

Couverture : *Denis-Émery Papineau*
Collection Pierre Simon

© 2021

Aubin  Blanchet recherches historiques

L'Assomption, QC

Georges Aubin, 1942-

Renée Blanchet, 1941-

ablhisto@videotron.ca

reneebl@videotron.ca

Infographie et imprimerie
Imprimerie Reflet, Boucherville

PdF (numérique) : ISBN : 978-2-924900-51-2

Dépôt légal (numérique) : février 2022

ISBN : 978-2-924900-23-9

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2021

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

CORRESPONDANCE

DENIS-ÉMERY PAPINEAU

CORRESPONDANCE
1834-1877

Texte établi
avec présentation et notes
par Georges Aubin

Aubin  Blanchet
recherches historiques

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ABP	André-Benjamin Papineau (notaire)
ADPA	Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques
ASTR	Archives du séminaire de Trois-Rivières
BAC	Bibliothèque et archives Canada
BAnQ-O	Bibliothèque et archives nationales du Québec (Ottawa)
BAnQ-Q	Bibliothèque et archives nationales du Québec (Québec)
BAnQ-VM	Bibliothèque et archives nationales du Québec (Vieux-Montréal)
ca	circa (environ)
CHSH	Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe
DAUM	Division des archives de l'Université de Montréal
<i>DBC</i>	<i>Dictionnaire biographique du Canada</i>
DBP	Denis-Benjamin Papineau
<i>DC</i>	<i>Dictionnaire du clergé canadien-français</i>
DEP	Denis-Émery Papineau
<i>DPQ</i>	<i>Dictionnaire des parlementaires du Québec</i>
<i>ED</i>	<i>Encyclopædic Dictionary</i> (1894)
<i>GPFC</i>	<i>Glossaire du parler français au Canada</i>
HAFL	Hippolyte-A. Fissiault-Laramée (notaire)
JAL	Joseph-Augustin Labadie (notaire)
JBNP	Joseph-Benjamin-Nicolas Papineau
<i>JÉMP</i>	<i>Journal d'un étudiant en médecine à Paris</i>
<i>JFL</i>	<i>Journal d'un Fils de la Liberté</i>
JHJ	Joseph-Hilarion Jobin (notaire)

JP	Joseph Papineau (notaire)
LG	Louis Guy (notaire)
LJP	Louis-Joseph Papineau
Mic.	Microfilm
MMC	Archives du Musée McCord
M.P.	Membre du parlement
M.P.P.	Membre du parlement de la province
N.P.	Notaire public
<i>PEP</i>	<i>Papineau en exil à Paris</i> , 3 vol.
PUL	Presses de l'université Laval
RPCQ	Répertoire du patrimoine culturel du Québec

PRÉSENTATION

Quand Denis-Émery Papineau arrive en ce monde, son père tient un petit commerce de librairie à Montréal avec Hector Bossange, rue Saint-Vincent. Le dimanche 26 décembre 1819, dans l'église Notre-Dame à Montréal est baptisé, par Candide-Michel Le Saulnier, Denis-Émery, né le matin de ce jour, fils de Denis-Benjamin Papineau, marchand libraire, et d'Angélique-Louise Cornud. Le parrain choisi est Joseph Papineau, notaire, grand-père de l'enfant ; la marraine, Marie-Amable Foretier, épouse de Denis-Benjamin Viger, qui ont signé avec le père.

Denis-Émery, que tous appelleront simplement Émery, est le quatrième enfant et le deuxième fils de la famille. Ce petit sera appelé à un bel avenir. Déjà à trois ans, on s'inquiète de sa santé. La seigneuresse Dessaulles écrit à Angelle, la mère d'Émery et sa belle-sœur, qu'une « purgation au calomel » pourrait être donnée à l'enfant, à raison d'un demi-grain. Elle a pris des renseignements auprès du Dr Bouthillier, de Saint-Hyacinthe, qui conseille cependant de ne pas administrer elle-même ce remède, parce qu'il faut une personne bien expérimentée pour discerner si réellement le calomel agit comme purgatif. Émery aura donc traversé en toute candeur l'épreuve des sacro-saints purgatifs et des vomitifs à la mode au 19^e siècle.

La dissolution de la société qui existait entre Papineau et Bossange survient en mars 1822 et, guilleret et fier, Émery déménage, laissant Montréal pour aller vivre avec sa famille qui transporte ses pénates à la Petite-Nation, en Outaouais. Denis-Benjamin, le père, qui avait colonisé

l'île à Roussin, deviendra fermier, marchand puis maître de poste, et, plus tard, député et ministre. Son frère Louis-Joseph vient de lui concéder une grande étendue de terrain de sa seigneurie : c'est le fief de Plaisance où Denis-Benjamin se construit une maison. Émery y arrive en 1822 avec son grand frère Benjamin-Nicolas, ses sœurs Honorine et Rosalie et la petite dernière, Marie-Louise, qui n'a pas un an. La mère Angelle a engagé Adélaïde pour l'aider dans le ménage et pour prendre soin des enfants. Angelle est une femme pieuse, qui veille au bien-être de ses enfants (elle en aura neuf dont huit qui deviendront adultes), habile en couture et tricot, non moins experte en recettes de remèdes à base de plantes, héritées de son enfance à Québec. Elle écrit en 1823 à son mari, qui est à Montréal, de demander à Julie si elle pourrait lui procurer un patron de gilet et culotte pour les petits enfants, car elle désire « habiller Émery ». C'est au sein de cette famille qu'Émery passera sa petite enfance. Le décor est simple : forêt, rivières, animaux de ferme, insectes voraces de juin à août, chasse et pêche, des hivers terribles, un printemps après l'autre avec des chemins défoncés ou gelés, ou pas de chemin du tout, des voyages en canot ou à cheval.

Justement, pour ses 8 ans, grand-père Joseph, son parrain, donne à Émery un poulain qu'il vient d'acheter à l'encan. Quelques jours plus tard, il demande, dans une lettre adressée au père d'Émery, si celui-ci est content de son petit cheval, en précisant qu'il peut garder l'animal ou le vendre au profit de l'enfant, comme il voudra. Pour Émery, il n'est sûrement pas question de se départir d'un si beau compagnon. En ce cas, Joseph recommande à Émery d'être un bon garçon s'il veut payer son cheval. Un poulain comme monnaie d'échange pour un bon caractère.

La vie serait trop belle si elle était toujours ainsi. Mais il faudra aller à l'école. Émery a 12 ans et, dans le fief de Plaisance, il n'y a pas d'école, encore moins d'institutrices. La bonne tante Dessaulles verra à sa pen-

sion au manoir de Saint-Hyacinthe et, entre deux congés, Émery pourra suivre les cours du collège. Commence alors une autre vie pendant plusieurs années : de septembre à juillet à Saint-Hyacinthe ; l'été à Plaisance dans la famille.

Pépé Joseph continue à veiller sur l'éducation d'Émery. Il avertit Denis-Benjamin, en août 1832 : « Comme les classes recommencent à Saint-Hyacinthe le 3 septembre, il n'y a pas de temps à perdre pour renvoyer Émery. Prends tes mesures pour qu'il ne perde pas le commencement des classes, qui sont toujours un grand inconvénient pour les écoliers, qui ne peuvent plus suivre leurs compagnons. » Mais le journal *La Minerve* annonce que les classes à Saint-Hyacinthe ne recommenceront que le 10 septembre. Que faire d'Émery qui est maintenant rendu à Montréal chez son grand-père? Il l'enverra à « Maska » où il pourra s'amuser en attendant.

Denis-Benjamin, qui a une dette substantielle envers Joseph Masson, ne peut certes subvenir aux besoins matériels de ses fils. Aussi, avoir une sœur qui s'appelle Rosalie Papineau-Dessaulles, c'est avoir dans sa famille une richesse d'amour et de dévouement. Émery et son grand frère Benjamin-Nicolas poursuivent leurs études à Saint-Hyacinthe. Le père d'Émery écrit en 1833 : « Quant à Émery, je l'ai renvoyé et M. et M^{me} Dessaulles m'ont promis de pourvoir à sa pension pour cette année, en attendant que je puisse le faire. » La seigneuresse Dessaulles veille aussi sur la santé de ses neveux. Elle déclare que même si Émery a eu les *auripeaux*, il continue à se bien comporter et il est rempli de courage et d'application. Elle parle des oreillons (oripeaux) en employant un mot de Rabelais qui a traversé l'Atlantique avec les émigrés de la vieille Normandie.

En 1834, Émery retourne passer les vacances à la Petite-Nation, avec sa famille dans la ferme de Plaisance. Il y retrouve frères et sœurs

et c'est la belle vie qui reprend son cours merveilleux jusqu'en septembre.

D'année en année, le jeune Émery a pris de l'assurance. Il lit les journaux quotidiennement et suit de près la montée des revendications du parti patriote dirigé par son oncle Louis-Joseph. Il lit en 1834 les 92 Résolutions et, avec son cousin Amédée, il s'enflamme de cette politique libératrice et porteuse d'avenir. Ensemble ils vont mettre sur pied des Sociétés littéraires qui visent à faire l'éducation politique de la jeunesse. Deux de ces sociétés voient le jour à Saint-Hyacinthe et à Montréal. Affligé d'un mal d'estomac passager, Émery est devenu externe en 1835 et passe ses nuits au manoir Dessaulles. Il a amplement le temps d'écrire. Amédée et Lactance, ses cousins, sont des membres importants de ces associations. On trouve, pour la société littéraire de Saint-Hyacinthe les noms de Louis-Antoine Dessaulles, cousin d'Émery, François Tétreau, Aimé Dugas, Joël Prince, Romuald Cherrier, Charles-Rodrigue McKenzie, Georges-Henri-Édouard Therrien, Charles-Joseph Coursol, Henri Bourret et Alfred Lamontagne. Tous ces jeunes gens, comme la Jeune Irlande, plus tard la Jeune Italie, se mettent en position de vivre de profonds chambardements et, au Bas-Canada, ils préparent simplement la sortie honorable de leur colonie des griffes du lion britannique. Après une réunion éblouissante, le groupe entonne allégrement un vieux couplet stimulant :

*Nous avons promis allégeance
Pour que nos droits soient respectés ;
Nous oublierons l'obéissance,
Le jour qu'ils seront menacés.*

Le congé de l'an 1837 arrive et Lactance Papineau monte dans la voiture d'hiver de son oncle Toussaint-Victor, jadis curé à Saint-Jean-Baptiste, mais déchu de son ministère par l'évêque de Québec et le terrible cousin Jean-Jacques. Émery est du voyage : il s'agit de faire une tournée de certaines paroisses des environs et de profiter du temps des Fêtes pour visiter amis et connaissances et partager leurs bons plats. Mais Toussaint-Victor n'est pas prodigue de frais de pension et arrête son équipage aux presbytères. Ainsi, Émery et Lactance dînent à la table du curé de Saint-Charles-sur-Richelieu, Augustin-Magloire Blanchet, qui sera emprisonné quelques mois plus tard avec les patriotes. Continuant ses visites, Toussaint-Victor s'arrête à Belœil, à la Pointe-Olivier (Saint-Mathias) pour coucher. Là Émery, gêné de ces opulences, tombe malade, mais se remet aussitôt en remontant dans la voiture, le lendemain, respirant à pleins poumons l'air frais d'un petit matin glacial. La tournée se termine à Montréal où les cousins Lactance et Émery passeront le reste des vacances. L'oncle Toussaint-Victor a grandement impressionné Émery : ce gros prêtre, en mal d'amitié, se promène avec un écureuil gris qu'il a transformé avec le temps en animal domestique : le rongeur marche avec lui, mange dans sa main, prend dans la poche de sa veste les glands et les noix qu'il y met. Apporté de Saint-Hyacinthe, le sautillant mammifère a toute liberté dans la chambre du prêtre.

En mars 1837, congé du mercredi : Émery, Lactance et d'autres heureux drilles ont la permission de sortir du collège et se rendent à la sucrerie de la tante Dessaulles. Ils n'ont pas le temps ni la compétence pour faire du sirop, mais dégustent des œufs dans le sucre tout en s'empiffrant d'une abondance de tire sur la neige.

Après un dernier été à Plaisance, Émery retourne au collège en septembre 1837. L'effervescence politique est partout. Certains professeurs appuient à mots couverts ou ouvertement le mouvement des pa-

triotés. Le jour du combat à Saint-Denis, le curé de Saint-Hyacinthe est sur le perron de son presbytère et bénit les combattants en leur disant : « Allez et faites votre devoir! ». Émery et son cousin Amédée, sensiblement du même âge, sont fébriles au milieu de ces événements. Quand sonne la victoire des patriotes le 23 novembre, ils se mettent à fabriquer ensemble des cartouches pour les combats à venir. Tante Dessaulles ordonne à ses employés de boulanger une grande quantité de pains, d'occire un porc et d'apprêter des repas de jambon pour nourrir les insurgés qui ont investi le manoir Debartzch à Saint-Charles. Louis-Joseph et son collègue député O'Callaghan se terrent au manoir Dessaulles avant de partir, après la défaite de Saint-Charles, pour la frontière des États-Unis. L'exil est préférable à la pendaison au bout d'un nœud coulant.

Amédée, cousin d'Émery, passe quelques jours dans la cave du manoir où une pièce secrète, difficilement repérable, a été aménagée pour lui. Il partira enfin lui aussi pour les États-Unis après un long et dangereux périple par Saint-Grégoire et Stanstead/Derby.

Les événements ont plongé Émery, comme il l'écrit, dans un abîme d'incertitude. Il entreprendra une correspondance soutenue avec Amédée qui a retrouvé son père en exil et qui vit à Saratoga, puis à Albany dans l'État de New York, où de riches familles vont l'héberger pendant qu'il fera ses études de droit. Émery, pour garder un lien avec les exilés, a la mission de refaire une copie des livres de la bibliothèque de Louis-Joseph Papineau qu'on a relocalisée au collège. Julie, épouse de Louis-Joseph, dira de ce catalogue : « C'est Émery qui l'a fait et bien exact. »

La correspondance d'Émery des années 1838-1841, pendant qu'il est clerc de notaire chez son beau-frère Donald George Morison, dresse un tableau des difficultés économiques énormes qui ravagent les campagnes et les villes après les deux insurrections. On ne s'était pas gêné

pour emprisonner d'honnêtes citoyens, les obligeant à déposer les uns contre les autres. Les campagnes ont été brûlées, pillées, dévastées ; partout c'est la disette générale, la misère qui est à son comble. Au cours de la première insurrection seulement, on emprisonne neuf patriotes qui sont originaires de Saint-Hyacinthe.

Émery et sa cousine Rosalie-Eugénie Dessaulles, sœur de Louis-Antoine, tentent de visiter Denis-Benjamin Viger en prison. On est au printemps de 1839. Seuls la seigneuresse Dessaulles, son père Joseph et Angelle, la mère d'Émery, y parviendront. Ils entrent dans une cellule grillée d'environ sept pieds sur dix contenant trois prisonniers. La visite est brève. Plus loin, ils ont accès à la cellule d'André-Augustin Papineau, notaire à Saint-Hyacinthe, « encagé », comme dit Rosalie, dans le même cabanon que le notaire Girouard. A.A. Papineau avait été du combat de Saint-Charles en 1837, mais il était resté bien tranquille pendant la seconde insurrection. Il a pourtant été arrêté comme un criminel. Quand on porte le patronyme Papineau, on risque d'être coupable avant jugement. Sa sœur Rosalie et le père Joseph s'installent dans la cellule de ce pauvre Papineau amaigri, étalent des mets de choix et fêtent en grand leurs retrouvailles.

On finira bien par libérer tous ces exclus et leur faire revivre une vie normale. Entre-temps, la seigneuresse Dessaulles prépare un voyage en sol américain, l'été de 1839, pour y emmener les enfants de Julie, Gustave et Ézilda. Louis-Joseph est déjà rendu en France avec son fils Lactance et Julie parle d'aller les retrouver. Émery en profitera pour faire son premier voyage aux États, car il a bien hâte de revoir son cousin Amédée.

Il est tellement séduit par la liberté qui règne à Albany et à Saratoga, qu'il referra le voyage en septembre de la même année. Cette fois, il

se rend jusqu'à New York, en compagnie de Rhoda Ann Williams, une institutrice engagée par la seigneuresse Dessaulles, et arrête à Saratoga en revenant. Pendant trois jours, les deux cousins, Amédée et Émery, parleront d'affaires et visiteront le lac de Saratoga et toutes les sources de la ville en compagnie de la famille Nash. Émery raconte la fin du procès Jalbert, à Montréal : les enragés du Doric avaient terriblement malmené Edwin Atwater, un des jurés qui acquittèrent Jalbert. Cet homme, américain d'origine, s'était établi à Montréal pour y faire des affaires. On lui avait lancé des chandeliers, des encriers, des bâtons et on l'avait laissé pour mort ; les autorités avaient dû le protéger contre la racaille en le conduisant à un hôtel voisin.

Un matin de septembre, par un beau clair de lune, Émery quitte Saratoga en diligence avec M^{lle} Williams. Elizabeth Nash, âgée de 14 ans, est du voyage. Il s'agit d'un bon procédé d'échanges : Elizabeth Nash étudiera le français à Saint-Hyacinthe, et Amédée pensionnera chez M^{me} Nash. Cette dernière, veuve avec trois enfants, habite Washington Street. Hannah Payne, veuve de David Nash avait mené belle vie avec son mari, tenancier du Half-Way House à Watervliet, entre Albany et Troy ; depuis la mort de David en 1832, la veuve Nash s'est établie à Saratoga, tenant maison de pension et subsistant avec de la couture et de petits ouvrages de dentelle. Le fils aîné, Stephen Payne Nash avait étudié au Collège de Chambly, et voilà qu'Elizabeth, sa deuxième, partait pour Saint-Hyacinthe. Le soir même, Amédée emménage chez M^{me} Nash. Il améliore, dit-il, son anglais en lisant le soir à haute voix, devant madame, les romans de Fenimore Cooper, et elle corrige parfois son accent.

De retour à Saint-Hyacinthe, Émery continue ses études de droit chez son beau-frère Morison et ajoute une corde à ses talents : il donne une leçon quotidienne de grammaire française à M^{lle} Nash et des devoirs à faire pour le lendemain.

Sur le plan politique et économique, tout le monde se rend compte qu'il faut attendre, puisque les rapports avec l'Angleterre sont brisés. Ici, le pays est dirigé par un Conseil spécial qui navigue à vue de nez en attendant l'Union. Pendant cette accalmie improductive, Amédée décide de mettre ses études entre parenthèses et il entreprend un pèlerinage au Canada. Il n'y a pas remis les pieds depuis sa fuite en 1837. En arrivant à Montréal en août 1840, il est accueilli par de vieux amis et des parents : Charles Coursol, Delagrave, Neysmith, cousins Casimir Dessaulles et Émery. Il part pour la Petite-Nation avec la famille Dessaulles et Émery. Long trajet : prendre la diligence de Montréal à Lachine, un vapeur à Carillon ; diligence à Grenville, où on couche ; un autre vapeur jusqu'à la seigneurie et une lieue en canot pour arriver à Plaisance. En arrivant, tout le monde est frappé par l'abattement de pépé Joseph, devenu sourd, taciturne et triste, comme si les malheurs publics achevaient de l'anéantir. Il n'a plus qu'un an à vivre.

De retour à Saint-Hyacinthe, en compagnie d'Amédée, Émery passe une journée au grenier du manoir, à arranger et classer les livres de la bibliothèque de Louis-Joseph Papineau ; le soir, ils rendent visite à l'abbé Desaulniers, professeur de physique, qui leur montre la lune avec un télescope. Un pèlerinage au Canada ne se fait pas sans aller à Saint-Denis, lieu de la seule victoire des patriotes. Malgré des chemins affreux, de la pluie mêlée de grêle et un gros vent froid, Émery accompagne Amédée sur les lieux du combat et passe la nuit chez son grand-oncle Séraphin Cherrier. Les cousins ont vu les ruines de la maison St-Germain où s'étaient retranchés les patriotes pendant le combat. Les débris de la maison ont été ramassés, ne restent plus que des morceaux de poêle et de vitres cassées ; plus loin, le pignon de la maison Deschambault porte encore le trou béant d'un boulet.

Il n'y a pas lieu de raconter de nouveau la mort du vieux Joseph Papineau ; notons tout de même qu'Émery est le premier à dire, dans sa correspondance, qu'immense était la foule qui accompagna le « père des lois » au lieu de son dernier repos. La foule partait de la rue Saint-Denis, là où se trouve aujourd'hui le clocher conservé de l'église Saint-Jacques, et elle s'étendait jusqu'à la rue Notre-Dame. Plusieurs propriétaires de boutiques ont fermé leurs portes en signe de deuil et pour assister à la cérémonie.

Émery est bouleversé par la mort de son grand-père. Un notaire s'en va ; un autre le remplace. La même année, Émery commence à pratiquer le notariat. Son premier acte est daté de décembre 1841. Émery, en installant son étude à Montréal, profite de la clientèle de son grand-père. Quelques jours passent et André-Benjamin Papineau, notaire à Saint-Martin, se rend à la Petite-Nation pour dresser l'inventaire des biens de Joseph Papineau. La bibliothèque de 400 volumes surtout intéresse Émery. Son père note qu'il s'empare des livres de lois, dont *Le parfait notaire*, en 2 vol., de Claude de Ferrière, que Joseph avait acheté en 1822 ; aussi un *Recueil de jurisprudence*, les *Arrêts du Parlement de Paris*, un *Traité des peines des secondes noces* de Louis Astruc ; de Pierre de L'Hommeau, sieur du Verger, les *Maximes générales du droit français, divisées en trois livres*, 3^e édition à Rouen, en 1629 ; *La Coutume de Paris* ; un *Recueil par ordre alphabétique des principales questions de droit*, par Barthélemy-Joseph Bretonnier, et un *Dictionnaire de pratique*.

Donc Émery ouvre son étude à Montréal, « sous les auspices et protection de Jean-Joseph Girouard », précise Amédée dans une lettre à ses parents. Ce dernier, qui vient d'être reçu avocat, essaie tant bien que mal de se créer une clientèle au cœur de New York, et ne fait que vivre. Il perd aussi peu à peu son correspondant Émery, qui ne lui envoie plus qu'une lettre aux deux mois.

Notaire, Émery se double du caractère et des ambitions d'un expert en finances. Oncle Toussaint-Victor, curé à Saint-Luc, dit qu'il « vient de conclure un marché avantageux avec la Banque du peuple. Son étude sera vis-à-vis et les appointements, raisonnables pour le faire vivre. »

Émery trouve cependant le temps d'envoyer en France une série de livres et des biens usuels, pour le profit de son oncle exilé Louis-Joseph. Une liste de ces biens, de son écriture, accompagne les effets suivants :

1. Trial of Charles Reinhart, 1 vol. [Charles Reinhart, employé de la Compagnie du Nord-Ouest, est accusé du meurtre d'Owen Keveny, de la Compagnie de la Baie d'Hudson, 1819].
2. Les premiers rudiments de la constitution britannique.
3. Ordonnances made and passed by the Governments and Legislative Council of the Province of Quebec in 1780.
4. Rapports et témoignages du Comité Spécial de la Chambre d'assemblée, 1829.
5. Extraits des titres des anciennes concessions, &c., 1803.
6. Minutes of evidence and Report, 1829.
7. Observations de l'Honor. D.B. Viger, 1835.
8. Pamphlets for the people, London, 1835.
9. Rapport du Comité choisi sur le gouvernement civil du Canada, Québec, 1829.
10. Ordinances made for the Province of Quebec by the Governor, &ca. Québec, 1787.
11. Ordinances made and passed by the Governor and Legislature, &ca. Québec, 1777.

12. A Collection of several commissions, London, 1772.
13. A state of the expedition from Canada, London, 1780.
14. Trial of David McLane [for High Treason], Québec, 1797.
15. Mémoire à la défense d'un plan d'acte de Parlement, Londres, 1773.
16. The Remembrances, or Impartial, &ca. London, 1778.
17. History of Canada, &ca., Québec, 1815.
18. The Remembrances, &ca.
19. The Remembrances or Impartial, &ca. London, 1780.
20. The History of five Indian Nations, &ca. London, 1747.
21. State of present form of Government [of the Province of Quebec], London, 1789.
22. A new discovery of a Country greater, &ca. [by Louis Hennepin, 1699].
23. Histoire de la Nouvelle-France [Marc Lescarbot], Paris, 1609.
24. Histoire des peuples sauvages, &ca. Paris, 1753.
25. Histoire de l'Amérique Septentrionale, &ca. Paris, 1753, en 3 vol. [par Claude-Charles Le Roy, sieur de Bacqueville de la Potherie].

20 chemises blanches d'homme

24 *do* pour femmes

6 robes de nuit

1 sac à tabac

1 paire de souliers sauvages

3 vieux couvre-pieds

1 boîte de carton pleine de lettres vieilles et correspondances privées.

Quand Amédée reçoit à New York cette boîte en transit vers la France, il s'empare du dernier item contenant « lettres vieilles et corres-

pondances privées », geste qui a sans doute permis de sauver de la destruction une partie de la correspondance de Louis-Joseph à Julie.

En 1843, Amédée abandonne l'espoir de percer comme avocat à New York et revient s'établir à Montréal.

Aussitôt Émery rédige pour lui un brevet qui lui permet de poursuivre ses études chez Côme-Séraphin Cherrier, une sommité en droit, car le diplôme d'avocat américain ne permet pas de pratiquer au Canada. Les deux cousins décident de se trouver une pension commune et vivront ensemble chez Silas Gregory et sa femme Julia, rue Saint-Laurent. Ils auront cuisine yankee, repas aux heures parisiennes et parleront anglais.

L'entente entre Émery et Amédée semble parfaite. On les voit ensemble à la chasse dans la seigneurie en Outaouais, avec Charles Hillman, nemrod réputé. Ils voient défiler devant eux un héron, un butor, pluviers et alouettes, tourtes et canards, mais comme ils n'ont pas de chiens avec eux, ils ne rapportent que trois tourtes et une chouette.

L'année 1843 s'achève avec des dîners copieux et interminables à la somptueuse résidence de Villa Rosa, sur la montagne. Vaste étendue de terrain de dix acres, jardins spacieux, vergers, serres, hangars ; l'endroit est aussi appelé Château Saint-Antoine et offre une des plus belles vues des environs de Montréal. La famille de Louis-Joseph Papineau y avait vécu quelque temps dans les années 1830. Le domaine était alors la propriété du défunt William McGillivray, trafiquant de fourrures et jadis député bureaucrate de Montréal-Ouest. Villa Rosa ou Château Saint-Antoine était maintenant la résidence des Donegani, famille amie des Papineau. Émery y rencontre les Delagrave, M^{me} veuve Clouet, marchande à Québec et, de loin en loin, Joseph Robitaille, un grand-oncle d'Amédée, la famille du juge Rolland, M^{me} Selby et deux exilés « polonais » : MM. Kierzkowski et de Rottermund ; il y aura aussi des visites

chez Frédéric-Auguste Quesnel, un ancien camarade de classe de Louis-Joseph Papineau, qui habite une vaste demeure dans le voisinage de Villa Rosa. Quesnel avait appuyé les patriotes, mais non les 92 Résolutions. Émery y rencontre souvent Jacques Viger, l'écrivain Barthe et Jules Lamothé. Les dîners sont aussi précédés de promenade à la montagne, pour y visiter le château du séminaire Saint-Sulpice et admirer, au soleil couchant, le joli point de vue qui s'y déroule, toute la ville et ses environs, le Saint-Laurent, de Lachine jusqu'à Varennes ; les montagnes du district de Montréal et celles, plus lointaines, du Vermont.

Élu député du comté d'Ottawa (Bas-Canada) depuis 1842, le père d'Émery prépare un projet de cour de commissaires ; il demande à Émery d'y apporter des modifications. Travaillant de conserve avec Amédée, Émery écrit en marge les modifications légales qu'ils jugent nécessaires. « Que ces cours s'appellent cours de paroisses ou de *townships*. » Et encore : « Pourquoi n'en pas faire une école pour les étudiants et encourager ainsi la jeunesse qui se destine au barreau, en leur allouant des honoraires d'avocats lorsqu'ils plaideraient devant ces tribunaux inférieurs ? ainsi que cela se fait aux États-Unis dans les cours de juges de paix ? » Les deux comparses terminent en annonçant qu'ils sont disponibles éventuellement pour fournir leurs idées « lumineuses » au député, advenant qu'il ait d'autres points de droit à traiter.

Toujours cantonnés au second étage, dans les mansardes du 22 de la rue Craig, les cousins partagent la tranquillité de leur cellule et descendent dîner avec la famille Gregory, quand ils ne sont pas à Villa Rosa. Le 28 octobre 1843, Amédée écrit à son frère Lactance à Paris qu'Émery lui enverra de l'argent pour qu'il lui achète des livres dont il a besoin, livres surtout de droit mais aussi de littérature classique, que Lactance apportera avec lui lors de son retour au pays. Les livres anciens, répond Lactance, se trouvent facilement à Paris ; pour les plus récents, il suivra

les conseils de son père ou de l'avocat Benoît-Champy, un ami de l'exilé. Amédée ajoute dans sa lettre : « Émery est un jeune homme qui ne dément pas son passé. Il fait très bien dans sa profession et continuera. Il sait faire bon emploi de son argent, comme tu vois. Il est sage. Il est une grande exception à la généralité de notre jeunesse. Son jugement se développe fort et correct ; et sa conversation m'intéresse beaucoup. C'est le seul ami que je puisse former à Montréal. Et, quoique nous différions un peu dans les détails quelquefois, néanmoins nos vues générales sympathisent. Je l'ai ramené à mon point de vue général sur la situation présente, et l'avenir social et politique du pays. Et son père aussi, dont le jugement est si sain, ne voit comme moi notre salut que dans l'américanisation. Ce seul mot dit tout. Comprends-tu toute la signification que j'y attache ? » Amédée en remet, quand il écrit, le même jour, à son père : « Me voici installé avec Émery dans de petits cabinets bien tranquilles et bien chauffés, au n° 22, Craig Street, où nous étudions et discutons alternativement les questions les plus hautes et les plus philosophiques, en politique, religion, jurisprudence, économie politique et sociale. Nous faisons de la législation de cabinet, aidés de Georges de Boucherville, qui prend ses repas avec nous. »

Émery déplore avec son cousin l'apathie de la jeunesse qui les entoure. En politique, le gouvernement de l'Union ne fait pas de merveilles. Aux premières élections de ce nouveau régime, il y eut des morts, on avait installé des canons dans les rues de Montréal pour tenter de maintenir l'ordre. Les abords des polls avait été comme jadis encombrés de fiers-à-bras et de *bullies* capables de toutes les intimidations pour mousser une candidature tory. Émery avait fait le décompte des résultats : 32 tories ; 50 réformistes. Mais il y avait des crypto-tories cachés sous l'appellation de réformistes.

Émery travaille régulièrement à son étude et pour la Corporation de la ville de Montréal ; il signe aussi certains actes, en qualité de second notaire, avec Joseph Belle et autres. Pour passer le temps honorablement, Amédée se réfugie dans la lecture de Tocqueville, Lamennais, Guizot, jusqu'à ce qu'il ait la responsabilité du premier recensement de Montréal, puis d'accéder au rôle de protonotaire à la Cour supérieure. Il y aura encore bien des rencontres avec les grandes familles, soirées de théâtre, dîners chez le gouverneur.

Lactance est revenu au pays avec ses diplômes de médecin ; il passe ici un examen, qu'il réussit, et ouvre un bureau rue Craig. Il prendra ses repas avec Émery et Amédée. La nouvelle adresse de ce trio est maintenant rue St. George. Il s'agit du second étage, avec « les mansardes, le grenier et une cave, d'une maison en bois à deux étages, située rue St. George, connue sous les numéros 1 et 3 de ladite rue St. George ; avec droit d'usage et d'occupation de la cour. » Le contrat de location est signé par Amédée le 24 septembre 1844. Le père d'Émery, promu commissaire des Terres, viendra se joindre aux trois cousins. Julie, mère d'Amédée, aussi revenue de Paris, y passera difficilement quelques nuits. Elle décrit la planque familiale : « C'est un second étage d'une petite maison et un troisième en mansarde pour chambres à coucher pour les hommes. Ton frère Benjamin, et Émery en occuperont un ; Amédée, le second ; et Marguerite, le troisième. Au premier, une petite chambre d'entrée qui sert de chambre à manger et un tout petit salon, et puis deux petites chambres à coucher, et une toute petite cuisine. Je n'ai pu mettre qu'un baudet dans ma chambre, elle ne pourrait pas loger une moyenne couchette. C'est Amédée qui a choisi et loué ce logement. Aussi n'y a-t-il que lui qui en soit content, mais ton frère et neveu aiment encore mieux être à l'étroit et puis être en famille qu'en pension. »

L'inconfort dure à peine deux mois : Amédée sous-loue leur domaine en novembre et tout le monde déménage.

Un dernier sursaut vers l'avenir : une vingtaine d'amis se réunissent dans l'étude d'Émery pour fonder une société philosophique. Le nom de l'association sera : *Société des Amis*. Un grand dîner est organisé, pour célébrer l'événement, au restaurant français de Vassass & Helouis, rue Notre-Dame. Les commensaux sont Denis-Émery Papineau, notaire, président ; Antoine-Aimé Dorion, avocat, vice-président ; Rouër Roy, et Henry Bourret, avocats, Lactance Papineau, médecin, Arthur Lamothe, Maurice Laframboise et Charles-Joseph Coursol, avocats ; Louis Boyer et Louis-François Tavernier, médecins ; Louis-Auguste Olivier, avocat ; Euclide Roy, étudiant en loi, Amédée Papineau, avocat et protonotaire, Jules Berthelot, Pierre McDonell et Guillaume Lévesque, avocats ; et Louis-David Rochon, avocat et député-shérif. Les compères sortent vers minuit du restaurant, plutôt éméchés mais contents.

Peu à peu la vie quotidienne reprendra son cours. Amédée se mariera avec Mary Westcott à Saratoga ; Lactance abandonnera ses projets de cours de botanique à McGill et plongera dans les bas-fonds de la démence et du délire religieux, Émery et son père emménageront quelque temps avec Étienne Parent, Petite rue Saint-Jacques. Quelques membres de la Société des Amis publieront des articles dans *La Revue canadienne* et l'association deviendra l'Institut canadien. Louis-Joseph Papineau rentrera d'exil et partira en guerre contre l'Union.

Émery, patronné et soutenu par les compétences du notaire Girouard, peaufine ses talents de notaire. Tout en travaillant pour la Banque du peuple, il emménage avec ses livres dans la maison du notaire Pierre Lamothe, rue La Gauchetière, près de Saint-Urbain. Il y possède une voûte profonde dans laquelle il enfouit une copie de ses précieuses minutes. Amédée et Papineau lui-même s'en serviront pour y

remiser temporairement des objets de valeur. Justement, après huit ans d'absence, Papineau revient dans sa patrie. Son arrivée coïncide avec une belle soirée chaude de la fin de septembre. À Saint-Jean-sur-Richelieu, il est accueilli par sa femme, son frère Denis-Benjamin, Amédée, Émery, Louis-Antoine Dessaulles et une foule de curieux.

Émery et son père retournent à leur nouvelle pension, rue Saint-Gabriel, derrière les Récollets, chez Mary Graddon, veuve de Léon Goselin. L'année suivante, des fenêtres de l'étude d'Émery, rue La Gauchetière, Amédée et Mary, jeunes mariés, en compagnie de Julie Bruneau-Papineau assistent au défilé de la Fête-Dieu. Sans doute une idée de Julie.

Émery et Amédée, qui se disent appartenir à l'école moderne d'économie politique, voient grand et lancent à Louis-Joseph Papineau un beau projet : il s'agit d'acheter une grande *berge* pour transporter, de la Petite-Nation, du bois de chauffage et du blé au marché de Montréal. L'idée fera son chemin et sera concrétisée beaucoup plus tard.

Le jour de l'An 1847, festivités chez les Papineau, rue Bonsecours, et, en face, à l'hôtel Donegana dans la suite louée par les jeunes mariés Amédée et Mary. Émery fait partie des invités de marque. On voit aussi arriver la jeune Azélie Papineau, sortie du couvent de Saint-Vincent de Paul pour passer trois jours de congé dans sa famille. La fête est un peu assombrie par l'absence de Lactance, mis en pension à l'asile de Bloomingdale, près de New York.

On se reprendra l'été venu, en juillet. Émery, maintenant collaborateur au journal *L'Avenir*, dîne chez Amédée avec les Laframboise. Au sortir de table ils se rendent à l'ouverture du nouveau théâtre Royal, place Dalhousie. On a fait venir de Londres plus de quinze acteurs, dont John Lester Wallack, de Covent Garden et Drury Lane, qui tiendra le rôle de Benedick dans *Much ado about nothing*, de Shakespeare. La compa-

gnie se présente sur scène avant de commencer en entonne à gorge déployée l'hymne national anglais.

Émery consolide ses compétences en notariat : il patronne les études d'Hippolyte-Adolphe Fissiault-Laramée et de Louis-Pierre-Hubert Turgeon. Le premier deviendra un brillant notaire dont Émery aura besoin des services plus tard ; l'autre ne sera jamais admis au notariat.

En novembre, Émery devient vice-président de l'Association d'annexion, une idée chère à la famille Papineau. Sa vie devient un joyeux mélange de politique et de festivités. Ainsi, le 1^{er} novembre, fête de la Toussaint, semble une tradition familiale : on fête l'abbé Toussaint-Victor, dont c'est la fête patronale. Il est maintenant curé à Saint-Marc-sur-Richelieu. On y fera bombance d'huîtres, et même si le curé prend quelques kilos, ça ne paraîtra pas. Les Laframboise sont encore de la partie, avec la seigneuresse Dessaulles, sœur de Toussaint-Victor, et son fils Georges-Casimir. Émery y est aussi, avec sa sœur Honorine et son frère Casimir-Fidèle, qui vient d'être reçu notaire. On s'est rendu, la veille, aux funérailles de Josette de St-Ours, épouse du seigneur Debartzch.

La décennie de 1850 est cruciale pour Émery, sa profession et son avenir personnel. Certes, les réunions de famille continuent chez Amédée ou chez Toussaint-Victor en novembre.

Il faut mentionner ici un acte de « liquidation ou partage de la communauté entre Jean Dessaulles et Rosalie Papineau-Dessaulles », rédigé d'une main de spécialiste par Émery le 14 mai 1852. Le texte contient une grande quantité de pages, ponctué d'observations, divisé en trois parties : le compte d'administration de Maurice Laframboise, la transaction au sujet de l'administration de dame veuve Dessaulles, et enfin la liquidation et le partage des biens de la succession entre Louis-Antoine Dessaulles, qui hérite de la moitié des biens et Rosalie-Eugénie

et Georges-Casimir Dessaulles, qui héritent chacun du quart des biens. Émery scrute tous les détails des dépenses et des revenus des terrains et des moulins de la seigneurie Dessaulles depuis le décès du seigneur. Aucun notaire, jusqu'à ce jour, ne semble avoir mis une telle rigueur dans la rédaction d'un acte de partage. Aucun, sauf peut-être Joseph Papineau. Ainsi, à l'évidence, le petit-fils a hérité du génie du grand-père. L'acte porte le numéro 2982 : après dix ans de pratique, Émery a rédigé presque 3000 actes, ce qui fait de lui un des notaires les plus sollicités.

Mais l'essentiel se produit en 1853, au printemps, dans une cabane à sucre de la région de L'Industrie (Joliette), alors qu'Émery rencontre Charlotte Gordon. Elle est née à Kingston, fille de Jean Gordon, d'origine écossaise, officier au département de l'Ordonnance, et de Christiana Loedel. Orpheline de père à l'âge de quatre ans, elle est allée vivre avec sa mère chez Peter Charles Loedel, médecin établi à L'Industrie, son oncle et tuteur, époux d'Antoinette-Suzanne Tarieu de Lanaudière (1805-1879). C'est dans la région de Lanaudière que Charlotte a grandi et qu'elle y a fait ses études (à Berthier). Elle a trois sœurs qui sont déjà mariées et une très grande amie, sa cousine Caroline Leodel (1824-1893), fille unique du Dr Peter Charles Leodel et épouse de Bernard-Henri Leprohon, médecin, shérif et industriel.

Le Dr P.C. Leodel (1796-1879), fils d'un médecin allemand qui avait rejoint l'armée anglaise pour tenter de faire échec à l'indépendance américaine, était un diplômé en chirurgie du Collège Royal de Londres ; il aimait raconter qu'il s'était engagé dans l'armée britannique, avait fait la guerre à Napoléon et qu'il était de l'équipage du *Bellérophon*, le navire qui avait emmené Bonaparte en exil à Sainte-Hélène. Le Dr Leodel participe activement à la fondation de la ville de Joliette et favorise la vie culturelle de Lanaudière en créant une première bibliothèque publique. La jeune Charlotte Gordon ne pouvait pas trouver meilleure famille.

Après sa rencontre avec Émery au printemps de 1853, elle le revoit avant l'automne, alors que le notaire Papineau a des affaires à régler dans Lanaudière. En la quittant, il promet de lui écrire. Entre-temps, Émery devient propriétaire d'un terrain à Montréal, sur le chemin Papineau, mesurant 90 pieds de front sur 145 de profondeur, borné à l'arrière par James Logan ; ce terrain avait été acquis par son père, en 1817, quand Joseph vendait des lots pour développer une artère vers le nord de Montréal – aujourd'hui la rue Papineau. Le terrain vendu 30 £ à Émery en 1853, est resté à peu près tel quel : sans bâtisses et à peine clôturé. Après cette transaction, Émery emmène son pauvre père, perclus de rhumatisme, jusqu'à New York, pour visiter le Palais de cristal. Seul Amédée dans son *Journal d'un Fils de la Liberté* mentionne cet exploit. Aussi, certains mettent en doute le voyage d'Émery et de son père à New York. Pourtant, en scrutant son minutier, on constate qu'entre le 20 septembre et le 11 octobre de l'année 1853, il n'y a aucun acte notarié rédigé par Émery. Cet intervalle de 21 jours laisse amplement le temps aux voyageurs de visiter l'exposition de l'industrie et des arts et de revenir à la Petite-Nation.

Après le retour, la maladie de Denis-Benjamin s'aggrave et Benjamin-Nicolas, son fils aîné, est obligé de le porter dans ses bras pour le déplacer, car il ne peut plus marcher.

Charlotte attend patiemment et longuement la première lettre de son prétendant. Mais Émery est frappé d'un malheur qui n'arrive qu'une fois dans la vie : le 20 janvier 1854, son père Denis-Benjamin (1789-1854) meurt à Plaisance de la Petite-Nation, atteint d'un rhumatisme inflammatoire foudroyant et de la *gravelle*. Émery écrira à Charlotte, le 13 février 1854 : « C'était pour nous un bon père et un bon ami ! Il était l'âme vivifiante de toutes nos réunions et de tous nos plaisirs de famille ; il se faisait tout à tous : jeune et gai, avec les personnes jeunes et

gaies ; sérieux avec les sages ; homme d'études avec les personnes instruites ; compatissant et bon pour les misères du pauvre ; content et réjouit de la prospérité du riche ; affable et prévenant pour tous ; respecté et aimé de tous. » Louis-Joseph écrit, le jour même de la mort de son frère : « Son esprit et son cœur ont été parfaits jusqu'au dernier moment. Sa surdité, qui l'avait éloigné du monde, lui avait permis de fortifier toujours sa bonne éducation. Celui que la sale presse de M. La Fontaine avait représenté comme un sot et un ignorant, était supérieur en talents et en lumières à ce coryphée. Je ne dis pas en intégrité politique : mon frère en avait beaucoup et le coryphée point du tout. »

La correspondance enclenchée entre les deux amoureux a vraiment commencé avec une première lettre d'Émery à Charlotte, du 26 janvier 1854, envoyée avec un tome des *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand. Charlotte lui répond aussitôt le 30 janvier : « La réception de votre lettre a chassé de mon esprit et la peine, et l'inquiétude. Je la lis et relis et trouve dans chaque mot votre âme tout entière. » À lire ces mots, on comprend aisément que la jeune femme est séduite par le grand Émery qui lui parlait avec réserve l'automne dernier. Et elle conclut : « Permettez-moi de me souscrire avec sincérité et confiance votre dévouée amie. C. Gordon. »

Les 24 lettres de cette période ont été éditées en 2009 par ceux qui les avaient reçues en héritage : *Émery et Charlotte, Lettres d'amour échangées en 1854 entre Denis-Émery Papineau et Charlotte Gordon*, avec une présentation de Clotilde Tessier-Lavigne et Louis Painchaud, de Sherbrooke.

Avant son mariage, Émery et son frère Casimir, deux notaires associés depuis 1849, signent une procuration pour que chacun, réciproquement, puisse « administrer tant activement que passivement tous ses biens et affaires généralement. » Est-ce pour les soustraire de

l'inventaire après décès de leur père, que les deux frères s'empressent de vendre des terrains qu'ils possèdent à Montréal ? Ces terrains sont situés au nord de la rue Sherbrooke, entre les rues Saint-Laurent et Saint-Dominique, et font partie du fief Closse. Les contrats sont signés dans l'étude de Fissiault-Laramée.

Enfin, la famille Loedel convient du mariage des fiancés Émery et Charlotte. Le 16 mai 1854, dans la maison du Dr Loedel s'est présenté le notaire Adolphe Magnan avec le contrat. Louis-Antoine Dessaulles, maire de Saint-Hyacinthe et seigneur, est présent et sert de père à l'époux ; le notaire Casimir Papineau, associé d'Émery, trône dans le salon avec son épouse Mary Louiza MacDonald. Ils sont garçon et fille d'honneur. De l'autre côté, habillées de leurs grandes robes fleuries, on remarque Christiana Loedel, mère de l'épouse, Antoinette Tarieu de Lanaudière, tante, épouse du Dr Loedel, Mary Ann Gordon, sœur de l'épouse, et son mari André Panneton, et, celle que la future mariée apprécie le plus : sa chère cousine Caroline Loedel et Bernard-Henri Leprohon, médecin et shérif du village de L'Industrie.

Le Dr Loedel, tuteur de la mariée, engoncé dans un habit neuf, le menton étranglé dans un col qui lui enserre le bas du visage, et sa femme Antoinette, le nez pointu, qui porte dans ses cheveux un diadème orné de pierreries et une robe agrémentée de franges de dentelles, s'empressent auprès des invités. On boit à l'avenir en levant des verres, mais la mère de Charlotte a presque perdu la parole : elle reste en retrait, tient un mouchoir de soie dans sa main et n'a de cesse de s'essuyer les yeux. Elle aurait voulu repousser plus loin le départ définitif de la seule fille qui lui restait. Cependant, celle-ci répand partout où elle passe le parfum d'une rose blanche qu'elle porte à son corsage et n'a que sourire pour ceux qu'elle accueille. En vidant son verre, Émery a un regard lumineux et, le toupet hirsute comme celui de son oncle Louis-

Joseph, il savoure visiblement son bonheur : les fiancés s'avancent devant le notaire pour signer le contrat.

Le lendemain le grand vicaire Antoine Manseau expédie la cérémonie et Émery et Charlotte sont maintenant mari et femme. Le journal *Le Pays*, dont Émery est un des fondateurs, rapporte leur mariage dans son édition du 23 mai. Ce jour-là, Amédée, qui n'avait pu s'absenter pour la cérémonie, invite chez lui les nouveaux mariés. Amédée et Mary vivent alors à Lis Carol, une grande maison au bout de la rue Saint-André, près de la future intersection de la rue Sherbrooke. Casimir et sa femme sont de la partie, ainsi que Dessaulles et l'oncle Pierre Bruneau, marchand à Saint-Denis. Demain sera congé (fête de la reine Victoria), et le jour suivant un autre congé, l'Ascension. Amédée en profite pour emmener tout son monde à la montagne, où pointent déjà des bourgeons de muguet.

Et le 27 mai, Émery et Charlotte, ivres de félicités nouvelles, partent pour la Petite-Nation. Charlotte a bien hâte d'être présentée à la mère d'Émery qu'elle ne connaît pas encore. Celle-ci, d'une simplicité désarmante, sera tout de suite conquise par sa nouvelle bru. Elle écrit à une de ses filles : « Je t'assure qu'Émery a fait un beau choix dans sa femme : elle est d'un caractère charmant, toujours bonne, gaie, aidant à tout ce qu'elle peut faire. Quand tu iras à Montréal, tu auras du plaisir à aller la voir. »

En 1854, Émery et Casimir, toujours associés, réalisent de nombreuses transactions : achat d'un terrain, à Montréal, angle Saint-Denis/Sainte-Catherine. Ils vendent aussi des terrains à Papineauville : à Édouard Leduc, arpenteur, à William O'Brien, à Antoine Bertrand, à Henry Hillman, bailli, à Joseph Gascon, couvreur en bardeaux, à Jean-Baptiste Gauthier, cordonnier, à Charles Hillman, cultivateur, à Honorine Gauthier-Landreville, fille majeure, à John Hubert Mackay, marchand, à

Stephen Tucker, marchand, à Théodore Hillman, charpentier, à Alanson Schryer. La liste est interminable. Ces concessions ou ventes de terrains en si grand nombre visent sans doute à atténuer les effets de l'abolition du régime seigneurial. Entre ces actes passés dans l'étude de Fisciault-Laramée à Montréal, Émery acquiert de son oncle Louis-Joseph la moitié EST d'une terre de la côte du front, paroisse Sainte-Angélique, mesurant 2½ arpents de front sur 40 arpents de profondeur ; il donne des terrains contigus à l'œuvre de la Fabrique de Sainte-Angélique de Papineauville, jette les bases du compte de succession de son défunt père avec Louis-Joseph Papineau.

Émery passe donc des semaines à la Petite-Nation, à visiter les lettres et les papiers de son père, disant qu'il lui faut en faire l'inventaire détaillé, que c'est le plus sûr moyen d'en venir à un arrangement équitable. Sa mère écrit : « Il est ici encore pour quelque temps, car il y a encore beaucoup de papiers à examiner, et ça le fatiguait beaucoup dans les grandes chaleurs. Il est mieux du côté de sa santé, mais il a besoin de se ménager. Il mange bien mieux et fait mieux ses digestions. Je lui fais prendre du lait, brandy et sucre blanc. Il croit que ça lui fait du bien. » Émery trouve enfin, après de subtils calculs, une balance de 360 £ en faveur de Louis-Joseph. Il ira déposer cet acte dans le greffe de Fisciault-Laramée (minute 191).

Augustin-Cyrille Papineau, appelé Auguste, avocat, frère d'Émery, travaille aussi au manoir de Louis-Joseph, à Montebello, courant après les mauvais payeurs. Auguste écrit à Émery que « le bill de Drummond sera prochainement sanctionné. » Fisciault-Laramée pourrait s'amener à Montebello et offrir d'autres contrats de concession. Mais le seigneur Papineau ne voit pas ce geste d'un si bon œil, car « une infinité d'occupants sont absents. L'empressement à aller leur offrir ce qu'ils ne demandent point leur paraîtra suspect. Ils refuseront d'en prendre. Ils croi-

ront qu'ils ont illégalement payé ce qu'ils ont payé. Cette loi [d'abolition du régime seigneurial] sème l'anarchie, la haine et les procès. »

Quelques actes importants du notaire Denis-Émery Papineau

1842 – 17 mars – Testament d'Édouard-Raymond Fabre.

1843 – 4 septembre – Contrat de mariage d'Édouard Saint-Julien et Marie-Louise Papineau.

1846 – 17 février – Contrat de mariage de Maurice Laframboise et Rosalie-Eugénie Dessaulles.

1848 – 24 janvier – Contrat de mariage de François-Samuel Mackay et Aurélie Papineau.

1848 – 13 mars – Testament de Marie-Anne Robitaille, veuve de Pierre Bruneau.

1850 – 10 février – Testament de l'honorable Louis Guy.

1852 – 14 mai – Liquidation ou partage de la communauté de Jean Dessaulles et Rosalie Papineau.

1855 – 17 octobre – 28 novembre – Inventaire des biens de défunt Louis-Michel Viger.

1857 – 16 septembre – Contrat de mariage de Napoléon Bourassa et Azélie Papineau.

1859 – 8 janvier – Inventaire des biens de défunt Jacques Viger.

1878 – 4 septembre – Partage des biens de la succession de feu l'honorable Louis-Joseph Papineau entre ses héritiers testamentaires.

1878 – 4 septembre – Compte rendu réciproque entre les héritiers testamentaires de feu l'honorable Louis-Joseph Papineau.

1878 – 5 septembre – Compte rendu réciproque, complémentaire, entre les héritiers testamentaires de feu l'honorable Louis-Joseph Papineau, attaché au précédent compte rendu.

En 1857, le 7 août, une autre perte imprévue et irréparable se produit. À Saint-Hyacinthe, Rosalie Papineau-Dessaulles, celle qui était aimée de tous, qui avait le cœur sur la main pour les indigents, qui avait hébergé Émery dans son manoir pendant des années, et tous les autres neveux et nièces, est inhumée sous le banc seigneurial de la cathédrale. Une cérémonie présidée par Joseph Larocque, évêque de Cydonia, coadjuteur de l'évêque de Montréal, en présence de Frédéric-Auguste Quesnel et Jacques Viger. La plupart des parents y sont : L.J. Papineau, Amédée, Émery, L.A. Dessaulles, Georges-Casimir Dessaulles, Côme-Séraphin Cherrier, Maurice Laframboise. Ce jour-là, Émery retourne chez lui la mort dans l'âme. Mais en entrant dans sa maison, rue Saint-Denis/Sainte-Catherine, il voit sa fille Charlotte, 2½ ans, qui court vers lui, suivie de la domestique qui tient dans ses bras le petit Gordon-Benjamin, qui vient d'avoir un an et qui gazouille en voyant son père. Émery ferme les yeux en soulevant sa fille : il a le sentiment que la vie est plus forte que tout.

Le mois suivant, Émery a une multitude de contrats à préparer et à copier ; il laisse pourtant la paperasse s'accumuler à son office et court à la Petite-Nation. Il doit y être rendu le 17 septembre 1857, car c'est le mariage de sa cousine Azélie Papineau avec l'artiste Napoléon Bourassa. Du côté d'Azélie, fragile et changeante, la dernière de la famille, qu'on a fait traiter pour ses maladies à Philadelphie, il y a père et mère, Amédée et sa femme Mary, l'oncle Pierre Bruneau qui a fait route avec Émery et René-Olivier Bruneau, aussi oncle, curé à Verchères, Fleurine Malhiot, 22 ans, cousine et grande amie d'Azélie, fille de F.X. Malhiot et de Rosalie Bruneau, Georges-Casimir Dessaulles, cousin, et son épouse Émilie Mondelet, fille du juge Dominique Mondelet. Chez les Bourassa, sont présents les père et mère de Napoléon, François Bourassa, frère, Augustin-

Médard Bourassa, o.m.i., frère, curé à Montebello. Et Charles-Joseph La-berge, avocat, député (rouge) d'Iberville, un ami de la famille. La cérémonie est rehaussée de la présence de Joseph-Eugène Guigues, évêque de Bytown, officiant.

La grande affaire, en décembre 1857, est une affaire politique : Émery va-t-il se présenter pour devenir député du comté d'Ottawa (l'ancien comté de son père) à l'Assemblée législative du pays? Le comté est aux mains d'Alanson Cooke, un rouge, qui ne se représente plus. Émery hésite et refuse. Mais Louis-Joseph, qui a abandonné toute politique active, bien installé dans son manoir, veille au grain. Il écrit à Julie : « Le comté [d'Ottawa] va tomber en mauvaises mains si Émery ou Auguste ne viennent à la rescousse. Je crois qu'ils feront cesser l'opposition et que le comté demeurerait pour longtemps à leur dévotion. C'est une grande considération à envisager. Cooke se retirera avec plaisir pour eux. Il n'y a pas un instant à perdre. Qu'Amédée aille de suite l'exhorter. »

Les curés de paroisses organisent des cabales en faveur de Henry James Friel, un Irlandais catholique, journaliste et membre du Conseil municipal de Bytown. Les gens du comté, qui se souviennent de Denis-Benjamin, disent partout que si un de ses fils se présentait, il serait élu. Louis-Joseph en rajoute : « Nous désirons tous qu'il l'assume, dans la persuasion qu'elle lui serait honorable et utile à son pays. » Émery repousse la candidature ? Qu'il revienne sur sa décision !

Les exhortations du seigneur portent fruit. Émery finit par accepter. On est le 10 décembre 1857. Papineau court à son pupitre, trempe sa plume dans l'encre et écrit à Julie : « J'ai reçu hier la seconde lettre d'Amédée m'annonçant l'acceptation d'Émery de la candidature de ce comté. Je m'en réjouis et j'espère qu'elle sera heureuse, quoique d'autres soient très activement en campagne. M. Friel n'envoyait pas porter d'avance les lettres qu'il prenait à l'évêché, mais venait les re-

mettre en mains propres. Avec une précipitation et une irréflexion bien française et canadienne, il remettait ses lettres à Fortin et à quelques autres et les entraînait de suite à aller appuyer sa *postulation* ; puis, quand il les avait pris, il venait me saluer... »

Le vote se déroule sans trop d'anicroches dans le comté d'Ottawa. Papineau héberge au manoir les officiers rapporteurs du « poll d'Émery » et est à même de suivre le décompte des bulletins de très près. Le 6 janvier 1858, sentant la victoire de son neveu presque acquise, il écrit à Amédée : « Tout le monde y a voté, hors deux malades et deux poltrons. Elle donne 90 votes pour Émery, 26 pour Friel. Sainte-Angélique quasi unanime pour Émery. Inclus, l'état général des polls du comté à la fin de la première journée, donnant à Émery 283 voix de majorité. Je crois que c'est décisif. Si, cette nuit, on m'en apporte de subséquents, je l'inclurai. Lui-même en aura et t'écrit demain, sans doute. »

À la mi-janvier, c'est le retour des brefs d'élections. Émery devient député du comté d'Ottawa. D'une part, les conservateurs de George-Étienne Cartier sont en majorité au Canada-Est, et les libéraux d'Antoine-Aimé Dorion perdent des plumes ; d'autre part, les conservateurs de John A. Macdonald sont en minorité dans le Canada-Ouest. En résumé : les libéraux obtiennent 49 sièges, les conservateurs 39 ; les réformistes (bleus dans le Canada-Est), 38 sièges. Ce qui fait un pays ingouvernable. Une nouvelle prévisible : certaines mœurs électorales sont vraiment incorrigibles : de nombreuses fraudes appréhendées sont à vérifier de plus près, car 33 élections sur 126 sont contestées.

La première session du sixième parlement s'ouvre le 25 février 1858 à Toronto. Pendant le séjour d'Émery au Parlement, les députés débattent ad nauseam du choix du siège du futur Parlement canadien. Émery prend très vite la mesure de son rôle dans cette boîte de Pandore. Trois jours après son arrivée en Chambre, il écrit au Dr Loedel : « Cela ne

me convient pas fort de vivre au milieu des *tripoteurs* et des intrigants. Il est difficile de se faire une idée exacte de toutes les petites et grosses infamies dont on est tous les jours témoins. »

Une petite victoire à son crédit au sujet des débentures. Haute vol-tige de la finance, où Émery excelle! Il s'empresse de l'écrire à sa femme en avril 1859 : « J'étais occupé à faire annuler une loi ; [...] tous ces gens [des comtés] d'Ottawa et de Terrebonne auraient été obligés de payer leurs fameuses débentures ; j'ai engagé Cartier à proposer deux amen-tements à son propre bill de manière à laisser les règlements tels qu'ils sont sans plus de force qu'ils n'avaient et ainsi je suis certain d'avoir sau-vé de 55 à 60 mille louis à ces deux comtés. Personne n'y aurait pensé si je n'y avais pas été. Il y a encore quelques autres choses qu'il faut veiller de près. »

Le 10 juin 1861, Émery, qui siège alors à Québec, abandonne la po-litique active et décide de ne plus se présenter aux prochaines élections.

La famille d'Émery s'est agrandie pendant ce temps. Le 18 sep-tembre 1859, est née à Montréal Émilie Papineau, fille d'Émery et de Charlotte. Cette fille, restée célibataire, jouera un rôle important pen-dant la vieillesse d'Émery. En apprenant cette naissance, grand-mère Angelle envoie aux parents un message de fierté mêlé d'humour : « Tu dois trouver que j'ai beaucoup retardé à vous féliciter sur votre bonheur d'avoir fait l'acquisition d'une belle et bonne fille. Je suis sûre, car les filles sont généralement bonnes. Et tu ne diras pas le contraire, puisque tu en as choisi une pour compagne, et une des meilleures. Ainsi, j'espère qu'elle tiendra de sa mère. »

Louis-Joseph, qui voit à tout à Bonsecours de la Petite-Nation, donne un terrain d'un arpent aux Sœurs de la Charité d'Ottawa pour y faire construire un couvent, rue des Ormes. Une condition est à respec-ter : ne pas couper les ormes plantés sur ce terrain. La donation est pas-

sée devant le notaire F.S. Mackay, mais, depuis le temps, l'acte est absent parmi les papiers du notaire. Heureusement Émery en avait pris copie...

En 1870, au cœur de l'été, les gens de Papineauville appréhendent la mort prochaine d'Angelle Cornud, mère d'Émery. Un télégramme envoyé à Montréal avertit Casimir, Émery et Auguste et les parents de Saint-Hyacinthe. Émery et sa femme arrivent en Outaouais le 4 juillet ; le soir même Angelle reçoit l'extrême-onction. Le lendemain, Casimir et Honorine, fils et fille d'Angelle, débarquent à Papineauville ; Auguste, « enchaîné en cour », n'a pu venir.

Angelle semble avoir échappé pour un temps au pire. Mais l'inexorable se produit quelques jours plus tard. Le 26 juillet 1870, Auguste, le plus jeune de ses fils, qui s'est finalement rendu au chevet de la malade, écrit à Louis-Joseph que sa mère a cessé de souffrir ce matin même, à minuit et dix minutes.

Le 28 juillet, le corps d'Angelle est porté au cimetière de Papineauville. La paroisse de Sainte-Angélique à Papineauville, dorénavant, portera le nom d'Angelle (Angélique-Louise Cornud), mère d'Émery. Les quatre fils de la défunte signent l'acte de sépulture, ainsi que le notaire Mackay, époux d'Aurélie, fille cadette d'Angelle, et Édouard Sr-Julien, gendre de la défunte. Amédée Papineau, qui avait le don d'être partout, n'est pas présent à la cérémonie, retenu en voyage en Europe avec sa famille. Louis-Joseph a-t-il fait le petit voyage de Montebello à Papineauville ? Sa signature n'apparaît pas au registre. Il a dû rester en toute discrétion sur un banc, à l'arrière de l'église, songeant qu'il pourrait être le prochain à basculer dans l'éternité, puisqu'il a sensiblement le même âge que sa belle-sœur.

Émery continue à remplir honorablement sa profession de notaire. Mêlé depuis longtemps à la fiscalité et aux affaires bancaires, il devient

président de la Banque Ville-Marie, fondée en 1872, qui aura un capital d'un demi-million de dollars. Sa signature apparaît au bas d'un billet de 4 \$, de 1873. Il diminue cependant la cadence des inventaires et des partages de biens, il a le sentiment d'avoir travaillé pour toutes les grandes familles de Montréal et d'une partie du Québec. En scrutant les actes des frères Casimir-Fidèle et Denis-Émery Papineau, on lit les noms des Lemoyne, Rolland, Cherrier, Fabre, Rodier, Larocque, Quesnel, Lamothe, Coursol, Viger, Laframboise, Bourassa, Dessaulles et, évidemment, Papineau.

Un matin de mai, Émery s'attarde devant son répertoire qu'il vient de feuilleter et il se sent envahi d'une énorme fatigue. La question qui le tenaille : pourquoi, à quoi sert tout ce travail acharné ?

À compter de ce jour, il mettra plus de temps à réformer la Chambre des notaires. Il devient président de cet organisme et favorise la fusion des multiples chambres du district en une Chambre provinciale. Il demande en outre que les études soient plus longues pour accéder à la profession.

Malgré sa volonté de diminuer son ardeur au travail, après la mort de son oncle Louis-Joseph, en 1871, Émery est requis de dresser l'inventaire et le partage des biens échus aux descendants. Les héritiers sont Amédée et Ézilda Papineau, les deux seuls enfants, encore vivants, du défunt, et les enfants Bourassa. En 1877 et 1878, Émery s'attelle à la tâche. Aurélie écrit que son frère Émery travaille comme un forcené, souvent une partie de la nuit, et croit qu'il passera une partie de l'hiver à Papineauville et à Montebello, et elle ajoute : « C'est un ouvrage bien long. » Juillet et août 1877, Amédée avait songé à donner une procuration à son neveu Godfroy Papineau, notaire, pour veiller à ses intérêts, mais se ravisant, il interrompt son voyage en Europe et arrive à Montréal pour surveiller les opérations de partage.

De longues discussions ont cours entre le notaire et Amédée au sujet du partage, qui n'est pas une mince affaire : diviser les avoirs et les terrains de la seigneurie de la Petite-Nation entre les héritiers et conten-ter les exécuteurs testamentaires. Louis-Joseph, heureusement, avait pris soin de faire un long testament olographe en 1867, qui n'a pas été changé jusqu'à son décès en 1871. Émery partira de ce texte, qu'il cite abondamment, pour jeter les bases du partage. Mais les interventions d'Amédée, avocat madré, et les prétentions d'Ézilda, mêlées aux exi-gences légitimes des Bourassa prolongent les calculs au-delà de l'été. Amédée rejoint sa famille en Europe alors que le texte définitif du no-taire n'en est encore qu'à ses premiers balbutiements. On s'est entendu au moins sur un point : Amédée prend la moitié EST de la seigneurie ; la moitié ouest passe aux enfants d'Azélie (les Bourassa) et Ézilda reçoit en rente viagère un tiers du revenu total. Un arrêt de conventions générales de partage de la seigneurie est signé à Montréal par les intéressés le 10 août 1877 devant François-Joseph Durand, notaire de l'étude *Papineau, Papineau, Durand et Marin*. Ce contrat de 30 pages, contenant 12 pages de tableaux, n'est qu'un avant-projet du partage final qui sera élaboré plus tard par Émery.

Émery poursuit donc son ouvrage en compagnie du cousin Camille Papineau, choisi comme agent seigneurial par Amédée. Ce dernier re-vient au pays en août 1878. Il note dans son journal, le 21 août : « Travail toute la journée avec Émery et Bourassa. *Hard work with Emery!* » Les différends sont finalement aplanis et le document complet apparaît le 5 septembre 1878. Il s'agit d'un acte de 118 pages portant le numéro 5383A, signé à Montréal dans l'étude de Denis-Émery Papineau. Les 118 pages, numérotées, sont suivies d'un grand nombre de tableaux ponc-tués d'une infinité de chiffres. Émery ajoute enfin un index des princi-paux titres et parties du partage. Ce n'est pas tout. Émery adjoint à ce

partage, le même jour, 5 septembre 1878, un complément de 26 pages suivies d'autres tableaux, qui porte le numéro 5383B ; et, le lendemain, un acte numéroté 5383C, qu'il intitule : Compte rendu réciproque et complémentaire entre les héritiers testamentaires de feu l'honorable Louis-Joseph Papineau et quittances mutuelles.

Amédée note : le partage de la succession de mon cher père, qui traînait depuis six ans, est enfin terminé!

Seul Émery pouvait venir à bout d'une pareille tâche. Manifestement, il est épuisé au sortir de cette corvée. Ce sera le dernier acte d'envergure qu'il rédigera. Son greffe va de 1841 à 1892 ; lui qui souvent pouvait enregistrer 300 actes en un an, perd le feu sacré. Il faut jeter un œil sur ses dernières années de pratique :

1878 : 28 actes	1883 : 4	1888 : 5
1879 : 33	1884 : 1	1889 : 3
1880 : 14	1885 : 19	1890 : 0
1881 : 7	1886 : 3	1891 : 2
1882 : 6	1887 : 1	1892 : 2

À la fin du répertoire d'Émery, on lit ceci, de la plume de Victor Morin, son ancien clerc : « Nota. M. Denis-Émery Papineau est décédé à Montréal le 6 janvier 1899, à l'âge de 79 ans 11 jours. Il avait été admis à l'exercice de la profession de notaire le 2 décembre 1841, mais il n'était plus en activité depuis nombre d'années, bien qu'il eût conservé le droit d'exercer, les associés survivants du bureau qu'il avait fondé ayant convenu de lui payer une rente viagère qui lui tenait lieu de toute participation. »

Ce que Victor Morin ne nous dit pas, c'est qu'à partir de la décennie 1880, Émery vit des bouleversements intenses dans sa vie person-

nelle. La femme de sa vie meurt en avril 1881 ; Émery reste seul avec sa fille Émilie. Il a fait d'elle sa secrétaire et, en général, la personne ressource qui voit à tout dans la maison, les approvisionnements, les finances et les mondanités. Il quitte le 70, rue Berri, pour aller vivre peu de temps, rue Saint-Hubert, avec sa fille Émilie et son fils Gordon-Benjamin. Réfugié dans une solitude qu'il juge insupportable, Émery sombre lentement dans l'alcoolisme.

C'est Caroline Dessaulles-Béique, fille de Louis-Antoine Dessaulles, qui nous révèle la nouvelle maladie d'Émery. Les lettres de Caroline ont été perdues, mais celles de Louis-Antoine à sa fille ont traversé le temps et se trouvent maintenant au Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe. Je lis dans le dossier CH120, lettre 303, datée de Paris le 28 mars 1879 : « Ce que tu me dis du pauvre Godfroy [Papineau] est absolument navrant. Lui comme Émery paraissait à l'abri de cette maudite passion. Ceci me conduit à croire que l'ivrognerie est, dans plus de cas qu'on ne pense, le résultat d'une maladie, d'une condition particulière de l'organisme, car chez ces deux malheureux, ce n'est plus l'affaiblissement des principes moraux qui l'a causée. »

Le pauvre Godfroy, aussi notaire et neveu d'Émery, est mis en internement quelque temps à l'asile de Saint-Jean-de-Dieu à Montréal. Les archives ont conservé deux lettres de Godfroy écrites de cet endroit. C'est, à l'époque, le seul moyen efficace pour sevrer un individu aux prises avec l'éthylisme. Dessaulles traite encore du même sujet dans une autre lettre à sa fille (lettre 407, le 6 avril 1881), en parlant du même Godfroy et de l'étude des notaires Papineau : « Ce que tu me dis de Godfroy est navrant. Mais aussi ses oncles sont un peu mous. Que ne le remettent-ils à l'asile? Pourquoi n'y pas mettre Émery après la mort de sa femme? Dans des cas comme ceux-là, il faut savoir être ferme. C'est leur rendre service après tout, et, de ce qu'il faut le faire malgré eux, il ne suit

pas qu'on ne doive pas le faire. Casimir ne peut faire autrement au fond. S'il laisse tomber son bureau, que lui restera-t-il? Ils avaient sans contre-dit le premier bureau de Montréal, et il ne faut pas le laisser tomber. Si Durand¹ laissait Casimir, lassé d'endurer les autres, celui-ci succomberait à la tâche. Il faut savoir être énergique quand il n'y a plus moyen de faire autrement. Quelqu'un devrait lui faire envisager cela. Espérer la guérison de l'un ou de l'autre, sans moyen extrême, c'est illusoire. Et leur guérison est toujours possible, mais pourvu qu'on en prenne les moyens. On a laissé sortir Godfroy trois ou quatre mois trop tôt. »

Assez sur ce sujet! Faut-il se consoler avec les derniers mots de Dessaulles, du 7 février 1882 (lettre 452): « Je suis bien heureux d'apprendre que Godfroy paraisse guéri et qu'Émery se fasse soigner. Il était affreusement triste de voir un homme de cette capacité-là esclave de ce vice. » Pourtant, dans toutes ses lettres Dessaulles avait parlé de maladie et non de vice!

Amédée, revenu au bercail, prend ses aises dans son manoir à Montebello, à côté du musée qu'il a fait construire. En février 1882, il a ce mot au sujet du fameux partage des biens de sa famille: « Longue conférence avec Émery sur le partage de la succession de mon cher père, qui se trouve, par les résultats, si mal partagée. »

L'année 1885 verra défilier son cortège de morts. Le 10 avril, Amédée note dans son journal: « J'apprends la mort, samedi dernier [4 avril], de paralysie, de notre excellent notaire, M^e François-Joseph Durand, l'associé d'Émery et Casimir Papineau et de M. Marin; âgé seulement de 56 ans; que je vis et crus convalescent il y a quinzaine de jours. » Puis c'est au tour de Côte-Séraphin Cherrier (1798-1885), brillant avocat,

¹ François-Joseph Durand, notaire à Montréal de 1854 à 1885, avec les frères Casimir-Fidèle et Denis-Émery Papineau et Onésime Marin.

époux de Mélanie Quesnel, décédé à Montréal le 10 avril 1885, des suites d'une bronchite, dans sa résidence, le 316 de la rue La Gauchetière, un peu à l'ouest de Berri. Aux funérailles, *La Patrie* rapporte que les porteurs du poêle sont Antoine-Aimé Dorion, le juge Joseph-Amable Berthelot, Pierre-Joseph-Olivier Chauveau et autres. Le deuil est conduit entre autres par le juge Augustin-Cyrille Papineau, Charles-Joseph Coursol et Charles Coursol, son fils, Denis-Émery et Casimir-Fidèle Papineau, ainsi qu'Amédée Papineau et Napoléon Bourassa.

Le 2 décembre 1891, après 50 ans de pratique, les collègues d'Émery lui remettent une canne à pommeau d'or. On peut y lire : « 1841-1891, présentée à D.E. Papineau N.P. par ses confrères de Montréal, à l'occasion de son 50^e anniversaire de notariat. Déc. 2 – 1891. » Et, le 4 septembre 1892, Émery signe son dernier acte (minute 5493) : Contrat de mariage de Joseph-Hector-Édouard Barcelo et Marie-Anne-Virginie Panneton.

Le 3 décembre 1941, *La Presse* et *Le Devoir* soulignent le centenaire de l'étude de Denis-Émery Papineau. Les membres de la profession se réunissent au palais de justice de Montréal, sous la présidence d'Édouard Biron. Les notaires Victor et Lucien Morin, père et fils, qui ont hérité des actes d'Émery, retracent la carrière professionnelle du fondateur de leur étude.

Georges Aubin
L'Assomption, mars 2021

CORRESPONDANCE

À ses parents

Saint-Hyacinthe, 24 novembre 1834

Chers parents,

Le changement que vous venez de faire de demeure² doit vous avoir causé quelque peine, car c'était le plus bel établissement de la seigneurie, surtout à cause du jardin devant la maison, qui était un joli jardin de campagne. Je prends part à votre peine, comme vous pouvez bien le penser. C'est la Providence qui guide tout, et tout pour le plus grand bien de tous les hommes. Il faut donc se soumettre à sa sentence. Pardonnez-moi, chers parents, la hardiesse de ces paroles. Mais pour adoucir ces peines, je sais qu'un des plus puissants remèdes est l'application à mes devoirs de chrétien et d'écolier. C'est aussi l'unique but que je me propose, c'est-à-dire remplir vos intentions à mon égard.

Je n'ai pu faire la commission que vous m'avez donnée, n'ayant pu voir personne. Je vous aurais bien écrit, si j'eusse eu le temps, par Mademoiselle Marchesseau.

Toute la famille est bien portante et vous fait toute sorte d'amitiés. Vous embrasserez pour moi toute la famille. Mes compliments à tous mes camarades et amis.

Je suis, avec respect, votre fils affectionné.

D.E. Papineau



² DEP est étudiant à Saint-Hyacinthe. Son père, DBP, vient d'emménager avec sa famille dans sa maison de ferme de Plaisance, demeure qu'il occupera jusqu'à son décès.

À Amédée Papineau
 Mr A. Papineau, étudiant
 Rue Bonsecours
 Montréal
faveur de Messire Larocque³, prêtre

Girouard Ville⁴ de Saint-Hyacinthe, 16 juin 1835

Cher cousin,

Ne recevant pas de réponse à la lettre que je t'ai écrite, je crois que tu ne l'as pas reçue. Tu nous disais que la Société⁵ de Montréal était dissoute, et en même temps tu nous demandais si nous pouvions la rétablir ici. Je te disais que nous ne pouvions cette année, vu qu'elle était bien avancée, et que nous avons un trop grand nombre de matières. Je te demandais aussi si tu pouvais nous envoyer les règles particulières, afin de voir en quoi elles auraient pu être contraires à la prospérité de ladite Société, pour les corriger ou les passer sous silence. Je te demandais aussi les raisons qui l'ont fait interrompre, pour pouvoir y remédier si elle peut s'établir ici. Je te demandais aussi si elle pourrait s'établir aussi bien que cette année, l'année prochaine, que si elle ne pouvait pas de n'en plus parler, car, comme je te l'ai dit plus haut, nous n'avions pas le temps de l'organiser cette année.

Tu dois bien sentir que je prends trop d'attention à mon éducation pour ne pas employer tous les moyens qui pourraient la rendre plus solide et en même temps plus agréable. D'abord quand je vis le but de la Société, je m'en réjouis beaucoup, dans la pensée que ce pourrait être utile à la jeunesse canadienne qui y serait *ingregée*, et la nouvelle de sa dissolution me fit faire quelques réflexions sur l'inconstance de nos compatriotes, car qui est inconstant dans les petites choses le sera aussi dans les grandes, et pourtant nous avons toujours [besoin] dans ce temps-ci d'une grande constance.

Le temps étant bien pressant, je ne puis en dire plus long. Tu dois sans doute avoir appris que mon oncle Dessaulles⁶ est près de sa fin et qu'il ne peut aller bien loin.

Adieu, cher cousin, ton ami affectionné.

³ Joseph Larocque (1808-1887), ordonné prêtre en mars 1835, vient d'être engagé comme professeur au séminaire de Saint-Hyacinthe. Il sera évêque en 1852. *DC*.

⁴ Girouardville : en l'honneur d'Antoine Girouard (1762-1832), un des premiers curés de Saint-Hyacinthe et fondateur du collège. *DBC*.

⁵ Société littéraire, fondée par les élèves des collèges de Saint-Hyacinthe et de Montréal, dont Amédée Papineau.

⁶ Jean Dessaulles (1766-1835), seigneur de Saint-Hyacinthe, député, époux de Rosalie Papineau, tante de Denis-Émery. Jean Dessaulles est décédé à Saint-Hyacinthe le 20 juin 1835. *DBC*.

D.E. Papineau
Vive la patrie!



DBP
Maître de poste
Petite-Nation

Girouardville de Saint-Hyacinthe, 24 décembre 1835

Cher papa,

Sans doute que vous trouvez que je dois vous avoir oublié parce qu'il y a en effet longtemps que je ne vous ai pas donné de mes nouvelles. J'ai appris que vous étiez malade, ou plutôt éreinté, que maman avait aussi eu des attaques de nerfs bien fortes, que Benjamin⁷ avait été indisposé, que M^{lle} Marchesseau avait eu envie d'être malade, qu'Auguste l'avait aussi été et qu'il n'y avait presque [que] Louise qui avait échappé à cette espèce de contagion. Cela m'a affligé, car je sais que vous êtes dans une situation où la meilleure santé serait désirable pour pouvoir conduire vos affaires. Si je ne puis maintenant vous porter secours, j'espère du moins m'en rendre capable un jour, en commençant dès maintenant à vous satisfaire, autant qu'il est [en] mon pouvoir, par mon application et par mon assiduité à l'étude. Je sais que vous êtes dans une situation bien critique pour pouvoir procurer à mes frères et sœurs une éducation comme celle que vous voulez me procurer, et c'est pour cela que je me hâte d'être en état de vous aider pour que vous le leur procuriez autant qu'il sera en mon pouvoir.

Dans ce moment je suis comme externe, à cause de ma santé. Je le suis depuis près de quatre semaines, et je ne rentrerai qu'après le congé des Rois. Du reste, la famille est bien portante et vous fait toutes les amitiés que de coutume. Nous attendons pépé de jour en jour.

Adieu, cher papa, mes amitiés et embrassements à toute la famille. Je suis avec reconnaissance et amour votre fils affectionné.

D.E. Papineau



⁷ Benjamin Papineau (1814-1898) : frère aîné de Denis-Émery. Il a été baptisé Joseph-Benjamin-Nicolas et signe JBN Papineau.

À Amédée Papineau

Mr A. Papineau, écuyer
Étudiant en droit
Montréal

Saint-Hyacinthe, 14 février 1837

Cher cousin et ami,

Aurais-tu la complaisance de m'acheter un porte-crayon comme celui que j'avais, ou comme celui de Lactance? J'ai perdu le mien, et j'en ai souvent besoin, ce qui est bien incommode. Je te rembourserai cela quand tu seras ici. Ou bien, si tu ne viens pas, je donnerai l'argent à mon oncle pour te le remettre. Ne le prends pas plus cher qu'un écu français, ou même 3 *chelings*, peut-être même 13,6 deniers.

Le cabinet de physique est arrivé et en partie déballé. Il y a plusieurs morceaux importants de cassés, deux surtout : la machine pneumatique et un récipient. Cependant la machine peut se raccommoder, étant de bois et de cuivre. Pour les autres particularités, tu les sauras plus en détail par toi-même. Je te dirai seulement que maître sieur Desaulniers⁸, M.A. est de ce temps-là assez de mauvaise humeur, car il dit qu'il est toujours environné de gens qui lui nuisent plus qu'ils ne l'aident, pour déballer les instruments. Mais parmi ceux-là il y a des enfants gâtés auxquels il donne de temps à autre des gâteaux, et ce n'est pas toujours, tu le penses bien, des gâteaux de pâte.

Adieu, cher ami, crois-moi pour la vie ton cousin affectionné.

D.E. Papineau



⁸ Isaac-Stanislas Lesieur-Desaulniers (1811-1868) sera ordonné prêtre en juillet 1837. Professeur au séminaire de Saint-Hyacinthe de 1837 à 1852. *DC*.

Mr A. Papineau
 étudiant en droit
 Montréal
faveur de Mr Dessaulles

Saint-Hyacinthe, 19 mars 1837

Cher ami et cousin,

Nous avons reçu tes dépêches avec bien du plaisir; je t'assure que nous étions bien impatients de recevoir des nouvelles. Tu verras dans la lettre aux membres l'empreinte de notre cachet ou sceau. Il y en a deux, l'un pour les grandes circonstances, l'autre pour servir journellement.

Pour quelques demandes que nous faisons dans l'autre lettre, tu pourras nous répondre par la poste, pourvu que ce ne soit qu'une lettre ordinaire. Nous te nommons agent en attendant que nous sachions si tu veux accepter, et si la charge que nous te confions n'est pas incompatible avec celle que tu exerces maintenant.

Louis⁹ te donnera des nouvelles de toute la famille. Adieu. Ton cousin affectionné.

D.E. Papineau

Nous sommes presque sûrs d'avoir Jobson, Colgan, Tessier comme membres de la société. C'est un bon commencement.



Mr A. Papineau, écuyer
 Étudiant en droit
 Montréal

Saint-Hyacinthe, 27 mars 1837

Cher ami et cousin,

J'ai vu les deux lettres que tu nous adressais à Lactance et à moi, et, indirectement, à la Société. Vraiment, j'ai été surpris de tes missives! Comment toi, homme d'une si grande perspicacité, tu as pu croire que nous ne pouvions lire les règlements de la Société parce qu'ils étaient mal écrits? Tu n'as pas aperçu immédiatement que nous voulions parler de la difficulté (j'ai vu la lettre antérieure de Lactance) d'être à l'abri des inquisitions et de la curiosité des écoliers. Au miracle! au miracle! mais peut-être que

⁹ Louis-Antoine Dessaulles (1818-1895), cousin de DEP.

c'est un de ces esprits malfaisants, nés pour le malheur de la Société, qui ont osé comparer leur écriture à la tienne, et que (dans le feu de l'enthousiasme que te causait la lecture des *Mémoires* de M. de Chateaubriand) tu n'as pu retenir ta juste indignation, et ta perspicacité a été mise en défaut; mais en poursuivant la lecture de la lettre adressée à Lactance, je la trouve encore un manque. C'est vraiment étonnant! mais enfin les plus grands hommes ont toujours quelques légers défauts. Quoique nous n'ayons pas la faculté de M. le secrétaire de la Société littéraire de faire les affaires les plus importantes, en riant et en se dilatant le gosier en chorus, nous sentions, aussi bien que lui, ce qu'était un sceau ou cachet. Mais n'ayant ni les moyens pécuniaires ni la commodité de trouver un cachet, même ordinaire, lorsque nous en voulions un qui eût quelque signification, ou, pour ne laisser aucune amphibologie dans l'esprit de M. le secrétaire, qui ne fût pas insignifiant, nous avons cru pouvoir nous envoyer et nous servir nous-même de l'effigie du sceau que nous nous proposons de faire graver aussitôt que possible. Nous croyions que tout cela n'était pas au-dessus du discernement et de l'intelligence de M. le secrétaire.

Pour le nombre de cachets, nous trouvions l'un trop simple et l'autre trop compliqué; surtout moi qui aurais été obligé de faire l'effigie de temps à autre, pour suivre la lettre des règlements, jusqu'à ce que nous eussions un sceau convenable. Mais enfin nous choisissons celui plus compliqué, ou bien envoyez-nous-en un qui soit significatif et signifiant. Pour cette organisation dont tu parles, il me semble que nous n'attendons plus que les pouvoirs nécessaires pour, et avoir assez de signification, pour signifier que nous étions organisés et que nous avons signé.

Au reste, nous voulons te contenter. Et tu verras que [nous] avons fait tout ce que tu nous dis, dans la lettre adressée à la Société. Nous te demandons si tu veux avoir la complaisance, la bonté de nous servir d'agent, mais comme tu as déjà accepté, cette demande est à peu près inutile; elle est écrite, je ne la rayerai pas. Nous te demandons de faire des démarches, c'est comme notre agent, pour voir le prix que pourrait coûter la gravure de l'effigie que tu as en ta possession, et de nous le faire savoir. Tu peux le mettre plus petit, si tu veux. Tu le montreras à la Société et tu feras connaître notre intention si cela est nécessaire.

Toute la famille est bien. Je ne puis t'en dire plus, il faut que j'écrive à la Société et, de plus, comme je suis bien dévot, il faut que j'entende la messe, aille au catéchisme, puis aux vêpres.

Adieu. Ton cousin et ami.

D.E. Papineau

Il n'est revenu dans la pensée que si les membres de la Société te demandaient à voir ta nomination comme agent, tu serais embarrassé peut-être pour montrer la ma-

nière peu officielle dont nous l'avons fait; je viens de me concerter avec mes confrères associés et nous nous sommes décidés à la faire de la manière suivante :

Monsieur, nous vous demandons si vous pourriez accepter votre nomination comme agent auprès de la Société centrale.

C'est une bonne chose d'entendre la messe; je suis presque certain que c'est cela qui m'a fait penser à nous concerter. La poste part, adieu.



À Lactance Papineau

Mr L. Papineau
présent

[Avril 1837]

Monsieur,

Je dois vous donner avis que j'ai reçu les divers certificats de reconnaissance et d'approbation de la Société littéraire, branche N° 1. En sorte que nous pouvons dès maintenant agir régulièrement. En conséquence, et pour remplir les devoirs que ma charge requiert, je vous donne avis de me payer au plus tôt les 8 sols que vous vous êtes engagé à payer. Vous devez aussi tenir votre composition prête afin de me l'envoyer pour la faire parvenir assez tôt pour l'assemblée de la S.L. N° 1. Le sujet à traiter est l'éducation.

Notre agent a cherché à faire graver l'effigie du sceau que nous voulons adopter. Mais les graveurs ont demandé 6 piastres. Il en a composé un plus simple et qui reviendra à 2 piastres, en ôtant la couronne de laurier et la feuille d'érable, et mettant à la place le numéro de la Société. Au reste, je vous l'envoie et vous en jugerez vous-même.

Je suis, etc.

D.E. Papineau, chef

J'espère que vous communiquerez la présente aux autres membres de l'association. Et de plus, vous devez maintenant travailler à augmenter le nombre des associés. La Société littéraire N° 1 se trouve compter dans son corps 15 membres. Je n'en ai pas les noms.



À Amédée Papineau

Saint-Hyacinthe, 13 avril 1837

Monsieur,

Conformément à la demande que vous me faites dans votre date du mois courant, de vous envoyer l'effigie du sceau que vous avez rectifiée, vous trouverez ci-inclus dans la présente cette effigie et le passeport nécessaire, c'est-à-dire la somme de 12# ancien cours.

Aussitôt la présente reçue, faites toutes les diligences possibles pour que le cachet soit prêt et rendu ici pour le prochain mois. Je vous autorise à prendre, comme agent, l'empreinte du sceau et de le remettre officiellement au secrétaire, ce qui évitera une communication qui deviendrait inutile.

À Monsieur le secrétaire :

Monsieur, je dois vous informer que nous souscrivons à l'amendement qui permet de mettre son nom au bas de sa composition. Nous avons aussi adopté le sujet donné par la Société centrale, de sorte que pour cette fois il n'y aura pas de différence dans les sujets de composition, du moins de notre part.

Je suis, etc.

D.E. Papineau, chef

Cher cousin,

Je te prie de m'envoyer une copie de toutes les communications que je t'ai faites depuis le départ de Louis d'ici. J'en avais gardé, mais j'ai perdu les unes; et les autres, je les ai déchirées par mégarde. Si tu ne peux le faire comme ami, tâche de le faire comme agent ou comme secrétaire. J'ai pris la résolution de les serrer avec plus de soin dorénavant.

Ézilda est bien et elle demande une lettre de sa maman, elle dit qu'elle n'est plus malade maintenant et qu'elle lui écrira.

Les amitiés de tous à qui de droit.

Vais-je te parler politique? Mais tu t'y entends peut-être mieux que moi là-dedans. Je te demanderai donc ce que vont dire les membres de la minorité et *Le Canadien* qui jusqu'à ce jour ont déclaré avoir agi dans les intentions les plus pures, tandis qu'un des commissaires avoue qu'ils ont été gagnés par les plus viles et les plus basses intrigues. Vraiment qui croire : le commissaire ou *Le Canadien* dans cette affaire?

Mais je sens que tu sais cela aussi bien que moi, ainsi je te dis adieu, en me souscrivant ton cousin et ami.

D.E. Papineau



À Amédée Papineau

Mons : A. Papineau
Agent de la Société N° 2
Montréal

Saint-Hyacinthe, 30 avril 1837

Monsieur,

En conformité à ce que je vous mandais dans ma dernière, j'espère que le sceau est maintenant gravé et que je pourrai l'avoir sous peu de jours.

Je vous envoie avec cette communication la somme de 3s sur laquelle vous prendrez 10 deniers courant, que vous remettrez au secrétaire, comme montant des souscriptions revenant à la Société centrale.

Puis vous rembourserez aussi de ce que vous avez dépensé pour ma dernière que je n'ai pas fait affranchir. Avec le reste de la susdite somme, vous achèterez de la cire. Vous la prendrez à votre choix; seulement elle pourrait n'être pas semblable à celle que le secrétaire emploie au nom de la Société. Au reste si vous jugez à propos qu'elle [le] soit, vous êtes libre.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre etc.

D.E. Papineau, chef



À Amédée Papineau

Mons : A. Papineau
Secrétaire de la Société
Montréal

Saint-Hyacinthe, 30 avril 1837

Monsieur,

Vous recevrez avec la présente les différentes compositions qui m'ont été remises entre les mains. Ce sera peut-être un peu tard; mais je n'ai pu trouver d'occasion sûre plus tôt. Je connais trop votre diligence pour croire que vous ne nous ferez pas connaître au plus tôt le sujet que l'assemblée de la Société centrale aura choisi pour le prochain mois.

Vous vous ferez sans doute un devoir de nous transmettre le nombre particulier de compositions venant des membres d'ici qui auront été jugées dignes d'entrer dans le cartable, s'il y en a quelqu'une, outre celui en bloc de celles des autres membres de la Société générale.

L'agent vous remettra la somme de 10 deniers courant, montant de la souscription revenant à la Société centrale. Recevez avec la présente l'expression des sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre etc.

D.E. Papineau, chef



M. Lactance Papineau
présent

[Saint-Hyacinthe,] 1^{er} mai 1837

Vous êtes requis de me remettre la somme de 8 sols ancien cours, le ou avant le 2 du mois de mai, en conformité au 21^e article des règlements de la Société.

D.E. Papineau, chef



À Lactance Papineau

Saint-Hyacinthe, 12 mai 1837

Société littéraire
*Constantia omnia vincit*¹⁰
N° 2
Certificat d'admission

Les présentes ont été délivrées à M. L. Papineau le 12 mai de l'année 1837, pour certifier que ledit jour, il a été admis comme membre de ladite Société; et les présentes seront bonnes et valables jusqu'au 12 mai de l'année 1838.

Donné à Saint-Hyacinthe sous le seing du chef et le sceau de la Société.

¹⁰ La persévérance vient à bout de tout.

D.E. Papineau, chef



À Lactance Papineau

M. L.J.A. Papineau
Étudiant en droit
Montréal

Saint-Hyacinthe, 30 mai 1837

Cher cousin,

Tu as dû trouver que j'étais extrêmement diligent à t'écrire, et pour ne pas perdre une si belle prérogative, je me hâte de le faire par une occasion qui part demain pour Montréal.

Il y a beaucoup à dire de ce temps-ci sur la politique : vive les Canadiens, ils se remuent. Tu le verras par les annonces des papiers. J'irai à l'assemblée de jeudi et j'espère t'en donner des nouvelles par Cadoret¹¹ qui partira dimanche pour Montréal. Je profiterai aussi de son occasion pour envoyer les copies des différents membres. Tu n'[en] auras probablement que quatre, vu la maladie d'un des associés. Je t'écirai alors officiellement, ainsi qu'au secrétaire.

Il y a des bruits ici de ce qui se passe à Montréal. Donne-nous des nouvelles de ce certain Monsieur anglais qui a porté les dépêches de lord Gosford (j'aurais bien fait d'écrire son nom, les lettres renversées). On dit qu'il a dîné chez mon oncle D. Viger. Je te prie de nous dire ce que vous pensez que ce soit que ces dépêches de fourbe (tu m'entends). Il paraît qu'elles sont importantes, du moins elles paraissent l'être.

La correspondance de *La Minerve* signée Poplicola¹² est bien longue; on la pense généralement de mon oncle. Dis-moi si elle est de lui.

À propos, l'autre jour, un homme avait affaire à l'office; il n'y avait personne pour lui répondre. Alors pour passer le temps, il me demanda pourquoi l'assemblée de jeudi, premier du mois. Je le lui ai dit. Il m'a demandé si mon oncle y serait. Je lui ai dit que non, car il doit aller au Lac. Alors il me dit que c'était dommage, que s'il y eût été elle (l'assemblée) serait beaucoup plus nombreuse, parce que les gens se seraient forcés,

¹¹ François Cadoret (1809-1883), fils de Pierre Cadoret et de Josephte Glaude de Labassière; orphelin dans sa jeunesse, il est recueilli dans la famille de Jean Dessaulles et deviendra un marchand prospère de Saint-Hyacinthe. Il épousera (Saint-Hyacinthe 25 juin 1839) Marie-Louise Plamondon, fille de Michel Plamondon et de Marguerite Jeannot.

¹² On trouve ce long article signé *Poplicola* dans *La Minerve*, jeudi 18 mai 1837, p. 1-2.

dit-il, pour y venir. Mais il a dit aussi que, puisqu'il allait ailleurs pour la même fin, c'est que cela était bon et qu'il y viendrait.

Tu vois que nos braves gens n'ont pas encore entièrement perdu confiance en lui, ce que *Le Populaire*, j'aimerais mieux écrire M... avait pourtant prôné du haut de sa tribune qui touche au plancher.

Excuse le style, l'écriture, je suis pressé. Il faut que j'aille ailleurs répondre à quelqu'un; il est tard.

Ils sont tous arrivés ici en bonne santé, vous font tous des amitiés et compliments. Ma tante Séraphin¹³ est ici depuis hier.

Dans ma prochaine, des détails sur les opinions des individus ici.

Adieu. Ton cousin affectionné.

D.E. Papineau



Mr Henri Bourret¹⁴
secrétaire de la Société
Montréal

[ajouté par Henri Bourret lors de la réception de cette lettre : *Lettre de la Société N° 2 au secrétaire de la Société N° 1*]

Saint-Hyacinthe, 4 juin 1837

Monsieur,

Vous attendez sans doute avec impatience des nouvelles des affaires de la branche N° 2. Je dois vous informer qu'elles sont toujours prospères. L'agent vous remettra avec la présente les différentes compositions que je lui ai fait parvenir, afin de les présenter à l'assemblée de la Société centrale. Nous espérons que vous nous ferez connaître le plus tôt possible le sujet pour le prochain mois.

Je prends cette occasion pour vous demander de m'envoyer une copie des différentes communications que j'ai faites à la Société depuis notre organisation jusqu'au 30

¹³ Marie-Louise Loubet (1765-1852), née le 13 juin 1765 à Varennes, fille de Philippe Loubet dit Toulouse et de Marie-Louise Dalpé/Parizeau, a épousé (Montréal, 3 octobre 1785) Séraphin-Marie Cherrier, médecin, marchand et oncle de DBP. Le couple s'établira à Saint-Denis-sur-Richelieu.

¹⁴ Baptisé Louis-Alexis-Henri Bourret, à Montréal, le 26 janvier 1817, fils d'Alexis Bourret, avocat, et de Henriette Pelletier. Le parrain a été Hector Bossange, marchand, libraire. Avocat, il épousera (Berthierville, 27 janvier 1845) Lucie McBean, fille mineure de John McBean, ci-devant de la Compagnie de la Baie d'Hudson, et d'Isabelle Latour.

mars dernier. J'en avais gardé une copie, mais je ne sais comment cela a pu se faire, toujours je ne les retrouve plus. Si vous souhaitez de plus amples informations, veuillez bien en parler à l'agent. Je lui avais fait la même demande, mais il n'était plus en office de sorte qu'il m'a dit de m'adresser à son successeur. En ce faisant vous obligerez infiniment votre etc.

D.E. Papineau, chef



À Amédée Papineau

M. A. Papineau
Étudiant en droit
Montréal

Saint-Hyacinthe, 4 juin 1837

Monsieur,

Je profite de l'occasion de M. Cadoret pour vous envoyer les compositions des membres d'ici. Je dois vous faire observer qu'il n'y en a que quatre, vu la maladie d'un de nous. Nous avons fait un nouvel associé, M. Dubé. En même temps, M. Cherrier m'a donné sa démission pour des raisons particulières. Je crois que nous ne pourrons avoir plus d'associés cette année parce que les examens approchent et qu'il faut s'y préparer. Il y a tout lieu de croire qu'ils seront vers le 20 de juillet, à cause du sacre de M. Bourget¹⁵. Nous ne pourrons faire fortune que l'année prochaine. Du reste, point de division ici; puisse-t-elle n'être que passagère au milieu de vous!

Plusieurs membres m'ont demandé plus de détails sur les compositions précédentes que vous ne m'en aviez donnés. Cela doit aussi s'entendre des présentes et des subséquentes. Je vous envoie la moitié de la souscription pour l'appliquer vous savez où.

Je suis, Monsieur, votre etc.

D.E. Papineau

Cher cousin et ami,

¹⁵ Ignace Bourget (1799-1885), coadjuteur depuis le 10 mars 1837, est sacré évêque le 25 novembre 1837 à Montréal. *DBC*.

Dans ma précédente, je t'avais promis de te donner quelques détails de l'assemblée : elle n'est rien moins que satisfaisante. Il faut te dire que je me suis rendu un des premiers, je me suis tenu à la porte et j'ai compté 300 électeurs, outre une vingtaine de femmes ou filles et enfants, lorsque l'assemblée a commencé. Il en est entré encore pendant l'assemblée. Ainsi on peut sans exagération l'évaluer à 350 personnes.

Alors le docteur l'a ouverte en faisant connaître le but de l'assemblée. Il a lu les résolutions coercitives, les a commentées et en a proposé d'autres. Alors Morison¹⁶ s'est avancé, a commencé un long discours dans lequel il a dit que le roi au pouvoir était insolent, les grands de même; puis il est venu au peuple qui [] le même compliment, c'est-à-dire il a dit que le peuple était insolent au pouvoir. Ensuite il a parlé du droit de la Chambre de refuser les subsides, puis ensuite il a proposé de remettre l'assemblée à plus tard parce que, disait-il, elle n'était pas assez nombreuse. La raison en était que ça n'avait pas été crié dans toutes les paroisses. Il est vrai qu'elle aurait pu et dû être plus nombreuse, mais en la remettant l'aurait-elle été ou non? Si elle l'avait été, il fallait la remettre; sinon, on devait continuer celle-ci. Or il est moralement certain qu'elle aurait été moindre, parce qu'une assemblée manquée une fois ne se reprend que difficilement et presque jamais ensuite. Bon nombre d'habitants pensent (à tort, si tu veux), mais toujours ils le pensent, que c'est pour faire révolution, et disent qu'ils ne veulent pas aller à l'assemblée dans la crainte d'être pris et tués, disent-ils; pour cela, j'en suis certain, car plusieurs m'ont demandé si cela était vrai. Une autre partie de ceux qui étaient présents auraient dit qu'ils pouvaient bien rester chez eux, parce qu'ils [ne] venaient que pour entendre disputer sans rien terminer. De plus, les habitants n'aiment pas à marcher deux fois pour aller à l'assemblée. Il a donc eu tort de s'opposer à celle-ci. On lui a répondu; alors il est sorti en disant que ceux qui pensent comme moi me suivent, et la moitié de l'assemblée l'a suivi. Il est à remarquer qu'aucune personne instruite et d'influence ne l'a suivi : il n'y a que des habitants qu'il a induits en erreur.

Toute la famille est bien. Ézilda est comme à l'ordinaire, elle se baigne de temps à autre.

Des amitiés à qui de droit. Adieu. Ton cousin et ami.

D.E. Papineau

Je voulais te demander une explication comme je te demandais dans ma précédente, ne l'oublie pas. Des nouvelles du commerce, des banques, etc.



¹⁶ Donald George Morison (1805-1875), notaire, a épousé (Saint-Hyacinthe, 8 juillet 1833) Rosalie Papineau, sœur de Denis-Éméry.

À Amédée Papineau

Saint-Hyacinthe, 7 juin 1837

Cousin citoyen,

Je reviens à l'instant de Saint-Pie. J'ai trouvé les ouvrages admirables, il n'y a encore que deux moulanges qui marchent et le *smothsmille*¹⁷; les autres ne seront pas terminées avant un mois ou un mois et demi. L'ouvrier [ne] finira de piquer les meules que la semaine prochaine. Passons outre.

Je viens de lire ta lettre : elle sent le patriotisme à foison. J'y vois beaucoup de questions, de réflexions, etc. Je vois que tu fais comme tous ceux qui sont loin, c'est-à-dire force doute, et tu te montres propre à faire toutes les conjectures imaginables.

La conduite de Morison te surprend, elle en a surpris beaucoup, et certes toutes les apparences sont contre lui. Je ne veux pas prononcer, je vais exposer les choses aussi clairement qu'il me sera possible. L'assemblée s'est-elle tenue pour tromper le public ici, au loin, ou pour avoir la manifestation de l'opinion publique? Voilà sur quoi repose toute la question.

Je répondrai plus tard aux deux premières questions, je passe à la troisième.

Les résolutions qui se passent dans les assemblées sont de nature à nous mettre en contact avec l'Angleterre. Ainsi donc, il faut prendre des mesures pour soutenir ces résolutions, si besoin en est. Or il est clair qu'on ne peut les soutenir sans avoir la majorité pour nous. Car s'il était besoin de les supporter et qu'elles en peut (*sic*) été passées par la minorité, alors que l'Angleterre vienne pour nous forcer, et si la majorité nous dit : vous avez passé ces résolutions, soutenez-les, ce n'est pas notre affaire, nous ne les avons pas approuvées; ou du moins nous n'étions pas présents lorsqu'elles ont été passées. Alors, dis-je, que pourrons-nous faire? Il est donc visible que de toute nécessité nous ayons la majorité. Maintenant, quel moyen d'avoir la majorité dans les assemblées? De faire des avertissements dans les paroisses de publier sur les papiers les convocations? C'est ce qui se fait généralement. Mais si dans un comté de dix paroisses ce n'est crié que dans quatre, est-ce la majorité du comté? Remarque bien que je ne demande pas la majorité numérique, mais je demande la majorité des personnes influentes de chaque paroisse, parce qu'alors je serai sûr d'avoir la majorité des habitants qui se laissent conduire par les influents. Mais si je n'ai pas cette majorité, et même si des paroisses où les annonces ont été faites, la majorité des personnes influentes ne s'y trouve pas, que dire?

Mais, diras-tu, les annonces sont sur les papiers et cela suffit? Mais combien y en a-t-il qui les lisent? Et d'ailleurs, je ne puis mieux te répondre que par ce que disent les

¹⁷ *Smothsmille* : smut-mill : moulin pour nettoyer le grain, lui enlever la nielle (*smut, mildew*).
ED.

habitants. J'en ai entendu plusieurs dire, quelques jours après l'assemblée : nous y aurions bien été, mais on ne nous y avait pas invités; nous ne savons pas quel est le but de ces assemblées; nous pensions que l'assemblée (celle-ci) n'était qu'une assemblée de paroisse de Maska.

Tu vois maintenant que l'assemblée d'ici était loin d'être majorité; puisque beaucoup de personnes influentes de La Présentation, de Sainte-Rosalie, de Saint-Simon, de Saint-Damase, Saint-Pie ne s'y trouvaient pas. Il n'y avait de Saint-Césaire que le major Papineau. À Saint-Pie, ç'avait été crié, et ils ont tous dit qu'ils n'y iraient pas.

Maintenant, venons aux procédés de Morison. D'abord, on voit qu'il a tort. Mais examinons les choses et voyons. Je t'assure que d'abord je le blâmais fortement, mais ensuite je me suis un peu rétracté, sans pourtant le disculper entièrement. Voici ce que j'ai appris depuis ma dernière.

Morison a signé la convocation avec plusieurs autres. La veille de l'assemblée, il y en a eu une préliminaire de ceux qui la convoquaient, afin de discuter les résolutions. Morison et plusieurs autres signataires n'y ont pas été invités. Il n'a su qu'il y avait une assemblée préliminaire qu'après qu'elle eut lieu; il pensait qu'il y en aurait une comme cela se fait ordinairement. Il se proposait là d'y faire son objection afin de s'entendre et ne pas déranger l'assemblée générale. Son objection consistait à remettre l'assemblée; non pas à ce qu'elle n'eût pas lieu, mais seulement retardée. Il se serait offert, comme il l'a dit publiquement, à aller lui-même dans les différentes paroisses les crier ou les faire crier; et non pas comme ceux qui s'étaient chargés de faire les affaires qui ont attendu les occasions pour les différentes paroisses, afin d'envoyer ordre de crier l'assemblée. J'oubliais une circonstance importante : ceux qui ont assisté à l'assemblée préliminaire savaient que Morison devait faire l'objection qu'il a faite, et ils ne le demandent pas pour s'entendre. Ils le savaient certainement puisque quelqu'un m'a dit qu'il pensait que Morison s'y opposerait, ce que je n'avais pas voulu croire. Morison approuve entièrement, du moins il l'a dit à l'assemblée, les résolutions proposées pour l'adoption; il ne diffère donc des autres que sur le mode dont on prétendait faire adopter les résolutions.

Tu me demandes si Morison a dit... « me suivent ». Et je l'ai peut-être écrit dans ma lettre, mais je ne puis affirmer s'il l'a dit lui-même. Ce n'est qu'en rapport. J'ai simplement entendu dans la confusion qu'il y avait dans ce moment, le mot « suivent », sans savoir si c'est lui ou d'autres qui l'ont prononcé. Pour le nombre de personnes qui y sont restées, il en reste plus d'un cent, mais pas 150, et jusqu'à la fin de l'assemblée il en est sorti sans cesse, de sorte que quand on s'est séparé, s'il y avait 70 à 80 personnes, c'était au plus, mais *Le Populaire* a des avancés sur cette assemblée comme sur toutes les autres¹⁸.

Je reviendrai là-dessus dans une autre.

¹⁸ Voir « Assemblée du comté de St. Hyacinthe » dans *Le Populaire* du lundi 5 juin 1837, p. 2-3.

Tu me dis n'avoir pas reçu les souscriptions; j'avais pourtant bien mis 30 – un beau trente sols, dans le paquet. Il était bien d'Espagne et bien fait. Je ne sais comment tu ne l'as pas reçu, mais du moins il n'y a rien de ma faute. Ainsi, tâche de faire considérer les raisons au trésorier, jusqu'à ce que je puisse faire mieux. Je verrai Cadoret à ce sujet, et si rien ne se trouve, ma farine, je serai obligé de vomir du mien pour remettre cela à la Société. Remarque que ce n'est pas 20 sols qui reviennent à votre groupe, et j'ai envoyé 30 sols, c'était pour ne pas trop charger le paquet.

Tout le monde est bien. Des compliments, amitiés, respects, etc., à qui de droit.
Ton cousin affectionné.

D.E. Papineau

J'espère que tu ne chargeras pas la présente au compte de notre pauvre Société, qui n'en a pas de reste. Ou bien, comme je mets ma lettre double poids ce que j'en parle, partage les frais et toi tu payeras 9 sols, et la Société 9. Cela t'arrange-t-il?



À Amédée Papineau

Saint-Hyacinthe, 14 juin 1837

Cher cousin,

Comme je t'ai promis de te donner encore quelques détails sur l'assemblée d'ici, je me mets en frais d'acquitter ma promesse. Avant tout, je dois te dire que la correspondance de *La Minerve* est en erreur lorsqu'il dit qu'il n'est sorti qu'une cinquantaine de personnes, puisqu'il en est sorti plus de la moitié et à peu près les deux tiers. C'est probablement quelqu'un de ceux qui étaient le plus occupés auprès de la table, de sorte qu'il n'a pu voir ce qui était dehors en même temps qu'il voyait ceux du dedans. Cela, je le tiens d'autres personnes opposées à Morison. Qu'il ait dit, comme le veut le correspondant, que le peuple deviendrait tyran, cela est faux : il a bien dit insolent et non tyran. Je le tiens encore d'autres personnes aussi croyables que pour le premier point.

Morison, dis-tu, blâme les autres, etc. Cela est vrai et il aurait dû se donner du mouvement; mais il n'a su que le jour même de l'assemblée que trois paroisses n'avaient pas été invitées, ou du moins si [les] lettres ont été envoyées, elles n'ont pas été publiées. Il aurait pu, il est vrai, s'en informer, mais malgré cela les autres ont tout aussi tort que lui dans cette circonstance. Il se plaint à plusieurs personnes influentes. Et cela est encore vrai. Mais ces personnes influentes savent qu'il va faire son objection et de proposer de retarder l'assemblée jusqu'à ce que toutes les formes nécessaires

soient remplies. De plus, ils ont [eu] une assemblée préliminaire la veille pour discuter les résolutions et là ils ne l'y invitent pas. Peut-on plus mal agir? Lui aurait pu encore aller trouver quelques-unes de ces personnes et leur dire ce qu'il se proposait de faire et arranger le tout. Mais pourquoi veut-on qu'il ait tout fait, et les autres, rien? Les autres ont mal agi en tout, et on veut faire retomber le blâme entièrement sur lui parce qu'il n'a pas été de même opinion qu'eux.

Tu dis : Pourquoi s'est-il attiré ces injures? Mais ce n'est pas parce qu'ils s'attaquaient à lui personnellement qu'ils ont eu tort, mais bien parce qu'ils faisaient tort à leur cause. Rien ne dispose plus en faveur de quelqu'un, un auditoire, que la modération; et certes on [n']en a vu qu'un trop funeste exemple.

Maintenant, puisqu'il est prouvé qu'il n'y avait pas majorité, comme je l'entendais dans ma dernière, n'aurait-ce pas été tromper le public que de faire passer pour une de comté une assemblée qui n'était pas même aussi nombreuse qu'on a vu quelques assemblées de simple paroisse? Mais je ne veux pas discuter plus longtemps, j'attends à quelque temps pour que la chose s'éclaircisse entièrement. Car il paraît certain, et il est certain, qu'il va y avoir une autre assemblée. Cette fois, ils envoient des circulaires d'invitation à toutes les personnes influentes de chaque paroisse et de chaque rang, pour les inviter à une assemblée préliminaire afin de leur expliquer le but, le motif de l'assemblée, et ensuite ces personnes l'expliqueront à tous les habitants; ce sera crié dans toutes les paroisses et il est à espérer qu'il y aura du monde. Ils se rassembleront probablement encore pour discuter des résolutions à adopter, et alors l'assemblée aura lieu. C'est Morison qui est à la tête de celle-ci, avec plusieurs autres. Il doit envoyer, à ce qu'on m'a dit, des lettres d'invitation à ceux des plus influents ici. Plusieurs de ceux qui étaient à la tête de l'autre étaient d'avis, dans les jours suivants, que ce serait bon d'en avoir une autre. Ils ont même été voir le docteur pour cela; il leur a dit qu'il ne s'en mêlait plus, qu'ils étaient libres d'y aller s'ils voulaient, dans le cas où il y en aurait une, mais que pour lui il n'y irait pas. Maintenant qu'il est certain qu'il y en aura une, je crois que ceux-là y iront; et alors on verra, on jugera d'après connaissance de cause, et s'il arrivait que Morison fasse adopter des résolutions aussi fortes que les autres assemblées, que deviendraient les accusations d'être vendu à la noblesse? Mais attendons, n'anticipons rien : on ne sait pas encore quand aura lieu cette assemblée. Aussitôt que je le saurai, je te le ferai savoir.

Dans tout ce que je t'ai dit, il n'y a rien, je crois, qui puisse dire que Morison n'a pas eu un peu d'amour-propre blessé. Si tu es tenté de le croire, ce n'a pas été mon intention. Attendons!

As-tu occasion de lire quelquefois *Le Populaire*? Vraiment il n'y a rien de plus curieux; je le lis quelquefois parce que je l'emprunte du collège qui le reçoit sans payer. Quand je ne sais que faire, je le lis pour passer le temps; cependant il faut avouer que je ne puis longtemps le lire, parce qu'autrement j'en mourrais, tant je me fatigue à rire. Il n'éprouve pas d'autre sentiment que celui-là, et certes il ne mérite pas qu'on en ait

d'autre, pas même de pitié. J'ai peut-être tort, car selon le précepte on doit aimer son prochain, même son ennemi. Mais je ne sais que dire, tant il est vrai qu'il y a certains sujets si stériles qu'on ne peut dire guère plus de quatre à cinq phrases qui y aient rapport.

Tu ne m'as pas répondu à ce que je te demandais, excepté sur une question, c'est-à-dire Poplicola. Regarde ma lettre et tâche de me donner une réponse. De plus, ce qui s'est passé de si important à une des dernières séances du Comité Central, et dont Louis ne se souvient pas, à ce qu'il dit.

Pour la famille, Louis t'en donnera des nouvelles. Le plus tôt possible, des nouvelles de la Société.

[Joël] Prince est malade, de sorte qu'il est tout probable qu'il ne donnera pas de composition pour ce mois; pour le mois de juillet, nous pensons avoir assez à faire, de sorte que nous ne donnerons pas de composition pour ce mois.

Ton cousin affectionné.

D.E. Papineau



À Lactance Papineau

Mons. L. Papineau, étudiant
en philosophie
Collège de Saint-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, 3 janvier 1838

Mon cher Monsieur,

Comme des circonstances bien déplorables pour le pays ont fait dissoudre la Société littéraire, j'avais eu la pensée de remettre à chacun des membres la part qu'il pouvait avoir des souscriptions maintenant entre mes mains.

Les livres se sont trouvés écartés, et je me suis trouvé dans l'impossibilité de remplir ce devoir. Je les retrouve, je me hâte de l'accomplir. En conséquence, vous trouverez dans la présente la somme de 6#10, comme équivalent de la somme à vous due.

Vous devez me remettre votre certificat d'admission.

Je suis, Monsieur, votre etc.

D.E. Papineau, ancien chef



À François Tétreau

Mons. F. Tétreau, étudiant
En philosophie
Collège de Saint-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, 3 janvier 1838

Mon cher Monsieur,

Comme la Société littéraire a été dissoute, par la force de circonstances malheureuses, depuis longtemps j'avais eu l'idée de vous remettre ce que j'avais entre les mains de votre part de la souscription que vous aviez fournie. Mais les livres étaient écartés; je les retrouve et m'empresse de vous remettre ce qui vous est dû. En conséquence vous trouverez dans la présente 1^{re}, ancien cours, comme équivalent de la susdite somme. Je ne vous donne pas ce [que] j'ai envoyé à la Société centrale.

Je suis, Monsieur, etc.

D.E. Papineau, ancien chef



A. Montigny¹⁹
Care of Judge Walworth²⁰
Saratoga Springs, N.Y.
[reçue 8 mai]

Saint-Hyacinthe, Girouard-ville, 30 avril 1838

Mon cher cousin,

Depuis bien longtemps je désire pouvoir t'écrire. Je n'ai jusqu'à présent osé le faire, et ces mots que je t'écris maintenant te parviendront-ils jamais? Je m'en flatte, quoique incertain si l'argus oppresseur ne les découvrira pas. Si je ne craignais pas, je te parlerais de quelque chose qui, sans doute, doit toujours t'intéresser malgré ton éloignement, et que tu sois hors de pouvoir souffrir personnellement, je te connais assez pour être sûr que tu dois ressentir une douleur bien vive de la situation déplorable où

¹⁹ Amédée Papineau a pris le patronyme de Montigny, pour honorer ses ancêtres de la famille Papineau-Montigny. Voir *JFL*.

²⁰ Reuben Hyde Walworth (1788-1867), avocat, juriste et politique, démocrate, de Saratoga. Protecteur de la famille Papineau en exil.

se trouve la malheureuse patrie! Sans doute tu dois la ressentir encore plus amère, cette douleur, ayant sous les yeux l'exemple d'un pays heureux, prospère, riche, industriel, instruit généralement parlant; c'est là que tu dois prendre des sentiments dignes d'un citoyen. C'est à l'école du malheur qu'on apprend à être homme, si je puis ainsi parler. Ces leçons pourront-elles jamais être utiles à notre cher mais pauvre pays! Hélas, que de conjectures ne peut-on pas former; nous nous trouvons dans un abîme d'incertitude, de probabilité, d'improbabilité, où nous ne pourrions jamais découvrir les événements. Il faudra attendre les choses. Pouvons-nous regarder, porter nos vues, nos prévisions dans l'avenir? Et y voir quelque chose : quel sort est destiné à cette terre chérie, objet de tant de soupirs et de larmes morales, sinon physiques! Sera-t-il heureux, sera-t-il malheureux!

Mais est-il bien le temps maintenant de faire des réflexions sinistres, pour empirer encore tes peines? Ne devrais-je pas plutôt essayer de trouver quelque chose pour les adoucir? C'est du courage qu'il faut, et je montre le premier l'exemple du découragement. Je devrais plutôt dire qu'après les grandes infortunes, les grands malheurs, il arrive bien souvent que sont les grandes fortunes, les grandes prospérités. Si l'homme éprouve les premières, quand il goûtera les secondes, il en connaîtra tout le prix, il n'en abusera pas, c'est alors qu'il pourra véritablement prendre les moyens de les conserver longtemps. L'adversité est le creuset qui éprouve l'âme généreuse, c'est le feu qui sert à la *retamber*. Tout homme peut être dans la fortune, mais le malheur est l'apanage des âmes fortement constituées, des grands caractères; sans lui, connaîtrait-on tout ce qu'est l'homme et toute sa grandeur, toute sa noblesse?

Le malheur s'appesantira-t-il encore pendant longtemps sur cette chère patrie, et pourrions-nous jamais nous revoir, je devrais dire pourrions-nous bientôt nous exprimer de vive voix tout ce que nous ressentons, au lieu de le confier à du papier, qui pourrait nous trahir aussi bien que nous servir. Il faut espérer que ce sera plus tôt que plus tard. Nous devons toujours espérer, c'est une consolation, quand ce ne serait qu'une douce illusion, du moins elle allégerait nos peines morales!

Tu trouves peut-être un peu étrange que je ne parle que d'étranger, que je tourne toutes les pensées vers des compatriotes et que je ne dise pas un mot de la triste famille. Ce n'est pas indifférence, non, non, c'est que l'un ne peut aller sans l'autre, personne ne peut avoir l'amour de la patrie s'il n'a l'amour de ses parents, et personne ne peut avoir l'amour de ses parents s'il n'a pas le véritable amour de la patrie. C'est une vérité qui ne se trouve pas dans l'esprit de l'homme, mais dans son cœur; ce n'est pas le raisonnement qui la prouve, on la sent en soi-même, on l'exprime, mais on ne peut l'expliquer, elle tient de la nature même de l'homme. Ainsi, quand je parle de l'un, je parle de l'autre.

Hélas, cette famille, que deviendra-t-elle? Son sort est noble puisqu'elle suit le convoi de la patrie, il faut espérer qu'elle le suivra toujours, ou plutôt le sort de cette patrie, il est trop noble de le suivre pour croire qu'elle l'abandonnera. Ce n'est pour

rester dans le malheur, oh non, mais c'est pour le supporter que je me persuade de ce sentiment. Hélas, pourras-tu jamais les connaître, liras-tu ces mots écrits d'une main tremblante mais qui t'est connue? Je l'espère du moins, si je n'en ai la certitude.

Tu te trouves chez un puissant protecteur, il faut en profiter, c'est un adoucissement au malheur qui pèse actuellement sur une famille bien-aimée, sur une patrie chérie. Espérons que tu pourras la voir l'une et l'autre dans peu, que la crise passera, que la prospérité reviendra un jour. Ce n'est pas de l'autre côté que cela nous viendra.

En attendant des jours meilleurs, crois que je suis pour la vie ton cousin et ami affectionné.

D.P. Émeri



L.J.A.P. dit Montigny

Juge Walworth

Saratoga Springs

State of N.Y.

[reçue par maman de ce 2 juin 1838]

Saint-Hyacinthe, 29 mai 1838

Mon cher cousin et ami,

Auras-tu le loisir de lire la présente : que de choses à entendre raconter! qui prendront tout ton temps. Voir une mère bien chérie, tendrement aimée, l'embrasser, la serrer entre ses bras, quelles délices, quels moments délicieux! Puis une bonne tante qui a tout sacrifié (car ce n'est qu'un effet de la miséricorde de Dieu si tous les établissements d'ici n'ont pas été la proie des flammes; et cela, au nom de la bienveillante et maternelle Majesté) pour pouvoir te mettre en sûreté pour conserver des jours qui étaient bien chers à notre bon parent, et par là conserver encore un reste de consolation à toute une famille bien malheureuse déjà. Demander des nouvelles, des détails circonstanciés de tous les individus, qui intéressent en conversation mais qui ne conviennent pas dans une lettre, quand on a le choix des deux, tout cela t'empêchera peut-être pour quelque temps de l'ouvrir. Mais du moins, j'aurai pour moi l'intention.

Dans ces temps, hélas! on ne peut qu'avoir des intentions, tout est en intention : bonnes intentions du côté des ministres, bonnes intentions du côté du parlement britannique, bonnes intentions du côté du comte de Durham, bonnes intentions enfin de tout côté. Jusqu'à quel point ces intentions en théorie seront mises en pratique? Dieu le sait. Pourtant la première chose qu'il aura à faire quand il sera arrivé, sera, s'il veut faire quelque chose d'agréable, de rappeler l'ordonnance du Conseil qui restreint le

pouvoir d'accorder une amnistie sans condition. Par cette ordonnance, il est dit que ceux qui veulent avoir le pardon, ou plutôt qui doivent l'avoir, fassent une pétition au chef de l'exécutif, comme quoi il se reconnaît coupable du crime de haute trahison et ensuite il demande très humblement la rémission de son péché. Et cela ne le sauvera pas de toute peine, parce que si Son Excellence veut mettre des conditions il sera libre de le faire, et de plus un aveu de la sorte entraîne confiscation des biens et même déportation. Ainsi, il n'aura que sa vie à lui sur sa demande expresse. Quelle prostitution de toute justice, quelle abjuration de tout principe de législation; d'un corps législatif sensé plus puissant que l'exécutif, quelle absurdité! C'est proclamer le système de la faiblesse du législateur et par là du despotisme; c'est mettre en tête d'un code de loi l'excellente loi en faveur des privilégiés, de la démoralisation. Il en est encore une autre, non moins infâme et plus dégradante, s'il est possible, celle qui accorde à tous ceux qui ont concouru, illégalement ou légalement, dans l'arrestation des citoyens, le droit à toute impunité, et depuis condamne tous ceux qui feront des poursuites contre ces personnes, à cause de leurs *exertions*²¹ et de leurs violations des lois dans ces arrestations, au double des frais.

Je ne fais aucun commentaire sur cette loi imbécile, qui ne peut sortir que de quelques cerveaux malades. Il ne serait au reste que ce qu'on devait attendre du Conseil. Mais pourquoi exciter la haine, la passion, pendant que nous devons vivre d'espérance!

Ainsi, je laisse la politique de côté pour ne nous occuper que de choses particulières. Pouvons-nous espérer que nous nous verrons bientôt de ce côté? Que ce serait un beau jour que celui où nous nous reverrions encore tous réunis sur la terre chérie, la terre des regrets et des peines. Si nous ne pouvons le faire ici, j'espère que nous pourrions le faire de l'autre côté. Si les choses ne changent pas, je crois aller au commencement des vacances, ou plutôt vers le milieu, vers ces endroits que tu as adoptés pour ta seconde patrie. Ce sera probablement avec Lactance que je ferai le voyage, si je le fais. Alors on pourra se conter tout ce que nous voudrions, sans crainte, puis peut-être voyager dans quelques grandes villes, examiner, prendre des connaissances, etc. Mais voilà bien des châteaux en Espagne pour qu'ils puissent se réaliser.

Adieu, mon bien cher cousin, je te charge de faire mes plus sincères, plus respectueux respects et mes plus tendres amitiés à celui qui nous intéresse tous à tant d'égard et qui doit nous être plus cher encore [depuis] que le malheur a frappé.

Adieu, adieu, porte-toi bien, trois fois bien. Pour des détails de la famille, tu en auras de vive voix.

Je suis et serai pour la vie ton très affectionné cousin.

D.E. P. dit Montigny

²¹ Ou, mieux, exactions.

À Angelle Cornud

DBP, écuyer
Maître de Poste
Petite-Nation

Saint-Hyacinthe, 25 juin 1838

Ma chère maman,

Toutes mes lettres précédentes ont dû vous jeter dans une grande inquiétude sur la santé de notre pauvre Rosalie²². Dans ma dernière pourtant, je disais qu'elle était mieux, c'est bien le cas : elle va beaucoup mieux, ne tousse pas de la moitié autant qu'elle le faisait, n'a presque plus de fièvre mais est encore faible. Elle commence à manger : hier elle a pris à peu près la moitié d'un poulet pour son dîner, et le matin de samedi elle a mangé à son déjeuner un peu de *beefsteak*, malgré la défense du docteur à ce contraire. Cependant elle l'a supporté et même ça lui a donné un peu de force, elle prend du sirop de marrube²³ pour sa toux, elle en éprouve un bien sensible. Elle est extrêmement maigre, ce n'est pas étonnant, elle n'avait presque rien pris depuis 15 jours; le sang commence à lui revenir. M^{me} Morison²⁴ la mère est arrivée ici samedi dernier, la croyant plus malade qu'elle n'est, car elle n'aurait pas laissé la maison de M. Chamard seul avec deux vieilles personnes incapables de rien faire.

Enfin, je crois pouvoir vous donner quelques détails sur le voyage de mes tantes aux États-Unis. Elles se sont très bien rendues le vendredi soir à Saratoga, toujours en steamboat ou en *baquet-boat*. Elles sont arrivées au Congress Hall, mais le soir M^{lle} Walworth, qui faisait ménage seule avec Amédée depuis quelques jours, depuis que M. et M^{me} Walworth s'étaient absentés, les a fait venir et elles ont logé là. Comme mon oncle n'était pas encore rendu, le lendemain, elles en sont parties pour aller à Albany, chez la famille Porter. Elles ont entendu la messe le jour de la Pentecôte. Elles ont reçu maintes et maintes visites seulement parce qu'elles étaient l'épouse et la sœur de M. Papineau. Elles en sont parties le lundi pour revenir à Saratoga. Mon oncle qui était le vendredi à plus de 150 milles de là, y est arrivé le mercredi suivant, après avoir pourtant perdu environ 24 heures. Quand il est arrivé à Albany, il a reçu beaucoup de visites, parce qu'il avait laissé l'incognito. Les directeurs de la Compagnie du Rail Road de cette place à Saratoga lui firent une visite le soir et lui proposèrent de faire un exprès pour lui pendant la nuit, ce qu'il ne voulut pas accepter, mais ils le pressèrent et dirent

²² Rosalie Papineau (1816-1854), épouse de D.G. Morison, notaire. Sœur de DEP.

²³ Le marrube : plante de la famille des Labiées utilisée contre la toux depuis l'Antiquité.

²⁴ Jane Woddon, mère de D.G. Morison.

que ça lui ferait plus de plaisir de voir sa famille 12 heures plus tôt que 12 plus tard, et ils l'embarquèrent.

Il arriva sans que personne ne l'attendît, à minuit. L'entrevue a été, comme vous pouvez bien le penser, des plus agréables. Ils ont tous trouvé des amis, de vrais amis, la plus grande sympathie que jamais hommes ne puissent témoigner pour le malheur, toutes les consolations qu'ils ont pu souhaiter dans leur exil, ils les ont eues, ils les ont éprouvées de la part de ces personnes vraiment aimables, hospitalières, et toutes les espérances qu'ils pouvaient avoir leur étaient données par ces hommes des premières sociétés et qui pouvaient observer et connaître la marche politique que devaient suivre les autorités. C'est une dette immense que toute la famille a contractée envers ces êtres généreux, qui ne pourrait être bien payée que par une semblable hospitalité, si jamais l'occasion pouvait s'en présenter.

Nous avons aussi eu des nouvelles de tous nos amis de la prison. Ma tante y a passé la journée du vendredi de l'octave, depuis dix heures jusqu'à neuf du soir. Ils se sont trouvés là réunis en famille, six membres, savoir pépé, ma tante, Louis, Louis Viger, A.B. Papineau, A.A. Papineau, et de plus le respectable M. J.J. Girouard, qui se trouvait dans la même chambre que mon oncle Augustin, où s'est pris le dîner. Ils espéraient tous ou presque tous sortir. Le gouvernement a établi des négociations avec tous les prisonniers, aux fins probablement d'accorder une amnistie. On pense qu'elle s'étendra aux réfugiés. S'il y a des exceptions, ce ne pourrait être tout au plus que ceux dont la tête a été mise à prix qui en souffriraient, mais c'est ce qui n'est pas probable, ma tante Desaulles tenant d'une personne de Montréal pour respectable, et qui l'a entendu de ses propres oreilles, que le secrétaire du gouverneur avait dit que ce n'était pas les Canadiens qui avaient voulu faire la révolution, qu'ils n'ont fait que se défendre chez eux contre des personnes qui les avaient poussés par leur violence à prendre des mesures légales, qu'ils avaient été attaqués contre la loi et à la violation entière et radicalement de la constitution. S'il s'exprime ainsi, on peut penser que le gouverneur lui-même n'est pas éloigné de ces principes, et alors pourquoi punir des personnes qu'on reconnaît innocentes du crime pour lequel on pourrait les condamner? La chose serait difficile à expliquer. Il court ici beaucoup de bruits sur les négociations qui se trament à la prison. Par exemple, on fait dire à M. Girouard qu'il ne voulait pas signer un papier, vu qu'il n'avait pas signé de pétition pour entrer en prison et qu'il n'en signerait pas pour en sortir. Que s'il y avait seulement un seul honnête homme dans le jury qui le jugerait, si son procès passait, il était bien sûr de triompher. Hélas, plutôt à Dieu qu'il en fût ainsi! Ce pauvre monsieur est d'une complexion bien délicate et n'est pas absolument bien.

Quand les prisonniers seront sortis et qu'on pourra parler, c'est alors qu'il s'en découvrira bien des infamies, des bassesses, des atrocités, des inhumanités qui feront horreur à tout ce qui a du cœur. Il y a des écrits qui sortiront de la prison pour dévoiler toute la turpitude, toute la scélératesse de ces âmes vénales et rampantes, qui n'ont pas craint de se parjurer, de fabriquer des crimes pour assouvir leur haine personnelle.

Morison doit aller à Montréal sous peu, comme témoin. Il pourra le faire sans crainte, vu que sa femme est beaucoup mieux. Tout le reste de la famille est bien, vous salue du meilleur cœur et vous embrasse le plus tendrement. Nos vieux parents de Saint-Denis ont tous encore bonne envie de vivre. Adieu, ma chère maman, mes amitiés à toute la famille sans exceptions.

Je suis avec amour et respect votre fils affectionné.

D.E. Papineau

Les vacances se trouvent le 20 du mois prochain. Je partirai ce jour-là même avec Casimir pour me rendre à Montréal. Je m'embarquerai le lendemain pour me rendre à la Petite-Nation; je ne retarderai pas plus longtemps. Si vous aviez quelques commissions à me faire faire, vous pouvez me les donner, je m'en chargerai avec plaisir.



À Lactance Papineau

Saint-Hyacinthe, 30 septembre 1838

Mon cher Lactance,

Tu vas sans doute trouver extraordinaire que j'écrive avec de pareille encre, mais encore vaut-il mieux de même que pas du tout. Et c'est de ton industrie dont je me trouve avoir hérité, c'est quelque chose. Mais laissons là toutes ces bagatelles pour ne nous occuper que de choses plus importantes.

Tu verras par quelque petite commission que je donne à Amédée, que j'ai retrouvé le catalogue; pour plus longues explications, vois sa lettre. Si je dis que j'ai eu de l'ouvrage, ce n'est pas que ça m'a coûté de l'entreprendre; au contraire, je l'ai fait avec plaisir parce que c'était pour un bon oncle, qui avait eu déjà beaucoup de bonté pour moi, et que j'ai trouvé l'occasion de le lui marquer, du moins autant qu'il était en mon pouvoir jusqu'ici, sinon autant qu'il pouvait l'attendre de moi. En attendant qu'une autre occasion se présente, je vais te parler d'autre chose.

Je n'ai pas besoin de te faire de longues phrases sur lord Durham et son administration. Tu en sais tout aussi long et plus long que nous; tu peux penser mieux peut-être là-dessus que nous : vous voyez tous les papiers libéraux; ici, on ne voit que ce qu'on veut bien nous permettre de voir, et de cela encore que ce que le *Temps* nous en dit une fois par semaine; pour les autres papiers, il n'en faut pas parler, ils sont tous achetés ou plus ou moins engourdis et endormis par l'administration, qui nous a inventé une nouvelle espèce d'endormitoire avec son magnétisme. Tu peux en juger toi-même : Le *Mercury*, en parlant de lord Durham, dit que tout est bien; la *Gazette* n'en

est que l'écho; le *Morning Courier* crie Haro ainsi que *Le Populaire* et *L'Ami [du peuple]*. *Le Canadien* est toujours le même, c'est-à-dire : tout est bien dit, quand il parle aux autorités, puis en même temps tout est mal : vous faites mal, vous faites bien sur le même acte. Quand il parle au peuple, tout est mal, tout est bien, vous faites bien, vous faites mal sur les mêmes plaintes portées par les masses. Mais c'est un sujet trop dégoûtant. Ne parlons plus des papiers publics.

Quant à l'esprit public, autant que je puis l'observer, je crois qu'après tout, les événements n'ont pas peu contribué à l'éclairer, et je ne crois pas me tromper en disant que les esprits sont plus échauffés par les idées de réforme et plus disposés à en sentir la nécessité qu'avant ces troubles, parmi les habitants surtout. On en a une preuve dans l'encouragement extraordinaire que les steamboats canadiens reçoivent; ils aiment tous mieux payer 20 sols à 1 schelling, et même 30 sols de plus et aller dans un steamboat canadien. *Le Charlevoix* par exemple, avant les vacances, outre ses dépenses courantes, avait mis de côté plus de 2 500 £; et ce qu'il a fait depuis, à proportion du temps, est plus considérable. Ces détails sont un [peu] long, mais ils sont propres à faire connaître l'esprit public.

J'aurais bien désiré que tu m'eusses écrit avant de partir; j'espère que tu répondras cela par la présente occasion : tu n'en trouveras jamais une plus sûre. Que penses-tu faire là-bas? Quelque chose de précis ou d'à peu près sûr, si c'est possible. Les dernières nouvelles d'Angleterre ont-elles pu faire changer la conduite que mon oncle se décidait à suivre, s'il en avait une d'arrêtée. Ce n'est pas par simple curiosité, c'est parce que je crois sa conduite liée aux événements et par conséquent à la politique. Et puis ton avenir doit beaucoup en dépendre.

Pour moi, j'ai déjà commencé à étudier les lois de Domat²⁵. Je suis déjà assez habile puisque je copie des actes. Tu vas peut-être dire que je suis comme quelqu'un qui disait qu'il faisait des horloges et, après les explications, il s'est trouvé qu'il ne charroyait que le sable pour les faire, ce qui était un peu différent. Mais dis-en ce que tu voudras, la chose est écrite, il faut la laisser.

Du moins, quand pourrons-nous te voir encore en Canada? Peut-on entrevoir quelque chance là-dessus? C'est, je crois, ce qui est absolument impossible de dire. Depuis un certain temps, on a vu si souvent notre cher pays la victime du premier gouverneur, que le hasard ou le patronage faisait échouer sur nos bords, que nous n'avons rien à attendre de bon. Il faudra donc attendre tout du temps, et pendant ces heures-là! les supporter avec résignation, courage, fermeté. C'est le partage des cœurs généreux de pleurer sur le sort de leurs concitoyens : c'est une vérité triste mais qui est bien constante quand on examine l'histoire de ceux qui par leurs talents et leurs vertus ont fait le bien de leurs concitoyens, en ont presque toujours été mal récompensés, ou que

²⁵ Jean Domat (1625-1696), juriconsulte français, auteur de : *Les lois civiles dans leur ordre naturel* (1689), livre souvent édité et complété par différents auteurs.

ceux qui étaient assez clairvoyants mais qui ne pouvaient rien faire, ont toujours été méprisés dans leurs conseils et réduits à dévorer leur peine en silence. Au reste, ne désespérons pas encore, la médaille peut retourner de nouveau.

Pour des détails de famille, tu les auras plus au long de ma tante. Lévesque et Tétréau t'ont écrit, je ne te parlerai pas d'eux. J'aurais voulu que tu m'eusses laissé mes quelques notes que je t'avais prêtées lorsque je suis parti pour la Petite-Nation. C'était des notes sur la politique. Ne les communique pas si tu les as, je voudrais les conserver, je suis sûr que cela sera drôle à relire dans 15 et 20 ans d'ici, n'importe je les voudrais.

J'attends une lettre de toi par ma tante; des nouvelles sur les Canadiens exilés comme vous, dont tu pourras avoir connaissance; d'O'Callaghan, Mackenzie, etc., si tu peux en avoir des déportés à la Bermude, de tâcher nous en donner connaissance. Enfin, de tous ces petits détails qui peuvent intéresser tout cœur canadien dans les circonstances où nous sommes.

Mes respects les plus sincères à mon oncle et à ma tante. Adieu, tous les amis que j'ai eu occasion de voir ne t'oublient pas. Encore une fois, adieu et crois-moi pour la vie ton cousin et ami affectionné.

D.E. Papineau dit Montigny

N.B. J'ai mal daté ma lettre à Amédée : elle devrait être de même date que celle-ci²⁶.



Mons : A. Papineau dit Montigny

Sources de Saratoga, N.Y.

États-Unis

par faveur de M^{lle} R.E. Dessaulles²⁷

[reçue le 8 octobre 1838]

Saint-Hyacinthe, 1^{er} octobre 1838

Mon cher Amédée, mon cousin,

Il y a bien longtemps que je voulais t'écrire, puisque le projet dont je t'avais fait part le printemps dernier ne peut se réaliser. Il y a eu, il est vrai, plusieurs occasions mais je n'ai pu en profiter, vu que j'ai été pendant ce temps-là à la Petite-Nation. Tu penses bien que quand on apprenait le voyage de tel ou tel, il était parti quand la nouvelle nous en

²⁶ Lactance ajoute, de sa main : « Reçue le 8 octobre 1838. J.B.L. Papineau dit Montigny. »

²⁷ Rosalie-Eugénie Dessaulles (1824-1906), cousine de DEP.

venait. Mais pas tant de préambule : il n'y a pas de remède, n'y pensons plus; profitons de la présente qui est bien sûre.

J'ai reçu ta lettre du 15 septembre par M. Donegani²⁸. Avant de faire quelques observations sur le contenu, je vais te dire ce qui peut intéresser. Vous devez sans doute connaître les nouvelles d'Angleterre? Est[-ce] pour le mieux, est-ce pour le pire? D'une manière ou d'une autre, je crois que c'est une partie et qu'on met au jeu les pauvres Canadiens. Car rien de plus évident que ce n'est que par esprit de parti que les Lords, jusqu'à ce jour, [ont] le soutien et le support de nos plus cruels ennemis d'Angleterre et le sanctuaire, j'aurais dû dire repaire, d'où nous sont venus ces petits tyrans qui n'en étaient que plus détestables et plus oppresseurs par cela seul qu'ils étaient petits, que les Lords, dis-je, se sont montrés si scrupuleux sur la conduite du Lord Durham. Il paraît aussi que la Chambre des communes a passé le bill des Lords. Quel sera le résultat de ces mesures? On n'en sait encore rien ici. Vont-ils rappeler les exilés et leur faire leur procès, du moins ceux qui sont en leur pouvoir, ou bien les rappellera-t-il pour tout simplement les laisser en liberté? C'est ce qui peut inquiéter et ce qui est encore incertain. On dit ici que Durham doit partir dans le cours de ce mois, qu'il a reçu des dépêches à cet effet. Est-ce vrai, est-ce faux? Le plus vite on sera débarrassé de lui, mieux on s'en trouvera. Il paraît qu'il a engourdi tous les Canadiens, du moins quant à ce qui regarde les affaires publiques. Un autre peut-être n'aurait pas le même effet.

Maintenant, tu veux que je [me] mette pour ainsi dire à la tête du pays? Oh pour le coup, je n'ai pas tant d'ambition, je ne veux pas si vite aller au premier rang, car sais-tu que ton projet est mot à mot cela? Mais, dis-tu, ce ne sera que par degrés, oui, j'en conviens, mais je n'y veux parvenir ni tout à coup, ni par degrés. Qui, moi, aller ainsi t'ôter la place à la présidence de la nation canadienne, mais tu n'y penses pas, mon cousin! Non, je ne veux pas être si utile à mon pays : ce serait à mourir de vanité de recevoir tant d'éloges, de se voir prôner et publier ainsi dans toutes les bouches, et moi j'ai bonne envie de vivre, pour être moins utile à la fois, mais plus longtemps. C'est du petit moi que je veux, mais qui dure longtemps. Et puis crois-tu qu'il soit si aisé de démagnétiser le Canadien, comme on dit? Je n'entre et ne suis pas encore entré dans les conscrits de ce Monsieur le Magnétiseur de Lord Durham, pour pouvoir, moi, réveiller ce qu'il a endormi. Je suis sûr qu'en lisant ces lignes tu vas dormir aussi, toi, il a tant endormi jusqu'aux choses inanimées, témoin cette lettre, et tu voudrais que nous fussions réveillés, nous autres qui sommes beaucoup plus près de lui que toi? Au reste, la seule considération que je ne suis pas chez moi, que je suis dans une paroisse étrangère, que par conséquent je n'ai aucun droit à m'immiscer dans les affaires ici, pourra tout d'abord m'en empê-

²⁸ John Anthony Donegani (1798-1868), fils de Joseph Donegani et de Thérèse Donegani; hôtelier et seigneur de Foucault, il épousa (Québec, 3 mai 1830) Rosalie Plamondon, fille mineure de défunt Louis Plamondon, avocat, inspecteur des domaines du Roi, et de Rosalie Amiot. Conseiller municipal, grand propriétaire. Apparenté aux Papineau par la famille Amiot. RPCQ, DBC.

cher. Ensuite je suis ici, comme tu sais, aux dépens de ma tante, du moins en partie, je n'ai rien à moi et pour cela il faudrait toujours quelques dépenses. Tout de suite, on dirait que c'est par ambition que je serais le dernier qui devrait commencer, que ce soit dit à tort ou à travers. Pour s'associer, il suffirait sans doute de le faire pour réussir, mais les personnes instruites sont comme les ignorants : elles sont patriotes jusqu'à la bourse, depuis la première jusqu'à la dernière; et avec cela, essaie donc à faire quelque chose si tu ne le peux pour toi-même. Je te laisse juge.

Tu me mandes dans ta lettre que mon oncle désirerait avoir le catalogue des livres de sa bibliothèque, avec des notes de ceux qui manquent. J'ai fait cet ouvrage, tu remerieras bien Lactance de ma part de l'ouvrage qu'il m'a fait faire. Je n'ai perdu qu'environ douze jours. Il te dira la raison pourquoi j'ai mis tant de temps. En cas qu'il ne te l'explique pas bien, je vais te donner quelques renseignements, n'ayant pas le catalogue. J'ai été obligé de le faire, du moins des livres qui [y] étaient. J'ai fouillé dans huit caisses, moitié de pamphlets, moitié de brochures et de livres reliés aussi, pour pouvoir lire et relire le titre de chacun et l'inscrire au catalogue, puis il fallait aller voir à la fin de chaque volume presque pour voir si c'était aussi la fin de l'ouvrage. Quand tout cela fut presque fini, je me suis transporté [au collège] avec tout mon attirail, cornet, plume, papier, encre, etc., pour faire la même opération. J'aurais bien commencé par là, mais M. Raymond m'a dit d'attendre que la sienne propre fût arrangée pour que j'y pusse travailler avec assez de promptitude. Et l'une des premières choses que j'ai trouvée en cherchant derrière les gros livres, c'est le catalogue lui-même, que Lactance a transporté, porté et transporté pendant plusieurs jours d'ici au collège, et du collège ici pour le copier, et qu'il aura laissé un beau jour dans la bibliothèque, attendu qu'on y allait assez souvent quand on arrivait, la classe non encore commencée.

Depuis que tout ceci est écrit, on a su d'une manière bien certaine que lord Durham doit partir. Ainsi, je te somme d'accomplir ta promesse à la lettre, puisque je ne puis, moi, aller de l'autre côté.

Je t'envoie les livres qui étaient dans ta valise mais dont Lactance a emporté la clef, disant qu'on n'avait rien à faire dans cette valise. Mais nous avons trouvé un moyen, celui des volontaires de l'année dernière, nous avons levé la serrure, avons vu ce qu'il y avait; n'avons pas trouvé les piles de gazettes dont tu parles, et par conséquent tu ne les y trouveras pas. Je garde aussi le *Traité sur les lois civiles du Bas-Canada* de Beaubien²⁹. Je ne les avais pas et elles me seront plus utiles qu'à toi dans ces circonstances.

Ma tante te remettra tes brevets, notes généalogiques, image de première communion, etc.

Il n'y a rien ici de nouveau qui puisse intéresser. Tous tes amis te font bien des amitiés, compliments, et te souhaitent une bonne santé! de pouvoir revenir bientôt au mi-

²⁹ Henri Des Rivières Beaubien (ca1799-1834), *Traité sur les Lois civiles du Bas-Canada*, 3 vol., Montréal, Imprimerie de La Minerve, 1832.

lieu d'eux parler de toutes sortes de choses, s'entre[te]nir avec contentement, gaiement, sur notre beau pays, sur notre malheureuse patrie, proie à tant de misères. Ils souhaitent tous nous voir encore réunis pour jouir des douceurs qu'offre notre société canadienne, qui est particulière mais qui n'est pas moins agréable et délicieuse.

Mes respects et amitiés à mon cher oncle et à ma tante, à Lactance. Embrasse pour moi la petite cousine Azélie. Crois-moi toujours pour la vie ton cousin et ami affectionné.

D.E.P. dt M.



À Denis-Benjamin Papineau

Saint-Hyacinthe, 11 janvier 1839

Mon cher papa,

Maman, comme elle doit vous le dire dans sa lettre, part à l'instant pour Saint-Denis. Elle a oublié – ou croit l'avoir oublié – de vous demander une réponse à une lettre précédente par rapport aux volailles que j'avais apportées en montant, ainsi que les volailles et le poisson qui est venu par l'homme de Rosalie. Elle désirerait avoir une réponse bien promptement. Elle reviendra mercredi ou jeudi et [ne] partira avec ma tante probablement que lundi, c'est-à-dire d'aujourd'hui en huit, pour Montréal. J'irai probablement les y mener. Pour le poisson que j'ai descendu, ma tante veut le payer; maman voudrait avoir votre avis : elle ne veut pas décider sans savoir ce que vous voulez.

Il n'y a rien de nouveau ici qui puisse être de quelque intérêt. Il y a 15 ou 16 police-hommes d'engagés mais seulement provisoirement, suppose-t-on, parce qu'il n'y a pas d'argent, à ce qu'on dit. Toujours ils ne sont pas encore en uniforme. Il y a eu encore deux prisonniers de faits : un notaire Paré³⁰, de Saint-Pie, et un nommé Bourque³¹, marchand, de Saint-Damase. Le premier, on ne sait pourquoi; l'autre, par pour une meilleure raison, au moins apparente. Ou plutôt, on [dit] que c'est parce qu'il y avait un *warrant* contre eux et qu'on [ne] voulait pas avoir dépensé du papier inutilement.

³⁰ Alexis-Pierre Paré (1808-1880), notaire de 1832 à 1880. Né à Longueuil, fils de Pierre Paré et d'Angélique Brais-Labonté, il a épousé (Boucherville, 4 octobre 1831) Julie Dalpé-Pariseau, fille de Jean-Baptiste Dalpé-Pariseau et de Julie Martin. Le notaire Paré aurait été arrêté en février 1839, dit-on, mais il n'a pas été emprisonné et son nom n'apparaît pas dans la liste officielle des prisonniers de la seconde insurrection.

³¹ Jean-Baptiste Bourque/Bourg (1804-1859), marchand à Saint-Damase, major de milice, incarcéré du 11 février au 2 avril 1839. Né à Saint-Hyacinthe, fils de Jean-Baptiste Bourg et d'Élisabeth Gareau-St-Onge, il a épousé (Chambly, 26 juin 1827) Marguerite Létourneau, fille de Joseph Létourneau et de Josèphe Bélique-Lafleur.

Les vieux parents de Saint-Denis étaient à peu près toujours les mêmes qu'à l'ordinaire. Ici, tout le monde est bien; ma tante Augustin part cet après-midi pour Saint-Denis : vous voyez qu'elle est mieux. Pas de nouvelles fraîches des États que celles reçues par la poste pendant que j'étais à la Petite-Nation. Mon oncle et le reste de la famille étaient bien, excepté la petite Azélie qui a eu une attaque de croup, mais elle était hors de danger quand la lettre a été écrite. Nous l'avons reçue par la poste, preuve qu'une lettre peut passer quand on lui en donne la permission. Les amitiés, respects, compliments de tous à tous.

Adieu, mon cher papa, croyez-moi toujours votre fils affectionné.

D.E. Papineau



À Lactance Papineau

Saint-Hyacinthe, 14 mars 1839

Mon cher Lactance,

Depuis plusieurs semaines j'avais voulu t'écrire; mais le moyen? je ne le pouvais trouver, je ne savais comment adresser mes lettres, surtout depuis la mort de cet inestimable M. Porter, qui était la bonté même. C'était un excellent citoyen; il s'était fait aimer par la douceur de son caractère, chérir par sa compassion envers tout le monde, étrangers comme compatriotes, respecté par tous ceux qui pouvaient connaître les vertus domestiques dont il était le modèle. C'est du moins le caractère dont je me suis formé de lui, d'après ce que j'en ai entendu dire. Ma tante écrivait de temps à autre par son adresse, et je n'osais pas m'en servir afin de ne pas répéter une adresse trop souvent, de crainte d'exciter les soupçons sur une adresse venant du Canada pour aller aux États et, par là, faire tort à la famille en la privant peut-être d'un moyen de communication, d'autant plus précieux qu'il est le seul que nous puissions avoir dans les circonstances actuelles. J'aurais pourtant pu écrire et, pour réparer ma négligence, je me servirai du canal de M. John Davison³², *Clerk in Chancery*.

Il faut que nous soyons dans des circonstances bien étranges, puisque nous sommes obligés de nous cacher pour faire des communications bien innocentes, d'emprunter des noms étrangers, toujours avec une certaine crainte de gêner, malgré toute l'indulgence

³² John Mason Davison, greffier à la Chancellerie, sera président de la Saratoga & Whitehall Railroad Company; il a épousé (Saratoga Springs, 31 août 1838) Sarah Walworth, fille du chancelier R.H. Walworth. Davison tenait une librairie et vendait des journaux. Voir *JFL* et *JÉMP*.

qu'on puisse supposer dans les personnes qui veulent bien nous prêter leurs noms, surtout quand on ne les connaît pas du tout. Ne dirait-on pas que nous sommes tous, depuis le premier jusqu'au dernier, de grands criminels [n']osant paraître au grand jour, dans la crainte d'être appréhendés ou prenant soin d'éviter tout ce qui pourrait les faire découvrir. Il y a donc un grand bouleversement dans l'ordre naturel : et en effet on est actuellement dans la crise, ce sont les convulsions dernières d'un état de société qui est à sa fin, pour donner naissance à une régénération quelconque. Sera-ce une régénération dans le mal ou dans le bien?

Nous avons reçu aujourd'hui une lettre de ma tante, du 1^{er} courant. Elle dit que tu as écrit à ma tante Dessaulles, aussitôt le départ de mon cher oncle, par un homme de Montréal. Cette lettre n'a pas encore été reçue, et peut-être elle ira avec celle que vous nous écriviez du mois d'octobre, et que nous n'avons eue que tout dernièrement. Il serait peut-être mieux de toujours écrire par la poste, à moins qu'il n'y eût des occasions *bien sûres, bien sûres*, et qui remettraient fidèlement et ponctuellement les précieux et intéressants dépôts qui leur seraient confiés.

Il paraît aussi que tu m'as écrit une lettre par un homme de Saint-Antoine; je n'ai eu aucune nouvelle de l'homme et encore bien moins de la lettre. J'en suis mortifié. Pourtant il faut l'endurer, ce sont de ces contrariétés qu'il faut souffrir, auxquelles il faut se soumettre, quand on ne peut faire autrement.

Je vois que les communications par la poste ne sont pas si difficiles qu'elles l'ont été; et encore quelle gêne, quelle contrariété! et cela pour empêcher des hommes tombés dans le malheur de s'entretenir au moins de leurs misères, pour empêcher des larmes de consoler des pleurs, pour séparer les cœurs, les âmes, après avoir violemment séparé les corps. Et encore, quel terme peut-on voir d'une tyrannie si dure, qui veut s'étendre jusque sur la pensée; quel changement, et quand arrivera-t-il? Ce ne sera pas sitôt, d'après toutes les apparences.

La guerre est prête à s'allumer; bien des crimes se commettront, si c'est le cas. Des vengeances, des animosités personnelles s'exerceront, sous prétexte de bien général. Notre pauvre pays sera le théâtre de ces actions. Il sera dévasté, saccagé, ruiné sans ressource, pour satisfaire l'ambition. Il n'aurait pourtant pas besoin de semblables maux. Assez déjà et trop de malheureux gémissent dans la pauvreté, la misère, la désolation! Et pourtant il n'y a pas moyen de l'éviter. Si on l'évite d'un côté, ce n'est que pour être plus frappé de l'autre. Il est presque certain que l'union des Canadas aura lieu maintenant, et nous allons nous trouver noyés dans une majorité qui ne cherchera qu'à nous faire du mal, à nous fouler en nous mettant impitoyablement le pied sur la gorge. Il y a longtemps que leurs vœux sont l'anéantissement entier du peuple. Ils seront enfin au comble de leurs vœux. Ces ennemis, si vains, si orgueilleux, si oppresseurs dans la prospérité, montrent par leur conduite la mesure de ce qu'ils peuvent ou pourraient faire dans l'abaissement et l'obscurité. Ils font voir à nu la bassesse de leur caractère, avec la dépravation de leur cœur. Ils se montrent acharnés contre leur victime sans défense;

plus ils la blessent, plus ils l'épuisent, plus ils lui frappent des coups terribles, plus ils la laissent, la détestent et veulent son oppression. Ils ne seront pas toujours tranquilles; un jour viendra et eux-mêmes le feront naître, ce jour où l'heure de la rétribution sonnera, aussitôt que nous ne serons plus rien, que nous aurons perdu le peu d'influence qui nous reste, qu'ils ne nous craindront plus. Le pays sera-t-il tranquille? Non. Il y aura encore deux partis de Bretons : les officiels, les réformateurs. Mais peut-être ceux-ci se feront écouter, parce qu'ils ne seront pas, eux du moins, de la race maudite et réprouvée. Tant mieux s'ils peuvent obtenir des réformes, le pays au moins en profiterait. Mais qu'est-ce qu'un pays sans ses habitants, ses citoyens? Un espace de terre plus ou moins grand, plus ou moins habitable.

15 mars 1839. J'ai laissé ma lettre hier au soir pour aller me coucher. Sans doute tu me pardonneras bien d'avoir préféré pour une fois mon repos au plaisir de t'écrire. Puis j'avais une autre raison : c'est que je ne voulais pas finir si tôt, dans le cas où j'apprendrais quelque chose de nouveau, pour t'en faire part.

Aujourd'hui, je vais te donner un véritable bulletin sanitaire; je ne suis pas encore maître passé dans cela. Ainsi, s'il n'est pas dans les formes voulues par les saintes lois de la médecine et de la chirurgie, du moins je me flatte qu'il sera assez correct.

Ma tante Dessaulles a un rhumatisme à une jambe, qui la fait pâtir et souffrir beaucoup, mais qui ne l'empêche pas de toujours marcher. Elle l'a depuis plus de trois mois. Casimir Dessaulles a été malade pendant quinze jours; il avait besoin de se décharger d'humeurs dont il était beaucoup tourmenté. Aussi, purgatif et vomitif, repurgatif et revomitif a été employé, de sorte qu'il est actuellement bien : il est retourné au collège dimanche dernier. Mon oncle Augustin est bien maintenant; il avait été indisposé à sa sortie de sa pension *réginale*³³, par le changement subit qu'il avait éprouvé. Ma tante, elle, est encore revenue des portes de la mort : elle ne s'est jamais si bien portée, elle ne ressent [que] quelques douleurs, des points, que très rarement. Depuis son retour de la Petite-Nation, M^{me} Morison n'est pas très bien, elle éprouve souvent, et surtout la nuit, des accès de fièvres assez forts. Pourtant elle est un peu plus forte qu'à son arrivée. La petite Nancy est aussi malade, elle a des vers et, ce qui est pis, elle ne veut prendre aucun remède pour se guérir; elle les trouve mauvais et a le goût trop délicat pour qu'on puisse la tromper. Pourtant elle est venue à bout de lui faire avaler quelque chose, et elle est un peu mieux maintenant. Quand pépé est retourné à la Petite-Nation avec maman, il a été bien fatigué du voyage. Il y avait beaucoup d'eau sur la glace, et la gelée qu'il avait fait n'était pas assez forte pour porter les chevaux. Les secousses qu'éprouvait la voiture, pour cette raison, l'ont bien fait souffrir. Il s'est rendu avec un gros rhume,

³³ Émery invente ici un mot à partir du latin *Regina*, reine, en référence à la reine Victoria. La pension *réginale* est, à Montréal, la prison du Pied-du-Courant, où son oncle a été incarcéré.

bien incommode pour lui à raison de son grand âge. Papa était languissant : il se ressent souvent de douleurs de rhumatisme. Le reste de la famille était bien là-haut.

Nous avons [eu] hier le plaisir de voir M. Bruneau, de Saint-Denis : il était bien, ainsi que toute sa famille. M^{me} Bruneau, de Verchères, était assez bien, ainsi que M. le curé. Elle a reçu une lettre de M. Théophile dernièrement. À Saint-Denis, ma tante Cavelier était bien, elle entend beaucoup mieux, elle ne voit pas bien cependant. Il faut lui nommer les personnes pour qu'elle puisse les reconnaître. Mon oncle et ma tante Séraphin sont assez bien pour leur âge; mon oncle, pourtant, est beaucoup vieilli, il n'a pas l'espérance des jeunes. Nous autres, nous nous berçons toujours d'illusions, toutes plus fantastiques les unes que les autres, ce qui nous aide pourtant à supporter un peu les maux auxquels on est en proie. Mais les vieux, comme dit Horace, n'y voient rien de bon, tout est mal³⁴. Séraphin Chamard est bien malade : il est attaqué comme sa mère, et on craint beaucoup que les beaux jours du printemps ne lui soient fatals. Il est extrêmement changé, maigri, faible : on le reconnaît à peine.

Eh bien, que dis-tu? Crois-tu que je pourrais faire un bon docteur, du moins pour donner un bulletin, si j'étais exercé un peu? En voici un bien long, mais j'espère que tu auras été jusqu'au bout. S'il ne te contente pas, quand tu l'auras lu, tu le mettras de côté et tu l'oublieras. Maintenant, je vais mettre une pause; je mettrai encore des pattes de mouches demain, avant de clore.

16 mars 1839. J'espère que tu me répondras lorsque tu auras reçu celle-ci. Tu écriras une lettre qui en vaudra deux, parce qu'il faut que tu remplaces celle que je n'ai pas reçue. Dans le temps où nous vivons, il serait bien intéressant de pouvoir avec facilité se communiquer tout ce que nous faisons et comment on passe le temps. Il me semble qu'il y aurait un autre moyen, je vais te le communiquer, tu me diras ce que tu en penses et, si tu l'approuves, tu pourrais le mettre à exécution. Je voudrais faire une espèce de journal, ou plutôt des mémoires de tout ce qui peut nous arriver, dans lequel on insérerait tout ce dont on s'est entretenu dans la société sur un sujet quelconque, sans être trop minutieux. On pourrait mettre les opinions de nos connaissances sans les nommer. Toutefois, sur les événements, sur la politique, la littérature, la société, l'histoire, etc., on pourrait travailler ces sujets quant au style, mais de manière à conserver la pensée de la phrase qu'on changerait.

Je crois en avoir assez dit pour faire comprendre mon idée. Ce serait un excellent moyen de s'accoutumer à la composition et à écrire. C'est un talent qu'on acquiert comme tout autre. De plus il pourrait être intéressant pour soi-même, dans quelques

³⁴ « Le vieillard est sujet à d'innombrables maux ; il amasse, puis, ô pitié ! met de côté son argent et n'ose pas s'en servir, il administre ses affaires avec lenteur et timidité, remet au lendemain, a peu d'espairs, peu d'activité, voudrait être maître de l'avenir ; il est difficile à vivre, grondeur, fait l'éloge du temps où il était enfant, ne cesse de critiquer et de reprendre les jeunes. » Horace, *Art poétique*, 169-178.

années, de revoir ces pages où on aurait ainsi consigné ses idées. On pourrait les trouver singulières et originales, parce qu'on n'aura plus la même manière de voir les choses. Outre cela, ce serait un moyen presque sûr de connaître l'opinion des temps passés sur les choses, surtout si ce travail était fait avec assez d'exactitude. Voilà peut-être encore une de mes idées, va-t-on dire; il peut se faire qu'elle soit originale, mais il m'est bien permis d'en avoir tout comme un autre. Après tout, si la chose était exécutée, le plan n'en serait pas si mauvais.

Quand tu écriras, tu nous diras si mon oncle est parti pour bien du temps et quand il se proposerait de revenir. Si tu pouvais nous dire si c'est pour voyager simplement, ou pour pouvoir se concerter plus aisément avec M. Hume, Roebuck ou autres de nos amis, afin d'empêcher tout le mal qu'on paraît être déterminé à nous faire de l'autre côté de la *grande rivière*, ou bien encore si ce serait pour voir à prendre les arrangements pour aller demeurer en France avec sa famille, comme il en avait l'intention le printemps dernier, s'il ne pouvait revenir en Canada.

Je te fais toutes ces questions parce que ce sont les suppositions qu'on a faites ici, et on désirerait connaître quelle est la véritable.

Hier, Gustave et Ézilda ont été pris du mal de gorge, assez commun dans cette saison, parce que les enfants sont sujets à se mouiller et à ressentir de l'humidité. Ils avaient aussi la fièvre. Ils ont pris des purgatifs qui leur ont fait du bien. Gustave a un peu moins mal à la gorge; Ézilda l'a aussi fort aujourd'hui qu'hier, mais moins de fièvre. Il faut espérer qu'ils seront tous deux rétablis dans deux ou trois jours. Toute la famille, ma tante Dessaulles, mon oncle Augustin et ma tante, Louis, Rosalie, Ézilda, Gustave, tous enfin vous embrassent de tout leur cœur. Mille et mille amitiés, compliments, respects, tout ce que vous pourrez tous en prendre. Embrassez la petite Azélie pour moi, qui serai toujours ton ami et cousin affectionné.

D.E. Papineau dit Montigny



L.J.A. P.-Montigny
 Saratoga Springs
 N.Y.
 [reçue lundi 13 mai 1839]

Saint-Hyacinthe, 2 mai 1839

Mon cher Amédée,

Ta lettre à Louis, du 23 et 24 du mois expiré, s'est rendue à son adresse. Comme toutes [celles] que vous écrivez, elle nous a fait beaucoup de plaisir. Pourtant elle a trompé quelques espérances qu'elle avait d'abord fait naître. Ce n'est pas une chose bien nouvelle pour nous aujourd'hui, on a déjà eu assez d'occasions de s'y accoutumer. Ce qui peut nous consoler de ce petit désappointement, c'est la certitude où nous sommes que vous ne manquerez pas d'écrire aussitôt que vous aurez reçu des nouvelles directes de mon oncle. C'est une consolation, dans le malheur, d'apprendre que ceux qui nous sont chers intéressent des étrangers; ça soulage les cœurs, dans des temps aussi pénibles et affligeants pour les familles, et en même temps si désastreux, déplorables, inquiétants pour des amis, des concitoyens, une patrie chérie, opprimée par des barbares hautains, bouffis d'orgueil qui, se fiant sur l'obscurité que l'éloignement leur procure, se livrent à toutes les passions haineuses que leur inspirent la noirceur de leur cœur et la perversité de leur esprit infernal.

Le système d'anarchie, d'arbitraire se continue toujours avec autant de folie et de méchanceté. Si on semble vouloir sauver les apparences en libérant les pauvres prisonniers et en les renvoyant au sein de leurs familles, plusieurs, après avoir contracté des maladies et des infirmités dont ils finiront par être la victime, d'un autre côté on s'étudie à les tourmenter, à les tracasser en leur faisant donner des cautionnements énormes et en les mettant pour ainsi dire sous la protection spéciale de la police, établie dans ce pays pour exaspérer de plus en plus les pauvres Canadiens et avoir des prétextes de sévir encore contre eux. Ce n'est que pour agir avec plus d'astuce et d'hypocrisie qu'on prend cette marche. Il y a dans leur conduite les contradictions les plus évidentes, et si on ne connaît pas que leur but est de mal faire, on ne pourrait s'expliquer leurs actes que par des attaques d'une véritable folie.

Le Conseil suspend l'*habeas corpus*; trois juges accordent des *writs* en vertu d'une loi que le pouvoir provincial ne peut anéantir, malgré tout son désir. Les juges sont d'abord suspendus, puis vient un autre acte pour dire que ce qui a été n'a pas été; pour déclarer que l'acte de Charles II n'a jamais existé. Plus tard, une troisième ordonnance, pour rappeler l'acte de déclaration du Conseil et remettre en vigueur l'acte d'*habeas corpus*, puis en même temps, à deux ou trois jours de distance, une autre ordonnance qui prolonge la suspension de la liberté individuelle jusqu'au 1^{er} janvier prochain. Y a-t-il jamais eu d'exemple de folie plus complète? Et on pourrait dire ridicule, risible, si nous

n'en souffrions pas. C'est pourtant ce qui doit arriver toutes les fois qu'on mettra le pouvoir entre les mains de fanatiques et en même temps intéressés, qui ne s'en serviront que pour accaparer les biens et les fortunes qui leur font envie, par tous les moyens que ce pouvoir met à leur disposition.

Je vois que vous ne pouvez recevoir *Le Canadien*. Est-ce parce que vous ne pouvez y souscrire, ou bien que vous ne pouvez vous en procurer par quelques amis? Il n'y aurait rien d'étonnant pourtant que les maîtres le retinssent dans les limites du pays dont ils ont su faire une vaste prison, à force de troupes sur les frontières et de lois infâmes que ces troupes sont encore chargées de mettre à exécution. Pourtant, je ne crois pas cette supposition, quoiqu'il n'y eût rien d'étrange si elle était vraie.

Le baron Fratelin à Québec, que l'on retenait depuis l'automne dernier pour cause politique, est enfin sorti de prison, mais en même temps on lui exprima que le gouvernement désirait qu'il sortît immédiatement du pays. Il répondit que n'étant pas encore décidé sur le chemin qu'il prendrait, celui de terre ou de mer, il ne pouvait partir immédiatement; trois jours après, il eut une preuve évidente et par raison démonstrative que le gouvernement désirait qu'il sortît immédiatement. En effet, trois jours après, le soir, il fut arrêté par la police qui le mit dans une voiture et l'envoya ainsi, aux frais du gouvernement, jusqu'au Maine.

La dernière loi du Conseil fut celle pour indemniser tous ceux qui, dans l'arrestation des rebelles ou ceux soupçonnés de l'être, auraient agi par légèreté, témérité, haine ou vengeance contre ces prisonniers politiques. Voilà les nobles soutiens des lois et de l'autorité britannique qui font loi sur loi pour encourager la délation, l'injustice, les procédés illégaux.

Puis viendra Durham, qui nous dira que c'est notre faute si les lois sont si mal observées qu'on les viole sans cesse.

M. MacDonell³⁵, avocat de Montréal, que tu dois avoir connu, est encore engagé. Jusqu'à présent, on n'a rien trouvé contre lui qui peut donner même soupçon de choses répréhensibles, et cependant on ne veut pas le laisser sortir. On a honte, après l'avoir maltraité comme on l'a fait l'année dernière en l'entrant en prison, de le voir sortir sans même avoir rien fait qui eût pu exciter un seul soupçon.

Mon oncle Viger³⁶ est toujours renfermé; il ne veut pas sortir aux conditions qu'on lui impose qui sont illégales et injustes.

³⁵ John MacDonell (1799-1866), avocat, ardent patriote, né à Montréal, décédé à Saint-Anicet. Sa maison de la rue Saint-Antoine servit aux premières célébrations de la fête de la Saint-Jean-Baptiste. *DBC*.

³⁶ Denis-Benjamin Viger (1774-1861), avocat, député, journaliste; incarcéré avec les patriotes, le 4 novembre 1838, il exigea en vain qu'on lui fit un procès. On reprochait à Viger d'être propriétaire d'une maison, rue Saint-Paul, près du Marché neuf, où s'imprimait *La Quotidienne*, journal jugé subversif par Colborne et saisi le 5 novembre 1838. *D.B.* Viger ne sera libéré que le 16 mai 1840.

Ici on pensait avoir le printemps plus à bonne heure que depuis trois ou quatre ans, les chaleurs ont pris presque tout de suite, il ne s'est pas fait le quart du sucre que les années précédentes. Cependant, le temps est langoureux, froid, souvent couvert. Les arbres ne font que commencer à bourgeonner. Le jardin ici est entièrement fini, bêché, semé, etc.; il y a encore les fleurs. L'été s'annonce avec de mauvais symptômes. On craint la misère, tout est excessivement cher. La rareté vient du pillage des troupes dans tout le sud du Saint-Laurent, qui a duré une bonne partie de l'hiver, et aux achats considérables de bêtes à cornes et moutons que font et ont fait les Américains toute l'année. À peine peut-on se procurer du bœuf; souvent on s'en passe pendant huit et dix jours, et même quinze jours. Aussi les vols commencent-ils à se montrer : à Saint-Hyacinthe et à Saint-Charles, un habitant, capitaine L'Heureux, a été dégaré de 150 louis, un autre de 10 £ et plusieurs autres de sommes moindres. Si Durham avait connaissance de ces faits, il ne manquerait pas de dire que c'est faute de capitaux anglais; s'il y en avait, il n'y aurait pas de voleurs, mais les Canadiens sont trop ignorants pour le sentir; pour cela (leur ignorance), il faut les priver de leur éducation. Il vaut mieux l'ignorance complète que l'éducation venant de la manière dont ils se sont servis jusqu'à présent. Assurément, il raisonnerait de même, car il l'a déjà dit []

[D.E. Papineau]



À Lactance Papineau

J.B.L. Papineau
Albany, N.Y.

Saint-Hyacinthe, 20 mai 1839

Mon cher Lactance,

Je n'ai pas encore reçu ta lettre; il faut qu'elle soit arrêtée en chemin, il n'y a pas d'autre moyen de l'expliquer. C'est de ta faute : si tu ne l'avais pas rendue si pesante par la multitude de pattes de mouche dont elle doit, sans aucun doute, fourmiller, elle n'aurait pas été si pesante et se serait probablement rendue, car je répugne à croire qu'elle soit retenue par les fidèles du bureau des postes. Je ne dois l'attribuer qu'à toi. Pourtant, tu aurais pu assez facilement la rendre plus légère. Par là, nous aurions eu quelque plaisir (car une lettre à un est une lettre à tous).

Depuis que j'ai écrit à Amédée, je n'ai pas su s'il avait reçu cette lettre-là. Depuis ce temps, il s'est passé plusieurs choses d'importance, en ce qu'il découvre de plus en plus jusqu'à quel point est poussée la méchanceté des autorités ici et en Angleterre. Pour

punir les Canadiens, pour les anéantir, il a fallu faire retomber sur leurs *amis* les constitutionnels le mal que les ministres ne voulaient faire qu'à la race proscrire. On voulait ôter la Chambre, mais on ne pouvait le faire sans l'ôter entièrement, et en priver aussi les privilégiés. On a donc établi un Conseil, docile à toutes les impressions, basses, honteuses et plus méchantes encore, qu'on voudrait lui donner, ce corps composé, à l'exception d'une seule personne, de personnes presque ineptes, imbéciles, ne contente pas le peuple, pas même une partie du peuple, pas même les quelques officiels qui ont toujours fait le malheur du pays. Tous les individus qui en parlent, amis et ennemis, en sont dégoûtés. Ce sont leur expression.

On rapportait que Sir John avait reçu des dépêches importantes qu'on était occupé à traduire pour les faire publier en français, à cause de leur importance. Est-ce encore une moquerie, pour ajouter l'insulte à l'oppression? Si c'est véritablement le cas, ce ne peut être qu'une approbation des exécutions qui ont eu lieu et des instructions de suivre la même marche dans une occasion semblable. On regarde avec inquiétude les prisonniers qui sont condamnés à la déportation par une commutation de peine. C'est un fait inouï dans toutes les annales de l'histoire des peuples, que tous les accusés politiques aient été condamnés à mort ou entièrement libérés. Il n'y a pas eu de degrés dans les jugements en Canada, et encore dans le Bas-Canada, car ce n'a pas été le cas dans le Haut.

Les nouvelles de France, tu peux bien le penser, nous ont causé autant de plaisir et donné autant de satisfaction que nous avons d'inquiétude et d'indécision avant de les avoir reçues. Ce n'est donc pas partout qu'on parle de corde, d'exécution, de proscription, de fer, de feu, de cendres; il y a donc encore, mais ailleurs que dans la patrie, de l'humanité, de la compassion! Mais enfin, ce ne sont là que des espérances, des marques de sensibilité pour le malheur, et pas autre chose. Nous avons affaire à toute l'Angleterre et une partie des colonies, il n'y faut pas s'y tromper. Il n'y a de salut à attendre que du grand changement dans le cours des événements. Et ce changement est-il probable, et encore sera-t-il favorable? Ce sont autant de problèmes qui, s'ils étaient résolus, tranquilliseraient ou tueraient d'un seul coup, mais au moins y aurait-il une fin.

Nous sommes inquiets de la santé de ma tante. Donne-nous-en des nouvelles le plus promptement possible. Pour ici, la maladie est dans la famille. Ma tante Séraphin a été assez dangereusement malade. Il a fallu la saigner et lui faire prendre plusieurs purgatifs. Elle est pourtant mieux et commence à aller et venir dans la maison. M^{me} Louis Viger a reçu ses derniers sacrements la semaine dernière. Ma tante Trudeau est bien mal : depuis la mort de mon oncle, elle n'était pas bien, et tu as dû savoir qu'elle était tombée malade il y a quelque temps. Elle avait eu du mieux et est retombée. M^{me} Morison a été malade assez sérieusement il y a quinze jours, elle est mieux maintenant : c'était une révolution de bile. La petite Nancy est toujours indisposée, beaucoup d'humeurs et, ce qui pis est, elle ne veut prendre aucun remède. Ma tante Augustin est assez bien. Notre pauvre tante Dessaulles souffre toujours et même plus qu'auparavant. À la Petite-Nation, pépé était à se disposer pour venir à Montréal vers

ce temps-ci, le 20 mai. Tout le reste de la famille là était tel que tel. Papa se ressent toujours des douleurs de rhumatisme; maman, un jour bien, un jour mal. Chez le D^r Leman, sa petite tombait dans de violentes convulsions, et jusqu'à 14 et 15 fois par jour³⁷. Gustave continue toujours son école et aussi ses jeux pendant ses longues récréations. Toutes les semaines ou les quinze jours, M. Prince lui [] hosties pour dire la messe. Ézilda est toujours [] on ne sait trop encore quand elles seront assez préparées pour la première communion. Casimir doit faire la sienne le jour de la Fête-Dieu.

Enfin, nous voici rendus au printemps, les arbres commencent à prendre leurs feuilles, les jonquilles sont fleuries en partie; les jardinages commencent à pousser, c'est-à-dire sortent à peine de terre. Il n'y aura aucune fleur cette année pour la belle procession de la Fête-Dieu. Les grains sont presque tous en terre, il n'y a que le bled, dont les habitants ont retardé la semence, afin d'éviter la saison des vers destructeurs qui, depuis plusieurs années, les ruinent presque complètement. Ils vont surtout semer beaucoup d'avoine. On est parvenu à faire d'excellent pain avec la farine de ce grain. Ma tante prend actuellement ses mesures pour établir ici un moulin à l'écaler et ensuite la moudre; il sera prêt pour les récoltes. Ça sera une grande amélioration. Tu sais qu'il y a ici une fonderie, une brasserie. Un Français nouvellement arrivé prend ses mesures pour établir une manufacture de savon et chandelle. Peut-être va-t-il se bâtir un aqueduc. Ce sont autant d'améliorations qui donneront de l'activité à Saint-Hyacinthe. Enfin. Il va se bâtir une nouvelle église. Pour cette dernière, rien de si mauvais, non par manque de besoin, mais par la manière dont on s'y prend pour la faire. Je n'ai pas la place pour te donner les raisons de ceci. Ce sera renvoyé à une autre fois.

Toute la famille vous embrasse et souhaite une meilleure santé. Embrasse Azélie pour moi. Adieu, au plaisir d'avoir bientôt de tes nouvelles. Ton cousin et ami affectionné.

D.E. Papineau



³⁷ Louise-Elizabeth Leman, fille aînée de Dennis Sheppard Leman et d'Agathe-Honorine Papineau, baptisée à Montebello le 12 août 1838. Elle est morte le 13 mai 1839 en présence de sa grand-mère, Angelle Cornud. Lévi Bigelow et plusieurs autres, dont l'abbé Toussaint-Victor Papineau, signent l'acte de sépulture.

L.J.A. Montigny

Saratoga Springs, N.Y.

[reçue mardi 4 juin 1839, par D^r Davignon]

Saint-Hyacinthe, 1^{er} juin 1839

Mon cher Amédée,

C'est toujours avec plaisir que nous recevons des lettres de votre part, et encore avec un plus grand quand vous nous donnez des détails nouveaux sur mon oncle, parce qu'alors elles ont double intérêt. Louis a reçu ta lettre du 25 le 30 du mois dernier, et ma tante Dessaulles, celle de ma tante le même jour, dans laquelle elle donne quelques phrases bien intéressantes des deux lettres de ton père, entre autres celle où il dit que lord Melbourne répondit à M. Hume qu'il fallait se décider pour le 20 dernier. Quand on se plaignait de la lenteur, de l'indifférence incompréhensible des ministres, on nous répondit que la Chambre était trop violente, trop emportée! S'est-elle plainte de la précipitation tardive de ces mêmes ministres? On lui a répondu qu'elle était si préjugée qu'elle ne savait pas, elle qui représentait tout un peuple qui formait partie de ce même peuple, ce qu'il lui fallait et pouvait lui convenir, au fait bien que les ministres qui ne sont pas préjugés. Eh! le savent-ils mieux, ces grands, ces chefs de la nation anglaise, ces soutiens des lois et de la justice, eux qui déclarent, quelques jours avant, qu'ils ne savent que faire, qu'ils n'ont pas de plans arrêtés sur une question dont eux-mêmes ont fixé le jour et le temps de la discussion? Mais non, c'est le vieux système tout entier : tant qu'il y aura des colonies, n'importe à quelle puissance elles appartiendront, le seul gouvernement réel qu'il y aura pour fonctionner dans ces colonies sera un gouvernement d'agiotage; ces pays dépendants seront toujours consid[ér]és par leurs métropoles comme la propriété légitime des vieux pays, et dont elles croiront pouvoir disposer comme bon leur semblera. C'est un principe actuellement en vigueur dans tous les gouvernements européens et sur lequel toutes les administrations coloniales sont fondées. Les lumières du 19^e siècle ne sont pas encore assez vives pour faire apercevoir la défec-tuosité de ce principe.

Tous les jours on découvre quelque acte nouveau d'infamie de nos gouvernants. Le jeune Eusèbe Blanchet³⁸, cultivateur, s'est tenu caché depuis les troubles de l'automne dernier; sa femme, qui s'ennuyait de son absence, alla à Montréal faire application et toutes les démarches qu'on fait en semblables circonstances. On lui dit qu'il pouvait re-

³⁸ Eusèbe Blanchet/Blanchette (1809-?) né à La Présentation, fils de Jean-Baptiste Blanchette et de Marie-Angélique-Pétronille Langevin, a épousé (La Présentation, 2 juillet 1833) Félicité-Louise Roberge, fille de Pierre Roberge et de Félice Giasson-Gousse. Eusèbe a été emprisonné le 14 décembre 1837 et libéré le 1^{er} mars 1838. À la deuxième insurrection, il ira en prison à Montréal, du 1^{er} au 26 décembre 1838, libéré par P.E. Leclère. Quitte ensuite le Canada pour le Massachusetts, présent à Holyoke et Fall River.

venir quand il voudrait, qu'on n'avait rien contre lui. À peine y avait-il huit jours qu'il était de retour que M. Comeau³⁹, capitaine de police de Montréal, vint le chercher pour le mettre en pension à l'Hôtel de Sa Majesté. Il est revenu chez lui après une quinzaine de jours, mais on ne lui en avait pas moins dit qu'il n'avait rien à craindre. C'est ainsi que tous les jours on se joue impunément de la liberté individuelle.

Il n'y a presque aucune nouvelle dans ce temps-ci quant aux affaires politiques. De temps à autre, on entend dire qu'il s'est commis un vol ici, un autre là, et pour des montants assez considérables de 50 à 80 £ chaque. Il paraît que c'est une bande organisée qui profite du désarmement général, pour s'introduire impunément dans les maisons – sans aucun danger de leurs personnes, n'y ayant plus d'armes défensives – et prennent tout ce qu'ils trouvent à leur convenance. Comme de raison, on a bien le soin de faire honneur de ces prouesses à ces brigands patriotes qui ne sont bons qu'à voler et à piller. Pourtant il y a de forts indices que c'est tout le contraire.

La saison est toujours langoureuse : le printemps n'avance pas vite. Les tulipes sont en fleur, les lilas ne font que montrer leurs grappes. Les travaux de la campagne sont presque terminés. Les pluies que nous avons depuis une semaine vont faire tort aux pommes de terre, surtout dans les terres basses. []

[D.E. Papineau]



L.J.A. Montigny
Saratoga Springs
[reçue lundi 24 juin 1839]

Saint-Hyacinthe, 20 juin 1839

Mon cher Amédée,

Lorsque je t'ai écrit ma dernière lettre par une occasion, M. Archambault, perruquier de Saint-Hyacinthe, j'étais assez pressé, et j'espère que tu m'auras excusé. Je reprends aujourd'hui pour compléter ma lettre. Depuis ce temps, j'ai reçu la lettre de Lac-tance du 7 du courant, dans laquelle il me dit qu'il pensait s'embarquer aujourd'hui

³⁹ Alexandre Comeau (1801-1884), huissier vivant à Montréal, véritable furet engagé pour espionner les patriotes et les arrêter. Né et baptisé à Trois-Rivières le 27 février 1801, fils de Firmin Comeau et d'Antoinette Aubry. Souvent présent aux États-Unis en 1837-1839, il envoie les résultats de ses enquêtes à P.E. Leclère et John Colborne. Voir BAC, MG24, A40, Mic. A-597. Parmi ses nombreux descendants, on trouve Napoléon-Alexandre Comeau (1848-1923), le « roi de la Côte-Nord », en honneur de qui a été nommée la ville de Baie-Comeau.

même pour aller en France, en passant par Londres. Pourquoi ne pas aller directement au Havre ou Calais? Ne pourrait-il pas craindre quelques tracasseries, bien inutiles à la vérité, mais pour cela même plus sensibles à ceux qui en sont les objets, et en même temps plus odieuses de la part de ceux qui les commettent.

Nous avons eu et avons encore sous les yeux tant d'exemples de choses que nous n'aurions pas imaginées avant l'événement, qu'il n'est pas impossible de ne pas appréhender, ou plutôt qu'il est probable que ces petites persécutions auront lieu. Encore tout dernièrement, M. Neysmith, à son retour des États-Unis à Montréal, a été incarcéré, comme de raison pour avoir transigé des affaires patriotes de l'autre côté. Le même jour, M. Beausoleil⁴⁰ a été pris et amené à Montréal, soupçonné d'avoir pris part dans les incendies et les pillages qui se sont continués pendant une partie de l'hiver et du printemps, et les vols qui ont eu lieu, il y a quelque temps, dans L'Acadie. C'est toujours la première accusation de tous nos tories du pays, quitte à revenir sur leurs pas, ce qu'ils font bien rarement. Bonaventure Viger⁴¹ avait été pris avec les mêmes inculpations, et cependant il est bien prouvé – et les ennemis l'avouent eux-mêmes – qu'il n'y a rien de répréhensible dans sa conduite, qu'il venait pour voir sa mère dangereusement malade. Aux dernières nouvelles, on délibérait, à ce qu'il paraît, si on ne le *renverrait* pas dans les États sans voir sa mère, ou si on attendrait pour le faire, que sa mère fût bien. Ce sont des faits qui seuls parlent plus que tous les commentaires qu'on pourrait faire dessus. C'est toujours le vieux système, et plus fort que jamais; c'est à tout propos, il n'y a pas une action qu'ils n'interprètent en mal.

Par rapport à l'incendie du *John Bull*, tous les papiers ont jeté les hauts cris de la conduite barbare des Canadiens dans cette circonstance; jusqu'à aujourd'hui, il n'y en a qu'un, le *Courrier*, qui n'a pas eu la malhonnêteté de persister dans ses avancés à cet égard. La *Montreal Gazette* le reprend de sa rétrac[t]ion parce qu'on a intérêt à faire

⁴⁰ Célestin Normandin dit Beausoleil (1802-?), né à Varennes, fils de Joseph Normandin et de Geneviève Lacoste-Languedoc. Marchand, il a épousé (Boucherville, 11 septembre 1821) Marguerite Viau-Lespérance, fille de Jean-Baptiste Viau et de Louise Demers. De juin à novembre 1838, Célestin Beausoleil vécut en clandestinité à Montréal, à l'auberge de Sarah Hamilton, veuve de Louis-Charles Provendier, à la Pointe-à-Callière. Agent de Robert Nelson, cet ancien membre de la Société *Beausoleil & cie*, devenu Frère Chasseur, prépara activement de Montréal la deuxième insurrection, planifiant même des assassinats, selon le D^r Brien. Après l'échec de novembre 1838, il força son retour aux États-Unis en traversant à toute vitesse la frontière, au milieu d'un groupe de 16 cavaliers, dont Alexandre Drolet, Consigny et Malhiot. Près de la frontière, il organisa en repréailles, avec Bonaventure Viger, plusieurs vols et incendies de fermes appartenant à des loyaux. Arrêté le 13 juin 1839, en rapport avec l'affaire Vosburgh, Célestin Beausoleil fut longtemps logé incommunicado au Pied-du-Courant, subit plusieurs procès, mais croupit en prison jusqu'en février 1841. Il vivait encore à Montréal en 1843. JHJ, 30 janvier 1843, minute 3651.

⁴¹ Bonaventure Viger (1804-1877), héros de la libération de patriotes sur le chemin de Chambly en 1837; participa ensuite avec le groupe de Beausoleil aux attaques de tories le long de la frontière. DBC.

croire au moins les Canadiens incapables d'aucun sentiment de générosité, qu'ils ne sont plus que des bêtes, des hommes redevenus ou retombés dans l'état sauvage. Sur la foi de rapports faux que le zèle seul pour la haine dont ces pauvres et malheureux Canadiens sont les objets et les victimes, on a vu publié qu'un grand nombre de Canadiens qui se trouvaient présents avec des canots n'ont pas voulu donner aucune aide quelconque, qu'un a refusé un verre d'eau à un passager en lui disant qu'il y en avait assez dans le Saint-Laurent, qu'un autre passager, suspendu à une corde pendant que le vaisseau était en flammes, a été obligé d'offrir de promettre dix piastres à un habitant; que les oreilles de M^{lle} Ross avaient été déchirées par ceux qui lui avaient enlevé ses pendants d'oreilles, qu'un grand nombre s'attachait à sauver pour eux les effets des infortunés incendiés-naufragés. Tout cela est depuis un bout jusqu'à l'autre faux, et même de point en point contraire. Ainsi, il n'y avait pas un grand nombre de Canadiens, l'incendie ayant eu lieu dans la nuit; sur les deux canots qu'il y avait, un des deux, après le premier voyage, est chaviré avec tout son monde parce que ces étrangers ne savaient pas se tenir dedans, et presque tout le monde est péri de cette charge. L'autre a fait tous ses efforts et a même sauvé, proportion gardée, sauvé plus de monde que les chaloupes. M^{lle} Ross a été retrouvée flottant dans l'eau et la dame chez qui son corps a été mis l'a ensevelie de ses effets, sans penser devoir en être payée; elle lui a ôté ses pendants pour les remettre à sa famille. Tous les habitants se sont empressés de fournir de leurs propres hardes aux émigrés dénués de tout.

Qu'est-ce que ceci veut dire? On continue les mesures répressives contre les Canadiens et on réorganise la milice avec ardeur, cette milice composée de ces mêmes Canadiens, il est vrai qu'on a soin de ne mettre, comme officiers, que des hommes dont la loyauté soit des plus éprouvées (*unquestionable*). Mais alors que feront ces officiers en service actif, si tous leurs soldats ne veulent pas leur obéir? Plusieurs régiments, à ce qu'il paraît, doivent arriver encore au Canada : on parle de contrats donnés par le gouvernement pour de la brique, afin de bâtir des casernes à La Prairie pour 3 000 hommes, le tout bien fortifié de quatre tours de pierre. Des ordres aussi pour lever deux bataillons de Glengarries. Les districts de Montréal et des Trois-Rivières sont actuellement, et par proclamation du 30 mai, sous la surveillance immédiate de la police. La loi martiale est encore dans toute sa force dans l'étendue du premier et, je crois mais je ne suis pas certain, du second. Il semble par là que le gouvernement craint quelque événement qu'il ne nous laisse pas connaître. Les papiers parlent aussi d'une autre invasion, de préparatifs de ce côté et de l'autre par les sympathistes et les mécontents. Mais je crois qu'il ne faut rien croire de tous ces bruits, c'est encore la paye des volontaires qui conspire, car après deux grandes catastrophes pour le pays, je ne crois qu'il y ait encore des insensés pour vouloir tout mettre en combustion avec les seuls moyens [].

Nous n'avons pas eu encore de printemps. Nous ne sommes plus faits pour jouir de rien. Tout est triste en Canada, au moral comme au physique. Depuis plus de six semaines, nous n'avons pas eu dix jours de beau temps : toujours de la pluie, le temps

sombre, langoureux, frissonneux, si je puis me servir de cette expression. Aussi un grand nombre de patates vont-elles pourrir avant d'être levées, et même celles qui ne font que commencer à lever, pourront être bien endommagées. Les autres grains ont assez belle apparence. Si le blé n'est pas mangé cette [année] comme les années dernières, il est à espérer qu'il y aura une assez bonne récolte cette année, le pays en aurait bien besoin pour réparer tous les incendies, les dévastations, les pillages qui ont eu lieu ces deux années dernières. Il faut en convenir, c'est la seule richesse du pays.

À propos, il va être déporté aux colonies pénales près de 70 à 80 condamnés politiques. On se dispose à confisquer leurs biens en même temps. Ainsi il faut arracher de la bouche de femmes faibles mais courageuses, de pauvres orphelins, des enfants qui à peine peuvent sentir ce que c'est que le malheur, non seulement la bouche qu'ils avaient, mais celle qu'ils auraient pu avoir. Qu'on se figure plus de 4 000 ou 5 000 de ces malheureux sans abri, sans vêtement, sans nourriture! []

[D.E. Papineau]



L.J.A. Montigny
Saratoga Springs, N.Y.
[reçue le 26 août 1839]

Saint-Hyacinthe, 22 août 1839

Mon cher Amédée,

J'accuse la réception de trois de tes lettres du 25 dernier, 4 et 11 du courant, ainsi que ta lettre du 15, je crois, à ma tante Dessaulles : nous l'avons lue en famille, elle nous a fait plaisir parce qu'elle venait des États et ensuite elle nous donnait des nouvelles de mon oncle. Il paraîtrait qu'alors Lactance n'était pas encore rendu en France; aussitôt qu'il sera arrivé et que tu le sauras, tu nous en donneras des nouvelles.

Ma tante Dessaulles est arrivée ici avec Rosalie et Casimir, ainsi que M. et M^{lle} Porter, tous accompagnés de M^{lle} Hennessy et M^{lle} et Rouër Roy, de Montréal, lundi [19] à midi, venant de Saint-Denis, où le steamboat (ne va pas me faire la guerre à ce mot peu français) de la rivière Chambly les avait débarqués samedi matin [17]. Ma tante est un peu fatiguée de son voyage : hier, elle a eu une migraine très forte, puis son incommode et douloureux compagnon, son rhumatisme l'a encore plus fait souffrir que de coutume.

Elle a passé deux jours à Plattsburgh, chez le D^r Nelson, pendant lesquels il n'a pas été huit heures avec elle, continuellement appelé pour des affaires personnelles. Ils sont arrivés là à 10 h 30 et ce n'était plus une heure convenable pour se retirer chez le docteur; le lendemain, quand ils se sont rendus, le docteur et sa dame étaient partis depuis

une heure environ, pour aller cinq ou six lieues dans les terres, en visite chez quelques bons amis. Comme elles se sont trouvées là un dimanche, elles ont été à la messe, mais quelle messe, bon Dieu! d'abord elle a commencé à 1 h après-midi, à cause du grand nombre de confessions, et le prêtre annonçait du plus grand sérieux du monde que, dans toutes les autres parties de l'Union, en Canada, elle ne commençait pas aussi tard, mais que faire? renvoyer tant de pauvres gens qui viennent de bien loin? C'est impossible. Puis dans ses sermons, il n'épargne aucune personnalité, donne publiquement les défauts de celui-ci, de celui-là; il est vraiment malheureux que ce ministre ne s'occupe pas plus des convenances : ces scènes sont capables de donner de forts préjugés contre le catholicisme, qui n'est pas trop en odeur de sainteté dans certaines parties de l'Union, du moins parmi une certaine classe de citoyens.

Ma tante est arrivée à Montréal le mardi et n'en est repartie que le vendredi. M. Porter⁴² n'a pas fait comme toi; quoique étranger, il n'a pas abandonné les dames qu'il avait pris soin d'accompagner. C'est un jeune homme bien aimable et bien éduqué; il me semble, d'après ce que j'ai entendu dire du père, que le fils lui ressemble au moins pour la douceur, la bonté, la complaisance. Mademoiselle⁴³ aussi est une charmante personne. Elle aime la lecture extraordinairement, elle cherche à s'instruire à tout moment.

M. Porter a été, avant-hier, visiter le collège : il trouve un peu étrange que tant de monde couchent dans le même appartement, il dit que ce n'est pas de même dans les collèges de l'Union, du moins dans ceux qu'il a eu occasion de connaître. Je lui ai dit que ces collèges-là étaient beaucoup plus anciens, que d'ailleurs le pays était pauvre en comparaison des États; que ces collèges, au moins un assez bon nombre, avaient été fondés par les gouvernements et qu'ils étaient dotés par les législatures de chaque État; qu'aussi les pensions étaient beaucoup plus chères là qu'ici, eu égard même à la différence des prix pour la nourriture et les autres articles nécessaires à la vie.

Aujourd'hui toutes ces demoiselles sont allées à Saint-Pie et Saint-Damase en promenade; il n'est resté que les demoiselles Germain⁴⁴, puis M^{lle} Williams⁴⁵ à cause de son école et moi; elles doivent revenir cet après-midi.

⁴² James Porter, né en 1823, fils de James Porter, avocat, et d'Eliza Vredenburg.

⁴³ Frances *alias* Fanny Lupton Porter (1825-1890), fille de James Porter, avocat, et d'Eliza Vredenburg. James et Frances Porter, de Saratoga, vont vivre quelque temps au manoir de Saint-Hyacinthe chez les Dessaulles, pour continuer leurs études tout en apprenant le français. Voir *JFL*.

⁴⁴ Thérèse Langlois/Germain (1812-1852), née à Saint-Hyacinthe, fille de Jean-Marie Germain, menuisier, et de Charlotte Plamondon, a vécu longtemps comme domestique au manoir Dessaulles. Morte célibataire. Sa sœur, Émilie Langlois/Germain (1819-1842) épousera (Saint-Hyacinthe, 20 janvier 1840) Jean-Baptiste St-Denis, commerçant, fils de Jean-Baptiste St-Denis et d'Angélique Charlebois.

⁴⁵ Rhoda Ann Williams (1807-1892), institutrice à Saint-Hyacinthe, épouse (Montréal, Christ Anglican, 23 janvier 1840) Narcisse Guérout, *clerk missionary* à Rivière-du-Loup (Louiseville).

Après avoir eu pendant une quinzaine de jours de pluies presque continuelles pour ainsi dire, nous avons des chaleurs depuis cinq à six jours, bien grandes et incommodes; le thermomètre se tient toujours entre 90° et 99° de Fahrenheit. Les foins avancent rapidement : une grande partie des orges est coupée, le blé commence à mûrir, ou plutôt les épis jaunissent, car pour le blé, il n'y en a pas : il est entièrement mangé. Une partie des habitants vont faucher le leur au lieu de le couper à la faucille. Dans Saint-Hyacinthe néanmoins il est moins [] et même beaucoup [] que dans les autres paroisses. Les pluies que nous avons eues ont fait dommage aux pois. Il est heureux qu'il y ait beaucoup d'avoine et d'une bien belle apparence : c'est une ressource contre la disette. Si les insectes destructeurs continuent leur ravage, il deviendra nécessaire pour les habitants de changer leur manière de vivre, ce qui les forcera à changer leur culture. Alors ce sera peut-être un mal pour un bien.

Tous les membres de la famille ici sont bien portants, ainsi qu'à Saint-Denis. À Verchères, il y a déjà quelques semaines que nous n'en avons pas eues [des nouvelles].

Quant au *Buffon de la jeunesse*, je ne sais par quel hasard je ne l'ai pas mis dans ta valise; il est ici. Tu pourras probablement l'avoir bientôt. Pour des gazettes (le *Vindictor*), on ne pourrait en avoir qu'à Montréal, je ne sais pas du tout chez qui ce pourrait être; je m'en informerai. Au collège ici, quand ils l'ont vu suspendu et arrêté, au lieu de le conserver, ils l'ont donné pour faire des enveloppes.

Ma tante m'a demandé de mettre un mot dans cette lettre et je vais lui laisser de la place; si elle ne revient pas assez tôt de sa promenade de Saint-Pie, avant la poste je cachetterai sans l'attendre.

Adieu. Ton cousin et ami affectionné.

D.E. Papineau



L.J.A. Montigny
Saratoga Springs, N.Y.
[reçue vendredi 13 septembre 1839]

Saint-Hyacinthe, 8 septembre 1839

Mon cher Amédée,

J'espère que ta colère sera passée quand tu recevras celle-ci; autrement jamais tu ne te résoudras à lire une lettre de moi. Tu dois voir que j'ai reçu ta philippique véhémente, éloquent, violente, emportée on pourrait dire. C'est jeudi dernier que cette foudroyante épître m'est parvenue. À peine ai-je pu la lire jusqu'au bout, tant j'étais atterré et incapable d'y répondre. Mais la réflexion est bonne partout, et j'en ai une

grande preuve dans la circonstance présente; tu pourrais aussi t'en servir de temps à autre et tu ressentirais, j'en suis sûr, un grand bien. Mais je veux te donner l'expérience que j'en ai fait moi-même comme preuve, et d'abord pour l'affaire de M. Corning, je n'en ai entendu parler que huit jours au moins après le départ de ma misérable lettre.

Maintenant, à son retour, ma tante a trouvé pépé parti pour la Petite-Nation et ne devant revenir que dans le mois d'octobre. On lui avait fait espérer de deux personnes quelques emprunts qui n'ont pas eu lieu, par la bonne raison que ces personnes avaient disposé de leurs capitaux. Il y en a encore quelques-uns qui en ont, à ce qu'on dit; ma tante verra à cela aussitôt que possible. Elle ne peut dans ce moment emprunter aux banques, elle a déjà plusieurs billets qu'il lui faudra rencontrer sous quelque temps. Aussitôt qu'elle pourra toucher quelque argent, elle le fera parvenir à Albany. Quant à ma faute sous ce premier point, tu vois mon excuse.

Tes prix de versification ne peuvent être trouvés. Il me semble que je ne les avais pas marqués comme étant dans les valises, non plus que les 4^o volumes de Sévigné et *Discours sur l'histoire universelle* de Bossuet. C'était donc une preuve qu'ils n'y étaient pas. Pourquoi exiger de le dire deux fois? Mais l'imagination n'aurait pas eu un champ assez vaste, si la réflexion était venue à ton secours; et au moins une demi-page de griffonnage n'aurait pas été écrite, c'eût été trop dommage pour toi. Tu aimais mieux te livrer à ta verve créatrice et créatrice. Passons.

Les lettres de Duvernay, etc., eh bien elles ont été remises à leur adresse, sans réflexion. Continuons. Les hardes de M. Porter, il les a reçues, mais j'ai appris comme précédemment qu'il n'avait pas tout ce qu'il lui fallait et que M^{me} Porter avait envoyé une caisse.

Supposes-tu qu'en arrivant au Canada, non seulement on est ignorant, mais qu'on le devient après avoir été instruit? Te voilà plus que tory. C'est ta demande par rapport à M. Porter et de ses nouvelles à donner à M^{me} Porter qui pourrait prêter à cette supposition. Du reste, rien n'empêche que tu lui écrives quand tu recevras quelque lettre d'ici. C'est à toi de juger de la convenance, mais comme tu n'as pas trop de jugement, te défiant de toi-même, tu as voulu te consulter, c'est bien. Tu es dans de bonnes dispositions.

Plus loin. Les *Beautés de l'Histoire du Canada*⁴⁶ sont à Saint-Denis, du moins M. Bruneau me l'a dit, je crois, l'été dernier, quand il s'est agi de réviser le catalogue. Ce dernier est encore chez M. Fabre. Il a écrit deux fois à ma tante, disant qu'il n'avait pu encore s'occuper de fixer les prix, il était bien occupé à sa vente de livres, et ensuite avait été indisposé; mais qu'il s'y mettrait aussitôt rétabli. Je n'ai eu de nouvelles du susdit catalogue et de ces affaires que pour répondre à une lettre de M. Fabre à ma tante et après ma chétive, ma maigre lettre.

⁴⁶ D. Dainville, *Beautés de l'Histoire du Canada*, Paris, Bossange Frères, 1821, 511 p.

À propos, c'est dans un bien mauvais temps pour vendre un fonds de bibliothèque, l'automne, et surtout cette année l'argent est extrêmement rare, et pas grand moyen d'en faire : les récoltes sont manquées dans bien, et même j'ose dire dans tous les endroits; les menus grains seuls pourront indemniser quelque peu des travaux pénibles qu'exige de nos malheureux et laborieux habitants la culture des terres. Pour ce qui est de mon voyage, je ne sais pas encore quel jour je partirai d'ici, mais bien certainement ce sera cette semaine, à moins d'événements imprévus. De sorte que je serai dimanche, ou plutôt samedi prochain, à Saratoga avec M^{lle} Williams et une de ses nièces, M^{lle} Bacon. Nous irons ensuite le lundi à Albany et, de là, à New York où nous passerons deux ou trois jours; nous laisserons M^{lle} Bacon à bord d'un bâtiment pour la Caroline du Sud, puis nous reviendrons à Saratoga où nous passerons une couple de jours, ensuite nous nous remettrons en route pour la terre du Canada, avec notre nouvelle et sans aucun doute, quoique je ne la connaisse pas, aimable compagne de voyage. Voilà un bien beau projet; reste maintenant à l'exécuter. En passant à Montréal, je m'informerai au sujet des gazettes importunes et importantes, mais je ne suis pas bien sûr de réussir.

Tu demandes des nouvelles de la famille. Aucune de Verchères ni de Saint-Denis. Comme je pense passer par Saint-Denis, j'en aurai et t'en donnerai de vive voix. À la Petite-Nation, papa, maman, pépé, mon oncle Toussaint⁴⁷, Honorine et mon – je ne dis pas beau mais laid – frère sont bien, et Auguste et Casimir sont descendus pour entrer au collège. Le premier est bien souvent malade; il entre en Éléments. Ma tante Augustin est bien dans ce moment; mon oncle est, je crois, assez sérieusement malade, il se plaint continuellement de maux de reins, il marche avec une canne. M^{me} Morison est chétive, souvent des maux de tête et des points de côté. La petite Nancy, depuis dix à douze jours, a une bien mauvaise *cocluche* qui la fait tousser beaucoup : elle a la respiration gênée quand elle tousse. Rosalie a le rhume ces jours-ci, elle n'est pas encore en danger (9 septembre 1839). M. James Porter est entré pensionnaire le 5 du courant. Il s'ennuie presque beaucoup, il ne peut se réconcilier avec un dortoir commun, puis il ne peut encore parler français : ceci ne contribue pas à le désennuyer. Lui qui se trouvait mal dans le collège où il a étudié et où pourtant il avait avec tous ses compagnons une chambre à part, se trouve bien dépaysé, comme tu dois naturellement le penser. Au reste, il a déjà fait quelques connaissances anglaises et écossaises qui commencent à l'amuser. Mademoiselle sa sœur est bien mécontente de la règle du collège qui empêche son frère de venir ici ou de sortir dans la cour de devant quand il lui plaît. Elle s'ennuie aussi de temps à autre. Du reste, ils sont bien et vont se mettre en état de n'être qu'une année absents de leurs parents, surtout M. James. Dans la maison je ne vois plus personne de malade.

Quand tu recevras celle-ci, voudrais-tu t'informer si M. Neysmith est encore à New York et s'il y sera lorsque nous y irons. Il pourrait nous être d'un grand secours pour

⁴⁷ Toussaint-Victor Papineau (1798-1869), oncle de DEP. Prêtre en 1823, mais en disgrâce depuis 1829, il demeure à la Petite-Nation, chez son père Joseph ou chez son frère DBP.

connaître les habitudes de cette grande ville. Ces Messieurs du collège ne pensent pas à prendre beaucoup d'ouvrages de la bibliothèque. Ils ne sont pas en état, cette année, de faire à ce qu'ils disent de grandes dépenses. L'année s'annonce avec des symptômes encore plus alarmants que la dernière; la misère avec ses deux serres menace d'embrasser un grand nombre de malheureux qui ne pourront éviter sa poursuite.

Tu me demandes l'opinion des deux partis politiques par rapport au projet d'Union. Il est assez difficile de la connaître; cependant les Français paraissent après tout n'y être pas autant opposés que les tories, surtout s'il n'y a pas d'exclusion dans les qualifications. Les loyaux ayant invoqué l'Union trop ouvertement, ne parlent pas contre le principe, mais ce qu'ils disent des moyens et la manière dont ils voudraient mettre en pratique ce principe, plans auxquels le parlement tout dévoué qu'il est à nos ennemis, ne souscrirait pas, font voir leur opinion sur le principe même qu'ils repoussent réellement. Néanmoins, il y a de grandes appréhensions à avoir : une partie des libéraux actuels du Haut-Canada seront tories quand il s'agira de nous, de nos lois, de nos usages. Ceci pourrait nous empêcher de souscrire à ce projet d'aussi bon cœur, et puis quant à la dette, à peu près tous les partis s'unissent pour repousser la manière dont on veut la liquider.

Je te parlerais bien des procès politiques, mais je n'en sais pas grand-chose, pas assez; je tâcherai d'en avoir information à Montréal.

Ton cousin affectionné.

D.E.P.

Architecture, tu l'au[r]as probablement bientôt.

M. J. Porter dési[re]rait avoir une paire de claques de gomme élastique. Si M^{me} Porter pouvait te les envoyer afin que je puisse les emporter à mon retour, ça lui ferait plaisir. Il n'y en a pas à Montréal, ou elles sont bien chères. Les pluies sont commencées, on aura encore quelques jours par-ci par-là de beau temps, puis l'automne avec son air décrépit viendra nous tenir compagnie, à nous ennuyer. Au moins, là où tu es, tu as encore quelque temps de beau temps à jouir.

J'espère être juge de ton procès avec Louis par rapport à l'eau des sources de Saratoga. Quand Roire [Roy] est venu ici, il parlait d'aller aux États. Je le verrai, je saurai s'il y va. M. Delagrave est venu ici, il a lu ta charitable lettre et m'a dit qu'il verrait pour les gazettes. M^{me} Allard⁴⁸, sœur de la dame du D^r Dorion, M.P.P., de Saint-Ours, est décédée subitement la semaine dernière. Je te dis ceci, croyant que tu la connais ou quelques-uns de tes amis réfugiés. Ma tante Trudeau souffre toujours extraordinairement, on l'avait [dite] morte, mais c'était une nouvelle fausse. À Saint-Martin, la famille était bien. Les

⁴⁸ Eliza-Sara Lovell (1812-1839), fille de Jacques-Édouard Lovell et de Josephte-Catherine Murray, avait épousé (Saint-Ours, 25 août 1835) Joseph-Frédéric Allard, de Chambly, fils de Joseph Allard et de Marie-Angélique Lamothe, de Saint-Denis-sur-Richelieu. Eliza Lovell est inhumée à Chambly le 7 septembre 1839, âgée de 27 ans.

saluts de tous tes amis et les meilleures amitiés des parents que tu as ici. Au plaisir de te voir bientôt, si tu n'es pas un Allemand; si tu veux l'être, tu m'en avertiras et alors je t'éviterai autant que possible.



À Rosalie Papineau-Dessaulles

Montréal, 25 septembre 1839

Ma chère tante,

Quand vous recevrez cette lettre, vous en aurez probablement reçu une datée de Saratoga. Comme je vous le marquais, nous sommes partis avec M^{lle} Nash⁴⁹ mardi matin à 3 h et sommes arrivés ici aujourd'hui vers 11 h.

La première nouvelle que j'y ai apprise est la mort de ma pauvre tante Trudeau⁵⁰, après des souffrances et des angoisses infinies. L'enterrement aura lieu demain à [] heures du matin. J'ai aussi trouvé pépé qui est arrivé depuis samedi dernier. C'est la dernière personne étrangère qu'elle ait vue; aucun n'est venu depuis.

Amédée est actuellement chez M^{me} Nash, il est bien, ne s'ennuie pas autant que les premiers jours. Pendant que j'étais là, il a reçu une lettre de M^{me} Porter. Elle était toujours à Skaneateles, bien portante, avait vu M. et M^{me} Laforge⁵¹ en visite, il y avait quelques jours. M. William Porter⁵² lui avait écrit, il était bien, toujours au Michigan.

Dans ma précédente, je vous marquais de nous envoyer des voitures ici. Depuis, nous avons pensé qu'il était mieux de ne les envoyer que samedi matin à Saint-Denis, pour retourner dans l'après-midi. En même temps, par l'homme qui les amènera, si vous vouliez m'envoyer une couple de piastres, parce que je serai même obligé d'emprunter mon passage de M^{lle} Williams. Ayant payé 6 \$ piastres de droits sur les draps, je me trouve de court pour me rendre à Saint-Hyacinthe. J'envoie cette lettre par M. Boivin⁵³, ainsi j'espère que vous la recevrez demain au soir.

Quant à notre voyage, j'ai plusieurs choses à dire, mais ce sera quand arrivé à Saint-Hyacinthe. Il pourrait se faire que je différerais en plusieurs points de ma chère cousine

⁴⁹ Elizabeth Nash, née en 1825, fille de David Nash et d'Hannah Payne, de Saratoga.

⁵⁰ Marie-Louise Papineau (1767-1839), veuve de Toussaint Trudeau (1758-1838), est inhumée à Montréal le 26 septembre 1839, âgée de 72 ans.

⁵¹ Jean-Baptiste Laforge, avocat à Philadelphie, a épousé Elizabeth Porter (1813-1883), fille de James Porter, avocat, et d'Eliza Vredenburg.

⁵² William Porter, né en 1815, fils de James Porter, avocat, et d'Eliza Vredenburg.

⁵³ Narcisse Boivin (1802-1845), marchand à Saint-Hyacinthe, a épousé (Saint-Hyacinthe, 8 février 1831) Élisabeth Maillet.

[Rosalie-Eugénie Dessaulles], mais qu'y faire? On n'a pas tous la même manière de voir ni de juger. Au reste, je suis content de mon voyage; j'aurais pu l'être davantage, si j'avais fait ce que j'aurais voulu. C'est un beau pays que les États. Il offre un champ vaste à l'industrie, aux arts, au commerce : toutes ces branches y acquièrent et y ont un développement inimaginable, tout marche avec une rapidité effrayante. Le système de la vapeur à haute pression s'y porte partout, mais après on reconnaît toujours le nouveau pays, on désirerait, du moins pour satisfaire la vue d'un agréable coup d'œil, ou plutôt pour en bannir un mauvais, que dans des terrains depuis longtemps cultivés il y eût un peu moins de souches, de racines. Ceci offre un contraste frappant avec nos terres du Canada, et plus qu'important qu'on ne peut peut-être se l'imaginer.

Rien de nouveau ici, que les prisonniers politiques, au nombre de 64, ont reçu notification aujourd'hui de se préparer pour partir demain, on ne sait à quelle heure.

Adieu, ma chère tante, respects, amitiés, compliments chez mon oncle Augustin, Morison, M^{lle} et []

[D.E. Papineau]



J.J. Dupuis⁵⁴

Saratoga Springs, N.Y.

[reçue mercredi 23 octobre 1839]

Saint-Hyacinthe, 17 octobre 1839

Mon cher cousin,

Par la dernière poste, M^{lle} Nash a reçu une lettre de sa mère, qui a fait pour toi la commission dont tu l'avais chargée. J'ai retardé dans l'espérance que pépé viendrait à Saint-Denis, trois ou quatre jours seulement après mon arrivée ici, et que ma tante irait là pour parler affaires, dont alors je te rendrais compte; mais d'un jour à l'autre, pépé a retardé tout en faisant dire par toutes les occasions qu'il s'y rendrait incessamment. En arrivant à Montréal, je me suis informé de lui pour de l'argent, il m'a dit qu'il t'en enverrait au plus tôt; j'en ai aussi parlé à mon oncle Louis Viger. Tu dois à présent en avoir reçu. Pour des bas, il faudra t'en acheter à Saratoga. Ma tante croit vous avoir dit d'en

⁵⁴ Pseudonyme d'Amédée Papineau utilisé pour la correspondance. Amédée a ajouté après J.J. Dupuis, sur la lettre reçue : « *alias* L.J.A. Papineau dit Montigny. »

prendre chez M. Burroughs⁵⁵ quand nous avons été aux États; je n'en ai aucune connaissance.

En arrivant à Montréal, la première nouvelle que j'ai apprise a été la mort de ma tante Trudeau, et pépé bien occupé de toutes les affaires de cette succession ouverte, ainsi que de celle du D^r Lusignan⁵⁶. Nous n'avons pas reçu de nouvelles d'Europe (France) depuis celles reçues par le *Great Western*. Il paraît que Lamothe a manqué son passage dans le *British Queen*. On en attend avec impatience par le *Liverpool*. Je n'ai pu faire à Burlington la commission dont tu m'avais chargé. Nous sommes arrivés là le soir tard; j'ai demandé Perrault⁵⁷ au port; il venait de partir, il avait eu une pique avec quelqu'un à bord du *Whitehall* arrivé quelque temps avant nous et je n'ai pu aller à leur demeure. Duvernay n'est pas venu ce soir-là. Le steamboat n'est arrêté que sept à huit minutes. Les lettres ont [été] remises à [George C.] Sherman qui m'a promis de les faire parvenir à leur adresse.

Les prisonniers sont enfin partis, plus d'espérance de pardon, il faut qu'ils boivent le calice jusqu'à la lie. On ne sait pas où ils vont; quelques-uns ont demandé où il faudrait envoyer pour quelques secours à leur faire parvenir. On leur a répondu que si on avait quelque chose de le remettre au gouvernement, que ça leur parviendra fidèlement par cette voie, mais où vont-ils donc? On ne veut pas le dire. Quant à leur habillement, c'est le gouvernement qui a contredit l'avancé du *Mercury*. Pour l'honneur des autorités, il aurait mieux valu n'avoir pas été obligé à contredire ces faits. Par la poste de ce matin, venant de Saint-Pie, on apprend que le *L.* est arrivé. Les nouvelles qu'il apporte sont du plus haut intérêt pour ce continent, et surtout pour les affaires commerciales de l'Union américaine. Dans ta prochaine, tâche de me donner quelques détails par rapport à la Banque des États-Unis. Nos papiers sont, je crois, exagérés : tout ce qu'ils peuvent trouver contre l'Union, ils le disent avec enthousiasme.

Thomson n'est pas encore arrivé ni même annoncé par le télégraphe. On l'attend de jour en jour et d'heure en heure. Il paraît que les marchands de Québec et Montréal ne veulent pas en entendre parler. Ils le détestent. Les hypocrites! À peine sera-t-il arri-

⁵⁵ Stephen Burroughs (1765-1840), né à Hanover (NH), vécu à Worcester (Massachusetts) où il enseigna et fut condamné en 1791 pour immoralité; sentence de 117 coups de fouet, 2 heures de pilori, être assis pendant une heure sur un échafaud, la corde autour du coup, et trois mois de prison. *The Worcester Book: a diary of noteworthy events in Worcester, Massachusetts, from 1657 to 1883*. Souvent arrêté pour contrefaçon, il fit plusieurs fois de la prison et s'évada en y mettant le feu. Époux de Sarah Davis et converti au catholicisme, il est inhumé à Trois-Rivières le 27 janvier 1840. Témoins à la sépulture, entre autres, son fils Edward et Joseph-Guillaume Barthe.

⁵⁶ Inventaire des biens de défunt Charles-Alexandre Lucignani, dit Lusignan, en son vivant médecin du faubourg Saint-Antoine, époux de Phoebe Blache. JP, 10 octobre 1839, minute 5305; renonciation par la veuve à sa communauté (minute 5306) et compte et partage (minute 5307).

⁵⁷ Louis Perrault (1807-1866), journaliste, libraire, né à Montréal, patriote exilé au Vermont. DBC.

vé qu'ils se prosterneront devant lui et lui baiseron les genoux, car pourvu qu'ils obtiennent ce qu'ils demandent, n'importe aux dépens de leur honneur et de leur probité, c'est la même chose pour eux. Puis cette immunité nous sera-t-elle utile? Oui, comme celle que les journaux toriens avaient montrée à Durham avant son arrivée.

Grande nouvelle dans le village, il y a quelque temps. Lucien Archambault dont tu as sans doute entendu parler se mariait; pour cette fois, la nouvelle était vraie et les noces ont eu lieu hier au soir ici, à Saint-Hyacinthe. Lundi il s'est marié à Montréal⁵⁸, sa belle étant de ce lieu, M^{lle} Perry, son père est *tabaconier* à Montréal; mardi, ils sont venus ici et grand bal mercredi. Tout le monde s'est bien occupé à sauter, danser, rire, etc. D'ici il n'y eut que M^{lles} Williams et Nash qui y ont été, les autres étant en deuil sont restés. Puis j'ai à t'apprendre que tu as un nouveau cousin et moi un neveu⁵⁹ : c'est M^{me} Morison qui nous a fait ce beau présent, il y a aujourd'hui treize jours. Il est bien gros et gras, a bonne envie de vivre, la mère n'a pas été trop malade, elle commence à se lever. Mon oncle et ma tante Augustin sont beaucoup mieux. Ils commencent à sortir, elle de sa chambre, lui de sa maison, depuis plusieurs jours; mais ça n'a pas été sans avoir mis les mouches jusqu'à quatre fois à la même place qu'il est mieux. Ma tante Dessaulles et parents ici sont tous bien, à la Petite-Nation de même, au moins aux dernières dates, il y a plus de trois semaines.

Les récoltes de menus grains sont, ici, bonnes, mais le bled est complètement manqué. Il y a du blé qui porte six minots pour un quintal de fleur; généralement c'est trois et trois et demi minots. Le bled d'Inde est superbe, les patates en abondance. Il est tout probable que la fleur du Haut-Canada vaudra, avant deux mois, au moins dix piastres le quart. Les nouvelles arrivées par le *Liverpool* vont opérer cette hausse subite, la fleur n'étant aujourd'hui qu'à 7½ et 8 \$.

À Saint-Denis, toute la famille était bien, ainsi qu'à Verchères, il y a quinze jours. M^{me} Bruneau un jour bien, un jour mal. Pour le remède que tu me demandais, c'est de l'eau imprégnée de couperose qu'il faut prendre.

Ton ami et cousin affectionné.

D.E.P.

Pour les propriétés, j'en ai parlé à pépé. M. Cherrier⁶⁰ lui a dit qu'il n'y avait aucun moyen d'éviter la confiscation; si elle doit avoir lieu, car toute aliénation, ou autre acte

⁵⁸ Mariage (Montréal, 14 octobre 1839) de Lucien-Napoléon Archambault, notaire, fils d'Amable Archambault et de Marie-Anne Bourgeault, de Saint-Hyacinthe, et Catherine Perry, fille mineure de Charles Perry et de Catherine Smith. Présence d'Alexis-Arthur Delphos. Lucien Archambault est notaire de 1838 à 1851.

⁵⁹ George Morison (1839-1922), fils de D.G. Morison, notaire, et de Rosalie Papineau.

⁶⁰ Côme-Séraphin Cherrier (1798-1885), avocat et homme d'affaires. Fils de Joseph-Marie Cherrier, marchand, et de Joseph-Gaté. Cousin de L.J.P. *DBC*.

fait depuis la commission du délit et la condamnation, dans le cas de haute trahison, est nul de plein droit. Il a jusqu'à présent été impossible de se procurer copie des *indictments*. Ils ont été nettement refusés. Tu pourras le dire à O'Callaghan et autres.

Depuis longtemps ma tante attend pépé à Saint-Denis, il fait dire par celui-ci et celui-là qu'il ira sous trois ou quatre jours; elle écrit pour prendre quelque mesure, mais on lui répond qu'il faut arranger cela de vive voix. Pour l'affaire Corning, on l'a encore trompée, après plusieurs promesses en différents endroits, elle n'a pu obtenir d'argent à emprunter, et elle a trop de rencontres à faire aux banques pour prendre une nouvelle traite. Il y a encore quelques personnes qui lui en promettent; on verra s'il faut s'y fier comme jusqu'à présent. C'est vraiment déplorable. Le billet a-t-il été protesté? M. Fabre est dans l'impossibilité de fixer les prix de plus d'une trentaine d'ouvrages. Il dit que ce sont des ouvrages anciens de loi, etc., et les prix sont très incertains. La bibliothèque d'O'Sullivan s'est vendue d'un prix fou; ses livres à lui, Fabre, pour rien. À Québec, il y a autant de perte qu'à Montréal. Pour l'argenterie, je ne sais s'il en a été disposé. Ma tante non plus ne le sait pas. J'ai été plusieurs fois chez le D^r B. : il y avait du monde, j'aurais désiré lui parler particulièrement, pas de moyen, il faut attendre. Dis-moi si tu as reçu quelque réponse à tes lettres; si tu sais quelque chose de particulier de France.

Les prisonniers politiques ont été maltraités d'une manière infâme. Ce n'est pas des chaînes, mais des espèces de menottes qu'on leur mit aux mains. C'était des barres de fer dans lesquelles il y avait quatre trous : on [les] leur mit deux à deux ces instruments, puis on leur ferma le tout à vis ou à peu près : ils ne pouvaient à peine se remuer. Jamais l'un sans l'autre : on les força de marcher dans la boue jusque par-dessus les pieds, malgré la maladie de plusieurs, et même le D^r Newcomb, assez malade et 64 [ans] sur la tête. Le matin, on lui dit qu'il ne partirait pas; dix minutes avant le départ des autres, on l'appelle pour lui mettre les menottes. Il est parti avec ce qu'il avait sur lui, n'ayant fait aucun préparatif. Il ne s'attendait pas à partir, on le lui avait promis. Tu sais ce qui arriva à Neysmith en venant au Canada, par rapport à sa montre et autres effets que les douaniers raflèrent; il fit application, mais la personne qui lui présenta sa requête dit que Sir John [Colborne], en voyant la signature, dit : Oh, avec cette signature il ne l'obtiendra pas. Sur observation que par la loi Mr. Smith pourrait avoir ces effets : Tut, tut! il n'y en a plus de loi.

Si tu jugeais à propos de faire connaître les faits que je te donne dans les papiers publics, tu pourrais le faire si tu le juges à propos, mais en prenant garde de faire connaître les personnes qui pourraient être concernées de quelque manière que ce fût.

18 octobre. Ceci était écrit quand la poste est arrivée hier soir. Nous avons reçu des nouvelles de mon oncle et la famille par une lettre de Louis. Je suppose que tu en as reçu de même. Ils étaient bien par ce temps-là. Louis pense s'embarquer par le *British Queen* le 1^{er} novembre pour se rendre en Angleterre. Il passera peut-être par Stras-

bourg, descendant le Ring, ce qui lui donnera occasion de voir le Ring, la Belgique et peut-être la Hollande en partie.

M^{lle} Nash fait ses meilleures amitiés à toute sa famille, civilités à ses amis et amies, elle est bien, commence à parler quelques phrases de français.

Nous avons aussi reçu par la même poste des lettres de la Petite-Nation. Tous y étaient bien portants et faisaient présenter leurs amitiés à leurs parents absents.

J'ai à te dire aussi que l'évêque de Montréal est en correspondance régulière avec mon oncle Toussaint et qu'il y a toute apparence que les choses s'arrangeront d'une manière satisfaisante. Pépé ne le sait pas encore; ils ne le lui diront que quand tout sera arrangé; jusque-là il vaut mieux qu'il l'ignore plutôt que de lui donner des espérances qui pourraient à la fin faillir et lui causer des contrariétés, toujours plus pénibles à son âge.

Tous ces Messieurs au collège sont bien et m'ont demandé que, sans charge spéciale à chaque fois quand je t'écrirais, de te présenter de leur part leurs souhaits les plus sincères et de te souvenir d'eux, comme ils se souviennent de toi et de la famille.

Cette lettre passe par Saint-Pie, elle se rendra demain à Montréal. Ainsi il n'y aura pas plus de retardement que si elle était partie hier soir.

Tout à toi. Ton cousin et ami. Vois ma signature plus haut : D.E.P.



Mons. A.P. Montigny

Saratoga Springs

N.Y.

[reçue par Phaneuf, sam. 2 nov. 1839]

Saint-Hyacinthe, 24 octobre 1839

Mon cher Amédée,

Le D^r Labruère qui partait pour les États s'était chargé d'un pain de sucre, des *Conférences* de Frayssinous⁶¹ et de quatre paires de bas; à Montréal, il s'est décidé à aller dans le Haut-Canada et traverser à Oswego pour acheter de la *fleur*.

J'ai reçu ta lettre par l'occasion que tu me recommandes. M. Bruneau⁶², de Saint-Denis, est ici, il se charge lui des bas et sucre avec conférences, petit catéchisme. Il doit

⁶¹ Denis Frayssinous (1765-1841), évêque français, politique et orateur. Auteur de quelques ouvrages dont *Défense du christianisme, ou Conférences sur la religion*, 3 vol., Paris, impr. d'A. Le Clère, 1825.

⁶² Pierre Bruneau (1787-1864), appelé aussi Pierre-Xavier, marchand à Saint-Denis, frère de Julie Bruneau-Papineau, a épousé (Chambly, 28 août 1816) Marie-Josèphe Bédard, fille de Pierre-Stanislas Bédard et de Marie-Josèphe Thibault.

tout remettre à cette occasion, ainsi que les *Beautés de l'histoire du Canada* qui sont chez lui. La lettre ou billet dans le petit catéchisme, tu l'enverras à Albany par la première occasion sûre. On ne peut trouver la chaîne de Louis. On la cherchera encore. J'ai parlé à pépé de la corne⁶³; il me dit qu'il n'avait pu encore voir personne de Saint-Martin pour la demander.

J'ai commencé le journal projeté. Aujourd'hui, vent, mais beau temps.

Je vois que tu n'as pas encore reçu d'argent; pépé m'avait dit qu'il t'en enverrait au plus tôt. Le catalogue, Fabre m'a dit qu'il n'avait ou ne pouvait fixer les prix que sur une trentaine d'ouvrages au plus, que tout le reste était trop ancien, qu'il ne se souvenait pas de leur valeur; qu'au reste, il ne serait bon de les vendre que cet hiver, à présent la dépréciation est trop grande.

Je ne t'ai pas écrit plus tôt que la lettre que je t'ai envoyée par la poste le 16 ou 17, si je ne me souviens plus parce [que] rien n'avait été fait. Pépé devait venir de jour en jour à Saint-Denis pour parler à ma tante et se décider, il ne répondait même pas aux lettres de ma tante, disant qu'on ferait plus en dix minutes de vive voix qu'en quatre heures à écrire.

Dans mon autre lettre, j'ai écrit avec des noix de galles. Tu prendras une dissolution de couperose un peu forte, entre les lignes. Je te renvoie à cette lettre pour plusieurs choses. Je désirerais savoir si tes lettres sont parvenues à leur adresse. Je les avais remises au capitaine Sherman, voyant que je n'avais pu les remettre en main propre, il m'a bien assuré qu'il les ferait parvenir.

Ma tante est partie cet après-midi pour aller à Montréal voir pépé qui est malade, et elle s'intéressera à ce que tu reçoives de l'argent au plus tôt. Elle n'en a pas elle-même, ainsi elle n'a pu t'en envoyer; elle a encore été trompée pour des emprunts par rapport à l'affaire Corning. Deux ou trois personnes encore lui en font espérer.

Je ne t'ai pas dit encore que de Montréal le docteur avait renvoyé ce qu'il devait t'emporter et que c'est pour cette raison que nous te l'envoyons aujourd'hui.

Thomson est arrivé. Dans sa proclamation, il ne parle ni de rebelles ni de mécontents, etc.

M^{me} Thompson, épouse du tailleur, a mis au monde un fils gros et gras⁶⁴; lundi dernier, M^{me} Morison, à peu près trois semaines avant, en eut une aussi. Tu verras dans mon autre lettre. M. Bruneau me presse. Adieu. Ton cousin et ami affectionné. Res-

⁶³ « J'ai à regretter amèrement une précieuse relique de famille. C'était une belle grande corne à poudre, sur laquelle était gravée une carte du Bas-Canada, et qui appartenait à mon bisaïeul. Son nom était gravé dessus : « Jh. Montigny ». Mon cousin Papineau, à qui elle appartenait et de qui j'espérais l'obtenir, a fait la folie de la porter au camp de Saint-Eustache en 1837, et lors de la défaite, il l'y laissa. Qu'est-elle devenue? » Amédée Papineau, *JFL*, 28 août 1840.

⁶⁴ À Saint-Hyacinthe, le 22 octobre 1839, est baptisé Jean-Thomas-Lactance Thompson, né la veille, fils de John Thompson, tailleur, et de Flavie Trudeau. Parrain : le D^r Thomas Bouthillier ; marraine : Rosalie-Eugénie Dessaulles.

pects et amitiés de la part de tous. Nous avons reçu des lettres de Louis, une par le *Li...* l'autre par les paquets réguliers, via Halifax. La misère est grande, grande, sera encore plus grande! Rien pour l'Iowa jusqu'à présent, non plus que pour la promesse.

D.E. Papineau

Je t'ai écrit sous le nom de J.J. Dupuis par la poste, Care of Miss Nash, Saratoga.



J.J. Dupuis [Amédée Papineau]
Saratoga Springs, N.Y.
[reçue samedi 9 novembre 1839]

Saint-Hyacinthe, 1^{er} novembre 1839

Mon cher cousin,

J'ai reçu ta lettre du 24 [octobre] du courant, hier le 31; tu vois qu'elle n'a pas trop retardé. Nous avons profité de l'occasion dont tu parles. M. Bruneau, Pierre, est venu ici vendredi dernier : nous lui avons remis un pain de sucre, des bas (quatre paires), les *Conférences* de Frayssinous, un petit catéchisme, une lettre de M^{lle} Porter, que tu feras parvenir à Albany, aussitôt reçue, par la première occasion sûre, et une lettre pour toi. Le tout doit être remis aux soins de l'occasion sûre ainsi que les *Beautés de l'Histoire du Canada*, qui sont chez M. Pierre Bruneau.

La corne de Saint-Martin; je ne sais si pépé a fait quelque démarche depuis mon retour des États; alors il me dit qu'il n'avait pas eu occasion, depuis son voyage des États, de parler à personne de Saint-Martin.

Ma tante est revenue hier de Montréal, elle y était allée, comme je te disais dans ma seconde lettre, pour voir pépé par rapport à ses affaires et à celle de... Pépé était mieux qu'il y a quelques jours, il avait eu un gros rhume et toussait encore au départ de ma tante; aussitôt qu'il aura fini les affaires de M. Lusignan, il retournera à la Petite-Nation. Il ne veut pas entendre parler de venir demeurer à Saint-Hyacinthe. Ma tante a encore tenté d'avoir de l'argent pour l'affaire de M. Corning, mais toutes les personnes auxquelles elle s'est adressée, dont on lui en avait fait espérer, n'en ont plus ou feignent n'en pas avoir. Elle-même, dans ce temps-ci, aurait besoin de plus de 400 louis pour ses propres affaires d'ici à deux mois. Juge si elle peut prêter pour rencontrer l'emprunt qui t'occupe si fort, et si justement d'ailleurs. Je puis t'assurer que nous sommes dans des circonstances bien critiques, des voix qui de tout côté se font entendre : Payez mon compte de magasin, payez mon compte de cordonnerie, donnez-

moi mon salaire; payez mes intérêts échus, remboursez-moi ce petit emprunt, et à toutes ces importunités et pour satisfaire, on répond : Attendez, aussitôt que j'aurai retiré telle ou telle somme, je vous payerai. À notre tour on demande aux débiteurs; ceux-ci répondent : l'année est dure, il n'y a pas à faire d'argent; attendez quinze jours, trois semaines, on vous promet de faire honneur à nos affaires, le terme expire mais l'honneur reste en arrière. Ainsi, juge si ma tante alors doit souffrir, si elle a besoin de toute la force de tout son courage, de toute l'énergie qu'elle a toujours montrée, dans les circonstances les plus difficiles.

Puis les affaires du pays, dans quel état sont-elles? Elles deviennent pires de jour en jour et deviendront encore plus compliquées, plus désespérantes si c'est possible. À propos, il paraît que Thomson veut avancer à quelque chose, que ce soit en bien ou en mal, on saura au moins ce qu'il prétend faire. Il y aura, je crois, quelque chose de décisif. À l'apparence, il n'a pas l'air entiché de sa nouvelle dignité; au moins il n'a pas cette ressemblance avec son prédécesseur Durham. Plaise à Dieu qu'il ne l'ait pas sous un grand nombre d'autres rapports!

Il n'y a pas grand-chose ici d'importance. Tu verras par les papiers l'emprisonnement de M. [Augustin-Norbert] Morin à Québec. Voici ce qu'il paraît comme la chose s'est passée. Le même jour du départ de Sir John Colborne, M. Morin s'est montré dans Québec et a fait avertir le chef de police que s'il y avait un *warrant* contre lui, il était prêt à se remettre aux autorités. On lui a répondu qu'il y en avait un, mais qu'il ne serait pas mis à exécution avant d'avoir écrit à Montréal. Le procureur général a répondu par autorité que si M. Morin ne sortait immédiatement du pays, le *warrant* devait être exécuté. Alors M. Morin répondit qu'il se constituait prisonnier et que les autorités eussent à faire ce qu'elles jugeraient à propos. Maintenant s'il est coupable, pourquoi lui laisser la liberté de s'échapper; s'il ne l'est pas, pourquoi le forcer à s'incriminer lui-même par sa fuite ou bien le punir pour vouloir rester dans sa terre natale? C'est la réflexion que fait *Le Canadien*⁶⁵ et elle est très juste, mais que faire! Il y a bien d'autres choses raisonnables et par conséquent justes, et qui ne sont pas plus ménagées que celle-ci. Attendons, prenons patience, il n'y a que la persévérance dans cette qualité qui pourra aboutir à quelque chose, et non toutes ces déprédations qui se sont commises, du moins autant qu'on peut croire les journaux tories, sur les frontières, partie de l'été. Ceci ne sert qu'à aigrir sans avancer à rien.

⁶⁵ *Le Canadien* du 30 octobre 1839, p. 2, publie en traduction une lettre du procureur général C.R. Ogden à A.N. Morin, du 27 octobre : « ...à moins que vous ne sortiez immédiatement du Bas-Canada, le warrant déjà émané contre vous sera mis à exécution. » Le journal commente : « En conséquence M. Morin se rendit à la prison dans le cours de l'après-midi de mercredi dernier, mais il fut surpris de ne pas se voir définitivement écroué, il était seulement emprisonné en attendant instruction ultérieure. Ainsi voilà un sujet anglais contre qui l'on n'a pas seulement des charges suffisantes pour l'écrouer tout de suite, et à qui cependant on a offert l'alternative de s'exiler ou de se laisser emprisonner. Véritablement nous n'y comprenons plus rien... »

Ma tante a chargé M. Côme Cherrier de négocier quelque emprunt, si l'occasion s'en présente, pour tes affaires. Tant mieux si tu peux réussir dans ton enseignement du français.

Mais je t'écris par la poste de Saint-Pie, et elle va partir bientôt. Tout le monde ici est assez bien, excepté ma tante Augustin, elle est retombée dans sa maladie ordinaire, elle a eu les mouches hier. M^{me} Morison et ton cousin sont très bien. Les saluts, respects et amitiés de toute la famille; présente mes respects à M^{me} Nash et autres personnes que je connais, du moins de vue, à Saratoga.

Adieu. Ton ami et cousin.

D.E.P.

Je n'ai pas le temps de te donner la recette pour la maladie dont tu me parles.

P.-S. Depuis les bruits de confiscation, il est impossible de faire rien rentrer; même le reste du prix du jardin ne peut être touché pour cette raison! Temps, temps, étrange et ennemi temps!



A. Montigny
Saratoga Springs, N.Y.
[reçue samedi 9 novembre 1839]

Saint-Hyacinthe, 4 novembre 1839

Mon cher cousin,

Je te réponds à la hâte par la même poste qui nous a apporté ta lettre du 27 dernier. Au dernier voyage de ma tante à Montréal, elle a parlé de ton affaire Corning à pépé, Côme, Louis Viger, Delagrave, et personne n'a pu trouver d'emprunt à long terme. De son côté, elle a essayé de faire des emprunts en son propre et privé nom pour le faire toucher à M. Corning. Personne n'a voulu leur en laisser avoir ni aux uns ni aux autres, à long terme. Néanmoins, elle a laissé commission à Côme de le faire si l'occasion s'en présentait. En arrivant ici, elle a trouvé les agents malades et des affaires suspendues, comme je te le disais dans ma lettre précédente par la poste. Pour l'argent qu'il te faut personnellement, M. [Benjamin-Henri] Le Moine, caissier de la Banque du peuple, devait t'en remettre vers le 15 du mois dernier, mais comme il était trop pressé pour te voir, il a laissé 25 piastres au conducteur ou propriétaire ou commis (ma tante ne se rappelle plus lequel) de la ligne du rail-road, qui a bien promis de te les remettre, te connaissant, disait-il, parfaitement.

J'écrirai pour l'affaire principale à M. Côme. Ma tante est malade, a pris un vomitif ce matin. Pépé est bien mieux, mais toussait encore beaucoup. D'un autre côté, les démarches du procureur général contre mon oncle font que ceux qui ont les moulins ou les autres sources de revenu ne veulent pas payer et, s'ils intentent des actions contre ces personnes, il pourrait se faire que ces démarches presseraient celles d'Ogden. Bon Dieu, quel embarras!

Adieu. Je crains que la poste ne soit partie. Ton cousin.

D.E. Papineau



J.J. Dupuis [Amédée Papineau]
Saratoga Springs
N.Y.
[reçue samedi 4 janvier 1840]

Saint-Hyacinthe, 23 décembre 1839

Mon cher ami,

Depuis le retour de Louis, nous avons reçu une lettre de toi en date, je crois, du 27 ou 28, ou à peu près, car je ne l'ai pas sous les yeux. Toutes tes affaires d'argent avec M. Le Moine ont été arrangées, du moins s'il a reçu ma lettre. Dans tes lettres, tu ne me dis pas si tu as reçu tout ce que nous avons envoyé par la bonne occasion de Saint-Antoine, c'est-à-dire les livres et le sucre. Quant à ce dernier, nous en sommes à peu près sûrs : Louis nous a dit qu'il en avait mangé.

Je vois aussi que tu as commencé ton école de français; j'espère que tu auras toujours assez d'écoliers, et surtout de charmantes écolières. Combien cela te produira-t-il de capitaux? Je désirerais le connaître. Depuis que Louis est arrivé, nous n'avons vraiment pas pu le voir : la maison a toujours été pleine le temps qu'il a été ici, et puis ensuite son voyage à Montréal, qui lui a pris dix jours parce qu'il n'a pu traverser la rivière Chambly pendant trois jours consécutifs, il est passé par Saint-Denis, Verchères, toute la famille bien contente de le voir puis de l'entendre. Ils étaient tous assez bien, à Montréal de même, pépé était parfaitement rétabli. M. Louis Viger était à Québec; M. Côme Cherrier avait eu une attaque, la plus sérieuse qu'il eût encore eue de sa maladie ordinaire : migraine et vomissement. M. et M^{me} Delagrave étaient toujours à Terrebonne. M. et M^{me} Donegani et la famille là étaient bien. À la Petite-Nation, tout le monde était bien, aux dernières nouvelles du 8 du courant. Benjamin, mon frère, avait manqué se noyer le 16 d'octobre, en canot, avec deux autres hommes. Ils étaient allés dans la rivière Chasseur pour amener une génisse d'un an qu'un des trois avait achetée.

L'animal, attaché dans le canot, se trouva fatigué, remua et fit remplir le canot à moitié. Néanmoins, ils parvinrent à le remettre en équilibre, mais madame ou mademoiselle génisse se sentant humectée de l'eau du canot, remua alors, comme ils étaient près de terre, il se jeta à l'eau, pensant la chose plus prudente; mais il avait compté sans son hôte : il ne marcha pas sur l'eau mais bien dessous, l'espace de deux ou trois perches, il avait de l'eau par-dessus la tête. Il parvint à terre. Pendant son expédition subaquatique, l'animal fit si bien que le canot vira avec les autres hommes qui, sachant nager, arrivèrent à terre en même temps que mon frère.

Ici, toute la famille est bien, excepté les malades ordinaires : ma tante Augustin qui est toujours faible, chétive et incapable de sortir, puis la petite Nancy Morison, qui a toujours la coqueluche bien fort, elle l'a depuis bien longtemps. Ton nouveau cousin est gros et gras, robuste, capable de faire un brave soldat de l'armée canadienne, quand il pourra se porter sur ses jambes, s'entend, car il a à peine trois mois.

Maintenant, il faut parler d'autres choses. Dans ta lettre à ma tante Dessaulles, tu dis que moi, « le philosophe », dois te tenir au courant des affaires; et de plus que mon oncle s'en fie à toi pour des informations sûres. Me voilà établi de fait, et virtuellement, premier espion du pays. Puis je suppose que les informations iront en Angleterre. Eh bien, qui l'aurait dit, je ne me croyais pas un homme si important. Je puis donc, si je le veux, faire croire que ce que je dis est l'opinion générale, et au loin mes vues seront les opinions de tout un peuple. Ma foi, de peur de me tromper, j'espère que tu marqueras bien que telle ou telle information vient de moi; alors je suis bien sûr qu'on y aura tout l'égard dû à ces nouvelles à cause de la source importante d'où elles viendraient.

Tu demandes de te donner ce qu'on pense ici sur le gouverneur et sur ses projets. En premier lieu et avant tout, sache que le gouvernement de l'autre côté paraît avoir ses plans arrêtés et que ni lui ni Thomson ne paraissent vouloir les changer, malgré les représentations de l'un ou de l'autre parti dans le Haut-Canada, car le Bas ne compte plus que pour rien dans le règlement de ses affaires politiques, et l'ajustement ou plutôt l'application de principes qui devront agir si puissamment sur son état social et sur son avenir matériel. On lui dit tout simplement : « Voici ce qu'on vous donne, contentez-vous-y, sinon vous n'aurez rien. » Et certes il n'y a pas moyen de dire autrement avec le gouvernement, dans la situation où se trouve cette province. Quant au projet d'Union, le message du gouverneur aux deux Chambres du Haut-Canada fait connaître à peu près ce qu'il entendait par des bases justes et équitables : c'est un égal nombre de membres pour chaque province, les dettes des deux provinces payées par le revenu commun, parce qu'il est juste que le Bas-Canada supporte une partie du fardeau contracté autant pour lui que pour le Haut-Canada. Certes, le gouverneur oublie donc, ou même il n'a peut-être jamais su, non plus que ses maîtres d'Angleterre, que le Bas-Canada a payé des sommes considérables pour ses améliorations faites dans une province étrangère, mais qui peuvent lui être utiles, et qu'ainsi il se trouve déjà avoir supporté une partie du fardeau, conséquence inévitable du système extravagant

d'améliorations qui précèdent, au lieu d'accompagner l'esprit d'industrie et la marche naturelle du progrès dans tous les pays. Puis une liste civile permanente, à condition que les juges ... et les autres principaux officiers, mais il ne nomme pas qu'ils soient également indépendants du peuple et du pouvoir. Tout cela est bon ou mauvais, suivant la manière dont on entend mettre en pratique ce principe matériel, et dont on veut rendre ces officiers responsables, car il n'y aura pas d'autre moyen de les rendre indépendants des deux pouvoirs. Les trois branches de la législature devront exister. La branche intermédiaire sera-t-elle modifiée de manière à la rendre populaire? Il faut attendre, comme dit le gouverneur, la décision du parlement britannique. Quel principe présidera à l'esprit de ceux qui nous imposeront cette Union? Quant aux lois civiles qui nous régissent, c'est ce qu'il n'est pas aisé de constater à présent; aucun presque des amis canadiens n'ont eu accès auprès du gouverneur, ainsi on ne connaît pas ses vues. Sera-ce les lois anglaises ou françaises qu'on aura? Dieu le sait.

Il y a quelque temps, on attendait le gouverneur à Montréal, à peu près vers ce temps-ci. Il n'est pas probable qu'il laisse ainsi le Haut-Canada pendant que les Chambres là ne se sont pas encore prononcées sur la mesure principale de la session. Je crois pouvoir dire avec assez de certitude que le Parti canadien n'est pas opposé à l'Union, maintenant pourquoi ce changement apparent dans le principe sur l'Union? Tu sais que le Parti tory est à peu près divisé sur cette question. Le *Courier (Morning)* ne veut entendre parler de l'Union à aucune condition, excepté le *défranchissement* complet, etc. Le *Herald* et la *Gazette de Montréal* veulent l'Union : ils disent que rien ne sera plus aisé, les plus fermes opposants, disent-ils, étant en faveur ou ne s'opposant plus, mais ce n'est pas dans de meilleures intentions à notre égard; c'est toujours pour nous nullifier; leur raison pour invoquer encore ce principe, c'est qu'il suffira de mettre les deux races en regard pour que radicaux et torys bretons du Canada réunis se lieront contre les Français, qui se trouveront par là toujours en minorité sur les questions vitales de gouvernement et d'administration. Eh bien, puisque les torys ne veulent pas de l'Union telle que le gouvernement la propose, ce doit être une bien bonne chose que cette mesure, disent quelques-uns et même un assez grand nombre. Voilà une partie des Canadiens en faveur de l'Union par cette raison solide que leurs adversaires politiques s'y opposent. Ce ne veut pas dire que c'est par préjugé national, mais je trouve que c'est un bien mauvais raisonnement : c'est reconnaître la supériorité de vue politique et de profondeur dans ses adversaires, puisqu'on le suppose s'opposer à quelque chose de bon par cela seul que c'est bon.

Voilà donc la supériorité pratique de Durham reconnue. Il est pénible d'avoir tant de gens à vues si superficielles. D'autres se décident en faveur de l'Union ou ne s'y opposent pas parce que c'est à peu près le seul moyen de recouvrer une partie de notre existence politique; que par ce moyen, quoi qu'en dise le *Herald* et *Gazette*, les libéraux se réuniront pour avoir un gouvernement responsable, que l'Angleterre ne se refusera pas aux demandes faites par les deux provinces, et que du moment qu'il y aura respon-

sabilité il n'y aura aucun danger pour nos lois, nos coutumes, etc. Il est bien vrai que nous aurons à payer ce que nous ne devons pas; mais il vaut mieux encore à ce prix en finir avec le Conseil et consorts; avoir une existence politique et par là pouvoir remédier au manque d'éducation en prenant les moyens d'encourager cette importante source de tout bien-être moral, matériel et social; on pourra subvenir aux améliorations intérieures, encourager l'industrie et l'agriculture, puis les difficultés entre les deux provinces à propos des revenus ne feront pas perdre une partie d'un temps précieux aux hommes publics de la province réunie, et ils s'occuperont alors d'autres choses importantes à la prospérité du pays. Tu vois les raisons qui décident à peu près le Parti canadien.

Il y a quelque temps, à ce qu'il paraît, que Marchesseault⁶⁶ fit application auprès du gouverneur pour rentrer dans le pays; il paraît qu'on lui aurait répondu par la voie du secrétaire de Son Excellence que le gouvernement s'occupait déjà du sort des exilés et qu'aussitôt qu'il en serait venu à quelque détermination, il leur ferait connaître à chacun et en même temps la décision prise. Entendait-il parler de tous les réfugiés ou seulement des exilés de la Bermude et des personnes atteintes par les exceptions de l'amnistie Durham? C'est ce que la personne de qui je tiens cela, n'a pu dire, n'ayant pas pensé à faire cette distinction à Marchesseault.

Je t'ai déjà écrit qu'on avait fait réponse à M. Denis-Benjamin Viger qu'on ne voyait pas de raisons suffisantes de s'abstenir de suivre la ligne de conduite que Sir John avait tenue à son égard; malgré cela, il espère pouvoir sortir aux termes qu'il propose, lors du retour de Son Excellence à Montréal; il est sous l'impression que c'est Ogden qui a fait faire cette réponse et que le gouverneur n'a véritablement pas eu le temps d'examiner sa position, comme il l'a fait pour M. Morin.

On ne pense pas généralement que les *attainers* du grand jury sont mis à effet et que les choses en resteront là. Il y a quelque temps, la *Gazette officielle* contenait les annonces au décret des propriétés de 19 des déportés et exécutés politiques. Il y en avait déjà eu plusieurs de vendues à Saint-Eustache et Terrebonne. Louis qui était revenu de Montréal mercredi au soir est reparti pour Saint-Ours avec Rosalie le jeudi à midi, pour voir M. Debartzch. Il ne l'a pas trouvé, l'a attendu jusqu'à samedi, est revenu à Saint-Denis, est retourné le dimanche après-midi, a fait ses affaires et est revenu prendre Rosalie à Saint-Denis lundi matin et a été de retour le lundi soir. Le midi du même jour, Ignace Robitaille est arrivé ici, venant de Saint-Jean-Baptiste; il est en visite épiscopale : depuis qu'il est parti de Terrebonne, il a été de cure en cure (tu ne compteras pas cependant cette maison pour celle d'une cure), puis il se propose de continuer sa mission comme il l'a commencée.

⁶⁶ Siméon Marchesseault (1806-1855), né à Saint-Ours, décédé à Saint-Hyacinthe. Patriote vigoureusement impliqué au combat de Saint-Charles en novembre 1837; exilé aux Bermudes, ensuite en exil au Vermont. Voir de Marchesseault, les *Lettres à Judith*, Septentrion, 1996.

Aujourd'hui jeudi et demain, il n'y aura pas de fêtes chômées, depuis l'année dernière les secondes fêtes sont abolies, parce que, dit le mandement, la piété s'est trop relâchée. Plus elle se relâchera, par conséquent plus il faudra diminuer le nombre des jours où le clergé devrait prêcher contre ce relâchement. Voici une belle logique, il y en aurait eu une meilleure, me semble.

Toute la famille est bien. Les amitiés de tous à toutes les connaissances. M^{lle} Nash a été avec M^{lle} Williams, Porter et M^{me} Porter à l'église protestante à la montagne, le jour de Noël. Depuis mardi les vacances de Noël de M^{lle} Williams sont commencées.

Adieu. Ton ami et cousin affectionné.

D.E. Papineau



Amédée Papineau
Mrs Nash
Saratoga Springs, N.Y.
[reçue jeudi 27 février 1840]

Saint-Hyacinthe, 20 février 1840

Mon cher ami,

Ta lettre du 13 du courant est arrivée en parfaite santé aujourd'hui même par la poste. Ainsi, tu vois qu'on reçoit tes lettres assez régulièrement. Il serait bien à désirer qu'il en fût de même des nôtres. Par tes lettres, je voyais qu'il y avait quelque cause extraordinaire; alors j'ai pris le parti de m'abstenir d'écrire pendant un certain temps, dans l'espérance que par ce moyen cette cause extraordinaire serait ôtée.

Aujourd'hui je me hasarde à t'écrire, mais avec encore quelque crainte. La lettre qui devait être remise à M. Louis Viger n'est pas encore arrivée.

Tu voudrais savoir ce que dit *Le Canadien*. Ce n'est pas difficile à deviner. Il est très chaud en faveur de la pétition contre l'Union. D'abord, a-t-il dit, nous ne nous proposons pas de prendre une part active, soit pour ou contre, mais réflexion faite et après avoir lu les débats dans les deux chambres de la législature du Haut-Canada, et comme toute l'antipathie, le mépris pour nous, l'arrogance et l'impudence des membres des deux chambres, nous nous sommes décidés d'opposer l'Union, etc. Et, à dire le vrai, il y a quelque raison dans ces prétextes pour rejeter l'Union : presque tous nos hommes politiques à Montréal, L.V., H.L., C.C., D.B.V., J.G.⁶⁷, etc., y sont opposés. Je ne sais

⁶⁷ L.V. = Louis-Michel Viger; H.L. = Louis-Hippolyte La Fontaine; C.C. = Côme-Séraphin Chénier; D.B.V. = Denis-Benjamin Viger; J.G. = Jean-Joseph Girouard.

comment ils voient, moi je crois que ce serait mieux d'avoir l'Union coûte que coûte. Vois maintenant quelle opinion de poids contre celles des personnes que je te nomme par leurs initiales. Si tout ce que tu dis est vrai, il y a quelque chose de sérieux, comme disent les papiers américains, mais il pourrait se faire, et c'est très probable que ce ne sera encore que des coups d'épée dans l'eau ou de la fumée.

Mon oncle Toussaint est venu ici avec le D^r Leman; ils sont arrivés le samedi et repartis mardi dernier. Tu vois qu'ils ne sont pas restés longtemps. Louis était absent, étant allé à Montréal pour affaires. Rosalie y était depuis le 20 pour apprendre à toucher la guitare. Ils ont été voir M^{me} Guérout⁶⁸, qui reste à la Rivière-du-Loup [Louiseville] et non à Saint-Denis, comme tu le pensais. Étant révérend, on l'a nommé à la desserte de cette place, et il fait des missions aux Trois-Rivières où le ministre protestant est mort, puis à Nicolet. Pépé doit descendre sous peu à Montréal; ma tante espère aller le rencontrer à Montréal en même temps qu'elle ramènera Rosalie.

Séraphin Lamarre⁶⁹ est mort de consommation. Lorsque tu écriras à Lactance, tu voudras bien le lui apprendre; lui dire combien il était maigre, absolument méconnaissable : sur la fin, il crachait jusqu'à une pinte de matière dans une seule nuit.

M. Morison était allé à Burlington pour acheter du coton brut afin d'alimenter une carder qui est établie ici depuis l'été dernier : l'ouvrier ne fait que des feuilles de ouate, tel qu'on emploie pour les couvre-pieds, etc. Il est bien encouragé. Il y a aussi une savonnerie et chandellerie, tout cela conduit par le même homme que celui qui conduit la carder, un Français d'origine allemande du nom de Schmelt. M. Bruneau⁷⁰, le prêtre, est venu se promener avant-hier; il est reparti hier après-midi. M. Robitaille Ignace l'accompagnait. Ils étaient tous bien à Verchères, aussi à la Petite-Nation et Montréal, ainsi qu'à Saint-Denis.

⁶⁸ Narcisse Guerout (1812-1887), fils de Pierre Guerout et de Josephte Maria Woolsey, a épousé (Montréal, Christ Anglican, 23 janvier 1840) Rhoda Ann Williams, institutrice à Saint-Hyacinthe. Guerout est *clerk missionary* à Rivière-du-Loup (Louiseville). Guerout, *priest of the Church of England, of the City of Quebec*, sera inhumé le 17 janvier 1887 dans le cimetière Mount Hermon, à l'âge de 74 ans. Rhoda Ann Williams (1807-1892) fait à Québec un testament olographe, le 2 mai 1889, par lequel elle donne tous ses biens à sa fille unique Charlotte Feodora Louisa Augusta Guerout (1841-1922), épouse de Matthew Bell Irvine, de Québec. BAnQ-Q, CT301, S1, n° 658. Elle est décédée à Québec le 19 août 1892 et inhumée dans le cimetière Anglican St. Matthew's.

⁶⁹ Non pas Lamarre mais Chamard. Séraphin Chamard, étudiant, âgé de 16 ans, fils de Jean-Olivier Chamard, marchand, et de défunte Marguerite-Anne Morison, est mort à Saint-Denis-sur-Richelieu le 29 décembre 1839 et inhumé le 31 dans l'église de cette paroisse, « du côté de l'épître, sous les premiers bancs de la quatrième rangée. » Il était, dit Pierre Bruneau, « un garçon despri, un à mi de Lactance. » *PEP, Lettres reçues*, p. 172.

⁷⁰ René-Olivier Bruneau (1788-1870), né à Québec, fils de Pierre Bruneau, marchand, et de Marie-Anne Robitaille. Prêtre en 1812, curé à Verchères de 1823 à 1864. Beau-frère de LJP. Le curé Bruneau a longtemps vécu avec sa mère, Marie-Anne Robitaille, dans le presbytère de Verchères. *DC*.

Je voulais t'envoyer cette lettre par la poste de ce soir, mais je me suis souvenu que tu m'avais demandé une copie de l'arbre généalogique de Domat. Je vais te la faire et l'inclure dans la présente. Je ne te promets pas de faire le petit paysage qui l'accompagne, je pense que cela ne t'aidera pas extraordinairement à comprendre cet arbre généalogique; ainsi je le passe.

Depuis une quinzaine de jours, il fait un temps bien doux, et même il pleut souvent, il n'y a presque plus de neige. Il pourrait se faire que le printemps fût de bonne heure, mais il sera long et langoureux. Pendant que j'y pense, je dois t'apprendre – tu le sais peut-être déjà – que M^{lle} Émilie Germain est mariée depuis le 20 de janvier avec un M. St-Denis dont le père demeure aux Tanneries de Montréal. Tu pourrais peut-être l'avoir connu en 1836 et 1837 parce que c'était un bon Canadien. Sa mère était une D^{lle} Charlebois, cousine du D^r Charlebois et de M. Laurent Charlebois qui demeurait à Grenville. Voici un effort terrible que j'ai fait pour te donner cette généalogie.

Maintenant tout le monde est bien ici et te font les meilleures amitiés. M. James Porter n'est pas rentré pensionnaire après qu'il a été guéri de ses clous. Il va au collège comme externe pour jusqu'à Pâques; c'est ce carême puis aussi le dortoir qui lui donnaient le plus de répugnance. Il fait bien, il parle passablement bien le français et l'écrit de même.

Nous n'avons pas encore reçu de lettre de France depuis l'arrivée de Louis. Ainsi, celle que tu nous annonçais dans une des tiennes est probablement arrêtée quelque part. Ce ne serait pas la première fois : la première lettre que Louis avait écrite de France n'est arrivée qu'il y a trois semaines; une du 12 septembre n'est arrivée que deux jours avant lui. Ainsi, lorsque tu recevras quelques lettres de l'autre côté, il faudra que tu nous en donnes des extraits, ce sera toujours plus sûr que d'attendre que nous recevions quelque chose directement.

Adieu. Ton cousin et ami.

D.E.P.

Je voulais remplir la page, mais je la laisse en blanc.

Il est faux que Chartier ait vu M. Debartzch et que tous les curés ou grand nombre d'eux sont patriotes. C'est ridicule de voir tout ce qu'il a dit. À ce qu'il paraît, il est vrai que les habitants sont plus disposés que jamais à seconder ceux qui voudraient les aider, mais ils n'ont pas d'argent, n'ont pas d'armes ni de munitions, et pas de vivres ni provisions. Ils sont bien décidés à ne rien faire sans être sûrs. Chartier a dit ici qu'il avait parcouru une grande partie du pays et que c'était étonnant quelle influence Papineau avait encore partout; plus, est-il échappé qu'il dit absolument tout le contraire : il parle contre lui et le blâme en tout. Malgré tout ce que tu dis et ce que nous voyons sur les papiers américains, je ne crois pas à la possibilité d'une guerre sous peu. Personne n'est encore préparé, et puis pas d'argent, l'Angleterre pas plus que les États. Ceux-ci sont

dans une crise commerciale trop sérieuse pour ajouter les difficultés d'une guerre aux difficultés commerciales. Voici mes objections pour ne pas croire à la guerre. Pourtant quelques-uns de nos papiers torys commencent à en parler fortement. Mais en voilà assez pour aujourd'hui.



À Marie-Louise Papineau

Delle M.L. Papineau
Petite-Nation

Saint-Hyacinthe, 19 mars 1840

Ma chère Louise,

Oh! oh! comme tu ouvres de grands yeux ce soir; ça te surprend, je crois, tu n'y pensais pas à coup sûr. C'est que nous sommes dans la fameuse année mil huit cent quarante, pendant laquelle il doit se passer tant de choses prodigieuses, inouïes, mystérieuses.

Je commence donc une lettre pour toi; tu ne te plaindras pas que c'est trop souvent, ce n'est que la seconde depuis huit ans au moins. Tu peux m'en dire autant, mais aussi à ton tour tu ne descends pas cent fois par semaine après t'être fait annoncer par d'aussi hauts personnages que notre très honoré oncle Monsieur T.V. Papineau, et notre bien-aimé beau beau-frère, tu n'aurais pas dû manquer à ta promesse. Il y a longtemps que tu étais attendue. Au reste, nous t'attendons encore pour le mois de mai ou de juin, puis alors on exécutera un beau projet dans le mois de juillet : toute la famille partira en même temps pour t'aller reconduire. Ce sera ma tante, Rosalie, Casimir Dessaulles, Auguste et Casimir, moi et Louis, puis pépé qu'on suppose devoir être à Montréal dans ce temps-là. Et il faut qu'il en soit ainsi, il n'en peut être autrement parce que ce projet a été fait par ma tante Dessaulles.

Au cas que Benjamin ne soit trop occupé aux travaux de la saison, j'espère que tu me diras ce qu'il fait ou ce qu'il voudrait faire; là-dessus tu auras peut-être beaucoup à dire, mais n'importe. Rosalie a dit à ma tante que pépé lui faisait dire de ne plus être inquiet, qu'en arrivant à la Petite-Nation il allait déménager pour aller chez papa. Cet arrangement n'est pas bon pour toi; tu ne le voudrais pas, j'en suis sûr, si tu pouvais faire autrement. C'est la Providence qui le veut ainsi, tu dois t'y soumettre avec respect sans rien dire.

Depuis samedi dernier, c'est étonnant tout l'ouvrage qui s'est fait ici, tout le monde en est surpris : il n'y a pas moins de huit dames et demoiselles étrangères ou de la mai-

son, et tout cela danse, saute, court, rit mais, par-dessus tout, parle, comme tu sais, boit, mange puis dort. Il est impossible de s'entendre la moitié du temps, j'allais dire les trois quarts. C'est assourdissant, il n'y a pas à y tenir; faites-vous quelque chose, ce n'est pas ce qu'il fallait; ne faites-vous rien, on vous tourmente; si vous vous défendez, vous avez tort, souffrez tout sans rien dire, vous devez cette complaisance au sexe. Mais qu'as-tu donc? Je crois voir que tu les approuves? Il n'y aurait rien de bien étonnant, vous vous tenez toutes comme des teignes, passe-moi l'expression. Si Dieu vous a fait le corps, à coup sûr le diable vous a fait l'âme.

Madame et aussi Monsieur Morison sont bien, et leurs enfants, Nancy de même. Mon oncle Augustin avec ma tante sont comme-ci comme ça. Louis et Rosalie ont le rhume de cerveau et celui d'estomac. Casimir et Auguste l'ont aussi, mais c'est le printemps qui leur cause cela. Depuis deux jours il pleut beaucoup ici, mais le soir seulement, le reste du jour est beau, le soleil luit comme dans les plus beaux jours d'été, à la chaleur près. Tout le monde fait du sucre, c'est-à-dire ceux qui ont des sucreries; les autres en achètent. Tu ne te le serais jamais imaginée si je ne te l'avais dit.

Les amitiés de tous à tous. Adieu, chère sœur. Crois-moi pour la vie ton frère affectionné.

D.E. Papineau



DBP, écuyer
Post Master
Petite-Nation

Saint-Hyacinthe, 23 mars 1840

Mon cher papa,

Par la dernière poste, nous avons reçu une lettre d'Amédée qui nous donne quelques extraits de lettres de mon oncle Papineau, en priant de les communiquer à pépé et à ceux qui peuvent y être intéressés.

« Comme je dois à M. de Boucherville, peut-être voudra-t-il acquitter le billet qui n'est pas le sien, qui est celui de son fils. Je n'ai reçu aucune lettre de Louis Dessaulles, ce qui me chagrine par le soupçon que la poste en Canada n'ait été coupable d'infidélité.

« Je te disais dans ma dernière du 8 février (pas encore reçue) qu'il fallait faire les plus grands efforts pour réaliser ce qui me reste d'effets en ville, voitures, tableaux, bois de bibliothèque et bureaux... De vendre tout ce qui reste à la campagne : lits et

linge, excepté ceux qui ne pouvant rien produire, si l'on trouvait quelque occasion de nous les faire passer, nous seraient encore utiles à nous. Je demandais si quelqu'un, M. Viger ou autre, ne consentirait pas à acquérir ma bibliothèque, qui m'a coûté plus de 1 500 £, pour 600 £, en m'en faisant toucher d'abord 200, puis 100 de six mois en six mois pour le surplus, avec convention que si je garde mes biens, je reprendrai mes livres en remettant l'argent et intérêts. Je demandais des détails sur mes affaires, un petit tableau de recettes et de dépenses. Que les revenus de la maison et des deux moulins devaient produire quelque chose. Que celui à farine produisait une valeur qu'il fallait réaliser en argent. Que les réparations que Parent y avait faites étaient payées par règlement avec lui, la dernière fois que j'y allai et que pour les additions qu'il faisait à la digue, il fallait le faire payer par des vivres et des effets dont il avait besoin, à prendre chez des marchands et des cultivateurs, mes débiteurs. Il faudrait prendre le même arrangement pour faire payer la contribution au soutien du curé, s'il est indispensable que je la continue, parce qu'il est plus urgent maintenant de m'aider que moi d'aider à d'autres... »

Voici d'autres extraits :

« Que des déplacements de toute ma famille et leur habillement et la nécessité de se donner un ménage, quelque modeste qu'il soit, entraînaient des dépenses auxquelles il me sera difficile de faire face, si l'on ne m'envoie des secours bien vite... Quelque chose qui arrive, les frais de déplacement ont été si grands que je crois que quand bien même l'ordre légal serait rétabli en Canada, je ne serai guère tenté d'y retourner avant trois ans de temps, qui suffira pour que Lactance dont l'application me plaît soit fort [avancé] dans une profession médicale. Je me plaignais d'avoir eu si peu de détails sur tout ce qui se passait en Canada. Il n'y a rien à faire pour la vente de ma seigneurie, tant que l'injuste menace pèse sur ma tête. »

Voici quelques autres extraits d'une lettre de ma tante à ma tante Dessaulles :

« Il nous était important de savoir quels moyens l'on prenait pour nous faire parvenir des fonds; d'après la démarche du gouvernement colonial à notre égard, et dont le Bureau colonial à Londres dit n'avoir aucune part, cela ne laisse pas que d'augmenter les difficultés de nous faire parvenir de l'argent; en ce cas, nous approuvons ce que vous avez fait et vous prions de faire plus de sacrifices sur ce qui nous reste d'effets. Il y en a que nous voulions conserver, mais il est urgent de les vendre, puisque l'on ne peut vendre de biens-fonds pour le moment. Ainsi, je vous disais de faire argent de tout ce qui pouvait se vendre, puisque l'on est si court d'argent. Nous sommes en grand besoin de hardes et de linge et, quoique je sois habituée à en avoir peu ainsi que ma famille, il serait peu décent de n'en pas avoir du tout d'indispensable, car c'est difficile à M. Papi-

neau de demeurer ici inconnu, il a été trop bien reçu. Et il a des amis français de distinction, et d'Angleterre il vient des Messieurs le voir, des Américains en grand nombre, il refuse souvent des invitations et moi encore plus, n'ayant pas les moyens d'avoir des toilettes. Mais il y a de bons amis que l'on ne peut toujours refuser, et ils ne connaissent pas notre gêne; sachant que ses biens n'ont pas été confisqués, ils le croient assez à l'aise et il dit qu'il faut faire des efforts pour le soutenir ici d'une manière décente, que si une pareille gêne continuait, que cela le déconsidérerait. Il écrivait à Amédée le même jour que je vous écrivais et il lui disait de vous communiquer ses instructions et à son père et à M. Louis Viger. »

Voici ce qu'il y a par rapport à ses affaires. Quant aux affaires publiques, il se dit entouré de prétendus libéraux d'Angleterre, autrement dit des espions qui veulent le persuader que lord Russell a les meilleures intentions possibles et qu'il essaie autant que possible de procurer un avenir de bonheur au Canada. Mais il n'en croit rien. Les mêmes personnes l'ont sondé sur la [probabilité] qu'il croyait y avoir à une amnistie générale, à l'occasion du mariage de Sa Majesté. Il leur dit qu'il ne donnait son opinion que privément et que ceux qui la connaissaient n'avaient aucun droit de la répéter, etc. Amédée a si mal écrit ce qui a rapport à ce sujet que par des mots détachés je n'ai pu comprendre que cela. Je lui écrirai pour qu'il le répète d'une manière plus intelligible.

Ici, toute la famille est bien portante. À Saint-Denis, ma tante Séraphin est encore bien chétive : elle prend des remèdes de temps à autre. Ma tante LeCavelier a tombé de dessus sa chaise, ce qui lui a causé des douleurs assez vives à son âge.

Nancy est passablement bien pour le moment. Le petit est on ne peut plus éveillé, gras comme un voleur. Casimir et Auguste sont toujours bien portants, s'appliquant autant que possible.

Les amitiés de tous à tous. Adieu, mon cher papa, je vous embrasse tous de tout mon cœur et suis avec respect votre fils affectionné.

D.E. Papineau

Ma tante demande de dire à mon oncle Toussaint de lui écrire sur ce qu'il lui avait promis.



Monsieur L.J.A. Montigny
Saratoga Springs, N.Y.
[reçue dimanche 5 avril 1840]

Saint-Hyacinthe, 25 mars 1840

Mon cher ami,

Tes deux lettres nous sont parvenues il y aura demain huit jours. Il y avait cette fois double intérêt à les voir. Les recommandations qu'il t'a dit de faire ont été faites et le seront encore. Il est curieux que tu n'aies pas encore reçu de lettre de Louis depuis son retour. Il t'a pourtant écrit plusieurs fois. Depuis ma dernière lettre, Rosalie est revenue de Montréal où elle est restée six semaines. Elle joue passablement, pas parfaitement pourtant; elle a pris la résolution bien ferme de ne pas toucher sa guitare devant les étrangers, tant qu'elle ne la saura pas à perfection. Lorsqu'elle est partie de Montréal, pépé y était et devait repartir pour aller à la Petite-Nation et, aussitôt arrivé, devait déménager pour aller demeurer avec papa. Ce sera beaucoup mieux pour lui, tant sous le rapport de soins plus nombreux qu'il pourra recevoir que sous celui de l'économie du ménage. Il était en marché de vendre sa maison à Montréal pour 800 £. D'ici à ce printemps, il pourrait bien encore changer de résolution et se déterminer à rester chez lui.

Je ne puis te donner des nouvelles de la famille de là-haut : depuis plus de six semaines, personne n'a reçu de lettre de ce quartier-là.

Ma tante Séraphin est bien malade et l'a été encore plus; elle se lève à peine. Ma tante LeCavelier est aussi indisposée : elle est tombée de dessus sa chaise il y a quelque temps; quelque petite chute que ce soit, à son âge, c'est assez sérieux, et elle éprouve des douleurs assez vives depuis ce temps-là.

Pas de nouvelles de Verchères depuis plusieurs semaines. M. Pierre Bruneau à Saint-Denis et famille étaient bien. Ici, tout le monde est bien. Pourtant M^{me} Guérout (M^{lle} Williams) qui est venue se promener ici a un gros rhume de cerveau qui l'incommodé beaucoup.

Jeudi 26. Quant aux nouvelles politiques, il n'y a rien d'extraordinaire. Les chemins étant à peu près manqués et finis, les communications avec Montréal sont interrompues, ce qui fait qu'on ne peut rien savoir dans ce moment. Jusqu'à présent on n'a pas entendu parler d'amnistie, ni partielle ni générale.

Je ne sais s'il en est de même partout, mais les pétitions contre l'Union ne se signent pas fort dans Saint-Hyacinthe et dans les paroisses voisines. Je crois pourtant qu'il en est de même dans le district de Montréal. On pense que le Conseil Spécial s'assemblera vers le commencement d'avril et qu'alors l'ordonnance qui a donné l'existence à notre célèbre police sera révoquée; nos braves amis les toriers de Montréal et même de Québec commencent à s'en plaindre assez fortement, ce qui nous donne

quelque espoir. Dans tes lettres, tu demandes des nouvelles de la famille Porter et Laforge, et tu dis qu'il y a bien longtemps que tu n'en as pas reçu. Par la même poste, il a été reçu des lettres de M^{me} Porter et Laforge qui se plaignaient justement de la même chose et demandaient de tes nouvelles; au reste, ils étaient tous bien portants, M^{me} Porter n'était pas alors à Skaneateles, je ne me souviens plus où elle était en promenade.

Il ne se fera pas beaucoup de sucre d'érable cette année : la terre n'est pas beaucoup gelée et puis il fait froid ces jours-ci et les érables ne coulent; quand ils pourront couler, la chaleur prendra probablement tout à coup, et adieu la sève.

Tout le monde ici te font les meilleures amitiés. Adieu. Ton cousin et ami.

D.E. Papineau

Te souviendras-tu du remède que je t'enseignais dans une précédente?

Tu demandes comment je fais pour mon encre. Le voici, quoiqu'il ne soit pas parfait, puisqu'on peut voir quelque chose. On prend un peu de noix de galle qu'on pile en poudre. Il n'est pas nécessaire que ce soit bien fin; ensuite tu y mets de l'eau, modérément, et tu écris avec cette eau-là. Moi, de mon côté, j'ai de la couperose dans de l'eau et je le passe dessus. Voudrais[-tu] répéter suivant ce nouveau procédé ce que tu disais par rapport aux espions de l'autre côté? On n'a pu le lire comme il faut que par mots détachés. Tu me demandais pourquoi tous les Messieurs que je te nommais étaient opposés à l'Union. Je ne sais trop, car je ne les ai pas vus ni entendus parler; je ne l'ai même su que par l'adresse que tu as dû voir sur les papiers et qu'on disait qu'ils avaient signée. Au reste, la principale raison est la dette publique. [] qui se jouent des peuples qu'ils ont à gouverner comme si ces peuples étaient leur propriété individuelle. Je crois que personne ne se remue bien fort contre l'Union dans le district de Montréal. La raison est que l'Union étant résolue, toutes les pétitions qui seront faites arriveront trop tard et que ce serait se tourner en ridicule d'arriver devant le parlement plus vite. Il suffit qu'on demande quelque chose pour qu'on nous accorde tout le contraire de ce qu'on désire. De plus, je crois, moi, que cette espèce d'apathie qui paraît régner dans le district de Montréal pour toute affaire politique n'est due qu'à la conviction générale que tous les rapports avec l'Angleterre sont brisés; qu'il n'y a plus que la raison des baïonnettes qui parle encore, et que la première occasion qui se présentera sera saisie avec un grand empressement pour mettre au néant la raison des forts et des puissants, que les Canadiens se sont trop fortement prononcés pour croire qu'ils peuvent revenir sur leurs pas et que les ministres le savent, aussi bien que tout autre, qu'alors il vaut autant en finir tout de suite que nous donner des verges pour se faire fouetter.

Tu as beau dire, je ne crois pas encore les États préparés à une guerre, ni dans un an ni dans deux ans. Ce ne sont que des bravades qu'ils font. En effet ils ne se préparent pas bien fort pendant que l'Angleterre, elle, se prépare fortement. Ils n'ont pas de sol-

dat; si leurs vaisseaux individuellement sont meilleurs que ceux des Anglais, ensemble ceux de l'Angleterre sont bien plus nombreux, et une forte flotte de quarante vaisseaux en battra toujours une de quinze ou vingt. Et si, comme tu le crois, une guerre éclate, les Américains, au moins la première année, se feraient battre à plate couture, quitte à reprendre le dessus dans les années subséquentes.

Il est inutile de penser à des organisations secrètes : tout le monde est dégoûté de politique, c'est une apathie incompréhensible. Nous en sommes réduits à avoir une confiance aveugle dans la Providence. On s'attend à tout moment [à] quelques grands miracles. Tu vois par là où les Canadiens en sont.

Le D^r Boutillier est assez dangereusement malade : tu pourras le dire à mon oncle. Il pourrait bien nous laisser là. Ce serait une perte bien véritable si nous avions ce malheur.



DBP, écuyer
Post Master
Petite-Nation
viâ Saint-Pie

Saint-Hyacinthe, 2 avril 1840

Mon cher papa,

Par la dernière poste, nous avons reçu une lettre d'Amédée, datée de Saratoga, du 19 mars dernier, et une de ma tante Papineau, de France, datée du 7 février. Amédée nous donne les extraits suivants d'une lettre de mon oncle, de la même date :

« Je n'ai pas reçu de lettre de Louis depuis son départ. Ce laissera une lacune fâcheuse dans mes relations de famille et d'affaires... Il y en a bien quelques-uns (parents et amis) dont je croirais presque avoir raison de me plaindre pour leur mutisme absolu. Ainsi, Cherrier, lors du départ du jeune Lévesque, disait que quelques amis négociaient la réconciliation de Toussaint. Depuis ce temps, pas un mot pour me dire si cela a eu suite. Benjamin n'a pas trouvé le tour de m'écrire une fois en deux ans. Moi, je suis gêné à leur écrire en Canada. Mais eux peuvent tous les jours trouver des occasions qui vont dans les États-Unis. Je n'ai pas un mot de détails sur ce qui se fait dans cet établissement (la Petite-Nation) depuis deux ans. De nouvelles terres y ont-elles été prises? Les moulins sont-ils en bon ordre? donnent-ils du profit? Et quel montant? Et tout ce profit, dans la situation où je suis, n'a-t-il pas dû m'être transmis? Quand je suis parti,

Parent⁷¹ était payé des travaux faits jusqu'alors, les détails de cet arrêté de compte étaient parmi les papiers que mon père a eus. Les travaux de la digue formaient un nouveau compte, mais il ne peut être considérable, et ce ne serait guère conforme à l'administration que demande ma situation que de l'avoir payé à même le revenu du moulin, qui peut et doit, sans diminution, être converti en argent pour me le faire parvenir, tandis que Parent qui a besoin d'effets et d'habillement, de vivres et de boissons, les devait trouver chez les marchands et les censitaires qui sont mes débiteurs. Les déplacements de toute ma famille ont coûté beaucoup. Mais quand je songe que la plus grande partie des secours que j'ai reçus proviennent d'emprunts ou du sacrifice de mes meubles, il faut que l'on n'ait presque rien recouvré de mes revenus, ou que l'on ait payé des demandes qui n'étaient pas fondées. Un compte succinct de recettes et dépenses m'aurait été utile. Les frais de séjour ne coûteront pas plus, coûteront moins ici qu'ailleurs...

« Je reçois aujourd'hui une lettre de ta chère tante Dessaulles; ta maman y répond. Mais, puisque M^{me} Dessaulles a appris à Saint-Hyacinthe qu'il y avait une aussi bonne occasion (celle de M. Lévesque, marchand), ils ont dû le savoir mieux à Montréal, et néanmoins je n'en ai aucune lettre. C'est un engourdissement un peu étrange. Ma sœur et mon fils, heureusement, font au-delà de leurs forces, mais bien d'autres, s'ils ont agi de toutes leurs forces, sont aux Invalides. Je suis attristé de voir Cherrier sujet à des retours si graves et si fréquents de sa maladie... Il fallait logement, ménage, habillement pour tout ce monde (la famille). C'était le cas par des ventes de bois, de terres comme j'en avais vendues à M. Dole et à Cole, par celle de terrains à Montréal, de m'assurer quelque indépendance de secours étrangers. J'en ai été jusqu'à présent exempté... Je n'ai pas pu donner de directions précises parce qu'il me semble que mes amis et parents peuvent d'eux-mêmes prendre les meilleures déterminations et me connaître assez pour savoir que j'approuverai ce qu'ils ont fait pour le mieux. Qu'est devenu le revenu du jardin? Où est le prix de vente de l'argenterie? Où est le prix du loyer de la maison, etc. En supposant que le retour au pays fût sûr, il n'est nullement probable que je voulusse retourner avant que l'éducation médicale de Lactance ne soit avancée... Ni M. Hume, ni M. Roebuck n'ont pu faire parler lord [John] Russell sur ce qu'il voulait faire contre le Canada. Il vit au jour le jour, attendant des renseignements du gouverneur Thomson, crachant des protestations, qu'il veut assurer au Canada un avenir de prospérité et de liberté. Je crois que, parmi le nombre de libéraux anglais qui ont demandé à me voir, quelques-uns sont d'honnêtes espions qui auraient voulu obtenir quelque expression de confiance dans ses bonnes dispositions. Je n'ai inflexiblement fait entendre

⁷¹ En 1836, François Parent travailla à la réparation du moulin de la Petite-Nation, avec Antoine Legris. BAnQ-Q, P417/5 ; 2.4.1, *Biens usuels de consommation, comptes, reçus, factures, 1813-1839*.

que la vérité, que cité des faits, que prononcé que c'étaient ces faits qui étaient les accusateurs de la politique suivie contre notre malheureux pays. »

3 avril. Après avoir dit qu'elle n'avait reçu aucune lettre du Canada depuis le départ de Louis de France, ma tante, dans sa lettre dit :

« Vous pouvez penser que nous sommes doublement inquiets depuis les dernières démarches du gouvernement colonial à notre égard, pour s'emparer de nos biens; ils ne peuvent avoir aucune preuve à l'appui de leurs accusations, quant aux derniers troubles à coup sûr, mais bien plutôt des preuves du contraire. C'est donc une démarche la plus inique et la plus absurde qu'ils aient pu prendre. Nos amis en Angleterre, ayant vu cela par les papiers publics, ont été s'informer au Bureau colonial s'il avait donné de pareilles instructions; ils ont répondu que non, qu'ils n'avaient aucun avis de cela et qu'ils étaient fâchés que l'on eût pris de telles mesures; et néanmoins on ne fait rien pour les rappeler. C'est comme à l'ordinaire, de l'astuce, on ne peut rien savoir, et ma foi ils ne savent eux-mêmes que faire au sujet du Canada. Tant qu'il sera en leur pouvoir d'y maintenir leur force armée, ils ne travailleront pas tout de bon à la réforme. Ils laissent le tout au gouverneur de la colonie et lui disent de faire le mieux qu'il pourra pour conserver le pays, en attendant les événements, ils sont assez embarrassés chez eux et au dehors, qu'ils ne peuvent calculer quand et comment finira leur règne. En attendant, ils s'étourdissent et vont s'amuser cet hiver au sujet du mariage de la Reine. Quant à nous, il est certain que cela va augmenter notre gêne à pouvoir réaliser des fonds. Nous avons dit à Louis que nous aurions besoin d'argent, et c'est le moment critique. Puisque l'on ne peut vendre de fonds, il dit qu'il faut vendre les lits, partie du linge et puis des livres, s'il se peut, il faut sacrifier sur cela plus que l'on s'attendait, et enfin tout ce que vous prévoyez qui peut faire un peu d'argent, et puis prier M. Viger de nous envoyer l'argent de l'argenterie et d'autres qu'il pourra, de la Petite-Nation. Votre frère dit qu'il faut presser les gens là. Il n'a pas eu un mot de là au sujet de ses affaires... Vous savez bien que nous ménageons le plus que possible et à présent que les frais de voyage et d'achats du plus nécessaire sont faits, nous vivrons même ici avec pas plus de dépenses qu'aux États, et même qu'au sud de la France, et il est pénible pour votre frère que l'inquiétude qu'il éprouve de savoir s'il recevra des fonds bien vite, car dans l'espoir que nous avons eu d'avoir le bonheur de vous voir réunie à nous, ce printemps, nous avons remis notre logement, qui aurait été trop petit pour vous et nous, et il faut en chercher un autre, et ce n'est qu'aujourd'hui que nous apprenons par votre lettre, envoyée par M. Lévesque, de Londres, que nous avons le chagrin d'apprendre que nous serons privés du grand bonheur de vous voir. C'est un grand déplaisir pour tous les enfants. M. Papineau et moi, nous nous sommes faits instituteurs de nos enfants, n'ayant pas les moyens de leur donner des maîtres, et nous parlons l'anglais dans la famille afin que la petite ne l'oublie pas, et les autres ont déjà fait des progrès. Nous ne nous per-

mettons aucune dépense extra. Je n'ai été encore à aucun théâtre, il est vrai que cela ne me prive guère, je n'en ai aucun désir, mais M. Papineau aimerait à m'y mener. C'est pour nous faire voir que nous épargnons autant que possible. Je n'ai que la pauvre Marguerite, elle et moi faisons tout l'ouvrage et cela encore est facile, mais ce qui ne le serait pas, c'est qu'il faut être logés décentement, quoiqu'à l'étroit, et puis vêtus de même, tandis que nos hardes s'usent et il faudrait renouveler les plus nécessaires au moins, car il est impossible que votre frère vive ici inconnu. Il a été si bien accueilli, il y est aimé et respecté, et je puis dire chéri de ceux qui le connaissent; ils m'en font les louanges les plus empressées. Il vient aussi souvent des personnes d'Angleterre le voir, et les Américains les plus distingués, il est obligé quelquefois d'aller en compagnie, il refuse souvent et ses amis lui font des reproches. Et moi, je refuse encore plus souvent, car je ne puis faire de dépenses de toilettes. Mais M. Papineau dit que si cet état de gêne continuait longtemps, cela le déconsidérerait, sachant que ses propriétés n'ont pas été confisquées, on ne se fait pas d'idées de son état de gêne, on le disait et on le croyait riche.

« Amitiés à tous nos bons parents et amis. Gustave a reçu pour ses étrennes une belle montre d'or et une belle chaîne d'une de nos amies. C'est une vieille dame très riche, sans enfants. Elle aime nos enfants et elle les invite souvent à dîner. Elle en a donné une à Lactance aussi, et puis d'autres cadeaux aux petites filles. Gustave est tout fier d'être traité comme son grand frère. La famille Bossange a aussi donné ses étrennes et d'autres; car, pour nous, nous ne pouvions leur en donner. Nous avons eu le bonheur de n'avoir aucune maladie dans la famille. Quoique l'hiver soit humide, il est si doux que l'herbe est verte partout dans les jardins, les feuilles commencent à pousser, il n'y a eu que trois jours de gelée... La petite Azélie lit l'anglais et le français très bien et elle apprend la géographie et fait des règles sur l'ardoise. Elle dit qu'elle veut apprendre comme les autres, elle apprend son catéchisme aussi seule et vient répéter ses leçons comme les autres. Ézilda et Gustave ont fini l'Europe et ils avancent dans l'histoire très bien. »

Vous voyez quelle est leur situation précaire, si éloignés de tous leurs parents et amis de leur pays, de tout ce qui est cher à des cœurs sensibles, Et encore, leurs heures sont encore empoisonnées par l'incertitude remplie d'angoisse, de la durée qu'aura leur éloignement.

Ici, tout le monde est bien et font les meilleures amitiés à tous et à chacun en particulier. Hier deux dents sont percées au petit George de Madame Morison. Ma tante Séraphin, à Saint-Denis, était mieux aux dernières nouvelles que nous avons eues de là. Depuis le retour de Rosalie de Montréal, nous n'en avons pas reçu de nouvelles, de sorte que nous ne savons si pépé y est encore. Par une lettre de Benjamin, je vois que pépé ne vous avait encore rien dit de son projet de laisser sa maison et d'aller rester avec vous.

Quand cette lettre nous est arrivée, Nancy avait dit la veille : Eh bien, maman, c'est parce qu'ils n'ont pas de papier qu'ils ne t'écrivent pas; envoie-en par la poste, et le lendemain on sait que vous n'en avez plus, les enfants commencent à prédire.

Adieu, mon cher papa, mes amitiés à tous mes amis. Je vous embrasse tous et suis pour la vie votre fils affectionné.

D.E. Papineau

P.-S. Si vous voulez écrire en France, je vous donnerai l'adresse dont il faut se servir.



À Amédée Papineau
Mrs Nash
Saratoga Springs, N.Y.
[reçue mardi 5 mai 1840]

Saint-Hyacinthe, 27 avril 1840

Cher ami,

Tu me trouves négligent peut-être; c'est possible, mais j'attendais toujours que tu accusasses la réception d'une lettre que je t'ai écrite sous le nom de Montigny. Je vois que ce n'est pas le cas. Au reste, nous avons reçu ta dernière lettre, et j'en ai envoyé des extraits à la Petite-Nation, ainsi que de plusieurs précédentes, suivant que tu le disais. J'ai aussi donné l'adresse de mon oncle à papa, qui me l'a demandée. Puis la tienne à Saratoga, soit celle ordinaire, soit celle dont on était convenu lorsque je te vis l'été dernier, soit celle que nous employons maintenant. Ainsi, tu ne seras pas surpris si tu recevais quelque missive de cet endroit-là. Quant à l'argent, pépé a dernièrement écrit à ma tante Dessaulles que M. Louis-Michel Viger avait envoyé à son correspondant de New York 1000 piastres, et que celui-ci lui avait répondu que le tout serait remis à bonne adresse à Paris; de plus, que lui, M. Viger, se préparait à lui en faire parvenir encore dans quelque temps.

Quant aux affaires, tu sais combien papa est communicatif à ce sujet; mais peut-être en t'adressant directement à M. Viger tu en aurais quelque chose. Je suppose que papa lui donne quelques détails, au moins à lui qui est chargé de la besogne à Montréal.

Ma tante est partie depuis vendredi dernier pour aller à Saint-Denis avec mon oncle Augustin, y rencontrer pépé qui la faisait demander, et lui faisait dire en même temps qu'il devait repartir aujourd'hui par le pyroscaphe de la rivière Chambly. Ainsi on peut la voir de retour demain ou après-demain au plus tard. Louis est parti depuis mercredi

pour affaires à Montréal; il doit revenir aussi en même temps que ma tante, puisqu'elle doit l'attendre là pour faire route ensemble.

Tu as dû apprendre par les papiers la mort de l'évêque de Montréal, qui était notre petit cousin. Elle eut lieu le dimanche de Pâques entre midi et une heure. Ses obsèques ont eu lieu le jeudi suivant à Saint-Jacques. Il a eu un *Libera* à l'Hôtel-Dieu où il est mort, un service le lendemain, mercredi à la paroisse, avec oraison funèbre par Mgr actuel de Montréal.

29 avril. J'ai été obligé d'interrompre ma lettre comme tu vois. Ma tante n'est pas encore de retour. J'ai reçu hier ta lettre du 21 courant, partie de Saratoga le 21 et de Montréal le 25. Tu me demandes ce que les parties ici pensent d'une guerre avec les États. D'après plusieurs communications qui ont paru sur les papiers, les tories semblent la craindre; les patriotes la voient avec indifférence. Ils se trouveront probablement entre deux feux : pillés par les Américains pour se nourrir, pillés, brûlés, massacrés par les Anglais pour se maintenir contre force dommage, à affaiblir leurs ennemis ouverts ou qu'ils prétendent cachés. Voilà ce qu'on pense d'une guerre avec les États. Quant à la probabilité qu'elle aura lieu, tout y porte à croire du côté de ce gouvernement. Celui-ci fait faire des casernes considérables à La Prairie, à Chambly, outre celles qui y étaient déjà, puis à Saint-Jean; à Québec aussi, l'automne dernier, on destina d'après des ordonnances et proclamations à ce sujet, deux terrains considérables pour y ériger de nouvelles fortifications auxquelles on travaille actuellement. Des ordres ont été reçus pour l'enrôlement de 1 800 volontaires de milice dans le Haut-Canada, qui doivent être mis sur le pied de troupes réglées et avoir une gratification en entrant dans les rangs. Le temps de l'engagement ne doit pas être moins de deux ans; les mêmes ordres sont pour le Bas-Canada, mais avec la différence que ce ne sera que 1 200 au lieu de 1 800. Puis, quoiqu'en faisant semblant de rien, les Anglais se fortifient toujours à Madawaska. Dernièrement est encore parti un détachement de troupes pour aller y demeurer avec une goélette assez grande, chargée de provisions de toutes sortes. En outre, il règne une activité extraordinaire dans tous les ports de mer anglais et aux stations navales, d'après les dernières nouvelles, et cela à peu près dans le même temps qu'on recevait en Angleterre les procédés du Congrès et les notes diplomatiques de MM. Fox et Forsyth. On ne peut croire que ces préparatifs soient simplement pour l'expédition de la Chine qui est déjà en route. Il est arrivé dernièrement à Halifax deux régiments, le 10^e et le 56^e, dans trois frégates; et on en attend encore quelques autres d'infanterie légère. D'après cela, tu pourras voir si le gouvernement paraît vouloir céder ce territoire.

Le Conseil Spécial est assemblé depuis le 20 du courant; on n'a encore rien su de ce qu'il avait fait, mais bien de ce qu'il voulait faire. Il y a une dizaine de projets d'ordonnances pour rendre plusieurs actes temporaires du Parlement provincial permanents; puis un projet de taxation pour la ville de Montréal, qui augmenterait ses re-

venus de 8 000 £ actuel à 19 000, et cela sans le consentement des citoyens, contrairement à l'acte déclaratoire de 1778. Ogden, Daly et un troisième officiel ont été nommés au Conseil Spécial. C'est par de telles nominations que Thomson pourra s'assurer autant que possible de l'opinion publique en cette province. À propos, ce M. Poulett ne paraît pas être en odeur de sainteté parmi aucun parti, quoique le bruit ne s'en répande pas encore trop fort.

Je ne me souviens plus si je t'ai dit déjà que plusieurs personnes parlaient d'établir une manufacture de sucre de betterave à Saint-Hyacinthe. Il paraît que ce n'est pas très coûteux et que pour commencer il ne faut pas avoir de très grands capitaux. Mais il n'en est encore que parlé. Tant mieux si ça réussit, la manufacture de feuilles de ouate et savon et chandelle marche toujours et fait espérer sa prospérité.

Maintenant, un mot sur la famille. Comme tu peux en juger par ce que je te dis plus haut, ma tante et Louis sont bien; mon oncle Augustin et ma tante, mieux. M^{me} Morison aussi, avec son petit garçon qui est très éveillé; à Saint-Denis, ma tante LeCavelier et Séraphin sont beaucoup mieux qu'ils n'étaient lors de ma dernière lettre. Je suppose qu'à la Petite-Nation sont tous bien, puisque dans une lettre que j'ai reçue dernièrement, ils ne me disent pas être malades.

30 avril. Encore une interruption par des visites, ce qui m'a retardé tellement que la poste est partie avant que j'aie pu terminer ma lettre hier. Louis et mon oncle Augustin sont revenus hier soir; ma tante est restée à Saint-Denis jusqu'à lundi prochain, jour où pépé doit définitivement en partir pour retourner à la Petite-Nation. Tout le monde y était bien, chez M. Pierre Bruneau et autres.

Tu demandes quand auront lieu les examens du collège. Il n'y en aura pas cette année plus que l'année dernière; seulement la distribution solennelle des prix, quelques discours sur différents sujets de la composition de ceux qui les débiteront, quelques airs de musique, et peut-être, mais peut-être seulement, quelques expériences de physique et de chimie. C'est à peu près une détermination prise par les autorités du collège de n'avoir que des examens privés à la fin des années, et de ne laisser pour le public que ce que je te marque plus haut.

Pépé dit qu'il n'a pas encore eu occasion de parler à André-Benjamin Papineau, de Saint-Martin, pour la corne antique et vénérable.

Nous sommes dans la boue jusque par-dessus la tête, dans le village seulement; ailleurs, les chemins sont un peu plus raffermiss, quoiqu'il y ait encore des trous considérables dans les chemins. Malgré tout ce que tu me dis du désir des Américains de ne rien céder, que la grande majorité veut la guerre plutôt que de reculer, moi je dis que l'ardent désir ne donne pas gain de cause, et quand on sait que les États n'ont pas 80 vaisseaux de guerre, tant de ligne que autres, et que l'Angleterre en a de toute sorte environ 500, il n'y a aucun doute que de ce côté les États sont infiniment plus faibles; en 1812, la chose était différente : les forces navales de l'Angleterre, disséminées sur

toutes les mers du monde, parce qu'elle avait à se défendre ou à attaquer partout, ne pouvaient être réunies dans les mers de l'Amérique où les hostilités ne pouvaient être considérées par elle que comme une diversion, que le but le plus important pour elle était d'abattre Napoléon; mais aujourd'hui qui l'empêchera d'envoyer une flotte considérable qui, réunie, battra partout les vaisseaux américains, lorsqu'au contraire vaisseau à vaisseau, ceux-ci auraient l'avantage. Ainsi, au moins pendant quelque temps, peut-être un an ou deux, les États auront le dessus; ensuite il faudra reprendre les avantages perdus, pendant quelque temps, puis c'est ainsi que quelques années se passeront, après avoir dépensé beaucoup pour pas grand-chose, après tout, que le territoire en dispute. En achetant ce terrain, ils auraient la même chose et, en définitive, il coûterait moins cher. Voici un excellent conseil. C'est dommage que je ne puisse le donner à M. Van Buren : il le suivrait sans aucun doute.

Ton cousin et ami.

D.E. Papineau

J'ai eu de la misère à lire ce que tu me disais sur ton remède; peut-être aussi c'est parce que la dose que j'en ai prise n'était pas assez forte.

M^{lle} Nash est bien et présente ses plus tendres embrassements à toute sa famille et à son frère, s'il est de retour du territoire d'Iowa. M. Porter et mademoiselle te saluent aussi.



[Amédée Papineau]

Madame E. Nash

Saratoga Springs, N.Y.

[reçue vendredi 19 juin 1840]

Saint-Hyacinthe, 11 juin 1840

Mon cher Amédée,

Nous avons reçu ta dernière lettre en réponse à celle que Louis t'écrivait. Tu me reproches de ne t'avoir pas répondu, c'est la faute [de] Louis : il avait dit qu'il voulait t'écrire et je lui ai dit de te répondre, ce qu'il se mit en frais de faire immédiatement. Puis ses voyages ici et là, continuels, l'ont empêché probablement de le faire tout d'une traite. C'est au moins ce que je suppose.

Tu te plains de ne pas recevoir *Le Canadien*. Pourtant Louis a souscrit pour toi et, en date du 9 mai dernier, M. Fréchette⁷² lui répondait qu'il commencerait le jour même à te l'envoyer à Saratoga. Ainsi, à la date du 5 juin, je crois (car ma tante, après avoir lu ta lettre, l'a écartée), tu ne l'avais pas encore reçu. D'où cela peut-il venir?

Ensuite viennent les examens du collège. Vraiment il faudra que dorénavant je me mette en garde contre ta verve satirique autant que je le pourrai, ce qui sera assez difficile, puisque je ne puis deviner ce que tu inventeras. Les examens auront lieu depuis le 20 jusqu'au 23, la dernière journée publique pour les expériences de physique et chimie et la distribution solennelle des prix. Lorsque je t'écrivis cela, je te disais que je ne savais pas encore au juste le temps où elles se feraient. Ce qui les retarde d'une semaine, c'est la visite pastorale de l'évêque Bourget le 11 juillet jusqu'au 13.

M^{me} Porter ne sait pas encore quand elle viendra, mais M. James et M^{lle} Fanny⁷³ l'attendent ici vers le commencement de juillet. Dans une lettre qu'elle écrivait, il y a quelque temps, elle se plaignait de ne recevoir aucune lettre de toi, qu'elle t'avait écrit plusieurs fois et jamais un mot de réponse n'avait été reçu. Elle demandait de tes nouvelles ici; il est bien singulier que deux personnes qui vivent dans les États ne peuvent avoir des nouvelles l'une de l'autre que par la voie toute courte du Canada, car s'il me souvient bien, tu faisais les mêmes plaintes. Je crois t'avoir déjà informé de cette plainte dans une lettre précédente; au reste, elle se propose de faire connaître ici sous peu le temps où elle pense venir.

Le baptistaire de Lactance, Louis s'en est chargé, il va souvent à Montréal, mais comme il ne communique pas toujours ce qu'il fait, je ne puis savoir s'il l'a envoyé avec la valise, qui est à Montréal actuellement; au moins elle est partie d'ici. La semaine dernière, ma tante, Rosalie, M^{lle} Nash, M^{lle} et M. Porter ont été se promener à la Rivière-du-Loup, chez M^{me} Guérout, ci-devant M^{lle} Williams. Dans leur voyage, elles ont vu les D^{les} Debartzch, Chamard, Morison, de Berthier, McBean⁷⁴, que tu as toutes connues. Elles sont revenues ici mardi matin. Elles ont eu un heureux voyage et en même temps agréable et charmant. Au départ de M^{me} Porter pour retourner aux États-Unis, qu'on suppose devoir rester à Montréal quelques jours pour le visiter, ma tante pense aller du même coup à la Petite-Nation avec Rosalie, mes deux frères Casimir et Auguste, puis aussi Casimir Dessaulles, et peut-être moi. Elle se propose d'y rester quinze jours ou

⁷² Jean-Baptiste Fréchette (1791-1857), né à Québec, fils de Jean-Baptiste Fréchette et de Geneviève Paquet. Imprimeur, il a épousé (Québec, 11 janvier 1814) Marie Vallière, fille mineure de Jean-Baptiste Vallière, couvreur, et de Marguerite Verreau. Il sera l'imprimeur du journal *Le Canadien*, de Québec. Major de milice, il décède subitement le 23 mai 1857 et sera inhumé dans l'église de Saint-Michel de Bellechasse le 25 mai. RPCQ

⁷³ James Porter et Frances/*Fanny* Porter, deux jeunes adolescents, fils et fille de M^{me} James Porter, de Saratoga, qui sont venus à Saint-Hyacinthe pour y apprendre le français.

⁷⁴ Filles de Jean-Baptiste McBean, notaire à Berthier, et de Catherine Billy/St-Louis; ou filles de John McBean et d'Isabelle Latour.

trois semaines. On pense qu'on partira d'ici le 24 ou 25 de juillet, après l'examen. Voilà bien de beaux projets, reste à savoir comment ils seront exécutés.

15. J'ai interrompu ma lettre pour aller à Saint-Denis mener ma tante Benjamin Cherrier⁷⁵; elle est venue avec ma tante Dessaulles. Il y avait cinq ans qu'elle n'était venue ici. Elle a trouvé l'endroit un peu changé, ce qui est le cas comme tu le verras, si tu viens comme tu te le proposes.

Mon oncle Séraphin est toujours très sérieusement malade (je suppose que Louis dans sa lettre t'annonce sa maladie), c'est une espèce de pleurésie. Le docteur le trouve tout à fait mal, il est très faible, n'est pourtant pas au lit, n'a pas d'appétit. Il y a quinze jours qu'il vit sur de la bouillie et du thé. Par jour, il prend une tasse de thé, distribuée dans trois repas, avec une demi-soucoupe de bouillie. Ma tante Séraphin est telle que telle : un jour bien, un jour mal. M^{lle} Marianne n'est pas mieux qu'elle. J'ai vu M. Bruneau, Pierre; est bien, madame est toujours comme elle était. Toute la famille à Verchères, bien, excepté M^{me} Bruneau, ta grand-mère, qui est chétive. À Montréal, pépé a été malade d'un gros rhume qui l'a beaucoup incommodé. Il est à présent chez Tous-saint Cherrier à Saint-Jacques. Il a été quelque temps, après son retour de Saint-Denis, à Montréal chez M. Donegani. Il s'est rapproché de Saint-Jacques pour arranger ses affaires spirituelles, à ce qu'il paraît. Il doit repartir de Montréal au commencement de la semaine prochaine, avec Louis qui fait son voyage à la Petite-Nation avant ma tante, pour qu'il y ait quelqu'un ici pendant que tous les autres auront pris leur volée.

Maintenant, tu me fais de grands éloges de Say et tu me donnes un excellent moyen de mettre en pratique un des principes de Say⁷⁶. Je veux parler de la fabrication et *clarification* du sucre d'érable au lieu du sucre de betterave. Je ne sais si tu suis en cela M. Say, ou seulement si tu fais mal l'application d'un principe. Il me semble que le capital mis sur une plantation serait un capital qui ne donnerait un revenu que dans 20 ou 25 ans. C'est-à-dire qu'en supposant que le capital ne produirait que 6 pour 100, le capital se trouverait plus que doublé par la perte des intérêts avant d'avoir un profit quelconque; puis un érable, dans les meilleures années, ne donne l'une dans l'autre qu'une livre. Il faudrait donc pour employer les usines et autres ustensiles nécessaires sans discontinuer, avoir le privilège exclusif de tous les érables du pays. D'un autre côté, si Say dit qu'à tout prix il vaut mieux encourager les produits naturels aux produits exotiques, quand bien même on pourrait avoir ces derniers à plus bas prix, je dis que c'est

⁷⁵ Marguerite Richer-Laflèche, qui a épousé (Saint-Denis-sur-Richelieu, 3 juin 1794) Benjamin-Hyacinthe-Martin Cherrier (1757-1836), arpenteur et député. Marguerite Richer-Laflèche sera inhumée dans le caveau de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, le 8 février 1855, âgée de 82 ans.

⁷⁶ Jean-Baptiste Say (1767-1832), économiste français, dont Amédée Papineau vantait les qualités. Auteur d'un célèbre *Traité d'économie politique ou simple exposition de la manière dont se forment, se distribuent et se composent les richesses* (1803).

absurde, car l'argent que tu emploies à acheter les deux produits n'a été acquis qu'avec des produits; donc plus tu donneras de produit pour une même chose, plus tu la paieras cher, plus il y a d'argent dépensé, moins il y a d'économie; et plus il y a de dépense, plus il y a de pauvreté. Mais tu diras dans le premier cas : si je m'*empauvris*, mon compatriote le gagne, et dans le second cas, c'est un étranger qui gagne le profit. Je suppose dans mon raisonnement que ce compatriote, au lieu de produire une chose qu'il faille beaucoup de travail pour mettre en valeur, il en produira plus d'une autre chose avec le même travail, donc il aura produit plus en exerçant la seconde industrie que la première, donc il aura plus gagné. Mais moi, de mon côté, en n'achetant pas de lui, je ne me serai pas autant *empauvri*, donc nous serons tous deux plus riches, quoique j'aie acheté un produit exotique. Je suis persuadé que la betterave reviendrait à moins cher que l'érable.

Mais voilà, la poste arrive, je me hâte de terminer ma lettre. Tout le monde est passablement bien.

Adieu. Ton cousin et ami.

D.E. Papineau



[Amédée Papineau]

Mrs Nash

Saratoga Springs, N.Y.

[reçue vendredi 10 juillet 1840]

Saint-Hyacinthe, 6 juillet 1840

Mon cher Amédée,

Nous avons reçu ta dernière lettre par l'avant-dernière poste; nous nous attendions à recevoir des nouvelles de France par toi dans cette lettre, vu que le *Great Western* était arrivé, je crois, ce qui nous a fait penser que tu n'en avais pas reçu. Quant à ton voyage ici, nous sommes tous d'avis que rendu à Saint-Jean le meilleur parti que tu puisses prendre est de venir directement ici par un charretier ou autre personne que tu pourras trouver pour te conduire. Ma tante te prie de venir le plus tôt possible afin de la moins retarder, car elle va t'attendre ici pour partir.

Ah! bien oui, les 50 piastres. Je n'ai su que par ta lettre que Louis les avait envoyées. Il a été plusieurs fois à Montréal, mais ne [sait] pas ce qu'il fait; enfin après cette lettre, et il me dit de t'écrire de faire des recherches si tu le jugeais à propos, lui ne s'en était pas informé. La lettre a été mise à la poste dans la première semaine de mai ou dernière d'avril, à ce qu'il dit. Il est parti pour Québec avec James Porter depuis

jeudi dernier. Nous l'attendons jeudi prochain au soir; il doit faire ta commission à Fréchette.

Quant à l'argent, c'est toujours la même histoire : je crois qu'il ne pense pas à s'informer du quantième juste, il dit que ce n'est pas plus tard que le 10 ou 15 mars dernier. Papa a encore dernièrement envoyé à M. Louis Viger une cinquantaine de louis pour faire passer de l'autre côté; je ne sais pas non plus la date précise de l'envoi, qui probablement n'est pas encore parti pour faire le long voyage. Louis dit qu'il vaudra mieux que tu apportes toi-même, en retournant aux États après ton voyage, et le baptistaire de Lactance et les papiers d'Hindenlang. Je ne sais si la valise est partie de Montréal. Je crois pourtant. Neysmith est parti la semaine dernière pour New York, il l'aura probablement emmenée avec lui.

Les affaires ici vont très bien. Thomson passe et repasse des lois avec son Conseil Spécial, qui sont vraiment des spécialistes. Ainsi, à propos d'une querelle qu'il a eue avec l'évêque actuel au sujet du missionnaire du Sault des sauvages, et qu'il voulait faire déplacer, une enquête ecclésiastique eut lieu et M. Marcoux ne fut trouvé coupable d'aucun des chefs d'accusation portés contre lui. L'évêque en informe le gouvernement et dit qu'il ne peut déplacer le missionnaire. Là-dessus, une ordonnance pour la protection des sauvages est présentée au Conseil, par lequel il est déclaré que toutes personnes blanches ou qui ne sont pas de pur sang sauvage ne pourrait rester plus de 24 heures dans le village. Mais il y avait une petite difficulté, il y avait des blancs et des blanches mariés à des noirs et des noires. Comment faire? On ne peut les séparer convenablement; on n'avait pas pensé à cet obstacle. N'importe, on n'y perdra rien. L'ordonnance est retirée, une autre est déjà élaborée, travaillée, corrigée en cinq minutes, qui déclare tout simplement que pas un blanc ne pourra rester dans le village sans la permission du gouvernement, à peine sous sept jours d'avertissement, de 5 louis d'amende par jour et de deux mois d'emprisonnement. Mais il ne paraît pas que l'ordonnance soit encore passée, et le Conseil est prorogé.

Thomson est parti pour Québec. On prétend qu'il doit aller à Halifax. En deux mois de temps, toute la judicature a été bouleversée de fond en comble. Le district des Trois-Rivières anéanti, des cours dans les comtés appelées cours de districts inférieurs, établies pour prendre connaissance de 20 £ sterling. Les villes de Québec et Montréal incorporées, les membres, pour deux ans, nommés par le gouverneur, ensuite remplacés par élection; trois compagnies privilégiées avec le crédit de la province pour établir un chemin de fer de Carillon à la tête du Long-Sault ou Grenville; pour un chemin de fer au lieu du canal Saint-Laurent, pour le commerce du Haut-Canada; la fin du canal Chambly autorisée, des barrières de péages établies sur tous les chemins de l'île de Montréal, etc. Qu'on dise que Thomson n'est pas un homme d'affaire à la vapeur! Puis la police rendue perpétuelle. J'oubliais cette belle partie du long chapitre des ordonnances, puis aussi j'oublie que plus de 100 ordonnances avaient toutes été rendues permanentes.

Tout le monde est passablement bien ici. À Saint-Denis, mon oncle Séraphin est beaucoup mieux, il est sorti, il y eut mercredi huit jours, en voiture pour la première fois, il a continué depuis à se mieux porter. La famille Prince doit venir dîner ici, tu l'as connue à Saint-Grégoire.

Excuse mon griffonnage, j'ai quelque chose à préparer pour le dîner. M^{lle} Nash est bien, a reçu une lettre de Saratoga qu'elle attendait depuis longtemps de son frère.

On commence à se plaindre encore cette année de la mouche à vers qui a fait tant de tort au bled, ces années dernières.

Adieu. Ton cousin affectionné.

D.E. Papineau



[Amédée Papineau]

Mrs E. Nash

Saratoga Springs, N.Y.

[reçue mardi 21 juillet 1840]

Saint-Hyacinthe, 16 juillet 1840

Mon cher Amédée,

Louis est enfin arrivé de son voyage de Québec et Montréal. Il a vu mon oncle D. Viger et Louis Viger. Ce dernier lui a dit que maintenant il serait peut-être mieux pour toi de ne pas venir à présent et que peut-être il vaudrait mieux ne pas venir du tout. Lorsqu'il était à Montréal, il était très pressé. Louis doit écrire par la poste d'aujourd'hui aux MM. Viger pour avoir une opinion sûre à cet égard, et ce qu'ils pensent de ton voyage⁷⁷. Aussitôt la réponse arrivée, je te la ferai connaître. Ainsi encore un dérangement dans tes plans. Qui se le serait imaginé? D'où peut venir cette susceptibilité des autorités? Souffrons donc, puisqu'il n'y a pas à faire autrement. Bien vite, je crois que toute la politique canadienne ne sera autre chose que de chercher de nouveaux maux et de nouvelles misères : on va si bien s'y habituer que nous ne pourrons nous en passer.

Hier, M. Bruneau, de Verchères, est parti d'ici pour s'en retourner; il était venu pour la visite de l'évêque. Il était bien. M^{me} Bruneau, âgée, fatiguée, quoique non arrêtée. M. Ignace Robitaille est à Sainte-Marie, chez son petit-fils qui a pris un magasin

⁷⁷ Voir « Mon pèlerinage au Canada » (1840) d'Amédée Papineau, dans *JFL* ou dans *Mémoires d'un Patriote* (édition 2021).

depuis le printemps. Il fait d'assez bonnes affaires, à ce qu'il paraît, et M. Robitaille est content d'être chez lui.

Vendredi dernier, M. Pierre Bruneau est venu ici, ils étaient assez bien à Saint-Denis. Mon oncle Séraphin, quoique pas parfaitement rétabli, était bien mieux : il va et vient dans la maison, fait quelque promenade en voiture de temps à autre. Ma tante, elle, était assez bien. Ma tante Cavelier de même, quoique toujours sourde et presque aveugle. Il y a déjà plusieurs jours que je n'ai pas reçu de nouvelles de la Petite-Nation. Aux dernières dates, papa était en grande tournée dans les concessions de Saint-Amédée, Saint-Joseph, Saint-Charles, etc., pour voir à tracer des chemins que les habitants feront verbaliser cet été, pour y travailler cet automne. C'est une marque que l'endroit a beaucoup augmentée : avant, les gens n'avaient pas besoin de ces chemins. Pépé à Montréal, chez Cherrier, ne pense pas à monter. Je crois qu'il attend ma tante pour monter à la Petite-Nation.

Ici, nous avons un temps magnifique, trop beau de beaucoup; pas de pluie. Les campagnes se plaignent beaucoup des vers et de la sécheresse; on craint qu'il n'y ait encore beaucoup de gêne cette année.

Il y a quelque temps, M. La Fontaine a fait un voyage dans le Haut-Canada. Il paraît y avoir été bien reçu des réformistes, qui sont déterminés à renverser, si les réformistes canadiens le veulent, bien entendu, tout ce qu'a fait l'imbécile Conseil Spécial, stimulé, poussé, commandé par le despotique et impérieux whig Thomson. En même temps, ils se proposent d'insister fortement sur le gouvernement responsable. Espérons que nous [ne] resterons pas en arrière dans la législature Unie, que nous les seconderons et appuierons dans cette tâche. Thomson est allé à Halifax; on pense que c'est par simple promenade pour sa santé. Je me trompe, il veut le faire penser, mais il y a quelques incrédules, ainsi il y en a qui sont assez mal pensants pour croire que c'est pour donner des explications sur la manière dont il faut comprendre l'irresponsable gouvernement responsable de lord Russell. On dit aussi qu'il doit y avoir là un petit congrès des potentats coloniaux pour décréter, dans leur infaillible sagesse, qu'ils s'entendent très bien à mal gouverner et que leurs mesures sont parfaitement combinées pour avoir un plein succès.

Rien encore de décidé dans l'affaire Marcoux dont je te parlais dans ma dernière.

Nous sommes ici tous réjouis, notre bonheur est assuré, nous avons un sauveur dans Saint-Hyacinthe : l'illustre Leclère⁷⁸, de Montréal, a perdu sa surintendance de police et nous est donné dans la sollicitude de Victoria pour chef des Police-hommes.

Maintenant un mot sur les États. Votre président ne veut plus faire la guerre, à ce qu'il paraît; le Congrès non plus; l'Angleterre non plus; puis les lignes seront tirées à l'amiable. Ou bien il y aura encore des non et des oui, des je ne crois pas et des je crois;

⁷⁸ Pierre-Édouard Leclère (1798-1866), né et décédé à Montréal. Notaire et surintendant de police, aussi homme d'affaires. *DBC*.

ce qui prendra bien au moins deux ans pour cela, avant de revenir aux gros mots de cet hiver. On dit ici que Mackenzie fait du vanburinisme pour l'élection prochaine. Le Treasury Bill est enfin *The Treasury Law*; mais la majorité a été faible. S'il faut que la chose ne soit infiniment bien, il y aura bien vite une majorité pour le rappel. Alors les démocrates auront le dessous pour longtemps, je crains bien. Je ne sais si c'est bien vrai, mais les apparences que nous voyons ici sont toutes en faveur de Harrison. Tu vas peut-être croire que c'est par dissimulation que je viens de rayer le président, point du tout, c'est par conviction.

Nous n'avons pas reçu de nouvelles de France depuis le 9 de mai. Je ne sais si tu en as reçu, toi. Peut-être se sont-ils tannés d'écrire sans recevoir de réponses; mais tu as peut-être oublié de leur dire que plusieurs lettres étaient mises à la poste et qu'elles ne se rendaient pas; que depuis le départ de Louis jusqu'à son retour en Canada, ma tante a écrit pas moins de quatre lettres qu'ils n'ont pas reçues; que depuis son arrivée, plusieurs lettres sont parties de différents endroits et qu'elles n'ont pas été reçues. Il n'y aurait rien d'étonnant dans cet oubli de ta part. Mais en voilà assez.

Adieu. Ton cousin affectionné.

D.E. Papineau



Mrs E. Nash
alias L.J.A. Papineau dit Montigny
 Saratoga Springs, N.Y.
 [reçue vendredi 24 juillet 1840]

Saint-Hyacinthe, 18 juillet 1840

Mon cher Amédée,

J'ai reçu ta lettre par la dernière poste. Je m'empresse d'y répondre. Je dois te dire que le commencement est passablement d'un enfant. Quand on voyage, on doit faire comme un voyageur et non pas paraître aller toujours à tâtons et n'être pas capable de se conduire soi-même. Il faut que tu prennes un charretier à Saint-Jean, tu en trouveras toujours peut-être un peu plus cher, mais cela ne doit pas t'inquiéter : si tu trouves le salaire exorbitant, on remboursera ce que tu auras dépensé de trop. Il faut venir ici en droite ligne; tu auras le temps de rejoindre ma tante ici avant qu'elle parte, je crois; pourtant non, je viens de regarder le calendrier et c'est le 29 que nous partirons d'ici. Elle ne peut retarder plus longtemps; elle voudrait revenir en même temps à peu près que M^{me} Porter arrivera en Canada.

Dernièrement, M. Louis Viger a dit à Louis que tu ferais mieux de ne pas venir; pourtant, après y avoir réfléchi quelques instants, il dit qu'il ne voyait aucun empêchement, qu'il n'y avait aucune crainte.

James Porter est à la Rivière-du-Loup; il doit ramener sa sœur que ma tante y avait laissée chez Madame Guérout lors de sa promenade cet été.

La visite de l'évêque s'est terminée mercredi dernier. M. Bruneau, de Verchères, y était venu pour l'accompagner, il était bien ainsi que Madame Bruneau. Pourtant elle est souvent indisposée. À Saint-Denis, M. Pierre Bruneau et famille, bien. Oncle Séraphin pas trop mieux pourtant qu'il avait été. Pépé est rendu du 13 à la Petite-Nation. Tout le monde y était bien. Papa était en tournée pour tracer un chemin dans les nouvelles concessions sur la rivière de la Petite-Nation et pour communiquer avec Saint-Amédée. Les habitants feront verbaliser le susdit chemin cet automne : c'est une preuve que l'endroit s'augmente puisqu'il est nécessaire d'avoir de nouvelles communications, tant mieux!

Louis reste ici pendant l'absence de ma tante. Ma tante demande que tu emportes avec toi les lettres que tu as pu recevoir de France depuis l'été dernier. Cela vaudra mieux que les extraits que tu nous en donnais, qui eux valaient bien.

Mais je n'ai pas grand temps, il faut que j'écrive notre départ d'ici à maman, pour qu'ils se puissent préparer.

Adieu. Ton cousin affectionné.

D.E. Papineau



À Amédée Papineau

Saint-Hyacinthe, 25 juillet 1840

Mon cher Amédée,

Hier Louis a reçu une lettre de M. D.-B. Viger, en réponse à une autre que celui-ci lui écrivait pour savoir au juste son opinion sur ton voyage, après ce que lui avait [dit] M. Louis Viger, dont je t'ai fait part dans ma dernière. Il lui dit que les conseils prudents sont que tu ne t'exposes pas encore si vite, d'attendre encore quelque temps. Les inquiétudes qu'on a fait éprouver aux personnes rentrées dans la province sous la foi de la proclamation de lord Durham, ceux qui ont tenté depuis de rentrer et qu'on a renvoyés, indiquent peut-être que les ressentiments personnels ne sont pas encore calmés; c'est plutôt ceux-ci qu'il faut craindre parce qu'ils préjugent les autorités qui, elles, n'ont aucune animosité individuelle, mais bien générale.

Les examens ont eu lieu hier. M. Prince a fait hier soir ses adieux au public comme directeur de l'établissement; il y avait neuf ans qu'il a été à la tête de la maison. Il s'en va à Montréal. On pense que c'est pour en faire un coadjuteur; d'autres disent (et ce sont les prêtres) que c'est pour établir un chapitre régulier de chanoines à Saint-Jacques.

Toute la famille est bien. Oncle Séraphin est retombé. Excuse l'écriture et la longueur de la lettre. Il y a demande à tout moment à l'office.

Adieu. Ton cousin affectionné.

D.E. Papineau

Malgré l'opinion de mon oncle Viger, on pense ici que tu peux venir sans aucune crainte et en parfaite sécurité; mais en venant immédiatement ici de Saint-Jean, tu payeras peut-être 4 \$ ou 5 \$ ou même 6 \$.

[]



À Toussaint-Victor Papineau

T.V. Papineau
Petite-Nation

Saint-Hyacinthe, 27 juillet 1840

Mon très honoré oncle,

Votre aimable et gracieuse lettre m'est dûment parvenue par l'avant-dernière poste. On ne peut rien voir de plus doux, de plus charmant, de plus mignon : sans voir la signature, on pouvait dire que c'était vous qui l'aviez écrite (on ne se serait pas trompé). Il y a un ton de douceur, d'amabilité, à peu près de l'espèce qu'en ont les vieux... Je ne sais si je dois le dire, pas les moutons toujours. Quant aux chalands, bacs, bateau, berge, canots, grands et petits, si vous étiez seuls on aurait bien le temps de monter et descendre, puis remonter de nouveau avant que vous fussiez rendu chez Parker pour protéger notre débarquement. Aussi, dans le cas où vous vous trouveriez seul, vous pourriez bien partir deux ou trois jours d'avance pour ne pas nous faire attendre longtemps. C'est pour cela que je vous préviens un peu d'avance pour ne pas être obligé de suer trop fort à ramer, si vous étiez pris tout à coup. Nous partirons donc d'ici, de mardi ou mercredi en huit, pour nous rendre à Montréal et y prendre le stage vendredi. Donc nous serons samedi le 8 au soir réunis à toute la famille. Si vous avez autant de provision, j'aime à croire que ce n'est pas votre faute s'il y en a en réserve. Ainsi, vous n'aviez

(pour votre part seulement) pas de si grands reproches à me faire. Je vous demande mille fois pardon d'avoir écrit tant de frivolités, mais ce qui est écrit est écrit. Je n'aurais pas le temps de recommencer une autre lettre. La poste est arrivée et je me dépêche.

Depuis ma dernière lettre à maman ou Benjamin, il s'est passé plusieurs choses remarquables dans Saint-Hyacinthe. Celle qui cause le plus de sensation est le départ de M. Prince comme directeur du collège; le mercredi soir, il fit ses adieux au public et aux écoliers, puis le lendemain à midi il était sorti de charge, et tous les pouvoirs aux prises avec M. Larocque, qui se défendra comme il pourra.

Le mardi, je suis allé avec mon oncle Augustin à l'enterrement de M. François Papineau⁷⁹ père, à Saint-Césaire. La goûte lui est montée dans l'estomac et en moins de cinq minutes il avait existé, le samedi sur les 4 heures. Madame Dulongpré⁸⁰, le même jour, a été enterrée dans l'église de cette paroisse : l'âge et la débilité étaient sa maladie principale.

Tout le monde est assez bien ici, excepté le petit George, qui a toujours beaucoup de mal. Le jour, il est assez gai, quoique changé; la nuit, il ne fait que crier. Mon oncle Séraphin, à Saint-Denis, est retombé. Il est plus frappé qu'il ne l'était encore au commencement de sa maladie. Mon oncle Augustin est parti hier pour Saint-Denis.

Tous vous font bien des amitiés, respects, compliments, etc., chacun suivant ses droits, rang, prérogatives, privilèges, etc.

Adieu, mon très aimable et honorable et aimé et honoré oncle. Au plaisir de vous revoir bientôt.

Votre très humble, très dévoué, très respectueux neveu.

D.E. Papineau



⁷⁹ Dans l'église de Saint-Césaire, le 21 juillet 1840, est inhumé François Papineau, « ancien major de milice », époux de Louise Brisset, âgé de 64 ans. Présence d'Antoine et Abraham Papineau, ses fils; et Antoine et Louis Papineau, ses frères. Signatures de Calixte-Sosthène Gignon, marchand, et Théophile Lemay, notaire.

⁸⁰ Marguerite Campeau, 73 ans, épouse de Louis Dulongpré, artiste peintre, est inhumée dans l'église de Saint-Hyacinthe le 21 juillet 1840.

DBP, écuyer
P.M.
Petite-Nation

Saint-Hyacinthe, 23 septembre 1840

Mon cher papa,

Je suis arrivé à midi de Saint-Denis et Verchères où j'ai été *remener* Amédée, en route pour retourner aux États-Unis. Nous sommes partis lundi à la pluie et au froid, le tout très bien accompagné d'un fort vent d'ouest, qui nous soufflait bien grossièrement et sans égard pour nous, dans le visage, sans discontinuer. Ce voyage m'a empêché de vous écrire par la dernière poste de lundi, comme je me l'étais proposé.

J'ai trouvé toute la famille à Saint-Denis assez bien portante, excepté ma tante Séraphin : le dimanche au soir, elle s'est tout à coup trouvée indisposée, elle s'est mise au lit, et aussitôt un vomissement sérieux l'a prise, rien ne pouvait l'arrêter; à la fin pourtant il s'est lassé et s'arrêta seul; lundi, elle était un peu mieux; mardi encore et dans l'après-midi elle a pu se lever et aller clopin-clopant dans la maison. La fièvre l'affaiblit un peu. Ce matin, elle s'est encore levée pour déjeuner et a pris quelque chose qu'elle a gardé.

J'espérais dans ce voyage de Saint-Denis pouvoir prendre des informations de mon oncle Séraphin ou M. Chamard sur des personnes qui auraient été dans le cas de s'engager. Ni l'un ni l'autre ne connaissent de personnes non mariées qui le voudraient; il n'y en a pas plus là qu'ici, ce ne sont tous que des gens avec femme et plus ou moins d'enfants. Ici, je ne connais ni personne plus que moi ne connaît quelque jeune homme qui voudrait s'engager. Il est presque impossible d'en avoir. Comme cependant vous voulez en avoir et que la Saint-Michel, temps que vous avez fixé, est proche, peut-être aurez-vous trouvé des personnes pour ce temps-là, sinon faites-le-moi savoir, je continuerai encore mes recherches. Je crois qu'il sera encore plus difficile d'en trouver à présent : les travaux de l'automne sont déjà commencés en plusieurs endroits et vont commencer incessamment ailleurs, si le temps continue, car depuis jeudi soir dernier jusqu'à aujourd'hui il a plu presque continuellement, les chemins sont dans un état affreux, presque impraticables; c'est à courir le risque de briser les voitures. C'est à cause de l'état des chemins, je pense, que Louis et Rosalie ne sont pas revenus dès hier de Montréal, comme ils l'avaient dit; ils étaient allés reconduire M^{me} Porter avec sa famille et M^{lle} Nash s'en retournant tous aux États-Unis. Ils sont partis d'ici jeudi matin, sont embarqués à Varennes le soir et arrivés à Montréal vendredi matin, à la pluie, ont visité la ville et ses principaux édifices publics à la pluie, puis ont dû repartir de là lundi à neuf heures du matin à la pluie. On dirait que c'est une partie de pluie qu'ils ont faite et que nous avons, Amédée et moi, imitée en partie. M^{me} Porter est très douce, aimable, spirituelle et a la bonté, la complaisance peintes sur toute sa physionomie. Sa famille, sous

ce rapport, lui ressemble beaucoup. Elle a bien invité ma tante à aller la voir aux États l'année prochaine et espère que si jamais quelques personnes de la famille vont aux États, elles ne manqueront pas de l'y aller voir. Leur départ a fait beaucoup de peine à la bonne Rosalie qui était très attachée aux deux demoiselles; surtout en pensant qu'elle allait se trouver presque seule après ce temps et que, dans la maison même, il n'y aura en tout que cinq personnes dont toujours quelqu'un absent : ce sera un grand changement après avoir été tant de monde. Il est bien pardonnable pour elle que cela lui ait fait impression, à elle, si accoutumée à beaucoup de société et pas beaucoup autre chose.

Par une lettre de Morison, en post-scriptum, vous avez appris le décès du plus jeune des enfants⁸¹ de mon oncle Augustin et que l'autre⁸² était aussi bien malade. Il a toujours continué à se mal porter et même pendant quelques jours a empiré. Depuis hier, cependant, il est mieux, une enflure considérable qu'il avait à l'origine du cou, derrière l'oreille, est crevée, la lancette du D^r Boutillier aidant, et sur le moment ça lui a procuré un grand soulagement. Il a rendu plus d'un demiard de matière; son hydropisie est un peu diminuée, mais il est encore bien malade, la seule position qu'il ait est assis dans un fauteuil, le front accoté sur un oreiller, et encore a-t-il le cou croché. Il a tous les reins couverts de plaies et il a l'érysipèle sur la joue droite; il se lève seul debout, l'appétit lui est un peu revenu. Mais si celui-ci est moins mal, Ulric, le troisième, est plus mal, son hydropisie l'a repris plus fortement, il a eu un fort vomissement hier; le docteur y est resté jusqu'à 11½ heures du soir. Il est moins mal ce soir, je ne sais comment il sera demain. Je vous le dirai, car je ne fermerai pas ma lettre.

À présent, 24 septembre 1840, depuis que j'ai écrit ce qui précède, les enfants se sont bien trouvés, ils ont passé l'un et l'autre une nuit bien tranquille, comparativement aux précédentes.

Casimir a encore mal aux jambes, surtout à la jambe gauche, une enflure l'a pris tout à coup sur la cheville du pied, et en deux jours elle est considérablement augmentée. Le samedi, il a fait demander le docteur, et le lundi, après mon départ avec Amédée, il est venu chez Morison, incapable de mettre ses souliers. Le docteur dit que c'est une fronde : ça rend toujours du sang mâché et pourtant l'inflammation est continuelle et le tour du bouton ou germe est toujours très dur; aujourd'hui pourtant l'inflammation est bien diminuée.

Auguste est bien maintenant; ces jours derniers, il a encore ressenti des faiblesses d'estomac. Cette après-midi, Rosalie et Louise sont à piquer des couvre-pieds pour ma

⁸¹ Denis-Arthur Papineau, 4 ans, est inhumé à Saint-Hyacinthe le 13 septembre 1840, fils d'André-Augustin Papineau, notaire, et de Sophie LeBrodeur. DEP et Amédée Papineau signent le registre.

⁸² L'autre est André-Thomas-Ernest Papineau, 9 ans et 8 mois, qui décédera peu de temps après : il sera inhumé à Saint-Hyacinthe le 7 octobre 1840.

tante, avec le reste de la maisonnée ici. Le mal de dent de Louise est cessé comme elle vous l'a dit elle-même, je crois, par la bonne raison qu'elle s'est fait tirer la dent qui l'incommodait. À propos de Louise, elle dit qu'elle n'écrit plus avant d'avoir reçu des réponses pour elle. Ainsi, avis aux correspondants. Point de nouvelles d'Honorine ici; si vous en entendez parler, faites-nous-le savoir, nous aimerions à savoir ce que dit et fait sa grande et grosse et grasse fille. À Papineau, que je lui écrirai une autre fois. J'ai reçu sa lettre au commencement de la semaine dernière, en même temps que le N^o du *Cultivator* pour le mois de septembre.

Je ne vous parle pas des nouvelles du jour à cause des querelles des Français et des Anglais : vous en saurez plus long qu'ici puisque vous voyez les papiers des deux langues.

Louis n'est pas encore arrivé de Montréal. Je ne sais ce qu'il fait. Le D^r Boutillier m'a prié de vous transmettre son nom comme souscripteur du *Cultivator*, mais comme il est absent dans ce moment, je ne puis lui demander sa souscription; d'un autre côté [elle] est payable d'avance. Sinon, vous pouvez toujours le lui faire parvenir et il payera ensuite. Si cela ne peut se faire, que je le sache, alors je le verrai.

Tout le monde ici (excepté les malades) se portent assez bien, les amitiés de tous à chacun, autant qu'il en voudra. Adieu, mon cher papa, je vous embrasse tous bien tendrement et me souscris pour la vie votre fils affectionné.

D.E. Papineau



À Angelle Cornud

DBP, P.M.
Petite-Nation

Saint-Hyacinthe, 8 octobre 1840

Ma chère maman,

Vous avez dû apprendre par une lettre de Louise à mon oncle Toussaint, de lundi dernier, que le second fils de mon oncle Augustin était décédé le même jour à 8^h du matin. L'enterrement et service ont eu lieu mercredi à 9 h. Il est peut-être heureux pour lui (triste bonheur) qu'il ait fini ses jours : depuis plus d'un mois, il éprouvait des souffrances horribles; il avait le cou, côté gauche, littéralement fendu, plusieurs plaies au vif laissaient voir partie des nerfs, et la tête serait certainement demeurée très penchée sur l'épaule droite; puis tout son dos, depuis presque les épaules jusqu'au bas, n'était

que plaies; avec les cuisses de même. Il avait les jambes considérablement enflées par l'hydropisie; il était d'une maigreur extraordinaire. Vous voyez comment il serait resté infirme. Il a donné beaucoup de fatigue à toute la famille. Il a fallu le veiller plus de six semaines et personne du village ne voulait y aller, de crainte de rapporter les fièvres dans leur famille. Il n'y avait qu'ici que nous y allions. Aussi, ma tante n'est-elle pas bien, non plus que mon oncle; joignez à cela qu'ils ont encore le troisième, Ulric⁸³, qui est encore indisposé, l'hydropisie ne le laisse pas, quoiqu'il soit bien mieux qu'il n'a été.

Nous avons reçu des nouvelles de Saint-Denis : ma tante Séraphin était mieux et on espérait que le mieux continuerait; mon oncle, lui, est bien pour la saison, surtout après avoir éprouvé la maladie qui a été assez près de l'emporter.

Je ne me souviens plus si je vous ai déjà dit que ma tante Benjamin Cherrier était venue ici il y a à peu près quinze jours, pour entrer chez les Dames Grises comme pensionnaire; elle ne veut plus tenir maison. Elle se trouve parfaitement là; vous savez aussi qu'il lui faut si peu pour être contente; à moins de cela elle s'y trouverait mal. La maison a été très mal faite, avec du mauvais bois et par de mauvais ouvriers. Joignez qu'elles n'ont pas de poêles en assez grand nombre pour chauffer ce grand corps de bâtiment dans lequel il pleut, à travers les fenêtres duquel la chaleur du dehors entre à son aise, chemin que prend aussi fort bien le vent et le froid en leur saison.

Par la dernière poste, Louise et moi nous avons reçu une lettre de vous et de Papineau. Louise, en effet, désire avoir sa robe d'indienne noire avec les pièces qu'elle demande d'envoyer par mon oncle Toussaint, s'il descend, ou pépé qui le fera à coup sûr. Aussi, sa redingote ou cloque, dont elle aurait besoin. Elle désire aussi que mon oncle ou papa lui envoie quelque argent pour acheter la doublure d'un manteau qu'elle a eu et quelques autres bagatelles, dentelles, *rubandelle*, etc., dont elle aura besoin cet hiver; elle a déjà eu quelque argent de Morison et surtout de ma tante Dessaulles, et elle ne veut plus en demander d'ici à quelque temps au moins. Dans ce moment elle aide avec Madame Morison à ces demoiselles qui piquent des couvre-pieds et des jupons pour l'hiver. Quant à la lettre de Papineau, je crois y avoir répondu par ma précédente à lui-même et une avant à papa.

Rien de nouveau ici. Le temps, après avoir été très pluvieux s'est mis au beau depuis trois ou quatre jours. Tout le monde en profite, surtout les habitants. Il n'y a que les chemins qui sont impraticables. Quelques jours de beau temps pourtant les amélioreront de manière à les rendre passables. Ici, tout ce qu'il y a dans le jardin y est encore : les tulipes, narcisses, etc., ne sont pas encore plantés; le raisin blanc a été cueilli, il ne vaut pas grand-chose; le raisin violet est encore aux vignes, il y en a beaucoup et [il]

⁸³ Pourtant, Ulric Papineau (1832-1866?) vivra. Cordonnier, il épousera (Montréal, 22 novembre 1853) Aurélie Defontville/Rouillard, fille mineure de Louis de Fontville/Rouillard, charretier, et de Geneviève Leduc, et ira s'établir à Chicago, Illinois, où Aurélie est décédée le 25 octobre 1913, chez son fils aîné Ulrick (1854-1929), laissant une nombreuse descendance de Papineau américains.

sera beau; on le couvre la nuit contre la gelée. Les poêles se montent dans toute la maison aujourd'hui.

Le petit de Madame Morison n'est pas bien; elle le sèvre ces jours-ci et en même temps des dents veulent lui percer, il pleure beaucoup. Louise est mieux qu'elle n'était, à ce qu'elle dit. Casimir et Auguste sont bien maintenant; je les ai vus hier à l'enterrement du petit Ernest⁸⁴, ainsi que Casimir Dessaulles, qui tous ont obtenu la permission d'y assister. Rosalie Dessaulles, après toutes les courses qu'elle a faites cet été a été malade dernièrement. Elle s'est purgée depuis un bout jusqu'à l'autre pendant plusieurs jours. Elle est bien maintenant. Son dernier voyage à Montréal a déterminé son indisposition. Morison est de retour de Montréal de samedi dernier; il n'y avait rien de nouveau là. Rosalie, Louise, tout le monde se joint à moi pour vous souhaiter une bonne santé, vous faire à tous les meilleures et les plus tendres amitiés. Adieu, ma chère maman, je n'ai plus de place.

Avec respect, votre fils affectionné.

D.E. Papineau

Pas de nouvelles d'Europe depuis la fin du mois de juillet, ni d'Amédée depuis son départ.

D.E.P.



L.J.A. Montigny, Esq.
Saratoga Springs, N.Y.
Via Saint-Pie
[reçue lundi 19 octobre 1840]

Saint-Hyacinthe, 12 octobre 1840

Mon cher Amédée,

Par la dernière poste nous avons reçu ta lettre et celle de mon oncle. Elles nous ont fait toutes deux plaisir. Te voilà rendu encore une fois en sûreté. Tu ne nous donnes aucune nouvelle du voyage de M^{me} Porter et M^{lle} Nash; dans ta prochaine, on espère

⁸⁴ André-Thomas-Ernest Papineau, fils d'André-Augustin Papineau, notaire, et de Sophie Lebrodeur, âgé de 9 ans et 8 mois, est inhumé le 7 octobre 1840, à Saint-Hyacinthe, en présence de Denis-Émery Papineau, Alexandre Taché, Norbert Lavallée, Charles Prince, Joël Prince, etc.

que tu penseras à le faire. En attendant, je vais te dire ce qu'il y a ici de nouveau, ce n'est pas grand-chose.

Depuis ton départ, Ernest Papineau est allé chez les morts : il a expiré le lundi, aujourd'hui huit jours, et enterré mercredi après un service. Il est mieux à présent qu'à souffrir comme il a souffert. Il était extraordinairement maigre, bien faible, ne mangeant presque pas, avec des plaies au cou (sa joue était aboutie depuis plusieurs jours), sur le dos depuis les épaules jusqu'en bas. Mon oncle et ma tante ne sont pas bien, il s'en faut de beaucoup; ils ont eu beaucoup de fatigue et en ont encore un peu à cause d'Ulric. Il n'est pas en danger, mais toujours enflé; obligés de le surveiller d'assez près pour l'empêcher de sortir à cause de son hydropisie. Il sera languissant tout l'hiver, je crains. Ma tante Séraphin, que tu n'avais pu voir quand on est passé à Saint-Denis, est beaucoup mieux; mon oncle Séraphin est bien pour la saison. Mon oncle Toussaint est attendu à Montréal avec pépé, de jour [en jour]. Il paraît qu'il y a eu des négociations, mais dans ce coin-ci on ne sait encore à quoi elles ont abouti. Puis il est assez probable qu'il y en aura encore lorsque l'évêque redescendra des Allumettes. Il devait passer, en revenant, deux jours chez papa. Tout le monde à la Petite-Nation était assez bien aux dernières dates, et présentaient les plus sincères amitiés et les plus tendres embrassements à toute la famille en France, lorsque quelqu'un d'ici ou des États écrirait. Pas de nouvelles de Verchères depuis que j'y suis allé, et tu en as de plus récentes. Louis est parti hier pour Montréal; il emporte un cahier de logique, métaphysique et morale pour remettre à M. Forsans⁸⁵ à Montréal, qui le fera parvenir à Lactance, on espère. Je suppose que c'est cela qu'il veut, car pour la physique et chimie, il peut se procurer les auteurs que nous avons étudiés à Paris, puisqu'ils viennent de là. Papa était très occupé à verbaliser les chemins dans toute la seigneurie; il y avait huit jours qu'il était absent pour cela. Il devait aussi être longtemps dans Grenville et à Hull dans le même but. Les travaux d'automne avançaient tel que tel. Il y a continuellement de la pluie, du vent froid : on peut à peine labourer. Vendredi dernier, nous avons eu une gelée très forte pour la première. La glace a gelé plus d'un pouce dans une seule nuit; et, quoi qu'en disent tes

⁸⁵ Henri Forsans (1811-1864), né à Lagor (Pyrénées-Atlantiques), commune de l'ancienne vicomté de Béarn, le 17 décembre 1811, fils de Pierre Forsans, propriétaire, âgé de 45 ans, et de Jeanne Camescasse, qui lui donnent les prénoms de Pierre-Henri. Il s'établit comme marchand à Bordeaux, puis quelque temps à Montréal pour y vendre des livres, de la soierie, des fruits et du vin. S'occupe souvent du transport de la correspondance Papineau. Il visite la demeure des Papineau à Paris, puis se rend à Montréal par Londres, en avril 1840, en faisant le voyage en compagnie de Joseph Masson. Il demeure à Montréal jusqu'au printemps de 1841 alors qu'il retourne en France et dîne parfois avec Papineau. Forsans, négociant, habite à Bordeaux, rue de Sèze, n° 1. Le propriétaire de cette adresse a fait deux demandes de passeport pour un départ vers Londres, le 4 octobre 1838 et le 31 janvier 1840. Il est âgé de 28 ans en 1840; taille de 1,68 m. Il a épousé (1855) Eucharis Brian. Voir « Correspondance commerciale et comptabilité relatives au commerce avec l'Amérique du Nord; correspondance adressée à Henri Forsans. » Répertoire des archives du Centre d'étude du protestantisme béarnais, déposées aux ADPA, Sous-série 60 J, 1 Mi 101/80.

excellents hôtes, Messieurs les Américains, samedi, quoiqu'il fît bien froid, il n'a pas gelé parce qu'il ventait très fort, le thermomètre était partout aussi bas que le jour précédent. Tout le raisin est cueilli, celui du pays comme l'autre. Louis ni Rosalie n'ont vu ta boîte de lettres, ainsi on ne sait trop où la prendre. Je l'ai cherchée depuis que tu es parti, mais inutilement. Tu pourrais peut-être l'avoir remise dans quelqu'une des autres valises. Cette idée me vient à l'instant; j'y verrai.

Ici on parle fortement des probabilités de rupture entre les gros chiens de l'autre côté du grand lac sans rivages; pourtant moi j'ai de la peine à croire qu'ils en viennent à une rupture ouverte. Il y a trop de considérations à peser, trop d'argent surtout à dépenser dans de pareilles entreprises, surtout quand il faut en emprunter ou bien en prélever dans la bourse des peuples qui, tous, n'attendent qu'avec impatience le moment favorable, surtout le continent de l'Europe. Ils sont rendus très loin, dit-on. On était rendu aussi loin à propos du Maine et on ne parle plus de rien, on retarde autant qu'on peut, on ajourne, on ajournera les autres questions longtemps encore; ou bien je serais surpris, malgré les probabilités d'une guerre qui sont plus fortes que jamais.

Ici on ne parle pas beaucoup de nos affaires. Les officiels, ceux qui agissent par ordre, se remuent, se tourmentent, s'agitent, s'inquiètent, sont sur les épines pour se faire élire représentants. Ce qui fait supposer que les élections ne peuvent tarder plusieurs mois encore. On dit même, et des gens haut placés près du baron d'Argenteuil (lord Sydenham) disent que la législature sera convoquée à Toronto dans mars prochain, donc les élections auront lieu en janvier ou février, sinon plus tôt.

Rosalie a eu un mal d'automne à son retour de Montréal; elle s'est purgée d'un bout à l'autre et est bien maintenant. Louise engraisse. M^{lle} Quesnel est arrivée ici avec Coursolles de Montréal peu de temps après ton départ, pour se mettre en pension et faire instruire les enfants, filles et garçons, de son frère qui était à Bécancour. Elle est chez Cadoret. Nous avons eu la visite d'un M. Hoguet⁸⁶ avec le jeune A. Larocque de Montréal; il retourne prochainement aux États. C'est le frère de celui que tu as vu l'année dernière à New York et en société avec lui.

Je voulais t'écrire plus au long, mais la poste est arrivée. Ainsi, pour une autre fois. Ton cousin affectionné.

D.E. Papineau

P.-S. Louis a écrit par la dernière poste en France, à Lactance. Dis [à] M^{lle} Nash que Sylvie est bien bonne à présent qu'elle est partie (elle me grondait tant de la faire enrager), puis elle s'ennuie un peu moins maintenant que quand toutes ces dames et de-

⁸⁶ Henry Louis Hoguet (1816-1890) est né à Dublin le 5 novembre 1816; il arrive aux États-Unis en 1834 et s'établit à New York comme marchand. En 1839, il habite Beaver Street et est secrétaire de la Société française de bienfaisance. Décédé à Manhattan, inhumé au Calvary Cemetery, Woodside, Queens County, NY, Section 6. *Find a Grave*.

moiselles sont parties. Tu lui feras ainsi qu'à son frère mes respects, puis à Madame leur mère, si elles veulent les accepter.

D.E.P.



À Angelle Cornud

DBP, M.P.
Petite-Nation

Saint-Hyacinthe, 22 octobre 1840

Ma chère maman,

Votre dernière lettre à Rosalie est arrivée ici par la dernière poste. Elle nous a fait doublement plaisir : premièrement par la nouvelle qui concerne mon oncle Toussaint; ensuite par celle que Benjamin doit venir à Montréal. Rendu là, nous supposons qu'il prendra trois ou quatre jours pour venir ici faire une apparition.

Je vois par votre lettre que papa est très occupé pour les chemins, c'est bien beau et bien bon, mais sera-t-il payé suffisamment pour cela? J'ai de la misère à le croire.

Il y a une quinzaine de jours, nous avons reçu des nouvelles de France. Mon oncle écrit du 28 août. Tout le monde était assez bien, excepté ma tante, qui était chétive. Les médecins attribuaient cela à la saison qui avait été très pluvieuse dans ce temps-là. Lactance étudie toujours la médecine; dernièrement il avait obtenu d'accompagner habituellement le premier médecin des hôpitaux publics dans ses visites, pour panser et soigner les plaies des malades, pour s'habituer aux opérations de chirurgie. Mon oncle était absolument impossible de prévoir s'il y aurait guerre ou non; elle pouvait éclater au premier moment, comme tout pouvait s'arranger, se calmer et se terminer par une paix complète et entière. Amédée qui nous envoyait cette lettre nous disait dans une autre qu'il avait trouvé en arrivant six lettres qui l'attendaient. Il s'est bien rendu, ainsi que toute la famille Porter, dont nous avons reçu des nouvelles directes par la dernière poste seulement. Louis a vu mon oncle Toussaint à Montréal lors de son dernier voyage. Cadoret a été à Québec il y a dix ou douze jours; il a vu la mère Sainte-Anne (ma tante Séraphine⁸⁷). Elle ne l'a pas reconnu, mais a été bien contente de le voir. Elle

⁸⁷ Séraphine Truteau (1798-1888), née et baptisée à Montréal le 15 mars 1798, fille de Toussaint *Trudot*, menuisier, et de Marie-Louise Papineau. Nièce de Joseph Papineau et cousine de Toussaint-Victor Papineau. Elle fera son entrée dans la communauté des Ursulines de Québec en 1832 où elle décédera (Mère Sainte-Anne) le 14 janvier 1888.

s'est informée de toute la famille, de partout, de la Petite-Nation aussi bien que d'ici; et elle faisait bien des amitiés à tous ceux qui s'informerait d'elle ou qui ne s'en informeraient pas mais qui la connaissent. Elle est encore un peu infirme, elle se sert de béquilles pour marcher, on craint qu'elle ne puisse guérir.

Ici, tout le monde est passablement bien. Auguste a été quelques jours indisposé à cause du froid au collège. Il me dit qu'il était externe, sans en rien dire de plus. Je l'ai immédiatement écrit à mon oncle Toussaint à Montréal, mais quand la lettre fut partie, il me dit que ce n'était que pour quelques jours seulement, jusqu'à ce que son rhume fût passé. Aussi est-il rentré il y a deux ou trois jours. La retraite des écoliers est commencée hier. Casimir est assez bien, ses plaies aux jambes sont comme elles étaient quand il est rentré, après avoir été plusieurs jours chez Rosalie. Ma tante Augustin est chétive, faible, langoureuse; elle n'est pas encore revenue de la fatigue qu'elle a éprouvée. À Saint-Denis, tout le monde était bien, il n'y avait plus personne de malade.

Nous avons ici un véritable temps d'automne : beau l'avant-midi, couvert l'après-midi, et de la pluie le soir. Depuis plusieurs jours nous avons cette saison agréable, ce qui contribue beaucoup aux rhumes que nous avons coutume de voir régner dans cette saison. Louise l'a assez fort depuis trois ou quatre jours. Elle est mieux que quand elle est arrivée; elle est plus grasse et paraît se mieux porter. Elle pense remonter avec mon oncle Toussaint, qui a dit ne devoir rester qu'environ un mois à Montréal et ensuite remonter.

Rien de nouveau ici. On parle peu des élections, on y est presque indifférent, du moins à ce qu'il paraît. Pourtant on espère pouvoir bientôt établir une chambre de nouvelles dans ce village, mais ce n'est encore qu'un projet non réalisé. Les plantes qui ont été envoyées sont-elles reprises?

Adieu, ma chère maman, je vous embrasse tous de tout cœur et suis pour la vie votre tendre fils.

D.E. Papineau

P.-S. Que Papineau réponde à toutes mes demandes dans ma dernière lettre que je lui écrivais.



L.J.A. Montigny
 Saratoga Springs, N.Y.
 [reçue samedi 7 nov. 1840]

Saint-Hyacinthe, 2 novembre 1840

Mon cher Amédée,

Depuis ma dernière lettre, il s'est passé plusieurs choses assez importantes dans cet endroit, pour cette localité. D'abord l'établissement d'une chambre de nouvelles. Le 24 dernier, il y eut une assemblée de bon nombre des citoyens de Saint-Hyacinthe pour s'assurer de la possibilité d'un pareil établissement. Tout le monde était enthousiasmé, fou presque; aussi, au lieu de ne faire qu'une assemblée préparatoire de cette réunion, comme quelqu'un le proposa, la majorité décida qu'il fallait battre le fer pendant qu'il était chaud, et l'assemblée fut décisive. Un comité de régie de cinq membres fut nommé, les souscriptions courues immédiatement et, à vingt personnes présentes à l'assemblée, 31,10,0 £ souscrits pour l'année. Quatre jours après, il y avait 54,15,0 £; les règlements proposés par le comité furent adoptés le 28 par les souscripteurs, et une résolution passée pour nommer un comité afin de voir à la possibilité d'établir une bibliothèque publique, jointe à la chambre de nouvelles. Il n'y a encore qu'une chambre de nouvelles dans le pays, à Montréal. Saint-Hyacinthe aura l'honneur d'avoir la seconde.

Depuis que tu es parti, trois ou quatre familles notables sont venues, ont cherché à se placer ici, ce qui accroît d'autant la population de la ville de Saint-Hyacinthe. On parle, mais on parle seulement d'un chemin de fer d'ici à Saint-Charles. Puis d'une organisation contre les incendies. Je crois qu'il y aura bientôt une assemblée à cet effet.

Puis la seconde chose est l'arrestation du *Courrier des États-Unis* au bureau de poste à Montréal : dans ses deux ou trois derniers numéros, il avait parlé énergiquement de nos affaires canadiennes. Cela a déplu et tu sais ce qui est arrivé.

Mon oncle Toussaint est maintenant réhabilité avec les autorités ecclésiastiques, libre d'exercer le ministère où il voudra; il ne veut pas de cure avant le printemps à cause de son rhumatisme qui le tourmente et pourrait le faire souffrir cet hiver. Il est actuellement à Montréal, il doit remonter prochainement à la Petite-Nation avec pépé, qui est descendu il y a une quinzaine de jours à Montréal. Benjamin est descendu avec lui pour l'accompagner, n'étant pas prudent à son âge de le laisser aller seul, il est venu jusqu'ici et est reparti ce matin pour retourner à Montréal, passant par Saint-Denis avec Louis Dessaulles qui, de Saint-Denis, se dirigea sur Sorel pour aller à Québec pour affaires. Tout le monde était bien à la Petite-Nation et Buckingham, puis à Montréal; pépé est toujours aussi bien que cet été. Pas de nouvelles de Saint-Denis ni Verchères, nous en aurons prochainement par Louis ou par un charretier que nous envoyons jusque-là. Les chemins dans cette partie-ci du pays sont affreux, cent fois pires que lorsque nous

avons été à Verchères, ce qui n'est pas peu dire. Depuis plusieurs jours, nous avons eu des pluies continuelles avec du froid; les chemins ne sont pas assez gelés pour porter et trop pour la boue qui colle aux voitures. Au reste, ces trois derniers jours, le temps est au beau, quoique froid.

Le Conseil Spécial doit s'assembler sous trois jours, en session presque spéciale, pour passer une ordonnance d'enregistrement, pour incorporer les paroisses et leur donner des municipalités, pour amender quelques clauses du bill de judicature passé à la dernière session de ce corps, le printemps dernier, renouveler et continuer des actes expirés ou sur le point d'expirer. Dans les municipalités, il y aura du bon et du mauvais, mais si les électeurs choisissent bien, il y aura plus de bon que de mauvais : c'est le bill plusieurs fois passé par la Chambre d'assemblée, rejeté par le Conseil, mais il y a quelques modifications afin de donner plus d'extension de pouvoir à l'exécutif. Jusque dans ces petites affaires de détail dans le gouvernement et l'administration intérieure des lois civiles et de la justice, il y a un mélange d'élection et de nomination par l'exécutif, par l'intermédiaire des juges de paix. Les bureaux d'enregistrement sont nécessaires, le tout dépendra de la manière dont ils seront établis; et je crains bien que d'une bonne chose on en fasse une très mauvaise. Nous verrons.

Ma tante a écrit en France et envoyé la lettre à M. Forsans pour l'emporter quand il y passera. Papa a travaillé des comptes de mon oncle pour lui écrire; je crois qu'il le fera prochainement.

Nous avons reçu tes deux lettres par la poste et par occasion. Dans cette dernière, remise après l'autre, il y avait 7 graines de raisin dont ma tante a perdu trois; les quatre autres, semées.

Nous attendons avec beaucoup d'impatience des nouvelles d'Europe. Il est encore possible qu'il y ait paix, quoique ce ne soit guère probable. C'est sérieux. Si une fois les puissances terrestres en viennent aux mains, il y aura beaucoup de sang versé; et certes tous ont d'assez grands moyens pour pouvoir prévoir de quel côté sera l'avantage définitif. Au reste, espérons, malgré les guerres, si elles éclatent, que ces communications de famille, les correspondances innocentes d'amis à amis, ne seront pas interceptées. Ce serait une gêne bien inutile, et par là même plus tyrannique. C'est à nous donc de ne rien écrire qui pourrait avoir rapport à la politique, jusqu'à ce que les affaires soient dans un état plus tranquille et la politique plus calme.

Morison est déménagé : il a loué chez Louis Plamondon, vis-à-vis Michel P. Toute sa famille est assez bien ici. Personne de malade. Chez mon oncle Augustin, toujours dans le même état depuis la mort du petit Ernest. Ulric n'est pas très bien, il sera langoureux tout l'hiver.

Présente mes respects à M^{me} Nash et D^{lle}, ainsi qu'à M. Stephen⁸⁸. Tu dis que M^{lle} Nash a été négligée pour le français, il n'y a aucun doute. Parlant souvent l'anglais, une

⁸⁸ Stephen Payne Nash (1821-1898), aîné des fils de M^{me} Nash qui sera avocat à New York.

heure de français par jour, et pas tous les jours, à cause des promenades, de la musique, de l'ouvrage à l'aiguille, du dessin, etc. Tu vois que ç'a été très irrégulier. Puis je crois bien que le maître y entraît pour quelque chose.

Adieu. Ton cousin affectionné.

D.E. Papineau



L.J.A. Montigny
Saratoga Springs, N.Y.
[reçue vend. 20 nov. 1840]

Saint-Hyacinthe, 14 novembre 1840

Mon cher Amédée,

Depuis ma dernière lettre, il ne s'est pas passé grand-chose d'important, et pour les nouvelles de famille et autres, tu pourras toutes les trouver dans celle incluse que j'adresse enfin à Lactance, après avoir retardé si longtemps. Je te prie de la faire parvenir à son adresse aussitôt que possible. Je profite, comme tu vois, de l'occasion de Turcotte⁸⁹. Je préfère l'envoyer par toi plutôt que par la voie d'Halifax, dans l'état où en sont les choses entre les deux gouvernements de France et d'Angleterre. Il y a trop de probabilité qu'une lettre ne se rende pas à la destination par cette voie. Il y a quelque temps, je t'écrivais une lettre dans laquelle je te disais que nous avions enfin établi une Chambre de nouvelles, etc.; l'as-tu reçue?

Il doit te remettre aussi trois petits paquets, l'un pour M^{lle} Nash, l'autre pour Fanny (c'est de la musique) et le troisième pour James Porter, que tu feras parvenir aussitôt que tu pourras à leur destination.

Je ne me souviens plus si je te disais que nous avions reçu toutes les lettres que tu nous avais envoyées, une en arrivant à Saratoga, l'autre quelque temps après, une par occasion de Montréal et, je crois, une quatrième par la poste depuis.

Je t'annonçais aussi, je crois, l'arrestation du *Courrier des États-Unis*. Depuis, je dois te dire qu'il nous est parvenu, l'embargo qu'y avait le gouvernement ayant été levé tant pour le passé que pour l'avenir. Cependant nous n'avons pas reçu le dernier N° par la dernière poste. Je l'explique par la cessation de l'envoi qu'en aurait faite l'imprimeur et

⁸⁹ Magloire Turcotte (1813-1878), né dans l'Isle d'Orléans, fils de Jean-Baptiste Turcotte, meunier, et de Marguerite Mercier. Il étudia au collège de Saint-Hyacinthe, puis la médecine auprès du D^r Bouthillier, de Saint-Hyacinthe, et à Albany. Participe aux insurrections des patriotes de 1837-1838.

éditeur, après la nouvelle qu'il aurait reçue que c'était temps et peine perdus de l'envoyer encore par le mauvais état des chemins, qui aurait retardé la poste des États-Unis d'arriver à temps pour la poste de Montréal. Lundi, on verra si tout cela est vrai ou si le gouvernement aurait mis un nouvel embargo.

Toute la famille ici te fait ses amitiés. Mes respects à M^{me} Nash et fils et demoiselle. Adieu. Ton cousin affectionné.

D.E. Papineau



DBP, écuyer
D.P.M⁹⁰.
Petite-Nation

Saint-Hyacinthe, 10 décembre 1840

Mon cher papa,

Je suppose qu'enfin tous vos voyages de chemins seront finis quand vous recevrez cette lettre. Je crains bien que cela ne vous donne plus d'ouvrage que de profit; mais enfin c'est faire du bien à ses concitoyens, et vous ne refusez jamais lorsque vous le pouvez. Je souhaite bien sincèrement que les fatigues que vous aurez dû endurer pendant ces courses n'augmentent pas vos douleurs de rhumatisme, déjà trop grandes.

Par la lettre de Papineau du 30 du mois dernier, je vois que pépé a eu dernièrement une maladie d'emprunt. J'espère que cela n'aura pas d'autre conséquence fâcheuse. Depuis ma lettre à maman, ma tante Dessaulles est revenue avec ma tante Benjamin [Cherrier] de Saint-Denis. Mon oncle Séraphin Cherrier était un peu moins mal de sa paralysie, il remuait tous ses doigts de la main; cependant il se sentait le bras bien pesant, preuve qu'il n'est pas encore guéri. Ma tante Séraphin était bien maigrie et changée : elle est loin d'être bien, sans être arrêtée néanmoins. M^{lle} Marianne est vieille aussi, souvent des maux de tête, d'estomac. Puis ma tante Augustin qui est trop chétive pour aller, comme de coutume, pour les soigner. Elle a pris des remèdes ces jours-ci afin de prévenir une rechute périodique, depuis deux ou trois ans, d'une pleurésie qui pourrait bien à la fin terminer ses jours. Au reste, elle n'en a pas encore les symptômes. Mon oncle Augustin est revenu des townships où il était allé voir Camille⁹¹; il l'a ramené avec lui. Chez Morison, ils sont assez bien, excepté le petit qui a toujours beaucoup de

⁹⁰ *Deputy Post Master*: assistant maître de poste.

⁹¹ Camille Papineau (1826-1911), fils aîné d'André-Augustin Papineau et de Sophie LeBrodeur. Cousin de DEP.

mal sur toute la tête. Casimir n'est pas encore sensiblement mieux de ses jambes, il n'y a pas encore assez de temps qu'il est externe; du reste, n'est pas mal. Auguste s'ennuie un peu depuis la visite de Benjamin et surtout de la sortie de Casimir comme pensionnaire. Quant à Morison, je suppose qu'il est bien puisqu'il est parti pour Montréal depuis mardi dernier; il doit revenir demain, ainsi que Louis qui est parti, lui, de dimanche dernier en passant par Saint-Denis et Saint-Antoine.

Après plusieurs jours de grands froids, pour la saison, depuis deux ou trois jours nous avons eu un temps très doux avec de la neige, puis le tout a fini par de la pluie, qui a emporté une grande partie du peu de neige qui était tombée, au moins dans cette partie; et enfin depuis dix heures, un soleil superbe, un ciel net et clair, mais qui menace de se charger de nuages pluvieux. Les glaces étaient bonnes sur cette rivière et le Richelieu; ces doux temps pourraient la rendre dangereuse.

Louise fait dire à M^{lle} Clémence [] Florence Marchesseau qu'elle peut faire provision de petits oiseaux pour elle-même, qu'un jour à venir peut-être elle serait bien aise d'en avoir faute d'autre chose. C'est répondre *ad rem*⁹².

Il paraît que dernièrement, peu de temps avant l'apparition d'un nouveau journal français à Montréal, intitulé *Le vrai Canadien*, certain haut personnage que tout le monde connaît au moins de réputation, sinon personnellement, a fait des tentatives pour acheter *L'Aurore des Canadas*, afin d'avoir un défenseur auprès de la classe ignorante française, mais que la logique employée n'a pas été assez puissante ou assez abondante pour persuader le propriétaire de ce journal. On dit que Kingston est définitivement choisi pour les sessions du parlement Uni, qui sera, suivant toute apparence, désuni. Ce n'est encore qu'un on-dit néanmoins.

Depuis la suspension suspendue du *Courrier des États-Unis*, j'ai continué de vous les envoyer. Je désirerais bien savoir si vous les avez reçus; je les ai envoyés jusqu'au N° 117 inclusivement. Si vous ne les avez pas reçus, veuillez m'en informer, j'en parlerai au maître de poste ici.

Dans la maison, ici, tout le monde est assez bien. Je vous embrasse tous et suis pour la vie votre fils affectionné.

D.E. Papineau

P.-S. Comme Casimir et Auguste apprennent le dessin linéaire au collège, il leur faudrait un étui de mathématique. Je crois qu'en en ayant deux, vous pourriez leur en envoyer un par mon oncle Toussaint lorsqu'il descendra. En attendant, mon oncle Augustin leur a prêté le sien.



⁹² Du lat. *ad rem* : « à la chose ». Répondre *ad rem* : répondre de façon claire et catégorique.

À Amédée Papineau

Saint-Hyacinthe, 28 décembre 1840

Mon cher Amédée,

J'ai reçu ta dernière lettre dans laquelle tu nous annonces des nouvelles reçues de France du 28 octobre. Depuis ce temps, tu dois en avoir reçu encore d'autres, puisqu'il y [avait] tout à l'heure deux mois de cela. Nous en attendons d'autres avec impatience, et de plus amples et détaillées. Avis au lecteur.

J'ai écrit à M. Quiblier pour le baptistaire [de Lactance]; mais voici bien autre chose. On me dit qu'il faut que ce baptistaire soit légalisé civilement pour valoir ce que de droit; ainsi l'évêque doit certifier que le prêtre qui a signé le baptistaire est habile ou était habile à le faire, et ensuite que le gouverneur certifie que l'évêque est vraiment évêque du diocèse. Je ne sais si tu avais pris toutes ces précautions pour celui que tu avais retiré. Peut-être auras-tu reçu le second lorsque celle-ci te parviendra.

Lorsque je t'ai écrit la dernière fois, la fameuse boîte de lettres n'était pas encore retrouvée. Depuis, ma tante l'a aperçue dans une valise noire au grenier, et tout le monde s'est accordé à dire que personne autre que toi n'avait pu la mettre [là]. Es-tu aussi du même avis? Alors il n'y aurait aucun dissentiment.

Je n'ai pas écrit à Montréal à M. de Boucherville, ni M. Delagrave. Au prochain voyage de Louis à Montréal, il le demandera lui-même verbalement. Ne connaissant pas le premier de ces Messieurs, je ne trouve pas convenable de lui écrire; quant au second, il me semble que la même raison est applicable jusqu'à un certain point pour laisser cette besogne à Louis.

Rien de bien nouveau ici. Les seules nouvelles du jour sont que les citoyens de Saint-Hyacinthe se remuent enfin et agissent pour assurer l'élection d'un membre libéral. Le choix tombera probablement sur le D^r Boutillier. Quelques-uns avaient parlé de Dessaulles, mais il est encore jeune. Au reste, si le docteur n'accepte pas, ce sera certainement le second. Notre chambre de nouvelles a beaucoup d'encouragement. Les affaires locales, générales, publiques, privées s'y traitent avec beaucoup d'animation et de chaleur. Le peuple se réveille à coup sûr; les élections partout se préparent, les journaux établis s'agrandissent et sont assurés du succès. Ceci est un fait remarquable, surtout dans un temps où tout est fait pour extirper cette langue maudite et vouée à la destruction. Le gouverneur lui-même s'est vu obligé d'établir un journal français, pour prouver en français qu'il avait bien fait de proscrire cette langue. Ainsi donc, dans une quinzaine, neuf journaux français dans le pays vont confondre les calomniateurs de l'éducation littéraire et politique des Canadiens.

Le désaccord règne dans le Conseil Spécial. Il paraît, par la maligne rumeur publique, que ce corps, à la fin de ses jours, se raidit contre la fêrule : il dit qu'il n'est plus

un homme mais un enfant que les coups rebutent. Donc il ne fait rien, il se mutine contre Thomson et son martinet.

On dit encore que M. Thomson doit partir pour le Haut-Canada et que, rendu là, dans sa province bien-aimée, il proclamera l'Union dans les premiers jours de janvier prochain. Nous voici près de cette nouvelle année. Bien des questions se décideront probablement dans les douze mois prochains : la question égyptienne, les frontières du Maine, le rappel de l'Union d'Irlande, l'état social et politique de l'Espagne, le fonctionnement bien ou mal de l'Union des Canadas, les difficultés des Français avec les républiques américaines du Sud. La situation de la France, à l'intérieur, en Afrique, les guerres civiles du Mexique, les difficultés des Anglais en Chine, etc. Voici bien de l'ouvrage pour une année assez [], probablement elle en laissera un peu à son successeur.

Pas de nouvelles depuis quelque temps de la Petite-Nation. Suppose qu'ils sont tous bien. À Saint-Denis, tout le monde est malade et se soigne comme il peut, chacun son tour. À Montréal, M. Louis Viger est rendu chez Cherrier, Côme; M^{me} Cherrier est assez bien rétablie. La petite fille de M^{me} St-Denis est grosse et grasse au prix de ce qu'elle était en naissant. Je crois t'avoir dit : avec tous ses langes, chemises, robes, etc., elle pesait six livres. Elle est très incommode, à ce que dit sa mère. Tu diras cela à M^{lle} Nash.

Les froids sont bien grands ici depuis une quinzaine de jours; le fleuve est pris à Varennes. Dans quelques jours, on pourra traverser devant Montréal, si les froids continuent aussi rigoureux.

Ici, tout le monde est passablement bien. Casimir Dessaulles est externe pour quelque temps, il s'est fait soigner à cause de maux d'estomac assez forts et son rhume ordinaire; puis comme les vacances des Rois sont proches, il ne rentrera qu'après ce temps. Turcotte (Magloire) est à Albany. Si tu y vas, tu pourras le voir. Je suis sûr que cela lui ferait plaisir et il pourrait, lui, te donner des renseignements sur quelques-uns des jeunes gens de St. Louis. Il a son frère Narcisse⁹³ qui y est établi depuis plusieurs années. Quant à Têtu, il est reparti presque en même temps que toi. Il doit revenir le printemps prochain avec sa femme qu'il a prise là-bas.

Maintenant, il n'y a plus rien que je sache. Ainsi en finissant je te souhaite une bonne année (car je ne t'écirai pas certainement avant le commencement de la prochaine) et suis ton cousin affectionné.

D.E. Papineau

⁹³ Narcisse Turcotte (1815-1849), né à Saint-Jean de l'Isle d'Orléans, baptisé le 27 juin 1815, fils de Jean-Baptiste Turcot, maître meunier, et de Marguerite Mercier. Frère du Dr Magloire Turcotte. Il a épousé (Cahokia, St Clair, Illinois, 6 mai 1839) Adeline Tremble (1822-1860) et est décédé le 2 novembre 1849 à St Clair, Illinois.

P.-S. Rosalie a reçu dernièrement une lettre de M^{lle} Nash. Elle se propose de lui écrire quelqu'un de ces jours. En attendant, elle l'assure de ses meilleures amitiés.



L.J.A. Montigny, Esq.
Saratoga Springs, N.Y.
Via Saint-Pie
[reçue lundi 8 février 1841]

Saint-Hyacinthe, 3 février 1841

Mon cher Amédée,

Par la poste de lundi dernier, nous avons reçu ta lettre où tu nous donnes des détails et des extraits de lettres d'Europe. La semaine précédente, nous avons reçu ta lettre où tu nous annonces ton élévation comme conseiller. Eh bien, maître, je vais vous mettre en demeure d'exercer votre nouvelle profession.

Est-il vrai que dans quelques États de l'Union il y ait une loi qui empêche, dans les poursuites pour dettes, de faire vendre le fonds d'une propriété sur le débiteur, et qui permet seulement de saisir les revenus pendant un certain nombre d'années, en accordant néanmoins au débiteur une pension annuelle sur ces revenus? Encore une autre question. Par rapport au douaire, quelle est sa nature aux États, et aussi quelle est l'hypothèque à laquelle il donne lieu et s'il est aliénable par le mari ou la femme, ou tous les deux à la fois?

Ceci est assez important dans ce moment pour ici, ainsi je désirerais des réponses claires.

Hier, ma tante Dessaulles est partie avec Louis et Rosalie pour aller à Montréal. Elle a emporté ta lettre pour en faire tel usage que de droit à Saint-Denis, Verchères, Montréal et ensuite la Petite-Nation, puisque pépé la montera avec lui en retournant. Il a dû arriver aujourd'hui à Montréal; il n'y restera que quelques jours. Ma tante Dessaulles t'écrit de là pour tout ce qui concerne Neysmith, M. Louis Viger, etc. Et pour le baptistaire, je suis seulement surpris que M. Quiblier ne te l'ait pas encore envoyé. Il faut croire qu'il n'aura pas reçu ma lettre.

Mon oncle Augustin est parti, il y a eu hier huit jours, pour aller à la Petite-Nation. Il n'y était pas allé depuis 23 ans, c'est un peu long. Il a *remené* Louise qui attendait depuis l'automne dernier une occasion favorable. J'ai été les reconduire avec M^{me} Morison jusqu'à Saint-Denis. J'y ai trouvé ma tante Cavalier très faible, on pense que c'est sa dernière maladie : elle est au lit depuis un mois environ. Mon oncle et tante Séraphin, sans être mal, ne sont pas bien, il s'en faut de beaucoup. M. Pierre Bruneau, depuis une

quinzaine de jours, avait un mal d'yeux qui l'empêchait de voir; mais il était mieux de beaucoup et commençait à lire quelque chose, mais peu à la fois. Madame était assez bien, excepté sa maladie ordinaire.

Quand tu recevras cette lettre, probablement tu auras appris la mort du D^r Park⁹⁴, de Verchères, qui était marié à une de tes tantes. Sa maladie a été courte, quinze jours au plus, il est mort aliéné : continuellement dans les derniers jours, il parlait de chevaux et les menait, quoiqu'il fût toujours au lit. Son enterrement eut lieu il y a eu lundi huit jours. À Saint-Denis, je vis M. Adolphe Malhiot qui me dit que cette mort avait beaucoup affecté M^{me} Bruneau et qu'elle n'était pas bien. Ma tante, dans sa prochaine lettre, te donnera probablement plus de détails, puisqu'elle doit dîner à Verchères aujourd'hui et qu'elle en recueillera assurément.

Nous avons reçu des lettres de la Petite-Nation qui nous disent que mon oncle Toussaint est curé par intérim de la place, pendant l'absence de M. Charland, qui est allé en mission dans le haut de la Gatineau.

Il n'y a pas grand-chose de nouveau ici; pas de nouvelles politiques. L'Union n'est pas encore proclamée. Si l'on en croit les journaux habitués à être dans la confiance des grands personnages, elle aura lieu prochainement, vers le 7 ou 8 du courant, mais comme sur la même question ils n'ont pas déjà été infaillibles, nous devons, pour les croire, attendre que la chose s'assure par elle-même. À propos de grands personnages, devine ce qui s'est passé dans notre Chambre étoilée : il paraît qu'il y a de la querelle dans le ménage. Sir James veut avoir son bill de judicature, et lord Charles, de Toronto, dit qu'il ne veut pas attendre, que lord Russell ne le veut pas, suivant une petite lettre à cet effet adressée au premier. L'un est blessé de voir sa capacité mise en doute au sujet de son enfant chéri; l'autre lui dit qu'il y a plus que des doutes, que certaines autres lois ou projets de lois viennent confirmer. Bref, le président de l'aréopage offre sa résignation; l'autre, qui ne se laisse pas trop intimider, lui répond qu'il n'a pas besoin de résigner puisqu'il n'est plus conseiller spécial de par sa volonté quelque peu arbitraire.

Rosalie a manqué deux fois un voyage à la Rivière-du-Loup. Elle s'est même rendue à Saint-Denis une fois, puis le mauvais temps l'a empêchée de continuer. Elle ne le reprendra que dans une quinzaine de jours, à son retour de Montréal. Par quelle voie avais-tu envoyé ma lettre, qu'elle n'est pas encore rendue à destination.

Louis a répondu par la voie d'Halifax à la lettre de Lactance, ainsi dans une quinzaine de jours il recevra cette lettre-là. Rosalie n'a pas reçu toutes les lettres de M^{lle} Nash, d'après un papier qu'elle lui avait envoyé, en annonçant au moins trois. Tu lui feras mes respects ainsi qu'à sa famille.

⁹⁴ Le D^r Louis Stewart Park (1795-1841), veuf de Marie-Louise Noyelle de Fleurimont, beau-frère de Wolfred Nelson et son associé dans la distillerie à Saint-Denis, avait épousé en secondes noces (Verchères, 23 février 1835) Geneviève Bruneau, sœur de Julie Bruneau-Papineau. Ravagé par l'alcool, il est mort à Verchères le 21 janvier 1841, d'une cirrhose du foie, après un delirium tremens retentissant. ASTR, fonds Nelson, 0416-039.

Ton cousin affectionné.

D.E. Papineau

Si tu peux découvrir une publication semi-hebdomadaire de New York appelée le *Morning Signal*, fais-moi-le savoir. Quelques-uns disent qu'il ne paraît plus; d'autres disent que oui. Je voudrais le savoir bien sûr, pour certaines raisons que tu sauras quand je saurai au juste si le journal se publie.



L.J.A. Montigny
Saratoga Springs, N.Y.
[reçue dim. 14 mars 1841]

Saint-Hyacinthe, 8 mars 1841

Mon cher Amédée,

Par la dernière poste, j'ai reçu ta lettre en date du 26 du mois dernier. Tu dois maintenant avoir reçu une lettre de ma tante qu'elle a écrite aussitôt après son arrivée de Montréal. Elle avait renfermé, dedans, une autre de Neysmith pour toi. Je n'ai pas vu cette lettre, mais elle m'a dit qu'elle répondait à toutes tes questions et qu'elle pensait que tu serais satisfait, surtout quant à l'envoi d'argent que mon oncle doit avoir reçu maintenant.

Je passe maintenant et sans plus de délai à tes questions, qui ne sont pas des plus aisées à répondre.

Et d'abord, quelle est la nature de l'hypothèque au Canada? L'hypothèque en général se crée de trois manières différentes : par actes authentiques ou actes par-devant notaires; par jugement des cours; ou par la loi elle-même. On appelle cette dernière légale ou encore tacite. Dans ce pays, les hypothèques sont générales ordinairement. Il n'y a que certaines hypothèques qu'on appelle privilégiées qui soient spéciales. Par hypothèques générales, on entend que l'hypothèque est créée sur tous les biens du débiteur tant présents qu'à venir.

En quoi consiste le douaire coutumier? Le douaire coutumier est de la moitié des immeubles que le mari tient et possède au jour du mariage ou quand il y a contrat de mariage, du jour de la passation du contrat. Ce douaire appartient en propriété aux enfants issus du mariage, si bien que le mari ni la femme ne peuvent l'aliéner conjointement ni séparément. La femme n'a que la jouissance de ce douaire, dont elle ne peut être privée après la mort du mari par ses enfants propriétaires. Pour pouvoir prendre le

douaire, les enfants doivent renoncer à la succession de leur père. Car ils ne peuvent être héritiers et douairiers dans la même succession. Maintenant la femme pour sa jouissance, et les enfants pour la propriété, ont une hypothèque tacite ou légale sur tous les biens du mari présents et futurs, pour assurer leur douaire. Les hypothèques antérieures à la création du douaire ne sont aucunement préjudiciées. Ainsi, quand bien même il y aurait été créé des hypothèques après la création du douaire, les enfants, s'ils veulent prendre leur douaire, sont exempts de ces hypothèques. Il y a encore une autre espèce de douaire qui est le douaire conventionnel. Celui-ci est stipulé lors du contrat de mariage; alors il n'y a pas lieu au douaire coutumier. Ce second, comme l'autre, a hypothèque sur les biens présents et futurs. Celui-ci est plus injuste que l'autre, car une personne qui n'a pas de propriétés au jour de son mariage crée un fort douaire, emprunte de grosses sommes, achète des propriétés qui se trouvent hypothéquées au douaire en premier lieu, et à sa mort, les enfants prennent leur douaire, puis les créanciers viennent ensuite, et s'il n'y a pas assez pour les payer, ils perdent.

Maintenant, quelles sont les objections raisonnables ou autres à l'établissement des bureaux d'enregistrement? Ceci est plus difficile encore pour moi à répondre que la première question. Une observation générale à faire, c'est que les peines portées contre les débiteurs frauduleux, contre les personnes qui déclarent leur propriété exempte de douaire ou d'autres hypothèques sont tombées en désuétude par la non-application par les tribunaux. Ainsi, on peut dire que pendant qu'on a conservé une source d'abus, on a retranché le contrepoids que nos lois, dont toutes les parties se lient et se tiennent si étroitement unies ensemble pour ne faire qu'un seul tout, avaient établi avec tant de soin, de manière à ôter dans la pratique les abus que pouvaient faire naître quelques parties de ces lois. C'est donc en partie la faute des cours de justice s'il y a de si grands abus quant aux hypothèques, et s'il n'y a plus [de] confiance dans les transactions qui ont rapport à l'aliénation des propriétés foncières.

Maintenant les objections qu'il y a contre les bureaux sont plutôt de circonstances et toutes politiques plutôt que contre le principe en lui-même. La seule qui soit contre le principe de la publicité des hypothèques, c'est que souvent vous préjudicierez de cette manière à la classe nombreuse des débiteurs qui est aussi importante que celle des créanciers dans la société. Vous violez les secrets des familles, ce que nos lois, plus qu'aucune autre dans le monde, tendent à établir. Souvent vous ferez tort à dix individus honnêtes contre un malhonnête et qui ne veulent qu'une bonne spéculation pour faire honneur à leurs affaires, en ruinant leur crédit de manière à réellement faire éprouver des pertes à leurs créanciers. L'agriculture dans ce pays ne souffre pas beaucoup du manque de bureaux d'enregistrement, c'est le commerce qui en souffre le plus; mais encore quel commerce? Est-ce le commerce en gros et le commerce en détail? Évidemment, c'est le premier. Le dernier ne fait presque pas de crédit, tout se fait généralement au comptant. Mais si ceci est vrai, il n'y a donc que le commerce en gros qui a véritablement besoin de sûreté; ces sûretés, il ne peut les avoir que de celui avec

qui il fait immédiatement affaires. Ce n'est pas avec les cultivateurs que ses relations s'établissent, mais avec les petits commerçants. Or tout le monde sait ici, et les grands commerçants comme les autres, que ces petits *détailleurs* n'ont presque jamais ou presque pas de propriété, à proportion des affaires qu'ils font dans le commerce. À quoi servirait donc aux gros commerçants de savoir, par les bureaux ou par l'opinion publique, que les personnes avec lesquelles ils font des affaires ne sont pas solvables ou qu'ils le soient. Cela ne fera pas, au bout du compte, qu'ils seront plus prudents puisque, malgré ce qu'ils savent maintenant, ils risquent de grandes sommes. Mais s'il y avait des bureaux, les commerçants *détailleurs* seraient portés à faire des avances à leurs pratiques, dont ils augmenteraient leurs affaires; donc les grands commerçants aussi, donc les bureaux feraient du bien au commerce.

Alors, vous revenez à dire que le bien du commerce consiste à mobiliser une partie des immeubles au moyen des hypothèques. Vous voulez détruire un capital productif et le consommer sans aucun profit, puisque les propriétaires de fonds, non seulement consommeraient leurs produits, mais aussi une partie de leur capital productif; le bien du commerce lui-même en définitive doit être opposé dans ce pays, sous les circonstances actuelles, aux bureaux. Mais ils ne le sont pas. Pourquoi? Parce que c'est un moyen de faire sortir plutôt les propriétés des mains des Canadiens. Mais aussi, dit-on, ils sont bien les maîtres de se ruiner s'ils le veulent. Oui, sans doute? Mais politiquement parlant, ce législateur ne doit pas donner de plus grandes facilités à un peuple de se ruiner. Si celui-ci n'est pas assez sage pour se conduire, c'est au premier à le guider et le conduire à bien.

Puis donc qu'il ne peut y avoir beaucoup de bien pour ce pays dans cet établissement, on ne doit mettre sur le peuple les taxes énormes qu'il faut pour établir ces bureaux, et ensuite les entretenir; puis aussi combien d'inconvénients pour de pauvres gens de faire huit ou dix lieues pour porter à l'enregistrement un contrat qui, fait avec précaution, le met à l'abri de tout trouble. Pour un acheteur prudent, il y a le décret volontaire qui peut le mettre à l'abri de toute crainte. Mais un vendeur malhonnête refusera, dira-t-on, ce décret. S'il refuse, alors l'acheteur est suffisamment averti : il est maître de ne pas acheter.

Voici les raisons qui, je crois, ont influencé les opposants aux bureaux. Mais à vrai dire, je ne les ai jamais entendu données par personne. Je les suppose telles et je crois qu'elles sont bonnes.

Je décide que les habitants cuisent généralement au four en hiver, même lorsqu'ils sont à quelque distance de la maison, et je décide cela parce que c'est la vérité. Il n'y a que quelques exceptions, lorsque la ménagère de la maison a oublié de faire cuire du pain régulièrement.

Aujourd'hui a été élu unanimement le D^r Boutillier comme représentant le comté de Saint-Hyacinthe.

La poste arrive, et il faut que j'écrive une autre lettre. Toute la famille est bien, te font amitiés, respects, etc.

Rosalie présente ses amitiés à M^{lle} Nash, et moi aussi si elle veut les accepter.

Adieu. Ton cousin affectionné.

D.E. Papineau



Au citoyen L.J.A. Papineau

Saint-Hyacinthe, 5 avril 1841

Mon cher Amédée,

Voilà déjà quelque temps que je t'ai écrit et je n'ai pas su si tu avais reçu cette lettre qui répondait à tes questions de lois d'une manière satisfaisante. J'espère au moins que ç'a été le cas. Si tu avais encore quelques explications à demander à ce sujet, j'essaierais à te les donner. Depuis ce temps, nous avons reçu une lettre de toi à ma tante où tu nous donnais des nouvelles d'Europe. C'est au commencement de mars que la lettre a été écrite.

Depuis ce temps il s'est passé bien des choses au Canada. Des choses qu'on n'aurait pas imaginées, malgré tout ce que nous avons déjà vu. Ainsi, le gouverneur proclame l'Union, fait sortir les *writs* d'élection, fixe lui-même, dans les comtés de Rouville, Chambly, Beauharnois, Vaudreuil, Terrebonne, Leinster/Lachenaie et Assomption, Berthier, Ottawa, Saguenay, le lieu du poll aux extrémités de ces comtés; dans des endroits nouveaux où on ne peut trouver assez de logement pour les votants qui n'auraient pas pu retourner dans leurs foyers le même jour, ou au milieu d'une petite population tory et orangiste.

À Rouville, M. de Salaberry remporte son élection par une majorité de 9 sur Franchère. Des soldats déguisés en Irlandais vont voter et les mêmes jusqu'à trois fois. Malgré cela, Franchère avait le dessus; alors les *Salaberriens* s'emparent du poll et chassent leurs opposants, le lendemain un fort parti de Canadiens vinrent, préparés pour donner leurs votes, et ils apprennent en route que le poll est clos et le candidat ministériel est proclamé; à Beauharnois, mêmes manœuvres : M. De Witt est obligé de protester contre la violence et de se sauver à cause des menaces qu'on lui faisait. Il était sur le lieu, très inférieur en nombre, et les ennemis avaient bouché toutes les avenues du poll. À Vaudreuil, encore la même chose exactement qu'à Beauharnois (M. Jobin est obligé de se sauver par une fenêtre). À Terrebonne, les machinations les plus diaboliques ont été mises en œuvre. Je vais tâcher de trouver une auréole où tu verras trois candidats. À Hull (Ottawa), le libéral était en majorité; [Charles Dewey] Day fait distri-

buer 150 *location tickets* à des non-électeurs, antdatés de six mois, et remporte son élection par 110 de majorité. À Berthier, malgré les manœuvres mises en usage, un libéral est élu par 11 de majorité. Puis dans les villes, les faubourgs sont défranchisés de manière cependant à laisser à Montréal la partie tory du faubourg Saint-Denis dans les limites électorales, et la partie libérale mise de côté; puis on a accroché aussi une trentaine de propriétés torys dans le faubourg Saint-Louis. Voilà quels sont les moyens mis en usage par le libéral, l'honnête et vertueux Thomson. À présent que les élections sont finies, la gazette du gouverneur est tombée, il n'en avait plus besoin. Il est dégoûtant de parler de ces choses-là. On est tenté quelquefois de laisser la plume là, et pourtant c'est le seul moyen que nous ayons de faire connaître au dehors notre bon gouvernement.

Il y a déjà quelque temps que nous n'avons pas eu des nouvelles de Montréal et de la Petite-Nation. Les chemins sont mauvais, personne ne voyage, nous sommes au printemps, les sucres sont commencés. Le sirop serait de 8 sols la livre ou la chopine, ce qui fera une piastre le gallon. Ainsi la spéculation ne serait pas des plus avantageuses dans ce temps-ci, puisque la vente serait au-dessous de l'achat. L'eau d'érable, cette année, est excellente, plus sucrée que l'année dernière, ce qui fait croire qu'elle ne coulera pas longtemps et qu'il ne se fera pas beaucoup de sucre.

J'ai reçu il y a quelque temps de Lactance une lettre du 22 janvier. Je lui écrirai en réponse sous peu. Louis lui a écrit il y a déjà longtemps, et il ne paraît pas que Lactance ait reçu cette lettre (viâ Halifax et Londres). Si tu pouvais m'envoyer régulièrement un bon papier politique whig des États-Unis, tel qu'un journal d'Albany ou New York, que tu aurais de seconde main, mais que tu enverrais d'une poste à l'autre, par exemple, pour que les nouvelles ne fussent pas trop vieilles, je le déposerais à la Chambre de nouvelles : ce serait encore un intérêt ajouté à cet établissement, qui paraît procurer beaucoup d'agrément au public. Nous ne pouvons pour le moment, faute de fonds, avoir un semblable journal. Il faudrait me l'adresser à moi.

Ici tout le monde est assez bien et te fait les meilleures amitiés. Rosalie fait les siennes en particulier à M^{lle} Elizabeth ainsi que M^{lle} Thérèse. J'espère que tu me donneras quelques nouvelles des États-Unis sur ce qu'il faut penser, en particulier des démêlés avec les Anglais, de convocation extraordinaire du Congrès par le nouveau président, si cette mesure a quelque rapport immédiat mais caché sous le nom de finance, avec les premières que je demande. Quelques personnes ici le pensent ainsi, moi je ne crois pas. Qu'en pensent les Américains et toi-même?

En attendant, je te souhaite une opinion sur là-dessus et que tu me communicates, et suis pour la vie ton cousin affectionné.

D.E. Papineau



Saint-Hyacinthe, 24 avril 1841

Mon cher Amédée,

Ta lettre du 12 du courant est devant moi sur la table de l'office. Je l'ai lue deux fois par précaution, puis la relirai à chaque réponse que j'aurai faite à chacune de tes demandes. Elles ne seront pas toutes satisfaisantes par la raison que sur quelques-unes je n'ai pas fait de recherches encore, mais ce sera pour une prochaine. Ainsi donc, j'ai tous mes auteurs autour de moi : *La Coutume de Paris*, les œuvres de Pothier⁹⁵, *Le Parfait notaire*, le *Traité des lois civiles du Bas-Canada*, de Beaubien, le *Dictionnaire de jurisprudence* et puis, comme de raison, mon cornet rempli d'encre au milieu de tous ces savants auteurs et ouvrages, et voici ce que je trouve de meilleur dans tout cela sur la nature des hypothèques : Que l'hypothèque est le droit qu'un créancier a dans la chose d'autrui, qui consiste à pouvoir le faire vendre judiciairement pour, sur le prix en provenant, être payé de sa créance. Voilà la nature de l'hypothèque ici. De ce principe, il y a un grand nombre de conséquences. Les principales sont celles-ci : Que l'hypothèque est une aliénation jusqu'à concurrence de la somme pour laquelle elle est créée. Que par conséquent ceux qui ne peuvent pas aliéner leurs biens par incapacité civile ou autrement n'ont pas le droit de les hypothéquer. Que même lorsque les biens hypothéqués sont vendus, le créancier ne perd pas son droit de faire vendre la terre ou l'immeuble hypothéqué (les meubles n'ayant pas de suite dans nos lois ne peuvent être hypothéqués). Mais comme il serait injuste de laisser toujours les tiers acquéreurs incertains sur les acquisitions qu'ils font, la loi a établi dans ce cas la prescription de 10 ans entre présents et 20 ans entre absents. Sont réputés présents ceux qui vivent dans la même coutume. Il y a aussi prescription de 30 ans contre le créancier en faveur de son débiteur lorsqu'il n'a pas fait valoir son titre dans les 30 ans, par conséquent l'hypothèque est éteinte par cet espace de temps. Que la prescription ne peut pas courir contre ceux qui ne sont pas capables civilement ou autrement d'agir et de faire valoir leurs droits. C'est pour cela que l'hypothèque du douaire en faveur des enfants ne commence à courir contre eux que du jour du décès de leur père lorsqu'ils sont majeurs; et du jour de leur majorité, lorsque leur père est mort, ses enfants encore mineurs.

Par la même poste que cette lettre partira, je t'enverrai le pamphlet Viger. Autrefois la qualification électorale était de 40 schellings sterling, propriétés immobilières exemptes de dettes; aujourd'hui, propriété foncière de 40 shillings de revenus exemptes de dettes. Autrefois, nulle qualification pour l'éligibilité, pas même celle [de] débiteur; aujourd'hui, qualification propriété valant 500 £ sterling exemptes de dettes. Certainement c'est pour la première fois la question sur les dîmes. Certainement je ne puis te répondre aujourd'hui là-dessus. À ma prochaine.

⁹⁵ Robert-Joseph Pothier (1699-1772), juriconsulte français, auteur de plusieurs traités : des obligations, des retraits, du contrat de louage, du contrat de mariage...

Le raisin Cowen, pas un mot! Ah! terrible faute irrémissible, impardonnable. Vraiment des petits bouts de branches sèches : fallait-il faire tant de train pour cela! Encore si tu avais envoyé des racines. Au reste, ils sont en terre, en grand danger d'y rester. Tes cepes n'étaient pas assez longs; ordinairement on met un ou deux yeux de plus que tu n'en as laissé. Cadoret sait que son sable ne vaut rien. Pour ton sirop, il ne faut pas y penser, il coûte ici 50 ¢ à 60 ¢ le gallon, puis les frais de transport, puis les droits, puis les pertes, puis les risques : ainsi tu vois que la spéculation serait excellence pour se ruiner, à le faire en grand comme en petit.

Oui, je le savais par rapport aux électeurs des royaumes Unis. Mais sais-tu, toi, que les whigs veulent augmenter le nombre des électeurs en Irlande, en abaissant le cens électoral de 10 à 5 £ sterling? Ta lettre du 5 mars, je ne l'ai pas reçue parce que je n'ai pas vu d'autres lettres qui avaient des questions de la nature de celles auxquelles je réponds, que la première dont tu parles.

Il paraîtrait que M. Tyler⁹⁶ est plus whig que démocrate, d'après son adresse qu'il va se préparer à soutenir son honneur national, qu'il est en faveur du tarif, qu'il est ennemi du *Sub-Treasury Bill* puisqu'il veut séparer la bourse de l'épée et qu'il condamne les lois financières actuelles.

25 [avril]. Depuis plusieurs jours, nous avons un temps de printemps, ou plutôt d'été, après de la pluie, de la gelée, de la neige fondue. Voilà tous les oiseaux arrivés. Les arbres commencent à bourgeonner, l'herbe est rase encore, mais elle se réveille, elle va bientôt sortir de sa cabane d'hiver. Il est bien temps; tous les jours, on entend dire que des animaux meurent de faim. Il n'y a plus de foin nulle part, non plus que de fourrage. Ceux qui en ont le vendent de 16 ou 17 piastres le cent, et la paille, de 8 à 9 et même 10 piastres les cent bottes. Dans beaucoup d'endroits, les habitants donnent des patates, de l'avoine, de l'orge, des pois et même du bled à leurs animaux, pour les empêcher de crever. Ce grain, plusieurs le destinaient pour leurs semences; ensuite ils n'auront pas d'argent pour en acheter d'autre. Je prévois pour l'année prochaine de la misère si les récoltes ne sont pas meilleures que cette année.

Il y a eu aujourd'hui huit jours que Cadoret a perdu sa petite fille⁹⁷. Les dents et de l'eau dans la tête l'ont fait partir. C'est dommage. Elle était si gaie, si gentille : elle commençait déjà à dire quelques mots. Elle comprenait tout ce qu'on lui disait; elle aurait eu un an le 1^{er} de mai. Le père et la mère sont bien affligés de cette perte.

Tu apprendras sans doute avec surprise que l'évêque de Montréal part au commencement de mai pour aller à Rome pour affaires spirituelles et peut-être temporelles. Il sera accompagné dans cette expédition par M. Paré, que tu as sans doute con-

⁹⁶ John Tyler (1790-1862), whig, 10^e président des États-Unis, 1841-1845.

⁹⁷ Marie-Rosalie-Louise-Albina Cadoret, qui avait eu pour marraine la seigneuresse Rosalie Papineau-Dessaulles, en mai 1840, est inhumée à un an à Saint-Hyacinthe le 21 avril 1841. DEP signe le registre.

nu, comme secrétaire, et de M. Power qui a été curé à la Petite-Nation. Ce dernier est Irlandais. Tu vois que tous trois vont faire honneur au clergé canadien. Monseigneur, tu sais ce qu'il est physiquement et moralement. M. Power n'est pas canadien et de plus un homme étourdi, inconséquent, quoiqu'il ait assez d'esprit (*wit*). M. Paré, avec du jugement, du talent même, est bien jeune, n'a pas d'expérience et a assez de connaissances, je crois, pour la situation importante qu'il va remplir dans ce voyage.

Mon oncle Toussaint est à Montréal chez l'évêque; il fera la [besogne de M. Paré et de l'évêque quant aux confessions, pendant tout ce voyage. J'ai reçu dernièrement des nouvelles de la Petite-Nation. Voici ce qu'ils disaient de pépé : il entend bien, mange et dort bien, enfin est tout bien. À Saint-Denis, oncle et tante Séraphin Cherrier sont malades. Ici, ma tante Augustin est très malade de son point dans l'estomac; c'est sa maladie ordinaire du printemps. Pas de nouvelles de la famille à Montréal depuis plus d'un mois. Louis n'y a pas été depuis que les mauvais chemins sont arrivés. Nous allons enfin avoir une Cour de district ici et à Saint-Hyacinthe. La juridiction sera pour les affaires de 20 £ sterling.]⁹⁸

Membres du Haut-Canada. Les personnes qui se présentaient en opposition ne sont pas données dans le journal, qui donne cette liste :

J.S. Macdonald	Tory
Alex. McLean	T
D. McDonnell	Réformiste
W.H. Draper	T
John Cook	T
Samuel Crane	R
James Morris	R
M. Cameron	R
J. Johnson	Douteux
H. Smith	T
P. Roblin_	R
J.S. Cartwright _	T
R. Baldwin _	R
G.M. Boswell	R
JH. Gilchrist	R
J.J. Williams	R
J.H. Price	R
Duggan	T

⁹⁸ Le manuscrit manquant a été complété par la citation qu'en fait Amédée dans sa lettre à ses parents du 12 mai 1841.

Small	R
R. Baldwin	R
Steele	R
Killaly	R
Hopkins	R
Durand	R
H. Smith	R
H. Merritt	R
Thorburn	R
Thompson	T
Powell	R
Hincks	R
Parke	R
Prince	T
Harrisson	T
Strachan	T
J.H. Dun	R
J. Buchanan	R
Manahan	R
MacNab	T
Chesley	T
Sherwood	T
Derbshire	Douteux
Campbell	T

_ Contestée à cause de grandes violences.

Tories :	32
Réformistes :	50

N.B. Les réformistes du Haut-Canada soutiennent l'administration, ainsi il faudra retrancher parmi eux ceux qui supporteront l'administration quand même de ceux qui sont vrais réformistes, et qui ne se guideront que par la justice et d'après leur conscience. De sorte qu'on estime généralement que les forces des deux partis seront à peu près égales, si toutes les élections contestées sont déclarées bonnes et légales.

Comtés	Élus	Candidats opposés	
Rimouski	Michel Borne	personne	Anti-Unionaire
Kamouraska	A. Berthelot _	personne	A-U

L'Islet	D ^r E.P. Taché	personne	A-U
Mégantic	D. Daly, secré prov.	Chapham, tory	Unionaire
Lotbinière	D ^r J.B. Noël _	personne	A-U
Drummond	B.H. Watts	personne	U
Sherbrooke (comté)	J.Moore	Gugy, tory	U
Yamaska	J.G. Barthe	Gill, tory	A-U
St-Hyacinthe	D ^r Boutillier _	personne	A-U
Richelieu	D.B. Viger _	Peel, neveu de Sir R. Peel	A-U
Rouville	A de Salaberry _	Franchère, libéral	U
Verchères	Henry Desrivières	personne	A-U
Beauharnois	J.W. Dunscomb _	DeWitt, libéral	U
Vaudreuil	J. Simpson __	Jobin, libéral	U
Ottawa	C.D. Day _	McGoey, liberal	U
St-Maurice	J.E. Turcotte _	Gugy, tory	A-U
Champlain	D ^r J.R. Kimber _	Ogden, shérif tory	A-U
Portneuf	T.C. Aylwin _	personne	A-U
Québec (comté)	J. Neilson	personne	A-U
Montmorency	F.A. Quesnel _	personne	A-U
Bellechasse	B. Ruel _	personne	A-U
Saguenay	Ét. Parent	Nairne, tory	A-U
Dorchester	A.C. Taschereau _	C. Taschereau, libéral	A-U
Berthier	D.M. Armstrong	M. Berczy (venu depuis quelque temps du H-C)	A-U
Nicolet	A.N. Morin	personne	A-U
Terrebonne	D ^r McCulloch __	L.H. La Fontaine, libéral	U
Montréal (comté)	A. Delisle _	Leslie, libéral	U
Leinster	J.M. Raymond _	personne	A-U
Huntingdon	A. Cuvillier	personne	A-U
Shefford	Foster __	Wills, tory	A-U
Stanstead	M. Child	Jones, tory	A-U
Chambly	Jh. Yule _	L.M. Viger, libéral	U
Bonaventure	J.R. Hamilton	personne	A-U
Gaspé	Robt Christie _	personne	A-U
Missiskoui	Robt Jones _	personne	A-U
Deux-Montagnes	Colin Robinson	Forbes, tory	U
Tr-Rivières (ville)	R.C. Ogden _	Hart, libéral	U
Sherbrooke (ville)	Ed. Hale	personne	U
Montréal	Geo Moffatt	Breman, libéral	U
Montréal	Benj. Holmes	Smith, libéral	U
Québec	Burnet	Gibb, tory	A-U

Québec	Black	Massue, libéral	U
_ Élections qui seront contestées			
_ Anciens membres			
Total		Unionnaires	17
		Anti-Unionnaires	25



À Lactance Papineau

J.B.L. Papineau
Paris
Rue Courcelles N° 11

Saint-Hyacinthe, 29 avril 1841

Mon cher Lactance,

Ta lettre du 22 janvier dernier est arrivée ici vers le milieu de mars. Depuis ce temps, pour pouvoir te donner quelques détails que tu me demandes, j'ai fait des perquisitions qui m'ont été en partie fructueuses. Dans le temps et les circonstances étranges où nous sommes, le passé est bien regrettable et peut nous faire faire bien des réflexions, des méditations sur la manière dont tout est soumis au hasard, aux caprices de la fortune. C'est souvent un sujet de tristesse et qui cause d'amers sentiments que ce passé, qu'on croyait bien agité et qui, comparé au présent, était la paix, la tranquillité, presque le bonheur. C'est une consolation de vivre du passé et dans le passé, quand nous sommes rien pour le présent et que le présent n'est rien pour nous, et que nous n'osons tourner nos regards vers l'avenir. C'est une illusion que ce passé, et cependant nous jouissons dans ces souvenirs, c'est notre seule vie depuis quelque temps. Si nous avons encore quelque espérance, ce n'est pas le présent qui nous les donne, c'est ce passé si loin maintenant.

Comme tu le dis, depuis deux ans, il y a eu bien des changements en tout et partout : changements dans les affaires extérieures, changements dans celles intérieures, dans les petites choses et dans les grandes, mais laissons les grandes, qui ne peuvent que nous distraire. Les petites seules peuvent nous faire jouir parce qu'elles sont de tous les jours et de tous les instants, et que l'homme vit de même à chaque instant.

Tu as dû en effet être bien surpris de voir tous nos compagnons de collège être déjà appelés à commander et à conduire une partie de la société, et j'oserais dire la plus

importante, parce qu'elle en est toute l'espérance; c'est la jeunesse qui dirige la jeunesse et l'instruit, elle travaille donc pour elle-même, elle se forme elle-même elle seule. Est-ce bon, est-ce mauvais? Le système d'éducation dans cette partie importante, le choix des professeurs, généralement ne demanderait-il pas quelque modification? Ne serait-il pas mieux d'avoir des instituteurs d'un âge plus mûr et qui auraient des opinions formées par eux-mêmes, au lieu de prendre leurs idées dans des livres qu'ils ne comprennent pas eux-mêmes souvent mieux que ceux à qui ils sont chargés de les expliquer? Des personnes de poids, ce me semble, pourraient bien mieux saisir cette philosophie de l'histoire surtout, qui en est aujourd'hui la principale partie, puisque c'est elle qui montre les causes apparentes ou cachées des événements qu'actuellement on cherche à mettre pêle-mêle dans la tête de la jeunesse, comme des chiffres, sans leur faire voir le rapport qu'il y a entre les différents événements. Aussi dans l'étude de la géographie, que de choses qui sont négligées parce que ceux qui sont chargés de l'enseigner ne les connaissent pas eux-mêmes. Toute l'étude des mœurs, des climats, des productions générales des pays que l'étudiant apprend à distinguer sur une carte est mise de côté, et cependant rien de plus important de nos jours. Sans doute de semblables vues ne conviennent qu'à la haute éducation, mais c'est justement parce qu'il n'y en a pas d'autre, dans ce moment, qu'on devrait la donner complète et aussi bonne que possible. Jusqu'à quel point ces réflexions sont-elles vraies? Je n'en suis pas juge, mais je les crois vraies jusqu'à nouvel ordre.

Probablement tu verras M. Paré, secrétaire de l'évêque de Montréal, qui passe en Europe pour aller à Rome, puis essayer d'avoir des prêtres pour son diocèse, qui se trouve actuellement dans une grande disette de pasteurs. En même temps, je crois qu'il essaiera d'emmener avec lui plusieurs Frères de la Doctrine chrétienne pour servir d'instituteurs dans les villes et quelques campagnes. M. Paré pourra te donner bien des petits détails sur les ecclésiastiques que tu as connus et qu'il a lui-même connus. Tétreau et Lévesque sont toujours ici, mais le premier n'est pas en odeur de sainteté parmi les écoliers : ils se plaignent de sa rigidité extrême et de son air sévère; quelquefois on dit qu'il a fait des coups à la Misaël Archambault⁹⁹, de célèbre mémoire, comme tu sais. Néanmoins cette année, il est moins en aversion que l'année dernière, les écoliers commencent à revenir de leur prévention.

Prince est toujours le même, il est porté sur la main, lui. Après six mois d'étude d'anglais, il est venu endosser la robe noire et enseigne bien l'anglais.

[Joseph] Tessier est à Saint-Césaire depuis deux ans chez son père, étudie la loi sous un M. [Ambroise] Brunelle, notaire, et s'occuper de terres et d'agriculture dans les intervalles que lui donne cette belle et agréable étude. Il vient très rarement ici, et moi j'y

⁹⁹ Louis-Misaël Archambault (1812-1894), né à Saint-Antoine-sur-Richelieu, ordonné prêtre en 1837; curé à Saint-Hugues de 1840 à 1880. L.A. Dessaulles dit que le curé de Saint-Hugues « joue aux cartes jusqu'à minuit avec M^{me} Delphos plusieurs fois la semaine. » *Petit bréviaire des vices de notre clergé*, Éditions Trois-Pistoles, 2004.

vais aussi rarement; depuis qu'il est là, je ne l'ai vu que trois fois. Duvert suit la même profession que toi, comme tu sais; il vient quelquefois au collège, mais pas ici, et comme je ne vais que très rarement à Saint-Charles, je ne puis avoir beaucoup d'occasion de le voir. Il a étudié avec son père, seulement depuis le mois de février il est à Montréal, il suit les cours donnés au Collège McGill. Il sera probablement reçu l'année prochaine. [Louis-Ignace] Guyon a pris la soutane l'année dernière, ainsi que [Pierre] Fisette; [Augustin] Régnier l'a aussi prise et est régent à Chambly, mais n'est pas tonsuré : c'est pour avoir du pain qu'il s'est décidé à faire la classe pour quelque temps, une couple d'années, à ce que j'ai su. Cette année, il y aura au collège examen public de tous les écoliers. Tu sais que depuis plusieurs années il n'y avait de publique que la distribution solennelle des prix de la fin de l'année. C'était un essai que ces Messieurs avaient fait, ils disaient que cela faisait perdre beaucoup de temps aux écoliers en préparation, que les professeurs s'épuisaient à rendre les étudiants en état de se faire honneur à eux-mêmes et à leurs parents, que ça occasionnait de grandes dépenses à l'établissement, qui ne pouvait sans inconvénient et sans gêne les soutenir, surtout dans ces années presque de disette pour le pays. D'un autre côté, ces examens étaient un objet d'émulation pour les écoliers, flattaient les parents, soutenaient l'ardeur du public et réveillaient sa sympathie pour l'éducation, par conséquent l'invitaient à faire des efforts pour soutenir cet établissement, à l'encourager en y envoyant leurs enfants. M. Raymond commence déjà à se préparer pour ce temps; c'est lui qui est préfet des études depuis le départ de M. Prince. Le pensionnat est moins nombreux cette année qu'il n'a été depuis plusieurs années. Plusieurs raisons sont données pour causes de ce décroissement : ce sont l'augmentation de la pension de 50 \$ à 60 \$ par année, le manque des récoltes depuis plusieurs années et l'abolition des écoles élémentaires dans les campagnes depuis 1836. En effet, ces deux dernières raisons surtout sont évidentes. Les meilleurs habitants sont obligés de s'endetter pour vivre ou dépenser leurs épargnes de plusieurs années. Comment peut faire le pauvre? Et les parents qui au moyen des écoles de campagnes connaissaient les talents de leurs enfants faisaient des efforts pour continuer l'éducation de ceux chez qui ils trouvaient de la capacité et de l'aptitude aux travaux intellectuels.

Cette année, ce printemps, il est impossible de décrire la pénurie qu'il y a partout dans toute l'étendue de la province, par rapport à la nourriture des animaux : le foin se vend pas moins de 20 à 25 piastres par cent bottes; la paille, moitié prix, et encore on n'en trouve pas comme on veut. De bons cultivateurs sont obligés de découvrir leurs granges et de donner à leurs animaux ces pailles sèches comme du *dondre* depuis 6 à 7 ans. D'autres donnent les patates qu'ils avaient conservées pour leurs semences, d'autres leur avoine, orge, sarrasin, pois et même bled, et néanmoins à peine la neige est-elle partie, la terre est encore très molle, il se fait encore du sucre, puis nous sommes pourtant au mois de mai après-demain. Il est encore heureux que tous les labours aient été faits l'automne dernier; sans cela la moitié des animaux seraient tom-

bés sous le travail. Ils auront encore trop du hersage. Tous les jours on nous rapporte qu'il en meurt de faim ou de maladies causées par la mauvaise nourriture. Assurément, si l'année n'est pas meilleure pour les grains que ces années passées, il y aura véritable famine l'hiver prochain. Puis mets par-dessus tout qu'il faudra payer des taxes directes pour les chemins, pour divers autres objets d'intérêts locaux, au moyen des municipalités que les autorités vont établir prochainement, puis des taxes indirectes pour les bureaux d'enregistrement et pour les Cours de district qui auront lieu en vertu d'une ordonnance de judicature du Conseil Thomson passée l'année dernière. Enfin, peut-être des taxes directes, imposées par l'Assemblée Unie. [Tu] vois qu'il faut que le ciel fasse tomber toutes ses bénédictions sur les terres des pauvres Canadiens pour faire face à tous ces monstres menaçants.

Je ne te donne pas de nouvelles de familles cette fois, parce que ma tante Desaulles écrit par la même voie que moi. C'est l'évêque de Montréal qui voudra bien se charger de ces lettres. Je crois que mon oncle Toussaint écrira aussi par lui; il est à Saint-Jacques, il doit y rester jusqu'au retour de l'évêque. Seulement je te dirai que ma tante Augustin est encore malade de son point depuis plusieurs printemps; il faut [croire] qu'elle ait des attaques qui finiront probablement à la fin par l'emporter. Mon oncle et ma tante Séraphin, de Saint-Denis, sont malades, languissants, enfin ils se portent comme des vieux de 80 à 100 ans; c'est pénible de voir ainsi des vieux parents disparaître petit à petit.

La sœur de Marguerite [Douville] est très dangereusement malade depuis le mois de janvier, par suite de ses couches. Elle était très bien et, quinze jours après, elle a voulu laver son plancher et l'humidité qu'elle a prise l'a mise au lit, et actuellement elle est au lit peut-être pour ne plus se relever.

30 avril. Je viens d'apprendre plusieurs choses qui vont certainement te surprendre. Tu as sans doute connu Lesage¹⁰⁰ qui a été de notre classe, du moins en syntaxe et, je crois aussi, en méthode : il est actuellement notaire à Sainte-Marie¹⁰¹; et s'il ne voit pas plus clair dans la loi qu'il ne voyait de ses deux yeux, il ne doit pas y voir grand-chose. Puis Hudon¹⁰² qui à Montréal étudiait depuis qu'il est sorti d'ici, c'est-à-dire du collège, est maintenant docteur en médecine et chirurgien dans toutes les formes et selon toutes les règles; je ne l'ai pas vu depuis un an et demi; on dit qu'il est

¹⁰⁰ Fabien Lesage (1812-1886), d'abord instituteur, puis notaire de 1840 à 1886. Né à L'Assomption, fils de Joseph-Guillaume Lesage et de Marie-Amable Marsan-Lapierre, il a épousé (Marieville, 8 janvier 1838) Adélaïde Chaput, institutrice, fille de Louis-Benjamin Chaput, forgeron, et de Marie-Rosalie Tellier-Lafortune.

¹⁰¹ Sainte-Marie-de-Monnoir ou Marieville.

¹⁰² Firmin Hudon (1819-1894), né à Québec, fils de Firmin Hudon-Beaulieu, commerçant, et de Marie-Anne Miville-Deschênes. Médecin, il a épousé (Saint-Polycarpe, 31 mai 1847) Marie-Madeleine-Flavie Cholette, fille de François Cholette et de Véronique Demers-Mondon.

toujours le même, il me semble qu'il doit être original lorsqu'il donne ses prescriptions à ses pauvres patients. Depuis que [Aimé] Dugas¹⁰³ est sorti du collège, je n'en ai eu ni vent ni nouvelles; je ne sais ce qu'il fait, ni ce qu'il dit.

J'ai communiqué l'autre jour à quelques personnes du village une idée qui m'est venue il y a quelque temps, et ces individus paraissent la goûter assez. Les citoyens du comté, ou au moins du village, devraient s'assembler pour nommer un comité qui serait chargé de communiquer avec le représentant du comté, pendant qu'il siégerait à l'Assemblée Unie, afin de tenir les citoyens au courant de la politique locale du Haut-Canada, et de nous faire connaître les hommes politiques avec lesquels les représentants du Bas-Canada vont se trouver en connexion, et que malheureusement ils connaissent nullement. C'est un moyen prompt, facile et économique de faire connaître les hommes et les choses du Haut-Canada à tout le Bas-Canada, si tous les comtés voulaient faire la même chose. Je crois que ce plan, d'après les dispositions des personnes à qui j'en ai parlé, sera adopté sous peu. L'organisation politique et active, comme tu le disais, c'est notre seul moyen de résister opiniâtrement et, j'ose le dire, avec succès, contre cet envahissement effrayant et rapide de nos droits, de nos franchises politiques, de nos lois, de nos usages, de notre langue, cet emblème énergique et le plus vrai de notre nationalité, que nous ne perdrons pas tant que nous conserverons nos idées françaises, qui ne peuvent avoir d'autre moyen de se produire et de se répandre que leur langue naturelle : il y aurait contre-sens et contre-nature de les inonder dans un langage étranger qui n'a pas été fait pour elle.

Mais la poste va bientôt partir et il faut [que] j'envoie cette lettre à mon oncle Toussaint, qui la remettra à l'évêque. Tous ici sont bien portants. Présente mes meilleurs respects et amitiés à mon cher oncle et à ma bonne tante, ainsi qu'aux autres de la famille. Ton cousin affectionné.

D.E. Papineau

P.-S. Depuis quelque temps, j'ai eu une correspondance active avec Amédée sur des sujets de lois américaine et canadienne. Ainsi il n'a pas été absolument sans occupation, au moins comme conseiller; et moi, j'ai exercé l'emploi de notaire comme conseil, avant d'être entré en fonction. C'est une préparation pour cet automne : je me prépare pour me présenter dans le mois de septembre.



¹⁰³ Aimé Dugas (1816-1869), né et décédé à Saint-Jacques de l'Achigan, fils de François Dugas et de Marie-Angélique Dupuis. Notaire à Saint-Jacques-de-l'Achigan de 1841 à 1869. Il a épousé (Saint-Jacques-de-l'Achigan, 7 juin 1842) Sophie Poirier, fille mineure de Julien Poirier et d'Élisabeth Thibodeau.

DBP
Maître de Poste
Petite-Nation

Saint-Hyacinthe, 10 mai 1841

Mon cher papa,

Par votre post-scriptum dans le billet de maman à M^{lle} Marchesseau, vous dites que la navigation est enfin ouverte sur l'Outaouais et que le capitaine Kains¹⁰⁴ a déjà fait quelques voyages avec son nouveau steamboat. Elle désirerait bien connaître quels sont les jours où il monte et ceux où il descend, parce qu'elle voudrait prendre son passage dans son bateau, de préférence à l'autre.

Louis est parti pour Montréal, vendredi dernier, par le steamboat de la rivière Chambly et reviendra probablement après-demain. Il sera trop tôt ensuite de songer à partir avant lundi en huit, qui sera, je crois, le 24. Elle ne veut pas partir pour passer un dimanche à Montréal, ce qu'elle ferait si elle attendait le steamboat du vendredi.

Vous avez encore plus de bonheur, ou plutôt moins de malheur qu'ici; pour les semences, à peine quelques habitants ont-ils mis quelques grains de blé en terre le 4 et le 5; ici, samedi, ma tante a fait semer quelque chose dans le jardin, les oignons et les choux, je pense. Aujourd'hui la terre est assez préparée pour être bêchée dans tout le jardin. Aussi y a-t-il six hommes occupés à cette besogne, sans compter les femmes et filles de journée, de sorte que dans deux ou trois jours tout sera fini.

Depuis quatre ou cinq jours, je suis occupé à tailler les gadelliers et groseilliers qui ne l'avaient pas été depuis trois ans. Il y a beaucoup de bois mort qui nuit au neuf. Il y a quelques jonquilles de fleuries, ainsi que les reines-marguerites vivaces, et des primevères¹⁰⁵; les tulipes ne fleuriront pas avant un mois, elles sont un peu en retard. Quelle différence entre le climat du Canada et celui de Paris! Lactance nous écrit qu'au commencement de mars les lilas étaient déjà en fleurs et que vers le milieu du même mois tous les arbres fruitiers avaient fleuri ou étaient en fleurs, pendant qu'ici au mois de mai rien encore que des bourgeons et quelques petites feuilles. Par cette lettre, il nous dit que ma tante est beaucoup mieux depuis environ un mois, que mon oncle s'occupait de jardin, etc., et que toute la famille présentait à chacun de ses membres du Canada les plus tendres amitiés. Par l'avant-dernière poste aussi, j'ai reçu une lettre d'Amédée qui me dit qu'il ira à New York au commencement du mois pour y chercher une place, et qu'ensuite il reviendra chercher ses effets et s'y établira définitivement vers la fin de mai.

¹⁰⁴ Thomas Kains, né en Grande-Bretagne, arrivé à Grenville vers 1818. Employé comme capitaine du vapeur *Shannon*, sur l'Outaouais, puis du *Princess Royal*. C. Thomas, *History of the Counties of Argenteuil, Que., & Prescott, Ont.*, Montréal, Lovell & Son, 1896.

¹⁰⁵ Le manuscrit porte : prime-vert.

Pas de nouvelles de Saint-Denis depuis quelque temps. Ainsi il faut croire que mon oncle et ma tante Séraphin ne sont pas plus malades que lors de ma dernière lettre, car ils auraient écrit à mon oncle Augustin. Ma tante est très bien, elle est sortie hier et aujourd'hui. M^{me} Thompson est aussi rétablie entièrement. Dans ce moment, la maison est sens dessus dessous, le breda est commencé depuis trois jours; les planchers sont redoublés, vous pouvez penser quel tapage cela fait.

Maintenant, plus rien de nouveau que des amitiés, des compliments, des respects de la part de tout le monde. Adieu, mon cher papa, je vous embrasse tous du meilleur cœur et suis pour toujours votre fils affectionné.

D.E. Papineau

P.-S. M^{me} Morison fait dire à Louise que M^{me} Archambault ne peut pas arranger son chapeau, et demande ce qu'elle veut en faire, de le lui écrire aussitôt que possible. Puis ma tante Dessaulles demande une bouture de la belle casquette que Louis pourrait emporter si elle était prise ou que Casimir et Auguste prendraient avec eux lorsqu'ils descendront après les vacances.



L.J.A. Montigny, Esq.
Saratoga Springs, N.Y.
[reçue vendredi 4 juin 1841]

Saint-Hyacinthe, 31 mai 1841

Mon cher Amédée,

Je suis surpris que tu n'aies pas encore reçu une lettre de moi en réponse à une de toi du 3 du courant. Du reste, dans cette lettre je ne disais rien du tout, seulement que ma tante avait envoyé ta lettre à mon oncle L. Viger afin qu'il vît ton pressant besoin d'argent. Ce dernier, d'après ce qu'a dit Dessaulles, a reçu toutes tes lettres. Ma tante en recevant ta dernière a demandé à Morison, agent, de tâcher de trouver une quarantaine de piastres pour te les faire parvenir. Elles seront envoyées par la prochaine poste.

Maintenant, je suis pressé. Louis est parti depuis quinze jours pour aller à la Petite-Nation, accompagnant M^{lle} Marchesseau qui était venue se dégrader cet hiver, et M^{me} Morison avec ses deux enfants qui espèrent passer là trois ou quatre mois. Ma tante Dessaulles est allée à Saint-Denis avec mon oncle Augustin et ma tante Benjamin pour y

rencontrer pépé, qui y est arrivé mercredi dernier. Elle reviendra quand il en repartira, ce qui sera probablement jeudi.

Ici, la végétation est d'une rapidité effrayante : si elle continue avec la même force et la même vigueur, au lieu d'avoir une saison tardive, ce pourrait en être une hâtive en définitive. Ma tante Augustin est bien et le reste de la famille ici, c'est-à-dire Rosalie, Casimir et moi. Car M^{lle} Thérèse a fait aussi le voyage de la Petite-Nation. Cette dernière est attendue avec impatience pour un mariage avec John Maillet. Cela te surprend et surprendra sans doute M^{lle} Nash. Mais ce n'est elle (Thérèse) qui doit en faire les frais, c'est sa sœur cadette (aînée de M^{me} St-Denis) qui se mariera avec l'ex-amant de M^{lle} Thérèse, aussitôt après son retour¹⁰⁶.

Aucune nouvelle pour le moment de Saint-Denis et Montréal. À la Petite-Nation, le D^r Leman a été dangereusement malade d'une pleurésie. La sœur de Marguerite (la Desautels) est morte¹⁰⁷ samedi matin par suite d'extravagance après ses couches dans l'automne dernier. Son enfant est mort¹⁰⁸ huit jours avant elle.

J'écrirai à Lactance ces jours-ci, je lui parlerai de cette mort. Les parents de Marguerite veulent s'emparer des effets qu'elle avait déposés chez sa sœur avant de partir, disant que si M^{me} Dessaulles prend ces effets en soin, Marguerite est capable de faire un testament à M. Papineau, au lieu qu'eux les feraient vendre pour faire dire des messes pour elle (qui par parenthèse est encore vivante). Il est sûr que s'ils mettaient la main dessus elle n'en aurait plus rien. Il faudrait donc qu'elle écrive et dise positivement ce qu'elle veut faire de ses effets. Ma tante Dessaulles s'en chargerait volontiers. Mais peut-être qu'une simple lettre écrite par ma tante ou mon oncle ne serait pas suffisante aux yeux de ses bons parents qui ont tant de sollicitude pour le repos de l'âme de Marguerite et qu'il faudrait quelque chose de plus authentique. Ce qui est certain, c'est qu'ils auront bientôt dissipé le peu qui lui appartient ici, si elle le leur laisse en garde.

Aujourd'hui, le temps est à la pluie, après huit ou dix jours de grandes chaleurs.

Adieu. Ton cousin affectonné.

D.E. Papineau

¹⁰⁶ Jean-Baptiste Maillet, veuf de Marguerite Turcot, épouse (Saint-Hyacinthe, 30 juin 1841) Léocadie Langlois/Saint-Germain, fille de Jean-Marie Langlois/Saint-Germain et de Charlotte Plamondon. Thérèse Langlois/Saint-Germain, sœur aînée de Léocadie, travaillait au manoir Dessaulles.

¹⁰⁷ Marie Douville (1805-1841) fille de Joseph Morand-Douville et de Marguerite Dion/Guyon/Yon, épouse de Joseph Desautels, charretier. Elle est sœur de Marguerite Douville alors à Paris en qualité de domestique dans la famille Papineau.

¹⁰⁸ Joseph-Amédée Desautels, âgé de 13 mois, fils de Joseph Desautels, charretier, et de Marie Douville, est inhumé à Saint-Hyacinthe le 21 mai 1841. Neveu de Marguerite Douville, domestique de la famille Papineau jusqu'à sa mort en 1861 à Montebello.

P.-S. Rosalie présente ses sincères et meilleures amitiés à M^{lle} Nash, ainsi que ses respects à M^{me} Nash; les miens, à la première.

D.E.P.



L.J.A. Montigny
Saratoga Springs, N.Y.
Via Abbotsford
[reçue mercredi 16 juin 1841]

Saint-Hyacinthe, 11 juin 1841

Mon cher Amédée,

Par la dernière poste, ma tante a reçu ta lettre de Saratoga à ton retour de New York. Elle l'a envoyée hier, ainsi qu'une autre précédente, à M. Louis Viger pour qu'il juge par lui-même de ta situation précaire. Le même jour, nous avons reçu une lettre de M. Fabre, une lettre par laquelle il nous annonce qu'ayant su par le jeune Bossange ton arrivée à New York, il avait donné une lettre de change sur cette place pour le montant de 40 piastres, que ma tante lui avait envoyées pour toi. C'est peu, mais dans ce moment c'est tout ce qu'elle pouvait faire, à cause de paiements qu'elle-même est obligée de faire dans ce mois-ci à divers créanciers aux yeux avides, à bouches béantes, à lettres importunes à demandes impertinentes, etc., comme sont les gens de cette espèce, qui sont sur la terre pour la terreur, le malheur et le supplice des pauvres misérables débiteurs.

Dans ce moment, l'esprit public est dans l'anxiété la plus vive dans ce temps-ci, au moment où de graves questions vont être traitées à l'ouverture de l'Assemblée Unie. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'aucun des conseillers législatifs n'est encore connu. On ne sait comment expliquer un pareil silence que par la raison que la grande majorité des conseillers nommés sont ou seront très impopulaires, même dans le Haut-Canada, et qu'on voudrait leurrer les réformistes de cette partie aussi longtemps que possible, jusqu'au dernier moment, afin de ne laisser aucun temps aux deux partis réformistes de se concerter avant le fameux vote d'approbation de conduite (but principal et unique de lord Toronto). On ne voudrait pas voir ces bons Haut-Canadiens détrompés sur les promesses de gouvernement responsable, Justice, équité, etc. D'autres disent que milord Justice-Égale n'est pas en très bonne intelligence avec milord Russell, et que celui-ci aurait blâmé le premier et n'aurait pas voulu donner de *Mandamus* en blanc, mais le gouverneur alors aurait envoyé les noms de personnes inconnues même dans le pays, et à plus forte raison à Downing Street; que le maître de cette dernière place aurait

répondu qu'il ne connaissait pas tel et tel, et tel, qu'avant de donner les *Mandamus* il voudrait des explications et des détails sur ces grands personnages inconnus, demandant aussi pourquoi tel, tel, tel, etc., qui sont des législateurs connus et influents. Voilà ce que disent les méchants, répétés par les mauvaises langues.

Nous avons reçu deux lettres de mon oncle et Lactance en date du 30 avril, apportées jusqu'à Montréal par M. Joly de Lotbinière. Ils étaient tous bien portants, demandant toujours que ma tante se décide à faire le voyage ou au moins une réponse quelconque. Alors ils n'avaient pas encore reçu la lettre de ma tante portée par l'évêque, où elle lui dit qu'il n'y a pas moyen pour ça, dans ce moment au moins.

Toute la famille ici est bien. À Saint-Denis, mon oncle Séraphin est assez bien, mais ma tante est très abattue; de plus elle a sa maladie ordinaire (jambes très enflées). Ma tante Cavelier est extrêmement faible, il faut la lever sur son lit à deux personnes; elle a la mémoire très faible, aussi elle commence une phrase sur une chose et la finit sur une autre. M. Bruneau, de Saint-Denis, et famille étaient tous bien. Pépé est venu dernièrement à Saint-Denis, il était bien mieux encore que l'année dernière. Il doit revenir dans quelque temps à Saint-Denis et a promis à ma tante de venir passer une partie de l'été à Saint-Hyacinthe. À la Petite-Nation, tout n'est pas de même. Le D^r Leman, malade de pleurésie, est mieux qu'il n'a été; papa a des clous qui l'empêchent de rester debout et assis : il est couché dans son lit ou sur un sofa. Honorine et M^{me} Morison, qui y est rendue depuis une quinzaine de jours, sont très délicates et faibles.

Rosalie doit aller lundi à Saint-Denis d'où elle partira avec M^{lle} Chamard pour aller à la Rivière-du-Loup [Louiseville]. Elle présente ses respects et amitiés à M^{me} Nash et demoiselle.

Mais plus de place que pour te dire adieu.

Ton cousin affectionné.

D.E. Papineau

Je suppose que tu auras écrit en France ce que je te disais dans une autre lettre précédente, au sujet de la mort de la Desautels et des effets de Marguerite, ce qu'elle veut qu'on en fasse : veut-elle les laisser à ses autres parents ou les faire apporter ici pour les mettre en sûreté? Je n'ai pas encore écrit à Lactance, comme je me le proposais.



L.J.A. Papineau, advocate
 New York
 [reçue lundi 12 juillet 1841]

Saint-Hyacinthe, 7 juillet 1841

Mon cher Amédée,

J'ai reçu ta dernière lettre du 14 dernier et aussi ta lettre à ma tante, datée de New York. Je n'ai pas voulu te répondre à la première, ne sachant encore où te prendre. Ma tante est absente depuis une dizaine de jours, elle est à Montréal et peut-être y restera-t-elle encore trois semaines ou un mois : c'est pour un sujet bien affligeant et qui a donné au commencement de sérieuses inquiétudes. Pépé se préparait à venir à Saint-Denis et de là ici, pour passer une partie de l'été. La veille du jour de son départ, il se trouvait chez M. Roy¹⁰⁹ à dîner. Après le dîner, il descendit au magasin pour faire quelques petites affaires; ensuite il voulut remonter mais, se sentant fatigué, il voulut s'aider en s'accotant sur une table à tréteaux près de la porte, mais les tréteaux manquèrent, la table tomba et pépé aussi, de manière qu'il s'est démis la hanche. Immédiatement, mon oncle Toussaint fut averti ainsi que le docteur. Le lendemain, mon oncle fit transporter pépé chez Toussaint Cherrier pour être plus près de lui afin de le soigner. En même temps, il envoya un exprès ici et, le mercredi, ma tante partit avec mon oncle Augustin pour le soigner et veiller autant qu'il en serait besoin. Pépé est décidé à se rendre à Saint-Hyacinthe aussitôt qu'il pourra supporter le voyage, mais ce ne sera pas avant trois semaines ou un mois.

Dans les premiers jours, il a beaucoup souffert, ne pouvant se remuer la jambe gauche. Il était dans un fauteuil pliant qu'on baissait ou montait à volonté, à sa commodité, pour l'asseoir ou le faire reposer. D'abord il ne voulut pas souffrir qu'on le remît, les douleurs que cette opération accompagne étant trop aiguës; mais ensuite il consentit à se laisser faire, et il y a trois ou quatre jours, un nommé Quintal, de Boucherville, la lui remit parfaitement bien.

Cette maladie dérange bien des plans. Ma tante devait aller à Québec cette année avec maman pour aller voir ma tante Séraphine, et voici probablement le voyage manqué. Rosalie, probablement, profitera du voyage de Louis qui ira à la fin de septembre conduire Casimir au collège de Québec pour faire cette promenade promise depuis longtemps.

Rien de nouveau dans la famille, ici, tout le monde bien portant, ainsi qu'à Saint-Denis. À la Petite-Nation, M^{me} Morison a éprouvé depuis qu'elle y est deux attaques de paralysie assez sérieuses, mais elle est à présent beaucoup mieux. Le D^r Leman est assez

¹⁰⁹ Joseph Roy (1771-1856), marchand, 70 rue Saint-Paul, Montréal, un ami de la famille Papineau. Père de Rouër Roy. *DBC*.

bien maintenant, mais la moindre imprudence pourrait lui coûter la vie, attendu que sa santé est à peu près ruinée par la fatigue qu'il a éprouvée dans ses courses professionnelles et continuelles. Papa, qui avait eu plusieurs clous, est assez bien maintenant.

Depuis ce printemps, nous avons des pluies très souvent : au commencement, cela était excellent pour donner de la vigueur à la végétation qui a été si tardive cette année. Maintenant, de la chaleur serait mieux aux grains semés; la terre est refroidie par une trop grande abondance de pluie. Nous avons aussi cette année beaucoup plus de tonnerre que les années précédentes. Au reste, tout a assez belle apparence, excepté le bled qui a été mangé ou brûlé par la rouille. Il ne pousse plus fort, mais il sera bien retardé et il faudra que l'automne soit bien beau s'il peut mûrir. Ainsi, c'est encore à craindre que cette année il y ait disette de bled.

Dans ta lettre, tu demandes des nouvelles du parlement; ceci est du sérieux, ou moins que sérieux, comme tu voudras. Il n'y a pas encore grand-chose de fait. Il paraît que les membres actuels sont un peu femmes : ils se querellent sans s'entendre, et ensuite, quand ils ont crié, vociféré à satiété, les cris de questions se font entendre. Mais la bonne et vraie besogne avance lentement; tout présage une session longue et peu fructueuse en résultat utile; ajouté que Milord tient le million et demi suspendu au-dessus de sa tête des honorables représentants réformistes du Haut-Canada comme l'épée de Damoclès. Pourtant, si ces Messieurs voulaient réfléchir qu'il n'est encore qu'annoncé par le gouverneur, que les ministres n'ont pas encore proposé la mesure au Parlement impérial, que ce dernier ensuite pourrait bien refuser, attendu qu'il a bien assez de combler le déficit qui se trouve dans son budget; que la Chambre des communes accordant le crédit à un montant aussi considérable, les tories pourraient en faire une mesure d'opposition dans celle des Lords. Tout cela fait courir de grands risques au million et demi, et déjà pourtant un certain parti là-haut se conduit comme si la chose leur était déjà mise entre les mains. Dans les explications sur le gouvernement responsable, dont se sont contentés les réformistes anglais, il y a une distinction qui réellement annule le gouvernement responsable, parce qu'il est dit qu'il y a deux personnes distinctes dans le gouverneur : le représentant de Sa Majesté qui à ce titre est inviolable et irresponsable au peuple, mais seulement au roi, et le gouverneur proprement dit qui, lui, a encore deux fonctions à remplir : défendre les intérêts de la métropole et ceux de la colonie. Quand ils se trouvent en contact l'un à l'autre, évidemment il prendra soin des premiers aux dépens des seconds, ce qu'on lui permet bonnement de faire. Maintenant, vois-tu à quoi se réduira le gouvernement responsable et y comprends-tu quelque chose? Tout ce que je découvre, c'est qu'il y aura encore moins de responsabilité qu'avant l'Union, parce que 83 000 louis sont mis hors du contrôle de la Chambre d'assemblée annuellement, ainsi que l'intérêt de la dette. Quel argent la Chambre aura-t-elle donc à manier, quand ces deux sommes réunies dépassent le revenu net de la nouvelle province unie?

Mais en voilà assez. Je veux te demander ce qu'étudie James Porter, nous ne savons ce qu'il fait. Et je n'ai pu rien faire du remède dans ton avant-dernière lettre; probablement que je ne l'ai pas bien appliqué. Maintenant si je suis malade de la même maladie marquée dans ton avant-dernière lettre, je me servirai de ta nouvelle recette. Moi, je ne changerai pas la mesure. Ainsi ce sera toujours la même chose par rapport à moi.

Saluts et amitiés à MM. Porter de la part de tous ici. Adieu. Ton cousin affectionné.

D.E. Papineau



L.J.A. Papineau, advocate
New York
[reçue jeudi 22 juillet 1841]

Saint-Hyacinthe, 15 juillet 1841

Mon cher Amédée,

Lorsque je t'écrivis ma dernière lettre, j'étais loin de prévoir le funeste événement que tu connais peut-être déjà par les papiers publics. Mais aujourd'hui je vais te donner quelques détails qui ne pourront manquer d'intérêt dans ce moment.

Notre pauvre pépé est décédé le 8 du courant à 3 h 20 précises. De la veille nous avions une lettre qui nous disait qu'il avait eu beaucoup de fièvre, mais qu'elle avait un peu diminué. Cette fièvre bien accablante, il est vrai, ne surprenait personne à Montréal. Le rebouteur, qui avait très bien réussi à lui remettre la hanche, avait dit de ne pas être inquiet de la fièvre qu'il aurait pendant quatre ou cinq jours, que c'était toujours le cas pour ceux qui se faisaient remettre quelques os déplacés. Mercredi soir, vers six heures, ma tante Dessaulles s'est retirée là où elle prenait sa pension; il avait quelque repos et paraissait vouloir dormir. Mon oncle Augustin était resté près de lui; quelque temps après, il commença à délirer par la force de la fièvre; son sommeil, toute la nuit, fut très agité. Vers six heures, jeudi matin, on remarqua aux deux côtés de la bouche quelque légère écume. Alors on fit avertir ma tante Dessaulles, mon oncle Toussaint; on envoya chercher le D^r Charlebois. Celui-ci dit à ma tante que si elle voulait lui faire recevoir quelque sacrement il n'y avait pas de temps à perdre, qu'il pouvait passer dans un instant comme dans un jour ou deux. M. Prince, qui était venu, lui donna l'absolution et l'extrême-onction et autres cérémonies dans semblables circonstances. Toute la journée, il fut très agité, quoique sans connaissance. Enfin, à 3¼ heures après-midi, son agitation discontinua et cinq minutes après il avait vécu.

Ici, nous avons su cette nouvelle le vendredi soir seulement; tout le samedi occupé à se préparer à aller au service; partir le dimanche, Rosalie, Casimir, Louis et moi, d'ici; ma tante Augustin, Camille, M^{me} Cadoret, M. et M^{me} Plamondon, Morison, M^{me} Desmar-teau¹¹⁰ y avons tous été. Rendu à Montréal, je n'ai pu trouver le temps de t'écrire pour te donner quelques détails sur la cérémonie funèbre. Le convoi est parti de chez Tous-saint Cherrier à 8½ heures; il y avait beaucoup de monde : depuis le lieu du départ jusqu'à la rue Notre-Dame, tout cela était rempli de personnes assistant au convoi; les invités étaient au milieu, sur deux files. Plusieurs magasins canadiens ont été fermés l'avant-midi. Il a été enterré dans le terrain de M. Louis Viger. Le lendemain, ma tante Dessaulles est repartie en voiture pour revenir ici, elle est bien affligée et fatiguée, je crains qu'elle ne soit malade dans quelques jours et, après les tourments et les peines qu'elle s'est données, cela pourrait devenir une maladie sérieuse. Il a été en tout 18 jours malade.

Je suis passé par Saint-Denis; j'y ai trouvé nos vieux parents très abattus et frappés d'un coup si imprévu et si terrible. Mon pauvre oncle Séraphin surtout est très changé et triste, sombre, silencieux, puis il pleure. Ma tante Séraphin a même craint qu'il ne tombât dangereusement malade. Ma tante Cavellier est très faible, toujours au lit. On a préféré ne pas lui annoncer encore cette nouvelle, elle sait seulement qu'il est bien malade, elle ne supporterait pas un coup pareil. Il n'y avait personne de la Petite-Nation, ils n'avaient pas eu le temps de venir. Je crois pourtant que papa doit maintenant être rendu à Montréal depuis mardi. Mon oncle Viger a dû écrire mardi à mon oncle en France. Côme Cherrier avait écrit quelques jours avant pour annoncer la mala-die de pépé. Je pense que la lettre de M. Viger partira par le steamboat du 20.

Cette mort va être d'un grand dérangement dans la famille. Je t'écirai prochaine-ment pour te dire quelques autres choses sur ses affaires, aussitôt qu'il y aura quelque chose de sûr, de connu.

Ici, nous avons eu beaucoup de pluie, trop même; les nuits sont froides. Le bled commence à épier et il est mangé; ainsi encore pour cette année, disette de bled. Que va donc devenir le Canada avec toutes les mauvaises récoltes et de plus des taxes géné-rales à payer, des impositions locales à supporter, de mauvaises lois, mal administrées, une Chambre à la disposition du plus abominable gouverneur que le pays ait encore eu sur le dos. Maintenant que faire? Attendre, et jusqu'à quand? Jusqu'à ce que les temps soient accomplis.

Les membres libéraux du Bas-Canada ne pressent pas les mesures populaires à cause de la majorité Thomson, et celle-ci, ou plutôt les ministres, ne présentent pas leurs mesures parce qu'ils craignent que leur majorité, composée d'éléments étrangers,

¹¹⁰ Angélique Roireau-Laliberté (1800-1894), qui a épousé (Saint-Hyacinthe, 15 mai 1827) le capitaine Antoine Birs [Birtz]-Desmarteau (1790-1874). Elle sera inhumée à Saint-Hyacinthe le 6 septembre 1894, âgée de presque 94 ans.

ne se morcelle et donne la majorité aux libéraux. Voilà la position délicate et incertaine, douteuse, fausse, où se trouvent les partis.

Tout le monde ici est tel que tel et te font à tous amitiés, etc. Compliments et respects et amitiés à MM. Porter et à leur famille. Adieu. Ton cousin affectionné.

D.E. Papineau



L.J.A. Papineau, Advocate

New York, N.Y.

[reçue mardi 27 juillet 1841]

Saint-Hyacinthe, 20 juillet 1841

Mon cher Amédée,

J'ai reçu ta dernière lettre dans laquelle tu me fais le reproche d'être en arrière de toi de deux autres lettres; c'est ce que je ne crois pas, parce que voilà deux lettres que je t'écris à New York, et probablement tu dois maintenant les avoir reçues : elles se sont croisées avec les tiennes sans aucun doute. Il est vrai que je ne t'ai pas donné des réponses à tes questions légales, mais quand je les ai écrites je n'avais pas le temps de te parler de ces choses-là. Maintenant je vais tâcher d'y répondre.

1^o Pour les dîmes. La loi est que le vingt-sixième minot de grain doit appartenir au curé de la paroisse. Mais il n'y a dîme que sur les grains et non sur les animaux, non plus que sur les légumes ou plantes légumineuses. Puis il faut s'en rapporter à l'honnêteté et à la conscience des débiteurs, la plus grande partie du temps. Pourtant si un curé avait de témoins que son paroissien eût récolté plus que ce dont il paie la dîme, il peut être admis à cette preuve parce que c'est matière de fait et non d'opinion. Voilà pourquoi, je crois, ils se servent de leur pouvoir spirituel pour se faire payer dans le temps des pâques au lieu d'employer l'action civile; ils manqueraient souvent de preuves suffisantes, ensuite ils se trouveraient souvent en procès avec leurs ouailles. En outre, pour subsister ils ont le casuel qui est de tant (les taux varient suivant les divers offices, sur les messes, services, mariages, etc.). Les dîmes sont donc pour payer la messe du dimanche, les instructions auxquelles ils sont obligés par état, la visite des malades, les confessions et les baptêmes. Si tu veux faire dire une messe extra, tu paieras, ou une basse-messe, un schelling.

Maintenant pour la vente des biens hypothéqués. Il me semble que je t'ai déjà donné des détails assez amples là-dessus et qu'un peu de réflexion sur les principes que je t'ai donnés sur la nature des hypothèques ici t'aurait fait tirer les conséquences nécessaires de ces principes. Ces biens se vendent de la même manière que les autres :

publiquement, par justice ou privément. Dans le premier cas, les biens hypothéqués sont annoncés dans la *Gazette officielle* pendant trois mois, avec avis aux créanciers qui auraient des hypothèques sur tels biens de *filer* leur opposition pendant les trois mois, sinon ils sont exclus de leur créance et leurs hypothèques sont détruites par le décret; et encore cette opposition n'empêche pas la vente forcée, mais leur donne droit à une part à la distribution des deniers, suivant l'ancienneté de leurs hypothèques en titres de créances contre les biens vendus. Dans le second cas, il y a le décret volontaire, dont les formalités sont les mêmes, ainsi que les conséquences quant à l'extinction des créances, que pour le décret forcé. Ou bien l'acquéreur de biens hypothéqués vit sur le qui-vive, pouvant être troublé dans son acquisition s'il n'a pas eu recours au décret volontaire. Mais il ne demeure pas toujours dans l'incertitude. Son titre étant un titre régulier et, de sa nature, translatif de propriété, après dix ans de possession paisible, il a acquis prescription contre toutes les hypothèques créées par son auteur, si les créanciers sont dans les possessions britanniques; mais s'ils sont absents, c'est-à-dire en pays étrangers à l'Angleterre, il lui faut 30 ans de possession paisible pour acquérir prescription contre les hypothèques dont son auteur ou vendeur avait chargé les biens qu'il a acquis. Dans ces prescriptions, ne sont pas compris les biens sujets au douaire. Le décret même ne purge pas ces hypothèques, et voici la raison. La prescription ne peut courir que contre un droit ouvert. Or le droit qu'ont les enfants au douaire quant à la propriété, et la femme quant à la jouissance, ne devient ouvert que par la mort du père; tant qu'il vit, les enfants n'ont pas droit au douaire quoiqu'ils aient leur créance pour le demander à sa mort, du jour du mariage de leur père et mère. Ainsi, n'ayant pas le droit de s'opposer au décret ou de demander leur douaire aux personnes qui ont acquis, sans décret, les biens sujets au douaire, il n'est pas juste qu'ils en soient privés et qu'ils perdent leur créance, eux pour la propriété, leur mère pour la jouissance du douaire.

Encore les seigneurs, pour les arrérages des rentes, qu'ils soient présents ou absents, ne perdent leurs créances que par 30 ans. Mais le décret leur fait perdre les arrérages antérieurs au dit décret; toutefois ils ne perdent pas le droit de rentes par le décret. En voilà assez, je pense, pour te faire comprendre les empêchements qu'il y a à l'aliénation des biens en ce pays.

Maintenant, il faut te dire un mot de ton remède. Il n'opère pas du tout. Peut-être que j'ai oublié quelque chose d'essentiel dans l'application. C'est pourtant un fer très chaud que j'emploie, que je passe et repasse sur la partie malade. Il faut que la composition appliquée ne soit pas bonne, qu'elle est trop vieille quand j'y appose la chaleur.

Les examens commencent demain matin pour finir demain au soir. Je t'en donnerai des détails quand je les aurai []. Et mon journal américain que je te demandais : qu'en est-il advenu? Tout bien ici. Ton cousin affectionné.

D.E. Papineau



L.J.A. Papineau, Esq. Advocate
 City of New York, N.Y.
 [reçue lundi 9 août 1841]

Saint-Hyacinthe, 3 août 1841

Mon cher Amédée,

J'ai reçu ta lettre du 21 juillet samedi dernier le 31 et, comme il n'y avait pas de poste le lundi, mais bien le mardi, je te réponds aussitôt que possible. Je pense que tu as dû recevoir à cette heure une lettre de moi où je te disais pourquoi je n'avais pu écrire plus tôt. Quant à M. Louis Viger, il n'était pas à Montréal et n'est arrivé de Kingston que le jour même de l'enterrement. Ainsi, permets-moi de te dire que tu te fâches un peu trop facilement dans certaines circonstances. Ma tante Dessaulles t'a fait écrire immédiatement, mais elle ne se souvient plus par qui. La maladie a été annoncée par lettres de M. Louis Viger et Côme Cherrier à mon oncle, ainsi que la mort aussi, par la même voie. Ce sont des occasions bien sûres qui se rendaient directement en France par la voie d'Halifax et qui ont promis de faire tenir immédiatement les lettres à leur arrivée. M. Delagrave a aussi écrit deux lettres dont une par l'occasion que tu mentionnes. Ainsi, je pense qu'il n'y a pas de négligence dans cette occasion, comme tu sembles le croire. Les journaux ne se sont pas trompés, ils ont donné l'âge véritable de 88 ans, 8 mois et 22 jours.

Il n'y a pas beaucoup d'autres détails que ceux que je t'ai donnés. Ce n'était pas une maladie compliquée. Il a toujours conservé jusqu'au dernier jour sa gaieté, malgré les souffrances qu'il éprouvait de sa hanche; la fièvre ne l'a pris que le dimanche, et encore peu. Dans toute sa maladie, il a toujours conservé son appétit. La fièvre a augmenté tout à coup le mercredi après-midi; elle s'est jetée au cerveau où il y a eu congestion et en même temps paralysie. Il a été très agité toute la nuit du mercredi au jeudi et tout le jeudi jusqu'à trois heures un quart, ensuite il a été très tranquille et, cinq minutes après, il n'était plus!

Le D^r Wolfred Nelson est en effet venu à Saint-Denis, mais seul et par promenade. Il a aussi été à Montréal et à Québec pour ses affaires et prendre des arrangements avec ses créanciers. Ce printemps, on avait dit qu'il pensait revenir et s'établir à Montréal; ce qui avait donné cours à ce bruit, c'est qu'il n'était pas payé et qu'il ne pouvait pas légalement forcer ses débiteurs. Mais à présent qu'il a pris ses diplômes¹¹¹, il ne parle pas de revenir. En passant, il a été très bien reçu à Saint-Denis, les habitants avaient le contentement et la joie peints sur la figure, beaucoup pleuraient d'émotion. Il n'a pu rester

¹¹¹ Le 28 décembre 1840, une copie du diplôme de médecine du D^r Wolfred Nelson (1811) est faite par Smith Mead, secrétaire du comté de Clinton, Plattsburgh, N.Y. Cette copie se trouve à la Plattsburgh Library.

que deux heures à Saint-Denis, sans cela toute la paroisse eût été le voir. Il paraissait lui-même ému : Saint-Denis n'avait pas oublié celui qui pendant des années l'avait soulagé et qui, au moment du danger, l'a défendu courageusement. Grand nombre de voitures l'ont reconduit à Verchères.

J'ai vu à Montréal, mais un instant seulement, ton oncle Théophile. Il est venu en promenade et se propose d'aller au Missouri, à St. Louis, pour y faire ce qu'il pourra. Il est maigri depuis que je l'ai vu aux États-Unis en 1839. Il n'a pas autant de cheveux; à tout prendre, je l'ai trouvé mieux que dans ce temps-là. Il devait aller à Verchères aussitôt après l'enterrement de notre pauvre pépé. Tu me reproches de ne pas te donner des nouvelles de la famille à Verchères; c'est que je n'en avais pas quand je t'écrivais. J'ai vu lors des examens le Dr Adolphe Malhiot qui me dit que toute la famille là était assez bien, excepté M^{me} Bruneau. Elle est faible et souvent indisposée, et surtout éprouve de grandes inquiétudes pour ma tante qui est si éloignée d'elle, et presque toujours indisposée, ce qui contribue à miner sa santé petit à petit, à ce que dit le docteur. M. Bruneau, lui, a beaucoup de fatigues et d'occupations depuis qu'il n'a plus de vicaire. Peut-être en aura-t-il un cet automne, mais c'est douteux, à moins que l'évêque n'en ramène avec lui un certain nombre. J'ai été samedi dernier à Saint-Denis pour ramener maman et M^{me} Morison qui y étaient rendues, venues de la Petite-Nation, de la veille au midi. Nos vieux parents là étaient mieux qu'il y a une quinzaine de jours, mais ma tante, elle était bien occupée, les jambes très enflées. Maman est assez bien cette année, mieux que l'année dernière. La famille à la Petite-Nation était assez bien, le docteur pourtant pas très bien : il ne peut aller aux malades la nuit.

Neysmith n'était pas encore mort lorsque j'ai été à Montréal, mais il était très faible, très faible, s'en allant, comme tu sais, de consommation. Il est surprenant qu'il ait pu vivre jusqu'à aujourd'hui. Il ne peut sortir, m'a dit ma tante Dessaulles. Toute la famille ici est assez bien, excepté ma tante Dessaulles qui souffre de son rhumatisme dans les jambes. Moi-même, j'ai été indisposé à mon retour de Montréal : besoin de purgation et d'exercice. Aussi, depuis plusieurs jours, je marche le matin continuellement et vite pendant une heure ou une heure et demie. Comme le remède ne m'a pas réussi, avant cette lettre dernière de toi, quoique j'aie employé le bon moyen. Je ne comprends pas trop ce qui a rapport à Pamphlet et à l'impression. Quel est ce personnage, s'il te plaît, c'est la première fois que j'en entends parler. Puisqu'il est si célèbre aux États-Unis, tu voudras bien me dire quelque chose sur lui; mais il paraît qu'il est tout jeune ce Monsieur, puisque les papiers n'en ont pas encore parlé.

Maintenant tu me demandes s'il y aura amnistie générale. Voilà ce que je ne sais pas. Il y a eu plusieurs pétitions et requêtes faites à la Chambre d'assemblée afin qu'elle fasse, en compagnie de l'autre branche législative, ou seule si cette dernière ne veut pas, une adresse au gouvernement de la Reine en Angleterre, afin qu'il accorde un pardon général. Mais comme toujours nos ministres responsables du Haut-Canada et Bas-Canada réunis se sont levés et ont dit que l'exécutif s'occupait du sort des condamnés

et exilés politiques. La Chambre au commencement de la session a décidé qu'elle ne prendrait aucune mesure importante sans qu'elle soit introduite par les ministres responsables; et cela sur le principe futile et fallacieux que puisque les conseillers exécutifs étaient responsables, on ne devait pas leur enlever la présentation des mesures et leur laisser la responsabilité. Ainsi, ces Messieurs sont les complaisants du gouverneur, se hâtent toujours de s'emparer de tous les sujets et les laissent dormir. Voilà ce qu'ils ont fait quant à l'amnistie. Au reste, je crois que les libéraux du Haut-Canada, qui d'abord ont donné la majorité à l'administration, commencent à voir clair et à voir qu'ils ont encore les yeux pleins de poudre. Il ne reste plus maintenant qu'à leur nettoyer les yeux, ce à quoi ils consentiront plus aisément, maintenant, qu'il y a trois semaines ou un mois. Ils paraissent voir et reconnaître que le million et demi d'or n'était pas des guinées ou des souverains, mais seulement de la poudre. Voici donc comment en sont les choses dans le Haut-Canada.

Vote de la paye des membres contre l'influence ministérielle remporté à une majorité de 35 contre 13. Le bill des élections contestées pour remédier au manque de formalités dans les pétitions présentées à la Chambre d'assemblée et donner liberté et faculté aux plaignants de faire valoir et prouver leurs avancés, remporté contre la même influence, et de plus en plus formidable, à une majorité de 32 contre 22, et dans les 22 tous ceux dont les élections étaient contestées, à l'exception d'un seul, votèrent dans le sens de l'administration. Au reste, il n'y a pas beaucoup d'espérance que ce bill devienne loi. Si c'est le cas, on pense que la Chambre se constituera en comité de privilège et d'enquête, et que là, publiquement, tout sera su et entendu des platitudes, des turpitudes, des violences, des fraudes, des corruptions, des infamies de l'administration pendant les élections du printemps dernier. C'est probablement à cause de cela que les ministres se sont tant opposés à ce bill, mais s'ils ne rougissent pas au moyen de ce bill, il faudra toujours qu'ils y viennent par le moyen d'une enquête, et alors plus ils auront fait d'efforts pour cacher et faire oublier leur conduite et leurs manœuvres, plus le coup qu'ils recevront en pleine face leur sera sensible.

À propos, pendant que j'y pense, mon journal de New York, qu'est-il devenu? Mais que ce soit de seconde main, car il ne faut pas qu'il te coûte beaucoup.

Rosalie a envoyé par M^{me} Pratt¹¹², fille de M. Dulongpré, un paquet à ton adresse pour Fanny Porter, qu'elle te prie de remettre à ses frères, qui voudront bien le lui faire tenir. Quant aux poursuites, je vais écrire à papa et lui transcrire les extraits de lettres de mon oncle.

Ton cousin affectionné.

¹¹² Sophie-Céleste Dulongpré, née à Montréal en 1800, fille de Louis Dulongpré, peintre, et de Marguerite Campeau, a épousé (Montréal, Anglican Christ Church, 23 août 1820) Edmund Pratt (1797-1833), fils de Henry Pratt et de Susannah Care, sa troisième femme. Le couple s'établit à Philadelphie.

D.E. Papineau



L.J.A. Papineau, Attorney
City of New York, N.Y.
(L.A.D.)

[reçue mardi 24 août 1841 – répondue]

Saint-Hyacinthe, 18 août 1841

Mon cher cousin,

Pour cette fois, tu ne m'accuseras pas de négligence, au moins j'ose l'espérer. Ta lettre des 5, 6, 7, jusqu'au 11 du courant, est arrivée ici hier 17, et je te réponds immédiatement par la poste d'aujourd'hui, deux heures et demie.

Et d'abord, de peur d'oublier ta question légale, je commence par elle. Oui, les étrangers peuvent posséder toute espèce de biens meubles et immeubles dans ce pays, Bas-Canada. Ils peuvent en disposer comme bon leur semble par actes entre vifs et non par actes à cause de mort en testaments : c'est la loi civile de France en usage en ce pays qui règle cela. La raison est que les testaments n'ont de force que par la loi, que ce droit de tester est du droit civil. Par conséquent ceux qui ne sont pas citoyens ne peuvent invoquer ce droit. Mais pour les actes entre vifs, ils sont plutôt de droit des gens dont les étrangers aussi bien que les citoyens doivent jouir. Au reste, par les traités entre les différentes puissances, il peut être stipulé que les sujets de ces différentes puissances pourraient avoir ce droit réciproquement, ce que je ne sais, c'est s'il y a quelques articles de traité de cette nature entre les différentes nations et l'Angleterre. Quant à la loi dans le Haut-Canada, je ne connais rien là-dessus, mais comme c'est la loi commune civile anglaise qui y est en force, tu pourrais peut-être le savoir de quelques Anglais à New York. Voilà ce que je sais et ce que je ne sais pas sur cette question.

(Amendement : même par testament, les étrangers peuvent aliéner leurs biens. Le statut de la 14 Geo III, chap. 83, sec. 10, expliqué et confirmé par la 41 Geo III, chap. 4, sec. 1, disent que toutes personnes ayant le droit d'aliéner par actes entre vifs pourront tester de leurs biens, nonobstant toutes lois à ce contraire. Donc les étrangers peuvent aliéner.)

Une remarque en passant : cette loi de 1774, 14 George III, est faite par le parlement anglais, et lorsque le Canada n'était pas encore divisé, donc dans le Haut-Canada, les étrangers peuvent aliéner leurs biens, s'ils ont le droit d'en posséder là comme ici.

Maintenant, voici pour tes questions sur pépé. Il est vrai qu'aussitôt après avoir fait sa chute, M. Roy envoya chercher le médecin et qu'il refusa d'être saigné. Du reste, il n'a pas refusé leurs autres remèdes. Quand il se fit remettre la première fois, cinq ou six

jours après l'accident, il souffrait beaucoup des douleurs que lui causait l'opération et, dans un moment d'impatience, il cria, tu sais avec le ton sec et bref qu'il avait : « Lâchez-moi, laissez-moi. » Le rebouteur qui vit cela discontinua. Il était prêt à remettre tout en ordre; alors pépé gronda parce qu'il l'avait écouté, disant qu'il devait toujours marcher, malgré ce que pépé disait. Néanmoins, il ne voulut pas recommencer l'opération. Ce ne fut que plusieurs jours après qu'il consentit à se faire remettre, mais par un autre homme qui réussit assez bien, comme tu le sais. Mais il était trop tard, il y avait déjà un peu de fièvre à la dislocation, et trois jours après il n'était plus. Le D^r Kimber a été appelé en consultation; le D^r Charlebois soignait; ma tante et mon oncle Augustin n'ont pas été contents de ce dernier. Ils disent qu'il a été négligent, qu'il paraissait croire qu'il n'y avait pas de remèdes et par conséquent pas de grands soins. Il n'est pas vrai que lui et ma tante étaient décidés à passer en Europe; seulement à venir ici, chez ma tante, pour passer l'été. Et voilà tout. Il est à présent impossible à ma tante de passer en Europe, faute de moyens cette année. Il faudra pour cela emprunter 4 ou 5 cents louis à 10 ou 12 pour cent : on ne peut trouver d'argent à moins; ensuite il faudrait payer autant pour les lettres de change, ce serait trop de pertes sur ces sommes. Mais l'année prochaine, elle ne dit pas non, sans encore dire entièrement oui. Le mieux pour avoir une réponse positive, c'est de t'adresser directement à Louis, sur qui dépend la bourse et qui ne dit pas à tout le monde ce qui en est, pas même à moi, pour te dire quelque chose de positif. Ainsi, il te répondra peut-être catégoriquement lui-même. Dans ce moment, ma tante est en purgation, elle a eu cette révolution d'humeurs qu'on craignait après la fatigue qu'elle a eue auprès de ce pauvre pépé. Depuis deux ou trois jours elle a pris purgatifs et repurgatifs et rerepurgatifs. Maman qui est ici depuis une quinzaine de jours a presque toujours été malade; elle a aussi pris plusieurs remèdes. Depuis trois ou quatre jours elle est mieux.

Quant à la consulte donnée par pépé deux jours avant sa mort, voici ce qui s'est passé : des personnes d'une paroisse au nord du fleuve, à Terrebonne ou L'Assomption, sont venues pour lui demander son avis sur une question de loi. On leur répondit que pépé avait beaucoup de fièvre dans le moment. C'était pressé, pour éviter un procès. On leur dit de revenir le lendemain. Ce jour-là, pépé qui avait un peu moins de fièvre, eut la patience de se faire lire toutes les pièces, contrats, actes, etc., par mon oncle Augustin; ensuite il dicta à ce dernier son avis, et cela toutes les autorités à l'appui avec la plus grande clarté et netteté. Deux jours après, il mourut. Alors ceux qui voulaient engendrer chicane dirent que son avis n'était pas bon, qu'il était mort peu de temps après et que la force de la douleur l'avait empêché de voir le vrai côté de la question. Voilà tout. L'affaire est actuellement en cour et c'est M. Cherrier qui est l'avocat défenseur de ceux en faveur de qui pépé a donné son opinion, qu'il trouve très bien fondée et très juste.

Tu me reproches d'avoir écrit une malheureuse phrase que tu ne peux comprendre et que moi je comprends parfaitement. Je voulais parler de sa succession, et comme

dans le temps nous ne savions s'il y avait un testament, l'affaire eût été difficile à régler, ou au moins longue à cause de la succession de mémé qui n'a pas encore été réglée, que je sache. Donc par le testament, mon oncle Toussaint doit prendre en meubles 50 louis, et a la jouissance, sa vie *durante*, de la terre de Cipaille et de l'île Roussaint, la propriété devant ensuite aller à Louise et Aurélie, puis papa est fait légataire universel de tout le reste, les dettes payées. Mais les dettes connues se montent à peu près à 2 000 louis et plus; il y en a encore quelques autres inconnues, je ne pense pas me tromper en les faisant monter à 2 300 £. Eh bien, je crois que quand cela sera payé, il n'y aura pas assez pour remplir le legs fait à mon oncle Toussaint, à plus forte raison à Louise et Aurélie. Je ne vois qu'un morceau de terre à Montréal, vendu à Guilbault 1 500 £, un autre morceau de terre à lui, valant de 350 à 400 louis, quelques petites créances qui sont peu de chose et la presqu'île à la Petite-Nation, qui ne se vendrait pas 200 £. Sur les dettes, ma tante Dessaulles a d'abord 1000 £ par contrat de mariage; ensuite les intérêts sur la moitié de cette somme depuis la mort de mémé, qui se montent maintenant à 270 £. Ceci passe avant toutes les autres dettes créées après le contrat de mariage.

Il faut avoir envie de te répondre promptement, car je n'ai pas grand temps à moi dans ce moment. Je me prépare à subir mon examen pour la fin du mois ou au commencement de septembre. Ensuite, je ne sais pas trop où j'irai, si je suis reçu. Je prends des informations, fais quelques promenades dans les campagnes environnantes pour voir et accrocher quelque chance. Après toi, c'est moi qui suis en peine. Mais j'espère bien retirer le mieux possible; pourtant l'espérance n'est pas la réalité, tu le sais. Aussitôt que je trouverai une bonne occasion, j'écirai à Fabre et Perrault; peut-être même sera-ce moi-même qui ferai la commission verbalement, lorsque j'irai à Montréal.

Que fait le parlement? Ah oui, il fait beaucoup de riens. Après tout vaut-il mieux qu'il ne fasse rien que faire mal. La mesure du *ballote* a été remise à une autre session à une majorité de 7 ou 8. La mesure des monnaies passera en Chambre à une forte majorité, une partie des ministres étant pour et l'autre contre. Je n'ai pas encore de nouvelles positives de l'amnistie. C'est le 13 du courant que M. Neilson devait faire sa motion d'une adresse suppliant Sa Majesté d'accorder un bienveillant et indulgent pardon pour toutes les offenses de 1837 et 1838. Je doute du résultat en bien; le gouvernement s'y opposera, je pense. Un bill d'éducation est en considération d'un comité spécial. La fameuse ordonnance des voitures de traverse pour l'hiver est maintenue en force par décision de la Chambre d'assemblée; à une voix de majorité, un bill qui l'amendait n'a pas été reçu par le corps populaire.

Les comptes publics font voir un excédent de revenus sur les dépenses d'une trentaine de mille louis courant, sur lesquels il faut prendre tous les argents pour la paie des membres de l'assemblée, tous les argents votés et à voter pour les améliorations locales et payer avec cela plus d'1 000 000 £ sterling de capital passif consolidé.

Vendredi prochain, nous faisons ici toutes nos élections du conseil municipal pour les campagnes. La mesure fera du bien, quoiqu'avec un peu de mal à cause de l'influence de l'exécutif, qui a su se ménager dans ces corporations une large part, mais c'est une école de politique pratique pour le peuple, vu qu'il y a beaucoup d'élections à faire tous les ans, telles que conseillers municipaux, *cotiseurs* dans chaque paroisse, collecteurs, inspecteurs de fossés et clôtures, inspecteurs des chemins et ponts, sous-voyers de *ditto*, greffiers de paroisse, gardiens d'enclos publics, gardiens des pauvres, etc. Je crois que cela fera près de 15 ou 16 personnes nommées annuellement par le public. Le gouverneur nomme le *warden* (ou maire, président du conseil), le trésorier du district et le secrétaire du conseil, sur présentation pour cette dernière charge de trois membres par ledit conseil. C'est par le moyen de ces officiers que le gouverneur usera de son influence et la fera sentir. Il nomme aussi chaque année un auditeur des comptes publics du district; le conseil municipal doit en nommer un second. Maintenant, je commence à avoir les doigts fatigués, ainsi je vais arrêter un instant.

On ne parle plus de la Banque nationale; tout le monde y est opposé. Les banques du pays, déjà établies, les marchands anglais de Québec et Montréal, les Canadiens libéraux en général, tous y sont opposés. De ce qu'il y a des abus avec le système actuel, Milord avait pensé profiter de ces abus, non pour réformer nos institutions monétaires, mais pour les renverser et établir le monopole de l'émission de billets payables à ordre ou à vue. C'était de sa part une mesure habile pour avoir un grand patronage et des moyens immenses de corruption. Les Anglais tories qui voyaient où tendait la chose, d'agioter au profit des banquiers de Londres dont Milord est l'agent, s'y sont opposés et s'y opposent autant qu'ils pourront; ils veulent bien le monopole, mais pour leur profit et non des étrangers, et encore, tout mauvais qu'est le système actuellement existant, vaut-il mieux pour nous que celui qu'on voudrait établir, car il est sûr que les Canadiens ne pourraient jamais avoir d'argent de la Banque nationale, seulement des Anglais. Et comme les Canadiens n'auraient pas le droit d'établir de banques, il s'ensuivrait que le petit commerce canadien serait ruiné et que nous ne serions plus rien du tout dans cette branche d'industrie. Ainsi, on doit se réjouir de voir les tories s'opposer à une semblable institution, et on doit les soutenir dans leur opposition au gouvernement. Le Haut-Canada, lui, serait assez porté à soutenir cette banque parce qu'il trouvera sa dette payée par le moyen des émissions de billets, et dans le cas où par incompatibilité d'humeurs il arrivait une désunion, la dette ayant changé de nature et les créances aussi, conséquemment le Bas-Canada devrait en payer sa juste moitié ou même les deux tiers. Comme tu le penses bien, c'est un avantage qu'ils ne voudraient pas refuser.

La Chambre a passé trois résolutions déclarant le système seigneurial abusif et qu'il devrait être changé. Et un comité spécial a été nommé pour examiner sur quelle base devrait être posée l'indemnité due aux seigneurs. Il ne sera rien fait, je pense, dans cette session sur les élections contestées du Bas-Canada. Le bill passé par la Chambre

est toujours devant le Conseil et on pense généralement qu'il ne passera pas. Dans ce cas, l'assemblée par ses privilèges se formera en comité général et fera une enquête elle-même; puis si les causes des contestations sont jugées raisonnables, elle déclarera les sièges vacants, mais ce ne sera pas pendant cette session.

Mais plus de place. Adieu. Saluts et amitiés aux Porter. Tout à toi.

D.E. Papineau

Tant mieux si vous pouvez avoir un cabinet de lecture. Les meilleurs papiers français, pour avoir les débats et procédés du parlement, seraient la *Gazette* anglaise et française de Québec, *Le Canadien* et, à Montréal, le *Times and Commercial Advertiser*; *L'Aurore* est très mal rédigée et imprimée; pourtant elle donne quelques renseignements; elle n'a pas une grande influence, dans le Canada du moins. Je conseillerais aussi *Les Mélanges religieux* qui font connaître l'opinion du clergé, ou plutôt qui montre qu'il n'en a pas à lui et qu'il est presque toujours du vent qui vente.



L.J.A. Papineau, Attorney

City of New York, N.Y.

[reçue vendredi 3 septembre 1841 – répondue]

Saint-Hyacinthe, 25 août 1841

Mon cher Amédée,

Je ne t'écrirai pas longuement aujourd'hui, je n'en ai pas le temps. Mon oncle Toussaint est arrivé ici avant-hier de Montréal avec Toussaint Cherrier venant de Montréal, et cinq minutes après Monsieur Côme Cherrier est arrivé de Saint-Denis ici. Il est reparti le lendemain (hier) pour Montréal. La seule nouvelle affligeante qu'ils nous apportent est la mort de Neysmith¹¹³ qui a eu lieu samedi dernier. Ce qui est le plus affligeant encore, c'est qu'il n'a voulu voir personne ni recevoir aucun des secours de la religion dans ses derniers moments, à ce que dit mon oncle Toussaint. Ceci est encore plus affligeant pour nous, qui connaissions ses autres bonnes qualités et en avons éprouvé les bons effets. Mon oncle Toussaint repart après-demain matin. Il est bien ainsi que toute la

¹¹³ Jean-Siméon Neysmith (ca1809-1841), né vers 1809, probablement au Vermont, fils de John Nesmith et d'Ann Glidden (mariage le 9 mars 1800 à Sandwich (NH). Marchand à Montréal, Jean-Siméon signe l'*Adresse des Fils de la Liberté* du 4 octobre 1837. Il tente de faire des affaires à New York mais meurt dans la pauvreté : sa mère, Ann Glidden, renonce à la succession de son fils. JAL, 31 août 1841, minute 7130. Décédé à Montréal le 20 août 1841 ; inhumé le 23.

famille à Montréal et ici. Il te présente ses meilleures amitiés; reçois celles de tous tes amis et parents d'ici.

On pense que mon oncle Toussaint aura une cure cet automne dans ces endroits, soit Sainte-Rosalie ou Saint-Barnabé. Mais il n'en sait rien encore lui-même de bien positif.

La nouvelle du veto donné par M. Tyler nous [est] arrivée hier. Les nouvelles d'Europe jusqu'au 4 du courant aussi. On dit généralement que Sir Geo. Murray sera gouverneur du Canada et qu'il viendra immédiatement remplacer M. Thomson. Le parlement ne fait presque rien. Le bill du cours des monnaies va devenir très probablement loi du pays, assimilant le cours monétaire ici à celui des États-Unis. Le Bank Bill est encore là; s'il passe, ce ne sera qu'après bien des amendements faits en Chambre; même beaucoup de membres ne parlent pas du tout ou en parlent défavorablement. Il pourrait être ainsi entièrement rejeté.

Nous avons des chaleurs étouffantes pendant le jour, nuits très froides, presque des gelées, les récoltes en souffriront. On parle à Montréal d'établir un grand journal politique, à la tête duquel serait comme éditeur, rédacteur en chef, bien payé, mieux qu'à l'ordinaire, M. Morin que tu connais très bien. Si cela réussit, cela sera excellent. *L'Aurore* ne remplit pas du tout sa mission, elle est très inférieure au *Canadien*, même pour les nouvelles de Kingston qu'elle ne fait, les trois quarts du temps, que reproduire de ce dernier.

Je me prépare fortement à subir mon examen au commencement de septembre. Après cela, où irai-je m'établir? Dieu le sait; je pense à la Petite-Nation, à Montréal, à Saint-Denis, etc. Je ne sais pas lequel je choisirai.

Tout à toi.

D.E. Papineau

Il n'y a rien.

P.-S. Saluts et amitiés aux Porter. Rosalie est partie dimanche pour aller à la Rivière-du-Loup [Louiseville], y sera une quinzaine de jours, reviendra et repartira avec ma tante, maman, Louis, Casimir, pour aller à Québec pendant quinze jours.



L.J.A. Papineau, Advocate
 New York, N.Y.
 [reçue lundi 1^{er} novembre 1841]

Saint-Hyacinthe, 22 octobre 1841

Mon cher Amédée,

Ah! ah! tu ouvres les yeux, desserres les lèvres, n'oses toucher le papier, il t'échappe presque des mains, enfin te voilà ébahi, stupéfait, terrifié, étonné, glacé, etc. Assurément, tu ne t'attendais pas à recevoir une lettre de ma part et de Saint-Hyacinthe encore. Comment expliquer ce long retard pendant que je ne suis pas bougé un seul instant d'ici? Mais voici comment : j'ai toujours attendu une réponse à ma lettre du mois d'août, enfin tout à la fin de septembre, je reçois cette réponse quinze jours après une autre lettre à ma tante Dessaulles, et je prends la liberté de répondre aux deux en même temps.

Si je te disais que je n'ai pas encore reçu ma référence pour aller me faire examiner, que dirais-tu? C'est pourtant le cas. Et voici pourquoi : au commencement de septembre, j'ai adressé tous les papiers nécessaires au D^r Boutillier à Kingston, mais le même jour qu'ils partaient d'ici, lui partait de Kingston et celui qui devait lui renvoyer les paquets à lui adressés, les a remis à M. de Salaberry qui descendait depuis trois semaines et plus. Ce dernier est arrivé chez lui, mais il a jugé à propos de ne pas encore les faire remettre au docteur, qui n'est qu'à 10 lieues de chez lui. Enfin, je me suis décidé à avoir d'autres copies de brevet, certificats, etc., et de les envoyer directement à Kingston pour obtenir ma référence. Je pense que d'ici à 10 ou 12 jours je la recevrai et partirai pour Montréal où en définitive il pourrait se faire que je me fixerais. Mais encore je ne le sais pas au juste.

Jalbert¹¹⁴ est en effet sorti de prison purement et simplement. Après [y] avoir été trois ans et trois mois.

Je ne connais pas les fonctions, devoirs, etc., du solliciteur général. Tu pourrais pour cela t'adresser à Rouër Roy qui a étudié chez A. Stuart, ancien solliciteur général.

La vigne Cowen n'a pas réussi nulle part, et je te l'ai déjà écrit; même je te disais qu'une autre fois, quand tu voudrais couper des sarments de vigne, tu les couperas à 4 et 5 yeux, si tu veux qu'ils reprennent, et non à 3 seulement, comme tu l'avais fait. Il en faut au moins trois yeux en terre et un seulement hors de terre.

M. Bossange est venu ici mardi soir et est reparti jeudi matin. Il nous a donné beaucoup de détails intéressants, tristes ou amusants, sur toute la famille exilée. Je ne con-

¹¹⁴ « Le Capt. Jalbert emprisonné depuis le 12 décembre 1837 et Mr. Célestin Beausoleil depuis environ deux ans, tous deux pour causes politiques, viennent enfin d'être rendus à la liberté, à leurs parents et à leurs amis. Ils ont donné caution de comparaître au prochain terme criminel. » *L'Aurore des Canadas*, 12 février 1841.

naissais pas M. Bossange, je l'ai trouvé un homme de cœur, sensible, généreux, bon, compatissant, bon et sincère ami, s'indignant contre les oppresseurs de ses amis, souffrant avec eux de leur malheur, irrité de l'indifférence des faux amis, jouissant des instants fugitifs de bonheurs domestiques que ses connaissances, ses amis, trouvent et goûtent dans leurs maux et au milieu de leurs privations. Enfin c'est un homme et un homme véritable, un homme comme il y en a peu. Il doit partir demain pour New York. Ainsi tu le verras quand tu recevras cette lettre. Présente-lui mes plus sincères respects. Il a des lettres pour [la] France.

Maintenant, comme la poste va bientôt partir, je vais te donner des nouvelles de famille, et ce sera tout pour la présente. À Saint-Denis, ma tante Séraphin a été dange-reusement malade, mais elle est en convalescence. C'était une forte migraine, indigestion, inflammation d'intestins. Mon oncle Séraphin, faible mais du reste passablement bien. M. Bruneau (Pierre), assez bien, ainsi que sa famille. M^{me} Bruneau (Pierre), comme à l'ordinaire. M^{lle} Bruneau a été une des quêteuses à la cérémonie de la montagne de Beloeil. À Verchères, il y a à peu près trois semaines que nous n'avons rien reçu, mais ils étaient alors assez mal à l'aise, les mauvais temps de l'automne, les pluies froides, les vents humides incommodaient beaucoup M^{me} Bruneau; avec cela, les nouvelles fâcheuses de la santé ne contribuaient pas trop à la rassurer. À Montréal, M^{me} Viger (Denis) souffre toujours beaucoup de ses jambes, c'est une *démanchure* de longue date, qu'on a cru longtemps un rhumatisme. Le rebouteur l'a remise, mais les douleurs y sont toujours. M. Viger, toujours le même. M^{lle} Marianne¹¹⁵ est tout à fait écartée (la tête) au moins très souvent. Côme Cherrier, souvent indisposé. M. Louis Viger qui est en pension là, a été dernièrement à la Petite-Nation pour s'entendre avec papa sur vos affaires de seigneurie. Il paraît qu'il est dû au-delà de 96 000 francs ou 16 000 piastres. En bien, si jamais vous pouvez retirer le tiers de cette somme, vous serez heureux et aujourd'hui pas la sixième partie. Papa doit descendre dans une quinzaine de jours à Montréal pour l'inventaire de pépé¹¹⁶. Il paraît qu'il est assez bien, ainsi que le reste de la famille. Maman doit remonter ces jours-ci parce qu'il faut qu'elle soit là-haut, si papa est absent. Ici, mon oncle Augustin est assez bien, mais ma tante, atteinte de sa maladie ordinaire : point de côté et oppression de l'estomac. Ma tante Dessaulles est souffrante de son rhumatisme. Rosalie est à Montréal dans ce moment, elle doit revenir avec Louis Dessaulles lundi prochain.

Maintenant, rien de nouveau. La politique va toujours clopin-clopant.

¹¹⁵ Marie-Anne Sarrere dit Lavictoire (1765-1842), née à Montréal, fille de Pierre Sarrere/Lavictoire, ancien grenadier au régiment de Béarn, originaire de Cazères (Haute-Garonne), et de Marie-Charlotte Montret. Apparemment domestique chez Denis-Benjamin Viger pendant plusieurs années.

¹¹⁶ Inventaire des biens de défunt Joseph Papineau, ABP, 26-27 décembre 1841, minute 337.

Toutes tes prévisions sur les États-Unis et McLoed ne se sont pas réalisées, et je pense que la seconde partie des mêmes prévisions ne se réaliseront pas. Je commence à te croire mauvais prophète.

Mais le dîner sonne et si je veux que ma lettre parte par la poste, il faut l'envoyer immédiatement.

Ton cousin affectionné.

D.E. Papineau

Chez les Porter, comme de coutume, amitiés, etc.



L.J.A. Papineau, Attorney
City of New York, N.Y.
[reçue lundi 6 décembre 1841]

Montréal, 27 novembre 1841

Mon cher Amédée,

J'ai reçu ta lettre du 7 du courant justement avant-hier, et comme je devais me présenter le lendemain pour recevoir de la Cour du banc du roi un jugement de condamnation ou d'absolution, j'ai retardé à aujourd'hui pour te répondre.

Donc il y a déjà dix jours que je suis citoyen de la bonne et loyale ville de Montréal, attendant que les huit jours entre l'avertissement et l'examen fussent écoulés, et maintenant je continuerai à l'être, mais sous un titre que dorénavant tu ne dois pas oublier de me donner, à peine de me déplaire infiniment et d'encourir ma disgrâce. Je suis écuyer et N.P., souviens-t'en. Je vais essayer de la fortune à mon tour. Je désire et souhaite, mais pas par sentiment d'égoïsme, et espère réussir¹¹⁷ ici un peu mieux que tu n'as fait à N.Y.

Quant à ce que tu me demandes si tu pourrais faire quelque chose ici, je pense en effet que du travail, de l'exactitude et de la ponctualité avec un peu de capacité et de talent, ce dont sans flatterie tu n'es pas entièrement dépourvu, et surtout avec le nom que tu portes, tu pourrais réussir assez au moins pour gagner ta subsistance et un peu au-delà. Quoi qu'on en dise, le peuple est bon, bien bon, cent fois meilleur que tous ceux qui prétendent être au-dessus de lui et qui veulent le conduire; mais il est peuple, c'est-à-dire qu'il a besoin d'être guidé et il n'a pas de tête ou chef. Il ne peut donner sa

¹¹⁷ Le premier acte notarié de Denis-Émery porte la date du 13 décembre 1841.

confiance à ceux qui le méprisent, qui se moquent de lui, qui ridiculisent les jeunes têtes ardentes et dévouées et enthousiastes qui veulent travailler pour le peuple. Ils voient, ces jeunes têtes folles, dissipées et étourdies, livrées au plaisir, pour ne rien dire de plus; ils voient, dis-je, avec jalousie la conduite de ces quelques personnes sages et, y voyant condamnation de leur vie, ils les accusent, quand ils ne peuvent médire, eh bien ils calomnient.

Voilà en deux mots la peinture de la jeune société de Montréal. Elle est trop paresseuse pour travailler et elle est jalouse du travail de quelques-uns de ses membres. Voici une digression misanthropique, vas-tu dire. Le grand malheur est qu'elle est une réalité. Elle était nécessaire pour ce qui va suivre. Maintenant donc que le peuple est bon, il se ressouvient encore de ceux qui autrefois le guidaient, et il s'en ressouvient, je dirai même avec amour. C'est si bien le cas qu'il a l'espérance que ces dignes mais malheureux exilés pensent encore à lui, ils ont encore toute sa confiance et s'ils ne reviennent pas au pays, c'est qu'ils attendent une occasion favorable de le servir activement et utilement. Entendez parler le peuple, invariablement vous apercevez ces sentiments gravés dans son cœur. Ils peuvent être illusoires, mais ils servent à faire connaître la pensée et l'opinion du peuple. Avec cette opinion favorable, je n'ai aucun doute de ta réussite ici, dans le cas que tu ne pourrais pas parvenir aux États-Unis, pourvu toujours que tu remplisses les conditions que je te pose au commencement.

Je suis ici, sous la protection de M. J.J. Girouard du Grand-Brûlé [Saint-Benoît]. Il m'a promis de me donner de l'ouvrage, soit des copies qu'il ferait faire, soit des actes professionnels qu'il me procurera par les connaissances intimes qu'il a ou la réputation justement méritée qu'il possède. Comme de raison, je n'espère pas faire beaucoup la première année, mais il faut attendre.

Quant à ta question par rapport au temps qui pourrait t'être compté en déduction de ta cléricature, je n'ai pas encore vu M. Cherrier pour cela, ni plusieurs autres personnes que je me propose de voir pour cela. J'inclinerais pourtant à croire que tu serais obligé de faire quatre années entières, que rien ne serait alloué, à moins peut-être le peu de temps que tu as passé avec M. Philippe Bruneau; ou bien encore si tu pouvais trouver des personnes qui consentissent à antidater d'un an ou un an et demi le brevet que tu pourrais passer. Au reste, ce n'est que mon opinion privée.

Maintenant, quelques nouvelles de famille, en commençant par Montréal. M^{me} Denis Viger a eu dernièrement une attaque assez grave de choléra du pays; elle est un peu mieux maintenant, cependant toujours bien faible; quoiqu'elle ne ressente plus de douleurs de son pied gauche, néanmoins elle ne peut pas marcher. M^{lle} Marianne, toujours faible, malade, la tête souvent écartée, elle ne sort jamais de sa chambre. M. Viger, lui, toujours à l'ordinaire. M. Cherrier est malade, mais il est mieux qu'il n'a été; ce sont toujours ses maux de tête et délicatesse de son estomac. Mon oncle Toussaint doit rester encore un an au Séminaire de Saint-Jacques, mais à condition que sa santé n'en souffre aucunement, qu'il n'ait aucun sujet de mécontentement ou autre chose

comme cela; autrement il sera libre d'aller en cure quand il voudra, et ils seront obligés de lui en donner une aussitôt qu'il y en aura une de libre. Voilà tout quant à présent, ajouté qu'il est bien.

Chez les cousines Trudeau, tout le monde est bien comme d'ordinaire. À Saint-Hyacinthe, ma tante Dessaulles avait un gros rhume qui la fatiguait beaucoup. Maman qui est toujours là était un jour bien, un jour mal. M^{me} Morison avait été assez sérieusement malade d'une inflammation d'intestins, mais elle se rétablissait.

Papa est venu dernièrement à Montréal pour les affaires de la succession. Définitivement, l'inventaire commencera le 14 ou le 15 de décembre. Il a été obligé de monter en voiture, la navigation sur l'Ottawa étant fermée. Ça a dû beaucoup le fatiguer. Mon frère Benjamin était assez sérieusement malade d'inflammation dans le bas-ventre; c'est pour cela que papa voulait absolument remonter si tôt. À Saint-Denis, tout le monde était bien, excepté ma tante LeCavelier, qui était toujours très faible. Je n'ai pas eu depuis longtemps de nouvelles de Verchères. Le fait est que dans cette saison il y a peu de voyageurs et ensuite j'ai été trois semaines à la Petite-Nation avant de venir à Montréal. Après plusieurs jours d'indécision dans la température, de froid, d'un peu de neige puis de pluie, puis de froid, puis de doux temps, nous avons eu hier une bordée de neige qui nous a donné des chemins d'hiver. Il neige encore aujourd'hui.

La place achève. Ainsi, crois-moi, avec affection, ton cousin.

D.E. Papineau

Si tu me réponds immédiatement, ne va pas t'aviser de me donner follement aucun titre, car je n'ai pas encore ma commission, quoique j'aie reçu mon certificat des juges de Sa Majesté¹¹⁸.



¹¹⁸ Amédée a ajouté sur la page de suscription : « Bartlett & Wilfred, 229 Broadway (Am. Hotel); Catalogue of 1841, N° 153, *Polyglot Grammar*, 2 \$; Lamartine (complet), N° 1474, 3.50 \$; *Inf. & Reflexions*, N° 1770, New York, 1819, 50 cts. »

Madame Dessaulles
Saint-Hyacinthe

Montréal, 29 novembre 1841

Ma chère tante,

Il n'y a déjà pas longtemps que je suis à Montréal et pourtant j'ai déjà vu tout ce [que] cette ville a de mauvais et les causes qui la rendent mauvaise en grande partie. C'est ce qui me fait regretter Saint-Hyacinthe, où on pouvait au moins s'amuser, mais ici il n'en faut pas parler. Des jeunes gens m'ont dit qu'eux aussi préféreraient la campagne, parce qu'ici on n'avait du plaisir qu'en buvant, et qu'il fallait le faire parce qu'on n'avait pas d'occupations pour passer tout le temps. Voilà de belles raisons! Le fait est que peu de personnes veulent s'occuper et travailler, et si quelques-uns veulent le faire, ils sont en butte, d'après ce que j'ai cru voir, à tous les autres. Cela ne doit pourtant pas les arrêter. J'ose espérer que vous me pardonneriez cette petite préface dirigée contre des personnes au milieu desquelles je dois vivre, mais non pour vivre avec eux, j'espère.

Depuis que j'ai subi mon examen, j'ai reçu des félicitations de toute la famille et, ce qui vaut mieux pour moi, la promesse d'ouvrage quand ils en auront, les assurances d'encouragement de la part de quelques amis, enfin partout on me dit qu'avec du travail, de l'application et surtout de la ponctualité dans les affaires dont on voudra bien me charger, avec le nom que je porte, je puis espérer, au bout de quelque temps, d'avoir assez d'emploi. Est-ce une illusion; me donne-t-on de fausses espérances? Le temps en décidera. En attendant, M. Girouard veut bien me donner un peu d'ouvrage de temps à autre : il m'a dit qu'il en prendra plus qu'il n'aurait fait si je n'étais pas ici, et qu'aussitôt que j'aurai ma commission, il me transportera ce surplus pour me faire connaître et pour m'occuper. C'est assurément beaucoup faire et bien généreux de sa part. Il voudrait que je puis[se] ouvrir un bureau, il m'en parle souvent; lui n'en a pas, il travaille dans sa chambre. Quand j'en aurai un, il me dit qu'on aura occasion de travailler souvent ensemble. J'en ai presque trouvé un : c'est celui d'André Trudeau; il me donnera un coin dans le sien, de sorte que je n'aurai presque rien à déboursier pour le chauffage.

Dans ce moment, je suis occupé à faire quelques recherches de papiers dont papa m'a chargé avant de partir. En attendant que j'aie plus d'occupations, le soir, je m'amuse à travailler l'anglais ou bien encore je vais faire la partie d'échecs avec mon oncle D. Viger, ce qui a lieu tous les deux ou trois soirs. Dans ce moment, ma tante Viger est au lit. Quoique l'attaque de choléra qu'elle a eue la semaine dernière n'ait pas eu de suite, néanmoins elle lui a laissé une grande faiblesse. Son pied ne la fait pas souffrir.

Vendredi dernier, M. Côme Cherrier a été assez malade : violents maux de tête et indigestion; samedi, il était un peu mieux.

Comme Louis doit venir à Montréal vers le 8 de décembre, il pourrait se faire que j'irais faire une promenade à Maskinongue, si d'ici à ce temps-là il ne survient pas d'empêchements majeurs. Je n'ai pu encore trouver de laveuse. Pourtant il m'en faudra découvrir une d'ici à peu de temps. Je suis presque à bout de mon linge net, et celui qui est sale est impatient de devenir blanc.

Rien de nouveau ici. Le général Jackson est parti avec toute sa suite samedi, pour aller attendre le nouveau pacha à Kingston. Il paraît qu'il s'y rendra directement par les États. Le peu de neige que nous avons eu est usé par les élégants promeneurs qui s'en sont donné tant et plus.

Mes amitiés et respects, s'il vous plaît, à tout le monde, ma bonne maman, oncle et tante Augustin, Louis, Rosalie, Casimir, Auguste, chez Morison, etc.

Votre respectueux et reconnaissant neveu.

D.E. Papineau

Que Casimir [ne] m'écrive pas par la poste, mais par occasion. Il y en a assez souvent pour cela.



L.J.A. Papineau, Advocate
New York, N.Y.
[reçue samedi 29 janvier 1842]

Montréal, 19 janvier 1842

Mon cher Amédée,

Enfin j'ai reçu la lettre que tu m'écrivais les 8 et 9 décembre dernier. Si je ne t'ai pas écrit plus tôt, c'est que j'attendais toujours, quelquefois en maugréant, cette réponse. Pourtant, il n'y a ni de ta faute ni de la mienne, je vais t'expliquer cela. Lorsque ta lettre est arrivée à la Banque, M. Viger était à Québec et M. Le Moine a eu l'adresse d'envoyer cette lettre (en l'absence de M. Viger) à Saint-Hyacinthe. Moi, je me tuais de dire et de demander dans toutes mes lettres à Saint-Hyacinthe des nouvelles de toi, savoir si tu avais écrit; eux qui pensaient que c'était moi qui, après l'avoir lue, avais envoyé ta lettre, ne m'en parlaient pas et disaient qu'ils n'avaient pas reçu de nouvelles. Ce n'est qu'au commencement de janvier, lorsque je suis allé à Saint-Hyacinthe, que tout s'est expliqué. Depuis ce temps, tu dois avoir reçu une lettre de Louis en réponse à cette lettre voyageuse.

Maintenant, venons-en à ce qui te regarde personnellement. M. Viger (Louis) et C. Cherrier, de même que je le pensais, sont d'opinion que tes études légales aux États ne pourraient te servir ici; mais sans aucun doute l'année que tu as faite avec ton oncle Philippe te serait comptée, disent-ils; c'est aussi ce que je pensais. Maintenant, voici ce que papa m'écrit dans une lettre du 16 et reçue aujourd'hui, qui te regarde personnellement. Je transcris :

« Tu devrais bien écrire à Amédée de ma part que s'il est encore sans pratique là où il est, il ferait bien de revenir et demeurer à la Petite-Nation. S'il ne peut être reçu avocat ici, il pourrait tout en vivant sur les revenus de la seigneurie avec un jeune avocat qui, n'ayant rien à faire en ville, pourrait venir demeurer avec lui, pour suivre les affaires dans les cours de district et de division. Il passerait un nouveau brevet de 4 ans s'il le fallait, et, lui ayant beaucoup de connaissance pour beaucoup aider et préparer toutes les affaires, pourrait partager émoluments avec son patron. Moi, je garderais toujours l'agence, au moins nominalement, afin de les employer comme avocats dans les actions qu'il y aurait à intenter, ce qui, je pense, serait assez fréquent. Il pourrait occuper mon ancienne maison. Le projet vaut la peine d'y réfléchir et, à tout événement, vaudrait bien mieux que de mourir de faim, comme il paraissait y être exposé d'après ses lettres de l'automne dernier. Dis-moi s'il t'a écrit qu'il eût de meilleures espérances et quelque pratique. M. McCord étant juge pour les deux districts de Sydenham (Ottawa) et des Deux-Montagnes, les avocats qui suivraient ces cours dès le commencement ne pourraient manquer d'affaires.

« Peut-être te ferai-je monter dans le mois de mars, si tu n'es pas trop occupé à Montréal dans ce temps, pour faire passer des reconnaissances aux censitaires à qui je donnerai des termes faciles de paiement et que je préviendrai qu'il faudra payer à l'échéance, et comme il faudra souvent prendre des produits en paiement, il y en aurait assez qui ne pourraient se transporter au marché pour qu'Amédée pût en vivre. Ce serait beaucoup mieux que de laisser accumuler les arrérages, comme on a fait par le passé. D'ici à ce temps, je pourrai régler les comptes et si un séjour de 15 ou 21 jours te dérangeait trop, j'emploierais André¹¹⁹. Mais écris toujours à Amédée aussitôt la présente reçue, car il voudra peut-être consulter son père. Une fois rendu, il pourrait négocier son entrée au barreau, en s'adressant à la législature qui, sous le nouveau gouverneur, ne sera pas peut-être intraitable. Et si sa demande était accueillie, ce serait peut-être le moyen de l'amener (la législature) à accorder à son père ce que la Province lui doit de ses salaires arrêtés sous et par le lord Gosford. Fais-moi aussi part de sa réponse. J'aurais encore bien d'autres choses à ajouter, mais je pense que ceci suffit pour le moment. Demande à M. Girouard si ces projets auprès de la législature pourraient être faisables. Je ne doute pas que M. La Fontaine et M. Leslie ne les appuient avec

¹¹⁹ André-Benjamin Papineau, notaire à Saint-Martin de l'Île Jésus.

leurs amis et les amis de mon frère. Si cela pouvait se réaliser, comme ça tirerait ce pauvre Papineau de bien des embarras! M. Masson, qui a toujours témoigné beaucoup d'amitié et d'égard pour ton oncle, et qui a beaucoup d'influence dans le Haut-Canada, pourrait y intéresser de ses amis. »

Voici donc ce qu'écrit papa. Tu pourras me répondre ce que tu en penses par la même voie que tu as déjà prise de t'adresser à mon oncle Viger, car il n'y aura plus de méprise, maintenant qu'il est de retour de Québec, ou bien si tu le préfères, tu peux tout simplement adresser : D.E. Papineau, Not. Pub., Montréal. Je suis assez connu déjà au bureau de poste que mes lettres ainsi endossées arrivent immédiatement.

Comme tu le vois, papa t'invite à revenir, et je te dirai de plus que la mise en force de l'ordonnance des bureaux d'enregistrement donnera beaucoup, beaucoup d'ouvrage aux seigneurs, leur agent, etc., parce qu'ils sont obligés, s'ils veulent conserver leur hypothèque privilégiée, pour les arrérages de cens et rentes au-delà de sept années, de faire enregistrer les sommes excédant les rentes de sept années; donc où il y a beaucoup d'arrérages pour faire des comptes à être présentés à l'enregistrement, il faut beaucoup d'ouvrage. Il n'y a qu'un an, à compter du 24 décembre dernier, pour enregistrer les titres ou créances antérieures à cette date. Si l'enregistrement de ces titres ne sont (*sic*) pas fait dans les douze mois, les créances perdent leur antériorité. Il n'y a que les contrats de bail à cens et rentes (de concession) et les lettres patentes des terrains tenus en fief ou seigneurie qui n'ont pas besoin d'enregistrement.

Mais comme j'ai beaucoup à faire aujourd'hui, je ne puis en écrire beaucoup plus long; je me hâte pour t'informer des projets ci-haut le plus vite possible.

Ici, M. Cherrier, malade comme d'ordinaire; M^{me} Viger (D), mieux : elle commence à marcher avec une canne. Tous les autres, assez bien. À Saint-Hyacinthe, mon oncle Augustin est malade, a pris du froid qui a causé une pleurésie et, devenu bien, est sorti trop tôt et le reste des humeurs s'est jeté dans la tête, ce qui lui a causé un abcès dans l'oreille, justement comme avait eu pépé en 1837. Le reste de la famille était bien là. Petite-Nation, tout le monde était bien à présent, Papineau se rétablissait : il avait eu une inflammation d'intestins. À Saint-Hyacinthe, M. Pierre Bruneau, bien ainsi que sa dame; lui ai demandé des nouvelles de Verchères : tous bien, excepté M^{me} Bruneau la mère, souvent malade, indisposée. Saint-Denis, tante Cavelier toujours faible, oncle Séraphin et tante comme à l'ordinaire.

Ma pratique ici est encore bien peu de chose, mais je vis d'espérance en attendant que je vive d'une manne plus substantielle que celle-ci, qui par parenthèse est souvent plus idéale que réelle.

Adieu. Porte-toi bien et crois-moi pour la vie ton cousin affectionné.

D.E. Papineau, N.P.

P.-S. Coursolles a écrit au *Canadien* pour l'écrit « Puristo » depuis déjà longtemps. Pas de réponse ni de publication.



L.J.A. Papineau, Esq. Attorney
New York, N.Y.
[reçue lundi 23 mai 1842]

Montréal, 20 mai 1842

Mon cher Amédée,

J'ai reçu tes trois dernières lettres dont la première était une réponse à la mienne de je ne me souviens plus quelle date. J'ai envoyé la lettre de papa immédiatement; maintenant pourquoi n'ai-je pas écrit plus tôt? J'ai été négligent jusqu'à la réception de ton avant-dernière, je l'avoue. Mais encore une raison, c'est que je suis si de court (ne voulant demander que le moins possible à ma tante Dessaulles) que je me prive de toute sorte de choses et qu'une lettre d'ici à N.Y. ne coûte pas moins de 34 sols. Depuis ton avant-dernière, je me proposais d'écrire et n'ai pas eu le temps de le faire. Étudier pour deux ou trois consultations, outre la petite et mince besogne ordinaire, a pris le peu de temps qu'il y a eu depuis lors. Aujourd'hui, je le fais par occasion. Un jeune Schmeltz, fils du manufacturier de Saint-Hyacinthe, part ce soir ou demain pour N.Y.

Je puis t'assurer que j'ai été bien content de recevoir des nouvelles d'Europe depuis plus de quatre mois que je n'avais rien su que par M. Fabre, qui me disait seulement que toute la famille était bien. Dessaulles a vu ta dernière lettre, mais il n'a pas reçu celles que tu lui écrivais en réponse aux siennes. Il est venu de Québec où il avait été passer trois jours auprès de Casimir, qui faisait toujours très bien, ne s'ennuyait plus du tout depuis longtemps.

À Saint-Hyacinthe, tout le monde était bien, excepté la petite fille de M. Morison qui avait les fièvres rouges très fort; on craignait même beaucoup pour elle. Quant aux nouvelles du temps, de ce qui se passe à Saint-Hyacinthe, tu pourras en avoir d'amples détails de ce M. Schmeltz. Il y a quelque temps, mon oncle Séraphin Cherrier a été assez malade d'une chute qu'il avait faite, et ma tante Séraphin aussi avait été assez dangereusement malade : migraine et maux d'estomac, puis inflammation des jambes. Maintenant ils sont mieux de beaucoup et il faut espérer que l'été que nous espérons avoir enfin viendra les rétablir entièrement, autant que leur âge peut le permettre. Je vois ici de temps à autre ton oncle Théophile Bruneau qui travaille comme commis chez un M. St-Jean et fait aussi les affaires d'un M. Augustin Perrault, de sorte qu'il gagne sa vie ou

à peu près, je pense. M^{me} Toussaint Cherrier¹²⁰ a été malade depuis quelque temps d'une maladie que nous autres hommes ne sommes pas susceptibles d'éprouver; mais elle est mieux depuis quelques jours. L'hiver dernier, ils ont failli perdre un de leurs enfants, qui a reçu à la tête un coup terrible d'un de ses camarades d'école, par préméditation et vengeance d'un mot insultant que l'autre lui avait dit le jour précédent. Il est maintenant guéri, la plaie est fermée; néanmoins le D^r Kimber paraît craindre qu'elle ne se rouvre et que cela ne devienne dangereux.

J'ai reçu dernièrement une lettre de la Petite-Nation : tout le monde y était bien et me disait de te faire mille et mille amitiés lorsque je t'écrirais; or je t'écris, donc je te les fais de leur part. Ils étaient donc tous bien, mais papa avait ressenti dans le mois d'avril des douleurs de rhumatisme violentes pendant trois semaines et qui l'avaient empêché de pouvoir s'asseoir : il lui fallait être couché ou debout. Je lui avais communiqué ta réponse, et en réponse il me disait qu'après tout, puisque mon oncle était bien consentant à faire quelques dépenses pour toi, le tout ensemble de ton plan était peut-être le mieux. Néanmoins, plusieurs amis ici pensent que tu fais mal de tenter la naturalisation, et pour quelle raison, ils ne le disent pas. C'est seulement leur opinion. Il est quelquefois des choses qui nous impressionnent, qui nous touchent, qu'on éprouve, mais dont on ne peut rendre de raisons plausibles ou au moins convaincantes. Je suppose que cette chose par rapport à eux en est une.

Maintenant, dois-je te parler des affaires politiques du pays? Mais qu'en dire? Je ne puis te parler du gouverneur, ou plutôt de ses actes, car il n'a encore rien fait et ne fera rien, à ce qu'il paraît, de sitôt, au moins quant aux affaires politiques générales. Quant à ses actes administratifs, si on en peut tirer quelques augures, [ils] sont de nature à inspirer le dégoût le plus décidé par exemple : l'année dernière, la Chambre avait passé des résolutions pour faire don à l'exécutif de sommes qui seraient nécessaires pour une commission d'enquête sur les droits seigneuriaux. Cette commission était très importante puisqu'elle avait à s'occuper des systèmes qui régissent la propriété dans ce pays, et par conséquent sur lesquels reposent l'ordre civil et même social. Eh bien, on a nommé pour cela un M. Doucet¹²¹, notaire, que tu connais déjà, un M. McCord que tu ne connais pas et que personne ne connaissait ici avant sa nomination, et enfin M. Vanfelson, le moins mauvais des trois, que tu connais aussi pour avoir été membre de l'Assemblée à Québec. D'autres exemples encore, c'est la nomination d'un tout jeune

¹²⁰ Luce Bruneau (1797-1857), sœur de Julie Bruneau-Papineau, a épousé (Verchères, 24 janvier 1825) Toussaint Cherrier, musicien, fils de Benjamin-Hyacinthe-Martin Cherrier et de Marguerite Richer/Laflèche.

¹²¹ Une commission est nommée par le gouverneur pour étudier l'état des lois régissant les droits seigneuriaux. On demande au notaire Nicolas-Benjamin Doucet, à John Samuel McCord et George Vanfelson d'en faire partie, mais ils déclinent cette responsabilité. DBC (Doucet). Rodolphe Lemieux, *Les Origines du droit franco-canadien*, Montréal, C. Théoret, éditeur, 1900.

homme, à la place du shérif, conjointement avec un M. Boston. Il paraît qu'il nous faut absolument deux shérifs maintenant à Montréal : la place est trop lucrative pour une seule personne; et au lieu de diminuer les émoluments d'une charge, que certainement un même individu peut remplir avec avantage pour¹²² le public, on préfère mettre deux salariés parce que c'est une place de plus avec laquelle on achète la conscience de quelque âme vénale, ou dont on récompense quelque créature chattemite¹²³. Si tu veux encore un autre exemple, c'est la nomination d'un jeune fou nommé Ermatinger¹²⁴ à la place de surintendant de police! Et pourquoi? On suppose que c'est parce qu'il a été en Espagne combattre en faveur de la reine Isabelle II et qu'il se vante d'être colonel dans les troupes de Sa Majesté espagnole. Du reste, il a toujours passé, à ce qu'il paraît auprès des personnes raisonnables et qui l'ont connu ici, pour un homme incapable, un étourdi qui ne savait trop que faire pour avoir de quoi vivre. Et encore tout dernièrement, pour surintendant de l'instruction publique, on crée une sinécure, puisqu'en même temps on nomme deux députés surintendants, l'un pour le Haut, l'autre pour le Bas-Canada, et qui auront tout l'ouvrage.

Mais au moins peut-être les affaires commerciales iront mieux que les affaires politiques? Point du tout. Quoi qu'en disent tous les journaux, il est sûr que la gêne commerciale est grande et très grande. Il n'y a pas de capitaux, et le crédit est presque nul, il est dans un état de prostration effrayant. Ceci dépend beaucoup de l'incertitude et de la fluctuation de la valeur intrinsèque des pièces de monnaie, enfin du cours monétaire dans ces dernières années. Ces variations continuelles opérées dans le système monétaire par des législatures ignares, qui ont favorisé les spéculations de quelques corps puissants (banques) et de quelques particuliers, ont jeté dans la masse du peuple – et par peuple, je n'entends pas seulement les habitants – une méfiance générale que rien ne peut rétablir. Une autre cause encore plus agissante, ou plus concrètement plus réelle et plus puissante de cet engourdissement commercial, c'est le manque de bonnes récoltes depuis six ou sept années. Toutes les économies qu'avaient pu faire les producteurs ont été dépensées pour suppléer à ce qui manquait sur le produit ordinaire; les effets mobiliers ont été dépensés pour entretenir la même consommation de produits importés ou autres. C'est un fait que dans les campagnes les habitants n'ont pas un mobilier pour la culture de leur terre aussi considérable que les années dernières. Il arrive de là qu'ils ne peuvent pas cultiver aussi bien ou qu'ils ne cultivent pas une éten-

¹²² À partir de ce mot, la suite en manuscrit est à BAC. La première partie du manuscrit est à BAnQ-Q.

¹²³ « Un chat faisant la chattemite, un saint homme de chat, bien fourré, gros et gras, arbitre expert sur tous les cas. » La Fontaine, « Le chat, la belette et le petit lapin ».

¹²⁴ William Ermatinger (1811-1869), nommé commissaire puis surintendant de police de Montréal, chargé de réprimer les démonstrations annexionnistes, de mettre de l'ordre pendant les soulèvements de Lachine et de Beauharnois, de neutraliser les manifestants de l'affaire Gavazzi. DBC.

due aussi considérable de terre que précédemment; ou bien d'autres, pour continuer des dépenses qu'ils ne sont pas capables de faire, s'endettent, hypothèquent leur terre, ou, ce qui est la même chose, donnent le droit à leur créancier de la faire vendre. Le créancier en profite avidement pour acquérir des propriétés à bon marché. Ceci aura d'autant plus lieu qu'au moyen de notre Bureau d'enregistrement, maintenant, la porte est ouverte aux spéculateurs qui feront quelques avances pour avoir des propriétés à bon marché. C'est ainsi que tout s'enchaîne et se tient contre la pauvre patrie pour la déchirer, la morceler en tous sens, l'appauvrir et la tenir sous la tyrannie. Ainsi, politiquement parlant, ces enregistrements sont un mal pour le moment dans ce pays même en principe général, sans compter les défauts immenses des détails de notre loi actuelle. Ce n'est pas à dire pourtant que dans d'autres circonstances l'application du principe de la publicité des hypothèques ne pût être bon. Au contraire, il devrait être établi, mais pas à présent.

Nous sommes à la fin de mai et à peine si la végétation est commencée. Nous avons eu un printemps très languoureux. Pourtant on croit que le beau temps est maintenant pris pour durer. Mais la place va me manquer, ainsi adieu. Amitiés, etc.

D.E. Papineau



C.F. Papineau, étudiant
Au Collège de St-Hyacinthe
Aux soins de L.A. Dessaulles

Montréal, 19 juin 1842

Mon cher Casimir,

Sans plus tarder, puisque tu m'as rendu tes devoirs comme à ton aîné, je vais me mettre à l'œuvre, mais quelle œuvre ferai-je? Je ne sais trop; comme tu le dis, l'abondance viendra en travaillant. Louis m'a remis ta lettre vendredi dernier. Le même jour, je crois, j'ai rencontré M. Marchesseau qui m'a appris la même nouvelle que tu m'écris par rapport à M. Raymond. Il est bien à souhaiter que son voyage lui soit utile pour sa santé. Quant au rapport de l'utilité intellectuelle, il n'est pas homme assurément à n'en pas profiter. Tout au contraire, il pourrait peut-être vouloir en trop profiter et nuire à la première. Quant aux examens, je n'aurais pas besoin de ton invitation pour m'engager à y assister. Mille et mille raisons me font désirer de pouvoir aller faire une petite promenade à Saint-Hyacinthe, et bien certainement, si je pouvais le faire, ce serait le temps de la fin de l'année collégiale que je choisirais. Je suis ici cloué à la ville pour un temps indéfini; ce n'est pas par goût, au contraire je déteste cette vie bruyante

et distrayante où à peine avez-vous quelque temps à donner à de bons amis à cause du grand nombre de personnes avec qui vous êtes obligé d'avoir des rapports, et par conséquent moins de temps à donner à l'intime amitié. C'est donc par intérêt, pour m'assurer du pain si c'est possible dans l'avenir, que je me suis déterminé à demeurer ici. Et dans les commencements, quand bien même on n'a pas grande occupation, il faut toujours être présent quand la clientèle sera formée, alors on pourra se moquer d'elle et la faire attendre. Aujourd'hui, c'est elle qui se fait attendre, et dans le cas où il lui prendrait fantaisie de venir, il me faut être ici pour la recevoir aussi poliment que possible. D'après cela donc, il n'est guère probable que la perfection que tu avais rêvée dans ton noble et sincère enthousiasme d'une réunion de famille à la Petite-Nation, à l'exception de Madame Morison, puisse exister, au moins pour cette année. L'intérêt passe et passera toujours dans la nature humaine avant les sentiments d'affection : c'est un triste sujet de réflexion philosophique que je t'engage à discuter l'année prochaine, lorsque tu feras ta morale, etc. Je pourrais pourtant expliquer ce refus de réunion d'une autre manière qui, je pense, serait plus naturelle : c'est le désir d'être plus tôt et plus vite en état de me suffire à moi-même; et alors envers de bons parents, ceci est même une marque d'attachement et de passion.

Mais trêve de réflexions de morale, de philosophie, pour un écolier qui n'a pas encore été initié aux secrets ineffables de la sagesse, ce que les âmes vulgaires appellent du nom de philosophie.

Au reste, si je puis continuer à avoir une pratique semblable à celle que j'ai, je pense qu'au bout de l'année j'aurai fait assez pour couvrir la moitié de mes dépenses tant journalières que d'établissement. Et l'année prochaine, je pourrais peut-être me suffire entièrement à moi-même.

Mais voilà assez de *moi*, de *mien*, de *mon*, dans une lettre. Passons à d'autre chose. Et par exemple au discours que tu dois prononcer en même temps que d'autres de tes confrères, ou plutôt condisciples, sur les siècles qui forment ce qu'on appelle le Moyen Âge. Sans doute, c'est un âge qui mérite d'être étudié et approfondi? C'est dans cet âge que les lumières, les arts, les sciences ont commencé à se réveiller du sommeil, et la liberté à se relever de la prostration dans laquelle les avaient jetés et comme ensevelis les ravages et les dévastations de tous les barbares qui ont fait irruption sur le vieux monde décrépit et corrompu dont l'époque brillante avait été le beau siècle d'Auguste. Mais dans ce Moyen Âge, tout était encore pêle-mêle, confusion, désordre; la société essayait de prendre une assiette fixe, appuyée sur de sages principes de liberté individuelle et de droits politiques. Naturellement, les sciences, les arts, les lumières, qui ne peuvent prospérer qu'avec de la liberté, combattirent pour assurer aux peuples les bienfaits de celle-ci, à l'encontre de la force, du pouvoir, du despotisme; dans cette guerre du pouvoir contre les droits des peuples, le premier a vaincu et comme il avait vu que la science et les arts avaient été ses plus redoutables ennemis, il les bâillonna, ou ne leur permit d'élever la voix que pour faire son apologie pour faire trouver bon

tout ce qu'il faisait de plus arbitraire et de plus tyrannique contre les libertés des nations. Celles-ci réclamaient-elles contre cette violation des principes, elles n'étaient que des rebelles et ceux qui étaient à la tête du peuple, des factieux.

Tous les écrivains du siècle de Louis XIV, pour faire leur cour à ce monarque impérieux et pour excuser ses fautes et son despotisme, parlèrent dans ce sens. Puis vinrent les écrivains du XVIII^e siècle, qui ne se donnèrent pas la peine d'approfondir l'histoire et qui, voyant cette grande violation des droits des peuples, s'imaginèrent que ce fut par ignorance que les peuples ne défendirent pas mieux leurs droits, que ce fut la barbarie de cet âge qui en causa l'ignorance prétendue, et comme ils virent en même temps que cet âge était éminemment religieux, ils accusèrent la religion d'entretenir l'ignorance et de favoriser la barbarie; ils en conclurent qu'il fallait abattre la religion, pendant que de nos jours avec l'esprit de recherche et d'examen qui existe, on voit qu'alors même que les princes de l'Europe étaient catholiques, la religion qu'ils professaient était toujours et constamment opposée à leurs projets d'agrandissement et à leur despotisme, et on en conclut que la religion, même politiquement parlant, est nécessaire à l'ordre social. Mais dire que cet âge fit des efforts pour conserver ou acquérir la science, les lumières, qu'il était en voie de progrès, il ne faut pas conclure qu'il était très éclairé. Tout était encore neuf, on avançait en tâtonnant et en hésitant. Aussi peut-on trouver dans le Moyen Âge l'origine de toutes les découvertes dont se glorifient les siècles qui l'ont suivi. On voit surgir, à cette époque, cette multitude de systèmes dans les sciences, physiques, naturelles, morales et métaphysiques, dont quelques-uns se sont changés en certitudes et en vérités, à l'aide des lumières et des connaissances des siècles qui ont suivi le Moyen Âge, et d'autres qui ont été abandonnés et sont tombés comme ils étaient venus, parce qu'on en a reconnu la fausseté.

Il en a été de même dans la législation et la jurisprudence. Ainsi, quoique le Moyen Âge soit l'époque où tout est né pour ainsi dire, il ne s'ensuit pas que tout ait grandi dans ce même âge. Seulement, après avoir pris naissance, tout a progressé, généralement du moins.

Voilà mes idées sur le Moyen Âge, je ne sais si elles se rencontreront avec les tiennes. Je te prie de me dire ce que tu en penses. Pour pouvoir les rectifier, je désirerais avoir ici les ouvrages de MM. Guizot¹²⁵, Thierry¹²⁶ et plusieurs autres qui ont fait d'immenses recherches historiques sur toutes les époques depuis le commencement de l'ère chrétienne, mais surtout sur le Moyen Âge. Au reste, si je suis dans l'erreur, je ne demande pas mieux que d'en revenir.

¹²⁵ François Guizot (1787-1874), historien français et député, ministre sous la monarchie de Juillet. Auteur d'un grand nombre d'ouvrages dont *Histoire générale de la civilisation en Europe* (1828) et *Histoire de la civilisation en France*, 4 vol. (1830).

¹²⁶ Augustin Thierry (1795-1856), historien français, devenu célèbre avec ses *Considérations sur l'histoire de France* dans la « Revue des deux Mondes ».

Ici, il n'y a rien de bien nouveau, tout va comme de coutume. Mon oncle Toussaint est toujours à Saint-Jacques et plein de santé. J'ai reçu il y a quelque temps une lettre de Benjamin qui me dit que vous receviez de mes nouvelles par des lettres de la Petite-Nation, et moi c'est la même chose. Ainsi, j'ai su par cette voie la perte que M^{me} St-Denis¹²⁷ avait faite, que Nancy avait été malade, etc. Il est vrai que sa maladie m'a ensuite été confirmée par des personnes de Saint-Hyacinthe.

Lorsqu'il a écrit, papa était parti pour Aylmer où siège le Conseil municipal du district de Sydenham. Il doit maintenant être de retour, et j'en attends une lettre prochainement. Présente mes respects affectueux à MM. Larocque, Raymond, s'il y est encore, à M. Desaulniers et autres, et aussi ne m'oublie pas auprès de MM. Tétreau et Lévesque et Prince, que je salue cordialement et auxquels tu feras mes amitiés. Quant au reste de la famille, tu sais tout ce qu'il faut dire, et n'y manque pas lorsque tu sortiras un jour de congé. Je rêve quelquefois à Saint-Hyacinthe et aux bonnes gens qui l'habitent, au bois du domaine, surtout lorsque je me le représente par un beau jour d'été; puis le jardin de ma bonne tante Dessaulles où j'aimais tant à faire un tour de temps à autre, surtout dans le temps des tulipes et des roses, des dahlias. Puis l'air sain, pur et salubre qu'on respirait au milieu de tous ces arbres qui bordent, comme des espèces de haies, partie des rues du village, tout cela me vient souvent à la pensée, surtout lorsqu'ici vous avez une atmosphère réchauffée par la réflexion des rayons du soleil sur cette multitude de toits de fer-blanc, la circulation de l'air gênée partout, enfin lorsque le temps est superbe, que le soleil brille, à peine pouvez-vous jouir de ses rayons, des nuages de poussière vous aveuglent sans cesse ou vous étouffent lorsque vous respirez; ou bien avons-nous un orage, nous sommes dans la boue jusque par-dessus le pied. C'est agréable que tout cela! Et pourtant il faut s'y soumettre! Cela est une chose décidée.

Vraiment, si je ne m'arrête pas, tu me prendras pour fou, et je prétends ne pas l'être. Il est vrai que ce n'est pas une raison convaincante pour que je ne le sois pas.

M. Girouard est à Montréal dans ce moment et fait faire ses meilleures amitiés à mon oncle et ma tante Augustin, ainsi qu'à ma tante Dessaulles et prie de le rappeler à leurs bons souvenirs. Acquitte-toi de cette commission, aussi bien que des autres que je te fais dans cette lettre, lorsque tu pourras bien entendre.

Si tu pouvais m'acheter un bon dessin, une tête, soit profil ou autrement, fait par quelque écolier, mais il faudrait qu'il fût bon, pourvu que ce ne fût pas la copie d'un buste, je te serais obligé de me l'apporter lorsque tu monteras, et je te rembourserai alors ce qu'il t'aurait coûté. Si tu en as fait toi-même, ou Auguste, ce sera encore mieux.

J'espère que pour une première tu dois trouver ma lettre assez longue, et si tu la trouves trop ennuyante, eh bien tu passeras la moitié de ton ennui à Auguste, et peut-être alors pourrez-vous à deux la supporter. D'ailleurs cette lettre est pour les deux, car

¹²⁷ À Saint-Hyacinthe, le 25 juin 1842, est inhumé Jean-Baptiste-Aurèle St-Denis, âgé de deux mois, fils de Jean-Baptiste St-Denis, marchand, et d'Émilie Germain.

je ne voudrais pas en recommencer une autre pour lui qui, je suppose, doit se bien porter, puisque tu ne m'en parles pas dans ta lettre, non plus que de ses progrès et de ses succès dans sa classe. Mais il faut finir. Ainsi, adieu, et crois-moi pour la vie ton frère affectionné.

D.E. Papineau

P.-S. Cette lettre est écrite de dimanche; elle pourrait retarder, Louis Dessaulles, qui doit s'en charger, ne sachant pas quand il partira. Et j'ai prévu que demain et après-demain je n'aurais pas eu le temps de le faire, ayant plusieurs actes à expédier et copier. Je ne fermerai pourtant que demain au matin, afin que s'il vient quelque chose de nouveau je puisse te le dire.



L.J.A. Papineau, Advocate
New York, N.Y.

*Aux soins obligeants de M. Regnaud*¹²⁸

[reçue jeudi 21 juillet 1842, par M. Regnaud]

Montréal, 9 juillet 1842

Mon cher Amédée,

Voilà déjà plusieurs lettres que je reçois de toi, sans y avoir encore répondu. J'ai plusieurs fois cherché des occasions et j'ai toujours su qu'il y en avait eu et jamais qu'il y en aurait. Je pense que, quoique dans une grande ville, néanmoins par le moyen des arrivages dans les hôtels, tu peux connaître plus aisément les voyageurs qui arrivent là que moi, ceux qui partent. Mais cette fois-ci, néanmoins, je suis certain que c'est une bonne occasion.

¹²⁸ François-Joseph-Victor Regnaud (1799-1872), né en France; il y épouse Antoinette Gay. Dirige une école normale primaire à Montbrison (Loire), à l'ouest de Lyon. Il est recruté en France en 1837 par l'abbé Jean Holmes pour s'occuper d'une nouvelle école normale qui ouvrira ses portes cette année-là, rue Saint-Antoine, à Montréal. Le patriote T.S. Brown sera secrétaire de cette école. Regnaud y œuvre jusqu'en 1842. Il fournit une évaluation écrite des qualités de Louis-Guillaume Lévesque, étudiant. Cette évaluation est signée « F.J.V. Regnaud ». En 1842, Regnaud, en route pour la France en compagnie de Louis-Guillaume Dubois, arrive d'abord chez Amédée à New York. Parmi les bagages de Regnaud, Amédée remarque la valise de linge et de livres envoyée par Rosalie Papineau-Dessaulles aux exilés Papineau de Paris; il explore le contenu de cette valise et y trouve un carton rempli de vieilles lettres, dont la plupart sont des lettres de Papineau à Julie. *PEP*, I.

C'est un M. Regnaud que M. [Jean] Holmes de Québec avait engagé comme professeur de l'École normale qui devait être établie par une loi de l'ancienne Chambre d'assemblée. Son temps est fini et il retourne en France. Il a une grosse valise rouge remplie d'effets pour mon oncle Papineau. Il doit aller le voir. Comme je n'ai pas ton adresse, je ne puis la lui donner, mais on est convenu ensemble qu'il mettrait cette lettre immédiatement à la poste, où tu irais inmanquablement la prendre de sorte que, te donnant son adresse à New York, tu pourras le voir. Il logera donc chez une M^{me} Broyer¹²⁹, N° 101 Liberty Street. Aie soin d'y aller immédiatement parce qu'il n'est à N.Y. que pour deux ou trois jours seulement.

Maintenant, comme j'ai plusieurs lettres à écrire aujourd'hui pour la poste de demain lundi, je vais courir au plus pressé. Donc ton M. Meunier¹³⁰ n'est pas encore rendu à Montréal. Il est très vrai qu'il connaissait la famille, qu'il a été clerc notaire chez mon grand-père, et de plus, ce qui pour toi est le pire, un vrai panier percé et même un peu plus. Après avoir reçu ta traite, j'ai su plusieurs jours après qu'il était encore à New York, mais comme peut-être il en était parti pour venir ici, je n'ai pas voulu te renvoyer ton ordre de paiement.

¹²⁹ Élisabeth Baraud, Française, épouse de Claude Broyer, restaurateur et propriétaire du Rocher de Cancale à New York. « Pension française, 287 Broadway et 55 Reade-Street. M^{me} Broyer, dont l'établissement est situé dans le plus beau quartier de New York, possède encore des chambres garnies pour plusieurs locataires. Son restaurant, tenu à la française, permet à ses pensionnaires de prendre leurs repas à l'heure qui leur convient. On porte à dîner en ville dans les maisons bourgeoises ». *Courrier des États-Unis*, 18 mai 1840.

¹³⁰ Mathias-Dominique-Maurice Meunier-Lapierre (1811-1886), baptisé du nom de Mathias Meunier à Saint-Mathias le 24 mars 1811, fils du capitaine Antoine Meunier, laboureur, et de Marie-Angélique Brunet. Il exerce la profession de notaire à Saint-Damase en 1835. Il joint les rangs des Frères Chasseurs au cours des préparatifs de la seconde insurrection, celle de 1838, au Bas-Canada. Il administre le serment secret chez lui. Craignant le pire pour lui-même et les siens, l'après-midi du 1^{er} novembre 1838, il rédige un testament olographe, léguant tous ses biens à ses frères, et si jamais eux-mêmes succombaient pendant la rébellion, il désire que ses neveux prennent soin de son père, Antoine Meunier, et de sa servante Marguerite Ricard pour le reste de leurs jours. Ce document sera saisi par George Cathcart, le 27 novembre 1838, dans l'étude du notaire Meunier de Saint-Damase, qui le dépose à la police de Montréal en précisant de sa main que le notaire a, de ce fait, avoué sa participation à la rébellion. Entre-temps, il a quitté le Canada, se cache quelque part ou, prosaïquement, est entré chez les Frères de la Doctrine chrétienne : son minutier ne contient aucun acte entre le 29 octobre 1838 et le 23 septembre 1842. Son passage est signalé aux États-Unis par Amédée Papineau. Meunier arrive donc à Paris en 1841. À la demande de Meunier, LJP adresse une lettre à la Reine des Français au nom de l'ex-notaire, requérant des fonds pour ses études. En mai 1842, Meunier est de retour à New York. Amédée lui prête cinq dollars et ce dernier gagne le Canada où il se marie le 21 août 1843 avec Brigitte Lemaire à Sainte-Marie-de-Monnoir (Marienville). Le registre mentionne que Mathias-Dominique Meunier est « instituteur ». Mais l'aventurier abandonne l'enseignement et récupère sa profession de notaire qu'il pratique à Beloeil, Saint-Hilaire et Saint-Pie jusqu'en 1886. *PEP*, I.

Quant à M. Ernette¹³¹ à Saint-Hyacinthe, tous ceux qui l'ont vu en ont été contents, et à Montréal aussi; il a des dessins bien beaux; Rosalie et Dessaulles et Célanire Thompson qui ont pris des leçons de lui en ont été satisfaits, ainsi que plusieurs personnes à Montréal. À Québec, quelques personnes ont d'abord voulu le traiter de charlatan, mais la calomnie, qui jusqu'à présent ne s'est pas changée en médisance, n'a pas eu de suite. Voilà sur ce sujet.

Le 18 du courant, une grande partie de la famille sera réunie à Saint-Hyacinthe pour le service anniversaire de notre cher grand-père. J'espère que papa y sera. Mon oncle Toussaint, pour le sûr. Il y aura donc les quatre enfants, et le cinquième! il sera bien loin, mais ne sera pas oublié!

Quant au peu de nouvelles politiques, M. Regnaud qui est homme d'esprit et de talents, par conséquent qui sait apprécier notre position et la justice de la cause canadienne, t'en donnera plus de détails que je pourrais faire moi-même dans une simple lettre.

Toute la famille ici, à Saint-Hyacinthe, Saint-Denis, est bien. Pourtant M^{me} Toussaint Cherrier est toujours chétive depuis cet hiver dernier.

J'ai fait la commission à Coursolles déjà depuis quelque temps, je ne sais s'il s'est conformé à tes intentions et ordonnances royales (sacrilèges!), j'aurais dû dire républicaines, je répare ma faute.

La besogne commence à m'occuper depuis six mois de pratique, j'ai fait pour environ 46 louis, dont trente sont empochés ou plutôt l'ont été, car j'ai *vidé* à la mesure. J'espère aller en augmentant.

Mais il commence à faire tard et j'ai encore trois lettres à mettre aussi au net que celle-ci! Tu vois que ce sera long, car voici la plus nette de celles que je vais écrire!

Adieu, etc.

D.E. Papineau

Ne m'oublie pas auprès des Porter, s'ils sont à N.Y.



¹³¹ Victor Ernette, peintre français qui fit un bref séjour à Québec et à Montréal en 1840-1842. Antoine Plamondon le considérait comme son rival. David Karel, *Dictionnaire des artistes de langue française en Amérique du Nord*, Musée du Québec, PUL, 1992.

Madame Dessaulles
 Saint-Hyacinthe
pressée

Montréal, 13 juillet 1842

Ma chère tante,

Je viens à l'instant de recevoir une lettre de papa; il n'avait pas encore reçu votre lettre, puisque la sienne est partie le même jour que je mettais la vôtre à la poste ici. Voici ce qu'il écrit :

« Je partirai après-demain, mercredi, avec André[-Benjamin] Papineau pour Montréal. J'espère y être vendredi pour pouvoir prendre le steamboat de la rivière Chambly et me faire débarquer à Saint-Denis, où je pense que je trouverai moyen de me faire mener jusqu'à Maska. »

Maintenant, pour compléter ceci, je dois vous dire que mon oncle Toussaint et Côte Cherrier se proposent de prendre la même route et la même voie. Je pense aussi que Toussaint Cherrier suivra cet exemple pour faire le voyage qu'il m'a bien assuré qu'il ferait.

Mon oncle D. Viger m'a dit qu'il irait à Saint-Hyacinthe s'il pouvait. Quant à moi, je suivrai mon père, mais peut-être que pour débarquer on se divisera à Saint-Denis : un si grand nombre de personnes peut-être affecterait trop mon oncle Séraphin et ma tante, l'idée me vient dans ce moment et j'en parlerai aux intéressés. Papa continue :

« Enfin, à la demande d'une grande partie des principaux citoyens du comté, sans distinction de parti, de religion ou de nation, je me suis aujourd'hui (11 juillet), à une heure du matin, décidé à me présenter comme candidat pour remplacer M. Day. À l'exception de M. McGoe, qui m'a écrit lui-même, les autres se sont servis de l'entremise du D^r Leman, auquel ils ont écrit à ce sujet, qui m'a montré leurs lettres et qui est venu deux fois tout exprès, après avoir conféré avec eux, pour me presser de ne pas tirer de l'arrière comme j'ai fait à la dernière élection. Enfin il a fallu finir par lancer le vaisseau, et vogue la galère! Ils m'ont fait dire que je n'aurais aucune dépense d'élection à supporter et qu'en toute probabilité il y aurait unanimité. »

Je vous transcris sa lettre parce que je suis sûr que tous les amis et parents et patriotes de Saint-Hyacinthe seront contents et plus satisfaits de le voir entrer en Chambre que M. Guey, que quelques personnes ici voulaient jeter ou amener à l'Ottawa, après n'avoir pas pu le faire prendre au comté de Leinster. M. Girouard m'a dit qu'il pensait ne pouvoir pas aller à Saint-Hyacinthe; moi, j'espère que papa aura as-

sez d'influence sur lui pour l'y décider, surtout pour se conter bien des choses sur le pays pendant le voyage.

Malheureusement je ne puis finir ma lettre ou plutôt ce que j'avais à dire, et je clos. Un sommaire malencontreux vient requérir ma plume et mes doigts pour la mener sur une autre feuille de papier.

Ainsi, adieu. Votre neveu affectionné.

D.E. Papineau



À Lactance Papineau

J.B.L. Papineau
Étudiant en médecine
À Paris

Montréal, 1^{er} octobre 1842

Mon cher Lactance,

Pour le coup, tu ne t'y attendais plus, mais *resurrexit enim sicut dixit, quia nihil dixerat*¹³² depuis longtemps. Mais sur ce point, il est mieux de me taire puisqu'il n'y a plus d'excuse. Si je suivais pourtant certains principes que nos toriers passionnés de Montréal mettent en pratique en même temps qu'ils les avouent ouvertement, je n'écirais pas du tout. Ce principe, c'est que lorsqu'on a fait beaucoup de mal, il serait inutile de faire du bien, car ce bien ne réconcilierait personne. Donc continuons à faire du mal.

J'ai reçu une lettre d'Amédée justement la veille du départ de Dessaulles, c'est-à-dire hier. Mais comme il passe par Kingston pour se rendre à New York, en adressant celle-ci à Amédée elle se rendra à temps pour que Dessaulles puisse l'emporter. Assurément, si nous ne sommes pas au temps des miracles, nous n'en sommes pas très loin, ici, au Canada. Qui aurait jamais pu croire que sous le régime de l'Union on nous aurait donné un procureur général canadien-français [L.H. La Fontaine], un solliciteur général d'origine anglaise, mais libéral [T.C. Aylwin], offert à un M. Girouard (le rebelle de 1837 et 1838) la place d'agent ou commissaire des Terres de la couronne, avec une place au Conseil exécutif, la place de greffier de ce dernier Conseil soit à M. [Augustin-Norbert] Morin, soit à M. [Étienne] Parent. M. Girouard a refusé néanmoins péremptoirement; on pense que M. Morin aura sa place, et alors M. Parent sera décidément le greffier. On dirait vraiment que le gouverneur général [Charles Bagot] a été pris d'une terreur pa-

¹³² Il est ressuscité en effet comme il l'a dit, parce qu'il n'avait rien dit.

nique et, jusqu'à un certain point, il pouvait avoir raison : la majorité parlementaire contre son « ministère responsable » eût été formidable; s'il n'eût pas été quelque peu effrayé d'un vote de manque de confiance, il n'aurait pas sans doute donné cinq places importantes aux libéraux de l'école canadienne-française, quoique tous les titulaires ne soient pas de cette origine. Le changement est si étrange qu'il faut qu'il y ait quelque anguille sous roche; c'est un revirement qui ne peut sans doute durer, mais pour le peu qu'il dure, si les Canadiens ont le temps d'en profiter pour faire passer une bonne loi de judicature, une des jurés, une pour assurer l'indépendance des juges, une autre pour consolider et établir la liberté des élections, une pour rendre les Conseils municipaux ce qu'ils devraient être, en accord avec leur principe démocratique, une pour établir un système de conservation des hypothèques, au lieu de celle que nous avons malheureusement actuellement, qui tend bien plus à la ruine qu'à la conservation, qui s'attaque à des droits acquis en vertu de lois du pays en vigueur et qui veut même que des tiers puissent faire des actes d'aliénation valables de droits qui ne leur appartiennent et même appartiendront jamais; une loi qui sous le prétexte d'éviter des fraudes, peut donner ouverture à cent autres, en faveur des *écrocs* et des fourbes, puis jusqu'à un certain point en faveur de la classe commerciale, contre la classe agricole, qui donne un moyen de corruption entre les mains d'un gouvernement corrompteur par la création d'emplois qui, par ses lacunes et ses omissions, encore plus que par ses dispositions, est dangereusement au dernier degré puisqu'elle jette une confusion et une incertitude complète dans des lois longtemps en usage et connues du peuple par routine, par tradition, mieux que des années d'études de lois nouvelles ne pourraient faire connaître ces dernières à des juristes habiles (car, on a beau dire, la connaissance des lois civiles d'un peuple est une partie de ses habitudes, de ses usages; il peut difficilement les changer brusquement et entièrement, il ne comprend plus rien aux transactions et, ne connaissant pas les nouvelles lois, il craint de s'engager et aime mieux ne rien faire, de peur de perdre. Et c'est ainsi que par trop de zèle du progrès, je devrais plutôt dire pour une idée, ceux qui veulent l'appliquer manquent justement le but qu'ils s'étaient proposé).

Comprends-tu maintenant toute la répugnance qu'a dû avoir la population pour un système de conservation hypothécaire qui était tout le contraire du but avoué, sinon du but caché et secret? Je suis rêveur, vas-tu dire, mais voici ce que je pense : qu'aujourd'hui nous avons peut-être plus besoin de réformes prudentes et sages des lois civiles et de l'administration de la justice que de réformes politiques. Ce n'est pas peu dire, car si on laisse le civil où il en est pour s'attacher à l'état purement politique en perdant celui[-ci], il ne restera plus rien, etc.

Dessaulles te parlera plus au long des nouvelles politiques locales et des changements qui sont intervenus. Si la politique a changé, les affaires commerciales ont aussi beaucoup changé ou sont sur le point de changer beaucoup. La crise pourrait bien être alarmante, et le Canada pourrait subir les désastres commerciaux qu'on a tant repro-

chés aux États de l'Union américaine. Vraiment je vais me croire presque prophète; de bonne heure ce printemps, j'écrivais à Amédée que le commerce était en apparence plus florissant que jamais, que l'importation était considérable et qu'elle augmentait annuellement; que les améliorations publiques et privées dans Montréal étaient étonnantes, qu'il y avait une apparence de prospérité étonnante, une activité qui ne s'était vue depuis plusieurs années, que tout le monde paraissait croire à une continuité d'accroissement de richesses, etc., mais en même temps, je lui disais que cela ne pouvait durer, car tout ne se faisait que sur crédit, et que, ce crédit une fois attaqué, tout croulerait. Après tout, on a beau avoir du crédit, il faut finir par rencontrer ses dettes et faire honneur à son crédit, mais comment le faire? Avec des produits du pays, pas autrement. Depuis plusieurs années, les récoltes manquent complètement, les habitants sont tous pauvres et endettés; pour se procurer du pain, ils se sont généralement défaits d'une partie de leurs capitaux qui servaient à l'exploitation de leurs fermes; d'un côté ils s'appauvrisaient par le manque des récoltes causé par les mouches ou l'intempérie de la saison, et de l'autre ils étaient encore appauvris faute de moyens de cultiver et d'exploiter leurs fermes aussi bien que les années précédentes, et pourtant l'importation étrangère a toujours augmenté. Il a donc fallu s'endetter, créer des hypothèques, moyen indirect mais infaillible de mobiliser les biens-fonds et de les jeter dans le commerce ordinaire. Ce qui [fait] périr un pays agricole est toujours un malheur, car l'agriculture demande de la tranquillité, de la permanence. Cette mobilisation de la propriété peut quelquefois être bonne dans des temps de prospérité; dans un temps donné, on peut retirer, des emprunts appliqués en améliorations, des profits qui nous mettent en état de rembourser les emprunts avec un certain profit, et on profite du capital primitif et du capital ajouté. Mais lorsque ces emprunts ne sont faits que pour diminuer les capitaux productifs, la ruine vient bien vite. Eh bien, ce que je pensais alors se vérifie aujourd'hui. Les termes de paiements sont arrivés et les banqueroutes se déclarent, les uns sont en faillite pour 40 000 £, d'autres pour 2 500 £ ou 3 000; celui-ci pour 80 000 £; celui-là pour 60 à 70 000 £, etc. Celui-ci est ébranlé, tel autre est embarrassé, un troisième ne sait que faire. Et, probablement d'ici à quelque temps, les choses changeront beaucoup de ce qu'elles sont actuellement. À Québec, tout est mort depuis qu'il a perdu le siège du gouvernement, on parle de la généralité des marchands comme devant arrêter [leurs] paiements. Supposons qu'il y ait exagération, mais il faut qu'il y ait un malaise réel pour que la crainte et la défiance aient le caractère de généralité qui existe. Après tout, c'est peut-être un mal pour un bien : ceci mettra fin à la prospérité factice et ruineuse du commerce ici, en faveur duquel déjà les préjugés se tournaient, et une partie de l'activité et des capitaux et du crédit qu'on s'efforçait d'y employer seront peut-être mis à l'usage de l'industrie et de l'agriculture.

Maintenant, un mot des petites affaires personnelles, des souvenirs du temps passé et des faits du présent, et des espérances et des illusions pour l'avenir. Nous sommes en 1842. En l'année 1842, où devait avoir lieu cette réunion de confrères qu'à notre

dernière année de collège on voyait dans le lointain, et pourtant ce n'était que quatre années! Le jour de cette réunion nous apparaissait souriant et plein de bonheur, on s'y transportait par la pensée, et aussi par la pensée on se souvenait de ce [qui] était présent, et l'imagination allait, trottait, errante et vagabonde, formant mille et mille projets, les séparations étaient loin dans ces projets! Les troubles politiques, les incendies, les pillages, les massacres, l'échafaud, l'exil n'en faisaient pas partie pour y mettre obstacle comme ils l'ont fait à leur exécution. Cette réunion, tu sais où d'abord elle devait se faire! Si ce n'était pas là? Ce serait chez Duvert, mais depuis M. Duvert est parti de ce monde, toute sa famille a été plongée dans la douleur : comment aller se réunir chez elle? En troisième lieu, la réunion devait se faire chez M. Desaulniers, mais il est encore au collège. Impossible de se réunir dans un hôtel, les règles de discipline du diocèse s'y opposent, et chez quel particulier pouvait-on le faire? [Charles-Timothée] Dubé est à la Rivière-Ouelle où il pratique comme médecin, la distance est grande et comment abandonner des patients qui n'attendent que leur médecin pour partir décemment et d'après les règles de l'art pour l'éternité! [Aimé] Dugas est à L'Assomption où il est très retiré et étudie comme clerc notaire. [Joseph] Tessier est à Saint-Césaire, étudiant aussi pour être admis dans la sainte et noble profession; il doit venir demain à Montréal pour subir son examen, et je serai, sur sa demande, un de ses examinateurs. [André-Romuald] Cherrier, [J.C.-Alphonse?] Poitras, [Louis-Octave] LeTourneux sont ici à Montréal, tous admis et pratiquant au barreau. Le premier est en société avec M. de Bleury; les deux autres commencent à être connus, LeTourneux un peu plus parce qu'il est plus hardi, mais l'autre a fait de meilleures études légales, je pense. [François-Firmin] Hudon et [Jean] Duvert sont ici à Montréal, étudiant la même branche que toi et se disposant pour demander une licence de *médeciner*, de couper, de tailler, de saigner, etc., impunément *per orbem terrarum* et demander tous les privilèges attachés à ces droits homicides et établis pour le malheur du pauvre genre humain. [Prosper] Lévesque a reçu, ces vacances, le droit de t'absoudre de tous tes péchés de commission et d'omission, si tu en fais, s'entend; il a été ordonné prêtre à la fin d'août. [François] Tétreau, lui, n'a pas voulu marcher aussi vite, il s'est arrêté de bonne volonté au second degré des ordres sacrés; [Joël] Prince n'avance pas ou n'a pas avancé, mais il avancera prochainement. Burroughs est maintenant à Montréal, après avoir été longtemps à Québec avec son oncle : il brillera certainement au barreau. L'ami [Rouër] Roy est avocat pratiquant depuis le mois de janvier, il est dans la même étude que Letourneux, sans être en société avec lui.

Voilà une partie des jeunes gens de Montréal, mais ce sont des individus; de société canadienne il n'y en a pas ou presque pas : tout le monde se voit mais ne se rencontre pas beaucoup en société. La société dans Montréal est comme une armée en déroute : les particuliers y sont, mais l'organisation y est détruite, ce n'est plus une armée. Chacun pour soi est le principe, ici comme ailleurs, qui fait tout mouvoir. Par moments, il me prend presque des regrets d'être venu à Montréal, et pourtant je me suis décidé et

je dois y rester, mais le bruit, l'animation qu'on y voit me déplaisent beaucoup, la liberté y est moins grande qu'à la campagne et la licence y est de beaucoup supérieure, la jeunesse ici dans ce moment ne poursuit aucun but arrêté, de sorte qu'elle se passionne pour les plaisirs et ne pense pas à l'avenir, elle n'est pas travaillante, mais il lui faut de l'occupation : elle cherche à s'en donner et s'en donne quelquefois de celle qu'on appelle pour passer le temps. Il est vrai, quelle espérance peut-elle avoir de réussir, de voir un travail utile récompensé, à quelles charges, à quels emplois honorables ses membres peuvent-ils prétendre, quel honneur y a-t-il pour satisfaire son ambition ou pour l'encourager, quand tous les jours on voit le peu de charges de la colonie livrées à des favoris, exploitées par les mignons du pouvoir qui souvent n'ont d'autres titres à la protection du gouvernement que leur haine et leur mépris pour un talent et un travail canadien-français? La conséquence assez naturelle de cet état, c'est qu'il faut dire, ce que plusieurs disent en effet : pourquoi s'exténuer, s'affaiblir par les veilles et les fatigues, qu'y gagnerons-nous?

Sans doute tu aimerais peut-être à connaître les causes du changement apparent d'opinion dans le comté des Outaouais où une majorité d'origine britannique a élu papa, mais il ne faut pas se méprendre sur cette élection. C'est une élection de personne et non pas de principes. Papa, membre du Conseil municipal, est venu en contact avec toutes les personnes influentes d'origine étrangère. Les mesures que ces personnes proposaient, il les soutenait ou s'y opposait, suivant qu'elles lui paraissaient dans l'intérêt de la population ou contre ses intérêts; il les discutait froidement et souvent il convertissait ses plus chauds adversaires; même les seules mesures qui ont tourné à l'avantage du comté, il les avait proposées et, par sa logique, les a imposées à ses opposants au Conseil; le peuple en a éprouvé les bons effets, et lui a accordé sa confiance. Il a pensé que l'homme qui avait pris ses intérêts au Conseil municipal les prendrait aussi dans la représentation. Mais c'est l'homme qui a vaincu et non pas les principes; le résultat pour le moment en est le même pour nous; il faut prendre le bien où on le trouve. Cette première victoire peut amener celle plus importante des principes, dans ce comté-là. Mon père a éprouvé une vive opposition, mais que dès les premiers il a été facile de juger devoir être inutile. À une prochaine élection, ses adversaires lui ont dit depuis qu'il n'éprouverait aucune opposition.

Mais le papier est à bout. Amitiés, respects, embrassements à mon oncle, ma tante et tous les petits cousins et cousines. Je ne réserve que la place de mettre dans un petit coin le nom de ton cousin affectionné.

D.E. Papineau



L.J.A. Papineau, Esq., Advocate
 New York
 [reçue jeudi 6 octobre 1842]

Montréal, 2 octobre 1842

Mon cher Amédée,

J'ai reçu ta dernière lettre par un M. Donegana¹³³, comme tu dis, et qui en effet est attaché à l'hôtel Rasco, c'est le neveu de ce monsieur. Dessaulles est parti pour Kingston le lendemain matin. Je vais te répondre par la poste et j'espère que ma lettre se rendra encore avant lui à New York. Il partira de Kingston mardi matin et se rendra de même jeudi soir pour s'embarquer immédiatement vendredi dans le *British Queen*, qui doit, dit-on, partir vendredi prochain¹³⁴. Je lui ai donné (à Dessaulles) ta lettre à mon oncle Louis Viger et pour papa. Je doute que celui-ci exécute le projet que mon oncle a fait pour lui de Paris. Je pense que ses finances sont un peu courtes pour qu'il puisse faire ce voyage, quelque peu coûteux qu'il puisse être.

J'ai écrit à M. Girouard pour ce que tu me demandais de la liste des exilés, emprisonnés, etc. Il ne m'a pas encore répondu, et j'en augure qu'il ne veut pas la publier ni en donner copie encore actuellement; plus tard, peut-être y consentira-t-il.

Dessaulles te parlera plus au long que je ne pourrais le faire dans une lettre, de tous les changements récents que nous avons eus dans le ministère. M. Ogden est arrivé à Kingston et a pris sa place à gauche, c'est-à-dire dans l'opposition. Il paraît qu'à la première séance il a été d'une aisance parfaite, presque le sourire sur les lèvres : cela voudrait-il dire que les changements ne dureront pas et que ce n'est qu'une moquerie? La suite nous le fera connaître. En attendant, espérons, sans nous trop fier à elle. Mais il y a d'autres changements ici à Montréal et à Québec qui pourraient bien avoir des conséquences sérieuses sur la position et la condition prospère du pays. Lorsque d'assez bonne heure ce printemps je te disais que, quoique le commerce pourrait se trouver entravé, malgré sa condition apparente de prospérité, qui n'était fondée que sur le cré-

¹³³ Giuseppe/Joseph-Marie Donegana, propriétaire de l'hôtel de ce nom et aussi, un certain temps, de l'hôtel Rasco. Donegana arrive en Angleterre en juin 1837, en transit vers l'Amérique, se dit originaire de Bologne. Il épousera (Montréal, Anglican St. George, 16 juillet 1846) Mary Elizabeth McGuyre. Le contrat de mariage, du même jour, est passé devant le notaire DEP, 16 juillet 1846, minute 1713. On apprend par ce contrat que Joseph-Marie Donegana, âgé de 21 ans, est fils de Jean Donegana et de Rose Rasco ; que Mary Elizabeth McGuyre, âgée aussi de 21 ans, est fille de défunt John McGuyre et de Betsy [McGuyre], résidant à Waterford, comté de Saratoga (NY). François Rasco est fils de François Rasco et de Françoise Donegani, de la ville de Come (Italie). Marchand, confiseur et hôtelier-restaurateur, il a épousé (Montréal, 8 octobre 1827) Angélique-Zoé Perrault, fille mineure d'Augustin Perrault et de défunte Catherine Parthenay. Augustin-Norbert Morin est présent à ce mariage. Émery rédigea le testament de François Rasco : DEP, 22 juin 1844, minute 992.

¹³⁴ L.A. Dessaulles sera en Europe d'octobre 1842 à mars 1843.

dit, je ne pensais pas que la crise arriverait aussitôt! Voici donc ce crédit qui est ébranlé, plusieurs banqueroutes ont déjà eu lieu pour 80 000 £, 70 000, 40 000, 25 000 £, 30 000, etc. Et on craint que ce ne soit que le commencement d'un plus grand nombre. Cette ruine partielle du commerce ne sera peut-être pas un mal pour le pays, car il détruira peut-être un préjugé qui commençait à s'établir en faveur d'une extension forcée du commerce au détriment de l'industrie et de l'agriculture; et les capitaux et le crédit qu'on tournait ou investissait dans cette branche tourneront peut-être en partie au profit des deux dernières branches de prospérité. Mais, dit-on, si nous n'avons pas de commerce, comment se procurer les nécessités de la vie? Je réponds : Mais comment ferez-vous pour payer dix de ces nécessités sans vous endetter ou vous appauvrir? Vous ne produisez que pour en payer cinq? À quoi en définitive servira cette surabondance de commerce?

Tu m'as plusieurs fois demandé ton traité de Beaubien, etc. Je ne l'ai pas, il est à Saint-Hyacinthe, plusieurs fois je l'ai demandé à Dessaulles et lui ai recommandé de te l'envoyer, et même de te le porter, et je n'ai pas pensé de lui demander s'il l'avait mis dans son porte-manteau. Tu pourras le lui demander. Au reste, c'est un auteur qui, sur beaucoup de points, est inexact; sur d'autres, induit en erreur par le manque d'éclaircissement suffisant. Je te conseillerais plutôt de demander à Dessaulles de t'apporter de Paris un exemplaire de la petite Coutume de Paris, avec les œuvres de Pothier en deux volumes, grand octavo, caractères très fins, mais qui te ferait mieux connaître tous les principes de notre droit civil que tout autre ouvrage. D'après la Coutume de Paris, tu verrais quelles sont nos lois et tu verrais les articles de Pothier qui y sont applicables, et tu pourrais comprendre le tout parfaitement. Quant aux lois criminelles et de commerce, ce sont celles d'Angleterre, tu les connais. Il est bien vrai aussi que les Statuts provinciaux ont fait quelques légers changements et modifications aux premières ainsi qu'aux dernières, mais de très peu d'importance.

Pour les nouvelles de familles, Dessaulles te les donnera au long, tu n'auras que la peine de les lui demander.

Adieu. Ton cousin affectionné.

D.E. Papineau



L'honorable H. Heney¹³⁵
Trois-Rivières

Montréal, 25 octobre 1842

Honorable monsieur,

Ces jours derniers, M. le D^r Beaubien est venu me faire des propositions au sujet du lopin de terre vague que vous possédez en commun avec lui, d'après le partage fait par M. Girouard en juillet dernier; ce terrain est situé dans le fief Closse, plus haut que le verger Khun. Comme je suppose que vous avez un extrait raisonné du partage, il vous sera facile de voir ce dont il s'agit. M. Beaubien proposerait d'acheter votre moitié indivise au prix d'estimation et de payer le prix avec délais à finir en en payant l'intérêt.

Il vous proposerait aussi un autre marché; il est tout probable que tous les héritiers vont prochainement en venir à une transaction avec M. Gerrard¹³⁶ au sujet de leur créance contre la faillite Pothier. Ils paraissent en majorité être d'accord à demander environ au moins 6 000 livres et à n'accepter pas moins de 5 000 louis. Comme ce serait de l'argent comptant que M. Gerrard paierait, M. Beaubien vous propose d'emprunter soit le tout ou partie de la proportion qui vous reviendrait dans la somme qui sera arrêtée dans la transaction, quel que soit le *quantum*. Il hypothéquerait spécialement quelques-unes des propriétés qu'il possède à Montréal pour garantir suffisamment la somme prêtée, qui serait remboursable en trois ou quatre ans par paiements égaux, avec l'intérêt annuellement sur la somme restant entre ses mains. Il y a à ce qu'il paraît plusieurs créances privilégiées et hypothécaires au montant de 17 000 £ avant la créance des héritiers, et peut-être plus; le produit de la vente des biens de M. Pothier a formé une somme de 15 000 £, sur laquelle il faut encore défalquer les frais de justice, etc.; il ne reste donc plus que la seigneurie du district des Trois-Rivières sur laquelle tomberait la créance des héritiers, mais pour en retirer le montant il faudrait faire monter les enchères à une somme plus forte qu'aucun des héritiers n'ont paru le vouloir. Si la transaction n'a pas lieu avant la vente de cette seigneurie, M. Gerrard ne voudra peut-être pas consentir aux propositions que paraissent maintenant demander les héritiers présents. La vente doit avoir lieu le 6 ou le 8 du mois prochain.

Si vous croyez pouvoir entrer en arrangement avec M. le docteur, il désirerait connaître au plus tôt les conditions auxquelles vous voudriez le faire.

Avec la plus parfaite considération, Monsieur, votre très humble serviteur.

D.E. Papineau

¹³⁵ Hugues Heney (1789-1844), ancien député patriote et conseiller exécutif. *DPQ*.

¹³⁶ Samuel Gerrard (1767-1857), commerçant de fourrures, spéculateur immobilier, président de banques. *DBC*.



L.J.A. Papineau, advocate
 Saratoga Springs, N.Y.
 Mrs E. Nash
 Saratoga Springs, N.Y.
 [reçue mercredi 23 novembre 1842]

Montréal, 20 novembre 1842

Mon cher Amédée,

Je pense qu'il est temps de répondre à je ne sais plus combien de lettres, que depuis au moins quatre mois tu m'as adressées, toujours, et avec raison, de mauvaise humeur. Pourtant, il y a quelque temps, lorsque Dessaulles est parti pour Kingston, je lui avais dit que je t'écirais à New York et que dans cette lettre j'en incluais une pour Lactance que tu lui remettrais. Comme dans ta dernière lettre, datée de Saratoga, tu ne me parles nullement de cette lettre, je suppose que tu ne l'auras pas reçue et que j'en ai payé le port (double par-dessus le marché) pour rien.

Maintenant, avant de mettre du mien, je vais te transcrire une lettre de papa que j'ai reçue pour toi, ces jours-ci, et comme il me disait de remplir les blancs je préfère prendre plus de papier et transcrire la sienne dans la mienne. Je commence :

« Louis Dessaulles t'aura sans doute dit que j'aurais été avec lui jusqu'à New York te voir si le parlement avait été prorogé le 8 au lieu de l'être le 12 (octobre), comme il l'a été. Tu diras peut-être que j'aurais bien pu entreprendre le voyage seul. Mais c'est si désagréable pour moi de voyager seul avec ma surdité que j'ai mieux aimé m'en revenir à ma cabane, malgré toute l'envie que j'avais de profiter de l'avis de ton père et des tiens. Dessaulles t'aura mis au fait de toutes les nouvelles politiques de l'endroit, de tous les *on dit* et de toutes nos espérances; il t'aura aussi montré les lettres que j'écrivais à ton papa, et elles t'auront probablement servi de texte pour faire des commentaires à perte de vue. J'ai hâte de savoir ce que mon bon frère pensera de toutes ces nouveautés et s'il se déterminera à revenir de bonne heure au printemps. Si c'est le cas, je pourrais bien aller au-devant de lui, soit à Boston, soit à New York. Mais pour cela il faudrait que je susse à temps l'époque probable de son retour, pour m'arranger en conséquence.

« En attendant, je vais te prier de prendre des informations pour savoir si et où tu pourrais me procurer un métier à tricoter des bas et des chaussons de différentes qualités. Il y a quelques années, j'ai vu dans le rendu-compte d'une exhibition agricole, à West Chester, ce me semble, qu'il avait été exhibé quelques tels métiers qui pourraient se vendre de 10 à 12 piastres. Quel serait aussi le prix d'une filature pour laine de

quinze à vingt fuseaux? Idem pour coton? Idem d'une machine à carder la laine, d'une d^{to} pour coton? Si tu peux me donner quelques renseignements là-dessus, tu me ferais plaisir. Si ce n'était pas bien cher, je voudrais établir une petite manufacture dans l'endroit. Il ne manque pas, comme tu sais, de chutes d'eau que l'on pourrait utiliser. Écris-moi donc si les changements qu'il y a eu dans notre état politique, que je crois n'être que le prélude d'autres plus importants, si on veut que les premiers produisent quelques fruits, auront changé ta détermination, et quand tu penses à revenir nous joindre. Ton oncle bien affectionné. D.B. Papineau. »

Maintenant, avant d'aller plus loin, ta question avait sans doute rapport à cette détermination, lorsque tu me demandais si la naturalisation dans un pays étranger rendait inapte à pouvoir occuper une place dans le gouvernement de cette colonie, par une clause de l'Acte d'Union d'abord. Il n'y a pas une telle clause, excepté pour les conseillers législatifs, ensuite les auteurs du bill ne pouvaient pas conséquemment, avec les principes reconnus de la Grande-Bretagne sur le droit d'allégeance de ses sujets, insérer dans cet acte une clause semblable. En effet, si vous êtes jusqu'à la mort sujet de l'Angleterre, de quel droit peut-on vous priver de la jouissance d'une partie des droits qui sont attachés à la qualité de sujets anglais? Et incontestablement, un de ces droits est de pouvoir occuper des places d'honneur ou de profit sous le gouvernement, si vous avez les talents, etc., requis pour cela. D'ailleurs, quand bien même cela pourrait être un titre d'exclusion pour quelque temps, on ne voit rien qui puisse la faire continuer toujours, pourquoi ce sujet qui aurait renié une fois son allégeance, pour se soumettre aux lois et aux privilèges d'une nation étrangère, ne pourrait-il pas se faire naturaliser de nouveau dans son pays natal, tout comme un autre étranger peut aujourd'hui le faire sous la condition d'un certain nombre d'années de résidence. Mais en voilà assez sur cette question.

Il est malheureux que tu n'aies pas reçu ma lettre dont je te parle plus haut. Dans cette lettre, je te réfèrais à une autre dans laquelle je te parlais de l'état commercial et industriel du pays, et où je prédisais que le système de crédit était rendu à un point très alarmant dans le Canada, et qu'il finirait par bouleverser les fortunes commerciales. Je ne pensais pas alors que cet automne même la secousse se ferait sentir. Dans ma seconde lettre, je te donnais les résultats partiels de ce système, qui depuis n'ont fait qu'augmenter : les faillites et les banqueroutes ont été pendant quelque temps à l'ordre du jour; la panique est un peu cessée depuis quelque temps, mais elle reprendra, et l'opinion publique est que dans le mois de février ou mars prochain, lorsque les obligations ou billets promissaires deviendraient exigibles, le crédit commercial, déjà ébranlé, croulera entièrement. Mais après tout, ce n'est sans doute qu'un mal pour un bien, la société commerciale n'en sera devenue que plus prudente dans ses importations qui ont excédé de beaucoup les besoins du pays. La conséquence en a été déplorable pour l'industrie du pays, etc. Le bas prix a tenté et le luxe s'est accru.

Dans ce moment, il n'y a pas beaucoup de nouvelles politiques bien nouvelles; les anciennes servent encore de texte pour les espérances à venir. Ces espérances ne sont pas absolument sans fondement. La dernière session du Parlement provincial, quoique courte, n'a pas été sans quelques fruits pour nous, sans compter les changements dans l'administration du gouvernement. Ainsi, une loi qui assurera la liberté des élections, au moins en grande partie, a été sanctionnée. Par son moyen, lorsqu'il y a plusieurs candidats, le poll se tient dans chaque paroisse ou township, et les votes se donnent simultanément partout pendant deux jours; les frais de voyages, les déboursés, frais d'entretien des électeurs éloignés, la perte de temps de ceux-ci, tout cela est évité.

Une autre loi, qui a passé inaperçue mais qui est très importante, c'est celle de la qualification des magistrats ou juges de paix. Il faut avoir une qualification foncière de la valeur de 300 louis, cours actuel. Ainsi, grand nombre de parfaits étrangers, surtout dans les campagnes, et plusieurs des plus violents partisans de la clique écossaise et tory dans Montréal et Québec, vont être élagués de cette commission de la paix, et dorénavant, s'ils ne se qualifient pas, seront inhabiles à posséder cette charge qui, quoique gratuite, est importante dans beaucoup de cas.

Le rappel ou plutôt l'amendement de l'exécrable ordonnance des voitures d'hiver du Conseil Spécial, qui a été fait par une loi de cette session, est très important pour ce pays, sinon comme question politique, au moins comme question d'économie domestique, en ce qu'elle exempte une dépense annuelle au peuple du pays d'au moins deux cent mille piastres! Un simple amendement dans l'ordonnance du même Conseil, qui établissait des bureaux d'enregistrement des hypothèques, a encore sauvé au pays une dépense d'une vingtaine de mille piastres. Les seigneurs sont exempts de faire enregistrer leurs droits seigneuriaux; cet enregistrement retombait en définitive sur le public, car le seigneur disait au débiteur : Paie-moi. — Je ne puis. — Donne-moi une sûreté pour ma dette et je demande que tu me paies ou que tu me rembourses les frais de l'enregistrement, si tu veux que je t'attende et que je te donne des délais. En effet, ces droits seigneuriaux sont de droit commun dans le pays. Toutes les propriétés en sont affectées, personne ne peut l'ignorer. Voulez-vous faire des transactions avec un individu, naturellement vous lui direz : Votre propriété doit des droits seigneuriaux; lui qui veut contracter avec vous n'aura qu'à vous montrer la quittance du seigneur, sinon il est de mauvaise foi et il vous est libre de ne rien faire avec cet homme.

Il y a encore plusieurs autres lois dont je ne me rappelle pas en ce moment, mais qui sont excellentes. Enfin, et c'est beaucoup, la législation bâtarde du Conseil Spécial et par contrecoup les membres qui le composaient ont été déconsidérés, dégradés par les discussions de la dernière session, aux yeux de tous les partis du Haut-Canada (dans l'Assemblée s'entend), et heureusement que quelques-uns des chefs de notre clique tory à Montréal ont entrepris de défendre l'absurdité, la partialité de ces lois exceptionnelles et l'ignorance des plus simples notions du bon sens qu'on y rencontre à chaque page et à chaque ligne. Et ces chefs et par conséquent le parti sont tombés et

baissés dans l'opinion des membres qui composent les différentes nuances de l'esprit public dans le Haut-Canada. Cette victoire morale, que les réformistes du Bas-Canada ont remportée sur leurs adversaires, n'est pas un des nombreux résultats de la session. Après avoir montré toute l'incapacité de leurs opposants, ils peuvent tout faire en législation dans ce moment et, en n'allant pas trop précipitamment, en ne paraissant se servir du pouvoir non comme une chose à laquelle on n'est pas habitué et dont [on] est porté à abuser, mais comme si la chose nous paraissait étrange que nous ne l'eussions pas eu plus tôt, le pays peut encore avoir des jours prospères. Pendant que les Canadiens ont le pouvoir, ils doivent réformer eux-mêmes certaines parties du droit civil. Ils ne réformeront et retrancheront que ce qu'ils voudront. Pendant que, s'ils ne font rien, advienne un revirement des cartes, et leurs ennemis sous prétexte de réformer quelques abus dans ces lois, réformeront ou plutôt renverseront une partie considérable de notre droit, qu'ils ne connaissent pas ou qu'ils ne veulent pas connaître. Et ainsi, une partie de nos titres à nos propriétés seront rendus incertains; la confusion et le désordre naîtra; les fortunes seront moins sûres, les capitaux s'écouleront petit à petit du pays, l'industrie sera paralysée, la pauvreté et la misère s'accroîtront, et le *prolétisme* commencera et enfin la servitude réelle, sous des apparences de liberté et au nom de la liberté. Ce n'est pas exagérer que de donner cette importance aux lois civiles d'un pays, car ce sont elles qui affectent directement les propriétés, bien plus que les lois politiques. Celles-ci ne peuvent saper, quelque mauvaises qu'elles soient, d'une manière très sérieuse, les bases de la propriété, si les autres sont excellentes. Ces dernières, si elles sont bonnes, contrebalanceront de beaucoup le mauvais effet des lois politiques; et en définitive tant que nous serons propriétaires et possesseurs du sol, nous serons les maîtres dans le pays. Il faudra qu'à la fin on ait quelque considération pour ceux qui, propriétaires, peuvent se passer des secours d'outre-mer ainsi que du commerce de l'Angleterre, pendant que celle-ci ne peut se passer de débouchés pour les produits de son industrie manufacturière, qu'elle ne peut se passer de vivre.

Il me semble t'avoir déjà dit que je pensais, dans mon humble opinion, non pour blâmer; je n'en fais que l'observation, l'esprit public ici avait été jusqu'à un certain point faussé, en faisant consister le bonheur et la prospérité du pays trop exclusivement dans une bonne organisation politique, sans tenir compte de l'état domestique, de la vie, des mœurs de la famille, en un mot de l'état social civil. Je disais, il n'y a qu'un instant, que dans ce moment nous pouvions tout mais qu'il fallait seulement être prudents. Ainsi pour toutes les lois que nous voudrions faire passer, les réformistes auront l'appui non pas seulement de leurs homonymes du Haut-Canada, mais encore d'une bonne partie des nuances d'opinion, dites whig et tory modérés. Mais à une condition toutefois : c'est qu'il ne faudra pas toucher la question de l'Union actuellement. Le plus pressé pour nous c'est de demander et d'obtenir d'abord des forces avant d'attaquer la place. Et nous aurons, il n'en faut pas douter, dans la prochaine session, un bon système de judicature, une loi de jurés, une bonne organisation municipale, soit de la paroisse ou

du comté, une loi d'éducation en harmonie avec les idées du peuple, de manière qu'il ne craindra plus que ce soit un piège, et il la mettra à exécution, car il ne désire rien mieux que de s'instruire; nous avons déjà une bonne loi d'élection. Quand nous aurons obtenu ces points, et nous les aurons avec l'aide du Haut-Canada, que désirerons-nous de plus pour le moment? Avec ces forces, nous pourrons être un peu plus exigeants et avec succès, les forces acquises aideront celles que nous avons déjà pour en acquérir encore d'autres.

Les hommes publics dans lesquels le pays a mis sa confiance et que, pour cette raison, le gouvernement a appelés à prendre une part active dans les affaires, paraissent pénétrés de ces idées; aussi sont-ils déjà pour la plupart à l'œuvre et préparent activement, dit-on, les importantes mesures qui, à la prochaine session du parlement provincial, seront les mesures de l'administration. Les élections qui ont eu lieu dernièrement, pour redonner aux hommes publics qui avaient accepté des emplois du gouvernement, le droit de siéger en parlement, est une preuve que le peuple approuve leur conduite et leurs principes. L'élection de Wakefield dans le comté de Beauharnois, dans laquelle même une majorité d'origine étrangère ont été en sa faveur, prouve encore que beaucoup d'Anglais sont réformistes ou au moins qu'ils approuvent la politique du jour. Et quant aux Canadiens, ils devaient à ce Monsieur ce gage de reconnaissance : c'est, il n'en faut pas douter, à lui en grande partie qu'est due l'amélioration qui vient de s'opérer dans la machine gouvernementale. Il est parti pour New York où il devait s'embarquer à bord du *Great Western* en route pour Londres. Son voyage n'est pas étranger à la politique actuelle du pays. On dit qu'il sollicitera de nouveaux et grands changements encore auprès du gouvernement de la mère patrie et qu'il les obtiendra.

Mais, vas-tu dire, te voilà tout amadoué et tout te paraît couleur de rose maintenant? Mais voyons, je ne dis pas que ce soit par pure bienveillance de la part de l'Angleterre qu'elle reconnaisse ses torts bien sincèrement; au contraire je pense que ce sont ses entrailles intéressées... pour elle-même qui l'obligent à faire des concessions. Il faut contenter quand on ne peut contenir les mécontents, voilà tout le secret. L'Angleterre est aujourd'hui sur un volcan : ses ouvriers meurent de faim et, avant toute autre considération, ils veulent vivre, aussi demandent-ils avec menaces et non avec prière un morceau de pain indispensable. Et on ne sait comment le leur donner. On essaiera à diminuer les taxes, mais pour cela il faut diminuer les dépenses. Et comment le faire avec deux guerres sur les bras, des colonies mécontentes, une populace mourant de faim sur un lit ou plutôt une couche de terre humide, qui demande, en levant un peu la tête, du pain, du pain, qui, voyant que la prière ne soulage pas ses maux, se lève de désespoir et, furieuse, s'écrie en parcourant les rues des grandes villes qu'elle aime mieux mourir par le fer du soldat que par le manque de pain. Dans le premier cas, elle court le risque, mais elle a une espérance; dans le second, il n'y a qu'une certitude et cette certitude c'est la mort. Voilà pourquoi l'Angleterre, où elle peut le faire sans danger, fait des concessions; c'est à nous d'en profiter et d'essayer à rendre

ces concessions permanentes, de temporaires qu'elles sont peut-être dans les intentions de celle qui les fait.

Mais, comme dit mon père, voici des commentaires à perte de vue et, ajouteras-tu, à perte de bon sens. J'aimerais à connaître tes opinions là-dessus et me dire si tu t'accordes avec moi ou non. Au reste, j'écris *currente calamo* et je ne prendrai pas le temps de me relire pour m'apercevoir des fautes d'idées, aussi bien que d'orthographe et de style.

[] tous bien. Maintenant si je veux mettre ma lettre à la poste ce soir, il est temps que je finisse. Mes respects, s'il vous plaît, à la famille Nash et surtout à M^{lle} Nash, que j'ai plus connue que les autres, si ces personnes veulent bien les accepter toutefois. Je te remercie de l'intérêt que tu prends à mes succès, si peu qu'ils soient encore, dans ma profession. Je t'assure que dans les commencements surtout il faut de l'application, de l'exactitude pour servir le public. Je n'y parviens pas toujours, par un défaut que tu connais, mais que je tâche de corriger autant que possible. C'est dans les commencements qu'il nous faut essayer les privations et j'en ai ma part comme les autres, je ne dois pas me plaindre, c'est la commune des destinées!

Dans une autre lettre je te parlerai de plusieurs choses que j'omets dans celle-ci, parce que je suis fatigué d'écrire.

Le temps est froid, nous avons ici un peu de neige, mais qui est presque fondue à présent par le soleil de midi. Un vent d'ouest et nord-ouest très fort et très froid va probablement nous en donner encore sous peu. L'automne a été assez beau jusqu'à présent, à l'exception des derniers quinze jours : des pluies continuelles, puis depuis trois jours un revirement de vent qui nous donne un froid plus fort que ceux du milieu de décembre.

Adieu. Porte-toi bien et crois-moi pour la vie ton cousin affectionné.

D.E. Papineau



Montréal, 2 décembre 1842

Mon cher Amédée,

Cette fois-ci encore, je prends une grande feuille de papier, mais ne promets pas de la remplir parce que je commence un peu tard ce soir, et que je veux la mettre à la poste demain au matin, afin qu'elle puisse te parvenir à Saratoga. Comme je ne sais encore quoi écrire, ta lettre du 24 dernier m'ayant pris au dépourvu et me forçant néanmoins de t'écrire encore une fois, tu la prendras telle qu'elle sera, décousue encore plus que les autres.

Comme tu me le dis, tes opinions sont pour la plupart d'accord avec les miennes, et pas toutes, et tu as raison. Tu veux à tout prix, et coûte que coûte, l'américanisation, d'accord! l'anglification, avec restriction; tu voudrais voir « nos institutions, notre langue et nos lois » profondément modifiées. Moi, je dis laissons faire le temps, ne coupons, ne retranchons pas ici, puis là. Lorsqu'il s'agit de toucher à des lois qui longtemps ont formé la base d'une société, sur lesquelles reposent la possession et la propriété de tout un peuple, qui sont les suites garanties, connues de ce même peuple pour ses plus précieux droits sociaux, je ne dis pas politiques, il faut y regarder à deux fois avant de l'entreprendre. Le peuple ne se croit propriétaire que par la connaissance qu'il a des lois qui lui assurent la propriété; et il s'attachera plus fortement à ce qu'il connaîtra mieux être son bien inviolable; plus il sera attaché à ses droits, plus il sera intéressé à les conserver, par conséquent à ce que la justice et l'égalité soient parfaitement observées en tout et partout, par conséquent à l'ordre, à la tranquillité, seules conditions de l'existence des sociétés. Mais le peuple n'a pas le temps d'étudier, il pratique, et c'est celle-ci qui l'instruit et lui fait connaître ses droits et ses obligations. Si vous lui donnez des lois nouvelles qu'il n'a pas le temps d'étudier et qu'il ne connaîtra pas, qu'après des années, pendant tout ce temps il ira à tâtons, avec hésitation, et adieu l'industrie, le progrès, qui ne demandent que lumière et assurance.

Notre langue, mais c'est la moitié de nous-mêmes : comment pouvons-nous y renoncer? Nous pensons en français et s'il nous était défendu de le faire, nous ne serions plus rien, car nous ne pourrions penser en une autre langue. La chose est très vraie, l'observation le remarque chaque jour : tout homme qui parle une langue étrangère à sa langue natale, ne commence-t-il pas par faire une traduction avant d'énoncer son idée? Ce n'est qu'après une longue, bien longue habitude qu'il peut venir à penser immédiatement dans la langue qu'il veut parler; et tu voudrais que tout un peuple se condamne au silence ou plutôt à la mort? Il vaut mieux laisser faire le temps ni rien violenter, et ce qui doit infailliblement arriver arrivera en temps et lieu, mais alors nous y serons préparés, par la tradition pour ainsi dire qui peu à peu se sera changée et la transformation se sera faite sans mécontentement. Ainsi je ne veux pas une langue imposée, comme je ne veux pas une langue conservée, malgré le cours des choses.

Tu voudrais nous voir prendre pour modèle le Code louisianais; d'accord, car le code louisianais est en grande partie le Code Napoléon qui, lui-même, est presque toutes nos lois; c'est le beau droit romain qui en est la base, mais pour le reste de tes modèles en fait de lois civiles (ceux des États-Unis), elles me sembleraient en un très grand nombre de points *objectionnables*. La famille n'est pas assez respectée dans ces lois, leur sanction ne fait presque rien pour elle; et c'est sur elle qu'est le premier fondement solide de toute société civile, et pour ne citer qu'un point : dans quel état sont les registres de l'état civil, s'il en existe aucun? Aussi n'y a-t-il pas beaucoup de société civile aux États-Unis; il n'y a qu'une société politique; tous les esprits sont tournés vers celle-ci et pas assez sur celle-là. Et encore, la république républicaine; moi, je ne

m'attends pas à une forme de gouvernement, c'est de l'égalité, de la justice, de la protection que je demande à la société par le moyen de ses lois. Et je dis que toute forme de gouvernement qui me donnera cela sera un bon gouvernement; c'est-à-dire qu'il me faudra la garantie du droit avec ce droit même.

Mais en voilà assez pour un profond moraliste comme toi et un grand philosophe comme moi. D'ailleurs il commence à se faire tard et je veux te parler de quelques autres petites choses et de quelques nouvelles de famille.

M. Louis Viger est parti la semaine dernière pour se dégrader à Québec, ou plutôt à Saint-Charles, dans la seigneurie de son neveu, le jeune Turgeon. Dans ma dernière lettre, il me semble t'avoir dit que M^{lle} Marianne Lavictoire, chez M. D.B. Viger, était à la dernière extrémité : elle a cessé de souffrir mercredi dernier, à trois heures de l'après-midi; elle aurait eu 78 [ans] le 5 du présent mois de décembre¹³⁷. C'est un bien pour elle, la pauvre demoiselle, car elle souffrait physiquement beaucoup, n'avait plus sa raison depuis déjà longtemps, et c'est beaucoup de trouble et d'inquiétude de moins pour M^{me} Viger, qui était très fatiguée et souffre toujours de ses douleurs rhumatismales. M. Côme Cherrier est indisposé ces jours-ci. Sa dame a eu beaucoup de trouble auprès de ses enfants qui ont eu les fièvres, mais qui sont entièrement rétablis maintenant. Chez M. Toussaint Cherrier, tous étaient assez bien. Les temps froids et secs mais sains que nous avons eus depuis quinze jours paraissent avoir fait du bien à M^{me} Toussaint Cherrier.

Je n'ai pas d'autres nouvelles de la famille éloignée d'ici pour la raison que ne m'attendant pas à t'écrire aujourd'hui je n'en ai pas cherché.

J'ai oublié de te dire que M^{lle} Marianne serait enterrée demain au matin à 8½ heures. Comme ce sera probablement la dernière lettre que je t'écirai avant ton départ pour l'Europe, je vais te charger dès aujourd'hui de faire mes bien sincères et meilleures amitiés à ma tante et à mon oncle, ainsi qu'à Lactance et tous les autres membres de la famille solitaire et exilée! Tu diras à Lactance que je lui écrirai par M. Fabre, qui passera par les États pour s'embarquer le 1^{er} février sur un paquebot se rendant droit au Havre, et comme alors tu seras de la famille d'outre-mer tu en pourras, si tu veux, prendre ta part.

M. Girouard, qui est dans ce moment à Montréal, te charge de le rappeler aux meilleurs souvenirs de mon bon oncle ainsi que de ma tante; il leur fait dire qu'il pense souvent à eux, quoique bien éloignés; mais il espère que le jour est proche maintenant de leur retour à la terre natale. Oh *utinam*! mais je commence à griffonner, à ne plus voir clair; ainsi en finissant je te souhaite un heureux voyage, une courte traversée, et tous les bons souhaits ordinaires en pareille circonstance.

Ton cousin affectionné.

¹³⁷ Marie-Anne Sarrere-Lavictoire (1765-1842), fille de Pierre Sarrere et de Marie-Charlotte Montret; elle est inhumée à Montréal le 3 décembre 1842, décédée célibataire le 30 novembre.

D.E. Papineau

Mes saluts et respects, s'il vous plaît, à toute la famille Nash qui a tant de complaisance pour moi.



À Lactance Papineau

J.B.L. Papineau
Étudiant en médecine
Paris
[reçue le 10 mars 1843]

Montréal, 22 janvier 1843

Mon cher Lactance,

Il m'est presque venu à la pensée de dire M. le Parisien, parce que tu me parais, dans ta lettre du 6 décembre dernier, raisonner sur plusieurs points comme les Parisiens, ou comme les Français si tu l'aimes mieux. Mais je pense que Paris, c'est la France. Il serait peut-être bon de te dire qu'ici, au Canada, dans ce petit coin de terre obscur et inconnu du grand monde, tout le monde n'a pas une pensée d'admiration exclusive et optimiste des Parisiens-français, surtout de leurs opinions, de leurs idées politiques, de leurs théories sur la société, la manière de la conduire, de la régir, en un mot de la bien gouverner. J'ai le malheur sur ce point de préférer les idées anglaises et surtout la pratique anglaise, indépendamment des circonstances particulières qui peuvent nous faire condamner ces bonnes gens de Downing Street, aux idées françaises et à la pratique française. Il me semble qu'on pourrait dire de la France, ou plutôt des Français, qu'ils ont pris pour motto : « Ce que le gouvernement ne pourra pas faire, nous le ferons. » Et les Anglais, absolument l'inverse : « Ce que le particulier ou l'individu ne fera pas ou ne pourrait pas faire, le gouvernement le fera » ; mais il faut que l'individu l'ait d'abord tenté. En un mot, l'idée fixe de l'un est d'exercer les forces et l'intelligence de l'homme de la manière dont il l'entend : c'est le génie anglais ; tandis que le génie français est la centralisation en tout et partout, et jusqu'à quel point ce génie mettra-t-il obstacle à l'obtention de la liberté politique en France ? C'est une question qui mériterait, il me semble, d'attirer les méditations des politiques français.

Si je me suis un peu étendu sur ce sujet, c'était pour te dire les raisons qui m'engageaient à différer d'opinion avec toi sur plusieurs points, comme tu auras occasion de le voir par la suite de cette lettre. Pour mettre plus d'ordre dans cette lettre, et

aussi de suite, je vais être obligé d'exprimer quelques idées dont je faisais part à Amédée dans l'avant-dernière lettre que je lui ai écrite, et qu'il devait te communiquer à son arrivée à Paris.

Depuis quelques années, mais surtout depuis cinq ou six ans, tu sais comment ont été les affaires politiques, ou au moins tu en connais les résultats généraux : des querelles, des animosités, des dissensions intestines au sujet de droits politiques et constitutionnels que les gouvernants refusaient à la majorité des gouvernés; la minorité exploitant ces luttes entre le pouvoir et le peuple; celui-ci aigri et indigné contre cette minorité et le pouvoir ne faisait plus entendre que des paroles et des cris de menace et de haine même. Il était bien sûr qu'un pareil état de chose ne pouvait longtemps subsister sans quelque commotion, pas tout à fait soudaine puisqu'elle pouvait et qu'elle était en partie prévue, mais que personne n'aurait pensé devoir être ce qu'elle a été, terrible, sanglante et dévastatrice. Eh bien, il suffisait de cette crainte, de cette inquiétude répandue dans les esprits, pour faire régner une espèce de défiance universelle et de timidité qui ne pouvait manquer d'être préjudiciable et nuisible au dernier point à l'industrie, au commerce et à l'agriculture d'une manière plus ou moins directe, toutes sources de richesses et de force par conséquent qui ont besoin de confiance et d'honnêteté pour prospérer, puisqu'elles ont toutes besoin de capitaux, et que ceux-ci ont à leur tour besoin de paix et de tranquillité. La conséquence de cette appréhension de troubles et d'agitation politique a été que les capitaux, tout faibles qu'ils étaient, engagés dans des entreprises industrielles et même agricoles, n'ont pas augmenté ou même ont diminué et se sont écoulés dans d'autres pays plus paisibles, et où il n'y avait pas de crainte; à plus forte raison, ceux qui auraient eu envie de placer des capitaux étrangers dans quelques entreprises profitables dans ce pays, en ont été détournés par la crainte de perdre et profits et capitaux. Sous ce rapport, les troubles politiques ont donc eu pour conséquence l'appauvrissement du pays.

Une autre cause qui a encore beaucoup contribué à diminuer les richesses du Canada, c'est le manque de récoltes pendant plusieurs années consécutives. La classe agricole ne recueillant pas suffisamment, non seulement pour subvenir à ses dépenses de luxe et de plaisir, mais même à ses premiers besoins, il lui a fallu pour se soutenir entamer ses capitaux, et naturellement avant d'aliéner ou d'hypothéquer les biens-fonds, manière indirecte mais tout aussi infaillible que la directe de s'en défaire, le cultivateur, afin de ne pas mourir d'inanition, a consommé ses capitaux mobiliers que j'appellerai exploitatifs; de cette manière il s'est vu hors d'état de pouvoir mettre en culture ou d'exploiter de quelque manière qu'elle fût, une aussi grande quantité de ses capitaux *exploitatifs*. Ainsi, sa pénurie a été en augmentant en raison composée. Ce fait n'est pas une supposition, mais il est reconnu aujourd'hui, ici, que les instruments d'exploitation – et je comprends sous ce mot les animaux aussi bien que les machines, etc. – sont généralement beaucoup moins nombreux qu'il y a quelques années. Mais afin de faire cesser le fléau, qui est la principale cause du manque de récoltes, n'y au-

rait-il pas de moyens à adopter, par quelque mesure législative, dis-tu? C'est ici que je pourrais, autant que mon peu d'intelligence peut le comprendre, [avoir] une idée de Parisien et de Français, qui, je pense, ne serait pas bonne à mettre à exécution. D'abord, politiquement, il est toujours dangereux de permettre à un gouvernement d'intervenir dans les affaires particulières des gouvernés. Donnez-lui un pied, il en prend deux; permettez à ce gouvernement de faire une chose, il en fera deux, et toujours bien entendu dans son intérêt. Cette raison milite encore plus ici qu'ailleurs à cause des circonstances particulières de position où le Canada se trouve placé; ensuite, ici plus que partout ailleurs, dans ce moment surtout, une loi qui dirait au cultivateur : vous sèmerez ceci, vous ferez cela, vous ne ferez pas pousser tel grain, mais tel autre, soulèverait la plus violente opposition bien certainement. Dans une chose qui est à la portée des connaissances de tous, que la loi se trompe, même avec la meilleure intention du monde, et le peuple la méprisera, n'aura plus de respect pour elle, et ce mépris ne se bornera pas seulement à cette loi mais s'étendra à beaucoup d'autres peut-être bonnes, mais entre lesquelles le peuple ne pourra faire la distinction. C'est pour avoir méconnu ce principe du respect dû aux préjugés de la masse des gouvernés, que le Conseil Spécial est justement odieux et que sa législation est vouée au plus dédaigneux mépris même parmi le peuple, qui, sans cela, n'aurait certainement pas crié contre des actes tout aussi tyranniques et plus odieux peut-être, mais d'un ordre plus relevé qui *législataient* sur des objets dont la connaissance était moins répandue et à la portée du grand nombre, que la manière d'atteler son cheval à sa voiture, que l'établissement de chemins de péage dans certains endroits, et plusieurs autres choses semblables. Et aujourd'hui que le « ministère responsable » a besoin d'être soutenu de la confiance et de l'approbation du peuple, pour faire accepter au gouvernement les grandes mesures de réforme qui se préparent pour la prochaine session, il serait très impolitique de risquer ainsi de perdre cet appui.

Maintenant, quelques mots de la détresse commerciale dans ce pays, car elle aussi influe sur la misère qui pèse sur le peuple du Canada, il n'y a que quelques années encore, si aisé et si heureux. D'après les retours officiels de chaque année, les importations excédaient de quelques centaines de mille louis les chiffres des exportations, et il était évident, pour qui voulait voir, que ce système de crédit ne pourrait toujours durer; ce qui encourageait les importateurs étaient les bas prix auxquels, à cause des difficultés manufacturières, auxquels ils pouvaient se procurer les articles d'importation, leurs commandes ont été, pendant plusieurs années, plus fortes que les demandes qu'ils recevaient des marchands détailliers du Canada. Peu à peu, le marché s'est encombré ici, puisque les ventes ne s'élevaient pas au chiffre des achats; les obligations contractées avec les marchands anglais n'ont pu être remplies; pendant quelque temps, ceux-ci ont patienté, croyant que les troubles politiques seuls étaient la cause de cette inexactitude à remplir les engagements contractés envers eux par les marchands du Canada. Mais enfin les troubles ont cessé, la tranquillité s'est rétablie et les paiements ne se

sont pas faits plus qu'avant. Les créanciers sont devenus plus exigeants; les débiteurs ont été obligés de faire des sacrifices, les prix des articles d'importation sont tombés, le peuple a été tenté par le bas prix et le luxe a augmenté dans les campagnes. C'est un fait attesté par tous les marchands de campagne sans exception. Ainsi, ruine par la non-production, ruine par la dépense, pour me servir d'une expression vulgaire mais très vraie, la chandelle allumée par les deux bouts ne peut manquer d'être bientôt fondue, si elle ne l'est déjà.

Mais les sacrifices faits par les marchands d'ici ont eu pour conséquence qu'ils n'ont pu rencontrer tous leurs engagements, en ayant trop fait pour rencontrer leurs premiers ou plus anciens engagements. Dans cet état de chose, sont venues les mesures financières de Sir Robert Peel, qui sans aucun doute a fait essuyer des pertes même considérables aux négociants engagés dans le commerce d'exportation, mais qui n'auraient pas suffi, je pense, pour bouleverser de fond en comble la presque totalité des fortunes commerciales de ce pays, si déjà leurs propriétaires n'avaient eu de grands embarras sur les bras, causés par leur imprudence et leur imprévoyance. Les banqueroutes – je m'exprime mal, ici le mot représente l'état qu'en France vous appelez faillite et non pas ce que vous entendez par le mot de banqueroute.

Maintenant je continue et je dis donc que les banqueroutes se sont successivement déclarées les unes après les autres avec rapidité, au point qu'en moins de trois mois, quelques personnes m'ont assuré en avoir fait le calcul, que je crois au-dessous de la réalité s'il y a différence. Le chiffre de ces faillites s'est élevé à 750 000 £, et depuis plusieurs autres sont encore venues grossir le nombre; ainsi, pour la ville de Montréal seule, on peut estimer que ces faillites se sont élevées à 800 000 £. Et cette dégringolade commerciale – excuse le mot – n'est pas encore terminée. Viennent les arrivages du printemps, dans le temps où un certain nombre encore de commerçants seront obligés de rencontrer leurs engagements de l'automne, et encore un certain chiffre sera additionné aux deux autres. Par l'effet de ces banqueroutes, toutes les affaires se trouvent donc paralysées, et cette stagnation commerciale a un effet encore pernicieux et funeste à la classe agricole, de sorte que tout le monde crie misère, les temps sont durs, *hard times*! Aucun des banqueroutiers ne veulent acheter les produits, de même grains ou animaux des cultivateurs, soit pour les exporter ou les faire consommer dans le pays. Aussi, tous les produits se donnent-ils à vil prix, les grains ont diminué de valeur de beaucoup plus que moitié, les animaux, le lard; le bœuf, etc., la même chose. Pour exemple, ces années dernières, l'avoine se vendait depuis trente-six sols jusqu'à deux chelins et cinquante sols; cette année, on peut avoir partout à la campagne de semblable avoine pour depuis 18 sols jusqu'à un chelin; et même dans certaines localités, on peut en avoir pour 15 sols, le minot bien entendu. Tout le reste a subi une dépréciation semblable.

Juge à présent de la difficulté que les créanciers peuvent avoir de se faire rembourser des sommes qui leur sont légitimement dues, à plus forte raison des sommes qu'on

peut leur contester. Mais n'y aurait-il pas moyen d'élever des animaux par le moyen de prairies artificielles, et en confiant à la terre des grains propres à les engraisser pour le marché des États-Unis? C'est à peu près ta question, je suppose, ou au moins c'est ton idée? D'abord le marché des États-Unis se trouve lui-même surchargé des produits agricoles de ces États, au point que dans l'ouest depuis quelques années au moins, si les données des personnes qui y ont passé ne sont pas exagérées, le bled s'est donné à 40 et 50 sols, le lard et le bœuf pour 1 et 2 sols la livre. Pour donner raison de cette dépréciation chez nos voisins, il faudrait sans doute avoir étudié quelque temps les affaires sur les lieux, mais je pense qu'en grande partie on peut l'attribuer à la crise financière qui travaille et tourmente l'Union américaine depuis 1836.

Mais pour nous, ce qu'il est important de constater, c'est le fait de l'encombrement des marchés américains. C'est une des plaintes des agriculteurs du Canada de voir que les produits américains entrent dans le pays par grandes quantités, sans être presque soumis à aucun droit d'entrée; ce qui occasionne une compétition ruineuse pour le cultivateur canadien qui, lui, est obligé de payer de forts droits toutes les fois qu'il veut exporter ses produits aux États-Unis. Il a à lutter encore contre un autre désavantage, qui ne peut être évité puisque c'est la nature même qui l'occasionne; je veux dire la longueur et la rigueur de nos sept mois d'hiver canadien : pour pouvoir élever des animaux pour alimenter quelque marché étranger, il faut nécessairement de bien plus grandes dépenses ici que dans des climats plus favorisés de la nature. C'est une cause de pauvreté relative avec d'autres pays, toujours subsistante et à laquelle peut-être il n'a pas été assez fait attention par tous ceux qui ont blâmé ou qui blâment encore le système agricole du pays : ils n'ont vu ou n'ont voulu voir que l'effet sans regarder à la cause. Ce n'est pas que je veuille dire qu'il ne demanderait pas des améliorations; au contraire, mais c'est pour remarquer le pour et le contre. Enfin il n'est pas nécessaire d'ajouter que les pillages, les dévastations, les incendies qui ont ravagé et brûlé plusieurs campagnes, dans le district de Montréal surtout, ont aussi contribué à diminuer les ressources du cultivateur canadien et en général du peuple dans ce pays.

Après avoir vu et essayé de te donner une idée de la situation de la fortune et de la gêne pécuniaire du pays, il ne sera peut-être pas mauvais d'essayer, si ce n'est pas trop oser, de te dire quels sont les motifs d'espérance de rétablissement de cette fortune délabrée. Le manque de récoltes, surtout du bled, pendant quelques années, a nécessairement, quoique pas autant qu'il aurait dû, amené un changement dans la culture. Afin de se procurer quelque nourriture, il a bien fallu se jeter aux autres grains. Par conséquent observer de quelle manière, semés et cultivés, ils étaient le plus profitable. C'est ce qui a été fait. Le peuple qui ne peut lire, observe. Pour tout le monde il y a une certaine somme de connaissances adaptées aux circonstances dans lesquelles on se trouve placé, aux uns plus, aux autres moins, qu'il nous faut absolument connaître et que nous apprenons par l'éducation écrite ou par l'éducation qui naît de l'observation. Or le peuple qui ne peut avoir la première, a la seconde plus peut-être que nous pou-

vons le penser. Aussi il y a changement dans sa manière de cultiver. Non seulement en ne cultivant plus un grain qui ne lui produit que des dépenses, mais même dans la culture de ceux qu'il sème encore aujourd'hui et qu'il semait auparavant. La nécessité l'a aussi forcé de changer sa manière dispendieuse de se nourrir, pour en prendre une plus économique. Et lorsque les causes de disette auront cessé, il pourra facilement conserver ses habitudes d'économie et rétablir ses finances aux abois assez promptement. Mais comme je le disais tout à l'heure, il est malheureux qu'en même temps que d'un côté le peuple prenait des habitudes d'économie, de l'autre il s'habituaît au luxe causé par une surabondance dans le marché des objets de luxe.

Les habitudes de tempérance se répandent aussi de plus en plus, non que les sociétés seules en soient la cause, mais le manque d'argent ou, pour parler le langage élevé des économistes, le manque de production y contribue aussi pour sa bonne part. D'une manière ou d'une autre le bien s'accomplit et nous devons nous en réjouir. Quant à l'industrie canadienne, les déplorables et tragiques événements de 1837 et 1838, le manque d'emploi pour les bras d'une multitude de Canadiens, n'auront peut-être pas été sans bons résultats pour elle. Tous ceux qui ont été forcés de s'exiler dans les États voisins, soit par la nécessité, soit par la crainte, bien ou mal fondée, des persécutions et de la prison, et bon nombre de jeunes gens qui ne trouvaient aucun emploi dans le pays, même avant ces troubles, ont trouvé un refuge dans les États-Unis et ne sont pas restés à rien faire, ils ont observé l'économie des Américains, leur manière de vivre, leurs habitudes d'ordre; ils ont par conséquent pris de nouvelles idées qu'ils ont pu comparer avec celles qu'ils avaient déjà, et bon nombre reviennent maintenant pour essayer de pratiquer ce qu'ils ont appris, ou bien ils donnent ces idées à leurs amis du Canada, qui sont plus portés à les mettre à exécution quand elles viennent de personnes en qui ils reposent plus de confiance que quand elles leur sont suggérées par des étrangers. Cet esprit d'innovation, ou au moins de désir d'innovation, se remarque plus au sud du Saint-Laurent qu'au nord de ce fleuve; et la raison en est évidente : c'est qu'un plus grand nombre de cultivateurs, à cause de leur proximité, ont été observer chez leurs voisins presque immédiats. L'éducation politique pour la même raison a fait des progrès pendant ces dernières années. À présent on peut dire qu'au moins quelques Canadiens de la classe moyenne possèdent quelques idées, quoique très imparfaites encore, de ce que les Anglais appellent « self government », dont je ne connais pas une bonne et brève traduction aux Français, peut-être parce qu'ils n'en ont pas, peut-être parce que je ne la connais pas.

Les mesures financières de Sir Robert Peel ayant rapport au commerce des bois ont sans doute fait un mal actuel au pays, qui a été pris au dépourvu, mais en définitive ce sera certainement un bien pour nous. Une multitude de bras étaient, pour soutenir ce commerce, détournés de l'agriculture, qui, d'ici à longues années encore, sera la seule source considérable et réelle de richesses pour ce pays, malgré les désavantages auxquels elle peut être sujette, soit temporairement, soit permanemment, comme la lon-

gueur de l'hiver, etc. Ensuite la manière dont ce commerce s'est fait était vicieuse : en peu d'années le bois d'exploitation se trouvait ruiné dans telle ou telle localité, le pauvre pionnier qui venait s'établir sur ces terres dévastées se trouvait privé d'une source de revenu qui aurait pu l'aider à défricher sa terre, puisqu'il ne pouvait vendre ce bois d'exploitation qui avait été ruiné avant lui. Ajoutez à ce manque de gain un surcroît de dépense de défrichement à cause des ravages faits par les *exploiteurs*, ses devanciers, sur les terres qu'il possède : difficultés affirmées par tous ceux qui ont eu occasion de défricher où il y avait eu exploitation de bois. Et je pense que pour toutes ces raisons tu ne seras pas éloigné de dire, comme moi, qu'en définitive cette mesure de M. Peel sera plus profitable au pays qu'elle ne peut lui être actuellement préjudiciable.

Et même pour la classe commerciale, la rude leçon qu'elle vient d'éprouver comme conséquence de son imprévoyance la rendra sans doute plus prudente, elle ne s'aventurera pas dans des entreprises au-delà de ses forces, ses affaires seront plus sûres, le crédit ne sera peut-être pas aussi en vogue, aussi bon, mais les fonds en tiendront lieu ou plutôt il n'y aura plus besoin de crédit. J'entends ici par crédit non pas la confiance, qui sera toujours nécessaire, mais j'entends avances de la part des créanciers, et dettes de la part des débiteurs. Au moins, c'est ce que pensent plusieurs commerçants de réputation ici; que pendant plusieurs années au moins la leçon sera présente aux yeux du monde commercial, les transactions et les affaires reprendront leur cours naturel et ne seront pas exposées à des revirements et à des échecs aussi désastreux que ceux qu'elles ont eu à supporter ces années dernières.

Ainsi, tout n'est donc pas désespéré pour l'avenir [de] ce pauvre Canada pour lequel encore des jours prospères et heureux sont sans doute réservés dans les décrets de la Providence. Du côté purement politique aussi, jusqu'à présent l'aurore est pur et serein. Les changements politiques que nous avons eus depuis quelque temps, surtout depuis le mois de septembre 1842, sur lesquels [Dessaulles] a dû vous donner de longs et d'intéressants détails, et beaucoup plus complets que je n'aurais pu faire dans une lettre, quoi que tu en dises, puisqu'il y a assisté pendant quelque temps et qu'il les a en partie vus de ses propres yeux pendant son séjour à Kingston, sont sans doute importants et inespérés; ils tiennent presque du prodige. Mais il serait absurde de s'en contenter, s'ils ne devaient avoir aucun résultat ultérieur, et s'ils ne devaient amener aucun changement dans la marche des affaires et leur administration. Mieux aurait sans doute valu ne rien accepter; mais dans la situation où en sont les choses, il est impossible qu'il n'y ait pas amélioration dans les lois et les droits politiques pratiques du peuple : jamais de longtemps il ne se présentera plus belle occasion.

Le parti réformiste dans ce moment est presque tout-puissant; on peut même dire qu'il n'en existe pas d'autre considérable, au moins dans la partie qui était le Bas-Canada. Et la crise commerciale qui a surtout et presque exclusivement frappé ostensiblement du moins, et d'une manière directe, le parti rétrograde, ou stationnaire politi-

quement, ou tory, est très heureusement venue coïncider avec l'avènement des rebelles au pouvoir. Aujourd'hui, dans Montréal qui a toujours été, comme tu sais, le nid du torysme canadien, ce parti ne compte plus rien presque : son grand cheval de bataille, c'était la possession exclusive de la richesse, des lumières, de l'esprit d'entreprise et du haut commerce qu'il s'attribuait complaisamment; aujourd'hui, son esprit d'entreprise et ses lumières l'ont ruiné, ses richesses apparentes, tout le monde sait qu'elles appartiennent à ses créanciers : que lui reste-t-il donc? Aussi son influence est-elle de beaucoup diminuée sur la masse de ceux qu'ils avaient réussi à aveugler et à amener, en soulevant les distinctions et les différences de race et d'origine. Une preuve que la grande majorité du peuple, quoi qu'en dise une presse effrontée et menteuse, c'est que dans aucune partie de la province, pas même dans le Haut-Canada, où le Family Compact est encore assez puissant, il n'y a eu une seule assemblée publique pour contrebalancer au dehors l'effet qu'ont dû produire et que produiront les manifestations journalières et publiques qui se font de tout bord et de tous côtés en faveur de l'administration du jour. Si les chefs d'autrefois du parti voyaient quelque chance de succès, assurément ils ne laisseraient pas ainsi sans contre-répliques de semblables approbations données par le peuple. Le parti réformiste a donc beau jeu; mais la victoire ne lui est pas encore assurée, il a des ménagements à prendre, comme je le disais à Amédée dans la lettre que je lui écrivais. Il doit se conduire pas tout à fait en triomphateur orgueilleux de ses succès, car il faut toujours, et plus dans les circonstances où se trouve le parti, user de la victoire avec modération. D'ailleurs tous les rouages du gouvernement administratif sont si rouillés qu'il faut quelque temps pour les éclaircir; puis il ne faut pas oublier que les hommes qui ont entrepris de mener la machine à bien, sont encore nouveaux. Jusqu'à présent, ils ont blâmé, repris, censuré, et avec droit et justice. La chose n'était pas très difficile : comme tu sais, il y avait si ample matière. Mais à présent qu'il faut soi-même agir, c'est autre chose.

Néanmoins, de grandes espérances sont fondées sur la prochaine session, et je sais d'une manière positive que de hautes mesures et de la dernière importance se préparent et s'élaborent dans le Conseil exécutif pour être présentées à l'Assemblée à sa prochaine session. Déjà nous avons eu, dans la courte session du mois de septembre dernier, quelques mesures assez importantes, parmi lesquelles une bonne loi d'élection. Mais pour cela, je te réfère à Amédée qui te donnera là-dessus quelques détails que je lui ai écrits et que je suis trop paresseux maintenant pour répéter. Puis je n'ai pas présents actuellement à la mémoire les travaux de cette session. Mais pour la prochaine, je pense que nous aurons une bonne loi municipale, sans doute une loi de jurés, assurément une bonne organisation du système judiciaire qui est aujourd'hui dans un délabrement affreux; une meilleure répartition des districts électoraux; si la chose est possible toutefois, sans compromettre les succès des autres mesures auprès des Haut-Canadiens; sans doute aussi une loi qui fixera enfin le mode de commutation des droits seigneuriaux, puisque la commission qui a été nommée pour faire une enquête sur ce

sujet a à peu près clos son rapport. Sur ce sujet pourtant, je pense que le changement ne tournera pas en définitive au bien de la masse du peuple. Mais il faut respecter les préjugés populaires jusqu'à un certain point, et la majorité des législateurs voudraient-ils être ou fussent-ils opposés au changement, qu'ils iraient contre les désirs et les vœux formellement exprimés de leurs commettants. Aussi, une bonne loi d'éducation permanente nous sera donnée. Aujourd'hui, toutes ces mesures bonnes devraient être permanentes, malgré l'inconvénient dans d'autres circonstances qu'il peut y avoir à faire de ces lois permanentes, parce qu'une administration hostile peut venir dans le temps où il faudrait renouveler ces lois, et peut-être qu'il serait impossible de le faire. Tandis qu'il est à espérer qu'une fois ces lois bonnes faites permanentes, ne pourraient être rappelées, vu que l'Assemblée sera toujours constituée d'une manière assez libérale pour pouvoir empêcher un tel rappel.

Si toutes les lois que je mentionne ci-dessus sont sanctionnées ou seulement la plus grande partie, tu peux penser que n'y eût-il que cela pour résultat de la session, ce serait une des plus importantes que nous aurions encore vue depuis longues années. Sur-tout il faudrait tenir à une bonne loi municipale et à une bonne loi d'éducation. Avec celle-ci, les autres pourraient à la fin être arrachées au pouvoir. L'une sans l'autre ne vaudrait pas la moitié ni le demi-quart de ce qu'elles peuvent et pourront faire de bien toutes deux ensemble. Il est bien bon, bien beau, bien agréable sans doute de savoir lire, écrire, compter, d'étudier de belles théories dans des livres bien savants, de profonde métaphysique, écrits avec un style véhément, passionné, entraînant, doux, coulant, harmonieux, mais à quoi cela est-il utile au peuple s'il ne peut pratiquer ce qu'il apprendra, qu'à lui donner des désirs qu'il ne pourra satisfaire, ou peut-être à lui faire soupirer après des chimères, dont il souhaitera la mise à exécution avec d'autant plus d'ardeur qu'il les prendra plus aisément pour des réalités! C'est donc en lui donnant l'exercice des droits, dont il pourra étudier les théories par l'instruction qui lui aura été donnée, que vous lui donnerez une éducation réelle et solide. L'éducation chez un peuple, il me semble, ne consiste pas à savoir lire, compter, etc., mais consiste dans la connaissance et par suite l'amour des droits du citoyen. Mais cette connaissance ne se lit pas, elle se pratique : c'est le seul moyen de la donner au peuple. Une élection municipale, quelques raisons qui parleront à sa bourse et à son bien-être matériel, lui en diront plus long que des volumes, et il comprendra immédiatement, du moment qu'il aura compris par la pratique les avantages du « self government ». Il sera en tout temps prêt à défendre des droits précieux pour lui. Quand vous lui expliquerez que ses droits sont violés, il vous entendra et dira oui, et vous serez forts et les violateurs vous craindront, et s'ils passent outre, ils se repentiront, car ils seront punis, parce que la vengeance du peuple, un peu plus tôt ou un peu plus tard, sera infaillible.

Voilà quelles sont mes idées sur l'éducation du peuple : qu'il sache lire ou non, peu importe pourvu qu'il connaisse, voilà le principal.

En outre, si vous voulez ne lui donner que cette éducation de lecture, etc., comme il n'en connaît pas l'importance, il ne fera pas d'efforts pour se la procurer, vous serez obligé de payer pendant quelques années pour lui donner le goût de l'instruction; et comment le faire avec un trésor provincial presque en banqueroute, dont, il est à craindre, les dépenses excèdent les revenus à cause des intérêts énormes d'une dette extravagante, contractée principalement pour des améliorations faites dans la partie supérieure de la province, sous une administration et une Assemblée dévouée au Family Compact, améliorations calculées et entreprises de manière à favoriser exclusivement des intérêts privés de ce parti, dont même quelques individus ont grossièrement détourné à leur profit des sommes qui leur étaient confiées pour le bien public.

Il sera donc très difficile d'appliquer des sommes un peu considérables, d'ici à quelques années, à l'encouragement de l'éducation.

Tu diras peut-être qu'il faudrait, afin de ne pas être obligé de payer pour autrui, il faudrait rappeler l'Union. La proposition de cette mesure [est] très inopportune dans ce moment, pour ne pas dire impolitique. Lorsque le peuple aura une organisation politique, lorsque des droits lui auront été accordés par de bonnes lois, qu'il aura pris des forces, qu'il sera en mesure de faire de l'agitation légale, ce sera alors le temps, mais aujourd'hui, de majorité les Canadiens deviendraient minorité. Avec une semblable proposition, tout le Haut-Canada serait contre, et pour toutes les autres mesures il serait toujours dans vos jambes, vous n'auriez rien du tout.

Mais en voilà assez sur ce sujet, il me semble. Et, pour le coup, tu ne pourras m'accuser de brièveté, mais bien peut-être du défaut contraire. Si j'avais pris un peu plus de temps, j'aurais peut-être dit plus et mieux en moins de mots, mais je suis assez pressé, voulant profiter de la bonne occasion de M. Fabre qui partira après-demain le 24 pour New York d'où il s'embarquera sur un paquebot faisant voile en droite ligne de cette dernière ville au Havre, et ne pouvant consacrer la journée de demain qu'à quelques affaires urgentes de ma profession. Ainsi, tout ce que tu as lu jusqu'à présent a été écrit *currente calamo*. Pour cette raison, je fais toutes réserves que de droit quant aux idées, à l'orthographe, au style et autres choses auxquelles tu suppléeras comme tu pourras bien l'entendre. D'ailleurs ma lettre pourra peut-être fournir de [pré]texte pour que vous en demandiez quelques commentaires à M. Fabre.

Maintenant, je reviens à certaines parties de ta lettre, M. le Parisien, qui nous fait un crime de la vie domestique si douce et si molle au Canada. Mais je vois là tout simplement de la jalousie! Après tout, que cherchons-nous tous ici-bas []. D'une manière douce et tranquille au milieu de sa famille, de ses parents, de ses amis, je ne vois pas que nous devions encourir les reproches et le blâme de ceux qui auront préféré un bonheur plus bruyant, plus tumultueux, un bonheur ambitieux. Sans doute que tout homme se doit à sa patrie à ses concitoyens; et il est bien criminel celui qui ne les aide pas d'une manière ou d'une autre, suivant les talents et les forces que la Providence lui a départis. Mais est-ce qu'on ne peut remplir ses devoirs de citoyens qu'en négligeant

la culture de cette vie domestique et de famille, qui déjà s'altère beaucoup au Canada? Au reste, je crois que tu m'as mal compris lorsque tu penses que je suis chagrin de mon séjour à Montréal; au contraire, j'en suis content, quoique je ne m'y plaise pas et que je ne l'aime pas le moins du monde. Mais il me faut vivre, et c'est la première raison qui m'engage à persister. La folie, comme tu le dis, serait grande d'aller à la campagne où il n'y a rien à faire. Mais quant à apprendre, je trouve réellement ton raisonnement spécieux. Oui, sans doute, au milieu des affaires, du tumulte, d'un monde continuellement changeant et en mouvement, on apprend plus, beaucoup de choses, mais les apprend-on bien et à fond? Je ne pense pas. Si vous n'avez des loisirs et même beaucoup, il est impossible de méditer et d'approfondir; on acquiert une multitude de connaissances, mais qui ne sont que superficielles et légères; quant aux choses sérieuses que vous voulez apprendre de la même manière, vous n'y entendez goutte parce que vous ne pouvez les comprendre que par la réflexion, que vous n'avez pas le temps de faire. Je pense qu'on pourrait citer beaucoup de grands hommes qui ne l'ont été que parce qu'ils n'étaient pas troublés par l'agitation de la multitude, et cela dans toutes les sciences, les arts, la philosophie, dans la science politique, du gouvernement, de l'économie politique, enfin en tout et partout.

J'aurais bien encore quelques observations à faire sur quelques parties de ta lettre. Je suis fatigué d'écrire, il commence à se faire tard et je désire, ce que j'aurais dû commencer par faire, te donner quelques détails de la famille.

Je suis revenu, ces jours-ci, d'une petite promenade que je me suis permise jusqu'à Saint-Hyacinthe, où je me suis rendu tant bien que mal après néanmoins m'être baigné dans l'eau froide jusque près de la ceinture à cause du dégel considérable que nous avons eu et qui avait rempli d'eau tous les chemins d'hiver, et tu sais que quelquefois ici les chemins passent sur des fossés. C'est donc dans un de ces fossés que j'ai fait la *plonjade*. En arrivant à Saint-Hyacinthe, j'ai trouvé tout le monde en santé comme à l'ordinaire, c'est-à-dire ma bonne tante Dessaulles assez bien, pensant souvent comme toujours aux absents et aux plus éloignés, attendant avec de l'impatience []. Rosalie était aussi très bien portante, grandissant chaque jour en science, en sagesse, en harmonies, en un mot en tout, ce qui est bien, s'entend. Mon oncle Augustin ainsi que ma tante toujours languissants sans être arrêtés, un jour bien, un jour mal. Madame Morison, toujours faible et chétive, ses enfants lui donnant beaucoup de trouble et de fatigues. M. Thompson et sa famille, bien portants. Tous ces Messieurs du collège, extrêmement bien, n'ayant pas reçu encore nouvelle de l'arrivée de M. Raymond à Paris, ni même au Havre. Tétreau et Lévesque, en particulier, m'ont tous deux prié de te faire leurs meilleures amitiés et de t'assurer de leur attachement cordial et sincère. Enfin, tous ceux que tu peux connaître à Saint-Hyacinthe étaient tous en bonne santé, à l'exception de mon oncle et ma tante Augustin et Madame Morison.

Pour revenir à Montréal, je suis passé par Saint-Denis où tous nos vieux parents sont plus ou moins indisposés : ils ont beaucoup vieilli cette année; ma tante Cavalier

est au lit depuis plus d'un an, elle affaiblit toujours, n'a plus aucune mémoire, ne reconnaît plus que difficilement, souvent même pas du tout, confond les noms de ses connaiss[anc]es et parents les uns pour les autres. Mon oncle Séraphin a été sérieusement malade cet automne; il [est] mieux maintenant, mais toujours sous l'influence de la maladie qu'il a eue, ou plutôt de plusieurs maladies, car je pense que l'âge y est pour beaucoup. Ma tante Séraphin est aussi bien cassée. M^{lle} Marianne était au lit, prise d'une éruption qui la faisait beaucoup souffrir. Chez M. Pierre Bruneau étaient assez bien, excepté Madame Bruneau qui, depuis longtemps, est au lit, menacée, à ce qu'il paraît, d'hydropisie. Madame Bruneau et M. Bruneau le prêtre étaient alors assez bien.

Ici, à Montréal, M^{me} Toussaint Cherrier est toujours malade, souvent arrêtée, tout à fait obligée même de prendre le lit; sa famille, du reste, assez bien portante. Chez M. Côme Cherrier, toujours comme à l'ordinaire, travaillant presque continuellement sous l'influence de ses migraines, souvent de ses vomissements, ce qui lui rend encore l'étude plus fatigante. Dans ce moment, M. Louis Viger est à Québec pour les affaires de la seigneurie de son neveu, le jeune Turgeon. M. et M^{me} Denis Viger sont toujours à l'ordinaire, mon oncle toujours vigoureux et bien portant, mais ma tante malade, sujette aux maux d'estomac, de tête, etc. Chez les demoiselles Truteau, toutes bien portantes et contentes de rester dans le saint état de virginité, quoique ce soit une virginité un peu ancienne.

À la Petite-Nation, tout le monde était bien; à Buckingham aussi. Quelques jours avant les dernières nouvelles que j'en ai reçu, il s'était démis un genou dans ses courses à travers les bois, pour porter les secours de la sainte et noble profession [à] de pauvres et malheureux patients. Roy, Coursolles, Letourneux, Poitras, Jules Lamothe sont tous des avocats depuis quelque [temps], comme tu [as] pu l'apprendre, et font quelque chose : l'avenir paraît leur sourire, ainsi qu'à Pierre Lamothe comme notaire, Hudon comme docteur, reçu tout dernièrement, Cherrier comme avocat admis l'été dernier et en société avec de Bleury. Trefflé Cherrier comme employé à l'Assurance mutuelle; Doucet, que je ne connais pas personnellement, est établi à Saint-Hyacinthe, et Des-saulles a dû t'en parler, au moins je pense que c'est celui dont tu veux parler : il est là comme greffier de la Cour de district, une des anomalies de notre système judiciaire. M. Girouard est dans ce moment à Saint-Benoît, souffrant d'une maladie de foie; il lui est impossible de se tenir autrement que debout, sans pouvoir beaucoup travailler. M. Dumouchel n'est pas bien, au contraire; lui qui a toujours montré beaucoup de courage et de résignation lors des affreuses tragédies de 1837 et 1838, est actuellement découragé et abattu, les pertes qu'il a faites et qu'il se voit à présent hors d'état de réparer, même avec du travail et de l'industrie, l'attristent et le minent sourdement. Tous ses fils sont assez bien et essaient de lui redonner du courage et des espérances.

Mon oncle Toussaint, que j'ai vu ces jours-ci, est toujours content de sa cure, il paraît s'y plaire assez mais pas trop.

Mais il est temps de garder une place pour te prier de présenter mes respects à mon oncle et à ma tante, amitiés et embrassements à tous, à Amédée, que cette lettre est aussi pour lui à toi. Adieu, et de me dire ton cousin affectionné.

D.E. Papineau

Je ne te parle pas de M. Fabre et de sa famille et de ses parents ou alliés, et pour cause : il pourra faire la chose plus en détail et mieux que moi-même. Si tu trouves ma lettre trop longue et trop ennuyante, ne la lis pas si tu le juges à propos; pour moi, à onze du soir, je n'ai pas le courage de le faire.



DBP, écr
M.P.P.
Kingston

Montréal, 29 novembre 1843

Mon cher papa,

Tandem! Enfin, je prends la plume pour accuser réception de toutes vos lettres dont je ne me souviens plus du nombre. Mais comme je suis pressé, je vais immédiatement entrer en matière.

Donc André-Benjamin Papineau¹³⁸ est marié de lundi matin avec une demoiselle Provencher, du faubourg de Québec; nièce de l'évêque Provencher. Ses parents ne sont pas riches, mais elle a un riche caractère, une parfaite éducation et, avec cela, [elle est] une très jolie femme. Voilà qui vaut mieux sans doute que la richesse qui, après tout, ne donne pas la gaieté ni le bonheur. Samedi dernier, il vint ici pour me faire passer le contrat, dimanche a lieu les publications et, lundi dernier, le mariage célébré par Mgr Provencher lui-même. Après le mariage, comme garçon d'honneur, je suis allé avec les autres prendre un déjeuner, dînant chez le père de la mariée; puis à deux heures, nous sommes partis pour Saint-Martin où nous sommes arrivés à cinq heures, avons dîné et soupé à 6 heures, commencé le bal à 8 heures et fini à 11 heures et demie. Il n'y avait absolument que des personnes de la famille des deux côtés. Tout le monde, comme

¹³⁸ André-Benjamin Papineau (1809-1890), fils d'André Papineau (frère de Joseph) et de Marie-Anne Roussel, épouse (Montréal, 27 novembre 1843) Hermine-Eugénie Provencher, fille de Simon Provencher, menuisier, et de Marie-Émilie Aimond. Cousin de DBP, le père de DEP. *DPQ*. Le contrat de mariage : DBP, 23 novembre 1843, minute 643.

vous le pensez bien, ont été très surpris ici. Il m'en avait déjà parlé, il y a quelque temps, comme d'une affaire décidée, mais il ne pensait pas que tout serait terminé si tôt. Enfin, ils paraissent tous deux heureux et contents, et tous les membres de la famille aussi. Il avait connu cette demoiselle (âgée de 20 ans aujourd'hui) à Saint-Martin où elle a fait l'école pendant 14 mois, l'année dernière et il y a deux ans. Onésime, une demoiselle Francis Truteau et moi sommes revenus le soir même coucher chez ma tante André au village, et le lendemain tous les autres sont venus nous rejoindre pour prendre un déjeuner à 10 heures; puis enfin nous sommes remontés en voiture et sommes arrivés tous bien portants vers les deux heures.

Je voulais aller voir M. Caron, mais il m'a été impossible de le faire. Alors je lui écrirai prochainement pour lui faire part de l'accusation de la lettre qu'il vous a écrite. J'ai commencé à faire un petit état tel que vous me le demandez, mais je ne pense pas le finir avant une quinzaine de jours. J'ai de l'ouvrage par-dessus la tête : mes affaires de banques, deux partages, peut-être un troisième que M. Girouard, qui veut toujours mon bien, doit me procurer, m'a-t-il dit, s'il ne pouvait pas s'en occuper lui-même; puis des semaines pour enregistrement, autant et plus que je puis en faire; puis je me suis mêlé, comme vous le verrez par ce qui est inclus dans ma présente lettre, de faire quelques amendements à la loi du notariat.

Lorsque M. Cherrier est descendu à Montréal de Kingston, il a apporté des coings. Et voici comment j'en ai disposé. D'après une lettre de Benjamin qui me disait n'avoir pas reçu des effets que je lui envoyais, plusieurs jours d'avance et voyant les froids que nous avons eus, alors je crus que les canaux étaient gelés. Les coings, d'après ce que vous me disiez, ne se conservent que peu. J'ai donc donné quelques coings à M^{me} Cherrier, ai retiré pour envoyer à la première bonne occasion les quelques effets que vous aviez mis dans la boîte, puis ai envoyé celle[-ci] à Saint-Hyacinthe par un charretier de ce dernier endroit, avec ordre de les confire et de vous en confire votre part, que cet hiver vous pourriez avoir d'une manière sûre.

Je ne sais si chez nous ils ont été contents des effets, vitres, sucres, pommes, mastique que je leur ai envoyés. Je le suppose pourtant. J'ai envoyé le compte du sucre et des pommes seulement; pour le reste, comme c'est Coursolles qui les a achetés, et qu'il ne m'a pas encore présenté le compte, je ne puis dire ce que ça a coûté.

Je vous envoie ci-inclus quelques amendements que j'ai faits au bill du notariat. Je désirerais que vous les communiquassiez à M. Jobin¹³⁹ et lui dire qu'ils ont l'approbation de M. Girouard avec lequel je les ai discutés. La clause du cautionnement est absolument la même à l'exception du changement nécessaire pour en faire un *pro-viso* au lieu d'une section séparée, que celle qu'il avait mise dans son bill de 1831, que je vous envoie en même temps. C'était sa 14^e section. Au reste, il vaudrait mieux ne plus insister sur le cautionnement plutôt que de manquer la mesure, ou même si

¹³⁹ André Jobin (1786-1853), notaire et député, de Sainte-Geneviève. *DPQ*.

l'insistance là-dessus faisait traîner la chose en longueur. À propos des incompatibilités, il faudrait et vous feriez sans grande peine et sans entraîner de retard, faire insérer les petits changements que je suggère. Puis la clause à propos des dépôts et minutes des notaires est la plus importante. Comme M. Jobin pourra vous communiquer les raisons de M. Girouard, que tous les notaires partagent ici sur ce point, à cause de l'injustice faite aux notaires de les priver de leur propriété, et j'ajouterai une autre raison de bien public, peut-être encore plus forte que l'injustice individuelle, c'est que lorsque les minutes sont à Montréal, il faut que tous ceux qui veulent avoir communication des actes qui les concernent, ou en avoir des expéditions, sont obligés de faire pour cela de 15 à 20 lieues, et même 30 et 40 quelquefois, pour avoir ces actes. N'est-ce pas une taxe énorme imposée indirectement sur tout le public, pendant que, si les papiers des notaires restaient autant que possible dans le lieu où le notaire les a passés résidait, ou de la résidence des parties, celles-ci seraient exemptées de tous les frais de voyage à Montréal, etc. Enfin, vous verrez par la nature même des amendements, les raisons pour lesquelles ils sont proposés. Dans tous les cas, il vaudrait mieux avoir le bill tel qu'il est que de n'en avoir pas du tout. C'est le désir et l'opinion de tous les notaires que j'ai vus. Mais, s'il est possible, la clause des incompatibilités, la section des dépôts de gré à gré, telle que je vous l'envoie ou à peu près, et les autres ensuite, c'est à peu près leur ordre naturel en importance. Mais encore une fois laissez-les de côté si leur introduction devait causer le rejet du bill. C'est l'opinion de M. Girouard et des notaires que j'ai pu voir.

Amédée est bien. Il est allé à Saint-Jean, au-devant d'un coffre d'effets qui viennent des États-Unis pour sa mère; il n'a pas un seul sol s'il est nécessaire de payer les droits. Il désire que M. Viger lui envoie un ordre à M. Le Moine pour lui faire avoir quelque argent. Sa mère lui demande de temps à autre des commissions, lui-même pour sa pension a besoin de quelque chose, et, ces jours-ci, il a été obligé d'emprunter pour cela une quinzaine de piastres pour payer le mois écoulé.

[Les quatre pages suivantes du manuscrit, non reproduites ici, contiennent des amendements détaillés au bill du notariat.]

Veillez présenter mes respects à MM. Viger, Quesnel, Boutillier, Barthe et autres que je connais. M. Girouard vous prie de vouloir bien accepter ses meilleures amitiés, et en même temps de donner l'explication de la nomination de nouveaux conseillers exécutifs qui, dit-il, ne lui plaisent qu'à demi.

Votre fils affectionné.

D.E. Papineau



À M^{me} DBP
 et à M^{me} JBNP
aux soins de M^{me} veuve Dessaulles
 Saint-Hyacinthe

Petite-Nation, 18 février 1844

[De la main de JBNP]

Ma chère amie,

Enfin nous sommes arrivés ici sains et saufs hier sur les deux heures de l'après-midi. Nous avons trouvé le docteur qui attendait Honorine bien impatiemment depuis jeudi soir. Il était décidé à partir à trois heures pour s'en retourner chez lui où il était attendu par des malades. En laissant Maska, nous avons passé par le Brûlé de Jennison, pris la glace à Belœil, avons remonté la rivière jusqu'au village de Chambly où nous sommes arrivés à 3 h après-midi, pendant les Vêpres. Cadoret et moi avons été, après avoir mis nos chevaux dedans, éteindre la dernière partie. Après cela, Cadoret ayant vu les personnes qu'il voulait voir, nous sommes repartis à 4½ heures et nous sommes rendus à Saint-Luc vers 6 heures, où était M. Morisset¹⁴⁰, curé de Saint-Jean. Nous n'étions presque plus attendus. Le soir, tout le monde s'endormait après le départ de M. Morisset, chacun après une petite demi-heure de babil, a pris le chemin de son lit, pour nous rejoindre le matin. Cadoret qui était pressé nous a laissés à 7½ heures du matin; et nous, à neuf heures du matin, étant habillés et prêts à mettre en route pour Montréal, nous nous sommes laissés gagner pour aller à L'Acadie, chez Ignace Bertrand¹⁴¹ où nous avons passé la journée, moi pas trop fier. J'aurais mieux aimé la passer auprès de toi. Revenus le soir. Le lendemain mis en route pour Montréal. Nous n'eûmes pas fait dix arpents que nous avons été pris par la tempête de neige et de vent. En arrivant près de 10 arpents de l'auberge où nous avons rencontré les gens en gagnant Maska, nous en avons rencontré d'autres, et là il nous a fallu aller à Versailles; j'ai été obligé de dételer. Mais après avoir rattelé, comme j'allais remettre les robes et tout ce qui était sorti de la voiture, les chevaux, impatientés de se faire souffler la neige dans le cul, prirent leurs jambes à leur col et se rendirent à l'auberge où Louise et Honorine les avaient devancés. Tu peux penser si j'étais de bonne humeur par [] ce qu'une voiture venant derrière ramassa le tout et j'en fus quitte pour une bonne suade. De là nous nous sommes rendus à Montréal sans encombre, chez Viau où Minie [Noémie] nous a très bien accueillis. Après avoir dîné à trois heures, Honorine, Louise et moi avons été chez M^{lles} Trudeau où

¹⁴⁰ Joseph-Édouard Morisset (1790-1844), prêtre en 1815, curé à Saint-Jean-sur-Richelieu de 1831 à 1844. *DC*.

¹⁴¹ Ignace Bertrand (1783-1856), marchand à L'Acadie. Fils d'Ignace Bertrand et de Josephte Papineau, il a épousé (L'Acadie, 12 septembre 1820) Césarie Robitaille, fille mineure de Joseph Robitaille et d'Élisabeth Verreau.

j'ai rencontré Morison. Ces dames ont alors pris [] pour aller dans les magasins et moi avec Morison j'ai été chez M. D.B. Viger qui m'a gardé à dîner avec lui. Après cela j'ai été pour voir Émery, mais il était absent. Le lendemain je n'ai pu voir Morison pour lui demander de l'argent pour toi. Quand j'ai eu l'argent il était trop tard. Voyant cela, j'ai chargé Émery de t'envoyer deux louis, ce qu'il m'a promis de faire par la prochaine occasion.

Honorine t'a acheté une brosse à cheveux, des peignes, comme tu le lui avais demandé. Dodo a acheté un poêlon qui se trouve trop large, celui de Maska fait bien. Au lieu de partir mercredi de Montréal, nous n'avons pu partir que jeudi, étant 5 heures et demie quand j'ai pu avoir les remèdes du docteur chez Lyman. Nous avons donc encore couché à Montréal, parti le lendemain à 9, dîné à 1 h chez ma tante André avec Benjamin et sa femme, puis retourné chez ce dernier qui, ainsi que madame, voulaient absolument nous retenir. Avons couché chez M. Dumouchelle que nous avons trouvé le même, ainsi que madame. Le lendemain, partis à 9 h, les chemins mauvais, la herse n'y ayant pas encore passé; dîné à Saint-Hermas chez Hercule Dumouchelle, avec madame Dumouchelle mère qui a fait route avec nous. De là, coucher chez Louise, qui a trouvé son mari déserté pour la ville, puis enfin nous nous sommes rendus ici tous désappointés de ne te pas revoir, surtout Adeline qui a tenu ménage presque toute seule depuis notre départ, Edwidge ayant eu un panaris au doigt depuis trois semaines. Quant à maman, elle n'était que peu attendue.

À Montréal, M. Viger m'avait dit que je serais nommé commissaire pour le recensement. En arrivant ici, j'ai trouvé une lettre de M. Daly qui m'apprend qu'il a plu à Son Excellence de me nommer. Mais la commission n'est pas encore sortie. J'ai aussi trouvé tous les papiers rendus. J'ai pour compagnon un M. Shuler, de Aylmer, qui a aussi été nommé. Papa lui a écrit hier pour l'inviter à descendre afin de nous concerter et voir comment nous nous arrangerons. Je crois que nous n'irons pas plus loin que Hull ou peut-être Aylmer, et que l'autre prendrait la partie supérieure jusqu'au lac Timiskaming. Je vais commencer cette semaine et la prochaine à préparer des notices pour les différentes places où il faudra que je sois à différents jours. Je ne pourrai par conséquent pas descendre vous chercher et papa non [plus], car je pense que je partirai la semaine prochaine ou au commencement de l'autre. Papa ne pourra non plus descendre, ne pouvant laisser tous les deux ensemble, comme tu le sais.

Si tu fais passer une obligation par Picard, demande donc à Morison; s'il me faudrait la ratifier, il faudra aussi la faire enregistrer là, mais qu'après ratification s'il avait besoin.

Voici la longueur et largeur du fourneau du poêle : 11 pouces de large sur 18 pouces de profond. Une des tables a quatre pieds moins une ligne de large, les pieds ont 2 pieds 3 pouces et une ligne de haut, et la table trois quarts de pouce d'épaisseur. L'autre table a quatre pieds quatre pouces de large, les pieds de même hauteur que la première, la table a une ligne de plus épais. En passant à Montréal, [] demander à Émé-

ry s'il a acheté du papier fin comme la présente lettre. Il faudra qu'il achète [] demandé et vous l'emporterez en montant.

J'espère que tu continues à te mieux porter et [] pourrez vous mettre en route sous peu. Il ne faudrait pas que tu entrepris le voyage si long [] tout à fait bien. Le mandement pour le carême a été [] lu hier ici. Papa [] à en faire un pour sa maison. Ça ne fera pas grands changements dans l'endroit [] demande que vous passiez par Saint-Luc, vous preniez des boutures de toutes les fleurs [] n'avons pas ici. Mon oncle Tous-saint saura comment les arranger, si c'est [] de Morison qui vous ramène, faites qu'il soit à vos ordres afin qu'en route vous puissiez faire ce que vous voudrez.

Penses-tu te faire faire une voiture d'été? Josephthe m'avait promis de donner la manière de composer les couleurs. Tâche de le prendre par écrit. Mes amitiés à M. et M^{me} Picard, MM. Isaac père et fils, chez M. Thomas, ma tante Dessaulles, Papineau, Casimir, Aurélie, etc. adieu. Ton ami pour la vie.

JBN Papineau

J'espère que le mieux dans lequel je t'ai laissé continuera toujours.

[De la main de DBP]

Et moi, j'écris à toutes les deux. J'ai reçu la lettre d'Angelle qu'Honorine m'a remise. Je me propose de gronder mais non par écrit, c'est trop long et trop ennuyant. Que les coupables fassent leur acte de contrition, s'il y en a, quoi? des couples ou de la contrition, on en fera l'examen ici.

Moi, j'ai eu le rhume qui m'aura probablement guetté et pris sur le perron, en allant consulter le thermomètre, mais il est fini. J'ai aussi eu les yeux enflés et me dé-mangeant fort. Puis une éruption sur une grande partie du corps. Je m'en sens encore un peu. Le petit Leman a eu la picote volante bien fort et en porte plusieurs marques. Comme vous le pensez bien, je n'y ai pas été. C'est le docteur qui me l'a dit. Depuis votre départ, il est venu ici trois fois. La première, avec McCord(?), la seconde avec M. Beau. Cette fois, il est venu faire une petite veillée seulement, et ils sont repartis de suite, même sans vouloir prendre le thé, qu'ils avaient pris chez M. Beau par qui, comme de coutume, le docteur s'est fait amener, laissant là ses chevaux reposer. Puis enfin, jeudi, il est venu au-devant de sa femme, qui n'a pu rester ici que le temps de dîner. Ils reviendront, m'ont-ils dit, aujourd'hui ou demain fêter le Saint Mardi Gras avec moi, si ce leur est possible.

Adeline est bien désappointée; elle dit si elle est bonne tout de bon; puis au même instant il dit que non, c'est un conte qu'elle fait. Elle fait bien d'avoir des caprices pendant qu'elle est fille. Ils lui seront pardonnés plus aisément que lorsqu'elle ne le sera plus. Papineau me dit que nos amis auraient désiré savoir ce que je pense de l'état actuel des affaires. Qu'ils m'écrivent, qu'ils me questionnent, je le leur dirai. En attendant,

j'avais écrit quelques mots à Émery, qui les a fait transcrire, et ç'a été publié dans *L'Aurore*, avec de grands compliments à l'auteur; dans *La Minerve*, en en laissant l'appréciation aux lecteurs. Mais le fait est que je ne vais pas destiner mes réflexions écrites très à la hâte et au moment du départ de [] à devenir publiques. Il y a tant de choses que l'on pense que l'on écrit [] savoir, dont on a une presque certitude, tirée seulement de présomptions, que l'on ne peut rien hasarder, si ce n'est des conjectures que l'on en peut communiquer que dans l'intimité. Ce que je dis ci-haut depuis, en attendant, communique-le au D^r Bouthillier. Avec lui, je m'ouvrirais sans réserve. Mais s'ils vont faire attention à cette petite publication, il pourra reconnaître que chaque phrase pourrait servir de texte de [] nombreuses réflexions dont la conclusion la plus naturelle devrait être Union entre nous, [] discrétion et patience. D'ailleurs il a eu souvent occasion de converser avec moi, et je [] sûr qu'il me comprend. Fais-lui bien ou faites-lui bien mes amitiés, ainsi qu'à sa belle petite fille, que j'appelle petite plutôt par amitié qu'autrement, car je sais bien qu'elle [] grande fille bien sage [] aime bien son papa et ses bons parents. Inutile de vous recommander autant [] frère, sœur, tante, belles-sœurs, cousins et cousines [] amis, si j'en ai d'autres que les parentes. Tout cela est d'usage. Par rapport aux [], j'imagine que c'est pour du demi [] dans ce cas-là, il me semble que les deux plus longues [] avoir chacune un pliant. Les deux autres seront mieux sans pliant. Je vais envoyer cette [] dans une autre à Émery, et il vous l'enverra probablement par occasion, comme précédemment. Portez-vous bien, embrassez-vous l'une l'autre à mon intention, et remontez comme vous pourrez. Je vous attendrai de pied ferme. Honorine m'a parlé étoffe pour robe de chambre de 4/ ou 4/6 de large, mais je ne sais où, elle m'a dit que peut-être elle vous en écrirait. Adieu. Votre ami affectionné.

[De la main de DEP]

Je vous envoie ci-inclus deux louis; comme Papineau m'avait dit de les envoyer à Madsem ou à maman, ce qui serait la même chose, en les envoyant à toutes deux, puisque c'est dans une lettre commune, je me décharge de la responsabilité du portage, je m'en lave les mains; n'est-ce pas très diplomatique de ma part? Il me semble que si dans les affaires actuelles du pays, on avait un peu plus de longues-vues, on verrait plus clair et on ferait comme je fais dans le cas présent. M^{me} Viger est souffrante, ces jours-ci, M^{me} Cherrier assez bien, et demoiselles Truteau aussi; toutes vous ont fait, ces jours-ci, pour quand je vous verrais ou écrirais, des amitiés et remerciements pour les fromages de la Petite-Nation. J'espère que vous ne serez pas trop longtemps maintenant et que j'aurai bientôt le plaisir de vous revoir entièrement rétablies. Ma tante Papineau est sans doute à peu près bien maintenant, et Gustave en voie de rétablissement. Faites-lui, s'il vous plaît, mes amitiés et respects, ainsi qu'à tous les membres de la famille, ma bonne tante Dessaulles surtout. Mais voici un client et je finis par vous présenter, si vous les voulez accepter, mes amitiés et respects.

Votre fils et beau-frère affectionné.

D.E. Papineau



M. C.F. Papineau, étudiant
À St-Hyacinthe
Aux soins de D.G. Morison
St-Hyacinthe

Montréal, 10 mai 1845

Mon cher Casimir,

Pour le coup tu ne t'attendais guère, si tu ne t'y attendais pas du tout; mais enfin voici que je prends la plume, non plus pour te dire de prendre des peines pour bien écrire, matériellement au moins, puisque dans tes quelques mots tu as fait un si grand progrès; néanmoins je dois te dire qu'il te faut encore quelque chose de plus, si tu veux avoir une réputation sans taches et être sans reproches : c'est de faire un peu plus d'attention à ce que tu écris. Alors tu ne passeras pas souvent des mots, comme tu y es très enclin depuis longtemps. Ceci peut beaucoup te nuire dans ta profession, et aussi nuire à ceux qui peuvent ou pourront par la suite être tes patrons. Ton écriture courante est donc assez bonne, même belle. Attache-toi maintenant à bien faire les gros et demi-gros, de manière à former toutes les lettres d'un mot très régulièrement; attache-toi aussi à pouvoir bien former les lettres allemandes de différentes manières, puis les chiffres romains, presque comme s'ils étaient moulés; et aussi exerce-toi à très bien faire les chiffres ordinaires. Tout cela est puéril, vas-tu penser. Eh bien non, c'est tout le contraire. C'est un grand élément de succès dans Montréal au moins. Tu vois qu'il y a encore plusieurs améliorations importantes à toi à faire.

Maintenant, venons-en plus directement à tes affaires personnelles. Tu as dû apprendre que je vais établir une étude avec M. Pierre Lamothe¹⁴², jeune notaire qui me convient parfaitement à moi. Je ne sais pas si je lui conviens, moi; au moins je dois le supposer, puisque c'est lui qui, le premier, m'a fait proposer la chose. Notre but est d'avoir une étude sur un très bon pied. Nous désirons que tout ce qui sortira de cette étude soit bien fait et proprement, et puis d'y mettre beaucoup d'assiduité et de ponc-

¹⁴² Pierre Lamothe (1817-1883), notaire à Montréal, de 1840 à 1883. Né Pierre-Adélard Lamothe, fils de Joseph-Maurice Lamothe, trafiquant de fourrures, et de Josephthe Laframboise, il a épousé (Montréal, 18 septembre 1849) Lucie Coffin, fille de William Craigie Holmes Coffin, avocat, protonotaire, et de Luce Guy.

tualité. C'est pour cela donc que je désire beaucoup t'avoir ici : toi et un de mes clercs d'ici contribuerez, j'en suis certain, à donner de la vogue et de la réputation à l'étude; et puis cela, à votre tour, vous servira lorsque vous serez à votre compte. La maison fait la réputation des élèves, dans les professions comme dans les différentes industries.

Tu vois que j'ai des prétentions et, tu diras, de l'ambition; oui, mais elle est louable, elle est raisonnable si je ne veux la satisfaire qu'en faisant bien, mieux que les autres si je puis; elle est excusable, même plus elle est un devoir, puisque je prétends ne remplir que le plus exactement les obligations que je me suis imposées par mon serment d'office.

Ainsi donc, tu as dû déjà deviner que ma réponse est affirmative à ta question de venir demeurer ici. Papa, qui a été consulté comme de raison, n'y a aucune objection, au contraire; ainsi il ne reste plus qu'à toi de dire oui ou non définitivement.

Tout ceci, comme de raison, est entre toi et moi, et ne le dis que très discrètement à quelques personnes de la famille, en leur recommandant de ne rien dire des petites particularités dont je te parle plus haut. Il est vrai que le bruit de mon association est déjà répandu, mais le public ne connaît ni le but ni les détails. Ainsi, silence sur cela.

Maintenant, quelques détails sur la famille ici. Papa part lundi pour aller passer quelques jours à la Petite-Nation et reviendra vers le 25 du courant ici à Montréal. Depuis mardi dernier, nous sommes en pension chez M. [Étienne] Parent, au N° 45 rue Saint-Antoine. Morison a dû te le dire avant même que tu auras lu cette lettre. Ma tante Papineau est en pension pour quelque temps chez M^{me} Thomas, rue Craig, au coin des rues Craig et Saint-Urbain, c'est-à-dire de la rue qui frappe vis-à-vis le coin nord-est de l'église paroissiale. Ézilda est partie hier soir à 4 h dans le vapeur de la Rivière Chambly, pour aller passer quelques jours à Verchères, de là à Saint-Denis, puis sans doute à Saint-Hyacinthe. Dans quelque temps d'ici, ma tante Papineau aussi se mettra en campagne pour je ne puis dire combien de temps, ni elle non plus probablement.

Chez M. Thompson sont bien, ainsi que D^{les} Trudeau. Lactance est toujours dans son bureau, rue Craig, près de la rue Saint-Laurent; Amédée est parti pour New York, il y a aujourd'hui huit jours, il sera encore une semaine absent. Aurélie¹⁴³ est bien et très grasse, ce qui me fait supposer charitablement qu'elle ne s'ennuie pas (ce qu'elle dit, du reste, elle-même) et qu'elles sont bien nourries dans l'établissement.

Une autre raison qui pourrait peut-être t'engager à venir à Montréal, c'est que tu pourrais peut-être faire partie de la Société des Amis, ou au moins de l'Institut canadien, ce qui, j'en suis sûr, ne pourra que t'être utile et avantageux.

Maintenant, pour terminer ma lettre, il n'est que juste que je parle de Saint-Hyacinthe ou plutôt que je t'engage à m'en parler. Ainsi, d'abord des trois noms du

¹⁴³ Aurélie Papineau (1830-1926), fille de DBP et d'Angelle Cornud. Dernière enfant de la famille, elle est alors étudiante au couvent de la Congrégation de Notre-Dame à Montréal. Elle épousera (Montebello, 25 janvier 1848), François-Samuel Mackay, notaire.

nouveau-né, aie la complaisance de nous en dire au moins, puisque Morison n'a pu nous le dire, lui, sur une double demande à lui faite. Comment êtes-vous tous chez Morison? Chez ma tante Dessaulles? Chez mon oncle Papineau? Au collège, que disent-ils de bon? Que pensent-ils des débats des ex-ministériels journaux, entre eux depuis quelque temps, et surtout de *La Minerve*? Comment concilient-ils ce fait que *La Minerve* n'a réussi à faire croire que M. Viger et M. Papineau étaient des torys que parce qu'ils marchaient avec les torys du Haut-Canada, et que par conséquent c'était un ministère tory? Mais que des hommes comme M. La Fontaine et Morin peuvent, eux, se joindre aux torys sans changer de principes? Il est vrai qu'ils peuvent dire alors : Nous serons soutenus par la majorité libérale canadienne, et MM. Viger et Papineau ne le sont pas. Oui, c'est vrai; mais qu'on se souvienne aussi que si dans le principe ces derniers n'ont pas été soutenus, c'est qu'on s'est tué à dire qu'ils avaient changé de principes en s'associant aux torys du Haut-Canada, et que c'est sous prétexte de ce changement de principes que les libéraux français n'ont pas voulu les soutenir. Après cela, que penser de toutes les discussions de principes de *La Minerve* et compagnie, lorsque les principes n'étaient que des prétextes et que le tout se réduisait à une pure question de personnes? Du reste, *L'Aurore* a fait aussi mal que la première, parce qu'elle n'a jamais parlé dans toute la session que de M. Viger et pas du tout des mesures importantes ou non qui étaient discutées; au lieu de défendre le ministère en défendant ses actes, elle a laissé ces derniers tranquilles pour ne s'attacher qu'à dire qu'il était impossible que M. Viger fût un tory, et pour preuve il ne parlait que de ce qu'il avait fait autrefois. Tout cela est vraiment dégoûtant, et il est malheureux que le pays se laisse conduire par une presse à idées aussi mesquines et aussi étroites.

Mais adieu. Mon papier est fini. Amitiés à tous parents et amis. Que font-ils donc chez ma tante Dessaulles, comment est le jardin? Rosalie, Zéphirine, que disent-elles de bon? Enfin, parle-moi de ce que je n'aurais pas pensé à te demander.

Ton frère affectionné.

D.E. Papineau



Ls Guy¹⁴⁴, écuyer, N.P.
Montréal

Montréal, 15 octobre 1845

Monsieur,

Pourriez-vous me dire si d'après le plan qui se trouve déposé en votre étude des terrains ou emplacements qui se trouvent sur le Chemin Papineau, il n'y aurait pas encore quelques lots de terre qui n'auraient pas été vendus, surtout près de la grande coulée; s'il y en a quelques-uns qui ont été vendus mais qui n'auraient pas été payés comptant, dont les prix seraient encore dus; si quelques-uns ont été vendus verbalement seulement, mais dont il n'y aurait jamais eu de titres passés. Voudriez-vous aussi me donner la date du contrat d'acquisition de tous ces terrains par M. Papineau père, de M. Pickel, avec le nom du notaire qui a passé cet acte¹⁴⁵. Je pense que vous pourriez avoir cette date par la mention qui a dû en être faite dans les différents actes de vente de ces emplacements.

Si vous pouviez me donner tous ces renseignements au plus tôt possible, vous obligeriez beaucoup M. D.B. Papineau qui est exécuteur testamentaire et administrateur des biens de M. Papineau père, ainsi que celui qui a l'honneur de se souscrire, avec une parfaite considération, Monsieur, votre très humble et obéissant serviteur.

D.E. Papineau, N.P.



¹⁴⁴ Louis Guy (1768-1850), né à Montréal, fils de Pierre Guy, marchand, et de Marie-Josèphe Hervieux. Il a épousé (Montréal, 19 octobre 1795) Josephte Curot, fille de Michel Curot et de Marie-Charlotte Hervieux; Joseph Papineau signe le registre. Il a fait l'apprentissage du notariat auprès de Joseph Papineau et a été notaire à Montréal de 1801 à 1842.

¹⁴⁵ Souscription pour ouvrir un chemin de communication entre le faubourg Sainte-Marie et la côte de la Visitation, LG, 28 avril 1810. M^e Papineau prendra cession et transport à titre de fidéicommiss du sieur John Pickel Junior de la terre qu'il a acquise l'année dernière du sieur Pierre Monarque père et de ses enfants (Vente par Pierre Monarque à John Pickel, JP, 31 juillet 1809, minute 4003. Terre contenant 2 arpents de front sur environ 60 arpents de profondeur, tenant par-devant à la grande rue du faubourg Sainte-Marie, par-derrière au chemin de front de la côte de la Visitation (aujourd'hui boulevard Rosemont). Voir *Joseph Papineau à travers les actes notariés* (2015).

Hon^{ble} DBP
Petite-Nation

Montréal, 23 décembre 1845

Mon cher papa,

Aussitôt après votre départ, je me suis rendu chez Casimir et l'ai trouvé assez bien, presque pas jaune, néanmoins il doit prendre encore des pilules ce soir et du sel avec séné demain au matin. De là je me suis rendu ici, au bureau, et quelques moments après M. Sicotte, de Saint-Hyacinthe, est arrivé de Saint-Hyacinthe avec la lettre ci-incluse, que je vous transmets immédiatement.

J'en ai moi-même reçu une de Dessaulles qui me dit avoir eu un mal de dents affreux, avec accompagnement de fluxion, etc., de sorte qu'il n'a pu m'écrire que le 22, hier. Ils avaient fait le breda et pendant ce temps ma tante Dessaulles avait été passer quelques jours chez mon oncle Toussaint, à Saint-Marc. Elle était de retour chez elle le 20 décembre.

Le moulin était presque fini, le mécanisme est excellent, parfait. Lorsque ma tante arriva à Saint-Marc, le feu prit à la toiture du presbytère, mais fut éteint assez facilement.

Comme je vous l'ai dit, je pense, M. [Ovide] Désilets, mon clerc, va partir immédiatement pour Saint-Hyacinthe, pour aller commencer à préparer tout ce qui est nécessaire, c'est-à-dire mettre tous les papiers en ordre, les arranger par numéro, etc., d'après les instructions que je vais lui donner et qu'il va me falloir rédiger aujourd'hui.

Il n'y a pas de nouvelles depuis votre départ, comme bien vous pensez, au moins je n'en connais aucune quant à moi.

Casimir et moi vous présentons à tous nos meilleures amitiés, à Madsem, à Papineau, à Buckingham¹⁴⁶, pour tout le monde. J'espère que vous ferez prendre courage au docteur [Leman] et que votre visite lui fera du bien.

Votre fils affectionné.

D.E. Papineau



¹⁴⁶ Buckingham, où demeure sa sœur Honorine, épouse du Dr Dennis S. Leman. Ce dernier n'a plus que quelques jours à vivre.

Hon^{ble} DBP
Petite-Nation

Montréal, 26 juin 1846

Mon cher papa,

Votre lettre ainsi que celle de Casimir est arrivée, et je voulais vous répondre hier au soir pour avoir plus de temps, mais l'on m'a invité à une soirée, j'y suis allé et n'en ai pas regret. J'ai justement rencontré là le capitaine du *steamer* de Lachine auquel j'ai recommandé une petite boîte pour mon oncle à vos soins, qui doit être laissée chez Vicars ce soir. La chose est pressée, étant des affaires d'église, fleurs, devant d'autel, etc. Il ne serait pas mauvais de l'envoyer chercher pour la descendre à l'église dimanche. Le port en est payé.

Je suis passé chez Hudon, il m'a donné le compte des nouveaux effets qui se montent à 30,0 £ et quelques chelins. Il restait sur l'ancien quelque 2,10 £ et quelques sous. Leslie & cie m'ont promis de m'envoyer leur compte, mais je ne l'ai pas encore reçu, de même Boudreau. J'y passerai aujourd'hui, ainsi qu'au bureau des protonotaires pour les 50 £. Ils m'ont enfin dit que ce serait pour aujourd'hui sans faute.

Mais voici quelqu'un; il faut que je finisse. Je remets à ce soir à vous écrire plus au long. Amitiés, etc.

Votre etc.

D.E. Papineau



L'H^{ble} DBP
Post Master
Petite-Nation

Montréal, 27 juin 1846

Mon cher papa,

Hier matin, je vous ai écrit seulement pour vous annoncer l'envoi d'une boîte à l'adresse de mon oncle Papineau qui, je suppose, s'est heureusement rendu le soir du mardi, jour de son départ. Ma tante Dessaulles, en partant, m'a dit que quant à ce qu'il faudrait faire pour arranger et préparer tout le contenu convenablement, elle écrirait à Saint-Marc. Je suppose que vous avez dû recevoir cette lettre à présent ou que vous la recevrez avec celle-ci.

J'ai revu hier le capitaine du *steamer* de Lachine et il me dit avoir remis la boîte aux soins d'une personne qui devait débarquer chez Vicars même.

Comme je vous le disais, je suis passé au greffe et j'ai enfin retiré les 50 £, plus le bon de 20 £, que j'ai rayé et raturé pour l'annuler. Puis chez Hudon, dont le compte se monte en tout, les effets de mon oncle Papineau compris, à 30,17,11 £, plus l'ancien compte (balance 7,10,8), ce qui fait 38,8,7 £. Chez M. Leslie, je suis passé deux fois, mais ils ne m'ont pas encore envoyé leur compte; je tâcherai d'y passer avant de fermer cette lettre, de vous en donner le montant. Boudreau m'a remis son compte, qui est en tout de 20,15,3 £, toutes déductions faites des divers argents que nous lui avons donnés. Voici donc déjà environ 60 £. Pour rencontrer cela, vous avez 50 £ et 3 710 £ à la banque, et j'ai encore, sur les argents que vous m'avez donnés en différents temps depuis quelques jours, 10 £. Mais il y aura aussi le compte de M. Fabre, celui de M. Leslie, celui de Young pour les bouteilles, que je ne connais pas.

Dessaules est venu en ville ces jours-ci, comme vous savez, et il m'a remis à compte de plus forte somme, celle de 30,11½ £. J'ai payé avec cela deux parts de banque pour ne pas perdre l'intérêt et de plus pour ne pas le dépenser. Je pense à présent au billet de 100 £ qui devient dû le 13/14 juillet : ne serait-il pas bon de rencontrer ce billet avec les fonds que nous avons entre les mains pour empêcher le protêt, puis de prendre le produit du billet de M. Montmarquet, qui ne devient dû que le 15/18 juillet? Sans cela, l'autre billet sera assurément protesté.

Comme vous avez pu le voir sur les papiers nouvelles, dames rumeurs se promènent triomphalement par le temps qui court au sujet du cabinet à être remodelé. Mais sur ce chapitre, vous en savez sans doute infiniment plus long que moi. Ainsi je passerai à autre chose; seulement je vous ferai une observation qui me vient à l'instant à la pensée. C'est que dans toutes ces rumeurs, l'influence canadienne n'y est pas généralement pour grand-chose. Si elle perd encore, ce sera sans doute notre faute, le parti opposé pourra toujours dire : nous vous avons offert votre part et vous n'en avez pas voulu; bien plus, vous aviez deux places et ce n'est pas nous qui avons demandé la retraite des titulaires, ils l'ont offerte volontairement, comme les ex-ministres l'ont fait. Maintenant s'il arrive plus mal encore à votre origine, qu'avez-vous à vous plaindre? Si donc vous voulez vous-même donner votre résignation, ne pourriez-vous pas amener la chose de manière à vous la faire demander positivement par vos collègues, plutôt que de la donner comme volontairement?

Les papiers vous donneront tous les détails de notre Saint-Jean-Baptiste qui a été tout ce que nous avons jusqu'à présent vu de mieux ici à Montréal, dans le genre processionnel. Je suis allé au dîner le soir, puis sur les 9½ heures à la soirée de l'Institut. Il y avait beaucoup de monde, et tous de bonne société. L'ordre, l'harmonie, le décorum ont été parfaits tout le temps, il n'y avait pas de liqueurs spiritueuses, mais toutes autres espèces de rafraîchissements, ce qui, je pense, a beaucoup contribué au maintien de l'ordre. M. et M^{me} Laframboise y sont allés avec leurs jeunes demoiselles. M. et

M^{me} Papineau Jr [Amédée et Marie Westcott], cette dernière a été admirée, elle a fait fureur comme vous devez bien le penser, pendant toute la soirée, et elle le mérite sous tous les rapports.

Les dernières pluies que nous avons eues ont fait, à ce qu'il paraît, beaucoup de tort aux campagnes, le foin et les grains en seront très endommagés cette année.

Je suppose que Casimir se remettra en route la semaine prochaine pour qu'il puisse avoir le temps d'aller aux examens de Saint-Hyacinthe, et ensuite remonter vers le 15 d'août avec M^{lle} Aurélie, que j'ai été voir avant-hier, jeudi, qui est bien, vous présentait à tous, respects et amitiés. Elle se prépare courageusement pour la fin de l'année et a grand-hâte de pouvoir remonter à la Petite-Nation.

J'ai reçu, comme vous le savez, une lettre de Papineau contenant divers documents pour des miliciens. Il y en a un, celui de la mère de Pilon, qui n'est pas seul suffisant, il faut encore un acte de notoriété ou certificat que cette bonne femme est seule et unique héritière de son fils. Je n'ai pas sous la main la proclamation pour savoir quelles sont les formes essentielles de cet acte ou certificat, mais comme vous devez l'avoir là-haut, vous pourriez le faire pendant que vous êtes en haut; quant aux autres papiers, pensez-vous que les intéressés pourront avoir quelque chose, vu qu'ils n'ont servi que peu de temps, deux, trois ou quatre mois par exemple? Bien que ce soit dans la milice incorporée qu'ils l'aient fait? Une réponse là-dessus pourrait me mettre en état d'en donner une à Roerste(?) spéculateur sur les *scripts*, et qui achèterait les prétentions de ces personnes, actuellement, je pense, et sans attendre que les *scripts* fussent émanés. Quant à celui de la mère Frs Pilon, aussitôt le certificat ou acte de notoriété obtenu, je ne doute pas que je puisse retirer le *script*. Quant à ceux qui ont été payés, il faut bien faire attention à avoir d'eux en ma faveur une quittance en bonne et due forme à leurs frais, si cela n'a pas été fait, car n'ayant reçu que la moitié environ de la valeur nominale que j'ai moi-même reçue du gouvernement, ils pourraient bien, ou leurs héritiers, revenir contre moi pour la balance, ce que je n'aimerais pas du tout, comme bien vous pensez.

Rien autre chose à vous marquer pour le moment, au moins qui me vienne à l'esprit. Mes amitiés et respects à tout le monde chez vous, que vous devez bien compter par douzaines maintenant; puis à mon oncle et ma tante Papineau, Ézilda, etc., à M^{me} St-Julien et Édouard qui, je suppose, devront aller passer quelques jours chez vous et demain, par exemple, je pense qu'ils y seront.

Votre fils affectionné.

D.E. Papineau



À JBNP

Lettre de Denis-Benjamin et de Denis-Émery Papineau¹⁴⁷.

Voir BAC-4191-4194

24 mars 1847



H^{ble} DBP, écr
Petite-Nation

Montréal, 16 août 1847

Mon cher papa,

N'étant revenu que vendredi soir de Chambly et n'ayant pas vu Casimir immédiatement le soir, je n'ai pu voir votre lettre et par conséquent vous envoyer le sucre que vous me demandiez. Ainsi, il faudra attendre une autre occasion, qui sera je ne saurais trop dire quand maintenant.

Vous devez être un peu plus en liberté dans votre cabane sauvage, au milieu des bois, près des montagnes, que vous ne l'étiez ici dans votre palais doré, obligé à être l'homme de tout le monde et sans jamais réussir à l'être néanmoins. Il m'a plusieurs fois passé par la tête que je serais, moi aussi, content de me trouver au milieu de vous tous dans ce moment; que nous pourrions babiller, causer, jouer et rire plus franchement, plus librement, plus ouvertement et plus cordialement qu'on ne saurait le faire dans cette ville, au milieu d'une grande population mais où il n'existe pas de société réelle par là même qu'elle est trop nombreuse.

Le nombre de personnes de la maison va encore augmenter, à ce qu'il paraît, pour quelques jours, et d'après ce que m'a dit Casimir Dessaulles vendredi soir. M. Fabre et M^{me} Bossange vont aller faire visite à mon oncle et à ma tante Papineau. Je pense qu'ils sont embarqués de ce matin, mais je n'en suis pas certain; ils ne resteront que deux ou trois jours, à ce qu'il paraît.

Je désirerais bien avoir quelques détails plus amples que ceux que nous avons ici sur Lactance. Prend-il des forces, commence-t-il à se mêler à la conversation générale? Ces rires involontaires et nerveux, qu'il ne pouvait quelquefois réprimer ici, diminuent-ils? Prend-il des forces physiques?

Puisque Louise a été vous accompagner jusqu'à chez vous, il faut qu'elle soit bien mieux et sa petite fille aussi, tant mieux, je m'en réjouis avec vous tous, et avec elle aussi. J'espère qu'elle continuera à reprendre le dessus de plus en plus promptement.

¹⁴⁷ La piètre qualité du microfilm ne permet pas de faire une transcription minimale de cette lettre.

Voici la cloche du déjeuner qui sonne et il me faut être au bureau à 8½ heures, par rendez-vous ce matin, ce qui me force à terminer ma lettre plus tôt que je ne l'aurais voulu.

Je ne vois rien de nouveau dans ce moment ici, les papiers vous le disent, s'il y a quelque chose : moi, je ne les ai pas lus de la semaine, ayant toujours été à la campagne à l'exception du mercredi.

Adieu, mon cher papa, portez-vous tous bien. Paix, contentement, plaisir et bonheur pour tous. Embrassements et amitiés à tous, à vous et à maman plus qu'aux autres.

Votre fils affectionné.

D.E. Papineau



L'honorable L.J. Papineau
Petite-Nation¹⁴⁸

Montréal, 2 novembre 1849

Mon cher oncle,

Vous avez dû voir par les papiers que quelques-uns des principaux signataires de l'adresse des annexionnistes au peuple du Canada se proposent de demander, sous quelques jours, une assemblée de tous les amis de cette bonne cause, afin de former une association qui aura pour objet d'obtenir ce que cette adresse demande de l'Angleterre. Beaucoup de personnes ici sont en faveur de l'annexion, même parmi ceux qui sont considérés comme partisans dévoués du ministère ou plutôt des gâteaux qu'il est en pouvoir de distribuer à droite et à gauche; malheureusement un grand nombre de ces personnes hésitent à se prononcer ouvertement; elles veulent laisser faire, attendre. Puis voilà maintenant les destitutions dans le milieu et dans la magistrature qui vont commencer contre les signataires de l'adresse. Une circulaire a été envoyée à cet effet à tous les coupables. Ces mesures vont avoir l'effet probablement de mécontenter beaucoup de monde, mais en même temps de rendre un grand nombre des partisans faibles et mous de cette importante mesure, très timides et craintifs, et peut-être pour quelque temps les paralyseront-ils presque entièrement. C'est pour cela que lors de l'assemblée, il faudrait qu'il y eût de bons orateurs canadiens pour dissiper bien des craintes. À ce sujet, plusieurs jeunes collaborateurs de *L'Avenir* et d'autres jeunes Ca-

¹⁴⁸ LJP ajoute sur la suscription : « 2 9^{bre} 1849. Émery me demandant à venir à l'assemblée comme annexionniste. »

nadiens nous demandent si vous serez à l'assemblée. Nous disons : Nous ne savons pas, nous ne le pensons pas. Partout, disent-ils, tous les Canadiens d'un âge un peu mûr et qui ont coutume de se mêler des affaires publiques, sont des amis et des partisans du ministère, qui se prononce ouvertement contre l'annexion. Ils ne voudront pas supporter la mesure, il n'y a que M. Papineau alors d'homme bien marquant, parmi les Canadiens, qui pourrait porter la parole, ensuite un ou deux jeunes avocats pourraient aussi dire quelques mots, faire quelques réflexions, mais seuls ils ne pourront commander l'attention et faire goûter leurs avancées d'un auditoire canadien nombreux, qui croira que ces jeunes gens veulent s'imposer au public. Si M. Papineau ne s'y trouve pas, nous pensons et croyons que l'affaire manquera auprès de beaucoup de Canadiens, et ce sera très mal pour l'avenir de la cause. Pourquoi ne lui écrivez-vous pas pour lui dire toutes ces raisons et l'engager à venir? Nous, de répondre que si vous êtes décidé à ne pas descendre, une lettre de plus ou une lettre de moins, une raison ou deux raisons, ou dix, ne vous feront pas laisser tous vos travaux¹⁴⁹, juste quelque temps avant la fin de la navigation. Du reste, comme je pense comme ces jeunes messieurs, qu'il serait important d'avoir un orateur canadien d'influence, outre quelques autres plus jeunes, j'ai pris la liberté de vous faire part des opinions que j'entendais énoncer, et que j'entends tous les jours.

Il paraît que la loi de judicature va être proclamée demain dans la *Gazette officielle*, *La Minerve* donne plusieurs noms comme devant composer les divers tribunaux¹⁵⁰, il est possible que lorsque les nominations seront terminées, un certain nombre de personnes redeviendront indépendantes, de dépendantes que l'espérance les fait actuellement, soit pour elles-mêmes personnellement, soit pour leurs parents ou amis. Cela, joint au mécontentement causé par la translation du siège du gouvernement à Toronto, fera beaucoup perdre au ministère. À propos, l'autre jour, je rencontrai M. J.B. Lajoie¹⁵¹, des Trois-Rivières. Il me demande :

– M. Papineau est-il en ville ?

– Non. Pourquoi ?

– Pour le voir. Mais au fait vous pourriez le lui dire vous-même. Eh bien, depuis quelques jours l'on ne parle plus d'assemblée pour censurer M. Papineau; au contraire presque tous ceux qui lui étaient opposés ou bien sont revenus, ou bien ne disent plus rien. Les derniers actes du ministère ont jeté sur lui une très grande impopularité, etc.

¹⁴⁹ La construction du manoir seigneurial (Montebello) à la Petite-Nation.

¹⁵⁰ La refonte de l'appareil judiciaire de 1849 crée une Cour supérieure qui assume la juridiction civile supérieure pour le Bas-Canada, et aussi une Cour de circuit qui s'occupera de la juridiction civile inférieure. Une nouvelle Cour du banc de la reine agira comme Cour d'appel et comme Cour criminelle supérieure. Evelyn Kolish, *Guide des archives judiciaires*, BAnQ, Version révisée 2017.

¹⁵¹ Jean-Baptiste Lajoie (1811-1861), né à Maskinongé, Jean-Baptiste Limousin dit Lajoie a épousé (Trois-Rivières, 8 novembre 1841) Louise Byrne. Marchand, il sera maire de Trois-Rivières (1855-1857).

Dans une lettre de M. Boulton¹⁵², de Toronto, ce monsieur se déclare contre l'annexion, tout en donnant les meilleures raisons pour, et ne donnant que de mauvaises raisons contre. Cette lettre est publiée dans le *Montreal Gazette* d'aujourd'hui. Il termine par promettre tout son appui au gouvernement actuel, s'il veut mettre bas les annexionnistes. D'un autre côté, vous avez vu la lettre de M. Hincks¹⁵³ qui, lui aussi, termine par dire que si les partisans ne le supportent pas sur cette question, le ministère soutiendra toute autre administration quelconque qui sera contraire à l'annexion.

Voilà la paix et l'entente cordiale presque nouées, l'eau et le feu vont s'accorder, aux yeux mêmes des gazettes officieuses et officielles, qui disent qu'il est incompréhensible pour elles de voir l'alliance des tories et de quelques libéraux en faveur de l'annexion. La chose doit être de toute impossibilité à leurs yeux. Le fait est que bientôt les vieux partis seront en complète dissolution et qu'il n'y aura plus que deux grands partis : les annexionnistes et les anti-annexionnistes, les premiers gagnant toujours du terrain, et les seconds en perdant toujours, jusqu'à ce [que] la majorité soit si grande que le mouvement soit devenu irrésistible et qu'il ait abouti à l'annexion.

Comme il se fait tard, je suis obligé de terminer pour mettre ma lettre à la poste ce soir, avant qu'elle ferme. Il n'y a rien de bien nouveau ici, autre que ce que je vous mentionne plus haut. Nous sommes ici tous bien. Veuillez, s'il vous plaît, quand vous verrez M. Mackay, lui faire mes amitiés.

À toute la famille de chez papa, la même chose.

Je suis avec considération votre neveu affectionné.

D.E. Papineau



W.C.H. Coffin¹⁵⁴
Montréal

Samedi 15 juin 1850

Mon cher monsieur,

Comme M. le juge Guy m'a remis quelques papiers pour l'inventaire et que je lui ai dit il y a quelques jours que je préparerais le préambule pour commencer mardi pro-

¹⁵² William Henry Boulton (1812-1874), conseiller municipal puis maire de Toronto. Issu du Family Compact, il est élu député conservateur de Toronto en 1844. *DBC*.

¹⁵³ La lettre de Francis Hincks (1807-1885), journaliste, réformiste du Haut-Canada et inspecteur général des comptes publics dans le ministère Baldwin-La Fontaine, a paru dans *La Minerve* du 2 novembre 1849, p. 2, sous la rubrique « La réciprocité de commerce et l'annexion ».

¹⁵⁴ William Craigie Holmes Coffin (1799-1866), protonotaire à Montréal.

chain, j'aurais besoin de la date de votre élection de tutelle, le nom et l'âge des mineurs, le nom du subrogé tuteur, la nomination de M. Lamothe comme conseil à sa dame mineure, le nom et l'âge des mineurs Pemberton, leur tutelle, la date de la tutelle à substitution. Si vous pouviez m'envoyer ces choses cet après-midi, vous m'obligeriez beaucoup.

J'ai l'honneur d'être votre, etc.

D.E. Papineau



L'honorable L.J. Papineau
Petite-Nation¹⁵⁵

Montréal, 29 novembre 1851

Mon cher oncle,

Auguste part encore comme messenger pour vous troubler de nouveau. Votre qualification¹⁵⁶ et réponse devaient être mises à la poste lundi, d'après ce que nous a dit Casimir Dessaulles. Et aujourd'hui, samedi, nous n'avons encore rien reçu, ni à mon adresse, ni à l'adresse de qui que ce soit de vos amis. Néanmoins déjà trois malles sont arrivées, postérieurement à celle de lundi dernier. Auguste part donc de nouveau pour avoir et rapporter votre qualification et des procurations signées de vous pour vous représenter aux différents polls. Un électeur peut le faire sans procuration, mais comme quelquefois il est bon d'avoir de jeunes avocats ou autres capables, mais qui ne sont pas électeurs, il faut avoir des procurations spéciales pour elles.

Nous avons envoyé par la poste, il y a trois jours, des blancs de procurations, mais qui sait si la poste ne fera pas de cela comme des autres papiers à mon adresse. Je vous disais aussi par la même poste un mot du jour de la nomination. Auguste vous en donnera des nouvelles plus détaillées. Il faudra que le messenger se rende jusque chez nous pour avoir un certificat du maître de poste que lundi ou mardi il a mis un paquet à mon adresse; les chances sont toujours bonnes pour nous, l'immense majorité des Canadiens sont pour nous; grand nombre de ceux qui sont contre ne voteront pas, parce que tout en étant contre ils ne sont pas favorables aux adversaires. Si Young ne fait pas de

¹⁵⁵ LJP ajoute sur la suscription : « 29 9^{bre} 1851, d'Émery Papineau. Sujet d'élection. Répondue. Reque par Auguste, venue comme exprès. »

¹⁵⁶ La qualification pour se présenter député. À l'élection de décembre 1851, LJP est défait dans le comté de la Cité de Montréal. Les deux députés élus dans ce comté sont John Young (1811-1878), commissaire en chef des Travaux publics, et William Badgley (1801-1888), avocat. *Le Canadien*, 26 décembre 1851, p. 1.

violence, le triomphe sera magnifique sous le rapport des voix, mais il ne faut pas l'espérer, Young a déjà commencé le jour de la nomination : des employés de divers chemins de fer sont venus des campagnes pour lui prêter main-forte, et les bruits sont qu'il en aura encore d'autres le jour des polls. Pour contrebalancer cela, la grande majorité des membres de la Corporation qui d'abord était contre nous est maintenant pour nous, et ils sont disposés à prendre des mesures énergiques. Les Tories sont en majorité pour nous, au moins les votes, mais ils ne feront que voter pour nous et Badgley, si toutefois nous votons pour eux, ce que nous ne sommes pas encore décidés à faire, car nombre de nos partisans préfèrent donner leurs voix à Devins plutôt.

J'espère qu'Auguste trouvera Gustave de mieux en mieux. Je puis vous assurer que tous ses amis d'ici pensent souvent à lui, mais dans le temps où nous sommes les occupations nous détournent tellement que plusieurs qui auraient désiré le faire n'en trouvent pas le tour. Ce sera pour après les élections.

Adieu, mon cher oncle, excusez le décousu de cette lettre, l'orthographe et l'écriture, car il me faut partir encore. Amitiés à toute la famille, en attendant que nous puissions nous réjouir d'une victoire à peu près certaine, si nous réussissons à faire une organisation quelconque pour rencontrer celle de Young, ou bien que pleurons sur une défaite moins certaine, mais possible, si nous n'avons pas les moyens de nous organiser. Nous y travaillons actuellement et les choses sont assez bien parties. Et nous sommes en marche pour les fonds dans ce moment. Auguste nous demandera une adresse en remplacement de la vôtre, interceptée sans aucun doute, qu'elle soit courte, dit M. Dorion, touchant sur ces points plus particulièrement : vote au scrutin, suffrage universel, institutions électives et spécialement Conseil électif, avec une allusion à l'Irlande, afin que ces messieurs qui ont fait union avec Badgley ne soient pas trop nos ennemis, s'ils ne sont pas nos amis, le chemin de fer d'Halifax, plan de lord Durham qui, d'après cet homme d'état, amènera nécessairement la Confédération; réduction des salaires et du nombre des employés publics, mais toujours MM. Dorion et Doutre demandent que ce ne soit pas très étendu, vu le temps pour le faire, et ensuite le temps pour l'imprimer.

Votre neveu affectionné.

D.E. Papineau



F.S. Mackay¹⁵⁷, écr
[Papineauville]

Montréal, 17 septembre 1853

Mon cher monsieur, confrère, ami
et beau-frère,

Vous ne pourrez vous plaindre de n'avoir pas de quoi choisir sur les titres, états et qualités, au moins pour cette fois! Je suppose que votre infiniment meilleure moitié, ou votre moitié de femme a été laissée assez bien et toute consolée d'avance de la perte possible de sa moins bonne ou pire moitié d'homme, dans le cas où le malheur voudrait que nous partions ensemble pour l'autre monde en voyageant dans celui-ci, mais du reste il s'agit encore de voyage, mais pour un avenir plus ou moins rapproché.

L'on m'a dit, ces jours derniers, que Saint-Eustache ne voulait pas de chemin de fer; je sais que vous en voulez, vous, que vous en connaissez l'importance et que quand bien même le chemin ne paierait pas l'intérêt de son capital, il paierait toujours indirectement par l'augmentation de valeur des propriétés du comté. Ainsi j'espère que vous leur ferez entendre des raisons raisonnables, résonnantes, pour les engager à consentir à avoir un chemin du nord. Comme il serait plaisant de partir d'ici après déjeuner et aller dîner chez vous à Papineauville! Et je puis vous assurer qu'il pourrait fort bien arriver que le chemin irait au nord, cela dépendrait de l'aide conditionnelle que le comté d'Ottawa donnerait. Je vous dis cela d'après les bruits qui circulent ici et qui, dans les conversations, finissent par parvenir à nos oreilles, car j'ai déjà entendu dire ou répéter les mêmes arguments que mon père faisait en faveur du nord vs le sud de l'Ottawa.

Mais voici qu'il est temps de finir. Nous nous parlerons de tout un peu plus tard et plus au long. Mes respects, s'il vous plaît, à tous les membres de votre famille et croyez-moi votre dévoué, etc.

D.E. Papineau



¹⁵⁷ François-Samuel Mackay (1821-1892), notaire à Papineauville, époux d'Aurélie Papineau. Beau-frère de DEP.



Denis-Émery et Charlotte

À Angelle Cornud

Montréal, 24 mai 1854

Ma chère maman,

En revenant de L'Industrie [Joliette], je me proposais de vous écrire un mot, au moins pour vous informer qu'enfin mon sort était heureusement et définitivement lié avec celle que mon cœur, autant que ma raison, avait choisie pour faire le long et souvent pénible pèlerinage de cette vie.

Plusieurs affaires au bureau ou y ayant rapport, plusieurs visites dans la famille ou venant de la famille, jusqu'au dernier jour, un charmant voyage à Saint-Hyacinthe depuis samedi jusqu'au lundi après-midi, puis encore plusieurs affaires au bureau, tout cela a fait, sinon entièrement du moins pour la plus forte partie, que je ne mets la main à la plume que ce soir, 11½ heures du soir. Comme cette lettre doit partir demain au matin, je ne puis en dire bien long à cause de mon *endormitoire*.

Ma bonne petite femme est bien, très bien. Elle vous embrasse comme une bonne fille, ainsi que tous les autres de la famille. À peine vois-je ce que j'écris; je suis donc forcé d'abréger autant que possible. Ma femme a grand-hâte de faire connaissance avec les gens de la Nation; et rire et badiner avec eux. En attendant le plaisir de vous embrasser en réalité, elle se contente de celui de le faire en imagination. Nous espérons monter samedi matin et arriver au *logis* le soir; débarquons chez Parker, cela va sans dire. Les commissions de Benjamin seront faites ou l'ont été, ainsi pas d'inquiétude.

Nous vous embrassons tous avec respect, saluts et compliments selon les rangs, les âges et la respectabilité. Donc samedi, s'il n'arrive pas d'accidents, nous serons auprès de vous.

Adieu, bonne maman, une plus longue lettre pour une autre fois.

Votre fils affectionné.

D.E. Papineau



Honorine Papineau-Leman¹⁵⁸
Saint-Barthélemy

Montréal, 21 juin 1854

Ma chère Honorine,

Mon oncle Toussaint aura dû te dire, lorsque tu recevras cette lettre, que je me trouve momentanément à Montréal et non à la Petite-Nation, où j'ai laissé ma petite grande femme¹⁵⁹ lundi matin. J'avais aussi une lettre de maman pour toi que je lui ai remise (à oncle). Nous avons reçu ces jours derniers seulement tes deux lettres, et un voyage le jour de la Fête-Dieu, chez Louise, puis notre retour le lendemain matin chez Sam Mackay pour travailler au reposoir et tout ce qui en dépend : niche, bannières, devant d'autel, etc., jusqu'au dimanche, entremêlé d'exercices de chant, de cantiques à quatre voix, sinon à quatre parties. Tout cela nous a empêchés de te répondre plus tôt à tes deux bonnes et affectueuses lettres. M^{me} Émery doit te répondre de la Petite-Nation, et moi je le fais d'ici.

Quoique tu n'aies pas encore connu ta nouvelle belle-sœur, espérons que lorsqu'elle t'aura vue et comme elle t'aimera et réciproquement, car elle est toute disposée à le faire. Néanmoins, comme je ne voudrais pas décider la difficile question de savoir si deux femmes ensemble peuvent s'accorder entre elles, je ne veux pas te faire trop de promesses; je lui laisse donc la liberté pleine et entière de te faire, dans sa lettre, elle-même toutes les promesses plus ou moins grandes qu'elle voudra bien t'écrire. En attendant, nous t'avons remerciée bien sincèrement en esprit, et je le renouvelle encore avec plaisir, des bons souhaits que tu fais pour notre bonheur futur, que nous devons espérer long et constant.

Je n'ai encore fait qu'examiner des papiers, des lettres tant d'affaires que de famille, où nous pourrions trouver quelques renseignements utiles au règlement de la succession¹⁶⁰. Il me faudra passablement de temps pour tout débrouiller une multitude de vieux comptes, mais je pense en venir à bout dans une couple de mois.

Tout le monde était assez bien à mon départ, excepté maman qui est encore faible (sans que cela l'empêche de sortir néanmoins), après une attaque de sa maladie du mois de juillet dernier, attaque qu'elle a ressentie cette année encore pendant qu'elle était en promenade chez Louise. Celle-ci est bien maigre et peu forte; sa petite der-

¹⁵⁸ Honorine Papineau (1818-1882), sœur de DEP. Veuve du D^r Leman, elle accompagna son oncle Toussaint-Victor Papineau, alors curé à Saint-Barthélemy.

¹⁵⁹ Denis-Émery Papineau vient d'épouser (Joliette, 17 mai 1854) Charlotte Gordon, née à Kingston, fille de défunt Jean Gordon, officier du département de l'Ordonnance, et de Christiana Loedel. 24 signatures au registre.

¹⁶⁰ Le règlement de la succession de DBP, père de Denis-Émery, qui est mort à Papineauville le 20 janvier 1854.

nière¹⁶¹ lui donne beaucoup de tourments et de fatigues. Elle a toute la tête couverte de *riffle*; la maladie s'étend même jusqu'au cou et sur les épaules, qui sont au vif. Néanmoins, depuis deux semaines, elle en a un peu moins que de coutume. Et le malheur est que l'enfant ne veut voir ni jour, ni nuit, d'autres personnes que sa mère pour la soigner, la prendre, la consoler, l'endormir ou la lever.

Cette année, Édouard [St-Julien], aidé de son frère Michel, ont fait toutes les semences seuls : environ 120 minots de grains, en outre depuis le printemps, dans les moments perdus, ils ont trouvé le tour de faire et d'aller couper d'abord 17 arpents de clôture neuve, à boulin¹⁶² et billoch¹⁶³, puis de couper et préparer le bois pour sept autres arpents, qu'ils feront entre les semences et les récoltes. Ils ne se sont pas amusés, comme tu vois, puisqu'ils ont fait de plus 8 arpents de terre neuve depuis l'automne et le printemps. Leurs semences ont la plus belle apparence. Chez Mackay de même. Les foins pourtant ne vaudront guère s'il n'y a pas de pluie d'ici à quelques jours, ils sont déjà bien clairs.

Je n'ai pas encore pu voir aucun membre de la famille à Montréal et ne puis te donner que les nouvelles que je tiens de Casimir : ils sont assez bien. Rien de nouveau ici. Voilà les gens pour qui je suis venu arrivés au bureau, ainsi il me faut terminer.

Adieu. Porte-toi mieux que par le passé, et même sois tout à fait bien si possible. Respects à oncle Toussaint.

Pour la vie, ton frère bien affectionné.

D.E. Papineau



M^{me} veuve DBP
Chez D.G. Morison, écr
Saint-Hyacinthe

Montréal, 26 novembre 1854

Ma chère maman,

Enfin, me voici de retour avec Charlotte, de la Petite-Nation. Il y [a] juste six mois aujourd'hui que nous étions montés pour vous voir et commencer des affaires qui vous

¹⁶¹ Sophie-Alexina St-Julien (1853-1896), née le 9 novembre 1853, fille d'Édouard St-Julien et de Marie-Louise Papineau (sœur de Denis-Émery).

¹⁶² Boulin : « tronçon d'un arbre fendu par la moitié dans le sens de sa longueur, dont on se sert pour faire des clôtures ». *GPFC*.

¹⁶³ Billochet : petite bille ou billot, placé à l'horizontale, servant à soutenir les boulines d'une clôture (de perches).

inquiétaient beaucoup, et dont vous vous exagériez les conséquences pour nous, comme je vous l'avais toujours dit. J'ai pu enfin terminer avec mon oncle [Louis-Joseph] Papineau, après un travail assez long, mais plus aride et sec encore sans l'ombre de difficultés. Mon oncle a à peu près tout admis les entrées telles que je les ai faites, tant en recette qu'en dépense, sans même parler ou demander des reçus ou autres pièces justificatives, ce qui nous eût mis dans un grand embarras et dans l'impossibilité de prouver beaucoup de dépenses, s'il les eût exigés comme il en avait certainement le droit¹⁶⁴.

Par l'état que je vous envoie, vous verrez que les comptes réglés se montaient encore à une somme de 579,18,9 £ de balance contre nous, sur les revenus de la seigneurie, du moulin, le prix de vente de la terre de Clifford et Gagnon, ainsi qu'une balance due par la succession de pépé et que nous devons payer, puisque nous sommes légataires de pépé. Sur cette somme, Papa avait un transport de mon oncle Papineau de la dette de Legris; j'en ai fait un de la dette des Grant; il reste donc une balance de 434,14,0% £ sur laquelle j'ai payé 40,04,0% £.

Il y a encore pour aller en déduction le prix de la terre vendue à Newman, 100 £, ce qui [ne] nous laisserait qu'une somme de 300 £ à trouver, mais comme il n'y a aucun contrat écrit ni sous seing privé, ni autrement avec Newman, mais seulement une promesse verbale, je n'ai pu l'entrer en compte pour le moment. En partant, j'ai donné commission à Auguste de lui écrire pour le presser de descendre prendre son contrat et de nous dire oui ou non; sinon, alors nous trouvons à vendre la terre pour 25 ou 40 louis plus cher que papa ne l'avait fait à Newman. De cette manière nous aurons au moins un écrit quelconque de Newman.

L'encan a eu lieu mardi, mercredi et jeudi de l'avant-dernière semaine. Beaucoup de choses se sont bien vendues; beaucoup d'autres n'ont pas été assez chères et nous les avons retirées ou plutôt achetées pour le compte de tous, sauf à les vendre ensuite de gré à gré.

Les animaux se sont assez bien vendus la seconde journée; la troisième, non, et nous avons repris; quelques-uns ont été vendus depuis à vente privée; l'argenterie, bibliothèque et cabinet de minéralogie, non vendus.

Je n'ai pas grand temps à moi, il me faut écrire à la Petite-Nation puis aller chercher ma femme chez Loranger; comme elle sait que je vous écris, elle vous présente bien ses meilleurs respects et vous fait, ainsi que moi, toute sorte d'amitié. Tous bien en haut. Auguste et Laramée continuent à préparer l'inventaire¹⁶⁵. Je tâcherai de vous aller voir

¹⁶⁴ Dépôt par Denis-Émery Papineau, ès qualité, de l'état général de la créance de l'honorable Louis-Joseph Papineau contre la succession de Denis-Benjamin Papineau. Balance nette de 434 louis 14 chelins et trois quarts de deniers revenant à LJP. HAFL, 14 février 1855.

¹⁶⁵ Inventaire des biens dépendant de la succession de feu l'honorable Denis-Benjamin Papineau et de la communauté d'entre lui et son épouse, dame Louise-Angélique Cornud. HAFL, 12 décembre 1854.

ces jours-ci; si le froid ne prend pas, probablement Charlotte ira à L'Industrie mardi, pour revenir jeudi, ce qui ne sera pas trop long, comme vous voyez. Rien de nouveau ici. Casimir, bien; chez D^{lles} Trudeau (vieilles), assez bien; chez les jeunes, toutes mariées maintenant, bien aussi. Que n'êtes-vous tous de même à Saint-Hyacinthe? J'espère pourtant que le mieux de Rosalie se continuera. Amitiés et encouragement à elle et aux autres, de notre part.

Votre fils affectionné.

D.E. Papineau

Ce qui a été vendu des meubles et effets a produit en approchant 400 £. Mais il faut en déduire ce que Louise a racheté en déduction de ce qui pourrait lui revenir dans la succession, de notre consentement; de même pour Papineau, qui avait en outre part dans les animaux et ce que nous avons repris pour revendre plus tard. De l'encan avec les billets qui ont été consentis, nous retirerons 160 £ ou 200, je ne sais lequel, car je n'ai pas vu, moi, le montant des comptes, trop occupé de terminer les comptes avec mon oncle. Avec les ressources que nous avons à Montréal, vous voyez que nous pourrions payer mon oncle facilement et avoir des argents pour nous assurer, comme vous le demandiez, une rente annuelle suffisante. Ainsi vous pourrez donc vous débarrasser sous ce rapport de la plus grande partie de vos inquiétudes. La plus grande difficulté, après cela, sera de partager. Mais Paris ne s'est pas fait en un jour. Ainsi, après l'affaire de mon oncle terminée, il faudra entreprendre l'autre un peu plus tard.

J'oubliais de vous dire que quoique le plus fort soit fait, il reste encore à régler avec mon oncle au sujet de la terre d'Auguste Tremblay et aussi des arrérages de rentes sur la terre de Clifford, et les lods et ventes de la moitié de la terre venant de Parent. Auguste doit s'en occuper, je n'ai pas eu le temps. Mais cela ne sera pas long, et c'est bien facile à faire. Auguste pense qu'il y aura encore là, en tout et partout, 70 ou 80 louis; il me semble que c'est trop; n'importe, nous pourrions y faire face avec l'aide de Dieu. Dans tous les cas, nous ne serons pas aussi mal que je le pensais.

Tous, depuis le premier jusqu'au dernier, sont contents à la Petite-Nation de mon règlement. Mackay en est tout joyeux, Madsem en a sauté de plaisir, parce qu'enfin nous savons où [nous] en étions avec cette affaire.



À Angelle Cornud

Montréal, 15 janvier 1855

Ma chère maman,

Voilà déjà plusieurs fois que je me propose de vous écrire quelques mots, sans avoir encore mis ce bon propos à exécution; mais à quoi servent les bonnes intentions sans les actes, en définitive? Donc pour rendre mes dispositions utiles et avantageuses, il faut les exécuter, et c'est ce que je vais faire dans ce moment.

L'année qui vient de finir n'a été que trop malheureusement remplie pour nous tous, ma chère maman. Espérons que celle qui vient de commencer nous sera moins pénible et moins douloureuse, car chacun n'a qu'une certaine proportion de chagrins et de peines à supporter, dans l'ordre de la Providence, par chaque jour ou chaque espace de temps. Pour quelque temps notre part nous a été surabondamment distribuée, et nous pouvons croire que quelques jours de repos nous sont maintenant réservés.

Combien j'aurais désiré voir la pauvre Rosalie¹⁶⁶, mais presque jusqu'à ses derniers jours, les nouvelles que nous recevions nous portaient à croire qu'elle irait jusqu'en janvier ou février! Ce sont seulement vos deux dernières lettres qui nous ont fait perdre cette espérance. Alors Charlotte n'eut pu venir avec moi, et puis nous nous trouvions justement alors dans le plus fort de notre aménagement, et Charlotte eût été bien en peine toute seule. À ce propos, vous devez avoir déjà appris que nous avons pu commencer la nouvelle année dans notre nouveau logis, bien que pas encore fini; nous aurons des ouvriers encore pour quelque temps, mais enfin nous les mettrons à la porte, pensons-nous, jeudi ou vendredi, mais pourtant il ne faut jurer de rien. Notre maison est bien chaude, mais il y a encore beaucoup de choses à y mettre, et entre autres des lits dont nous ne sommes pas fort garnis, quoique nous en ayons quelques parties. Nous avons assez de paillasses, mais non de matelas et d'oreillers, non plus que des lits de plume. Je pense qu'en donnant commission à quelqu'un d'en acheter sur le marché à Saint-Hyacinthe, par petites quantités de chaque personne, l'on finirait par en faire une grosse quantité, dont nous avons besoin. Si vous vouliez demander à Morison, M. Laframboise ou Dessaulles, ou plutôt aux femmes de ces derniers, ils pourraient peut-

¹⁶⁶ Angelle Cornud, de Saint-Hyacinthe, raconte les derniers moments de sa fille Rosalie : « Elle souffre cruellement du mal de tête, elle y porte souvent sa main à sa tête, et, quand on lui demande si elle y a mal, elle fait signe que oui. Elle a reçu ce matin l'extrême-onction. Je crois qu'elle avait sa connaissance. Sa vue change. Elle a beaucoup de couleur aujourd'hui, parce qu'elle a beaucoup de fièvre. Je pense qu'elle est bien sans espérance. À présent, elle peut peut-être durer que quelques jours. Elle prend quelquefois une petite bouchée d'huître qu'elle mâche longtemps. Voilà un triste commencement d'année qui se présente pour la famille. » *Rien de nouveau ici*, lettre d'Angelle Cornud à F.S. Mackay, [décembre 1854]. Rosalie Papineau, épouse de D.G. Morison, notaire, et sœur de DEP, est morte à Saint-Hyacinthe le 23 décembre 1854.

être nous donner à ce sujet quelques renseignements utiles. J'y pense à l'instant : M. Michel Plamondon pourrait peut-être, lui mieux que tout autre, se charger d'acheter de la plume pour nous. Faites-lui-en donc parler par Casimir Dessaulles ou Louis, et m'en donner des nouvelles. Il faudrait aussi de la laine pour un matelas double et un simple. Y a-t-il de la laine dans les environs de Saint-Hyacinthe? et quel prix?

J'ai écrit à Honorine dernièrement, l'invitant à venir passer quel[que] temps avec nous, tout en lui disant qu'elle se rapprocherait ainsi du monde civilisé et puis de son médecin. Je n'ai pas encore eu de réponse, mais je la priais de venir le plus tôt qu'elle pourrait, le plus promptement le mieux. Pour l'engager à venir, je lui annonçais que je vous attendais aussi vous-même dans quelque temps, mais que pourtant je ne vous demanderais que quand nous serions un peu débarrassés des ouvriers.

Au sujet des meubles qu'a bien voulu me laisser ma pauvre et bonne tante Séraphin, il serait peut-être bon d'avoir une réponse de l'ouvrier dont parlait ma tante Dessaulles, pour voir quels meubles nous devrions acheter outre ceux-là, pour garnir une chambre à coucher.

J'ai reçu dernièrement une lettre de Papineau; ils étaient tous assez bien là-haut, excepté la petite fille d'Aurélié qui n'était pas très bien; la mère, au contraire, était aussi bien que possible. Depuis que Laramée est revenu d'en haut, je ne l'ai presque pas vu, j'étais souvent en tournée de côté et d'autre, lorsqu'il venait au bureau, et ensuite il n'y venait pas souvent parce qu'il a été malade (pas gravement), ce qui le retenait les trois quarts du temps, forcément, à la maison, de sorte que je n'ai pu encore m'assurer du montant correct de l'inventaire, mais toujours que le mobilier a produit, je pense, de 5 à 600 louis, sans compter les livres; une partie a été gardée par Ben, Sam et Auguste, sur une évaluation amiable qui, je pense, est à peu près juste. Le reste des livres est envoyé sur notre ordre. Morison, Honorine et nous autres pourrions en prendre quelques-uns aussi sur estimation à l'amiable entre nous. puis le reste sera vendu à l'encan, s'ils ne se vendaient pas assez cher, nous serions toujours présents pour les reprendre au nom de la succession, afin de ne pas les laisser se sacrifier. Ainsi, sous ce rapport, vous ne devez pas avoir de crainte. Quant à la procuration de l'automne dernier, vous ne devez pas avoir grand crainte, car il y a à la fin une clause qui en limite passablement l'étendue, vu que pour exercer leurs pouvoirs, les procureurs sont obligés de suivre les instructions par écrit ou verbales que les constituants pourraient donner de temps à autres à leurs procureurs.

Ces jours-ci, je vais tâcher d'aller prendre une communication détaillée et approfondie de l'inventaire, pour voir où et comment ils ont fait les choses, et puis je vous en donnerai tous les détails que je pourrai.

Quoique nous soyons dans notre maison, nous avons encore beaucoup à faire pour la garnir, ma bonne Charlotte est continuellement occupée, mais je l'empêcherai de se fatiguer trop, et moi je fais les emplettes et comme je puis, mais non aussi vite que je le voudrais, les affaires du bureau qui me concernent. Pour nous distraire un peu et nous

amuser, ma bonne maman nous serait sans doute d'un grand secours, aussi espérons-nous tous trois qu'elle viendra bientôt se joindre à nous, sans cérémonie, pour passer les soirées en famille. Mais pourtant nous ne voulons pas que ce soit avant le commencement de la semaine prochaine : il faut attendre que nous ayons fait maison nette des ouvriers. Quant aux murs frais dont vous parlez, il n'y a aucun danger, car le second étage est sec depuis le printemps, et quant aux nouvelles chambres elles-mêmes, elles sont sèches, vu que nous avons chauffé et continuons toujours de chauffer nuit et jour, pour les faire sécher, je vous assure que sous ce rapport il n'y aura aucun danger. Ma bonne Charlotte vous remercie de tout cœur de l'intérêt affectueux que vous lui témoignez dans chacune de vos lettres. Si elle n'avait pas été si occupée jusqu'à ce jour, elle vous aurait écrit quelques lignes. Elle vous prie de lui pardonner cette négligence involontaire qu'elle pense réparer sous deux ou trois jours. En attendant, elle vous prie, ainsi que moi et Casimir, de recevoir nos meilleurs et bien affectionnés respects, embrassements et amitiés; la même chose à la bonne tante Dessaulles que nous n'oublions pas, tant s'en faut; au contraire, nous y pensons souvent.

Quant à ce que vous parlez de la *Flore des jardins*¹⁶⁷, je pense qu'en effet si Morison ne le prend pas, votre idée serait bien bonne et ce serait un présent qui lui ferait un sensible plaisir. Au reste, comme ce volume doit venir avec les autres, il sera temps d'en reparler lorsqu'ils seront arrivés.

Il me semble que j'avais encore plusieurs choses à vous dire, mais je ne m'en souviens plus. Ce sera donc pour une autre fois. Aussi bien, mon papier tire à sa fin et il me faut aussi terminer bon gré mal gré. Nancy¹⁶⁸, je pense, après les fatigues longues et continuelles qu'elle a endurées, doit avoir besoin de beaucoup de ménagement et de soins en même temps que de repos; il lui faut pendant quelque temps prendre garde à elle. Veuillez lui faire nos amitiés et l'embrasser bien fort pour ses deux oncles et son avant-dernière nouvelle tante.

Adieu, chère maman, nos amitiés de tous trois à tous ceux des parents et amis que vous verrez et qui pourront s'informer de nous.

Votre fils affectionné.

D.E. Papineau



¹⁶⁷ Ou plutôt la *Flore des jardiniers*, 4 vol. in 4°. Le livre aurait appartenu à « M^{me} Morison ». Voir la Bibliothèque de 972 volumes de DBP. BAnQ-Q, P417/11; 4.2.5.

¹⁶⁸ Nancy : Anne Morison (1835-1875), toujours prénommée *Nancy*, fille aînée de D.G. Morison et de Rosalie Papineau. Nièce de DEP, elle épousera (Saint-Hyacinthe, 23 avril 1863) Henri Lemaire/St-Germain, médecin, fils de Venant Lemaire/St-Germain et de Marie-Angélique Prévost.

L'H^{ble} L.J. Papineau
Petite-Nation

Montréal, 28 mai 1855

Mon cher oncle,

Il ne me reste qu'un instant, s'il n'est pas déjà trop tard, pour vous annoncer la mort subite de mon oncle Louis-Michel Viger¹⁶⁹ à L'Assomption, dimanche, dans la nuit, à une heure du matin environ, d'une attaque soudaine de paralysie dans l'estomac; samedi soir, ayant ressenti de fortes douleurs, le médecin fut mandé qui donna quelque remède. Le malade se sentit soulagé et presque bien. Il s'endormit jusque vers 11½ heures, qu'il se plaignit de nouveau de violentes douleurs. Et quelques quarts d'heure après il était passé.

M. C.S. Cherrier qui reçut un exprès est venu m'annoncer cette nouvelle hier au soir pendant que j'écrivais à mon frère Benjamin.

Rien de nouveau ici. Du reste, notre petite commence à être incommodée de ses dents, quoiqu'elle soit jeune encore¹⁷⁰.

Mes amitiés et respects à ma tante, saluts et embrassements à mes bonnes cousines, et veuillez me croire comme toujours votre respectueux et affectionné neveu.

D.E. Papineau

Nous ne savons rien encore quant aux funérailles. M. Cherrier a dû partir aujourd'hui de grand matin pour y veiller ou y aider. D.E.P.



¹⁶⁹ Louis-Michel Viger (1785-1855), avocat, député, décédé à L'Assomption le 27 mai 1855; inhumé dans l'église de Repentigny le 30 mai. *DPQ*.

¹⁷⁰ Louise-Charlotte Papineau (1855-1933), fille aînée de Denis-Émery Papineau et de Charlotte Gordon, est née à Montréal le 2 février 1855.

À Agathe-Honorine Papineau

Montréal, 27 mars 1856

Ma chère Honorine,

Il est bien temps, n'est-ce pas, de répondre à ta lettre du mois de janvier et assez tôt à celle du 24 mars, annoncée venir par M. Pelland mais venue par la poste et reçue ce matin, à l'instant même. Pour ne pas oublier encore une fois, je prends la plume immédiatement.

D'abord, je te préviens que j'inclus avec la présente dix louis courant que m'avait remis ma tante Dessaulles pour toi, et qui sont toujours restés soigneusement serrés, de crainte de les perdre, et si bien serrés que tu ne les as pas encore reçus. C'était à son voyage à Montréal qu'elle m'avait remis cette somme.

Quant aux livres, c'est Casimir qui a vérifié le catalogue des livres envoyés ici de la Petite-Nation. Il n'y en avait aucun qui pût te convenir, non plus qu'à nous. Comme bien tu penses, Auguste, Papineau et Mackay, l'année dernière, ont pris un certain nombre d'ouvrages, et sans doute que les livres qui leur convenaient, au moins quelques-uns, t'auraient aussi convenu. Mais dans tous les cas, Racine n'y était pas. Casimir dit aussi avoir fait vendre à l'encan quelques livres qui t'appartenaient, parce qu'ils n'étaient pas plus intéressants pour toi ou tes chers enfants que pour nous autres, tels que quelques vieux livres de médecine, les voyages de Cook, etc. Il doit t'en rendre compte le plus tôt qu'il pourra et qu'il y pensera, ce qui ne veut pas dire que ce sera bien tard! Mais je ne voudrais pas jurer que ce sera bientôt.

Il y a aussi les chefs-d'œuvre des auteurs comiques, à toi appartenant, qui n'ont pas été vendus et qui sont à ta disposition. Si je savais qu'en effet M. Pelland ou une autre occasion sûre fût en ville, je t'enverrais par elle ou lui cet ouvrage ainsi que *Télémaque* pour la bonne Fanny qui doit trouver que ce Télémaque était grand voyageur, aventurier, puis qu'en effet, malgré qu'il soit attendu depuis si longtemps, il n'est pas encore arrivé à sa destination auprès d'elle. Mais patience, cela viendra, peut-être quelqu'un des jours à passer encore d'ici à la fin du monde!

Quant aux graines de melon, je n'en connais rien dans le moment, mais m'informerai à midi auprès de Charlotte ce qu'elles sont devenues et, s'il y en a encore, assurément que vous en aurez une bonne part, puisque si elles ont à pousser et à produire du fruit, ce devra être cultivé et soigné par d'aussi bons jardinier et jardinière que mon oncle Toussaint et toi.

De Saint-Hyacinthe nous avons eu des nouvelles par Dessaulles, samedi dernier : tout le monde y était assez bien, excepté Nancy qui était en purgation, M. Laframboise qui se rétablit néanmoins peu à peu, M^{me} Laframboise qui souffrait d'un clou poussé sur un doigt, mais je ne sais lequel.

Tu as sans doute appris la maladie d'Emma Thompson¹⁷¹, qui a été prise comme M. Laframboise d'un rhumatisme universel inflammatoire; elle a beaucoup souffert pendant environ trois semaines, mais actuellement est convalescente. Depuis huit jours elle a commencé à se lever et va de moins mal en moins mal, mais elle est encore faible et bien changée, ne sort pas de la maison et ne le fera que lorsque l'humidité des chemins sera moins grande.

Il y a déjà quelque temps que nous n'avons reçu des nouvelles de la Petite-Nation. Alors ils étaient bien, maman était repartie de chez mon oncle au retour de celui-ci, mais devait revenir la semaine sainte pour se trouver plus près de l'église, afin de pouvoir suivre assidûment les exercices religieux de cette époque. La petite de Mackay avait encore été malade assez sérieusement, mais se trouvait alors entièrement rétablie. Mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'Aurélien a été pris de la picotte naturelle qui roulait alors dans l'endroit. Elle en a eu un assez grand nombre de grains, néanmoins nous n'avons pu savoir si elle en serait marquée ou non. La dernière des filles de Charles Hillman en a eu aussi en abondance, mais est-elle marquée? Nous ne savons, pourtant c'est probable. La petite fille de Louise, Alexina, a été reprise par le *riffle*, qui l'avait abandonnée pendant un certain temps, la dernière de toute est assez bonne. Toute la famille St-Julien, comme tu sais, se dispose à aller demeurer au village de Papi-neauville. Louise est bien contente, cela la rapproche de l'église, de la famille et d'amis; ce qui lui fera un peu plus de société qu'elle n'en avait où elle se trouvait.

Comme tu le dis, si tu ne reviens au milieu de nous qu'au mois de mai, il pourrait bien se faire en effet qu'un parent que nous n'avons pas encore vu serait arrivé dans la famille pour te recevoir et te souhaiter la bienvenue, si toutefois l'on doit s'en rapporter aux nouvelles que donnent les gazettes. Tu comprends, ou si tu ne comprends pas, demande à l'oncle Toussaint qui, ayant eu dans sa longue expérience des hommes et des gazettes, en sa qualité de curé, pourra t'aider dans l'intelligence du mot et aussi de la chose. De même, si tu restais assez longtemps à Montréal, après avoir reçu la bienvenue, qui sait si tu ne serais pas obligée de la rendre à quelque autre parent en route pour venir de l'étranger. Mais par le temps qui court, il ne faut pas trop se fier à la mer, elle est orageuse et des vaisseaux se sont souvent perdus dans les tempêtes et au milieu des orages. Ainsi, il ne faut pas annoncer l'arrivée des passagers avant leur arrivée à bon port.

Si nous devons être prudents là-dessus, du moins nous pouvons être un peu plus positifs sur les êtres que nous avons sous les yeux et qui sont au milieu de nous. La petite Charlotte marche actuellement passablement; elle a actuellement sept dents et une ou deux autres tout à fait à la veille de percer. Elle est très gaie, comprend beaucoup de

¹⁷¹ Marie-Emma Thompson, née en 1831, fille de John Thompson, tailleur, et de Flavie Trudeau, épousera (Montréal, 27 septembre 1858) Toussaint-Gédéon Coursolles, traducteur, fils de Jean-Léandre Coursolles et de Victoire Trudeau. Emma Thompson, veuve Coursolles, mourra à 89 ans; inhumée dans le cimetière Notre-Dame, section Y, Carleton (Ottawa).

ce que nous lui disons, et se fait comprendre assez bien pour bien des choses, mais ne parle pas encore, sauf qu'elle dit papa, maman, mémé et qu'elle chante ces trois mois, de temps à autre, en mettant comme disent les mères sur l'air. Il paraît qu'elle est destinée à faire une excellente chanteuse et danseuse, car elle accorde déjà sur les chansons de sa mère et surtout de son père! Elle ne craint ni chats ni chiens, au contraire elle est leur grande amie, ce qui ne veut pas dire qu'elle est maligne comme chien et chat, mais non plus elle n'est pas de ces meilleures. Que veux-tu! Lorsque je suis absent, la mère la gâte et la mémé; il n'y a que moi pour neutraliser ces mauvaises influences. Et malheureusement je ne suis pas constamment à la maison.

Lorsque Charlotte est allée à L'Industrie, l'hiver dernier, notre plan était que j'irais la rejoindre, puis de là de nous rendre à Saint-Barthélemy et revenir par Berthier. Mais ensuite je n'ai pu aller à L'Industrie moi-même, de sorte que tout ce beau projet s'est terminé en fumée et illusion. Quand reprendrons-nous cela maintenant? Pas cet hiver toujours, car voilà les chemins qui manquent, et ce qu'il en reste est affreux, pour ne pas dire impossible. Ensuite, si les étrangers nous arrivent trop tôt après l'ouverture de la navigation, il nous faudra rester ici pour leur tenir compagnie, la politesse l'exigeant absolument.

Chez Casimir sont assez bien, se disposant à entrer dans leur maison neuve au 1^{er} de mai prochain. Elle est presque finie, il ne reste plus qu'à finir la peinture dont une première couche a été donnée déjà.

Si Charlotte était ici, sans doute elle te ferait faire, ainsi que M^{me} Gordon¹⁷², à toi et à oncle Toussaint, amitié, respects, saluts et bénédictions, si elles avaient le droit de bénir, mais dans tous les cas, acceptez-les de ma part (je veux dire les premiers) en mon nom et au leur, tout comme si elles l'écrivaient elles-mêmes. Je suis bien sûr d'être approuvé sur ce chapitre-là, si je ne le suis pas sur tous les autres. N'oublie pas Fanny¹⁷³ non plus, lorsque tu la verras ou lui écriras.

Pour la vie, ton frère affectionné.

D.E. Papineau



¹⁷² Christiana Loedel (1803-1879), mère de Charlotte Gordon et belle-mère de DEP.

¹⁷³ Fanny Leman (1844-1914), fille d'Honorine Papineau et du D^r Dennis S. Leman. Elle épouse-
ra (Saint-Hyacinthe, 14 janvier 1869) Georges-Casimir Dessaulles, veuf d'Émilie Mondelet.

Montréal, 27 juin 1856

Ma chère Honorine,

Pour le coup, tu ne t'y attendais pas, et pourtant c'est bien vrai : je prends la plume pour te dire deux mots par ton oncle Toussaint qui te donnera amplement des détails sur toute la cérémonie du baptême. Je te dirai seulement que malgré sa promesse, ta belle-sœur s'est avisée d'entrer en besogne pendant mon absence à Saint-Mathias et qu'elle t'a donné un neveu de 8½ livres à sa naissance¹⁷⁴. La chose s'est promptement et surtout heureusement passée. Le nom du nouveau membre des sociétés civile, politique et religieuse est et sera Gordon-Benjamin Papineau, jusqu'à ce qu'une loi ait autorisé le nouveau venu à changer de nom.

Mon oncle nous a aidés dans notre assemblée de parents, dont il te donnera quelques nouvelles. Casimir doit monter prochainement pour terminer du mieux possible cette affaire si traînante avec sa cousine.

Louisa, femme d'Auguste, se propose aussi de monter dans quelque temps. Tâche de venir le plus tôt que tu pourras, pour aider à Charlotte et lui montrer comment élever des hommes. Car celui qu'elle a mis au monde l'est déjà par sa grosseur, sa sagesse et sa raison.

Adieu, porte-toi bien. Quand tu verras Fanny, embrasse-la bien pour moi. Mon oncle attend ma lettre, je termine en me disant ton frère bien affectionné.

Émery

M^{me} A.H.P. Leman¹⁷⁵Montréal, 1^{er} août 1857

Ma chère Honorine,

Les choses vont vite et très vite, à ce qu'il paraît, à Saint-Hyacinthe, je viens d'apprendre indirectement que ma tante Dessaulles est très sérieusement malade.

¹⁷⁴ Gordon-Benjamin Papineau (1856-1939), fils de DEP et de Charlotte Gordon. Né à Montréal le 22 juin 1856.

¹⁷⁵ A.H.P. Leman : Agathe-Honorine Papineau-Leman, sœur de DEP.

Louis Dessaulles est venu pour amener la sœur l'Ange-Gardien (Zénaïde Thompson¹⁷⁶) pour aider aux soins qu'il lui faudra, le peu de jours qu'elle aura à rester au milieu de nous. La semaine dernière, comme tu sais, elle commençait à enfler des jambes, ce qui était un mauvais signe. Maintenant, il paraît que c'est très grave. Comme je te dis, je n'ai pas vu Dessaulles lui-même, et ce n'est qu'indirectement que j'ai su ce que je te répète. Mais je préfère écrire par la poste de ce jour pour que tu reçoives ma lettre demain, plutôt que d'attendre lundi. J'espère pourtant que ce n'est pas tout à fait aussi grave que la nouvelle le fait; dans tous les cas, nous devons nous attendre à tout, soit un peu plus tôt ou un peu plus tard, d'après ce que m'aurait dit le D^r Bouthillier quelques jours avant mon départ de Saint-Hyacinthe.

Rien de nouveau du reste, ici, sinon l'arrivée d'Amédée hier au soir avec sa famille, des États; puis une attaque assez violente du choléra sur M. Thompson, il y a trois jours, à la suite d'une indigestion, vomissement, dévoiement, crampes, etc. Tout y était; heureusement que ça n'a rien été en définitive. Madame Laramée est mieux, elle a été en danger, [a] reçu tous ses sacrements, mais est réchappée maintenant; au moins, disent ses parents.

Comme je ne veux pas manquer la poste, je suis obligé de terminer. Tous bien ici. Amitiés et embrassements à oncle Toussaint, Joseph¹⁷⁷ et toi, bien entendu. Tout à toi. Ton frère affectionné pour la vie.

D.E. Papineau

Pauvre maman qui reste pour soigner ma tante, aurait peut-être elle-même bien besoin de soins dans des moments aussi critiques qui se préparent pour elle, après les épreuves où elle a déjà passé!

D.E.P.



¹⁷⁶ Zénaïde Thompson (1829-1895), baptisée à Saint-Hyacinthe le 20 janvier 1829, fille de Jean Thompson, tailleur, et de Flavie Trudeau. Parrain : Toussaint-Victor Papineau, prêtre; marraine : Rosalie Papineau-Dessaulles. Zénaïde Thompson sera Sœur de la Providence (Sœur l'Ange-Gardien) et s'occupera de pharmacie. Elle fait la promotion d'un sirop de gomme d'épinette en 1875. *Info-Route... Émilie - Gamelin*, N° 4, avril 2015. Zénaïde Thompson est sœur de Zéphirine Thompson, épouse de Louis-Antoine Dessaulles.

¹⁷⁷ Joseph Leman (1842-1885), fils d'Honorine Papineau et du D^r Dennis S. Leman. Frère de Fanny Leman; neveu de DEP. Médecin, il vivra et pratiquera sa profession un certain temps à Washington DC, pendant la guerre de Sécession.

Frs. S. Mackay, Esqr

Assemblée législative
Toronto, 2 mars 1858

Mon cher monsieur,

Votre lettre du 26 février 1858 vient d'arriver, et nous voilà en pleine discussion de l'adresse. Sans doute nous en aurons pour toute la semaine, car il nous faudra subir l'histoire de toute la campagne électorale de chaque comté du Haut-Canada, et au milieu du débat je prends la plume pour vous écrire un mot.

J'ai reçu dernièrement lettres de Cameron et Palmer à qui j'ai donné réponse provisoire, et me suis mis de suite en communication avec le secrétaire provincial à ce sujet, ainsi qu'avec M. le commissaire des Terres. Véritablement il y a tant de bruit dans la Chambre que je ne puis facilement écrire, et qu'il me faut remettre à un moment.

5 mars. Je reprends ma lettre interrompue. Il est midi et j'arrive à mon siège. La séance d'hier a duré jusqu'à 1½ heures du matin. C'est la première bataille parlementaire que nous livrons et c'est au sujet de l'élection de Québec. Malgré toutes les protestations du ministère, je ne crois pas à leur désir de faire rendre justice et avoir une nouvelle élection. Voici quelle sera la tactique du gouvernement, à mon avis, ou je me trompe fort.

1° Refus de prendre cette question comme question de privilège, pour conserver la dignité de la Chambre et sauvegarder l'honneur du pays et la morale publique, sous prétexte qu'il y a une loi des élections contestées; c'est bien vrai, mais si l'élection n'est pas contestée, alors la loi spéciale ne peut avoir d'application.

2° Lors que la pétition viendra devant la Chambre, il sera fait des efforts pour qu'elle ne soit pas reçue pour quelque informalité insignifiante et absurde, mais que l'on fera valoir comme de la dernière importance, la majorité votera avec le gouvernement pour dire que la pétition ne soit pas reçue. Alors, n'ayant plus de pétition, la contestation tombe, pas de contestation, pas de comité choisi, et l'élection se trouvera virtuellement maintenue; de sorte que nous aurons le scandaleux spectacle de toute une Chambre qui ne veut pas punir les violateurs d'une loi passée par elle-même; mais pour la forme l'on mettra quelques misérables gueux qui ont eu le malheur d'être officier rapporteur punis légèrement par une détention, au vin, à l'eau de vie, etc., pendant quelques jours dans une prison quelconque.

J'ai l'espérance que Fitzgerald sera nommé comme inspecteur. Du moins, Loranger à qui j'en ai parlé m'a dit que sur le tout il le recommanderait probablement; néanmoins c'était avant les votes d'hier au soir. Il me dit aussi qu'outre ce nom-là, M. Chauveau avait soumis un M. Anderson ou Henderson, instituteur de Montréal, et qu'il paraissait incliner plus pour celui de Montréal que pour celui qui est résident. L'opinion du

surintendant pourrait bien prédominer. Si vous avez occasion d'écrire à quelqu'un de Buckingham, vous pourriez leur dire de ne pas avoir trop d'espoir, bien que je fasse tous mes efforts. Je ne sais ce que Casimir a fait encore pour l'argent, il m'a écrit disant qu'il devait voir dans le cours de la journée un prêteur.

Comme j'ai encore plusieurs lettres à écrire, je ne puis vous en dire bien long. L'on est toujours occupé ici et pourtant l'on ne fait rien, le temps est trop coupé, haché, par toute sorte de sujets différents; un mot à celui-ci, à celui-là, une autorité à chercher pour les *debaters*, des papiers à adresser, etc., le dîner, le souper, etc., tout cela vous conduit à la fin de la journée, toujours occupé et sans avoir rien fait.

Je me trouve assez bien jusqu'à présent à Toronto, c'est-à-dire n'ai pas été malade par suite du changement de climat, excepté rhume de cerveau et mal de dents. Toronto n'est pas bien réjouissant. Amitiés et compliments à tout le monde, à commencer par maman bien entendu, puis la vieille Sabourin, et puis les enfants des becs sur le bec. Je me prends quelquefois à désirer être à la Nation plutôt qu'ici.

Vous n'oublierez pas chez Papineau, St-Julien, le docteur, mes meilleurs compliments de condoléance au père et à la mère Thibodeau¹⁷⁸, dont je conçois toute la douleur et l'affliction. Si vous avez quelque demande à me faire présenter en Chambre, faites-le le plus tôt possible.

À une autre fois, pour plus de détails sur ce qui se passe; je ne puis rien prévoir de ce qui arrivera ou n'arrivera pas d'un moment à l'autre les cartes se brouilleront puis se débrouilleront de suite. Mais l'on pense que l'administration haut-canadienne ne pourra se maintenir bien longtemps. Comment un remaniement s'opérera-t-il alors? Nous n'en savons rien; quant au journal des débats, je ne sais encore si je dois y souscrire. Je veux attendre quelques jours, je ne pense pas qu'il réussisse et surtout qu'il rapporte les débats suffisamment et plus amplement que les [gazettes] françaises que vous avez déjà, et vous les avez encore plus complets dans le *Herald*. Ainsi, patience pour quelques jours encore.

Votre tout dévoué beau-frère et ami.

Émery



¹⁷⁸ À Papineauville, en février 1858, sont inhumés Antoine-Rodolphe Thibodeau, 23 ans, et Antoine-Octave Thibodeau, 20 ans, tous deux fils de Louis Thibodeau, cultivateur, et de Suzanne Chénier. Les deux jeunes Thibodeau seraient morts des fièvres scarlatines. Voir Amédée Papineau, 9 février 1858, dans *Correspondance 1857-1903*, Éditions Point du jour, 2018.

À Amédée Papineau

Toronto, 16 juillet 1858

Mon cher Amédée,

Il est un peu tard pour répondre à ta lettre du 15 juin 1858, mais mieux vaut tard que jamais, d'autant plus que je ne puis te donner plus de satisfaction aujourd'hui qu'il y a un mois. D'abord, il n'y a pas de copies d'acte de judicature, le bill introduit a été tellement amendé en comité et à la troisième lecture qu'il n'est plus le même, et il n'est pas réimprimé tel que passé donc; les amendements à l'Acte des municipalités ne sont pas encore imprimés donc; c'est Drummond qui devait les rédiger et les remettre à l'imprimeur. Tu comprends pourquoi il n'est pas plus avancé.

L'Acte seigneurial n'est pas imprimé; c'est un bill introduit en blanc. M. Cartier néanmoins m'a dit que c'était simplement pour autoriser le gouvernement à faire publier dans la *Gazette officielle*. Les cadastres terminés et où il n'y a pas d'appel, sans attendre que tous les cadastres soient terminés, et alors payer approximativement au seigneur dont le cadastre aura été proclamé, sa proportion du capital du fonds voté par la législature. Voilà tout.

Nous commençons ce soir la fameuse discussion sur les résolutions du siège du gouvernement. Je pense que l'administration réussira à maintenir la décision impériale, mais avec une petite et très faible majorité. C'est la mesure qui les aura le plus ébranlés, au moins numériquement.

Tout à toi, ton cousin affectionné.

D.E. Papineau



Base du partage du 1^{er} décembre 1859

D.E. Papineau aura : Petite Ferme-Terrain Bas défriché, 94 arpents à \$10 =	\$ 940
Terrain Haut non défriché, 46 arpents à \$6 =	\$ 276
Terrain bas non défriché, 607 arpents à \$2 =	\$1214
Grange des Outardes	\$ 60
Coteau Est, Haut non défriché, 65 arpents à \$6 =	\$ 390
Total : £ 720 ou \$ 2880	

J.B.N. Papineau aura : Toute cette partie à l'Est, au Sud et Sud-Est = Est de son lopin

Haut non défriché, 41 arpents à \$6 =	\$ 246
Bas non défriché, 37 arpents à \$2 =	\$ 74

Haut défriché, 74 arpents à \$18 = \$ 1332
 Total : £ 413 ou \$ 1652

C.F. Papineau aura : Coteau Ouest, Haut défriché, 44 arpents à \$18 = \$ 792
 Haut non défriché, 49 arpents à \$6 = \$ 294
 Total : £ 271,10 ou \$ 1086

Fait, pour l'estimation totale :

D.E.P. £ 720
 C.F.P. £ 271
 J.B.N.P. £ 413
 Total : £1404

Dans cette estimation, la proportion de chacun serait comme suit :

1500 : 664 :: 1400 : x = £ 620 proportion de D.E.P.
 1500 : 481 :: 1400 : x = £ 449 Proportion de J.B.N.P.
 1500 : 354 :: 1400 : x = £ 350 Proportion de C.F.P.

Par le partage ci-haut, D.E.P. a £ 720
 Sa proportion est de £ 620
 Il redevrait £ 100 of.

J.B.N. Papineau, sa proportion est de £ 449
 Il a £ 413
 Il lui redeviendrait £ 36

C.F. Papineau, sa proportion est de £ 350
 Il a £ 271
 Il lui reviendrait £ 79

Mais considérant que le lot de D.E. Papineau, par sa grande étendue, par la grande quantité de bas-fonds qui s'y trouvent et sa grande étendue de terrain non défriché, est moins avantageux, toutes choses égales d'ailleurs, il ne sera tenu à aucune soulte, et les deux autres lots seront aussi considérés comme proportionnellement égaux entre eux et à celui de D.E. Papineau, sans soulte de part ni d'autre.



Madame veuve DBP
chez Frs Samuel Mackay, écr
Papineauville, C.E.

Québec¹⁷⁹, 18 mars 1860

Ma chère maman,

Depuis longtemps je voulais toujours vous écrire et, comme le pêcheur qui retarde sa conversion, je disais toujours demain, demain; et les jours se succédaient sans amélioration.

Je vois par une lettre de Sam qu'il y a eu hier huit jours vous avez encore eu une de vos attaques de vomissement et qu'elle a été même bien forte. Cela m'a fait bien de la peine; il me dit néanmoins que depuis lundi vous vous trouvez bien mieux. Je désire et souhaite de tout mon cœur que ce mieux continue de jour en jour pour que vous puissiez au printemps venir voir vos grands enfants et vos petits aussi, à Montréal où j'espère que vous vous rencontrerez avec M^{me} Gordon, qui est toujours à L'Industrie. Mais qu'elle aussi va tous les jours de mieux en mieux. Vous pourrez aller ensemble à la messe tous les matins à l'église de Saint-Jacques, qui est rebâtie comme vous savez et dont l'intérieur était très avancé quand je suis parti. Il fera bon voir les deux mémés gâter à qui mieux mieux leurs petits-enfants, car je sais que mémé Papineau a la main bonne pour gâter les petits-enfants en leur contant le conte d'Adam, celui d'Abel et Caïn, le conte de Noé et de Joseph, celui de la Sainte-Vierge et du petit Jésus, et mille autres, tous aussi méchants que ceux- là, mais n'importe! venez toujours et quitte à doubler et tripler ces gâteries-là, nous nous arrangerons toujours bien.

Ma Charlotte m'a écrit que depuis mon départ la petite Jane-Émilie avait deux dents d'en bas de percées et qu'elle commençait encore à se tourmenter pour d'autres qui paraissaient vouloir venir au jour et à la lumière.

Depuis quelque temps, Denis et Nanette ne s'accordaient pas trop ensemble et se négligeaient un peu, je le leur ai dit quelquefois, j'espérais que mes avertissements feraient quelque chose. Il paraît que non, car Charlotte m'écrit qu'ils font moins bien encore depuis mon départ. J'ai été longtemps à hésiter de vous en parler, pensant que ce serait passager, mais il vaut peut-être mieux que les conseils viennent de vous. Je regrette mon absence de Montréal sous ce rapport, mais je ne puis l'éviter. Je pense pourtant que ce n'est qu'un relâchement, comme il arrive souvent à tous les enfants d'en avoir dans le cours de leurs études. En écrivant à Charlotte, je mettrai quelques mots à leur adresse : cela pourra les faire réfléchir.

¹⁷⁹ La suscription de cette lettre porte une reproduction de l'écusson : « Legislative Assembly Branch 1860, Canada. » DEP, élu député du comté d'Ottawa, C.E., en 1858, siège à l'Assemblée du Canada-Uni qui est maintenant à Québec. DEP ne se présentera pas aux élections de 1861. *DPQ*.

Par votre dernière lettre à Casimir, avant mon départ de Montréal, j'ai vu avec plaisir que la pauvre petite Élisabeth¹⁸⁰ allait beaucoup mieux de ses yeux; j'en suis bien aise et souhaite que cela aille toujours ainsi, de moins mal en moins mal. Néanmoins voici le printemps et la lumière vive et chaude de cette saison pourrait bien lui faire encore beaucoup de tort, s'ils ne prennent pas garde à ses yeux. Je pense que Louise se rétablit graduellement et rapidement, bien qu'elle ait été plus malade de son dernier enfant que des autres, ou au moins qu'elle en est restée plus faible aussitôt après sa maladie. L'héritier sans doute se porte à merveille, je le souhaite bien sincèrement pour le repos de la mère et pour sa santé qui a besoin de grands ménagements.

Je ne suis pas allé encore voir la mère Sainte-Anne¹⁸¹, mais me propose d'y aller ces jours-ci. Elle sera sans doute surprise de me voir. Lorsque je suis venu à Québec en juillet 1848, je suis allé la voir deux fois et elle avait été très contente. J'y retournerai plusieurs fois, si je ne suis pas trop détourné pour d'autres choses qui me plaisent pourtant moins que celle-là.

Ici, nous jouissons d'un temps magnifique depuis plusieurs jours; la glace des rues fond rapidement sous les rayons d'un soleil ardent, il ne gèle presque pas les nuits. Aussi, bien que le temps soit de toute beauté, les chemins sont dans un état presque impossible, il y a plusieurs pouces d'épaisseur de fumier délayé dans la glace fondue. Comme il y a beaucoup de côtes, que nous allons toujours en montant ou descendant, ce fumier qui repose sur la glace fait souvent prendre des *partines* désagréables pour tout le monde, mais pour les dames encore plus que pour les hommes.

Pourriez-vous me donner quelques renseignements sur M^{me} Gagnon¹⁸² et sa famille, afin que je puisse aller la voir. Je pense bien qu'ils seraient contents si je le faisais, mais je n'[ai] aucune donnée quelconque sur leur état, ce qu'ils font et où ils sont, de sorte que je ne puis prendre de renseignements sans que vous ou Ben¹⁸³ ne m'en donnent, car il me semble qu'il y a quelques années Alex. Gagnon avait écrit à son parrain.

Adieu, chère maman. J'espère que cette lettre vous trouvera entièrement rétablie, et vous souhaite de reprendre de plus en plus des forces pour revenir comme à l'âge de

¹⁸⁰ Élisabeth St-Julien (1855-1890), fille de Marie-Louise Papineau et d'Édouard St-Julien. Nièce de DEP.

¹⁸¹ Mère Sainte-Anne (1798-1888), baptisée Marie-Josèphe-Séraphine Trudeau, à Montréal, le 15 mars 1798, est fille de Toussaint Trudeau et de Marie-Louise Papineau. Mère Sainte-Anne, chez les Ursulines à Québec, est une cousine du père de Denis-Émery Papineau. Sans doute qu'Angelle Cornud était liée d'amitié avec cette sœur Sainte-Anne, car une lettre de cette dernière a été conservée, adressée au jeune Denis-Émery étudiant au Collège de Saint-Hyacinthe, lui souhaitant tous les succès. MMC, P10.

¹⁸² Hortense-Adélaïde Pageau, née à Québec en 1815, avait épousé dans sa jeunesse (Québec, 3 mai 1831) Charles-Édouard Gagnon, commis, qui vint s'établir comme marchand en Outaouais, associé à Lewis Alexander Clifford. Charles-Édouard Gagnon est décédé à Montebello où sa sépulture est enregistrée le 6 février 1840, en présence de Toussaint-Victor et de Denis-Benjamin Papineau. M^{me} Gagnon retourna vivre à Québec avec ses deux filles.

¹⁸³ Ben désigne JBNP, frère aîné de DEP.

20 ans! lorsque vous serez avec nous ce printemps. Amitiés et embrassements à Aurélie, à Madsem et sa fille à Buckingham chez Édouard St-Julien, enfin à toute la famille, chez John, Henry et Charles Hillman. Pour la vie votre fils dévoué.

Émery



À Casimir Dessaulles

Montréal, 20 février 1861

Mon cher Casimir,

Ta lettre du 18 m'a été remise hier au soir et, quoique je sois mieux, je ne puis pas aller à Saint-Hyacinthe ni ne puis dire quand je pourrai y aller. Pourtant je pense que si cela continue, je pourrai y aller au commencement de la semaine prochaine. Ne pouvant sortir, je n'ai pu voir Barsalou, et n'ayant personne ici pour faire des commissions, ne puis lui faire dire de venir me voir.

Au reste, quant à marcher avec la chaux, il me semble qu'il est bien entendu entre nous, et aussi les créanciers que nous avons vus à l'Assemblée, que nous devons marcher avec la chaux. Voilà ce qui à mon avis est décidé d'une manière absolue. Ce qui ne l'est pas autant, tant s'en faut, c'est la manière de le faire. Pour cela, puisque nous n'avons pas de fonds appartenant à la masse, il me semble qu'il faut ou bien ouvrir un crédit à une banque, ou bien donner nos billets personnels, et sur cela nous procurer des fonds. Dans l'un et l'autre cas, nous devons prendre nos précautions pour que les produits commencent par payer les déboursés et avances qui seront faits. Pour cela il me semble que la chose est assez facile, car si nous marchons avec la fabrique en notre nom, nous pourrions toujours, advenne que pourra, garder le bois ainsi que le produit des fourneaux pour une valeur égale aux avances faites, personne ne peut nous en empêcher, parce que ces produits ne seront que le fruit des avances sans lesquelles ils n'existeraient pas.

Quant à Germain, je t'ai déjà dit verbalement ce que j'en pensais : il est clair que nous devons le satisfaire d'une manière ou d'une autre; quant à de l'argent, il n'y faut pas penser. Il reste donc des terrains : s'il en veut prendre, l'on pourrait les lui vendre, pour le montant qui lui est dû; s'il ne veut pas en prendre pour le tout. Peut-être en lui cédant quelques rentes constituées pour partie, et des terrains pour l'autre, pourrions-nous arranger cette affaire; peut-être prendrait-il une hypothèque privilégiée sur l'usine. Alors je serais d'avis de la lui consentir. Du reste, d'après cela, je suis prêt, comme je te l'ai dit verbalement, à approuver et ratifier tout ce que vous déciderez, qui êtes la majorité. Je t'envoie le plan de division des terrains du manoir, ainsi que du ter-

rain de la vieille prison. Je voulais en faire la copie, mais je n'ai pas ma boîte de mathématiques. Tu pourrais la copier, si tu en as une, ou le faire faire par quelque clerc, Francis Morison¹⁸⁴, par exemple, et cela comme clerc de Laframboise. Tu remarqueras que les prix sont mis au crayon sur chaque lot.

Un M. Cameron, agent, etc., de capitaliste, est venu me voir pour savoir si nous sommes toujours décidés à vendre les lods et ventes et à quel taux, tout en étant d'avis que, si nous pouvions attendre jusqu'au mois de juillet ou août pour voir si le gouvernement ne ferait pas quelque chose dans la prochaine session pour convertir l'obligation de la loi actuelle, en débentures ou en stock (consols canadien), nous pourrions obtenir le pair en Angleterre pour des valeurs produisant 5 % ou un fort *premium* si c'était des consols ou débentures produisant 6 %. C'est bien aussi mon opinion, néanmoins s'il veut nous trouver à 8 % d'escompte l'argent nécessaire, je pense que nous ferons bien de vendre de suite. Cela nous débarrasse du Trust & Loan, nous libère de 2 % par année d'intérêts, puis fait disparaître un grand inconvénient à vendre les propriétés. Je lui ai dit que nous ne pourrions lui donner une réponse avant la fin du mois parce que nous n'aurions pas une réponse avant ce temps d'Angleterre, du Trust & Loan, qui avait cette créance comme garantie collatérale. Quant à la vente elle-même, je lui dis aussi que nous lui donnerions réponse si nous la faisons de suite, ou bien si nous attendions. Je pense que nous pourrions aller jusqu'à 10 % d'escompte, mais je lui ai dit que nous avions pensé à 8 % avant le délai que les créanciers nous ont accordé. Peut-être que vu ce délai nous-mêmes attendrions pour voir l'action de la législature.

Tout à toi, et à la hâte. Ton cousin affectueux.

D.E. Papineau

J'oubliais l'important : je t'envoie mon billet pour 75,0,0 £. Tâche d'en faire ce que tu pourras de mieux pour le moment, dont le produit devra aller pour faire marcher la besogne. D.E.P.



¹⁸⁴ Francis Morison (1842-1909), né à Saint-Hyacinthe, fils de Donald George Morison et de Rosalie Papineau. Il sera avocat et maire. Neveu de DEP.

À François-Samuel Mackay, écr

Québec, 2 avril 1861

Mon cher Monsieur et parent,

Enfin, me voici rendu de nouveau pour assister à ma dernière session d'un Parlement du Canada, et je désire bien sincèrement qu'elle soit le plus courte possible, sans oser l'espérer encore. Je pense qu'il y a du feu couvant sous la cendre et il ne faut qu'une baguette inconnue et imprévue pour remuer les cendres et faire briller un feu qui embrasera tout, en jetant la confusion et le désordre partout dans la Chambre et dans le pays, dans les têtes et dans les cœurs.

Je suis arrivé ce matin avec plusieurs autres membres : Dorion, John, McGee, Foley, Patrick, Ferres et nombre d'autres, parmi lesquels, mais non le moindre, le correspondant parlementaire du *Pays*, que vous avez dû reconnaître à son style mordant, incisif, sarcastique et énergique. Par une lettre de moi à maman, partie lundi, vous avez reçu les nouvelles de la famille. Ainsi pour aujourd'hui je n'en dis rien de plus. Quand je suis parti, tous étaient dans le même état que dimanche dernier.

La Chambre paraît passablement remplie, bien que [George] Brown et quelques autres ne soient pas descendus. Brown est encore sérieusement malade, il ne pourra laisser le lit avant une quinzaine, dit-on, et peut-être autant après, avant de laisser la maison. Si c'est le cas, la session pourrait être courte, faute de point de ralliement pour les membres de l'opposition et faute d'une opposition forte et énergique de la part du Haut-Canada. Alors les élections générales viendraient dans le cours de l'été prochain. Préparez vos listes électorales et choisissez, en vous entendant avec les autres parties du comté, un candidat un peu acceptable, afin qu'il n'y ait pas de contestation. Il serait juste que le député fût pris cette fois dans le haut du comté, s'il en est quelqu'un d'acceptable.

Je n'ai pas le temps d'en écrire plus long pour aujourd'hui. Amitiés et saluts à tous. Tout à vous.

Votre dévoué etc.

D.E. Papineau



À M^{me} veuve DBP

Québec, 13 avril 1861

Ma chère maman,

Au moment de partir de Montréal pour venir ici pour la dernière fois comme représentant du peuple, je vous ai écrit pour vous faire voir que j'étais bien rétabli et vous remercier tous de l'intérêt que vous avez pris pour ma santé, et vous dire aussi que ces remèdes m'ont certainement fait du bien et beaucoup. Aussi je veux vous demander et recommander aux coureurs des bois de faire provisions pour plus d'une maison de ces bonnes herbes : aigremoine, verge d'or, benoîte, capillaire. Car l'on se les procure en ville à prix cher, plus qu'on ne pense. L'aigremoine même n'est pas connue des apothicaires. C'est singulier que cette aigremoine et aussi la chélidoine, dont j'ai si souvent entendu parler, je ne les connais pas et ne pourrais les reconnaître dans les champs, si je les voyais. Les autres, je les connais.

Depuis que je suis ici, je me suis assez bien porté, mais aussi je ne veille pas trop tard et laisse là nos grands parleurs. Le fait est que nous ne faisons absolument rien qui vaille. Il n'y a que du bavardage sans fin. Le ministère n'a aucune mesure prête; leurs quelques mesures sont introduites, ils ne les pressent pas ensuite. Tous les jours du gouvernement sont employés à parler sans fin sur la représentation d'après la population, et les autres mesures n'avancent aucunement.

Je voulais aller voir la mère Sainte-Anne depuis plusieurs jours, et tantôt une chose et tantôt une autre ont fait passer les jours, et les instants des jours où je pouvais la voir, sans que j'y sois allé. Je m'arrangerai pour y aller la semaine prochaine.

Depuis que j'ai laissé Montréal, j'ai eu assez souvent des lettres de ma femme. Toute la famille chez Casimir et chez moi étaient assez bien, sauf le petit Gordon-Benjamin qui a été attaqué de la grippe, mais est devenu mieux presque aussitôt avec un vomitif. Godfroy, comme vous savez sans doute, a été bien malade d'une inflammation des poumons, m'écrit Casimir aujourd'hui, et des fièvres rouges, me disait Charlotte dans une lettre précédente. Je suppose que Casimir doit être mieux informé, car il avait vu Morison à Montréal et qui lui a donné ses nouvelles et ses détails. L'enfant était beaucoup mieux et hors de tout danger. M^{lle} Picard doit entrer, m'écrit ma femme, doit entrer à la Congrégation à Montréal tout prochainement.

Je viens de recevoir une autre lettre de Montréal qui me dit : « Godfroy est bien mieux ». Et les petits enfants de Louisa aussi, ce qui veut dire que ces derniers ont également été malades. Je crains que le pauvre Auguste ait beaucoup de trouble pour ses enfants, surtout le petit Gustave. Il éprouve souvent des attaques de grippe.

Hier, nous avons un temps magnifique, et sur le soir l'atmosphère s'est assombrie et aujourd'hui nous avons une forte pluie.

J'envoie beaucoup de papiers à Sam et Ben; je suppose qu'ils continuent à les distribuer tantôt aux uns, tantôt aux autres, après qu'ils en ont fait leur profit. Néanmoins ils feraient bien de garder au moins une *file* régulière des votes et délibérations enfilés. Cela peut leur servir plus tard, parce que tous les votes et propositions y sont insérés jour par jour, et il peut être important d'y référer pour la suite, surtout du Conseil législatif où ils pourront suivre les faits et gestes de M. Hamilton.

Louis Dessaulles a été assez malade ces jours derniers, pris de rhume et influenza, comme tant d'autres. Depuis hier, il sort et est presque complètement rétabli. Emma Thompson, mariée à Toussaint Coursolles, est ici depuis le 2 avril; elle est venue avec son gros garçon rejoindre son mari, employé comme traducteur français dans les bureaux de la Chambre. Elle est assez bien, mais le petit souffre de ses dents et en outre paraît s'ennuyer de son monde ordinaire qu'il voyait tous les jours et qui jouaient continuellement avec lui. Fissiault, comme vous savez sans doute, est employé depuis environ un an dans le bureau des Travaux publics, et sa femme et enfants doivent venir le rejoindre à l'ouverture de la navigation. Ils ont loué une maison dans le faubourg Saint-Jean, tout près de l'église.

Je suis ici en pension avec [Joseph-Hilarion] Jobin, député du comté de Joliette, chez un M. Théberge¹⁸⁵, frère du curé de Saint-Augustin, comté des Deux-Montagnes. Nous sommes très bien, c'est dans la rue Sainte-Geneviève, tout près de la rue Saint-François, qui monte sur le cap, comme l'on dit ici. Je vous donne ce détail au cas que vous vous souveniez encore un peu des localités par ici.

Depuis trois ou quatre jours, il y a un *steamer* qui traverse régulièrement entre la ville et la Pointe-Lévy. Les glaces d'en haut commencent à descendre.

Je viens d'apprendre que François Morison doit aller à Montréal ces jours-ci pour continuer ses études de droit, en suivant un cours régulier et en même temps pour être traducteur et sous-rédacteur au journal *Le Pays* dont le rédacteur en chef sera Dessaulles, comme vous l'avez peut-être déjà appris. Je ne pense pas que nous en ayons pour plus longtemps que le milieu de mai.

Adieu, ma chère maman. J'espère que vous êtes tous bien maintenant, par suite des beaux temps que nous avons eus, du moins je souhaite qu'il en soit ainsi et que la bonne santé continue, si elle existe, et qu'elle vous vienne promptement à tous, si la maladie en tient encore quelques-uns, grands ou petits, sous son triste empire. Mille amitiés à tous les membres de la famille et embrassements par-dessus le marché à toutes les grandes personnes du genre féminin, ainsi qu'aux petites personnes des deux

¹⁸⁵ André Théberge (1803-1867) est né à Saint-François de la Rivière du Sud, fils de Joseph Théberge et de Marie-Rose Lanoue. Commerçant de grains à Québec, il épouse (Québec, 7 août 1832) Geneviève Bélanger, fille de Paschal Bélanger et de Marthe Tanguay. André Théberge, marchand de grains, est inscrit dans les bottins de Québec au 17, rue Sainte-Geneviève. Il n'est pas frère mais oncle du curé Joseph-Salomon Théberge, de Saint-Augustin des Deux-Montagnes.

genres ou sexes, comme vous voudrez, en en prenant pour vous-même, comme de droit, la meilleure et plus forte part.

Votre fils affectionné et dévoué, pour la vie.

D.E. Papineau



M^{me} veuve DBP

Montréal, 9 juin 1861

Ma chère maman,

Vous avez su par Casimir à peu près toutes les nouvelles de la famille, mais depuis il s'en est bien fait quelques autres nouvelles et que je m'empresse de vous conter.

Madame ma femme s'est mêlée encore une fois de mettre au monde une grasse petite fille¹⁸⁶ pesant 5½ lb. C'est hier au matin, à 5 h, qu'elle a fait ce beau coup, comme de coutume toujours, c'est-à-dire qu'elle avait mal compté, ne s'attendant à quelque chose pour le commencement de juillet seulement, et puis le vendredi 7 elle n'avait encore rien senti, aucun indice; j'étais sorti pour une réunion politique à 8½ h du soir. À 9 h, la mère Gordon a mis une des filles et Denis en quête de pas moins de deux médecins, avertir chez M^{me} Casimir et puis M^{me} Panneton, et puis M^{me} Louis Dessaulles, et puis enfin moi-même. Il ne s'en est pas manqué un cheveu qu'elle ne fît prévenir toute la ville. Néanmoins les douleurs n'ont commencé, un peu sérieuses, que vers 4 h du matin, et à 5 h tout était fini : en l'absence du D^r McConnell, c'est le D^r Trudel qui est venu. La mère est assez bien pour le temps et l'enfant aussi. Comme nous attendons demain par le steamboat M^{me} Turgeon pour être marraine, avec L.A. Dessaulles, elle n'est pas encore baptisée, mais a été ondoyée par précaution. Quant au nom de la future chrétienne, nous n'en savons encore rien. La mère n'a pas encore fait son choix, elle a été prise si à court qu'elle n'avait pas encore pensé à cette particularité-là.

M^{me} Thompson a été assez gravement indisposée depuis quelques jours, assez pour l'obliger à prendre plusieurs fois des remèdes. Elle est mieux pourtant depuis un couple de jours, sans être tout à fait bien. Sa fille Emma, mariée à Toussaint Coursolles, est revenue de Québec avec son petit garçon, qui ne dit pas un mot mais comprend tout pourtant.

¹⁸⁶ Montréal, 10 juin 1861 : baptême de Caroline-Flore Papineau, née le 8, fille de DEP, notaire, et de Charlotte Gordon. Parrain, Louis-Antoine Dessaulles; marraine, Jane Gordon, épouse de Louis-Pierre-Hubert Turgeon. Cette enfant sera inhumée le 26 août de la même année. C'est la dernière enfant de la famille de Denis-Émery et Charlotte.

M^{me} Sénécal, ci-devant M^{lle} Louise Cherrier¹⁸⁷, qui a été si longtemps malade des suites de ses premières couches, commence à sortir quelque peu, mais pas trop souvent encore.

Les enfants chez Casimir et ici sont assez bien. Notre Gordon-Benjamin, bijou pourtant, a été pris de la grippe ces jours derniers, que nous avons détournée à temps, mais il est encore quelque peu enrhumé.

À présent que j'ai passé en revue à peu près la famille d'ici, je dois parler de quelques commissions faites et non faites. Ainsi les boutons de M^{me} Mackay se trouvaient bien dans un paquet que Casimir avait monté en haut, mais, dit-il, comme il n'y avait pas d'adresse sur le paquet, il ne savait pas si c'était à lui ou bien pour en haut; et pourtant la lettre lui avait été remise le soir précédant son départ, en même temps que le paquet qui se composait, je pense, d'un article de toilette pour Madsem ou Adeline. Si, ne sachant à qui c'était, il avait seulement ouvert le paquet, Casimir aurait évité de faire cette bourde pour laquelle les femmes ici l'ont passablement fait endêver.

Dans ce moment, tout le monde ici est plus ou moins occupé des élections prochaines et générales qui vont avoir lieu dans le cours du mois et le commencement de l'autre. Les uns comme les autres sont très confiants chacun de son côté dans le succès de son parti; ce qui veut dire que la victoire sera probablement indécise, que de chaque côté il y aura des mécomptes tantôt dans une place et tantôt dans l'autre. Il est toutefois à peu près certain que Rose¹⁸⁸, des Travaux publics, a donné sa démission, il n'est plus ministre. Comment vont-ils le remplacer? Ou même en nommeront-ils un autre à sa place? C'est ce qu'on ne sait pas encore. Les uns disent qu'il n'a fait cela que pour se faire élire ici à Montréal, pour pouvoir dire qu'il n'était plus lié au ministère et qu'ensuite il y rentrerait! Ce serait alors quelque chose digne du double shuffle! Pourtant je ne crois pas de sa part à un si petit tour; il est certain du reste que depuis quelque temps il ne s'accordait avec quelques-uns de ses collègues au ministère.

Demain, dit-on, va sortir la proclamation qui dissout le parlement pour faire de suite les élections générales. À ce propos, il me faut vous donner une nouvelle très intéressante pour tout le monde dans l'ancienne municipalité N° 2 du comté d'Ottawa. Un ordre du gouverneur en conseil, daté du 4 juin présent mois, a décidé que le gouvernement avait décidé de ne plus faire aucune autre demande aux municipalités des comtés de Terrebonne et N° 2 comté d'Ottawa, à raison de leurs fameuses débentures pour le trop célèbre chemin de fer de Delisle, ni pour le capital ni pour les intérêts. C'est par

¹⁸⁷ Marie-Louise Cherrier (1840-1917), fille mineure de Côme-Séraphin Cherrier, avocat et conseil de la Reine, et de Mélanie Quesnel, a épousé (Montréal, 27 septembre 1859) Denis-Henri Sénécal, avocat, fils de Denis Sénécal et de Julie Viger. Signatures de témoins importants dont Amédée Papineau, P.J.O. Chauveau, Alexis Laframboise, A.A. Dorion, Julie Bru-nneau-Papineau...

¹⁸⁸ John Rose (1820-1888), né en Écosse, avocat à Montréal en 1842. Député conservateur de la Cité de Montréal, commissaire aux Travaux publics depuis le 11 janvier 1859. *DPQ*.

là même reconnaître que ces débentures étaient illégales, que conséquemment les officiers du gouvernement qui ont trempé dans ces procédés ont engagé le gouvernement d'une manière téméraire, et néanmoins il n'en sera pas moins, lui, obligé de payer. Voilà comment avec de mauvais employés le gouvernement est exposé à perdre des sommes considérables. Ainsi, sous ce rapport, le gouvernement a été coupable vis-à-vis du public. Mais d'une manière ou d'une autre, voici les gens du comté ou au moins de Buckingham, Lochaber et la seigneurie délivrés d'une grande crainte qui pesait toujours dans leur esprit. La manière dont la chose a été faite va soulever de grands cris contre le gouvernement dans les journaux de l'opposition. J'en prévien Mackay et les autres, afin qu'ils fassent comprendre ou expliquent que ce n'est pas le fond qui sera trouvé mal, mais la forme. L'on dira si ces débentures étaient illégalement émises, pourquoi le gouvernement a-t-il consenti à l'échange? Et d'autres diront pourquoi encore le gouvernement n'a-t-il pas fait décider la question par les tribunaux? Au moins il se serait mis à couvert; ou bien, si la chose était si claire, pourquoi ne pas de suite proposer à la législature à tous les représentants du pays de passer une loi pour déclarer ces débentures nulles? Tandis qu'aujourd'hui le gouvernement a encore pris sur lui de disposer d'une créance d'une valeur appartenant à la province, au public, au montant de 250 000 piastres, sans le consentement préalable de la législature ou sans une décision des cours de justice, et tout cela au moment des élections; évidemment pour faire élire Morin à Terrebonne, en achetant le comté en gros, et aussi faire élire un ministériel dans Ottawa. Voilà les cris que vous entendrez contre le gouvernement, du moins c'en sera le fond. Quant à un ministériel pour notre comté, je pense qu'il n'y avait pas besoin de cela, il en aurait élu un tout de même. Mais n'importe, l'important pour nous est de ne plus craindre d'avoir à payer cet escamotage fait par Delisle & cie.

Je vois, par le dernier *Aylmer Times*, qu'il y a plusieurs candidats sur les rangs. Pourquoi Cooke ne se présenterait-il pas de nouveau? S'il y en a un si grand nombre, il aurait alors une chance de passer peut-être parmi le grand nombre. Freel pourrait bien réussir cette fois. Ainsi le Bas-Canada n'aura plus besoin de craindre d'accorder la représentation d'après la population, puisque le Haut-Canada se trouverait défait et en réalité en majorité de deux voix! Que ferait un peu plus ou un peu moins, une fois la chose commencée! MM. les Français ont fait souvent beaucoup de mal politiquement au Bas-Canada, à leur race canadienne, et de nos jours il pourrait se faire que d'autres Français, voire même un évêque, serait encore la cause de beaucoup de mal politique fait au Bas-Canada, en contribuant à donner plus d'influence au Haut-Canada au détriment du Bas. Enfin, il faut croire que Dieu veut qu'il en soit ainsi, puisque ses ministres et ses interprètes font ce que les Bas-Canadiens trouvent si gros et qu'ils réussissent à persuader à des habitants canadiens qu'il vaut bien mieux confier leurs intérêts à des gens qui vivent dans une autre province plutôt qu'à des gens de notre province.

Sachant que cette lettre sera communiquée aux hommes de la famille aussi bien qu'aux femmes, c'est pour cela que je parle un peu longuement de politique. Les

Rouges espèrent gagner la division Montarville et faire élire Kierzkowski; les Bleus espèrent aussi la victoire, mais avec un peu moins de confiance que les autres dans leur succès. Si les premiers gagnent, cela assure l'élection dans les trois comtés qui se composent de gens opposés au ministère, au lieu de trois ministériels, cela donne aussi du courage à tous nos amis des comtés voisins qui, voyant le succès dans ces trois comtés, sentiront leur courage redoubler en même temps que celui des adversaires sera diminué d'autant. Là ni ceux qui seraient disposés à faire de l'opposition hésitent encore; leur hésitation cessera et la [] sera mieux engagée et deviendra générale. Voilà comment et pourquoi des deux côtés l'on tourne avec anxiété les yeux sur cette première élection de Montarville. Et cela vous explique aussi pourquoi tous les dimanches tous les Rouges vont parler à toutes les portes d'église; les Bleus en font en partie autant, mais le nombre de leurs orateurs n'est pas aussi considérable. Si d'un autre côté ils n'ont pas autant de parleurs, ils ont plus d'argent et l'on craint non pas qu'ils paient leurs gens pour voter, car il est plus facile à présent de prouver cette corruption, et M. Lacoste, après avoir crié contre Fraser à ce sujet, aurait mauvaise grâce à faire la même chose. Mais ils peuvent payer leurs adversaires pour les engager à rester chez eux et ne pas voter du tout. C'est comme cela que Morin a gagné la dernière fois à Terrebonne.

Casimir vous avait annoncé les souffrances de cette pauvre Aurélie, et votre lettre nous a fait beaucoup de plaisir, en particulier nous annonçant qu'elle avait beaucoup de mieux, son oreille ayant abouti. Nous espérons bien que ce mieux aura continué et qu'elle est maintenant tout à fait rétablie.

Voici déjà quelque temps que nous n'avons reçu des nouvelles de Saint-Barthélemy où Jea[] se trouve encore; je ne pense pas qu'il revienne avant le 15 ou le 20 juin.

De Saint-Hyacinthe, nous n'avons pas de nouvelles particulières depuis que nous avons vu Auguste dernièrement et que vous avez su par Casimir. Cela veut dire sans doute que tout y est bien, au moins sous le rapport de la santé.

J'espère que l'eau fait en haut comme ici : qu'elle baisse assez rapidement et qu'il sera encore assez temps pour faire des semences dans plusieurs endroits, sinon partout. Dans les îles de Berthier et Sorel et dans Saint-Barthélemy en partie, il sera néanmoins trop tard pour faire semences de plusieurs grains, et l'on y prévoit déjà de la misère pour l'hiver prochain. Fasse le ciel qu'il n'en soit pas ainsi, ou du moins que le mal soit le plus faible possible! Quant à Édouard St-Julien, je pense bien que l'eau ne lui aura rien fait; son terrain bon étant assez haut, et qu'il aura pu faire tous ses travaux en temps opportun; comme bien d'autres il en a besoin et c'est toujours consolant quand l'on est certain de ne pas mourir de faim, au moins jusqu'à la récolte suivante.

Comme il me faut écrire plusieurs lettres encore, je vais terminer celle-ci qui pourra au moins pour la longueur compter pour deux. Nous vous embrassons tous chez Mackay, St-Julien, Benjamin, etc., et vous souhaitons contentement, tranquillité, gaieté et bonheur, avec mille embrassements et baisers de la part de vos petits-enfants et de votre fille Charlotte et de votre fils affectionné pour la vie.

Émery



Montréal, 3 avril 1863

Ma chère maman,

Je profite de l'occasion de mon oncle Papineau et d'Auguste, qui partent demain au matin, pour vous écrire quelques mots, ce que j'aurais dû faire depuis bien longtemps, et ce que j'ai toujours remis de jour en jour, sous un prétexte ou sous un autre, qui ne valait pourtant rien de bon; mais enfin voici le charme brisé, je forme une ferme résolution de ne plus le laisser me reprendre.

Nous espérons que le retour de la belle saison vous rétablira complètement et vous redonnera toutes les forces compatibles avec votre âge et votre constitution délicate. Si la chose était possible, nous aimerions bien vous avoir encore au milieu de nous cette année, mais les voyages maintenant vous fatiguent tant que je n'ose vous demander de faire cet effort, que vous vous croiriez peut-être obligée en conscience de faire, puisque vos enfants l'auraient demandé. Toujours est-il que si vous vous sentez assez bien pour de vous-même entreprendre le voyage, nous serions tous heureux de nous rassembler autour de vous et de vous rendre tous les soins et les attentions dont vous pourriez avoir besoin.

Je ne sais si vous avez appris la maladie de Mélanie Trudeau¹⁸⁹. Voilà déjà une quinzaine de jours qu'elle est au lit. Il paraît qu'elle a été en danger une couple de jours, il y a quatre à cinq jours. Elle est un peu mieux depuis hier et, ce matin, son mieux était encore augmenté. Néanmoins son état est encore grave et il est possible qu'elle soit emportée par sa maladie que je n'ai pas pu apprendre d'une manière bien positive. Il paraît néanmoins qu'elle éprouve des maux de tête terribles, a des douleurs dans toutes les parties du corps, a des plaies sur plusieurs parties du corps qui la font grandement souffrir aussi. Pour ne pas l'incommoder, ils ne veulent recevoir que ceux qui vont pour la soigner.

Depuis quelques jours, notre petite Charlotte se plaint du mal de gorge; aujourd'hui, elle éprouve de fortes douleurs de tête et elle a un peu de fièvre. Je ne sais trop ce que c'est encore; j'espère que ce ne sera rien pourtant. Elle va toujours à la maison du Sacré-Cœur, où ses maîtresses en sont bien contentes. Elle a une grande mémoire et apprend par cœur tout ce qu'elle veut. Je crains pourtant que le jugement ne soit pas aussi développé que la mémoire chez elle. vous savez qu'au lieu de demeurer dans une maison vis-à-vis de chez M. Thompson, ces dames du Sacré-Cœur ont

¹⁸⁹ Mélanie Trudeau (1802-1866), fille de Toussaint Trudeau et de Marie-Louise Papineau. Elle mourut célibataire.

acheté de M. Alfred Larocque sa grande maison du haut de la rue Côté, à Près-de-Ville, et qu'elles y ont transporté leur maison d'éducation. Ceci allonge passablement la route pour la petite Charlotte, que nous serons probablement forcés de mettre demi-pension.

Votre petit Benjamin (Bijoux) va tous les jours à l'école des D^{lles} Poitras qui est à deux pas d'ici, comme vous savez, il fait assez bien aussi, mais pas comme sa sœur. Notre petite Émilie, la filleule de Madsem, est assez bien, mais ne veut pas apprendre à lire dans les livres. Elle veut bien dire toutes ses lettres, mais par cœur et sans regarder au livre, elle n'en a pas besoin, dit-elle. M^{me} Gordon est toujours avec nous et vous présente ses meilleurs respects et amitiés. Madame McDonald est toujours chez le grand connétable Delisle, elle est assez bien. Il n'en est pas de même de sa fille, la femme de Casimir : elle a un gros rhume d'estomac depuis près de deux mois, ne se soigne pas assez régulièrement et, dans le moment, a une mauvaise toux, outre une demi-extinction de voix. Elle est maigrie et changée. Nous pensons pourtant que la belle saison chassera toutes ces indispositions.

Voilà à peu près tout le bulletin de santé que je puis vous donner sur nous ici. Quant à moi, depuis quelque temps, je ne suis pas trop bien, j'éprouve encore des douleurs d'estomac, plus fortes depuis quelques jours, ce qui m'empêche de m'appliquer autant que je le voudrais et que je le devrais pour les affaires que j'ai en ce moment. Voilà déjà quelques semaines que nous n'avons pas eu des nouvelles de Joseph Leman.

Dans une lettre de Papineau à Denis, je vois que le foin est rendu à un prix ruineux à la Nation. Tant pis, car le temps est toujours si froid et si sec que l'herbe ne pousse pas encore. Les semences pourtant sont commencées en beaucoup d'endroits; les terres fortes pourtant restent dans le statu quo, faute de pluie. L'on nous dit de partout qu'il ne s'est presque pas fait de sucre cette année, quoique les apparences eussent été des plus belles au commencement de la saison. Mais il en est ainsi de bien d'autres choses. La Providence dérange beaucoup d'espérances que nous nous donnons inconsidérément et sans beaucoup de réflexions. Il faut bien se résigner à accepter ses décrets et à nous y soumettre!

Cette pauvre madame Panneton¹⁹⁰, sœur de ma femme, se trouve dans un état de grossesse assez avancée¹⁹¹. Lui n'a pas de place encore, ils sont bien gênés, et l'on peut même dire qu'ils sont presque dans la misère. Cela est bien triste et pénible.

Vous avez sans doute appris que Denis s'était fendu la lèvre supérieure par un éclat de bois qui lui a volé à la figure pendant qu'il fendait ou cassait une planche en deux, dans le magasin de M. Beaudry. Il est maintenant complètement rétabli et il n'y paraît

¹⁹⁰ Marie-Anne Gordon (1832-1900), sœur de Charlotte Gordon et belle-sœur de DEP, a épousé (Joliette, 21 septembre 1852) André Panneton (1822-1887), négociant à Montréal, fils de François Panneton et d'Angélique Lebègue/Lespérance.

¹⁹¹ Marie-Anne Gordon donnera naissance (Montréal, 15 mai 1863) à Marie-Charlotte-Fanny Panneton. Marraine : Fanny Leman. Le registre précise qu'André Panneton, père de l'enfant, est maintenant agent d'assurances.

rien, qu'une toute petite cicatrice, fine et longue de presque un demi petit doigt. C'est le D^r Trudel qui le lui a recollé.

Les petits-enfants embrassent bien leur mémé Papineau, ainsi que leur tante Mackay et leurs petits cousins.

Charlotte se joint à moi pour vous faire les meilleures amitiés avec mille embrassements bien serrés; et pour présenter nos amitiés à M^{me} St-Julien et demoiselles, ainsi qu'à Édouard, aussi chez Ben et chez M. John ainsi qu'aux familles Hillman, et puis bien entendu, quoique l'un soit le plus gros et l'autre la plus maigre, à Sam et sa femme.

Votre fils affectionné pour la vie.

Émery



F.S. Mackay, écr, N.P.
Papineauville

Montréal, 14 décembre 1864

[La première partie est de Casimir-Fidèle Papineau¹⁹²]

Mon cher Mackay,

Enfin, nous avons des nouvelles positives, certaines, de Benjamin¹⁹³! Il vit, c'est le principal. Il est engagé dans l'armée américaine! Ma dernière lettre a dû vous rendre ce dénouement aussi probable qu'une quasi-certitude. Je vous envoie la lettre qu'il écrit à L.A. Dessaulles, de Buffalo, en date du 6 décembre 1864, et que ce dernier vient de recevoir et me remettre. J'ai écrit de suite à Auguste, lui en transcrivant les principales parties. Si je pouvais arranger mes affaires ici, je monterais voir la famille et conférer avec vous sur ce qu'il y a à faire. Si je ne me trompe, Auguste a pour ordinaire de monter dans les premiers jours de janvier pour la Cour. Peut-être pourrai-je me joindre à lui. Et nous verrons s'il y a moyen de sauver quelque chose, quoique j'en doute fort. Dans tous les cas, il serait peut-être bon, s'il y a moyen, ce dont je doute aussi, de ne pas divulguer la nouvelle de quelques jours encore. Je n'ai pas vu Émery pour lui communiquer la nouvelle et revoir les papiers que Benjamin a laissés dans son sac. Dans tous les cas, Auguste les montera avec lui.

¹⁹² Casimir-Fidèle Papineau (1826-1892), notaire, fils de DBP et d'Angelle Cornud. Frère de DEP.

¹⁹³ Joseph-Benjamin-Nicolas Papineau a quitté femme et enfants, et s'est rendu à Buffalo sans avertir qui que ce soit. On l'a cherché partout, jusqu'à ce qu'il donne de ses nouvelles... Il s'est engagé dans l'armée américaine du Nord, dit-il, pendant la guerre civile. On n'a pas vu son nom parmi les militaires. Simple prétexte ?

J'envoie cette lettre par Denis qui, en passant, la montrera à Émery qui pourra peut-être ajouter quelque chose.

À la hâte. Votre beau-frère.

C.F. Papineau

P.-S. Je remarque que Benjamin ne nous donne pas son adresse. Il a peur que nous ne fassions peut-être des démarches. Il est bien décidé pour son nouvel état de vie. Le pauvre frère, après tout, a peut-être fait pour le mieux.

C.F.P.

[De la main de Denis-Émery Papineau]

Oh! que de misères, mais enfin, enfin nous savons ce qui en est! Je pense qu'il faut de suite fondre la cloche, faire quelque argent, payer les dettes les plus criardes et avoir du temps pour les autres, surtout celles qui sont assurées par hypothèques. Celles-là étant assurées, les créanciers sont sans crainte, ou doivent l'être, avec un peu de délai, peut-être que tout pourrait s'arranger, mais il faut du temps. Bon Dieu, que de troubles, de peines et d'embarras le verre ne cause-t-il pas! Leçon, leçon pour plus d'un. Amitiés, saluts, embrassements à tous. Pauvre maman, et cette chère Madsem, je ne puis y penser sans laisser tomber une larme. À tout âge nous avons des croix! Mais les voies de la Providence sont inconnues, quoiqu'elles soient toujours sages, et quelquefois le bien vient de ce que nous, hommes, croyons mal! Encore une fois, amitiés et saluts! Vraiment je ne puis écrire plus longtemps.

Votre tout dévoué parent et ami.

D.E. Papineau

Comme Casimir le dit, il y a dans son sac un petit livret pour les affaires municipales et autres petites affaires!

Quelle affaire! Quelle affaire!



Frs Sam^l Mackay, écriv. N.P.
Papineauville

Montréal, 19 juillet 1866
11 heures du soir

Mon cher frère¹⁹⁴,

Grande nouvelle aussi inattendue pour nous que pour vous; seulement nous la savons un peu plus tôt que vous autres, voilà tout. Voici donc ce qui en est : comme je ne puis m'absenter de mes affaires, mais que pour elles je suis obligé de m'absenter de la ville pour 15 [jours] ou trois semaines, que les enfants sont tous en vacances, que nous étouffons tous à la ville, M^{me} Papineau et moi avons décidé soudainement qu'elle profiterait de mon absence pour elle-même s'absenter de la ville et diriger seule, avec les enfants, ses pas et les leurs vers les rivages enchantés de Papineauville et de Plaisance, pendant que je me rapprocherai des théâtres des exploits des volontaires et des fénians, de vers Saint-Jean (C.E¹⁹⁵.) et Lacolle.

Mais ce qui est le pire ou le mieux dans cette nouvelle, c'est que vous allez tous être pris à l'improviste, puisque pour profiter un peu des vacances, ma Charlotte la grande et la petite, et les deux autres, doivent partir samedi matin et vous arriver samedi soir par le vapeur outaouaïen, devant débarquer au quai de Brown, pour traverser à celui de Chabotte ou Vouillard, puis aborder au débarcadère de Papineauville! C'est justement vous prendre là-haut comme les Prussiens ont surpris les Autrichiens à l'improviste! Voilà comme les exemples des grands sont pernicieux aux hommes en général, et à nous en particulier. Mais n'est-il pas naturel au commun des mortels de chercher à imiter les rois et les empereurs, ces représentants du souverain maître sur la terre, et dont toutes les actions doivent sans doute être inspirées par celui qu'ils représentent, si nous devons nous en rapporter à l'autorité des prôneurs des bons principes!

L'encan chez M^{me} veuve Quesnel a eu lieu aujourd'hui, tout s'est assez bien vendu pour des vieilleries, beaucoup mieux même que l'on ne s'y attendait.

Je ne puis en écrire bien long, je me sens assez fatigué de ma journée. Veuillez, s'il vous plaît, annoncer l'invasion dont je vous parle à qui de droit en haut et en bas, sonnez l'alarme nécessaire pour que les envahisseurs reçoivent une réception telle qu'ils ne s'y hasardent pas une autre fois avec tant de précipitation. Après les héroïques campagnes des valeureux volontaires canadiens ce printemps, après les nouvelles militaires venues d'un grand nombre de points de l'Europe, il ne devra pas vous être sur-

¹⁹⁴ Un beau-frère, à l'époque, est normalement appelé frère.

¹⁹⁵ C.E.: Canada-Est. À l'époque de l'Union, C.E. désigne le Québec, comme C.O. désigne l'Ontario.

prenant que nous employions des expressions toutes guerrières et que le style épistolaire se ressente quelque peu de ces martiales nouvelles!

Comme il se fait tard, veuillez m'excuser et me pardonner de vous charger d'embrasser pour nous, et spécialement pour moi, votre moitié de femme d'abord, puis la bonne mémé, que je regrette de ne pouvoir aller voir dans cette saison, puis tous les neveux et nièces, petites et grandes, sœurs et belles-sœurs et amies; quant aux hommes, des amitiés et bons souvenirs suffiront, sans embrassades à la française, je le pense du moins.

Si je puis trouver un instant à moi, peut-être monterai-je faire un petit tour, mais ne sais quand. M^{me} Dessaulles et Caroline, avec M. Dessaulles, sont partis hier, devant monter tout droit à Ottawa. Lui va à New York par Prescott, et les femmes descendront d'Ottawa, s'arrêtant à la Nation lors du retour seulement.

Adieu et encore une fois portez-vous tous bien, et mille baisers à mémé et les autres. Votre tout dévoué et affectionné parent et ami.

D.E. Papineau

M. Quesnel¹⁹⁶ est toujours sérieusement malade; néanmoins les médecins disent qu'il peut aller encore plusieurs semaines comme cela, tout comme il peut aussi partir d'un instant à l'autre; la tête est toujours bonne.

D.E.P.



Montréal, 15 juillet 1868

Ma chère maman,

Je profite de l'occasion de Godfroy pour vous écrire un mot à la hâte et vous dire que nous nous sommes décidés tout à coup, hier matin, à laisser partir Charlotte et Émilie avec lui, tout comme nous avons déjà, il y a 4 ou 5 jours, consenti au départ de Benjamin pour la Petite-Nation, lorsque celui-ci a su que Gustave montait seul avec Godfroy. Nous avons promis à M^{me} Turgeon à plusieurs reprises de lui envoyer cette année les enfants qui néanmoins ont tant insisté pour monter au lieu de descendre, qu'il nous a été impossible de résister, et il faudra avoir bataillé avec les parents de Joliette pour tout arranger cela du mieux que nous pourrons. Et aussi nous ne pouvons trop faire d'excuses aux parents de Sainte-Angélique de tout trouble que cette bande nombreuse, réunie à tout le monde qui s'y trouve déjà, va causer chez Madsem, M^{me}

¹⁹⁶ Frédéric-Auguste Quesnel (1785-1866), député avocat, beau-frère de Côme-Séraphin Chénier. Décédé à Montréal le 28 juillet 1866. *DPQ*.

Mackay et M^{me} St-Julien, toutes déjà bien fatiguées sans doute par leurs occupations ordinaires par des chaleurs accablantes, comme nous en avons depuis si longtemps, sans aucune diminution ni discontinuation.

Et vous-même allez être, à votre âge, bien tracassée par le bruit et le va-et-vient de tant de petit monde jeune et étourdi réuni dans un même lieu, pour sauter, courir, gambader, rire, parler, se chamailler à qui mieux mieux, au-dedans des maisons tout comme au-dehors. Aussi, il nous a fallu beaucoup compter sur votre indulgence et votre bonté à tous pour avoir consenti à vous imposer tout ce fardeau, qui devra vous donner souvent de l'inquiétude, à cause des accidents qui peuvent souvent arriver, soit sur l'eau, soit sur terre, lorsque des enfants s'éloignent en bandes de la maison. Mais c'est surtout la bonne Aurélie qui devra être la plus accablée de fatigue, étant déjà affaiblie par le malheur qui l'a frappée il y a à peine un mois, en lui causant au cœur une peine et une plaie qu'elle ne saurait jamais guérir entièrement¹⁹⁷! En effet, une fille, et surtout une fille unique, est pour une mère non seulement une enfant, mais c'est aussi, une fois grande, une compagne et une société de tous les jours et de tous les instants du jour, c'est une source intarissable de jouissances et de consolations par les conversations intimes de tous les jours, tandis que des garçons, une fois rendus à un certain âge, s'éloignent de la famille et de la maison puisque leurs occupations les appellent plutôt au-dehors qu'au-dedans de la maison, et ne sauraient ainsi devenir aussi assidus et porter à une mère cette foule de petits soins, de prévenances, de complaisance dont la fille, devenue la femme forte et attentive et restant dans l'intérieur, doit entourer l'auteur de ses jours.

C'est pour cela, et bien d'autres raisons encore, que nous avons beaucoup pris part à la peine et à la douleur que Dieu, dans sa sagesse et sa sévérité, avait voulu infliger à cette pauvre Aurélie, ainsi qu'au père et à vous-même, qui vous étiez déjà fortement attachée à la chère petite innocente, malgré son jeune âge! Hélas, les ministres de ce même Dieu, ainsi que les saintes écritures ont bien raison de nous rappeler sans cesse que la vie actuelle n'est qu'une vallée de larmes, remplie de privations, de misères, nous rappelle sans cesse que réellement nous ne sommes pas faits pour y rester toujours, et c'est peut-être pour mieux nous en détacher et nous faire mieux désirer une autre vie qu'en celle-ci, il nous inflige des contrariétés si variées, des peines et des douleurs physiques et morales si nombreuses et sans cesse renaissantes. Soumettons-nous-y donc, acceptons ces souffrances et ces malheurs en bons chrétiens, comme des dispensations d'un Être qui, sachant tout et étant infiniment bon, sait toujours mieux que nous-même ce qui convient le plus au bien de chacun de nous!

¹⁹⁷ Aurélie Papineau-Mackay, sœur de DEP, eut 10 enfants : 5 filles et 5 fils. Quatre des fils ont survécu et trois d'entre eux ont eu des descendants; les cinq filles sont toutes mortes dans la petite enfance. Le 27 août 1867, est née Marie-Honorine-Aurélie Mackay; DEP était son parrain; Honorine Papineau, sa marraine. L'enfant sera inhumée le 29 mai 1868.

Ma chère maman, je ne sais si Charlotte et moi pourrons cette année aller vous souhaiter l'anniversaire de votre naissance. Ce que nous aurions bien désiré, mais il n'est pas probable que nous le puissions. Charlotte surtout sera probablement retenue ici par des devoirs et des soins indispensables à donner à quelques parents ou plutôt parentes, à peu près vers ce temps-là. Dans tous les cas, nous formons pour vous les meilleurs souhaits et le renouvellement encore plusieurs fois de ces anniversaires, où vous vous trouvez entourée de nombre de petits-enfants qui cherchent tous plus ou moins et chacun selon son âge et sa capacité à vous être utiles et agréables, et à vous rendre tous les soins et les prévenances dont ils sont capables.

Charlotte m'appelle pour fermer et corder la malle des enfants, car l'heure s'avance rapidement du départ, et il me faut donc terminer ici.

Je ne vous parle pas de la perte imprévue et terrible que vient de faire la famille Beaudry dans la personne de son chef, M. Joseph Beaudry¹⁹⁸. Godfroy vous contera tous les détails de cette mort inattendue autant que prompte.

Adieu, chère maman, Charlotte et moi vous embrassons de tout cœur et vous prions de vouloir bien faire nos amitiés les plus affectueuses à la bonne Aurélie, à la chère M^{me} St-Julien et à l'excellente Madsem; ainsi qu'à leurs maris et à toutes leurs familles en général, sans nommer personne en particulier, n'en ayant pas le temps dans le moment.

Votre fils affectionné et pour la vie.

D.E. Papineau



Montréal, 4 août 1869

Ma chère maman,

Depuis mon retour de Papineauville, je me suis plusieurs fois proposé de vous écrire, et tantôt une chose, tantôt une autre me faisait remettre au lendemain. Je profite de l'occasion du 84^e anniversaire de votre naissance et qui vous fait entrer dans votre 85^e année, pour donner effet à cette intention. Je puis assurer ma chère maman que s'il eût été possible, Charlotte et moi ainsi que nos enfants aurions bien aimé à nous voir tous réunis avec vos autres enfants et petits-enfants, autour de vous, pour vous fêter demain et vous souhaiter de vous voir avec nous tous pendant plusieurs an-

¹⁹⁸ À Montréal, le 16 juillet 1868, est inhumé Joseph Beaudry (1818-1868), marchand, âgé de 49 ans, époux d'Émilienne/Émilie-Anne Trudeau. Présence de George-Étienne Cartier, ministre de la Milice, Gédéon Ouimet, procureur général, Charles-André Leblanc, conseil de la Reine et président de la SSJB, Jean-Jacques Loranger, juge, Jean-Louis Beaudry, conseiller législatif, et Augustin-Cyrille Papineau, avocat, beau-frère du défunt.

nées et aussi longtemps que la Providence voudra bien nous procurer cette satisfaction et cette joie.

Dans ce moment, je ne puis guère laisser, ayant quelques affaires un peu pressées, puis je suis gardien avec M^{me} Gordon. Ma bonne Charlotte, avec la petite Charlotte et la plus petite, Émilie, sont parties depuis hier mardi, quinze jours, pour L'Assomption, en promenade chez une dame Faribault¹⁹⁹ née Leprohon, ancienne connaissance de ma femme, lesquelles étaient filles toutes deux. Charlotte m'écrit qu'elle s'amuse beaucoup, les enfants encore plus, qu'elles ont été reçues à cœur ouvert, que la petite Charlotte leur plaît beaucoup à cause de sa gaieté et de sa bonne humeur constante, et Émilie à cause de sa douceur et de sa complaisance pour toutes les petites compagnes de son âge. Elles doivent maintenant être rendues depuis dimanche ou lundi à Joliette où Gordon-Benjamin était déjà rendu depuis le vendredi qui a précédé le départ de sa mère et de ses sœurs; il a profité de l'occasion de son oncle Turgeon, en voyage à Montréal par affaire, pour prendre de l'avance sur les autres. Charlotte m'écrit qu'elle est beaucoup plus forte que quand elle est partie et qu'elle ne tousse plus du tout. Vous pouvez bien penser que je souhaite plus que tout autre qu'elle continue à se fortifier et qu'elle se rétablisse complètement.

Casimir, comme vous savez, est rendu à Longueuil avec toute sa famille. Ils se trouvent tous très bien de leur campagne et du séjour qu'ils y font. Pourtant, Louise, la mère, a été indisposée ces jours derniers : elle craignait même les premiers symptômes d'une inflammation d'intestins, mais ce n'était pas cela, elle est mieux maintenant. Malgré le séjour de la campagne, la petite Ida se ressent toujours de sa fièvre intermittente ou rémittente, comme disent les adeptes et experts de la savante profession médicale. Les deux autres enfants de Casimir, lui-même ainsi que madame MacDonald sont bien, chacun pour son âge et sa constitution. M^{me} MacDonald se plaint pourtant toujours de l'affaiblissement de sa vue. Quant à M^{me} Gordon, ici, elle est toujours à peu près la même chose.

Par une petite lettre d'Auguste, j'ai appris que M^{me} Mackay se trouvait un peu fatiguée; je le crois bien, elle est naturellement faible, puis le monde qu'il faut toujours recevoir lui donne en effet toujours du trouble et de la fatigue, tandis que ce serait de la tranquillité et du repos qu'il lui faudrait. Vous voudrez bien lui faire mes meilleures amitiés et bons souhaits pour l'avenir. Si ma bonne femme et les enfants étaient ici, je suis bien certain qu'ils se joindraient tous à moi pour vous souhaiter une heureuse nouvelle année de votre vie, avec plusieurs autres à la suite pour voir comment la petite jeunesse d'aujourd'hui s'amuse, tout comme celle d'autrefois lorsque vous étiez loin d'avoir quinze ans. Elle ne s'amuse pas de la même manière peut-être, mais tout

¹⁹⁹ Charles-Eugène-Tancrède Faribault (1836-1892), médecin, fils de Joseph-Eugène Faribault, notaire, et de Priscille Archambault, de L'Assomption, a épousé (Montréal, 4 octobre 1859) Caroline Leprohon, fille de Léon-Bernard Leprohon, capitaine, et de Catherine Faribault. Le D^r Faribault s'établit à L'Assomption.

autant probablement, puisque tout dépend de la satisfaction et de la joie intérieure plus ou moins bruyante ou animée que nous ressentons au plaisir et aux distractions que l'on se donne; plus tard, nous pensons aux soins et aux soucis de l'âge mûr; plus tard encore l'on [pense] plus sérieusement que nous ne sommes pas immortels sur cette terre et qu'il nous faut prendre les moyens d'avoir, au lieu d'une vie de désespoir, une existence de félicité et d'amour divin sans fin! Plusieurs ne les connaissent pas ou ne les adoptent pas ces moyens. Mais ce n'est pas à vous, chère maman, que personne pourra jamais vous dire cela avec l'ombre de vérité et de justice; s'il a été dit « Malheur à celui par qui le scandale arrive », alors le malheur ne sera pas pour vous; s'il a été dit « Heureux ceux qui sont compatissants », alors vous devez être et vous serez heureuse, quoique vous puissiez être privée de temps à autre de ne pouvoir toujours suivre les exercices religieux ordinaires dans une paroisse, tantôt par l'absence de pasteur, ce qui n'est nullement de votre faute, tantôt par suite de votre grand âge et de votre faiblesse, ce qui encore n'est pas de votre faute, puisque ainsi Dieu le veut et ordonne.

Adieu, ma chère maman, amitiés à toute la famille. Je vous embrasse en esprit de tout cœur.

Votre fils affectionné pour la vie.

Émery



À Casimir-Fidèle Papineau

Montréal, 4 juillet 1873

Mon cher Casimir,

Je suis fâché de te savoir encore malade. Ta non-présence hier ici nous prouve que tu as été incapable de laisser la maison. S'il eût été possible, je serais traversé, mais il n'y a pas moyen. Je t'envoie Ben avec quelques notices de protêt à signer; aussi des billets que tu dois parapher, la Banque les a demandés hier après-midi.

J'ai signé un protêt du 30 juin hier et envoyé notice. Durand avait fait l'entrée d'actes subséquents à ce 30 juin et Godefroy aussi. Celui-ci est parti ce matin pour Plaisance, avec notre petite Émilie. Godefroy a donné à George Bowie la copie de la reddition de compte et une liasse de comptes enveloppés dans une gazette, a-t-il dit, aussi un petit livre de comptes. Il voulait examiner le tout pour voir où il en était. Il demande

aussi ton compte. Godfroy pense que c'est pour le payer. Toussaint Thompson²⁰⁰ est revenu hier enfin.

Rien de bien nouveau encore ce matin. La vente Dubois n'est pas encore exécutée, il y a cause à retard. Dame Mackay revient à midi de Saint-Hyacinthe.

À la hâte, avec bons souhaits de prompt et complet rétablissement.

Tout à toi. Ton frère affectionné.

D.E.P.

Aussi divers actes à signer et renvoyer de suite.



²⁰⁰ Toussaint Thompson (1833-1915), baptisé Jean-Toussaint à Saint-Hyacinthe le 24 novembre 1833; frère de Napoléon et de Zéphirine. Il eut pour parrain l'honorable Jean Dessaulles et pour marraine, Élisabeth Maillet-Boivin. Beau-frère de Louis-Antoine Dessaulles. Aussi employé au *Pays* et membre de l'Institut canadien. Jean-Toussaint Thompson, imprimeur-éditeur, a épousé (Montréal, 9 octobre 1866) Louise-Antoinette Malhiot, fille de Louis-Alexandre Malhiot, professeur, et de Margaret Gordon. En partant pour l'exil, Louis-Antoine Dessaulles était reconnaissant envers ses beaux-frères : « Je n'ai pas oublié les immenses services que Toussaint m'a rendus, son dévouement sans bornes à m'être utile, à m'aider de toutes manières. Il a été pour moi le meilleur frère. » L.A. Dessaulles à Zéphirine Thompson, sa femme, 1^{er} août 1875. BANQ-VM, P102, lettre 113. Cette lettre a été reproduite dans Louis-Antoine Dessaulles, *Écrits*, édition critique par Yvan Lamonde, Bibliothèque du Nouveau Monde, 1994, p. 270-276.



Billet de 4 \$ de la Banque Ville-Marie, 1873
Portant la signature du président D.E. Papineau

À Amédée Papineau

Papineauville, 8 août 1877

Mon cher Louis²⁰¹,

Un mot seulement, sous un même pli, à l'adresse de Papineau & Durand, supposant bien que tu passeras encore plusieurs fois au bureau avant ton départ. Le petit plan du franc alleu dont nous avons parlé a été trouvé sur le dessus de l'un des bureaux de Mackay, ensemble avec plusieurs autres plans de JBN Papineau, qui les laisse ici pour y référer de temps à autre; et en cherchant autres documents dans sa voûte, j'ai mis la main sur ma liasse de papiers et notes concernant vos affaires que j'avais laissée ici, c'est-à-dire titres de la seigneurie et copie du testament &c., comptes courants acquittés de mon pauvre oncle de 1870 et peu de 1871, quelques-uns antérieurs dont

²⁰¹ Amédée Papineau (1819-1903), avocat, protonotaire émérite, cousin de DEP, avait aussi les prénoms de Louis-Joseph.

partie pourront être utiles à brièvement indiquer dans la continuation de l'inventaire, à titre de pièces à décharge et pour pouvoir y référer au besoin; entre autres, j'ai copie de quittance partielle par feu l'honorable M. Jones à mon oncle, du 21 janvier 1858 (C.F. Papineau, N.P.), avec note au dos de la main de ton père, disant : « dernier paiement à faire en 1859. » Ce paiement a sans doute été fait et la quittance a dû être donnée, probablement devant le même notaire. Il serait bon d'en avoir copie, ou au moins un extrait [] fait recherche dans le répertoire de Casimir ou le mien à ce sujet. En outre, les titres de créance lorsque le dernier paiement a été fait. ils ont dû avoir été remis à mon oncle, et parmi les papiers en ta possession à Montréal se trouveraient-ils? Ou ils peuvent être restés dans ceux qui se trouvent encore dans la tour à Montebello.

M. Davies a-t-il pu s'assurer de certains faits dont je lui ai parlé lors de sa visite ici, et quels sont-ils au juste? J'aimerais à le savoir pour juger et voir ce qu'il y aurait de mieux à faire sous les circonstances. Fais-lui, s'il vous plaît, mes saluts et meilleurs souhaits de succès en attendant que de vive voix.

Ton cousin affectionné.

Émery

Lorsque j'aurai occasion de voir Ézilda, je m'efforcerai de l'engager à laisser quelque pièce d'argenterie de famille. Ceci entre nous deux, n'en dis rien pour le moment, ce serait mieux à mon avis.



TABLE CHRONOLOGIQUE

SOURCES DES LETTRES

- 1834 – 24 novembre (copie) – à ses parents – BAnQ-O, P71,S1,D7
- 1835 – 16 juin – à Amédée Papineau – BAnQ-Q, P417/7; 3.1.2
- 1835 – 24 décembre (copie) – à Denis-Benjamin Papineau – BAnQ-O, P71,S1,D7
- 1837 – 14 février – à Amédée Papineau – BAnQ-Q, P417/7; 3.1.2
- 1837 – 19 mars – à Amédée Papineau – BAnQ-Q, P417/12; 5.1
- 1837 – 27 mars – à Amédée Papineau – BAnQ-Q, P417/12; 5.1
- [1837 – avril] – à Lactance Papineau – BAnQ-Q, P417/12; 6.1.2
- 1837 – 13 avril – à Amédée Papineau – BAnQ-Q, P417/7; 3.1.2
- 1837 – 30 avril (1) – à Amédée Papineau – BAnQ-Q, P417/7; 3.1.2
- 1837 – 30 avril (2) – à Amédée Papineau – BAnQ-Q, P417/7; 3.1.2
- 1837 – 01 mai – à Lactance Papineau – BAnQ-Q, P417/12; 6.1.2
- 1837 – 12 mai – à Lactance Papineau – BAnQ-Q, P417/12; 6.1.2
- 1837 – 30 mai – à Amédée Papineau – BAnQ-Q, P417/7; 3.1.2
- 1837 – 04 juin – à Henri Bourret – BAnQ-Q, P417/12; 7.1.2
- 1837 – 04 juin – à Amédée Papineau – BAnQ-Q, P417/7; 3.1.2
- 1837 – 07 juin – à Amédée Papineau – BAnQ-Q, P417/7; 3.1.2
- 1837 – 14 juin – à Amédée Papineau – BAnQ-VM, P7/2,24/2-55
- 1838 – 03 janvier – à Lactance Papineau – BAnQ-Q, P417/12; 6.1.2
- 1838 – 03 janvier – à François Tétreau – CHSH, CH478/010/017
- 1838 – 30 avril – à Amédée Papineau – BAnQ-VM, P7/1,13/2-58
- 1838 – 29 mai – à Amédée Papineau – BAnQ-VM, P7/1,13/2-60
- 1838 – 25 juin – à Angelle Cornud – BAC²⁰²-3042-3045
- 1838 – 30 septembre – à Lactance Papineau – BAnQ-Q, P417/12; 6.1.2

²⁰² BAC-3042-3045: Bibliothèque et Archives Canada, MG24, B2, *Correspondance*, p. 3042 à 3045. De même, à moins d'une autre cote, toutes les autres lettres cotées BAC proviennent de MG24, B2.

1838 – 01 octobre – à Amédée Papineau – BAnQ-VM, P7/1,13/2-65

1839 – 11 janvier (copie) – à Denis-Benjamin Papineau – BAnQ-O, P71,S1,D7

1839 – 14 mars – à Lactance Papineau – BAnQ-VM, 31; image 1989

1839 – 02 mai – à Amédée Papineau – BAnQ-Q, P417/7; 3.1.2

1839 – 20 mai – à Lactance Papineau – BAnQ-VM, 31; image 1992

1839 – 01 juin – à Amédée Papineau – BAC-3433-3436

1839 – 20 juin – à Amédée Papineau – BAC-3453-3456

1839 – 22 août – à Amédée Papineau – BAnQ-Q, P417/7; 3.1.2

1839 – 08 septembre – à Amédée Papineau – BAnQ-VM, P7/1,13/2-81

1839 – 25 septembre – à Rosalie Papineau-Dessaulles – MMC, P10,ch6

1839 – 17 octobre – à Amédée Papineau – BAnQ-VM, P7/1,13/2-82

1839 – 24 octobre – à Amédée Papineau – BAnQ-VM, P7/1,13/2-83

1839 – 01 novembre – à Amédée Papineau – BAnQ-VM, P7/1,13/2-85

1839 – 04 novembre – à Amédée Papineau – BAnQ-VM, P7/1,13/2-86

1839 – 23 décembre – à Amédée Papineau – BAnQ-VM, P7/1,13/2-88

1840 – 20 février – à Amédée Papineau – BAnQ-Q, P417/7; 3.1.2

1840 – 19 mars – à Marie-Louise Papineau – BAnQ-Q, P417/12; 7,1,2

1840 – 23 mars – à Denis-Benjamin Papineau – BAnQ-Q, P417/11; 4.1.3

1840 – 25 mars – à Amédée Papineau – BAnQ-VM, P7/1,13/2-91

1840 – 02 avril – à Denis-Benjamin Papineau – BAnQ-Q, P417/11; 4.1.3

1840 – 27 avril – à Amédée Papineau – BAnQ-Q, P417/7; 3.1.2

1840 – 11 juin – à Amédée Papineau – BAnQ-VM, P7/1,13/2-92

1840 – 06 juillet – à Amédée Papineau, c/o Mrs Nash, Saratoga – BAC-3567-3569

1840 – 16 juillet – à Amédée Papineau – BAnQ-VM, P7/1,13/2-93

1840 – 18 juillet – à Amédée Papineau – BAnQ-VM, P7/1,13/2-94

1840 – 25 juillet – à Amédée Papineau – BAnQ-VM, P7/1,13/2-95

1840 – 27 juillet – à Toussaint-Victor Papineau – BAnQ-Q, P417/12; 5.2

1840 – 23 septembre – à Denis-Benjamin Papineau – BAnQ-Q, P417/11; 4.1.3

1840 – 08 octobre – à Angelle Cornud – BAnQ-Q, P417/11; 4.1.9

1840 – 12 octobre – à Amédée Papineau – BAnQ-VM, P7/1,13/2-97

1840 – 22 octobre – à Angelle Cornud – BAnQ-Q, P417/11; 4.1.9

1840 – 02 novembre – à Amédée Papineau – BAnQ-Q, P417/7; 3.1.2

1840 – 14 novembre – à Amédée Papineau – BAC-3582-3584

1840 – 10 décembre – à Denis-Benjamin Papineau – BAnQ-Q, P417/11; 4.1.3

1840 – 28 décembre – à Amédée Papineau – BAnQ-Q, P417/7; 3.1.2

1841 – 03 février – à Amédée Papineau – BAnQ-VM, P7/1,13/2-98

1841 – 08 mars – à Amédée Papineau – BAnQ-Q, P417/7; 3.1.2

- 1841 – 05 avril – à Amédée Papineau – BAC-3612-3615
 1841 – 24 avril – à Amédée Papineau – BAC-3620-3621
 1841 – 29 avril – à Lactance Papineau – BAnQ-Q, P417/12; 6.1.2
 1841 – 10 mai – à Denis-Benjamin Papineau – BAnQ-Q, P417/11; 4.1.3
 1841 – 31 mai – à Amédée Papineau – BAnQ-VM, P7/1,13/2-100
 1841 – 11 juin – à Amédée Papineau – BAnQ-VM, P7/1,13/2-101
 1841 – 07 juillet – à Amédée Papineau – BAnQ-Q, P417/7; 3.1.2
 1841 – 15 juillet – à Amédée Papineau – BAnQ-Q, P417/7; 3.1.2
 1841 – 20 juillet – à Amédée Papineau – BAC-3654-3657
 1841 – 03 août – à Amédée Papineau – BAnQ-Q, P417/7; 3.1.2
 1841 – 18 août – à Amédée Papineau – BAnQ-Q, P417/7; 3.1.2
 1841 – 25 août – à Amédée Papineau – BAnQ-Q, P417/7; 3.1.2
 1841 – 22 octobre – à Amédée Papineau – BAnQ-VM, P7/1,13/2-102
 1841 – 27 novembre – à Amédée Papineau – BAnQ-VM, P7/1,13/2-103
 1841 – 29 novembre – à Rosalie Papineau-Dessaulles – MMC, P10/A04,09
- 1842 – 19 janvier – à Amédée Papineau – BAnQ-VM, P7/1,13/2-104
 1842 – 20 mai – à Amédée Papineau – BAnQ-Q, P417/7; 3.1.2; suite : BAC-3720-3721
 1842 – 19 juin – à Casimir-Fidèle Papineau – BAnQ-Q, P417/13;7.3.1
 1842 – 09 juillet – à Amédée Papineau – BAnQ-VM, P7/1,13/2-108
 1842 – 13 juillet – à Rosalie Papineau-Dessaulles – MMC, P10/A04,09
 1842 – 01 octobre – à Lactance Papineau – BAnQ-Q, P417/12; 6.1.2
 1842 – 02 octobre – à Amédée Papineau – BAnQ-VM, P7/1,13/2-110
 1842 – 25 octobre – à Hugues Heney – DAUM, P58,U/9400
 1842 – 20 novembre – à Amédée Papineau – BAnQ-Q, P417/7; 3.1.2
 1842 – 02 décembre – à Amédée Papineau – BAnQ-Q, P417/7; 3.1.2
- 1843 – 22 janvier – à Lactance Papineau – BAnQ-Q, P417/12; 6.1.2
 1843 – 29 novembre – à Denis-Benjamin Papineau – BAnQ-Q, P417/11; 4.1.3
- 1844 – 18 février²⁰³ – à Angelle Cornud et Madsem – BAnQ-Q, P417/11; 4.1.8
- 1845 – 10 mai – à Casimir-Fidèle Papineau – BAnQ-Q, P417/13;7.3.1
 1845 – 15 octobre – à Louis Guy – DAUM, P58,U/9401
 1845 – 23 décembre – à Denis-Benjamin Papineau – BAnQ-Q, P417/11; 4.1.3

²⁰³ Cette lettre a été classée avec les lettres de Denis-Benjamin Papineau à sa femme.

- 1846 – 26 juin – à Denis-Benjamin Papineau – BAnQ-Q, P417/11; 4.1.3
 1846 – 27 juin – à Denis-Benjamin Papineau – BAnQ-Q, P417/11; 4.1.3
- 1847 – 24 mars – à JBN Papineau – BAC-4191-4194
 1847 – 16 août – à Denis-Benjamin Papineau – BAnQ-Q, P417/11; 4.1.3
- 1849 – 02 novembre – à Louis-Joseph Papineau – BAnQ-Q, P417/3; 2.1.4
- 1850 – 15 juin – à William Craigie Holmes Coffin – DAUM, P58,U/9402
- 1851 – 29 novembre – à Louis-Joseph Papineau – BAC-4744-4747
- 1853 – 17 septembre – à F.S. Mackay – BAnQ-O, P17,S2,SS2
- 1854 – 24 mai – à Angelle Cornud – *Émery et Charlotte, Lettres d'amour échangées en 1854...* Présentation de Clotilde T.-L. Painchaud et Louis Painchaud, 2009.
 1854 – 21 juin – à Agathe-Honorine Papineau-Leman – MMC, P10/B09,04
 1854 – 26 novembre – à Angelle Cornud – BAC-5196-5199
- 1855 – 15 janvier – à Angelle Cornud – BAnQ-O, P71,S1,D7
 1855 – 28 mai – à Louis-Joseph Papineau – BAnQ-Q, P417/3; 2.1.4
- 1856 – 27 mars – à Agathe-Honorine Papineau – MMC, P10/B09,04
 1856 – 27 juin – à Agathe-Honorine Papineau – MMC, P10/B09,04
- 1857 – 01 août – à Agathe-Honorine Papineau – MMC, P10/B09,04
- 1858 – 02 mars – à F.S. Mackay – BAnQ-O, P17,S2,SS2
 1858 – 16 juillet – à Amédée Papineau – BAC-5754-5756
- 1859 – 01 décembre – Base du partage – BAnQ-Q, P417/12; 7.1.3
- 1860 – 18 mars – à Angelle Cornud – BAC-5890-5894
- 1861 – 20 février – à Georges-Casimir Dessaulles – MMC, P10,ch20
 1861 – 02 avril – à F.S. Mackay – BAC-6035-6036
 1861 – 13 avril – à Angelle Cornud – BAC-6037-6040
 1861 – 09 juin – à Angelle Cornud – BAC-6062-6068

1863 – 03 avril – à Angelle Cornud – BAnQ-O, P71,S1,D22

1864 – 14 décembre – à F.S. Mackay – BAnQ-O, P71,S1,D22

1866 – 19 juillet – à F.S. Mackay – BAnQ-O, P71,S1,D23

1868 – 15 juillet – à Angelle Cornud – BAnQ-O, P71, S1, D24

1869 – 04 août – à Angelle Cornud – BAnQ-O, P71, S1, D24

1873 – 04 juillet – à Casimir-Fidèle Papineau – BAC, MG24,B2, vol.42, pièce 76

1877 – 08 août – à Amédée Papineau – BAC, R12320, vol. 107-47

TABLE DES MATIÈRES

Sigles et abréviations	7
Présentation	9
Correspondance	47
Table chronologique et sources des lettres	305

Autres ouvrages de Georges Aubin

1992

BOUCHER-BELLEVILLE, Jean-Philippe, *Journal d'un patriote (1837 et 1838)*. Introduction et notes par Georges AUBIN. Montréal, Guérin Littérature, 1992, 174 pages. *Épuisé* ; – voir l'année 2019.

1996

AUBIN, Georges et Réal AUBIN, *Les Lambert-Champagne-Aubin, 800 actes notariés, 1663-1799*. Joliette, Éditions Aubin-Lambert, 1996, 787 pages. (Prix Rodolphe-Fournier de la Chambre des notaires du Québec, 1997). – *Épuisé*.

BLANCHET, Augustin-Magloire, *Journal de l'évêque de Walla-Walla (1847-1851)*. Texte établi et annoté par Georges AUBIN. Dans « Les débuts de l'Église catholique en Orégon ». Rimouski (Québec), Association des familles Blanchet, 1996, p. 147-263.

LEPAILLEUR, François-Maurice, *Journal d'un patriote exilé en Australie (1839-1845)*. Texte établi, avec introduction et notes, par Georges AUBIN. Sillery, Septentrion, 1996, 411 pages.

MARCHESSAULT, Siméon, *Lettres à Judith. Correspondance d'un patriote exilé*. Introduction et notes par Georges AUBIN. Sillery, Septentrion, Les Cahiers du Septentrion n° 7, 1996, 124 pages.

1998

NELSON, Robert, *Déclaration d'indépendance et autres écrits*. Édition établie et annotée par Georges AUBIN. Montréal, Comeau & Nadeau, 1998, 90 pages.

NELSON, Wolfred, *Écrits d'un patriote (1812-1842)*. Édition préparée par Georges AUBIN. Montréal, Comeau & Nadeau, 1998, 177 pages. – *Épuisé* ; voir l'année 2012.

PAPINEAU, Amédée, *Journal d'un Fils de la Liberté, 1838-1855*. Texte établi avec introduction et notes par Georges AUBIN. Sillery, Septentrion, 1998, 957 pages. – *Épuisé* ; voir l'année 2010.

PAPINEAU, Amédée, *Souvenirs de jeunesse, 1822-1837*. Texte établi avec introduction et notes par Georges AUBIN. Sillery, Septentrion, Les Cahiers du Septentrion n° 10, 1998, 134 pages.

1999

AUBIN, Georges, *La rivière Bayonne et ses moulins*. En collaboration avec Denyse COUTU et Louis TRUDEAU. Saint-Cléophas-de-Brandon, Les Éditions de la Bayonne, 1999, 24 pages.

LA FONTAINE, Louis-Hippolyte, *Journal de voyage en Europe, 1837-1838*. Texte présenté et annoté par Georges AUBIN. Sillery, Septentrion, Les Cahiers du Septentrion n° 14, 1999, 153 pages.

PERRAULT, Louis, *Lettres d'un patriote réfugié au Vermont (1837-1839)*. Textes présentés et annotés par Georges AUBIN. Montréal, Éditions du Méridien, collection « Mémoire québécoise », n° 3, 1999, 198 pages.

2000

AUBIN, Georges, *Au Pied-du-Courant. Lettres des prisonniers politiques de 1837-1839*. Montréal, Marseille, Agone et Comeau & Nadeau, 2000, 457 pages.

DESRIVIÈRES, Adélarde-Isidore et Charles RAPIN, *Mémoires de 1837-1838*, suivis de *La Quête de l'or en Californie*. Présentés et annotés par Georges AUBIN. Montréal, Éditions du Méridien, collection « Mémoire québécoise », n° 7, 2000, 195 pages.

PAPINEAU, Louis-Joseph, *Lettres à Julie*. Texte établi et annoté par Georges AUBIN et Renée BLANCHET ; introduction par Yvan LAMONDE. Sillery, Septentrion et Québec, ANQ, 2000, 812 pages. (En format numérique au Septentrion).

2001

PAPINEAU, Louis-Joseph, *Histoire de la résistance du Canada au gouvernement anglais*. Présentation, notes et chronologie par Georges AUBIN. Montréal, Comeau & Nadeau, collection « Mémoire des Amériques », 2001, 82 pages.

PAPINEAU-DESSAULLES, Rosalie, *Correspondance 1805-1854*. Texte établi, présenté et annoté par Georges AUBIN et Renée BLANCHET. Montréal, Les Éditions Varia, collection « Documents et Biographies », 2001, 305 pages.

2002

FRANCHÈRE, Gabriel, *Voyage à la Côte du Nord-Ouest de l'Amérique et fondation d'Astoria, 1810-1814*. Introduction, notes et chronologie par Georges AUBIN. Montréal, Lux Éditeur, collection « Mémoire des Amériques », 2002, 205 pages.

LA FONTAINE, Louis-Hippolyte et Robert BALDWIN, *Les Ficelles du pouvoir. Correspondance entre Louis-Hippolyte LA FONTAINE et Robert BALDWIN, 1840-1854*. Tome I de l'édition critique intégrale de la Correspondance de Louis-Hippolyte LA FONTAINE. Traduite de l'anglais par Nicole PANET-RAYMOND ROY et Suzanne MANSEAU DE GRANDMONT ; révisée et annotée par Georges AUBIN ; présentation d'Éric BÉDARD. Montréal, Les Éditions Varia, collection « Documents et Biographies », 2002, 227 pages.

PAPINEAU, Amédée, *Lettres d'un voyageur. D'Édimbourg à Naples en 1870-1871*. Texte établi, annoté et présenté par Georges AUBIN. Québec, Éditions Nota bene, 2002, 416 pages.

2003

CHAUVEAU, Pierre-Joseph-Olivier, *De Québec à Montréal. Journal de la seconde session, 1846*, suivi de *Sept jours aux États-Unis, 1850*. Introduction et notes par Georges AUBIN. Québec, Éditions Nota bene, 2003, 148 pages.

LA FONTAINE, Louis-Hippolyte, *Au nom de la loi. Lettres de Louis-Hippolyte LA FONTAINE à divers correspondants (1829-1847)*. Tome II, correspondance générale. Avant-propos et annotation de Georges AUBIN et Renée BLANCHET ; traduction des lettres écrites en anglais par Michel DE LORIMIER. Montréal, Les Éditions Varia, collection « Documents et Biographies », 2003, 466 pages.

PAPINEAU, Lactance, *Journal d'un étudiant en médecine à Paris*. Texte établi avec introduction et notes par Georges AUBIN et Renée BLANCHET. Montréal, Les Éditions Varia, collection « Documents et Biographies », 2003, 609 pages.

PAPINEAU, Louis-Joseph, *Cette fatale Union. Adresses, discours et manifestes (1847-1848)*. Introduction et notes de Georges AUBIN. Montréal, Lux Éditeur, collection « Mémoire des Amériques », 2003, 223 pages.

2004

AUBIN, Georges et Nicole MARTIN-VERENKA, *Insurrection. Examens volontaires. Tome I : 1837-1838*. Montréal, Lux Éditeur, collection « Mémoire des Amériques », 2004, 318 pages.

DESSAULLES, Louis-Antoine, *Petit bréviaire des vices de notre clergé*, suivi de *Le Clergé français au bordel*, par un auteur anonyme. Texte établi avec introduction et notes par Georges AUBIN. Trois-Pistoles, Éditions Trois-Pistoles, 2004, 169 pages.

FAUCHER DE SAINT-MAURICE, Narcisse-Henri-Édouard, *De Québec à México (1866-1867)*. Édition préparée par Mario BRASSARD et Marilène GILL, avec la collaboration de Georges AUBIN. Trois-Pistoles, Éditions Trois-Pistoles, collection La Saberdache, n° 5, 2004, 489 pages.

PAPINEAU, Louis-Joseph, *Lettres à ses enfants, 1825-1871*, Tome I : 1825-1854. Texte établi et annoté par Georges AUBIN et Renée BLANCHET ; introduction par Yvan LAMONDE. Montréal, Les Éditions Varia, collection « Documents et Biographies », 2004, 655 pages. (En format numérique au Septentrion).

PAPINEAU, Louis-Joseph, *Lettres à ses enfants, 1825-1871*, Tome II : 1855-1871. Texte établi et annoté par Georges AUBIN et Renée BLANCHET. Montréal, Les Éditions Varia, collection « Documents et Biographies », 2004, 753 pages. (En format numérique au Septentrion).

2005

AUBIN, Georges, *Les Blanchet de la vallée du Richelieu*, suivi de *Lettre d'A.-M. Blanchet à Lord Gosford*. Préface de Louis BLANCHETTE. Publié par l'Association des familles Blanchet et Blanchette d'Amérique. Québec, 2005, 48 pages.

LA FONTAINE, Louis-Hippolyte, *Mon cher Amable. Lettres de Louis-Hippolyte LA FONTAINE à divers correspondants (1848-1864)*. Tome III, correspondance générale. Annotations de Georges AUBIN et Renée BLANCHET ; traduction des lettres écrites en anglais par Michel DE LORIMIER ; postface d'Éric BÉDARD. Montréal, Les Éditions Varia, collection « Documents et Biographies », 2005, 490 pages.

2006

OUMET, André, *Journal de prison d'un Fils de la Liberté, 1837-1838*. Texte établi, présenté et annoté par Georges AUBIN. Montréal, Typo, 2006, 155 pages.

PAPINEAU, Louis-Joseph, *Lettres à divers correspondants, 1810-1871*. Tome I : 1810-1845. Texte établi et annoté par Georges AUBIN et Renée BLANCHET ; avec la collaboration de Marla ARBACH ; introduction par Yvan LAMONDE. Montréal, Les Éditions Varia, collection « Documents et Biographies », 2006, 588 pages. (En format numérique au Septentrion).

PAPINEAU, Louis-Joseph, *Lettres à divers correspondants, 1810-1871*. Tome II : 1846-1871. Texte établi et annoté par Georges AUBIN et Renée BLANCHET ; avec la collaboration de Marla ARBACH ; Montréal, Les Éditions Varia, collection « Documents et Biographies », 2006, 425 pages. (En format numérique au Septentrion).

RHEAULT, Marcel et Georges AUBIN, *Médecins et patriotes, 1837-1838*. Québec, Septentrion, 2006, 350 pages. (Prix Percy-W. –Foy de la Société historique de Montréal, 2007).

SÉGUIN, Robert-Lionel, *Le Dernier des Capots-Gris* (roman) suivi de *Souviens-toi, Méditations sur 1837*. Introduction et notes par Georges AUBIN. Trois-Pistoles, Éditions Trois-Pistoles, 2006, 211 pages.

2007

AUBIN, Georges, *Papineau en exil à Paris* ; tome I, *Dictionnaire*. Trois-Pistoles, Éditions Trois-Pistoles, 2007, 304 pages.

AUBIN, Georges, *Papineau en exil à Paris* ; tome II, *Lettres reçues, 1839-1845*, texte établi avec introduction et notes par Georges AUBIN. Trois-Pistoles, Éditions Trois-Pistoles, 2007, 599 pages.

AUBIN, Georges, *Papineau en exil à Paris* ; tome III, *Drame rue de Provence*, suivi de *Correspondance de M^{me} Dowling*, traduite en français par Corinne DURIN, annotée par Georges AUBIN. Trois-Pistoles, Éditions Trois-Pistoles, 2007, 218 pages.

AUBIN, Georges et Nicole MARTIN-VERENKA, *Insurrection. Examens volontaires. Tome II : 1838-1839*. Montréal, Lux Éditeur, collection « Mémoire des Amériques », 2007, 550 pages.

2009

AUBIN, Georges et Renée BLANCHET, *Amédée Papineau, correspondance 1831-1841*, tome I. Montréal, Éditions Michel Brûlé, 2009, 543 pages.

BLANCHET, Renée et Georges AUBIN, *Lettres de femmes au XIX^e siècle*. Québec, Septentrion, 2009, 286 pages.

2010

AUBIN, Georges et Renée BLANCHET, *Amédée Papineau, correspondance 1842-1846*, tome II. Montréal, Éditions Michel Brûlé, 2010, 471 pages.

PAPINEAU, Amédée, *Journal d'un Fils de la Liberté, 1838-1855*. Texte établi avec introduction et notes par Georges AUBIN. Nouvelle édition, revue et considérablement augmentée, avec index. Québec, Septentrion, 2010, 1050 pages.

2011

JOLY, Pierre-Gustave, *Voyage en Orient (1839-1840), Journal d'un voyageur curieux du monde et d'un pionnier de la daguerréotypie*, présentation et mise en contexte par Jacques DESAUTELS ; texte du journal établi par Georges AUBIN et Renée BLANCHET, avec la collaboration de Jacques DESAUTELS. Québec, Les Presses de l'Université Laval, collection Cultures québécoises, 2011, 427 pages.

PAPINEAU, Louis-Joseph, *Lettres à sa famille, 1803-1871*. Texte établi et annoté par Georges AUBIN et Renée BLANCHET, introduction par Yvan LAMONDE. Québec, Septentrion, 2011, 846 pages. (En format numérique au Septentrion).

2012

NELSON, Wolfred, *Écrits d'un patriote (1812-1842)*, nouvelle édition revue et corrigée. Texte établi et présenté par Georges AUBIN. Montréal, Lux Éditeur, 2012, 192 pages.

2013

MERCIER, Honoré, *Dis-moi que tu m'aimes. Lettres d'amour à Léopoldine, 1863-1867*. Texte établi et annoté par Georges AUBIN et Renée BLANCHET. Trois-Pistoles, Éditions Trois-Pistoles, 2013, 302 pages.

2014

AUBIN, Georges et Yvan LAMONDE, *Gustave Papineau, Une tête forte méconnue*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, collection Cultures québécoises, 2014, 297 pages.

JOYER, prêtre, *Lettres d'amour à Mademoiselle de Lavaltrie, 1809-1822*. Texte établi avec présentation et notes par Georges AUBIN. L'Assomption, Éditions Point du Jour, 2014, 235 pages.

2015

AUBIN, Georges et Jonathan LEMIRE, *Ludger Duvernay, Lettres d'exil, 1837-1842*. Montréal, vlb éditeur, 2015, 302 pages.

AUBIN, Georges et Raymond OSTIGUY, *Louis-Joseph Papineau Les Débuts 1808-1815*, Les Éditions Histoire Québec, Collection Société d'histoire de la seigneurie de Chambly, 2015, 251 pages.

AUBIN, Georges, *Joseph Papineau à travers les actes notariés*. L'Assomption, Aubin-Blanchet Recherches historiques, 2015, 237 pages.

2016

AUBIN, Georges, *Courir le monde, voyages, premiers départs*. L'Assomption, Aubin-Blanchet Recherches historiques, 2016, 322 pages.

PAPINEAU, Denis-Benjamin, *De l'Île à Roussin à Papineauville, Correspondance 1809-1853*, texte établi avec introduction et notes par Georges AUBIN et Renée BLANCHET, L'Assomption, Éditions Point du jour, 2016, 657 pages.

BLANCHET, François-Norbert, *De Richibouctou à La Willamette, Lettres et journal (1821-1839)*, texte établi avec introduction et notes par Georges AUBIN, L'Assomption, Aubin-Blanchet Recherches historiques, 2016, 271 pages.

PAPINEAU, Honorine et Aurélie PAPINEAU, *Mille amitiés. Correspondance 1837-1914*. Texte établi avec introduction et notes par Georges AUBIN et Renée BLANCHET, L'Assomption, Éditions Point du Jour, 2016, 303 pages.

TRUDEAU, Romuald, *Mes Tablettes, Journal d'un apothicaire montréalais, 1820-1850*. Texte établi et annoté par Fernande ROY et Georges AUBIN, Introduction de Fernande ROY, Montréal, Leméac, 2016, 772 pages.

2017

PAPINEAU, Joseph, *De Montréal à la Petite-Nation, Correspondance (1789-1840)*, texte établi avec introduction et notes par Georges AUBIN, L'Assomption, Éditions Point du jour, 2017, 569 pages.

LE NORMAND, Michelle, *À toi, de tout cœur, Lettres d'amour à Léo-Paul Desrosiers, 1920-1922*, texte transcrit et annoté par Georges AUBIN ; introduction par Adrien RANNAUD, L'Assomption, Éditions Point du jour, 2017, 403 pages.

LE NORMAND, Michelle, *Premières amours, Journal 1909-1921*, présenté par Georges AUBIN, L'Assomption, Éditions Point du jour, 2017, 271 pages.

2018

AUBIN, Georges, *Rhapsodies, Écrits 1988-2018*, L'Assomption, Aubin-Blanchet recherches historiques, 2018, 193 pages.

BLANCHET, François-Norbert, *Missions d'Oregon, 1839-1844*, avant-propos, notes et postface par Georges AUBIN, L'Assomption, Aubin-Blanchet recherches historiques, 2018, 556 pages.

BLANCHET, François-Norbert, *À bord de L'Étoile du Matin, De Brest à l'Oregon en 1847*, transcription et notes par Georges AUBIN, L'Assomption, Aubin-Blanchet recherches historiques, 2018, 99 pages.

PAPINEAU, Amédée, *Correspondance, 1847-1856*, texte établi avec introduction et notes par Georges AUBIN, L'Assomption, Éditions Point du jour, 2018, 627 pages.

PAPINEAU, Amédée, *Correspondance, 1857-1903*, texte établi avec introduction et notes par Georges AUBIN, L'Assomption, Éditions Point du jour, 2018, 701 pages.

PAPINEAU, Azélie, *Vertiges, Journal 1867-1868*. Introduction et notes de Georges AUBIN ; avant-propos de Micheline LACHANCE, Montréal, VLB éditeur, 2018, 138 pages.

BLANCHET, François-Norbert, *Lettres de voyages, 1845-1870*. Texte établi avec présentation et notes par Georges AUBIN, L'Assomption, Aubin-Blanchet recherches historiques, 2018, 328 pages.

2019

BLANCHET, Augustin-Magloire, *De Saint-Pierre du Sud à l'évêché, Correspondance 1823-1846*. Texte établi avec introduction et notes par Georges AUBIN, L'Assomption, Aubin-Blanchet recherches historiques, 2019, 151 pages.

AUBIN, Georges, *Beaudriau, patriote, médecin errant*, L'Assomption, Aubin-Blanchet recherches historiques, 2019, 121 pages.

AUBIN, Georges, *Amédée, écrivain patriote*, L'Assomption, Aubin-Blanchet recherches historiques, 2019, 240 pages.

BOUCHER-BELLEVILLE, Jean-Philippe, *Journal d'un patriote, 1837-1838*, 2^e édition. Texte établi avec introduction et notes par Georges AUBIN, L'Assomption, Aubin-Blanchet recherches historiques, 2019, 131 pages.

BLANCHET, Augustin-Magloire-Alexandre, *Voyage au Mexique suivi de Voyage en Europe*. Texte établi avec introduction et notes par Georges AUBIN, L'Assomption, Aubin-Blanchet recherches historiques, 2019, 132 pages.

PELTIER, Louis, *Voyage en Afrique du Sud*, 2^e édition. Texte établi avec présentation et notes par Georges AUBIN, L'Assomption, Aubin-Blanchet recherches historiques, 2019, 105 pages.

PAPINEAU, Louis-Joseph, *Lettres inédites*. Texte établi avec introduction et notes par Georges AUBIN, L'Assomption, Éditions Point du jour, 2019, 121 pages.

DESSAULLES, Louis-Antoine, *Paris illuminé : le sombre exil. Lettres 1878-1895*. Texte établi avec introduction et notes par Georges AUBIN et Yvan LAMONDE, Les Presses de l'Université Laval, collection Cultures québécoises, 2019, 251 pages.

2020

AUBIN, Georges, *Partir en janvier. Lettres à un cousin*. L'Assomption, Aubin-Blanchet recherches historiques, 2020, 105 pages.

DESSAULLES-LAFRAMBOISE, Rosalie, *Mes Bavardages. Lettres à mon fils Louis, 1876-1905*. Texte établi avec introduction et notes par Anne-Marie CHARUEST et Georges AUBIN. L'Assomption, Éditions Point du Jour, 2020, 221 p.

AUBIN, Georges, *Hors du temps*. L'Assomption, Aubin-Blanchet recherches historiques, 2020, 181 pages.

AUBIN, Georges, *Au temps des Patriotes*, Tome I : 1830-1837, L'Assomption, Aubin-Blanchet recherches historiques, 2020, 401 pages.

AUBIN, Georges, *Au temps des Patriotes*, Tome II : 1838, L'Assomption, Aubin-Blanchet recherches historiques, 2020, 475 pages.

AUBIN, Georges, *Au temps des Patriotes*, Tome III : 1839-1840, L'Assomption, Aubin-Blanchet recherches historiques, 2020, 447 pages.

ROY, Basile, *Un Patriote en Australie, 1839-1844*, texte établi avec introduction et notes par Georges AUBIN, L'Assomption, Aubin-Blanchet recherches historiques, 2020, 225 pages.

PAPINEAU, Amédée, *D'un pays à l'autre. Journal de voyages, 1876-1880*, texte établi avec présentation et notes par Georges AUBIN. L'Assomption, Aubin-Blanchet recherches historiques, 2020, 373 pages.

PAPINEAU, Amédée, *Journal 1881-1902*, texte établi avec introduction et notes par Georges AUBIN. L'Assomption, Aubin-Blanchet recherches historiques, 2020, 443 pages.

2021

CORNUD, Angelle, *Rien de nouveau ici. Correspondance 1823-1867*, texte établi avec introduction et notes par Georges AUBIN. L'Assomption, Aubin-Blanchet recherches historiques, 2021, 137 pages.

PAPINEAU, Amédée, *Mémoires d'un Patriote*, texte établi avec introduction et notes par Georges AUBIN. L'Assomption, Aubin-Blanchet recherches historiques, 2021, 461 pages.

Achevé d'imprimer
au Québec
en mars 2021